La ligue Occitanie FFHM

présente

L'Haltérophile Moderne

1973

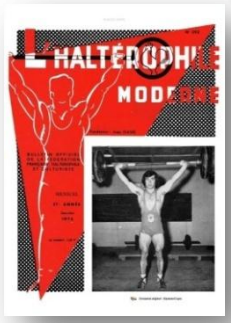
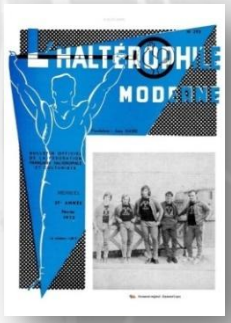
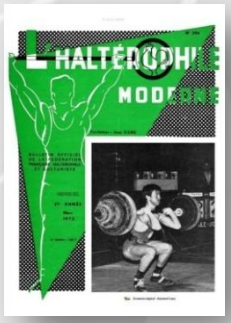
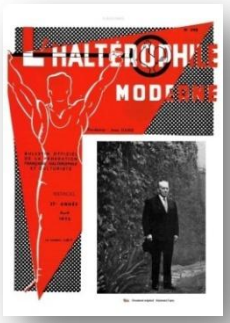
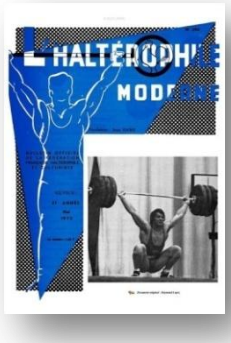
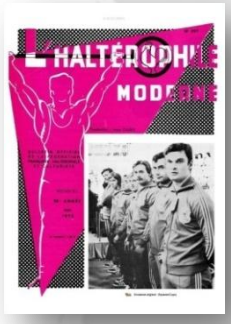
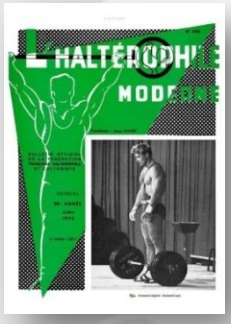
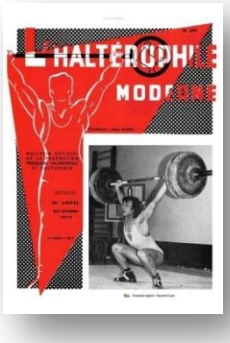
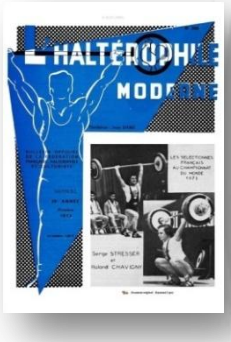
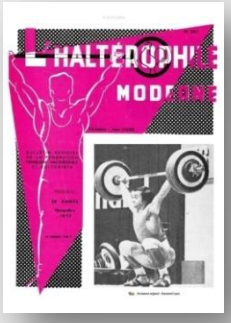
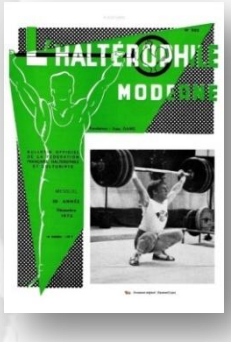

Sommaire H.M. 1973

Haltérophile Moderne n° 292 (01-1973)
- Article (Bernard Moulin) « Compte rendu des compétitions Haltérophiles de la XXème Olympiade à Munich »
- Classement national du Prix Fédéral
- Article (Roger Gerber) « Résultats techniques et compte-rendu du 1er Critérium International de Madrid »
- Article (Daniel Combet) « Finale nationale du Prix Fédéral - Compte-rendu et Résultats »
- Nouveaux Records de France
- Meilleures performances françaises 1972

Haltérophile Moderne n° 293 (02-1973)
- Records du Monde du développé
- Classement national du Critérium Haltérophile
- Résultats techniques de la Finale Nationale du Tournoi par équipes régionales Juniors
- Classement National du Prix Interrégional

Haltérophile Moderne n° 294 (03-1973)
- Article (Daniel Combet) « Coupe de France par équipes régionales Juniors - Compte-rendu »
- Classement National du Prix Intergroupes
- Résultats techniques de la Finale du Critérium National
- Nouveaux Records de France
- Nouveaux Records de France

Haltérophile Moderne n° 295 (04-1973)
- Nécrologie (Raymond Tournier) « M. Jules Rosset, n'est plus »
- Historique de la Fédération Internationale Haltérophile
- Records du Monde Juniors (Développé)
- Article (Roger Gerber) « Critérium National 1973 - Compte-rendu »
- Article (Édouard Mallet) « Résultats techniques des Championnats de France scolaires et universitaires 1973 et Compte-rendu »
- Nouveaux Records de France

Haltérophile Moderne n° 296 (05-1973)
- Résultats Techniques du IIIème Mémorial Jean Dame
- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Cadets-Juniors 1973
- Article (Daniel Combet) « La Finale du Championnat de France Cadets-Juniors 1973 »
- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Seniors 1973
- Coupe de France des Clubs par équipes de 4 hommes 1973
- Article (Raymond Tournier) « Compte rendu des finales de la Coupe de France des Clubs »
- Article (Jean-Louis Demonsel) « Première Coupe du Marché Commun - Compte-rendu et Résultats »
- Classement national du Championnat de France

Haltérophile Moderne n° 297 (06-1973)
- Résultats techniques de la « Pannonia Cup »
- Article (Michel Lopez) « Résultats et compte-rendu du Tournoi International de Dresde »
- Nouveaux Records de France

Haltérophile Moderne n° 298 (07-1973)
- Résultats techniques du Match France "B"-Tunisie
- Article (Édouard Mallet) « Résultats techniques du Championnat d'Europe 1973 et Compte-rendu »
- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Athlétique 1973
- Article (Pierre Rigaud) « Compte rendu du Mémorial Jean Dame 1973 »

Haltérophile Moderne n° 299 (08-09-1973)
- Lu pour vous dans la presse
- Article (Pierre Rigaud) « Compte rendu du Mémorial Jean Dame 1973 » (suite)
- Article (Marcel Paterni) « Compte rendu des Championnats de France Seniors 1973 »
- Les Champions de France 1973
- Article (Marcel Paterni) « Le Match France-Espagne 1973 - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Pierre Rigaud) « Compte rendu du Championnat de France Athlétique 1973»
- Article (André Coret) « Compte rendu du Tournoi International Zarauz 1973 »

Haltérophile Moderne n° 300 (10-1973)
- L'épaulé-jeté de Kolev
- Nouveaux Records de France
- Article (Marcel Paterni) « Test de Premanon »
- Le Championnat-Challenge d'Haltérophilie des Cheminots Français - Compte-rendu et résultats

Haltérophile Moderne n° 301 (11-1973)
- Article (Jean-Pierre Cohen) « Le doping »
- Portrait (Daniel Combet) « Henri Ferrari »
- Article (Marcel Paterni) « Résultats techniques des Championnats du Monde 1973 et compte-rendu »
- Classement national du Prix des Débutants

Haltérophile Moderne n° 302 (12-1973)
- Article (Jean-Pierre Cohen) « Le doping » (suite)
- Portraits (?) « Serge Stresser, Roland Chavigny »
- L'arraché de Shanidze
- Article (Christian Beekhuizen) « Résultats techniques et compte-rendu du Test d'Avallon »
- Article (Marcel Paterni) « Réflexions sur le Test d'Avallon »
- Article (Roger Gerber) « Résultats techniques du Tournoi d'Ankara et compte-rendu »

© RLPZ (2019)

N° 292

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

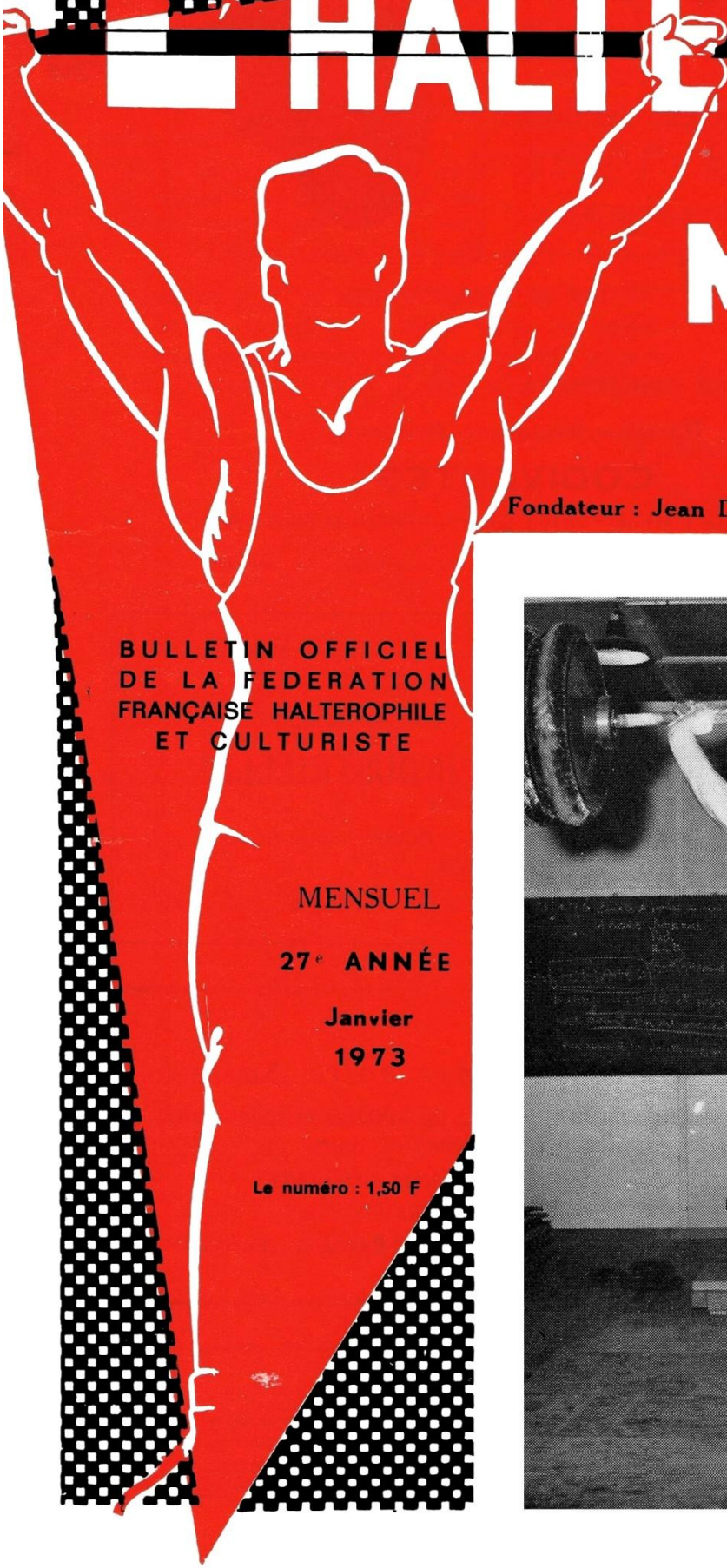

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

27e ANNÉE

Janvier
1973

Le numéro : 1,50 F

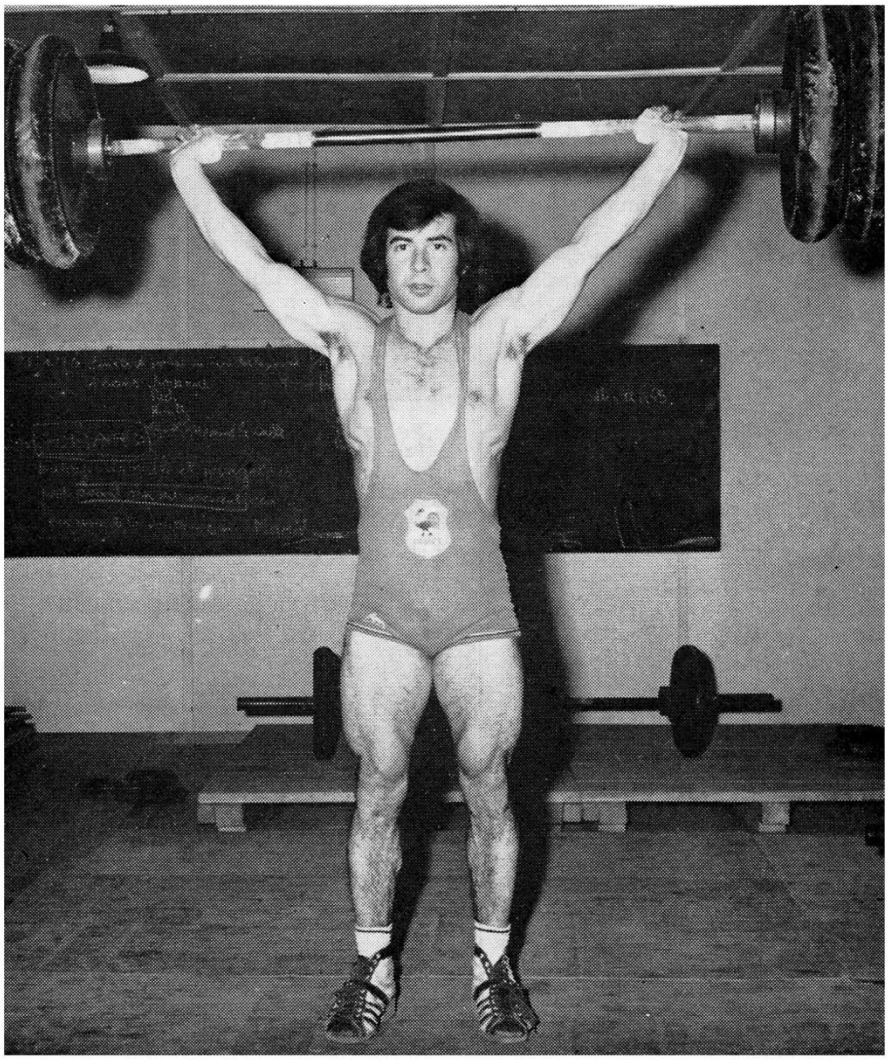

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

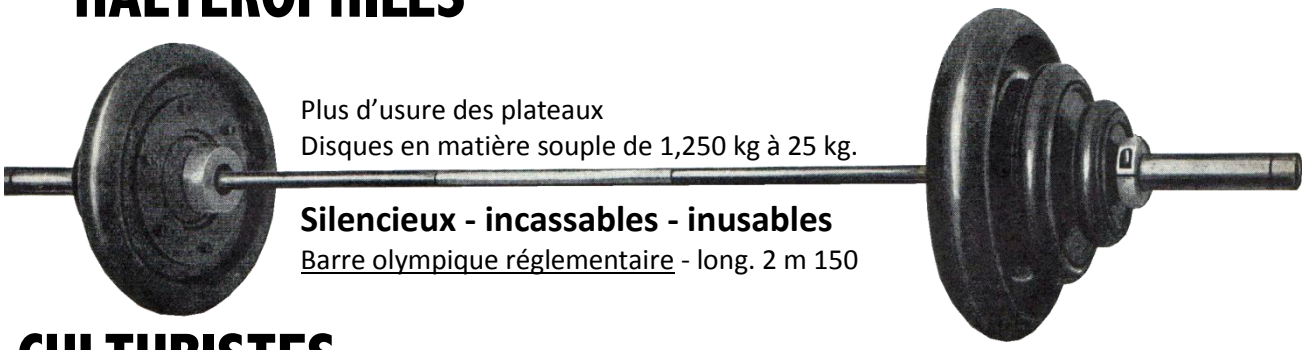

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables
Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES
1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

Lettre de M. André Coret, Président de la F.F.H.C. 3

Compte rendu des compétitions de la XX[e] Olympiade, par M. B. MOULIN ..... 3 et 4

Classement National du Prix Fédéral ..... 4, 5 et 6

Résultats techniques du 1er Critérium International de Madrid et compte rendu, par R. GERBER 6

Compte rendu de la Finale Nationale du Prix Fédéral, par D. COMBET et résultats techniques... 6, 7 et 8

Précisions sur la réglementation internationale 8

Classement National du Tournoi par Équipes régionales Juniors 8

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 7 Octobre 1972 ..... 9 et 10

Procès-verbal de la réunion de la Commission Médicale de la F.F.H.C. tenue le 22 Octobre 1972 ..... 10 et 11

Meilleures performances françaises 1972 ..... 12 et 13

Compte rendu du stage de Formation de Cadres, tenu aux Rousses du 18 au 23 Novembre 1972 13

Dans nos Comités Régionaux 14

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI[e]

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

GOMARD,

sociétaire de la Châtillonnaise,
vainqueur du Prix Fédéral dans la catégorie des Poids Coqs.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 1[er] trimestre 1973.**
L'Haltérophile Moderne : 51, rue Vivienne, Paris (2[e]).

Chers Amis,

Vous m'avez appelé, le 6 Janvier dernier, à la tête de notre Fédération et je tiens à vous remercier très sincèrement de l'honneur que vous m'avez fait.

Je puis vous assurer que je mettrai tout en œuvre pour mériter cette confiance.

Je ne prétends pas, hélas, pouvoir réaliser tout ce qui serait souhaitable pour notre sport, notre action étant obligatoirement conditionnée, en partie du moins, par les moyens dont nous disposons.

♦

Toutefois, je m'efforcerai de faire au mieux et mon but est avant tout de voir se créer une équipe qui, en toute amitié, et sans distinction de régions, voudra bien m'aider à travailler à un seul objectif le développement de ce sport qui nous est cher à tous.

Je n'ignore pas, et vous le savez aussi, que, sans aucun doute, tout ne sera pas non plus parfait dans l'avenir.

Cependant, il est une chose dont je souhaite que chacun soit convaincu, c'est que j'apporterai à cette tâche qui m'a été confiée tout mon enthousiasme, ma foi et mon dévouement.

A. CORET,
Président de la F.F.H.C.

Compte rendu des compétitions haltérophiles de la XX^{eme} Olympiade à Munich

CATÉGORIE MOUCHES.

Cette catégorie est marquée par le duel très sévère entre le Polonais Smalcerz et le Hongrois Holczreiter; ce dernier, qui sera finalement battu, avait dû perdre plus de 4 k de poids de corps en une quinzaine de jours. C'était beaucoup trop pour pouvoir prétendre au titre. A l'arraché, nous avons assisté, dans le groupe A, à l'exploit du Birman Gyi Aung qui bat le record du monde avec 105 k : il totalisera aux trois mouvements 320 k et obtiendra ainsi une cinquième place au classement général.

Smalcerz et Holczreiter réalisent 112 k 500 au Développé, alors que le Hongrois Szucs prend la 3^{e} place avec 107 k 500, suivi du Japonais Sasaki, avec 105 k.

Smalcerz réalise la deuxième performance de ce mouvement, suivi de Sasaki 107 k 500, Szucs : 95 k, et Holczreiter 92 k 500, d'où, obligation pour ce dernier de réaliser 10 k de plus au jeté pour prétendre à la médaille d'Or, ce qui lui sera impossible, restant sur 122 k 500 qu'il réussit en 2^{e} barre très péniblement, et échoue à 127 k 500 à son 3^{e} essai. Son compatriote Szucs qui, lui, réussit la même barre, va prendre la médaille d'Argent; avec 125 k, Smalcerz assure la médaille d'Or avec un total de 337 k 500.

CATÉGORIE COQS.

Le Développé voit de suite une lutte très dure entre le Hongrois Foldi et l'Iranien Nassiri qui réalisent tous deux 127 k 500 le Polonais Trebicki arrive ensuite avec 122 k 500, devant le Russe Chetin avec 120 k.

L'Arraché permet au Japonais de réaliser la meilleure performance avec 112 k 500 alors que parmi les 4 favoris, seul Nassiri reste sur 100 k ; Foldi, Chétine et Trebicki réussissent 107 k 500.

En réalisant 142 k 500, Foldi oblige Nassiri, champion olympique sortant, à faire 152 k 500 ; il échouera par deux fois, malgré tout son courage. Il assurera tout de même une médaille d'Argent.

Avec 140 k, le Russe Chetin, grand favori, prend la médaille de Bronze ; Trebicki sera 4^{e} et la 5^{e} place étant prise par le régulier Bulgare Kirov.

Foldi est champion olympique en battant le record du monde détenu par Chétine avec 377 k 500.

CATÉGORIE PLUMES.

Le Bulgare Nourikian et le Russe Shanidze prennent la 1re place au Développé avec 127 k 500, ainsi qu'un Albanais Pampuri. Précédé par le Hongrois Benedek et l'Autrichien Pittner avec 125 k, le vétéran Miyake réussira 120 k.

A l'arraché, Shanidze, Benedek et Miyake resteront sur 120 k ; Nourikian suivra avec 117 k 500, ce qui nous permet d'assister à un match extraordinaire entre celui-ci et Shanidze.

En effet, après que Benedek eut assuré la médaille de Bronze avec 145 k, Miyake devait se contenter de la 4^{e} place; Shanidze réussit 152 k 500 et pense déjà tenir la victoire finale : ce serait mal connaître le jeune Bulgare qui, plus lourd que le Russe, l'oblige à demander 157 k 500 pour gagner. Ceci donc constitue un nouveau record du jeté et aussi du total. Nourikian, après une longue concentration, s'avance, saisit la barre d'un geste ferme, et l'épaule avec une facilité déconcertante il prend son élan; la barre monte, et, malgré un léger déséquilibre, s'immobilise. Il est champion olympique et la foule, debout, applaudit cet exploit, et ce recordman du monde. Les Russes n'en reviennent pas...

CATÉGORIE LEGERS.

Le Bulgare Kutchev prend la tête au Développé avec 157 k 500 devant l'Iranien Dehnavi, 150 k. Les Polonais Kaczmarek et Baszanowski restant respectivement à 145 k et 142 k 500. Kirzhinov, en réalisant 135 k, devance à l'arraché Baszanowski : 130 k, Kutchev, Kaczmarek et Dehnavi : 125 k.

En battant le record du monde de l'épaulé-jeté avec 177 k 500, Kirzhinov assure la 1re médaille d'Or soviétique et écarte l'excellent Kutchev : 167 k 500 qui, lui, assure avec cette barre, la médaille d'Argent alors que Kaczmarek, avec 167 k 500, prend également la médaille de Bronze.

Baszanowski, en jetant 162 k 500, se contentera de la 4^{e} place et se retrouve le grand battu de la catégorie. Néanmoins, cet athlète de 37 ans laissera un souvenir inoubliable.

Dehnavi avec 160 k, prend la 5^{e} place.

CATÉGORIE MOYENS.

Cette catégorie, très attendue par toute la délégation française en raison de la rentrée d'Aimé Terme, nous apportera la grande satisfaction de le voir battre le record olympique de l'Arraché après avoir frôlé le record du monde avec 147 k 500. Bravo Aimé !

Le Russe Kanygin avec 165 k, prend la 1re place au Développé devant le Bulgare Bikov, le Libanais Trabulsi et l'Américain Knipp avec 160 k. L'Italien Silvino, un des prétendants à une médaille vient derrière ce groupe avec 155 k.

A l'Arraché, après la belle performance d'Aimé Terme, qui tirait dans le groupe « A », nous sommes anxieux de savoir si un athlète battra son nouveau record olympique. Nous aurons finalement la satisfaction de voir que, seul, Hekel l'égalera d'une façon magnifique d'ailleurs.

Le recordman du monde Trabulsi comme Bikov et Silvino ainsi que l'Allemand de l'Est Zielecke resteront sur 140 k.

La lutte pour la médaille d'Or est donc très serrée en commençant le jeté entre Bikov et Trabulsi qui, respectivement, ont réalisé 300 k après le Développé et l'Arraché, suivis de Silvino à 295 k et Hekel à 292 k 500. En réalisant 172 k 500 au Jeté, Trabulsi perd tout espoir de remporter la médaille d'Or, d'autant que Bikov, souverain, réussira 185 k avec une aisance déconcertante. Quel beau vainqueur !

En assurant 175 k, Silvino prend la médaille d'Argent et Hekel avec 170 k assure la 4^{e} place de l'Allemand de l'Est, Zielecke.

CATÉGORIE MI-LOURDS.

Grosse déception dans le camp français, lorsque l'entraîneur Marcel Paterni vient annoncer le forfait de Barroy pour blessure. Cette catégorie est marquée par les deux échecs soviétiques : Pavlov et Shary. Cela est vraiment dommage pour le match que nous aurions pu voir entre ces deux athlètes et le Norvégien Jenssen.

En effet, dès le Développé, Jenssen s'installe en tête avec 172 k 500 devant le Grec Jakovou en très grand progrès, suivi du Polonais Ozimek et de l'Allemand Milser : 165 k, l'Allemand de l'Est : 162 k 500.

Jenssen en assurant 150 k à l'Arraché, s'assure pratiquement la médaille d'Or, alors que la lutte devient très serrée pour monter sur le podium. Ozimek, Radtke, Kangasniémi, Avellan réussissent 145 k, le Hongrois Horvath 142 k 500, par contre le Grec Jakovou n'assure que 137 k 500 et perd toute chance pour une éventuelle victoire.

En terminant le Jeté, avec 185 k, Jenssen est déclaré champion olympique, avec un total de 507 k 500. Ozimek, avec 187 k 500, prendra la médaille d'Argent et Horvath la médaille de Bronze grâce à une belle barre de 192 k 500. La 4e place sera prise par Radtke qui termine avec 185 k au Jeté. Jakovou sera 5e.

CATÉGORIE LOURDS-LEGERS.

Une surprise au début de cette catégorie le forfait de Johansson, présent, mais qui ne participe pas. La deuxième viendra de Rigert que nous avons vu en grande forme à l'entraînement et qui devra s'arrêter à l'arraché après trois tentatives non réussies ; ce sera certainement la plus grosse déception soviétique de ces jeux dans notre discipline.

Dès le Développé, Rigert prend la tête en réalisant 187 k 500, suivi de Bettembourg avec 182 k 500, alors que les deux jeunes Bulgares Nikolov et Shopov viennent ensuite avec 180 k. Gourrier réussit 145 k.

L'Arraché verra Nikolov terminer en tête avec une magnifique barre à 155 k. Le Finlandais Kailajarvi suit avec 150 k et, à la surprise générale, notre compatriote Gourrier prend la 3e place dans ce mouvement ; derrière lui, 4 athlètes réalisent 145 k, ce sont : Shopov, Bettembourg, Holbrook et Ciancio.

En commençant à 160 k (à 5 k de son record du monde), Rigert va perdre le titre olympique qui n'aurait pas du lui échapper. Nous n'avons pas du tout compris qu'un athlète qui était pratiquement sûr de remporter la médaille d'Or, prenne un tel risque alors qu'il avait une marge pour assurer sa 1re barre. Nikolov assurera le titre olympique avec une progression très régulière jusqu'à 190 k au jeté, où il réalise une barre dans un style magnifique.

Shopov, en restant à 192 k 500, devra se contenter de la médaille d'Argent ; il suffira de 185 k à Bettembourg pour prendre la médaille de Bronze. Les deux médailles du jeté furent réalisées par les deux Américains Grippaldi et Holbrook qui prendront les 4e et 5e places de cette catégorie.

Gourrier termine à 177 k 500 au jeté, après avoir manqué d'un rien 190 k. Bravo pour tout le courage qu'il a eu jusqu'au bout afin de représenter honorablement nos couleurs.

CATÉGORIE LOURDS.

Le Soviétique Talts va dominer très nettement cette catégorie ; en effet, dès le Développé, il prend la tête avec 210 k devant le jeune Bulgare Kraichev : 197 k 500 et l'Italien Vezzani : 192 k 500, suivi de l'Allemand de l'Est Losch et du Hongrois Hanzlik ; l'Allemand suit à 185 k. Notre représentant J.-P. Fouletier réalise 175 k. Une surprise le zéro du Bulgare Penchev, dont on disait grand bien.

A l'Arraché, le Finlandais Kangasniémi et l'Allemand de l'Ouest Dorrzapf, en réalisant 165 k sont à égalité avec Talts (même barre) sur ce mouvement, suivis de Kraichev, Grutzner et de l'Américain Ball. Fouletier termine à 150 k.

Avec 205 k en deuxième barre au jeté, Talts assure la médaille d'Or avec un total de 580 k. Kraichev prend la médaille d'Argent en terminant son Jeté à 202 k 500. Grutzner assure, avec 207 k 500, la médaille de Bronze. Losch prend la 4e place. Quant à Fouletier, il réalise 505 k.

CATÉGORIE SUPER-LOURDS.

La catégorie tant attendue nous décevra; en effet, ni Mang ni Reding et Patera ne pourront réaliser leur rêve non seulement d'être champion olympique mais aussi de battre le grand Alexeev. Celui-ci, en réalisant 235 k au développé, prend la tête de ce mouvement devant Mang : 225 k, suivi de Patera : 212 k 500. Reding, quant à lui, ne peut assurer une barre.

A l'arraché, Alexeev continue d'assurer son avance avec 175 k devant Mang : 170 k. Patera, à son tour, ne peut réaliser un essai.

Avec 230 k et 640 k au total, Alexeev réalise son vœu d'être champion olympique et prouve qu'il est le grand champion que nous connaissons. Mang jette 215 k, ce qui lui assure la médaille d'Argent, l'Allemand Bark, avec 217 k 500, prend la médaille de Bronze.

La Fédération Internationale avait décidé de tenir compte cette année des résultats des jeux pour attribuer les titres de champions du Monde. Aussi, en dehors du cadre des Jeux Olympiques, une cérémonie fut organisée pour la remise des médailles et, ce n'est pas sans émotion que nous eûmes la satisfaction de voir monter sur le podium Aimé Terme, pour la médaille d'Argent à l'Arraché (battu seulement au poids de corps), et Pierre Gourrier pour la médaille de Bronze dans le même mouvement. Bravo !

B. MOULIN,
Chef de délégation à Munich.

Classement national du Prix Fédéral

d'après les résultats des éliminatoires disputées dans les comités régionaux les 28 et 29 octobre 1972

CADETS

Poids Mouches (110 k)

1.	GRAS (51) C.C.P.H.	137 k 500
2.	NOËL (52) A.S.C.E.M. Le Bourget	135 k
3.	SENGULEN A. (51) A.S.P.T.T. Lille	130 k
4.	GLEICH (51,2) Stade Montois	125 k
5.	VANÈGUE D. (51,9) U.S.C. Moislains	120 k
6.	BIZOT Ph. (52) C.A. Evron	117 k 500
7.	STOECKEL (48,5) S.A. Koenigshoffen	115 k
8.	GAYRAL (52) H.C. Figeac	110 k

Poids Coqs (125 k)

1.	BAZIN D. (55,2) H.C.C. Arbresle	152 k 500
2.	DESBOULET J.-L. (54,3) Gauloise Montbéliard	137 k 500
3.	ORTEGA (54) E.C.O. Saint-Affrique	127 k 500

Poids Plumes (140 k)

1.	ROUMIEUX (56,5) H.C. Noves	165 k
2.	KRUPPERT (59,4) A.S.C. Chrysler-Poissy	157 k 500
3.	CALAIS (58,8) A.S. Monaco	155 k
4.	CARCEL (60) Pont-l'Évêque	155 k
5.	CAHUE J.-Y. (58,4) C.H. Saint-Malo	152 k 500
5.	HAAG M. (58,4) S.H.C. Scherwiller	152 k 500
7.	COUSIN M. (59,2) C.J.F. Laval	150 k
8.	DANNEBAUER (59,9) C.S. Alençon	147 k 500
9.	FABRE (57,9) G.C. Sorguais	142 k 500
10.	BORDET R. (58,9) H.C.C. Arbresle	140 k

Poids Légers (155 k)

1.	LOPEZ (60,4) A.C. Montpellier	197 k 500
2.	MANTELIN (66,4) C.H. Annonay	192 k 500
3.	COSNARD (64,5) A.S.C. Pessac	190 k
4.	TERME (63,6) S.S.B. Grand-Combe	185 k
5.	REDONDO (65,7) Grande-Synthe	185 k
6.	GAUTIER (66) Nantes E.C.	182 k 500
7.	TROMENSCHAGER (62,3) Chalon-sur-Saône	175 k
8.	LEBLOA M. (63,4) C.A. Lorient	172 k 500
9.	PALPACUER (61,7) S.S.B. Grand-Combe	165 k
10.	DEBERT (62,3) A.S.S.	165 k
11.	LEGALL R. (65) C.H. Saint-Malo	160 k

Poids Moyens (170 k)

1.	KINCK Ch. (68) Lille U.C.	207 k 500
2.	LAGARRIGUE (70,2) P.H. Carmaux	205 k
3.	BELEX (72,5) Gauloise Montbéliard	205 k
4.	GASTALDIN (71,3) U.S. Sainte-Tulle	200 k
5.	DILLENSEGER G. (70) M.J.C. Meinau	190 k
6.	PACCHIANA (70,5) S.S.B. Grand-Combe	190 k
7.	PEERS Y. (72,4) A.S.P.T.T. Lille	190 k
8.	DIERSTEIN P. (75) M.J.C. Meinau	187 k 500
9.	ATTARD (72) Reims Hait, et Musculation	185 k
10.	REBOLLE P. (75) Saint-Nazaire Omnisports	185 k
11.	MALARD (69) A.S. Mantaise	180 k

JUNIORS

Poids Mouches (125 k)

1.	DEPUTTE J.-P. (51,6) Stade Béthunois	145 k
2.	HEUZE R. (51,4) C.H. Saint-Malo	132 k 500

Poids Coqs (140 k)

1.	RAGUENAUD A. (55,1) S.C. Niort	157 k 500
2.	BENIMELI J. (55,8) H.C.C. Arbresle	142 k 500
3.	THÉVENET C. (55,2) C.H. Anse	140 k

Poids Plumes (155 k)

1.	COLLADOS (60) Clermont Sports	190 k
2.	MARGOSSIAN (59,6) S.A. Enghien	187 k 500
3.	DISTABYL (59,65) R.V.V.G.	185 k
4.	ORRU (60) Omanaise	175 k
4.	STANCA (60) A.S.P.T.T. Mulhouse	175 k
6.	DELVALLEZ J. (58,3) La Vaillante Saint-Quentin	165 k
7.	IMBACH (59,5) Guebwiller	165 k
8.	RAMISCH (59) M.J.C. Rodez	155 k

Poids Légers (170 k)

1.	ROUX (67,5) J.F. Bourgoin	200 k
2.	BETEILLE (66,2) H.C. Figeac	195 k
3.	VANHOUTTE (67) A.S.E.L.	195 k
4.	ZILL (61,4) S.A.K.	192 k 500
5.	LASORSA (60,2) S.C. Navis	190 k
6.	BIBAUD (66,8) A.S.A.N. Le Havre	190 k
7.	SERRA (67) U.S.A.M. Toulon	190 k
8.	TARET P. (65,5) A.C. Mons	187 k 500
9.	PROGREDI (65) Gauloise de Vaise	185 k
10.	GRANGER (65,8) Asnières Sp.	182 k 500
11.	MAIBECH (66,7) S.S.B. Grand-Combe	182 k 500
12.	DJEMAI (65) Grande-Synthe	180 k
13.	DELTORRE (62,5) H.C. Noves	175 k
14.	SUHR (66) S.G. Erstein	175 k
15.	MANLAY (67,1) C.A. Lorient	175 k
16.	WALLE (62,9) F.C.O.	170 k
17.	NICOD (63,3) U.S. Vesoul	170 k
18.	LASSUS (65,4) E.C.O.	170 k

Poids Moyens (185 k)

1.	LEDREAU J.-P. (67,6) C.H. Saint-Malo	222 k 500
2.	FONTAINE P. (73,3) La Vaillante Saint-Quentin	215 k
3.	COZERET M. (70) S.C. Neuilly	212 k 500
4.	DUPONT (73,4) C.H. de 1'Ourcq	207 k 500
5.	BALBO (75) S.C. Navis	195 k
6.	DOPPLER (75) A.S.P.T.T. Mulhouse	192 k 500
7.	PASCAL (70,3) U.S.C. Moislains	190 k
8.	MORTAGNE (73,1) A.S. Ambarès	185 k
9.	DESTAILLEURS (73,7) L.U.C.	185 k

Poids Mi-Lourds (205 k)

1.	MARMOUSEZ D. (81,9) Marquette	230 k
2.	BALLOT (82,1) E.S. Viry-Châtillon	220 k

Poids Lourds-Légers (225 k)

1.	FROMENT G. (88,8) M.J.C. Bron	265 k
2.	LEGALL H. (82,65) C.H. Saint-Malo	235 k

SENIORS

Poids Mouches (145 k)

1.	BILLET (51) U.S.D. Dijon	160 k
2.	MOREAU (51,6) E.C.O. Saint-Affrique	160 k

Poids Coqs (160 k)

1.	GOMARD (55,2) Châtillon-sur-Seine	187 k 500
2.	ASSENSI C. (54,4) H.C. Nice	180 k
3.	CURETTI (55) A.S. Monaco	180 k
4.	LONG (54,2) M.J.C. Cahors	177 k 500
5.	CORNEILLET (57,7) C.S. Alençon	175 k
6.	MAURICE (53,5) S.C. Navis	160 k
7.	SAINT-CIERGE (56) U.S. Crest	160 k

Poids Plumes (175 k)

1.	CRAVEA (59,1) H.C. Nice	205 k
2.	COLLINOT (58) Avallon	195 k
3.	SPAHIU (59,8) V.G.A. Saint-Maur	195 k
4.	ORRU (60) Ornanaise	192 k 500
5.	JOYE (59,8) Marquette	190 k
6.	GOURHAND (59,65) Nantes E.C.	185 k
7.	TEDESCHI (59,2) V.G.A. Saint-Maur	180 k
8.	DUPOUX (59,9) E.C.A.M. Bormettes	180 k
9.	CARRE C. (60) C.E.P. Saint-Nazaire	177 k 500
10.	LACAZE (60) U.A. Tarbaise	175 k
10.	LECUYER (60) Reims Halt, et Musculation	175 k
10.	BRUYNEEL (60) A.S.P.T.T. Lille	175 k

Poids Légers (190 k)

1.	BEUCLER (67,3) Gauloise Montbéliard	225 k
2.	BOUREAU (66,3) S.C. Neuilly	222 k 500
3.	BECK J. (67,5) U.H. Vichy	220 k
3.	GRICOURT (67.5) Amiens S.C.	220 k
5.	FOUGERET G. (61,8) Royan O.C.	212 k 500
6.	PIQUEMAL (63,55) Paris U.C.	210 k
7.	COURTOIS (66,7) S.A. Enghien	210 k
8.	CHAVIGNY J.-C. (62) E.C. Orléans	205 k
9.	VALENGHENOVE (63,4) A.S.T. Lille	205 k
10.	FOURRIER J.-P. (66,15) S.A. Enghien	205 k
11.	BOCQUENET (66,6) S.C. Dijon	205 k
12.	LOISEAU (66) Française Besançon	197 k 500
13.	CASANOVA (62,8) A.S. Monaco	195 k
14.	GOURDIN (66,5) Billy-Berclau	195 k
15.	DESMARS (67) Vannes A.C.	195 k
16.	BIREBENT (67,2) Française Besançon	195 k
17.	COQUARD (66,5) Gauloise de Vaise	192 k 500
18.	VANDAELE P. (67) A.S.P.T.T. Lille	190 k
19.	FLORIDIA (67,4) H.C. Gardanne	190 k
19.	LENEVE (67,4) R.S. Limoges	190 k

Poids Moyens (210 k)

1.	RIGAUD (74) US. Grigny	255 k
2.	RADINOVIC (74,9) A.S. Jœuf	250 k
3.	PASSEMARD (68,4) S.C. Dijon	242 k 500
4.	MELIN (72,2) U.S. Toul	235 k
5.	DEGENNE (74,45) R.A.C.	235 k
6.	SCHNEIDER (74,4) Gauloise Montbéliard	232 k 500
7.	BATICLE (74,7) Montdidier	230 k
8.	PICHON (71,6) A.S.B.G. La Flèche	225 k
9.	JUAN (74,1) M.J.C. Avignon	225 k
10.	ROBBE (74) Avallon	222 k 500
11.	ARNOUX (74,7) Gauloise Montbéliard	222 k 500
12.	NOIRIEL (68) A.S.P.T.T. Strasbourg	220 k
13.	BACHELER (73,6) Reims Halt, et Musculation	220 k
14.	COUVENT (74,3) S. Pouillac I.C.	220 k
15.	LUTTON (72,1) E.C. Orléans	217 k 500
16.	CAESEMACKER (67,8) L.U.C ;	215 k
17.	DESCHAINTRES (70,55) S.C. Neuilly	215 k
18.	DUPONT (72,3) L.U.C.	215 k
19.	MERAT (74,1) P.U.C.	215 k
20.	TIRLOT (74,3) H.C. Compiègne	215 k
21.	BEZIE (74,55) S.G. Angers	215 k
22.	GUILLEMET (74,8) S.C. Saint-Georges	215 k
23.	DE MANNY (70,84) U.A. Cognac	212 k 500
24.	BELLEVILLE (74,4) E.C. Orléans	212 k 500
25.	MANGIN (75) C.L.S.	212 k 500
26.	CABANEL (73,9) H.C. Albi	210 k
27.	BERTIN (74) S.P.N. Vernon	210 k
28.	REGNIER (74,5) A.S.P.T.T. Mulhouse	210 k
29.	COULOMB (74,9) A.C. Montpellier	210 k

Poids Mi-Lourds (230 k)

1.	FAUCHER (76,1) R.A.C.	265 k
2.	FAYARD (81,9) U.A. Valence	262 k 500
3.	FOURRIER J-C. (80,8) S.A. Enghien	260 k
4.	CALCOEN (79) 0. Grande-Synthe	255 k
5.	MESLIN (80) Avenir de Rennes	255 k
6.	BEIS (82) Avia C. Issy	255 k
7.	DESCHAMPS (82,5) Gauloise de Vaise	250 k
8.	RUIZ (78,9) A.S.G. Louvroil	245 k
9.	COFFIN (81,5) La Montluçonnaise	245 k
10.	GUY (78) H.C. Palavas	240 k
11.	CHAZELLE (79,8) Ricamarie	240 k
12.	BALD (81) A.S.P.T.T. Strasbourg	240 k
13.	LOPEZ (81,8) H.C. Nice	240 k
14.	GEORGET (82) U.S.M.T.	240 k
15.	FOURRIER Y. (76,4) S.A. Enghien	235 k
16.	LEBAILLY (78,6) U.S.C. Marseille	235 k
17.	CACLIN (75,5) A.S.P.T.T. Lille	230 k
18.	FOUREL (76) Gauloise Montbéliard	230 k
19.	BRUNET (76,6) E.E.R. Carpentras	230 k
20.	REMY (82,5) U.A. Tarbaise	230 k
20.	JACOMY (82,5) P.U.C.	230 k

Poids Lourds-Légers (250 k)

1. HENRY (83,4) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne ..... 275 k
2. RENAULT (83,3) S.P.N. Vernon ..... 260 k
3. GARCIA (84,7) Clermont Sports ..... 260 k
4. DUQUENOY (86,3) Amiens S.C. ..... 260 k
5. PAQUET (86,9) La Montluçonnaise ..... 260 k
6. ORTIZ (84,7) A.S.P.O. Midi Bordeaux ..... 257 k 500
7. LACOURT (86) U.S. Toul ..... 255 k
8. BRÉTIGNIER (89) Gauloise de Montbéliard ..... 255 k
9. GARCIA (82,8) L.U.C. ..... 252 k 500

RÉSULTATS TECHNIQUES DU 1er CRITÉRIUM INTERNATIONAL DE MADRID

disputé le Samedi 9 Décembre 1972

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Légers					
1. Joaquin LOPEZ TORIBIO	66 k 500	Espagne	97,500	120, -	217 k 500
2. Rafael MARTIN VIEDMA	67 k	Espagne	85, -	115, -	200 k
Poids Moyens					
1. Francisco DE LA ROSA	74 k	Espagne	115, -	152,500	267 k 500
2. M. BRUNET	74 k 500	France	107,500	140, -	247 k 500
3. J.-M. SANCHEZ CARRASCAL	74 k	Espagne	102,500	132,500	235 k
Poids Mi-Lourds					
1. Martin RODRIGUEZ	82 k	Espagne	120, -	155, -	275 k
2. Gérard DESPECHE	82 k	France	102,500	140, -	242 k 500
3. Angel DEL MORAL	82 k 500	Espagne	92,500	135, -	227 k 500
4. Francisco GARCIA	78 k	Espagne	95, -	127,500	222 k 500

Organisé par la « Fédération Castellane de l'Haltérophilie », ce Critérium International de Madrid n'a pas attiré un grand public et seule la France, avec ses deux représentants : Brunet (Moyen) et Despèche (Mi-Lourd) donnait à cette Compétition le titre d'« International ».

La réunion commença à 17 heures avec un unique plateau de 9 athlètes comportant 3 catégories : Légers, Moyens, Mi-Lourds.

Nos deux athlètes vont se mesurer avec les « Grands d'Espagne ». Si l'on se reporte aux performances réalisées cette saison, les intentions de nos compatriotes sont très valables.., mais l'extraordinaire progression de nos amis est telle qu'ils vont essayer de donner le meilleur d'eux-mêmes afin d'obtenir un classement et surtout une performance des plus honorable.

Poids Légers. - 2 athlètes, 1 duel espagnol : Lopez, avec 217 k 500 (97,5 + 120) triomphe largement de son compatriote Viedma avec 200 k (85 + 115)

Moyens. - Nette supériorité de Francisco de la Rosa (20 ans) qui est la révélation de cette soirée avec un total de 267 k 500 (115 + 152,5), pulvérisant au passage 2 records nationaux : 153 k à l'épaulé-jeté et 267 k 500 au total.

Brunet se classe 2e sans être inquiété par Sanchez (235 k). Il réalise un excellent match échouant seulement à 142 k 500 au jeté.

Mi-Lourds. - Belle victoire pour Martin Rodriguez qui, avec 275 k (120 + 155), devance notre ami Despèche (242 k 500) et améliore au 4e essai le record d'Espagne avec 125 k à l'arraché.

N'étant pas inquiété par Francisco Garcia (222 k 500) et Angel del Moral (227 k 500), Despèche, après un mauvais passage à l'arraché, se reprend et termine sur une bonne note.

Dans l'ensemble, malgré une salle assez froide, de bonnes performances ont été réalisées et plus particulièrement devons-nous mentionner les réels progrès de nos adversaires.

Que dire en conclusion ? A propos de nos deux Représentants, qu'ils ont bien tiré leur épingle du jeu ? Sans doute, si l'on juge leur comportement à la mesure des vainqueurs.

Que les Espagnols progressent et qu'une rencontre France B - Espagne, dans un proche avenir, ne serait pas opportune.

Je ne veux pas terminer ce petit compte rendu sans remercier nos amis pour leur gentillesse et la délicatesse de notre réception et féliciter les athlètes pour leur tenue irréprochable et leur magnifique esprit sportif.

Heureux du devoir bien accompli, nous reprenions, dès la fin de la compétition, une longue route pointillée pour notre bonheur de bonnes auberges espagnoles.

R. GERBER.

FINALE NATIONALE DU PRIX FÉDÉRAL à Montbéliard les 16 et 17 Décembre 1972

C'est dans le fief des Usines Peugeot que devait se tenir cette finale nationale des 1re séries.

Vif succès de participation puisque, sur 45 sélectionnés, 45 étaient présents à Montbéliard. Pas de division Cadets mais une Juniors ; quelques Cadets ayant réussi à s'immiscer en Juniors.

JUNIORS

MOUCHES : Dans un mouchoir.

Tous les sélectionnés étant Cadets, c'est Gras Éric (Champagne) (pas gras du tout d'ailleurs) qui l'emporte avec un bon total de 145 k. Il améliore son total des Éliminatoires de 7 k 500 et accède ainsi à la Classe Nationale Cadet. Heuze (Bretagne) et Noël (Île-de-France) terminent avec le même total de 142 k 500 ; Heuze plus léger au poids de corps prend la 2e place.

COQS : Seul contre trois.

Le Lyonnais était représenté en force dans cette catégorie : 3 athlètes sur 4.

Mais le pronostic des Éliminatoires se confirme : Raguenand (Poitou) l'emporte avec 157 k 500 devant Benimelli : 150 k et Thévenet : 140 k qui ne réussit que 2 essais sur 6. Le jeune Bazin (15 ans et demi) manque de réussite et, après un zéro à l'arraché, il n'en réalise pas moins de 92 k 500 au jeté. Un jeune qui promet.

PLUMES : Le volume musculaire n'est pas tout.

En l'absence de Collados, Margossian s'assure aisément la victoire avec 190 k devant Stanca (Alse) 177 k 500 et Delvallez (Picardie) : 175 k à la musculature impressionnante pour un Poids Plume, mais pas la plus efficace.

LEGERS : A l'arraché.

En effet, après le 1er mouvement, le classement était acquis. Lopez (Languedoc), leader après les Éliminatoires, dans un mauvais jour, restera à 85 k. Roux (Dauphiné-Savoie), avec 90 k, prend de précieux kilos ; il n'en réalise pas moins la meilleure barre au jeté 120 k. Lopez essaie crânement 125 k pour la victoire mais sans succès. Jeune athlète de 16 ans et demi pour 61 k 500 de poids de corps, le Languedocien, avec quelques années et kilos en plus, devrait devenir un Poids Léger remarquable. Roux : 210 k - Lopez : 202 k 500 - Vanhoutte (Flandres) : 202 k 500 - Mantelin (Dauphiné-Savoie) : 195 k.

LEGERS SENIORS : Battu par la bascule.

Seuls, 3 sélectionnés sur les 5 se retrouvent présents à la pesée où, stupéfaction, le leader Bourreau (Île-de-France), ex-Poids Plume, ne peut satisfaire aux exigences de la pesée pour 150 g. Il est éliminé sans combat.

Aubaine que ne manque pas de saisir Beucler (Franche-Comté) pour triompher avec 227 k 500 de Bocquenet (Bourgogne) 212 k 500.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE NATIONALE DU PRIX FÉDÉRAL

disputée le 17 Décembre 1972

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
SENIORS					
Poids Mouches					
1. BILLET	50 k 900	U.S. Dijonnais	70, -	92,500	162 k 500
Poids Coqs					
1. GOMARD	55 k 300	La Châtillonnaise	90, -	107,500	197 k 500
2. ASSENSI	55 k 600	H.C. Nice	82,500	112,500	195 k
3. CURETTI	54 k 950	A.S. Monaco	82,500	100, -	182 k 500
Poids Plumes					
1. COLLINOT	59 k 700	H.C. Avallonnais	92,500	115, -	207 k 500
2. CRAVEA	58 k 700	H.C. Nice	87,500	115, -	202 k 500
3. ORRU	59 k 950	L'Ornanaise	85, -	110, -	195 k
4. JOYE	59 k 850	Saint-Michel S. Marquette	82,500	102,500	185 k
Poids Légers					
1. BEUCLER	65 k 900	A.S. Montbéliard	100, -	127,500	227 k 500
2. BOCQUENET	66 k 800	S.C. Dijonnais	90, -	122,500	212 k 500
Poids Moyens					
1. RADINOVIC	74 k 550	A.S. Jovicienne	112,500	140, -	252 k 500
2. RIGAUD	74 k 950	U.S. Grigny	107,500	140, -	247 k 500
3. SCHNEIDER	74 k 200	A.S. Montbéliard	107,500	135, -	242 k 500
N. cl. BATICLE	74 k 300	Celtique Montdidier	0, -	—	—
Poids Mi-Lourds					
1. FAUCHER	77 k	Rueil A. Club	115, -	145, -	260 k
2. CALCOEN	78 k 650	Olympique Grande-Synthe	115, -	145, -	260 k
3. BEIS	81 k 100	A.C. Issy-les-Moulineaux	112,500	145, -	257 k 500
4. COFFIN	80 k 650	La Montluçonnaise	105, -	140, -	245 k
Poids Lourds-Légers					
1. HENRY	83 k 900	C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	122,500	152,500	275 k
2. DUQUENOY	87 k 700	Amiens S. Club	122,500	152,500	275 k
3. ORTIZ	84 k	A.S.P.O. Midi Bordeaux	110, -	142,500	252 k 500
JUNIORS					
Poids Mouches					
1. GRAS	52 k	C.C.PH. Châlons-sur-Marne	60, -	85, -	145 k
2. HEUZE	50 k 500	C.H. Saint-Malo	62,500	80, -	142 k 500
3. NOEL	51 k 500	A.S.C.E.M. Le Bourget	60, -	82,500	142 k 500
N. cl. SENGULEN	50 k	A.S.P.T.T. Lille	0, -	—	—
Poids Coqs					
1. RAGUENAUD	55 k	S. Club Niortais	65, -	92,500	157 k 500
2. BENIMELI	53 k 900	H.C. Arbreslois	62,500	87,500	150 k
3. THÉVENET	55 k 300	C.H. Ansois	60, -	80, -	140 k
N. cl. BAZIN	54 k 600	H.C. Arbreslois	0, -	—	—
Poids Plumes					
1. MARGOSSIAN	58 k 900	S.A. Enghien	85, -	105, -	190 k
2. STANCA	59 k 500	A.S.P.T.T. Mulhouse	77,500	100, -	177 k 500
3. DELVALLEZ José	59 k	V. de Saint-Quentin	75, -	100, -	175 k
4. ROUMIEUX	57 k 100	H. Club Novais	70, -	95, -	165 k
Poids Légers					
1. ROUX	67 k 400	J. F. Bourgoin-Jallieu	90, -	120, -	210 k
2. LOPEZ	61 k 500	A.C. Montpelliérain	85, -	117,500	197 k 500
3. VANHOUTTE	65 k 800	A.S.E. Lille	85, -	117,500	197 k 500
4. MANTELIN	67 k 200	C.H. Annonéen	85, -	110, -	195 k
N. cl. BETEILLE	67 k 400	H.C. Figeac	0, -	—	—
Poids Moyens					
1. DRUBIGNY	73 k 800	R.H. Musculation	117,500	132,500	250 k
2. LE DREAU	69 k 800	C.H. Saint-Malo	97,500	122,500	220 k
3. COZERET Michel	71 k 900	S. Club Neuilly	95, -	125, -	220 k
4. FONTAINE	73 k	V. Saint-Quentin	95, -	115, -	210 k
Poids Mi-Lourds					
1. MARMOUSEZ	81 k 300	Saint-Michel S. Marquette	100, -	140, -	240 k
Poids Lourds-Légers					
1. LE GALL	82 k 800	C.H. Saint-Malo	105, -	140, -	245 k

MOYENS SENIORS : La prudence paie.

Radinovic (Lorraine) qui connaît plus de réussite à l'arraché vient souffler la 1re place avec 252 k 500 à Rigaud (Île-de-France) : 247 k 500. Ce total, obtenu avec les 1ers essais ne reflète pas le niveau de cet athlète qui ne connut pas ce jour-là une grande réussite.

Schneider (Franche-Comté) améliore ses records personnels avec 242 k 500. Baticle (Picardie), trop émotif, ne réussit qu'un seul mouvement : 105 k à l'arraché.

MI-LOURDS SENIORS : Au poids de corps.

C'est le poids de corps qui vient départager Faucher (Île-de-France) de Calcœn (Flandres) qui réalise le même total 260 k ; le Parisien, plus léger, l'emporte. Le 3e, Beis (Île-de-France) suit de très près avec 257 k 500. Quelque peu distancé, Coffin (Auvergne) n'en montre pas moins de bonnes qualités techniques et physiques et son jeune âge (21 ans) lui permet bien des espoirs.

LOURDS-LEGERS SENIORS : Comme deux frères.

Match peu banal entre Henry (Champagne) : 83 k 900 et Duquenoy (Picardie) 87 k 700.

Avec la même barre de départ, 115 k à l'arraché, le tirage au sort désigne l'ordre de passage suivant : Henry puis Duquenoy.

Les deux athlètes réalisent les mêmes barres : 115 k - 120 k et 122 k 500.

A l'épaulé-jeté, l'ordre de passage est inversé.

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE

Plusieurs questions sont posées périodiquement au Secrétariat Fédéral au sujet de la nouvelle réglementation internationale.

Entre autres :

- **les corps gras sur les cuisses sont-ils toujours autorisés ?**
- **le zéro dans un mouvement est- il éliminatoire ou non ?**

Les échos qui nous parviennent sont contradictoires et peuvent être interprétés de différentes façons.

Par exemple, l'autorisation pour un athlète de continuer une compétition malgré un zéro ne paraît concerner que les Championnats mondiaux, où des médailles sont attribuées par mouvement.

En fait, nous n'avons reçu pour l'instant aucune communication officielle.

Dans le bulletin international, le Président de la F.I.H. nous annonce la parution prochaine d'un opuscule contenant la nouvelle réglementation française.

Mais dans l'attente de cette notification officielle, nous restons sur le *statu quo*.

R. TOURNIER.

Henry, qui a le bénéfice du poids de corps, suit la progression de Duquenoy. Et c'est à nouveau les mêmes barres : 140 k - 147 k 500 et 152 k 500.

12 barres identiques et le même total : 275 k. Henry étant vainqueur au poids de corps.

Ortiz (Guyenne) reste égal à lui-même et réalise 252 k 500.

Cette finale nationale 1re série s'est située à un bon niveau de performances.

De nombreux jeunes n'ayant plus le souci du développé affirment dès maintenant leurs possibilités. Le développé était un mouvement où la maturité, l'expérience du plateau ne se concrétisait qu'après quelques années.

La tactique et la stratégie du match ont également évolué. Avec 6 essais, la moindre erreur, la moindre barre loupée et le match est joué.

MOYENS JUNIORS : Aux âmes bien nées.

En commençant lorsque tout le monde a terminé, il est plus facile de voir clair dans le jeu de ses adversaires. Drubigny (Champagne) n'a d'ailleurs pas besoin de cela pour assurer sa victoire : 105 k - 112 k 500 - 117 k 500 !, dans un style rapide, sûr, efficace. A 3 k du record de France de Mémé (Terme). A 18 ans et 3 mois, Drubigny marque une nette progression uni se concrétise au jeté avec 132 k 500 et 250 k au total, nouveau record de France, à 5 k de la Classe Internationale. Ledreau (Bretagne) vient bousculer un peu tout le monde pour prendre la 2e place au poids de corps à Cozeret (Île-de-France) : 220 k. Fontaine (Picardie), avec 2 essais sur 6 et 210 k au total, termine 4e.

MI-LOURD et LOURD-LEGER : Quand on est seul.

Marmousez (Flandres) sans concurrence nous fait part de ses qualités physiques qui sont grandes. Après un 100 k à l'arraché et deux épaulés debout à 120 k et 130 k (jetés sans problèmes), 140 k suivront, épaulés en flexion cette fois. A regretter qu'il n'y ait que 3 essais...

En l'absence de son principal adversaire et ami Froment (zéro à l'arraché à la Finale de Zone), Legall (Bretagne), sans forcer son talent, réalise 245 k.

SENIORS

MOUCHE : Égal à lui-même.

Seul sélectionné dans la catégorie. Billet (Bourgogne) réalise 162 k 500 à 2 k 500 de son total des Éliminatoires.

COQS : Au finish !...

Match au finish entre Assensi (Côte d'Azur) et Gomard (Bourgogne). L'un, Gomard, plus fort à l'arraché (90 k), l'autre, Assensi, plus fort à l'épaulé-jeté (112 k 500). Un résultat final de très bonne qualité : 197 k 500, record de France pour Gomard, 195 k pour Assensi, 182 k 500 pour Curetti (Côte d'Azur) qui manqua de réussite à l'épaulé-jeté.

PLUMES : Un repêché de classe.

Collinot (Bourgogne), 4e et repêché de la sélection avec 185 k, crée une belle surprise en venant triompher de tout le monde avec 207 k 500. Belle progression pour cet athlète, Champion de France, Poids Coq Junior en... 1972 !

Cravea (Côte d'Azur) lui offre une belle résistance et c'est au tout dernier essai à 120 k au jeté qu'il laisse la victoire.

Orru (Franche-Comté) et Joye (Flandres) suivent avec 195 k et 185 k.

Bien des athlètes à cette finale sont restés sur d'anciennes conceptions où 3 mouvements et 9 essais laissaient plus de latitude pour réaliser un total.

Sur 2 mouvements, plus que jamais, il faut bien calculer les risques, être prudent.

A nouveau règlement, nouvelle technique.

Si l'on fait une répartition des médailles d'or, d'argent et de bronze par Zone, c'est la Zone Nord-Est qui vient en tête avec 14 médailles, suivie du Centre-Ouest : 10 médailles, Zone Sud : 6 médailles et Nord-Ouest : 5 médailles.

Par Comité, c'est l'Île-de-France, avec 6 médailles (2 d'or, 1 d'argent, 3 de bronze). À signaler : 3 médailles d'or pour la Bourgogne et 3 également pour la Champagne.

Le bilan ne serait pas complet s'il n'était mentionné la parfaite organisation de l'H.C.A.S. Montbéliard où l'hospitalité et l'amitié prennent toute leur valeur.

L'Agent de Coordination
de la Zone Nord-Est,
D. COMBET.

CLASSEMENT DU TOURNOI PAR ÉQUIPES RÉGIONALES JUNIORS

D'APRÈS LES RÉSULTATS DES ÉLIMINATOIRES

disputées dans les Zones le 2 Décembre 1972

1.	Flandres	244 k 700	11.	Pyrénées	134 k 300
2.	Languedoc	222 k 500	12.	Orléanais	133 k 700
3.	Bretagne	214 k 100	13.	Lorraine	129 k 100
4.	Île-de-France	209 k	14.	Côte d'Azur	103 k
5.	Dauphiné-Savoie	198 k 800	15.	Bourgogne	101 k 200
6.	Picardie	189 k 600	16.	Auvergne	93 k 400
7.	Lyonnais	178 k 500	17.	Poitou	90 k 300
8.	Alsace	172 k 100	18.	Guyenne	74 k 500
9.	Champagne	162 k	19.	Provence	46 k 800
10.	Franche-Comté	140 k 700	20.	Anjou	2 k 600

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION

tenue à Paris le 7 Octobre 1972

Présents : MM. Tournier, Président de la F.F.H.C., R. Baillet, B. Beauverger, J.-P. Burucoa, M. Carne, A. Coret, R. Coret, J. Dejonghe, J.-L. Demonsel, A. Deschaintres, A. Fanguiaire, J.-P. Fouletier, P. Fulla, R. Morand, R. Moreau, P. Parot, L. Perrier, P. Samblant.

Excusés : MM. R. Ammar, J. Asso, J. Bertholet, C. Destrac, B. Moulin, R. Herbaux.

Assistaient à la réunion : M. J. Durry, Délégué du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports auprès de notre Fédération, M. le Dr A. Durey, Médecin Fédéral, MM. R. Bernier, Président du Comité d'Anjou, C. Bovi, Président du Comité de Lorraine, R. Thoumine, Président du Comité de Basse-Normandie, J. Serrano, Président du Comité de l'Orléanais, R. Gourhand, Président du Comité du Lyonnais, J.-L. Garet, Secrétaire du Comité de Picardie, G. Cazeaux, R. Gerber, R. Maier, M. Paterni, Entraîneurs nationaux.

Le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction tenue à Reims le 24 juin 1972 est adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après

- ✓ N° 3.959 - La Statuaire Cl. Saintais - Saintes (Poitou).
- ✓ N° 3.960 - Physic 2000 - Juan-les-Pins (Côte d'Azur).
- ✓ N° 3.961 - S. S. A. R. - Freyming-Merlebach (Lorraine).
- ✓ N° 3.962 - Association d'Action Sociale Éducat. et Cult, d'Amiens (Picardie).
- ✓ N° 3.963 - Haltéro-Club Albigeois (Pyrénées).

Le Comité de Direction homologue également le changement de titre du Massy Abiétique Sports qui devient l'Entente Sportive de Massy.

DEMANDES DE PRÊT DE BARRES. - Le Comité de Direction donne avis favorable à l'attribution des prêts de barres ci-après :

- Reims Haltérophilie et Musculation (Champagne).
- S.S.A.R. Renaissance de Freyming-Merlebach (Lorraine).
- S.C. Saint-Amandois (Orléanais).
- Centre Socioculturel Amiens (Picardie).
- La Statuaire Club Saintais (Poitou).
- Haltéro-Club Albigeois (Pyrénées).
- Association Sportive du C.E.T.I. Sélestat (Alsace).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue des records de France Haltérophiles et Culturistes (tableau annexé au présent procès-verbal).

HOMOLOGATION DE NOMINATION D'ARBITRES. - Le Comité de Direction homologue les nominations suivantes :

- Arbitres Régionaux : MM. Claude Guillaine (Franche-Comté), Gilbert Savonnière, Patrick Trolong, Charles Wurtz (Lorraine).

Le Président fait alors un bref compte rendu du Congrès de la F.H.I. qui s'est tenu à Munich ainsi que des Jeux Olympiques auxquels il s'était rendu à titre privé.

M. Paterni analyse ensuite le comportement de chacun de nos représentants.

Les Membres présents demandent surtout des précisions quant à la blessure de Barroy dont ils regrettent l'absence de prestation. Rien de définitif ne peut être prononcé à ce sujet, des examens complémentaires s'avérant nécessaires.

Par contre, le Comité de Direction estime que nos athlètes ont rempli leur contrat notamment Aimé Terme dont le comportement, tant sur le plateau qu'au dehors, est digne d'éloges.

Le projet, élaboré par la Commission Technique Nationale au cours de sa réunion du 6 Juillet 1972, tendant à constituer un groupe d'une quinzaine d'athlètes en vue des prochains Jeux de Montréal est ensuite soumis.

M. Paterni explique qu'il s'agirait de parvenir, avec ces athlètes, à une sorte de contrat moral aux termes duquel la Fédération s'engagerait à faire le maximum tant sur le plan sportif que social en échange de quoi les athlètes accepteraient de se soumettre à une certaine discipline.

M. Durry informe de l'existence d'une Commission sociale qui fonctionne au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et oui pourrait éventuellement aider notre Fédération à résoudre certains problèmes.

L'aspect médical est également évoqué et le Dr Durey soumet un programme mais précise qu'il ne pourra être mené à bien qu'avec l'aide du Comité Directeur.

Les Membres du Comité de Direction approuvent pleinement ce projet et en adoptent le principe. Il conviendra donc d'en envisager les modalités d'une façon plus précise suivant les moyens qui nous seront accordés, afin qu'il puisse entrer en application dès que possible.

Le Président rappelle qu'en raison de la suppression du développé, la formule de la Coupe de France des Clubs doit être aménagée.

Deux formules sont donc soumises aux voix :

- Équipe de 4 hommes : 2 à l'arraché, 2 à l'épaulé-jeté ; 3 essais : 18 voix pour et 2 contre.
- Équipe de 3 hommes : 1 à l'arraché, 2 à l'épaulé-jeté ; 4 essais : 2 voix pour et 18 contre.

C'est donc la première formule qui est retenue.

Le problème de l'agent de coordination de la Zone Nord-est est ensuite évoqué.

Le Président informe ses Collègues que M. Michon est convoqué pour 16 h, afin de répondre aux questions pouvant lui être posées et exposer son propre point de vue.

Cet exposé préalable, qui sera repris l'après-midi devant l'intéressé, n'a pour but que de permettre aux personnes présentes de se remémorer cette affaire afin de pouvoir participer utilement au débat prévu.

La séance, interrompue à 12 h 20, reprend à 14 h 30. M. Durry, pris par des engagements antérieurs, s'est excusé.

CANDIDATURES AUX ORGANISATIONS FÉDÉRALES. - Les candidatures aux organisations des finales fédérales sont examinées et les implantations suivantes sont arrêtées :

10-12-72 - *Tournoi Fédéral par invitations :*

- à Troyes : catégories Poids Mouches et Moyens,
- à Lille : catégories Poids Coqs, Lourds et Super-Lourds,
- à Amiens : catégories Poids Plumes et Légers,
- à Lunel : catégories Poids Mi-Lourds,
- à Sorgues : catégories Poids Lourds-Légers.

17-12-72 - *Finale du Prix Fédéral Juniors et Seniors*
à Montbéliard.

4- 2-73 - *Finale du Tournoi par Équipes régionales Juniors*
à Lingolsheim.

11- 2-73 - *Rencontre Internationale (Équipe de France A)*
en Autriche.

25- 2-73 - *Finale du Critérium National Haltéroph. Seniors, Juniors et Cadets*
à Hyères.

15- 4-73 - *Finale du Championnat de France Juniors et Cadets*
à Épernay.

29- 4-73 - *Finale du Championnat de France Seniors*
à Jœuf.

6- 5-73 - *Rencontre Internationale (Équipe de France Juniors)*
en Angleterre.

13- 5-73 - *Finale de la Coupe de France des Clubs par équipes de* 3 *hommes*
à Etampes, à Neuilly, à Massy.

20- 5-73 - *Rencontre Internationale (Équipe de France B)*
en Angleterre.

M. Coret fait savoir à ses Collègues que M. Cazeaux ne souhaite pas reprendre les fonctions d'agent de coordination de la Zone Nord-est et propose la candidature, à ce poste, de M. Combet, étant entendu qu'il s'engagerait à continuer à assumer ses fonctions de C.T.R. du Lyonnais jusqu'à ce qu'il ait pu être pourvu à son remplacement.

M. Gourhand contactera un éventuel candidat à ce poste.

AFFAIRE MICHON. - Le Comité Directeur procède ensuite à l'audition de M. Michon.

Les causes ayant motivé le conflit sont rappelées, ainsi que diverses informations s'y rapportant. Il est également fait état de la solution provisoire qui avait été adoptée dans l'espoir d'un apaisement.

Chacun est invité à s'exprimer.

Après cette discussion qui n'apporte malheureusement aucun élément nouveau, les interlocuteurs restant sur leurs positions, M. Michon se retire et le Comité Directeur est appelé à statuer sur cette affaire.

Considérant que M. Michon n'a pas apporté d'éléments convaincants justifiant son action et les divergences sur les conceptions du travail à accomplir restant entières, le Comité Directeur constate que toute collaboration est devenue impossible.

Par conséquent, il est souhaitable dans l'intérêt général de rendre sa liberté à M. Michon, en le remettant à la disposition du Secrétariat d'État, son employeur.

Cette résolution a fait l'objet d'un vote secret qui a donné le résultat suivant : Votants 21; Pour : 17 ; Contre : 3 ; Bulletin blanc : 1.

A la suite de cette décision, le remplacement de l'agent de coordination de la Zone Nord-est est envisagé.

Du fait que M. Cazeaux, C.T.R. de Champagne qui assurait l'intérim, ne désire pas continuer dans cette voie, le nom de M. Combet, C.T.R. du Lyonnais, est avancé.

M. Gourhand. Président du Comité du Lyonnais, donne son accord sous réserve de conserver le poste de C.T.R. pour lequel il a un candidat.

L'unanimité s'étant faite sur cette proposition, à savoir la nomination du candidat du Lyonnais au poste de C.T.R. et celle de M. Combet à celui d'agent de coordination, une demande dans ce sens sera adressée au Secrétariat d'État.

II^e CRITÉRIUM INTERNATIONAL DE ZARAUZ. - M. Raoul Coret, qui avait été désigné pour accompagner la délégation française à cette manifestation, fait le compte rendu de ce déplacement. Il souligne la grande cordialité des dirigeants basques espagnols et se félicite du bon comportement de nos athlètes.

M. Samblant apprécie que M. Coret ait adressé à la Fédération, dès son retour de Zarauz, un compte rendu et déplore que M. Moulin, pour sa part, ne l'ait pas encore fait pour les Jeux Olympiques.

M. Tournier lit ensuite le rapport qu'il a fait parvenir au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, sur sa demande, relatif aux Jeux tandis que M. Paterni résume celui qu'il a été également invité à fournir en sa qualité de responsable de l'élite.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE. - Le mois de Décembre étant très chargé en compétitions fédérales, la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire, appelée à élire un Comité Directeur pour 4 ans, est fixée au 6 Janvier 1973.

STAGES FRANCO-ALLEMANDS. - M. Gerber, responsable des stages, fait un bref rapport des stages franco-allemands qui se sont tenus pendant les vacances et se déclare satisfait : tous les stages étaient complets, nos amis allemands apparemment enchantés de leur séjour, et tous les stagiaires se sont bien comportés.

RÉCOMPENSES POUR LES RECORDS D'EUROPE. - M. Tournier rappelle que le précédent Comité de Direction avait décidé que tout recordman d'Europe ou du Monde devrait se voir attribuer une récompense sous forme de médaille ou autre souvenir.

Les Membres présents, unanimement, approuvent cette décision.

Aimé Terme et le jeune J-C. Chavigny, tous deux recordmen d'Europe, recevront donc une récompense dont il restera à décider sous quelle forme elle se concrétisera.

LETTRE DE M. TERME. - M. Tournier donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée par Aimé Terme et par laquelle il suggère qu'un représentant des athlètes soit admis à assister aux réunions du Comité de Direction et à celles de la Commission Technique Nationale.

M. Tournier note qu'il y a déjà, actuellement, au sein du Comité de Direction deux athlètes encore en activité et deux anciens athlètes mais il pense que l'idée est intéressante. Toutefois, l'heure tardive ne permet pas d'accorder toute l'attention que mérite cette suggestion et le Président propose qu'elle fasse l'objet d'un examen ultérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 40.

Le Secrétaire Général, A. CORET. — *Le Président*, R. TOURNIER.

Catégorie	Nouveau Record	Ancien Record	Date et Club	Arbitres - Jurés
Records Haltérophiles Cadets				
Arraché				
Moyen	Drubigny : 110 k	107 k 500 par lui-même	16- 9-72 Schweitzer, Reims	MM. Astolfi, Chorques, Robert
Total olympique				
Mouche	Delvallez : 230 k	225 k par Stresser	25- 3-72 Amiens, S.C.	MM. Zeller, François, Duverger
Records Haltérophiles Juniors				
Arraché				
Plume	Senet : 101 k 500	97 k 500 par lui-même	16- 9-72 Amiens, S.C.	MM. Dupont, Leroy, Maier
Records Haltérophiles Seniors				
Arraché				
Plume	Senet : 101 k 500	101 k par Buatois	16- 9-72 Amiens, S.C.	MM. Dupont, Leroy, Maier
Records Culturistes Cadets				
Flexion sur jambes				
Mi-Lourd.....	Boyer : 203 k	200 k par lui-même	10- 7-72 C.H.C., Rochefort	M. Raveraud
Total des 2 mouvements				
Mi-Lourd.....	Boyer : 317 k 500	315 k par lui-même	10- 7-72 C.H.C., Rochefort	M. Raveraud

COMMISSION MÉDICALE DE LA FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE

Présents : Dr Durry, Dr Fouletier, Dr Cohen, Dr Toye et Dr Laurans, Dr Sol.

Absents non excusés : Dr Herbaux, Dr Hennuyer.

I. - *La commission médicale* a tout d'abord décidé de se réunir trois fois par an

- en octobre,
- lors du Mémorial Jean Dame,
- au cours des compétitions du Championnat de France.

Ces réunions permettront aux médecins :

1° d'étudier les dossiers médicaux des haltérophiles dont la liste leur sera communiquée par la commission technique et qui représenteront l'élite et les espoirs de tout premier plan.

Il a été rappelé à la commission technique que le budget médical est peu important et que cette somme ne peut être consacrée qu'à un relatif petit nombre d'individus, que ce budget est destiné au paiement des vacations des médecins, kinésithérapeutes, diététicien, psychologue, aux achats de médicaments, produits diététiques, énergétiques, et aux remboursements des frais médicaux lors des stages.

Les frais de déplacements étant pris en charge par la Fédération ;

2° d'envisager pour chaque cas les investigations médicales nécessaires en fonction des carnets médicaux, des carnets d'entraînement de l'athlète et de ses performances ;

3° d'étudier les travaux scientifiques publiés en haltérophilie et tous les travaux, publications des spécialités médicales touchant de très près le sport haltérophile ;

4° de prendre connaissance des rapports des médecins ayant suivi les athlètes lors des stages, des compétitions nationales et internationales ;

5° des travaux de recherche de chacun des membres de la commission médicale.

II. - *Nomination médicale* : Le Docteur Sol, responsable de la surveillance médicale du Centre Olympique de Font-Romeu est présenté à ses confrères, ayant fait part de ses aptitudes spécifiques pour la compréhension du sport haltérophile, et de ses ambitions dans la recherche médicosportive dans cette spécialité.

Il a été décidé d'un commun accord, de l'accepter au sein de la commission médicale.

Cette nomination devra être officialisée par le Comité Directeur et le bureau médical du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports.

Le Docteur Durey a proposé la nomination d'un deuxième kinésithérapeute national qui lui a fait parvenir une demande officielle : il s'agit de M. Levasseur. Le Docteur Durey a exposé les raisons oui lui semblent indispensables à la nécessité d'un deuxième kinésithérapeute national, et a donné connaissance des qualités de travail, de moralité du candidat.

Cette nomination a été acceptée à l'unanimité.

Le Docteur Fouletier a proposé que soient créés des postes de kinésithérapeutes fédéraux régionaux pour aider les médecins lors des stages ou des compétitions. Le Docteur Fouletier propose le nom de M. Poncelet.

Le Docteur Durey donne son avis favorable à la création de tels postes et attend la demande officielle de ce candidat.

Le Docteur Cohen doit proposer aussi un candidat pour la région du sud.

Le Docteur Sol demande au Docteur Durey de prévenir le Docteur Périé suffisamment à l'avance de l'éventualité de déplacements en France ou à l'étranger pour qu'il puisse bénéficier d'ordres de mission.

La nomination d'un psychologue n'a pas été jugée utile car le Docteur Cohen, neuropsychiatre a accepté de prendre en charge la direction de tout ce qui concerne le domaine de la psychiatrie et de la psychologie. Il s'intéressera particulièrement à rechercher les moyens indispensables pour créer une dynamique de groupe au sein de l'équipe de France, et se chargera de mettre au point des techniques de relaxation pour certains athlètes pour lesquels ces méthodes sont indispensables.

Le Docteur Durey propose la nomination d'un diététicien au sein de la commission sportive.

Le Docteur Fouletier et les autres membres de la commission ne jugent pas utile cette nomination et pensent que les médecins doivent acquérir de plus grandes connaissances dans cette spécialité pour conseiller eux-mêmes les athlètes.

III. - *La surveillance médico-sportive : les tests spécifiques à l'haltérophilie :* La commission médicale étudie les différents examens nécessaires à la surveillance médico-sportive des haltérophiles.

Ces examens devront être effectués lors des stages nationaux et régulièrement dans leur région par les médecins fédéraux. Le rythme doit être déterminé d'un commun accord avec la commission technique en fonction du carnet d'entraînement, des compétitions (Championnats d'Europe, du Monde, Jeux Olympiques).

Tests classiques

- Poids.
- Taille.
- Périmètre thoracique.
- Périmètre musculaire.
- Exploration fonctionnelle respiratoire (capacité vitale, V.E.M.S., ventilation pulmonaire minute, consommation maximale d'oxygène).

Tests cardiaques

- T.A.
- Ruffier Dickson.
- Test de Flack sous E.C.G.
- Électrocardiogramme.

Tests neuromusculaires

- Courbe neuromusculaire.
- Contrôle biologique
- Sucre.
- Albumine.
- Corps cétonique.
- P.H.
- Azotémie.
- Glycémie.
- Uricémie.
- Cholestérol.
- Test hépatique.
- Transaminase.
- Phosphatases.

La commission médicale pense que tous ces tests devraient être faits environ tous les 3 mois.

TESTS SPÉCIFIQUES À L'HALTÉROPHILIE :

1° *Tests cardiaques d'effort :*

avec charge et squat, avec comme paramètre : l'échauffement, le nombre de soulevés, la charge (pourcentage en fonction de la charge maximale), avec prise de T.A., de pouls, et enregistrement télémétrique. Ce test est actuellement en étude au C.I.S. de Fontainebleau par le Docteur Molinier.

2° *Tests biologiques :*

Dosages hormonaux :

— Cortisol
— 17 ceto — avec ou sans stimulation
— 17 OH — par le synacthène.

Ces dosages Sont effectués actuellement par le Docteur Molinier à Fontainebleau.

3° *Test d'effort musculaire :*

Le Docteur Durey a pris contact avec le Professeur Monod qui est le collaborateur du Professeur Scherrer, responsable de la chaire de physiologie et médecine du travail à l'hôpital La Pitié - Salpêtrière.

Le Professeur Monod est extrêmement intéressé par l'haltérophilie.

Le Docteur Durey et le Professeur Monod en collaboration, avec le Docteur Molinier, vont essayer de mettre au point des tests de travail musculaire, en étudiant les mensurations de groupe musculaire, de capacité de travail, de force maximale, de puissance critique.

Il est prévu que le Professeur Monod charge un de ses élèves d'étudier une thèse sur ce sujet.

Le Professeur Monod étudiera également les positions de travail, le geste haltérophile, les méthodes de récupération, et enfin les méthodes de gain de force ainsi que des tests par électromyographie de contact.

EXAMEN DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR :

Des contrôles médicaux doivent étudier par bilan la fonction du rachis, l'état des tendons en particulier rotuliens, et des épaules.

IV. - *Centre d'entraînement, stages nationaux* : La commission médicale insiste pour que les stages s'effectuent toujours dans les mêmes lieux, près de centres à potentiel médical et en particulier dans des centres où les recherches scientifiques sont en cours.

Trois centres sont proposés :

- 1 Fontainebleau ;
- 2 Font-Romeu ;
- 3 Aix-en-Provence.

Cette commission approuve la proposition du Docteur Durey de favoriser la création de stages courts, de week-end pour le contrôle médico-sportif, socioprofessionnel de l'élite.

STAGES À L'ÉTRANGER :

La Fédération a pris des contacts avec la Pologne et l'U.R.S.S. pour organiser des stages dans ces pays.

Le Docteur Durey insiste pour qu'un médecin accompagne les athlètes désignés afin de prendre des contacts avec les médecins de ces pays.

Un budget spécial sera demandé au service médical pour assurer ces déplacements.

Le Docteur Sol, s'il reçoit l'accord du Docteur Périé est désigné pour assurer l'encadrement médical de ces stages.

V. - *Relations entre les médecins fédéraux et le fichier médical central :* Il a été décidé de créer un carnet médical comportant la liste des examens médicaux. Ce carnet sera confié à l'athlète pour qu'il puisse le présenter aux médecins fédéraux lors des stages.

La commission médicale a demandé à la commission technique d'étudier la possibilité de joindre à ce carnet médical, des indications sur l'entraînement de l'haltérophile (tonnage, série, répétition par semaine, performance).

Toutes les informations médicales seront de toute façon transmises au Docteur Durey pour qu'il puisse tenir à jour un fichier médical central.

Ce fichier permettra de posséder toutes les informations gardées sous le secret médical, en particulier, tout ce qui concerne les éléments de psychologie.

FICHIER DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE :

Tous les médecins de la commission sont conscients qu'ils sont insuffisamment informés sur les travaux scientifiques qui sont en cours pour la progression du sport haltérophile, et sur la physiologie adaptée à ce sport. Le Docteur Durey se chargera de réunir le maximum de documents et de les répartir. Il désire également recevoir des médecins tous les documents qui sont en leur possession, et être mis au courant des travaux scientifiques réalisés dans leur région.

INFORMATION DU MONDE HALTÉROPHILE :

La commission enfin envisage de créer une rubrique médicale dans « L'Haltérophilie moderne » ayant pour but d'informer les pratiquants, les dirigeants de ce sport sur les progrès de la médecine sportive les abus et les inconvénients de la prise de certaines substances, sur les méthodes de gain de force, sur la diététique, etc.

Dr Alain DUREY,
Président
de la Commission Médicale.

Meilleures performances françaises 1972

Poids Mouches

CURETTI	270, -	A.S. Monaco	Éliminatoires Championnat de France
ASSENSI	265, -	H.C. Nice	Éliminatoires Championnat de France
MOREAU	250, -	E.D.F. Saint-Affrique	Éliminatoires Championnat de France
STRESSER (Jun.)	250, -	S.H. Haguenau	Championnat d'Alsace
DELVALLEZ J. (*Cad.*)	230, -	Vaillante Saint-Quentin	Championnat de Picardie
DEPUTTE (*Jun.*)	217,500	Stade Béthunois	Éliminatoires Championnat de France
DOMENECK (*Jun.*)	215, -	M.J.C. Monnaie	Éliminatoires Championnat de France
BILLET	207,500	U.S.O. Dijon	Éliminatoires Prix Intergroupe
CHAULOUX	195, -	C.A.N.	Éliminatoires Prix Intergroupe
ROSSIGNOL	192,500	A.R.	Éliminatoires Prix Intergroupe

Poids Coqs

FOUGERET	315, -	Royan O.C.	France-Pologne-Reims
DECONNINCK	290, -	L.U.C.	Éliminatoires Championnat de France
MY	282,500	S.M.M.	Éliminatoires Championnat de France
GRAVEA	282,500	H.C. Nice	Éliminatoires Championnat de France
COLLINOT (*Jun.*)	270, -	H.C. Avallon	Éliminatoires Championnat de France
GOMARD	262,500	Gauloise Montbéliard	Éliminatoires Prix Intergroupe
STRESSER	262,500	C.H.C. Haguenau	Finale Championnat Alsace
BIDARD (*Cad.*)	252,500	C.H. Saint-Malo	Championnat de France
JACOB	252,500	C.O. Caudéran	Éliminatoires Prix Intergroupe
WITTMANN	252,500	V.G.A. Saint-Maur	Championnat Île-de-France par équipes

Poids Plumes

BUATOIS	330, -	A.S.P.T.T. Nancy	Éliminatoires Championnat de France
CHAVIGNY J.-Cl. (*Jun.*)	325, -	E.C.O.	France-Angleterre B
BOUREAU	325, -	S.C.N.	Éliminatoires Championnat de France
FRANZIL	320, -	R.A.C.	Éliminatoires Championnat de France
EYRAUD	317,500	A.S.C. Vénissieux	Championnat de France
LIMANNI	307,500	A.S. Jœuf	Éliminatoires Championnat de France
PIQUEMAL	307,500	P.U.C.	Éliminatoires Critérium Nation.
MEURAT	305, -	A.S.L.I.E.	Éliminatoires Championnat de France
BURTE	305, -	A.S.P.T.T. Nancy	Éliminatoires Critérium Nation.
SENET (*Jun.*)	302,500	Amiens Sporting Club	Éliminatoires Championnat de France

Poids Légers

CHAVIGNY R.	382,500	E.C.O.	France-Angleterre B
LEGUY	390, -	A.S. Sap.-Pompiers Nantes	75^{me} Anniversaire C.A.
ROUCHEL	360, -	C.H. Lunéville	Éliminatoires Championnat de France
CATANOSO	350, -	A.S. Roissy	Championnat Départemental Val d'Oise
PASSEMARD	342,500	S.C. Dijon	Éliminatoires Championnat de France
RADINOVIC	335, -	A.S. Jœuf	Éliminatoires Championnat de France
CAESEMACKER	327,500	C.O.S. Faches-Thumesnil	Éliminatoires Championnat de France
COURTOIS	325, -	S.A. Enghien	É Éliminatoires Critérium National
MASSIANI	325, -	U.S.C. Marseille	Éliminatoires Championnat de France
BEUCLER	325, -	Gauloise Montbéliard	Éliminatoires Critérium National

Poids Moyens

TERME	425, -	A.C. Montpellier	Jeux Olympiques
MAIER	417,500	Amiens S.C.	France-Angleterre « B »
BLANQUIE	390, -	A.S.P.T.T. Strasbourg	Éliminatoires Championnat de France
DELVALLEZ Daniel	390, -	A.S.P.T.T. Lille	M.J.D.
LARDIN	382,500	A.S.C. Vénissieux	Éliminatoires Championnat de France
FAUCHER	377,500	Rueil A.C.	Championnat des Hauts-de-Seine
FOURRIER	375, -	Rueil A.C.	Championnat des Hauts-de-Seine
LEGUY	370, -	A.S. Pompiers Nantes	Éliminatoires Critérium National
MESLIN	365, -	A. Rennes	Éliminatoires Critérium National
CHAVIGNY	362,500	E.C.O.	Éliminatoires Critérium National

Poids Mi-Lourds

BARROY	450, -	A.S.P.P.	M.J.D.
AUBER	435, -	R.A.C.	Éliminatoires Championnat de France
COUSSIN	427,500	Stade Grande-Combe	Championnat de France
DELVALLEZ Didier	415, -	A.S.P.T.T. Lille	Flandres - Île-de-France
DEMONSEL	410, -	A.S.E. Lille	Flandres - Allemagne - Belgique
CAUCIGH	407,500	Un. Mâcon	Éliminatoires Championnat de France
SCHIVI	407,500	A.S.P.T.T. Nancy	Éliminatoires Championnat de France
MALLET	405, -	C.H. Saint-Malo	Championnat de France
TROLONG	397,500	U.S. Toul	Éliminatoires Championnat de France
DESPECHE	395, -	U.A. Tarbaise	Critérium National

Poids Lourds-Légers

GOURRIER	480, -	V.G.A. Saint-Maur	Éliminatoires Championnat de France
SAINT-MARTORY	445, -	L.U.C.	Championnat de France
DECUGNIÈRES	442,500	S.A.M.	Éliminatoires Championnat de France
LESTAVEL	435, -	S.A.M.	Coupe Île-de-France par équipes
VILLEJOUBERT	420, -	A.S.P.P.	Éliminatoires Championnat de France
CADARS	420, -	P.H.C. Carmaux	Championnat de France
DEMONSEL	410, -	A.S.E.L.	Flandres - Île-de-France
PAUTOT	410, -	Gauloise Montbéliard	Éliminatoires Championnat de France
CAUCIGH	402,500	Union Mâconnaise	Éliminatoires Critérium National
KEMPA	397,500	C.S. Patrotte Metz	Éliminatoires Critérium National

Poids Lourds

FOULETIER	510, -	A.S.C. Vénissieux	Championnat de France
STEINER	485, -	A.S.P.P.	Éliminatoires Championnat de France
MICHON	485, -	Individuel	Championnat de France
LEVECQ	482,500	C.T.C. Loos	Éliminatoires Championnat de France
DECUGNIERES	452,500	S.A.M.	Coupe Île-de-France par équipes
DEMEYERE	442,500	C.O.S. Faches-Thumesnil	Éliminatoires Championnat de France
CHAMBARD	425, -	A.S.C. Vélizy	Éliminatoires Championnat de France
HABIERA	417,500	C.H. Beauvais	Éliminatoires Championnat de France
BERETTI	417,500	A.S.C. Vélizy	Éliminatoires Championnat de France
SPANO	390, -	U.S.C. Marseille	Éliminatoires Critérium Nation.

Poids Super-Lourds

MICHON	490, -	Individuel	France-Angleterre « B »
LÉVECQ	490, -	Loos T.C.	Flandres - Île-de-France
REMY	445, -	N.U. Club	Éliminatoires Championnat de France
SEGONZAC	437,500	A.S.P.O. Midi Bordeaux	Éliminatoires Critérium Nation.
DULOQUIN	405, -	Reims H. Musculation	Éliminatoires Championnat de France
BESNIER	400, -	S.C. Neuilly	Flandres - Île-de-France

COMPTE RENDU DE STAGE DE FORMATION D'ENTRAINEURS FÉDÉRAUX DU 1er DEGRÉ

C'est dans une très belle station de sports d'hiver, aux Rousses dans le Jura, que s'est déroulé entre le 18 et le 23 novembre, le stage de formation des cadres, visant l'obtention du diplôme d'entraîneur régional et d'entraîneur du premier degré.

Le Directeur de l'École Nationale de Ski de Fond et de Saut de Prémanon nous accueillit et nous souhaita amicalement la bienvenue dans ce magnifique chalet, confortable et reluisant de propreté.

Nous avons apprécié, durant ce stage, la qualité et l'abondance de la nourriture qui nous fut servie, mais aussi le vaste gymnase et l'important matériel de la salle de musculation.

Les cours étaient assurés par Bernard Coupé, le sympathique conseiller technique régional de l'Académie de Besançon qui nous inculqua ses excellentes connaissances pratiques et théoriques

La plupart des épreuves ont eu lieu au Gymnase du Chalet dans un esprit de franche camaraderie et même de gaîté, chacun s'adonnant avec ferveur à l'épaulé- jeté, à l'arraché, à l'enchaînement de gymnastique au sol, etc.

Les épreuves d'athlétisme qui étaient au programme : le 60 mètres, le lancement du poids, le saut en hauteur, se déroulèrent au stade municipal de Morez, avec l'aimable collaboration du gardien de ce stade.

En ce qui concerne les cours théoriques, avides de connaissances sur l'haltérophilie, sur le fonctionnement d'un Comité, d'une fédération, sur l'organisation d'une compétition, sur l'arbitrage, nous avons écouté avec beaucoup d'attention le programme préparé par notre professeur. Les cours pédagogiques, très intéressants, ont eu le même succès.

Le bénéfice de ce stage fut appréciable à tous points de vue. Nous avons noté, par exemple, que le Léger Michel Birebent poussa 120 k à l'épaulé-jeté, améliorant ainsi son record personnel de 2 k 500.

Si nous avons regretté de ne pas voir de neige dans cette station de sports d'hiver, ce qui nous aurait permis de nous délasser entre les cours, nous n'oublierons pas la sympathie qui nous a été témoignée par tout le personnel du chalet.

Les Stagiaires.

Le groupe des stagiaires.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat d'Île-de-France 3e série

Mouches. - 1. Desmarets (Enghien) : 130 k - 2. Gence (Gentilly) : 120 k ;

Coqs. - 1. Devenet (Pantin) : 152 k 500 - 2. Madeira (Asnières) : 150 k - 3. Marlart (Gonesse) : 122 k 500 ;

Plumes. - 1. Alberti (Villepinte) : 165 k - 2. Toussad (Chrysler-Poissy) : 145 k - 3. Dera (Meulant) : 140 k ;

Légers. - 1. Gaurat (A.S.P.P.) : 215 k - 2. Hernandez (Asnières) : 190 k - 3. Trèfle (Montrouge) : 185 k - 4. Menville (Montrouge) : 175 k ;

Moyens. - 1. Etienne (Neuilly) : 220 k - 2. Morel (Montmartroise) : 215 k - 3. Karsenti (Massy) : 205 k - 4. Gervais (A.S. Mantaise) : 200 k ;

Mi-Lourds. - 1. Mahuteaux (Vélizy) : 230 k - 2. Costedoat (Montmartroise) : 230 k - 3. Guémar (Neuilly) : 210 k ;

Lourds-Légers. - 1. Rachel (Montrouge) : 260 k - 2. Boixière (Neuilly) : 230 k - 3. Leveillé (Montrouge) : 205 k ;

Lourds. - 1. Besnier (Neuilly) : 262 k 500 - 2. Devred (Montrouge) : 245 k - 3. Lebreton (Neuilly) : 240 k.

COMITE DE BRETAGNE

LES DIX MEILLEURES PERFORMANCES BRETONNES 1972

Mouches :

Heuze Richard, Cl. Haltér. de Saint-Malo : 145 k, Finale Zone Prix Fédéral Junior (105) - Rossignol Jean-Luc, Avenir de Rennes : 140 k, Élimin. Départ. Prix Interrég. Senior (S.P.) - Godard Daniel, Union Sport. Acigné : 110 k, Élimin. Départ. Prix Interrég. Junior (S.P.) - Clochet Hervé, Amicale Laïque Paimpol : 105 k, Championnats de Bretagne Cadet (S.P.) - Le Padellec Patrick, Club Athlét. Lorientais : 105 k, Interclubs Lorient - Vannes Cadet (S.P.) - Le Breton Gilles, Club Athlétique Lorientais : 105 k, Prix Encouragement Cadet (S.P.) - Bizot Daniel, Club Athlétique Evronnais : 102 k 500, Test de Juin 72 Cadet (S.P.) - Hémon Patrick, Avenir de Rennes : 97 k 500, Prix des Débutants Senior (S.P.) - Ruffault Didier, Club Athlétique Evronnais : 92 k 500, Champion. d'Académie Cadet (S.P.) - Moulac Claude, Club Athlétique Lorientais : 87 k 500, Inter- Clubs Lorient - Vannes Cadet (S.P.).

Coqs :

Bidard Dominique, Club Haltér. de Saint-Malo : 195 k, Élimin. Départ. Prix Interrég. (Hors match) Cadet (147) - Bochet Rémy, Club Halt. et Cult. Fougerais : 152 k 500, Élimin. Départem. Prix Intergroupes Junior (147,5) - Cahue Jean-Yves, Club Haltér. de Saint-Malo : 145 k, Élimin. Rég. Critérium Nat. Cadet (135) - Romero Roger, Cifran Sotta Pré-en-Pail : 132 k 500, U.F.O.L.E.P. Département. Senior (S.P.) - Clochet Hervé, Amicale Laïque Paimpol : 127 k 500, Élimin. Départem. Prix Interrég. Cadet (S.P.) - Halouze Marcel, Cercle J.- Ferry Laval : 125 k, U.F.O.L.E.P. Départ. Senior (S.P.) - Péron André, Club Athlét. Evronnais : 122 k 500, Championnats d'Académie Junior (S.P.) - Le Gall Roland, Club Haltér. de Saint-Malo : 120 k, Élimin. Dép. Prix Intergroupes Cadet (112,5) - Gerbon Alain, Cercle J.-Ferry Laval : 117 k 500, U.F.O.L.E.P. Département. Cadet (115) - Le Nivet Patrick, Vannes Athlétic Club : 107 k 500, Interclubs Lorient Vannes Cadet (S.P.).

Plumes :

Le Bloa Miche!, Club Athlét. Lorient : 165 k, Championnats du Morbihan Cadet (150) - Urien Michel, Vannes Athlétic Club : 162 k 500, Interclubs Lorient Vannes Senior (140) - Cahue Jean-Yves, Club Haltér. de Saint-Malo : 155 k, Finale Zone Prix Fédéral Cadet (130) - Denis Gérard, Club Athl. Pluriennais : 142 k 500, Championnats de Bretagne Junior (S.P.) - Leray Gérard, Vannes Athlétic Club : 140 k, Élim. Départ. Prix Interrég. Senior (S.P.) - Billois Daniel, Cercle P.-Bert de Rennes : 140 k, Championnats de Bretagne Cadet (S.P.) - Le Gall Roland, Club Haltérophile de Saint-Malo : 137 k 500, Championnats de Bretagne Cadet (S.P.) - Cousin Michel, Cercle J.-Ferry Laval : 135 k, Élim. Départ. Prix Interrég. Cadet (132,5) - Galbin René, Club Athlétique Evronnais : 135 k, U.F.O. L.E.P. Département. Cadet (S.P.) - Fouilleul André, Dinard Amical Club : 130 k, Prix d'Encouragement Cadet (S.P.).

Légers :

Le Dreau Jean-Paul, Club Halt. de Saint-Malo : 222 k 500, Tournoi Internat. de Milan Junior (202,5) - Desmars Roger, Vannes Athlétic Club : 195 k, Élimin. Rég. Prix Fédéral Senior (187,5) - Berger Yannick, Club Athlétique Lorient : 187 k 500, Championnats de Bretagne Junior (170) - Lème Jean, Club Haltér. de Saint-Malo : 185 k, Élim. Départ. Prix Interrég. Senior (172,5) - Manlay Robert, Club Athlétique Lorient : 177 k 500, Élimin. Région. Prix Fédéral Junior (180) - Le Bloa Michel, Club Athlétique Lorient : 177 k 500, Finale de Zone Prix Fédéral Cadet (S.P.) - Lasbleiz Guy, Amicale Laïque Paimpol : 175 k, Élim. Départ. Prix Interrég. Cadet (S.P.) - Gicquel Alain, Club Haltér. de Saint-Malo : 175 k, Prix des Débutants Senior (157,5) - Adani J.-Pierre, Sifran Sotta Pré-en-Pail : 165 k, U.F.O.L.E.P. Région. Senior (S.P.) - Le Doth Claude, Avenir de Rennes : 165 k, Élim. Départ. Prix Interrég. Senior (S.P.).

Moyens :

Meslin Alain, Avenir de Rennes : 250 k, Élim. Rég. Critérium Nat. Senior (225) - Le Gall Hervé, Club Haltér. de Saint-Malo : 237 k 500, France-Angleterre. Junior (210) - Le Fé Daniel, La Brestoise : 235 k, Élim. Région. Critérium Nat. Senior (235) - Le Dreau Jean-Paul, Club Haltér. de Saint-Malo : 220 k, Finale Nationale Prix Fédéral. Junior (S.P.) - Le Tallec Yves, Club Haltér. de Saint-Malo : 210 k, Élim. Départ. Prix Interrég. Senior (192,5) - Collet Pierre, Avenir de Rennes : 207 k 500, Championnats de Bretagne. Senior (215) - Paul Claude, Amicale Laïque de Paimpol : 200 k, Élim. Départ. Prix Interrég. Senior (S.P.) - Picaud Michel, Vannes Athl. Club : 195 k, Élim. Départ. Prix Intergroupes. Senior (S.P.) - Cognon Michel, Cercle J.- Ferry Laval : 190 k, Élim. Départ. Prix Intergroupes Senior (S.P.) - Soto Michel, Club Athlétique Evronnais : 190 k, U.F.O. L.E.P. Régionaux Senior (S.P.).

Mi-Lourds :

Mallet Édouard, Club Halt. de Saint-Malo : 262 k 500, Championnats de France. Senior (260) - Meslin Alain, Avenir de Rennes : 255 k, Élim. Région. Prix Fédéral. Senior (247,5) - Le Gall Hervé, Club Haltér. de Saint-Malo : 232 k 500, Finale du Critérium National. Junior (232,5) - Collet Pierre, Avenir de Rennes : 215 k, Élim. Départ. Prix Interrég. Senior (S.P.) - Le Tallec Yves, Club Haltér. de Saint-Malo : 205 k, Prix d'Encouragement. Senior (S.P.) - Picaud Michel, Vannes Athlétic Club : 200 k, Interclubs Vannes Lorient. Senior (S.P.) - Berger Jacques, Club Athlét. Lorient : 190 k, Championnats du Morbihan. Junior (187,5) - Oger Yannick, Avenir de Rennes : 170 k, Prix des Débutants. Junior (172,5) - Trichet André, Avenir de Rennes : 160 k, Prix d'Encouragement. Senior (S.P.).

Lourds-Légers :

Mallet Édouard, Club Haltér. de Saint-Malo : 262 k 500, Élimin. Région. Prix Fédéral (H.M.). Senior (265) - Saint-Maximin Sébastien, Cercle J.-Ferry Laval : 245 k, U.F.O.L.E.P. Régionaux. Senior (240) - Le Gall Hervé, Club Haltér. de Saint-Malo : 245 k, Finale Nation. Prix Fédéral. Junior (S.P.) - Rio Bernard, Vannes Athlétic Club : 192 k 500, Élim. Départ. Prix Interrégional. Senior (S.P.) - Walther Jacques, La Quimpéroise : 170 k, Prix des Débutants. Senior (S.P.).

Lourds :

Douiri Abdelaziz, Club Athlét. Lorient : 245 k, U.F.O.L.E.P. Régionaux. Senior (225) - Bontemps Gilbert, La Brestoise : 212 k 500, Championnats de Bretagne. Senior (200) - Le Corre Jean, La Brestoise : 205 k, Prix des Débutants. Senior (190) - Rio Bernard, Vannes Athlétic Club : 187 k 500, Trophée Zone Nord- Ouest. Senior (S.P.) - Renoult Jean, Avenir de Rennes : 170 k, Prix d'Encouragement. Senior (S.P.).

Ces performances ont été réalisées entre le 1er Janvier et le 31 Décembre 1972 (entre parenthèses, les performances 1971, lorsqu'elles existent). Il s'agit du nouveau Total Olympique sur deux mouvements (Arraché + Épaulé-jeté).

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

LA PLUS IMPORTANTE DISTRIBUTION NATIONALE
allen
D'ARTICLES DE SPORTS D'EQUIPES

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie-Cte-Robert . 77170 . Tel: 405 05 97
r.c.Melun 71B1

NOUVEAU

les guides de l'équipement sportif

GES

La seule documentation complète et pratique, sur tous les matériels d'équipement sportif, avec les toutes dernières nouveautés.

G.E.S., le plus important groupe français, met à votre disposition, 3 ouvrages :

- Gymnases, stades, etc...
- Piscines et bassins
- Parcs de jeux (édition provisoire).

Largement illustrés de dessins techniques ou de photos, ces ouvrages vous présentent uniquement des articles sélectionnés, classés par disciplines, d'une manière claire et précise. (Un chapitre spécial est prévu, pour le matériel pédagogique.) En découpant le bon ci-dessous, demandez le ou les guides qui vous intéressent, vous les recevrez gracieusement.

LE GROUPE FRANCAIS DE REPUTATION INTERNATIONALE

DARROUY TOULOUSE / **KESSLER** GRENOBLE / **THOMASSON** LYON / **VILLEROY** PARIS

Je désire recevoir la ou les documentations cochées :
☐ Gymnases, stades etc. . . ☐ Piscines et bassins ☐ Parcs de jeux

NOM: _____

FONCTION: _____

ADRESSE : _____

N° DEP : _____ VILLE : _____

GES

GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF
DÉP. 15 B. P. 105 92 - NANTERRE
FRANCE

© RLPZ (2019)

N° 293

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

27e ANNÉE

Février
1973

Le numéro : 1,50 F

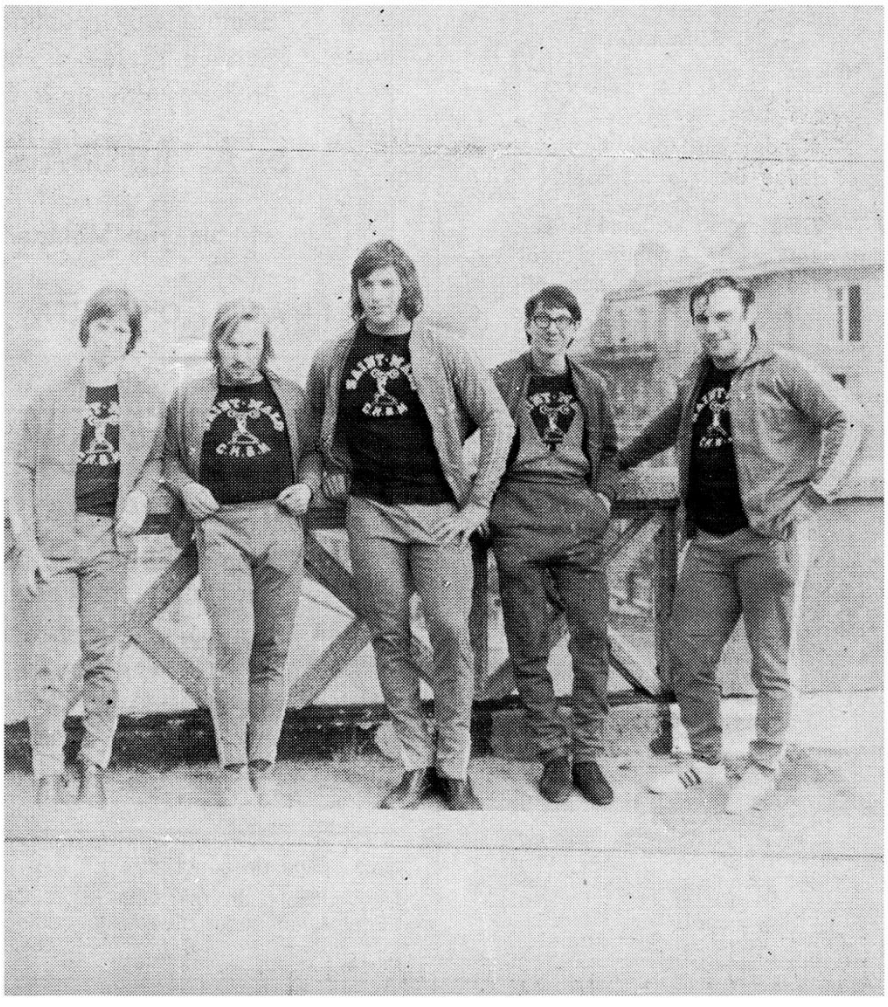

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

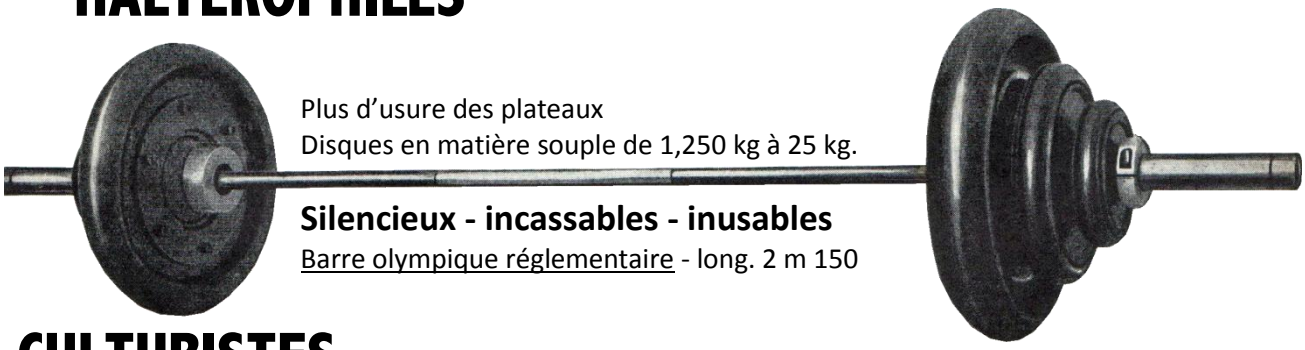

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

●-●

Records du Monde du Développé Seniors ..... 3 à 7

Classement National du Critérium Haltérophile d'après les résultats des éliminatoires 8

Résultats techniques de la Finale par Équipes Régionales Juniors..... 9

Classement National du Prix Interrégional d'après les résultats des éliminatoires..... 10 à 14

Arrêté du 2 Janvier 1973 concernant l'exonération de impôt sur les spectacles 14

Stage du Bataillon de Joinville à Font-Romeu 14

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

De gauche à droite :

BIDARD, LEDREAU, LEGALL et HEUZE,

quatre des équipiers de l'Équipe vainqueur du Tournoi Juniors :

« L'Haltérophile Club de Saint-Malo » avec leur C.T.R. Édouard Mallet.

Imp. Hallépée, 169, Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 1er trimestre 1973.**

L'Haltérophile Moderne : 51, rue Vivienne, Paris (2e).

Records du Monde du développé

Seniors

Cette liste est un véritable document puisque c'est la toute dernière qui sera établie et que les noms qui y figurent resteront à tout jamais dans les annales.

Poids Mouches (52 k)

V. KRISHCHISHIN	U.S.S.R.	110,500	12- 3-1969	Donetsk
V. KRISHCHISHIN	U.S.S.R.	111, -	14- 5-1969	Rostov
V. KRISHCHISHIN	U.S.S.R.	112, -	24- 6-1969	Téhéran
V. KRISHCHISHIN	U.S.S.R.	112,500	3- 8-1969	Kiev
V. KRISHCHISHIN	U.S.S.R.	113, -	20- 9-1969	Warsaw
V. KRISHCHISHIN	U.S.S.R.	113,500	16-12-1969	Lvov
A. GNATOV	U.S.S.R.	114, -	22-12-1970	Dniepropetrovsk
A. GNATOV	U.S.S.R.	114,500	10- 3-1971	Rostov-on-Don
A. GNATOV	U.S.S.R.	115, -	16- 7-1971	Moscow
A. GNATOV	U.S.S.R.	115,500	30- 9-1971	Voroshilovgrad
A. GNATOV	U.S.S.R.	116, -	8-10-1971	Göteborg
A. GNATOV	U.S.S.R.	116,500	11-11-1971	Erevan
A. GNATOV	U.S.S.R.	117,500	4-12-1971	Erevan
A. GNATOV	U.S.S.R.	118, -	4- 3-1972	Ulm
A. GNATOV	U.S.S.R.	120, -	4- 3-1972	Ulm
A. GNATOV	U.S.S.R.	120,500	11- 7-1972	Riga

Poids Coqs (56 k)

M. THÉVENET	France	85, -	6- 4-1947	
J. DI PIETRO	U.S.A.	102,500	26- 9-1947	
J. DI PIETRO	U.S.A.	106,500	30- 3-1948	
V. STOGOV	U.S.S.R.	107, -	12-10-1955	
V. STOGOV	U.S.S.R.	107,500	3- 7-1956	Moscow
D. MOYER	U.S.A.	109,500	8- 3-1958	York
G. VINCI	U.S.A.	110, -	28- 8-1959	Chicago
S. ULIANOV	U.S.S.R.	110,500	8-10-1959	Moscow
S. ULIANOV	U.S.S.R.	113, -	23- 9-1960	Koursk
I. FOLDI	Hungary	115, -	11-11-1961	Budapest
S. ULIANOV	U.S.S.R.	116, -	2-11-1962	Alma-Ata
F. BAEZ	Puerto Rico	117,500	23- 5-1964	Hato Rey
M. NASSIRI	Iran	118, -	15-10-1966	Berlin
F. BAEZ	Puerto Rico	120, -	17-12-1966	Guanica
F. BAEZ	Puerto Rico	122,500	1- 7-1967	San Juan
I. FOLDI	Hungary	124, -	19- 4-1968	Donaueschingen
I. FOLDI	Hungary	125, -	21- 6-1969	Budapest
M. NASSIRI	Iran	125,500	11-12-1970	Bangkok
S. HOLCZREITER	Hungary	126, -	14- 5-1971	Budapest
R. BELENKOV	U.S.S.R.	127,500	4-12-1971	Erevan
R. BELENKOV	U.S.S.R.	128, -	11- 4-1972	Tallin
M. NASSIRI	Iran	128,500	10- 7-1972	Téhéran

Poids Plumes (60 k)

H. GRAF	Switzerland	90, -	31- 1-1926	
H. WOLPERT	Germany	92,500	28- 7-1928	Amsterdam
G. LIEBSCH	Germany	93,500	1935	
A. TERLAZZO	U.S.A.	95, -	1935	
H. WOLPERT	Germany	95,500	1936	
G. LIEBSCH	Germany	96,500	13- 6-1937	
A. TERLAZZO	U.S.A.	97, -	1937	
J. NAN	Japan	97,500	19- 2-1938	
J. NAN	Japan	105, -	2-11-1939	
P. KIRSHON	U.S.S.R.	105,500	18-1-1954	Kiev
P. KIRSHON	U.S.S.R.	106, -	31- 1-1954	Kiev
I. UDODOV	U.S.S.R.	111,500	4-12-1954	
V. KORZH	U.S.S.R.	113, -	10-11-1955	Stalingrad
V. KORZH	U.S.S.R.	113,500	11- 4-1956	Moscow
E. MINAEV	U.S.S.R.	114, -	26- 8-1956	Moscow
E. MINAEV	U.S.S.R.	114,500	23-11-1956	Melbourne
E. MINAEV	U.S.S.R.	115, -	29- 5-1957	
I. BERGER	U.S.A.	117, -	24- 9-1957	Tel Aviv
V. KORZH	U.S.S.R.	117,500	23- 5-1958	Oufa
E. MINAEV	U.S.S.R.	118, -	11- 8-1958	Kiev
V. KORZH	U.S.S.R.	118,500	26- 9-1958	Rostov-on-Don
E. MINAEV	U.S.S.R.	120, -	6- 3-1960	Moscow
E. MINAEV	U.S.S.R.	120,500	21-10-1960	Riga
E. MINAEV	U.S.S.R.	122, -	22-12-1961	Dniepropetrovsk
I. FOLDI	Hungary	123,500	6- 5-1962	Tatabanya
I. FOLDI	Hungary	124, -	16- 6-1962	Budapest
I. FOLDI	Hungary	125, -	19-10-1963	Kanagawa
I. FOLDI	Hungary	125,500	24-11-1963	Budapest
H. FUKUDA	Japan	126, -	15- 8-1964	Esachi
I. FOLDI	Hungary	127, -	6-12-1964	Budapest
I. FOLDI	Hungary	128, -	9- 4-1965	Budapest
I. FOLDI	Hungary	128,500	23- 4-1966	Vienna
I. FOLDI	Hungary	130,500	27-11-1966	Tatabanya
M. KUCHEV	Bulgaria	131, -	13- 7-1969	Sofia

I. FOLDI	Hungary	131,500	1- 3-1970	Budapest
M. KUCHEV	Bulgaria	133, -	22- 6-1970	Szombathely
M. KUCHEV	Bulgaria	135, -	3- 7-1970	Sofia
I. FOLDI	Hungary	137, -	11- 3-1971	Rostov-on-Don
I. FOLDI	Hungary	137,500	4- 3-1972	Ulm

Poids Légers (67,500 k)

H. WOLPERT	Germany	97,500	31- 1-1926	
H. WOLPERT	Germany	100, -	1928	
YOUSSEF	Egypte	101, -	31- 1-1931	
H. WOLPERT	Germany	102,500	1933	
R. FEIN	Austria	103, -	1934	
H. WOLPERT	Germany	104, -	1935	
R. FEIN	Austria	105, -	1936	
R. FEIN	Austria	106, -	1936	
R. FEIN	Austria	108,500	29- 8-1937	
J. AMBROSIC	Hungary	109, -	8-11-1942	
PIVEGNE	U.S.S.R.	110, -	15- 6-1949	
V. SVETILKO	U.S.S.R.	111, -	15- 5-1950	
F. NIKITINE	U.S.S.R.	112, -	17-12-1951	
T. KONO	U.S.A.	112,500	10-10-1952	
F. NIKITINE	U.S.S.R.	113, -	10- 5-1953	
D. IVANOV	U.S.S.R.	114,500	18-10-1953	
D. IVANOV	U.S.S.R.	115,500	18- 2-1954	Moscow
D. IVANOV	U.S.S.R.	117, -	5- 4-1954	
F. NIKITINE	U.S.S.R.	117,500	17- 4-1954	Beirut
F. NIKITINE	U.S.S.R.	120, -	3- 5-1955	
F. NIKITINE	U.S.S.R.	120,500	18- 9-1955	
R. KHABOUTDINOV	U.S.S.R.	121,500	10- 3-1956	Moscow
R. KHABOUTDINOV	U.S.S.R.	122, -	11- 4-1956	Moscow
R. KHABOUTDINOV	U.S.S.R.	123, -	20- 8-1956	Moscow
R. KHABOUTDINOV	U.S.S.R.	125, -	20- 4-1957	Moscow
R. KHABOUTDINOV	U.S.S.R.	127,500	29- 5-1957	
G. LOBZHANIDZE	U.S.S.R.	128, -	23- 2-1958	Rostov-on-Don
G. LOBZHANIDZE	U.S.S.R.	128,500	13- 4-1958	Stalino
G. LOBZHANIDZE	U.S.S.R.	130, -	11- 8-1958	Minsk
F. NIKITINE	U.S.S.R.	130,500	12- 8-1958	Kiev
V. KAPLUNOV	U.S.S.R.	131, -	16- 4-1960	Sverdlovsk
V. KAPLUNOV	U.S.S.R.	131,500	21-10-1960	Riga
S. LOPATIN	U.S.S.R.	133, -	2- 4-1961	Cairo
V. KAPLUNOV	U.S.S.R.	133,500	27- 6-1961	Kislovodsk
V. KAPLUNOV	U.S.S.R.	134, -	20-12-1961	Dniepropetrovsk
E. GIRKO	U.S.S.R.	134,500	20-12-1961	Dniepropetrovsk
S. LOPATIN	U.S.S.R.	135, -	28- 7-1962	Helsinki
V. KAPLUNOV	U.S.S.R.	135,500	13-12-1962	Tallin
S. LOPATIN	U.S.S.R.	139, -	21- 9-1963	Moscow
S. LOPATIN	U.S.S.R.	139,500	17-11-1963	Moscow
B. PETROV	Bulgaria	140, -	17- 5-1964	Sofia
E. KATSURA	U.S.S.R.	140,500	26-12-1964	Moscow
E. KATSURA	U.S.S.R.	141, -	14- 3-1965	Dubna
E. KATSURA	U.S.S.R.	143, -	17- 3-1965	Moscow
E. KATSURA	U.S.S.R.	143,500	8- 5-1965	Erevan
E. KATSURA	U.S.S.R.	144, -	20-10-1965	Sochi
E. KATSURA	U.S.S.R.	145, -	19- 3-1966	Riga
E. KATSURA	U.S.S.R.	145,500	28- 7-1966	Ordzhonikidze
N. DEHNAVI	Iran	146, -	11-11-1970	Téhéran
M. KUCHEV	Bulgaria	146,500	13- 2-1971	Paris
V. DREXLER	U.S.S.R.	147, -	20- 2-1971	Oust-Kamenogorsk
J. MATE	Hungary	147,500	15- 5-1971	Budapest
V. DREXLER	U.S.S.R.	148,500	31- 5-1971	Balkhach
V. DREXLER	U.S.S.R.	149,500	19- 7-1971	Moscow
V. DREXLER	U.S.S.R.	152,500	19- 7-1971	Moscow
V. DREXLER	U.S.S.R.	153, -	1-10-1971	Voroshilovgrad
M. KUCHEV	Bulgaria	153,500	16- 2-1972	Sofia
M. KUCHEV	Bulgaria	154, -	10- 4-1972	Sofia
V. DREXLER	U.S.S.R.	154,500	12- 4-1972	Tallin
M. KUCHEV	Bulgaria	155, -	16- 5-1972	Constantza
M. KUCHEV	Bulgaria	155,500	15- 7-1972	Sofia
M. KUCHEV	Bulgaria	157,500	30- 8-1972	Munich

Poids Moyens (75 k)

C. GALIMBERTI	Italy	97,500	22- 7-1924	Paris
A. AESCHMANN	Switzerland	98, -	31- 1-1926	
R. EDINGER	Austria	102,500	3-10-1926	
R. FRANÇOIS	France	103,500	26- 2-1928	
C. GALIMBERTI	Italy	105, -	28- 7-1928	Amsterdam
A. ARAFA	Egypte	106, -	1- 3-1931	
A. ARAFA	Egypte	107,500	1932	
R. ISMAYR	Germany	108, -	1933	
A. ARAFA	Egypte	108,500	1934	
K. TOUNI	Egypte	109,500	1934	
R. ISMAYR	Germany	110, -	1935	
K. TOUNI	Egypte	112,500	1936	
K. TOUNI	Egypte	115, -	5- 8-1936	Berlin
K. TOUNI	Egypte	117,500	5- 8-1936	Berlin
K. TOUNI	Egypte	123,500	18-10-1947	
K. TOUNI	Egypte	124, -	10-12-1947	
K. TOUNI	Egypte	127,500	9- 2-1948	
T. KONO	U.S.A.	131, -	17-10-1954	Halluin
T. KONO	U.S.A.	132,500	22- 6-1955	Leningrad
J. BOGDANOVSKY	U.S.S.R.	133, -	29- 6-1955	Moscow

T. KONO	U.S.A.	133,500	17- 2-1956	Honolulu
F. BOGDANOVSKY	U.S.S.R.	134, -	20- 8-1956	
F. BOGDANOVSKY	U.S.S.R.	135, -	1- 4-1957	Leningrad
F. BOGDANOVSKY	U.S.S.R.	135,500	29- 5-1957	
F. BOGDANOVSKY	U.S.S.R.	136, -	23- 2-1958	Leningrad
R. KHABOUTDINOV	U.S.S.R.	137,500	14- 4-1958	Stalino
R. KHABOUTDINOV	U.S.S.R.	138, -	24- 5-1958	Oufa
CHIKISHEV	U.S.S.R.	138,500	15- 7-1958	Gorky
F. BOGDANOVSKY	U.S.S.R.	139, -	12- 8-1958	Kiev
TIMOSHENKO	U.S.S.R.	140, -	20- 9-1958	Lugansk
F. BOGDANOVSKY	U.S.S.R.	140,500	31- 8-1960	Moscow
F. BOGDANOVSKY	U.S.S.R.	141, -	22-10-1960	Riga
G. VÉRES	Hungary	143, -	11-11-1961	Budapest
G. VÉRES	Hungary	146, -	11-11-1961	Budapest
A. KURINOV	U.S.S.R.	147, -	26- 3-1964	Kazan
A. KURINOV	U.S.S.R.	147,500	24- 9-1964	Vladivostok
V. KAPLUNOV	U.S.S.R.	148, -	27- 3-1965	Khabarovsk
V. KOZLOV	U.S.S.R.	148,500	28- 3-1965	Orenbourg
S. LOPATIN	U.S.S.R.	149,500	1- 4-1966	Kiev
V. KAPLUNOV	U.S.S.R.	150, -	17- 4-1966	Cairo
R. L. KNIPP	U.S.A.	152,500	23- 7-1966	York
R. L. KNIPP	U.S.A.	153, -	25-10-1966	Paris
V. KURENTSOV	U.S.S.R.	153,500	1- 2-1967	Santa Clara
V. KURENTSOV	U.S.S.R.	155,500	8- 4-1967	Tbilissi
R. L. KNIPP	U.S.A.	157, -	30- 7-1967	Winnipeg
V. KURENTSOV	U.S.S.R.	157,500	18-10-1967	Mexico
R. L. KNIPP	U.S.A.	158,500	9-12-1967	New York
V. KURENTSOV	U.S.S.R.	160,500	6- 4-1968	Dubna
V. KURENTSOV	U.S.S.R.	161, -	22- 6-1968	Leningrad
V. KURENTSOV	U.S.S.R.	161,500	16- 5-1969	Rostov-on-Don
A. KOLOTOV	U.S.S.R.	163, -	31- 5-1971	Balkhach
A. KOLOTOV	U.S.S.R.	163,500	2-10-1971	Voroshilovgrad
A. KOLOTOV	U.S.S.R.	165,500	3-11-1971	Shdanov
A. KOLOTOV	U.S.S.R.	166,500	19- 3-1972	Bollnäs

Poids Mi-Lourds (82,500 k)

A. SCHAERER	Switzerland	100, -	31- 1-1926	
TREZBIADOTOWSKI	Germany	106,500	15-11-1926	
J. VOGT	Germany	107, -	1926	
J. VOGT	Germany	107,500	25- 1-1927	
TREZBIADOTOWSKI	Germany	109, -	16-11-1927	
V. PSENICKA	Czechoslovakia	111, -	24- 6-1928	
J. VOGT	Germany	112,500	1932	
A. ARAFA	Egypte	113, -	1932	
E. DEUTSCH	Germany	113,500	14-10-1936	
E. ZEIM	Egypte	114, -	5- 5-1938	
VALLA	Austria	115, -	19-11-1939	
VALLA	Austria	115,500	1940	
K. TOUNI	Egypte	122,500	5- 8-1943	
G. NOVAK	U.S.S.R.	127,500	19-10-1946	
G. NOVAK	U.S.S.R.	130, -	25-10-1946	
G. NOVAK	U.S.S.R.	137,500	24-12-1946	
G. NOVAK	U.S.S.R.	138, -	5- 3-1947	
G. NOVAK	U.S.S.R.	138,500	22- 4-1947	
G. NOVAK	U.S.S.R.	139, -	3- 7-1947	
G. NOVAK	U.S.S.R.	139,500	20- 7-1947	
G. NOVAK	U.S.S.R.	141, -	26-10-1947	
G. NOVAK	U.S.S.R.	141,500	30-12-1947	
G. NOVAK	U.S.S.R.	142, -	24- 1-1949	
G. NOVAK	U.S.S.R.	142,500	18- 5-1949	
G. NOVAK	U.S.S.R.	143, -	26- 7-1949	
T. KONO.	U.S.A.	144, -	9- 3-1956	Honolulu
T. KONO.	U.S.A.	144,500	1- 2-1957	Honolulu
T. KONO	U.S.A.	145, -	1- 3-1957	Honolulu
A. ZHITETSKY	U.S.S.R.	145,500	2- 9-1958	Luganov
R. PLUKFELDER	U.S.S.R.	147,500	26- 9-1958	Rostov-on-Don
M. PATERNI	France	150,500	25- 7-1959	Massiac
A. ZHITETSKY	U.S.S.R.	151, -	29-11-1959	Kazan
T. KONO	U.S.A.	153, -	10- 3-1961	Moscow
T. KONO	U.S.A.	153,500	17- 6-1961	Tokyo
G. VÉRES	Hungary	155,500	5- 5-1962	Budapest
G. VÉRES	Hungary	157,500	3- 6-1962	Budapest
G. VÉRES	Hungary	160, -	5- 5-1963	Budapest
V. ISAKOV	U.S.S.R.	161, -	20- 3-1966	Riga
G. VÉRES	Hungary	163,500	27-11-1966	Tatabanya
N. KHOROSHAEV	U.S.S.R.	165, -	30- 5-1967	Rostov-on-Don
N. KHOROSHAEV	U.S.S.R.	165,500	1-12-1967	Krasnodar
N. KHOROSHAEV	U.S.S.R.	167, -	21-12-1968	Alma Ata
N. KHOROSHAEV	U.S.S.R.	168,500	18- 6-1969	Kharkov
A. GOLUBOVICH	U.S.S.R.	170, -	8- 7-1969	Kiev
H. BETTEMBOURG	Sweden	170,500	12-10-1969	Malung
H. BETTEMBOURG	Sweden	171, -	16-11-1969	Kiruna
H. BETTEMBOURG	Sweden	171,500	23-11-1969	Skien
H. BETTEMBOURG	Sweden	172,500	7-12-1969	Kil
H. BETTEMBOURG	Sweden	173, -	5- 4-1970	Stockholm
H. BETTEMBOURG	Sweden	174,500	18- 4-1970	Malung
H. BETTEMBOURG	Sweden	175,500	10- 5-1970	Söderhamn
H. BETTEMBOURG	Sweden	176, -	21- 8-1970	Falun
C. PATERKA	Poland	177, -	10-10-1971	Bydgoszcz
I. KALACHNIKOV	U.S.S.R.	177,500	13- 4-1972	Tallin
V. SHARY	U.S.S.R.	178, -	14- 5-1972	Moscow
G. IVANTCHENKO	U.S.S.R.	178,500	18- 5-1972	Riga

Poids Lourds-Légers (90 k)

N. SCHEMANSKY	U.S.A.	122, -	15- 6-1951	
N. SCHEMANSKY	U.S.A.	125, -	28-10-1951	
G. NOVAK	U.S.S.R.	141,500	29-10-1951	
G. NOVAK	U.S.S.R.	142, -	22-11-1951	
G. NOVAK	U.S.S.R.	143, -	14- 4-1952	
G. NOVAK	U.S.S.R.	143,500	22-11-1952	
F. OSIPA	U.S.S.R.	144, -	22- 6-1955	Leningrad
A. VOROBIEV	U.S.S.R.	145, -	16-10-1955	
T. KONO	U.S.A.	146, -	15- 9-1956	Honolulu
A. VOROBIEV	U.S.S.R.	147,500	26-11-1956	Melbourne
P. MATYUKHA	U.S.S.R.	148, -	2-12-1957	Kiev
P. MATYUKHA	U.S.S.R.	149, -	8- 2-1958	Lvov
V. STEPANOV	U.S.S.R.	150, -	24- 5-1958	Aluchta
V. STEPANOV	U.S.S.R.	150,500	1- 6-1958	Riga
A. ZHITETSKY	U.S.S.R.	153,500	27-11-1958	Vinnitsa
V. STEPANOV	U.S.S.R.	154, -	18-11-1959	Riga
R. SHEIERMAN	U.S.S.R.	154,500	17- 4-1960	Sverdlovsk
T. LOMAKIN	U.S.S.R.	155,500	7- 6-1960	Leningrad
T. LOMAKIN	U.S.S.R.	157, -	9- 9-1960	Rome
V. STEPANOV	U.S.S.R.	157,500	9- 9-1961	Soukhoumi
V. STEPANOV	U.S.S.R.	159,500	25- 5-1962	Prague
W. MARCH	U.S.A.	160,500	12- l-1963	Philadelphia
J. FLORES	Neth. Antilles	162,500	25- 4-1963	Sao Paulo
V. GOLOVANOV	U.S.S.R.	163, -	5-12-1963	Lvov
V. GOLOVANOV	U.S.S.R.	163,500	18- 2-1964	Khabarovsk
V. GOLOVANOV	U.S.S.R.	164, -	8- 4-1964	Kiev
G. TROITSKI	U.S.S.R.	165, -	12- 4-1964	Kiev
N. MIRONENKO	U.S.S.R.	165,500	27- 4-1964	Kiev
V. LYAKH	U.S.S.R.	166, -	5-10-1964	Rostov-on-Don
V. LYAKH	U.S.S.R.	167,500	23-11-1964	Volgograd
V. GOLOVANOV	U.S.S.R.	168, -	8- 3-1965	Khabarovsk
M. GOLAB	Poland	168,500	21- 5-1966	Bialograd
M. SHABAEV	U.S.S.R.	169, -	29- 5-1967	Perm
K. PUMPURINSH	U.S.S.R.	170,500	23-12-1967	Erevan
S. SHARIPOV	U.S.S.R.	171, -	21- 9-1968	Kiev
V. GOLOVANOV	U.S.S.R.	171,500	21- 2-1968	Kiev
B. JOHANSSON	Sweden	172,500	3- 6-1968	Rättvik
K. PUMPURINSH	U.S.S.R.	175, -	25- 6-1968	Riga
K. KANGASNIEMI	Finland	175,500	27- 7-1968	Pori
A. KIDAYEV	U.S.S.R.	176, -	17-10-1968	Konotop
K. KANGASNIEMI	Finland	176,500	9- 3-1969	Riihimäki
K. KANGASNIEMI	Finland	177,500	18- 5-1969	Pori
K. PUMPURINSH	U.S.S.R.	178, -	4- 8-1969	Lugansk
K. KANGASNIEMI	Finland	180, -	26-10-1969	Lahti
K. PUMPURINSH	U.S.S.R.	181, -	19-12-1969	Lvov
B. JOHANSSON	Sweden	181,500	12- 3-1970	Säffle
S. POLTORATSKY	U.S.S.R.	182, -	25- 4-1970	Vilnius
N. KHOROSHAEV	U.S.S.R.	186,500	16-11-1970	Volgograd
H. BETTEMBOURG	Sweden	187,500	21- 2-1971	Bollnäs
B. JOHANSSON	Sweden	190,500	14- 3-1971	Stockholm
H. BETTEMBOURG	Sweden	193, -	18- 4-1971	Falun
B. JOHANSSON	Sweden	193,500	19-12-1971	Kil
H. BETTEMBOURG	Sweden	195,500	29- 2-1972	Oeben
D. RIGERT	U.S.S.R.	198, -	13- 7-1972	Riga

Poids Lourds (110 k)

BEDNARSKI	U.S.A.	188, -	13- 1-1968	Philadelphia
MIRONENKO	U.S.S.R.	188,500	10- 7-1969	Kiev
TALTS	U.S.S.R.	190, -	8- 8-1969	Zinnowitz
BEDNARSKI	U.S.A.	191,500	31- 8-1969	York
STAROSTENKO	U.S.S.R.	194, -	19-12-1969	Lvov
YAKUBOVSKY	U.S.S.R.	195, -	25- 4-1970	Vilnius
TALTS	U.S.S.R.	196, -	29- 5-1970	Varna
TALTS	U.S.S.R.	197,500	7- 8-1970	Bergen
TALTS	U.S.S.R.	200, -	19- 9-1970	Columbus
KOZIN	U.S.S.R.	200,500	1-11-1970	Moscow
TALTS	U.S.S.R.	201, -	27-12-1970	Tartu (?)
TALTS	U.S.S.R.	201,500	16- 1-1971	Tallin
TALTS	U.S.S.R.	203, -	14- 2-1971	Paris
YAKUBOVSKY	U.S.S.R.	203,500	25- 4-1971	Moscow
KOZIN	U.S.S.R.	204, -	23- 7-1971	Moscow
TALTS	U.S.S.R.	206, -	8- 8-1971	Tallin
YAKUBOVSKY	U.S.S.R.	206,500	26- 3-1972	Moscow
TALTS	U.S.S.R.	207,500	14- 4-1972	Tallin
KOZIN	U.S.S.R.	208, -	14- 4-1972	Tallin
YAKUBOVSKY	U.S.S.R.	210, -	14- 5-1972	Moscow
KOZIN	U.S.S.R.	210,500	14- 5-1972	Moscow
TALTS	U.S.S.R.	211, -	20- 5-1972	Constantza
KOZIN	U.S.S.R.	213,500	14- 7-1972	Riga

Poids Super-Lourds (au-dessus de 110 k)

J. ALZIN	Luxembourg	120, -	1924	
K. SWOBODA	Austria	121, -	1925	
R. SCHILBERG	Austria	122,500	1- 8-1928	
R. SCHILBERG	Austria	126,500	15- 9-1929	
R. SCHILBERG	Austria	133, -	1- 3-1931	
J. MANGER	Germany	133,500	1935	
T. MANGER	Germany	134, -	1935	
J. STRASSBERGER	Germany	135,500	1935	

J. MANGER	Germany	137,500	1936	
J. MANGER	Germany	139, -	1936	
J. MANGER	Germany	140, -	1937	
J. MANGER	Germany	141,500	1937	
J. MANGER	Germany	143,500	9- 5-1938	
J. MANGER	Germany	145, -	15- 7-1939	
J. DAVIS	U.S.A.	151, -	20- 2-1948	
J. DAVIS	U.S.A.	152, -	13- 5-1948	
D. HEPBURN	Canada	153,500	24- 5-1951	
D. HEPBURN	Canada	156,500	16- 6-1951	
D. HEPBURN	Canada	160, -	6- 8-1952	
D. HEPBURN	Canada	163, -	16- 1-1953	
D. HEPBURN	Canada	168,500	30- 8-1953	
D. HEPBURN	Canada	172,500	8- 5-1954	
P. ANDERSON	U.S.A.	182,500	25- 5-1955	
P. ANDERSON	U.S.A.	185,500	17-10-1955	
Y. VLASSOV	U.S.S.R.	186, -	2- 4-1962	Moscow
Y. VLASSOV	U.S.S.R.	188,500	10- 5-1962	Tbilissi
Y. VLASSOV	U.S.S.R.	190,500	29- 6-1963	
Y. VLASSOV	U.S.S.R.	192,500	29- 8-1963	Podolsk
Y. VLASSOV	U.S.S.R.	196, -	3- 8-1964	Podolsk
Y. VLASSOV	U.S.S.R.	197,500	18-10-1964	Tokyo
V. ANDREEV	U.S.S.R.	198, -	28- 4-1965	Aluchta
V. ANDREEV	U.S.S.R.	198,500	11- 5-1965	Erevan
Y. VLASSOV	U.S.S.R.	199, -	15- 4-1967	Moscow
L. ZHABOTINSKY	U.S.S.R.	201,500	18- 6-1967	Sofia
G. E. PICKETT	U.S.A.	202, -	25- 2-1968	Chicago
J. D. DUBE	U.S.A.	203,500	23- 3-1968	York
R. BEDNARSKI	U.S.A.	204,500	4- 5-1968	Washington
R. BEDNARSKI	U.S.A.	206,500	9- 6-1968	York
J. D. DUBE	U.S.A.	209,500	31- 8-1968	York
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	210,500	24- 1-1970	Vilikie Luki
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	213, -	18- 3-1970	Minsk
S. BATICHEV	U.S.S.R.	214, -	18- 3-1970	Minsk
S. REDING	Belgium	215, -	18- 4-1970	Herbeumont
V ALEXEEV	U.S.S.R.	216, -	26- 4-1970	Vilnius
S. REDING	Belgium	218,500	16- 5-1970	Zwevegem
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	219,500	28- 6-1970	Szombathely
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	220,500	17-11-1970	Volgograd
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	221, -	4-12-1970	Chakhty
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	222, -	26-12-1970	Dniepropetrovsk
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	222,500	14- 2-1971	Paris
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	223, -	26- 3-1971	Vienna
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	223,500	7- 4-1971	Moscow
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	225, -	27- 6-1971	Sofia
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	225,500	21- 7-1971	Moscow
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	227, -	26- 9-1971	Lima
S. REDING	Belgium	228, -	26- 9-1971	Lima
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	230, -	26- 9-1971	Lima
R. MANG	F.R.G.	230,500	5- 3-1972	Ulm
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	231,500	19- 3-1972	Bollnäs
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	235,500	19- 3-1972	Bollnäs
V. ALEXEEV	U.S.S.R.	236,500	15- 4-1972	Tallin

AVIS

Le 3e MÉMORIAL JEAN DAME

se tiendra les 7 et 8 Avril 1973

au Gymnase de l'Ile des Vannes à l'Ile Saint-Denis

« AVEC LA PARTICIPATION DES MEILLEURS HALTÉROPHILES DU MONDE »

Pour la première fois, cinq athlètes américains, parmi les finalistes olympiques seront présents.

Nous sommes assurés, en outre, de la participation des Bulgares Nurikian, Bikov et Nikolov, tous trois Champions olympiques, du Recordman du Monde de l'arraché, le Libanais Trabulsi, des Grecs Iakovou et Spirou, de Rudolf Mang, des Allemands de l'Est Grutzner et Losch, du Norvégien Janssen, des Italiens Tanti, Silvino et Vezzani et du Polonais Ozimek.

D'autres grands Champions viendront sans doute encore s'ajouter à ceux-ci et, bien entendu, nos meilleurs Français.

CLASSEMENT NATIONAL DU CRITÉRIUM HALTÉROPHILE

d'après les résultats des éliminatoires
disputées dans les Comités Régionaux les 27 et 28 Janvier 1973

CADETS

Poids Mouches (125 k)

1. GLEICH (51,4) Stade Montois ..... 140 k
2. MOINE Paul (49,7) M.J.C. Aix-en-Othe ..... 137 k 500
3. GRAS Éric (51,3) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne..... 137 k 500
4. SENGULEN Alain (51,3) A.S.P.T.T. Lille ..... 135 k
5. NOEL P. (51,4) A.S.C.E.M. Le Bourget ..... 135 k
6. STOECKEL J.-M. (50) S.A. Kœnigshoffen ..... 130 k
7. SCHMITT J.-J. (50,1) S.A. Calmar ..... 130 k
8. BELINGHERY A. (52) H.C. Saint-Baldolph ..... 130 k

Poids Coqs (140 k)

1. BAZIN Daniel (55,7) H.C. Arbreslois ..... 162 k 500
2. SPLIGA Bruno (56) Ornans ..... 150 k
3. DANGUILLAUME Pat. (56) M.J.C. Meinau ..... 147 k 500
4. FABRE P. (55,2) G.C. Sorguais ..... 142 k 500
5. LEPEZ G. (55,8) Lille U.C..... 142 k 500

Poids Plumes (155 k)

1. ROUMIEUX (56,75) H.C. Noves ..... 180 k
2. HAAG Michel (59) H.C. Scherwiller ..... 172 k 500
3. KRUFFERT (60) Chrysler Poissy ..... 167 k 500
4. CROMER Gilles (58,8) C.H. Lunéville ..... 162 k 500
5. CARCEL R. (56,7) H.C. Pont-l'Evêque ..... 157 k 500
6. FABRE J.-P. (57,45) G.C. Sorguais ..... 155 k
7. CAHUE (58,6) C.H. Saint-Malo ..... 155 k

Poids Légers (170 k)

1. LOPEZ (60,8) A.C. Montpellier ..... 215 k
2. TERME P. (65,4) S.S.B. Grand-Combe ..... 197 k 500
3. COSNARD (65) A.S.C. Pessac ..... 195 k
4. GAUTIER J.-Y. (67,2) Nantes E.C. ..... 185 k
5. BREZSKI J.-Cl. (66,8) A.S.P.T.T. Lille ..... 182 k 500
6. LASBLEIZ Guy (66) A.L. Paimpol ..... 180 k
7. LAVAL (66,7) S.S.B. Grand-Combe ..... 177 k 500

Poids Moyens (185 k)

1. ATTARD Bernard (74,2) Reims H.M. ..... 215 k
2. BELEY J.-Jacques (74,5) A.S. Montbéliard ..... 210 k
3. PACCHIANA (72,6) S.S.B. Grand-Combe ..... 210 k
4. LAGARRIGUE (70,5) P.A. Carmaux ..... 200 k
5. DILLENSEGER Guy (70) M.J.C. Meinau ..... 195 k
6. MALARD (71) A.S. Nantaise ..... 195 k
7. CAVENTOU (74,35) H.C. Figeac ..... 187 k 500

Poids Mi-Lourds (205 k)

1. DELANNOY Jean (77,5) Lens ..... 205 k

JUNIORS

Poids Mouches (145 k)

1. HEUZE Richard (52) C.H. Saint-Malo ..... 150 k

Poids Coqs (160 k)

1. STRESSER Serge (53,2) S.H.C. Haguenau ..... 180 k
2. RAGUENAUD Alain (55,35) S.C. Niortais ..... 167 k 500
3. BUSSET Joël (55,4) E.S. Laneuveville ..... 160 k

Poids Plumes (175 k)

1. LASORSA (60) S.C. Navis ..... 202 k 500

Poids Légers (190 k)

1. SENET Daniel (62,1) Amiens S.C. ..... 225 k
2. LEDREAU Jean-Paul (67,5) C.H. Saint-Malo..... 215 k
3. BETEILLE (66,65) H.C. Figeac ..... 207 k 500
4. DELTORRE (62,3) H.C. Noves ..... 200 k
5. WALLE Thierry (65,3) E.C. Orléans ..... 197 k 500
6. ARSLAN A. (66,5) J.F. Bourgoin ..... 197 k 500
7. COLLADOS (61,5) Clermont Sports ..... 195 k
8. MAIBECHE (67) S.S.B. Grand-Combe ..... 195 k
9. VANHOUTTE Philippe (66,2) A.S.E. Lille ..... 192 k 500
10. ZILL Joseph (63) S.A. Kœnigshoffen ..... 190 k

Poids Moyens (210 k)

1. JOUAN (72,4) Rueil A.C. ..... 235 k
2. VUILLEMIN Jean (74,6) Ornanaise ..... 227 k 500
3. TOMAS (72) Clermont Sports ..... 215 k
4. GASTALDIN (71,35) U.S. Sainte-Tulle ..... 212 k 500
5. FONTAINE Philippe (72,4) La Vaillante St-Quentin..... 210 k
6. DUPONT Jean-Luc (73,4) C.H. La Ferte-Milon ..... 210 k

Poids Mi-Lourds (230 k)

1. MARMOUSEZ Did. (80,95) St-Michel Sp. Marquette ..... 245 k
2. LEGALL Hervé (79,1) C.H. Saint-Malo ..... 242 k 500

Poids Lourds-Légers (250 k)

1. FROMENT Guy (90) M.J.C. Bron ..... 275 k

SENIORS

Poids Mouches (165 k)

1. BILLET Alain (51,4) U.S.O. Dijon ..... 180 k

Poids Coqs (180 k)

1. GOMARD Bernard (56) La Châtillonnaise ..... 197 k 500
2. MY (55,7) S.M. Montrouge ..... 190 k
3. CORNEILLET Jacky C.S. Alençon ..... 180 k
4. MAURICE (54,3) S.C. Navis ..... 175 k
5. SAINT-CIERGE (55,4) U.S. Crest ..... 175 k
6. LONG (54,04) M.J.C. Cahors ..... 172 k 500

Poids Plumes (195 k)

1. FOUGERET Guy (60) Royan O.C. ..... 220 k
2. ALFONSO (59,5) S.A. Montmartroise ..... 210 k
3. GRAVEA (59,7) H.C. Nice ..... 210 k
4. COLLINOT J.-Cl. (58,7) H.C. Avallon ..... 200 k
5. BURTE (59,6) U.S. Crest ..... 200 k
6. JOYE Gérard (60) S.M. Marquette..... 200 k
7. COUVRAND Henri (59,3) Nantes E.C. ..... 195 k
8. SILVA (59,9) P.U.C..... 195 k
9. LECUYER Jean (60) Reims H.M..... 195 k

Poids Légers (215 k)

1. DULICE Hubert (67,5) E.C. Orléans ..... 240 k
2. BEUCLER Bernard (66,7) A.S. Montbéliard ..... 237 k 500
3. PASSEMARD Gérard (67) S.C. Dijon ..... 235 k
4. BOUREAU J.-M. (67,5) S.C. Neuilly ..... 235 k
5. BOCQUENET Daniel (67,1) S.C. Dijon ..... 220 k
6. GRICOURT Yannick (67,5) Amiens S.C..... 217 k 500
7. THIMONIER André (65) Gauloise de Vaise..... 215 k
8. GAURAT (66,3) A.S.P.P. ..... 215 k

Poids Moyens (235 k)

1. TROLONG Patrick (74,7) U.S. Toul ..... 265 k
2. RIGAUD (74,42) U.S. Grigny ..... 255 k
3. MESLIN Alain (74,6) Avenir de Rennes ..... 255 k
3. BRUNET (74,6) E.E.R. Carpentras ..... 245 k
5. FOURRIER Y. (74,8) S.A. Enghien..... 245 k
6. LEGUY Serge (69,2) A.S.P.P. Nantes..... 242 k 500
7. FOUREL Philippe (74,6) A.S. Montbéliard ..... 240 k
8. BATICLE Bertrand (73,6) Celtique Montdidier..... 235 k
9. SCHNEIDER Bertrand (74,1) A.S. Montbéliard..... 235 k
10. CACLIN Philippe (75) A.S.P.T.T. Lille..... 235 k
10. ADJOUTE (75) U.S.C. Marseille..... 235 k
10. COUVENT (75) S.P.I.C. Pauillac ..... 235 k

Poids Mi-Lourds (255 k)

1. BARROY (81,2) A.S.P.P. ..... 270 k
2. ORTIZ (82,5) A.S.P.O.M. Bordeaux ..... 260 k
3. UGOLINI (81,2) Saint-Ouen ..... 257 k 500
4. MALLET (81,4) C.H. Saint-Malo ..... 257 k 500
5. GUY (77,6) H.C. Palavas ..... 255 k
6. BEIS (81,5) Avia Club Issy-les-Moulineaux ..... 255 k
7. GRIMALDI (82,3) Saint-Maur ..... 255 k
8. DESPECHE (82,5) U.A. Tarbaise ..... 255 k

Poids Lourds-Légers (275 k)

1. PAUTOT Gilbert (89,7) A.S. Montbéliard ..... 295 k
1. DECUGNIÈRES (89,7) S.A. Montmartroise ..... 295 k
3. WILCZEWSKI (88) H.C. Palavas ..... 275 k

Résultats techniques de la Finale Nationale du Tournoi par équipes régionales Juniors disputée à Lingolsheim

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	TOTAL
1er : *BRETAGNE*				
BIDARD Dominique	55 k 700	87 k 500		
HEUZE Richard.....	51 k 100	65 k		
LASBLEIZ Guy.....	65 k 400	82 k 500		
LE BLOA Michel	63 k 200		105 k	
LEGALL Hervé	79 k 800		140 k	
LEDREAU Jean-Paul	70 k 800		127 k 500	
	386 k			607 k 500
				221 k 500
2e : *LANGUEDOC*				
PACCHIANA Alain	70 k 600	100 k		
COLLADOS José	61 k 300	85 k		
RUIZ Patrice.....	72 k 700	90 k		
LOPEZ Raymond	62 k 200		120 k	
TERME Patrick	65 k 200		115 k	
TOMAS Patrick.....	72 k		115 k	
	404 k			625 k
				221 k
3e : *FLANDRES*				
BRZESKI Bernard.....	70 k 800	97 k 500		
VANHOUTTE Philippe.....	66 k 400	82 k 500		
BRZESKI J.-Claude.....	66 k	80 k		
LEBLANC Roger	67 k 100		132 k 500	
LECOUVEZ Didier	74 k		122 k 500	
MARMOUSEZ Didier.....	82 k 500		130 k	
	426 k 800			645 k
				218 k 200
4e : *ÎLE-DE-FRANCE*				
GRANGER Christian.....	67 k 500	80 k		
JOUAN Robert	72 k 700	105 k		
KRUPPERS Pierre.....	59 k 500	72 k 500		
LEBLANC Gérard.....	66 k 500		110 k	
BALLOT Jean-Pierre.....	80 k 930		130 k	
COZERET Michel	70 k 900		125 k	
	418 k 030			622 k 500
				204 k 470
5e : *PICARDIE*				
DUPONT Jean-Luc.....	74 k 100	90 k		
FONTAINE Philippe	71 k 700	97 k 500		
SENET Daniel	62 k	102 k 500		
DELVALLEZ José	58 k 300		100 k	
DUPUIS Marc	75 k		0 k	
PASCAL Pierre	70 k 200		112 k 500	
	411 k 300			502 k 500
				91 k 200

Classement National du Prix Interrégional

d'après les résultats des éliminatoires

disputées dans les comités régionaux les 20 et 21 Janvier 1973

CADETS

Poids Mouches

1.	MOINE (49,4) Aix-en-Othe	135 k
2.	BELINGHERY A. (51,3) H.C. Saint-Baldolph	120 k
3.	LEMAIRE (52) R.H.M. Reims	115 k
4.	SAMZUN (51,7) Stade Croisicais	112 k 500
5.	KUNTZER (51,1) Alsatia Sélestat	110 k
6.	STOECKEL (51,3) S.A. Kœnigshoffen	110 k
7.	DEHAUDT (50,9) Comines	107 k 500
8.	FOGERON (51,2) C.H. Annonay	105 k
9.	SALZE (52) Clermont-Sports	105 k
10.	LE BRETON (49,8) C.A. Lorient	102 k 500
11.	PLEINGUIER (51) A.C. Digne	100 k
12.	WYBAIL (48,9) La Montluçonnaise	97 k 500
13.	DENTLER (49,5) S.A. Kœnigshoffen	97 k 500
14.	REYNAUD (50,3) J.H. Vias	97 k 500
15.	MAURIN A. (48) H.C. Noves	95 k
16.	SUARD (50,8) C.A. Evron	95 k
17.	JULIOT (51,8) Maisons-Alfort	95 k
18.	CLOUMAT (52) C.H.C. Toulouse	95 k
19.	LAURENT G. (47,1) H.C. Saint-Chély	92 k 500
20.	DURAND (51,5) A.S.B. Rézé	92 k 500
21.	MEGNANT (48,5) U.S.C. Portes	90 k
22.	BOIDIN (50) U.S. l'Estaque - Marseille	90 k
23.	PIGETTE (51,1) C.H. de 1'Ourcq	90 k
24.	LAURENT J.-C. (46) H.C. Saint-Chély	87 k 500
25.	KHALDI (47) U.S. l'Estaque - Marseille	85 k
26.	PLANCQ (47,85) A.S.P.T.T. Lille	85 k
27.	KABECHE (45,5) A.C. Digne	82 k 500
28.	VALEY (50) S.P.N. Vernon	82 k 500
29.	ROBIL (44,9) E.C. Orléans	80 k
30.	VASQUEZ (51) U.S. Moislains	80 k
30.	CLÉMENTINE (51) A.C. Digne	80 k

Poids Coqs

1.	DANGUILLAUME (55) M.J.C. Meinau	130 k
2.	CLOCHET (54,8) A.L. Paimpol	127 k 500
3.	MARLART (54,9) Gonesse	127 k 500
4.	LEPEZ (552) L.U.C.	125 k
5.	GOMARD G. (55,8) R.H.M. Reims	125 k
6.	BOUVOT (54,2) R.O.C.	122 k 500
7.	NIETO (55.1) Frontignan A.C.	122 k 500
8.	PETIT (55,7) Auxerre	122 k 500
9.	BAYLE (53,2) U.A. Cognac	120 k
10.	FABRE P. (54) G.C. Sorgues	120 k
11.	ANDRIEUX (54,6) Villepinte	120 k
12.	MORICE (54.8) S.N.O.S.	120 k
13.	EMILIANI (54,9) C.S. Montois	120 k
14.	ALBERTINI (55) U.S. l'Estaque - Marseille	120 k
15.	GLEIZE (53,5) J.H. Vias	117 k 500
16.	MALARD (54,8) A.S. Nantes	117 k 500
17.	GOMARD Y. (55,5) R.H.M. Reims	117 k 500
18.	WEBER (55) Lingolsheim	115 k
19.	VILEREY (55,2) H.C. Saint-Chély	112 k 500
20.	LE MOGUEM (55.3) C.A. Nantais	112 k 500
21.	HOBERT (56) A.S.B. Rézé	112 k 500
22.	MUCCHI (55,3) A.S.P.T.T. Privas	110 k
23.	RUS (52,4) E.E.R. Carpentras	107 k 500
24.	MARTIN (53.2) S.P.N. Vernon	105 k
25.	MORIN (55.5) H.C. Noves	105 k
26.	BADTS (52.7) Grande-Synthe	102 k 500
27.	LE DREAU (55.5) C.H. Saint-Malo	102 k 500
28.	GOMEZ (54,8) U.S. l'Estaque - Marseille	100 k
29.	GASTIGLIA (55) A.C. Digne	100 k
30.	MOULAC (55.8) C.A. Lorient	100 k
31.	CHEVALLIER (56) S.C. Dijon	100 k
32.	BLANCHON (54) G.C. Sorgues	97 k 500
33.	POPELIER (56) A.C. Digne	97 k 500
34.	CHARMET (54,5) A.C. Digne	95 k
35.	LE GOC (55.1) Vannes A.C.	95 k
36.	DUPONT (55,1) U.S. Acigné	87 k 500
37.	BELLOIR (54,2) U.S. Acigné	80 k
38.	ELAMBERT (55,6) S.P.N. Vernon	75 k

Poids Plumes

1.	BARDON (59,7) U.S. Riomoise	157 k 500
2.	DESSUS (58,8) S.C. Dijon	145 k
3.	LHOTTE (60) H.C. Montbéliard	145 k
4.	DERA (59,2) Meulan	140 k
5.	PARISOT H. (60) Celtique Montdidier	140 k
5.	POISSONNIER (60) A.S. Thiriez	140 k
7.	MICHEL (58,6) C.C.P.H.	135 k
8.	FERRIAULT (58,6) C.A. Evron	132 k 500
9.	BAUMANN (57,9) A.S.P.T.T. Mulhouse	130 k
10.	KRAYZEL (58) U.S. Riomoise	130 k
10.	PAYROS (58) Stade Montois	130 k
12.	LE BIHAN (57) Stade Croisicais	127 k 500
13.	FOUILLEUL (59,3) Dinard A. C.	127 k 500
14.	MAIER (59,6) A.C. Montpellier	127 k 500
15.	ROUARD (59,8) Sens	127 k 500
16.	BÉNEZET (57) H.C. Saint-Baldolph	125 k
17.	DEMAYER (58,3) A.S.P.T.T. Lille	125 k
18.	VILLENEUVE (58,8) U.H. Vichyssoise	125 k
19.	SALAMA (59,2) C.H.C. Creil	125 k
20.	GARDETTE (59,3) A.L. Roanne	125 k
21.	BILLET (59,9) U.S.O. Dijon	125 k
22.	NORMAND (58,9) Vannes A. C.	122 k 500
23.	CAPO (57,5) Frontignan A.C.	120 k
24.	INGOLIA (57,9) H.C. Saint-Chély	120 k
25.	BENARD (59,2) A.C. Romans	120 k
26.	LECHAT (59,4) E.D.F. Cuffies	120 k
27.	GLAUDIER (56,4) Louvroil	117 k 500
28.	POUJET (58,6) H.C. Saint-Chély	117 k 500
29.	TOUILLER (59) C.A. Evron	117 k 500
30.	URBAN (56,8) A.S.P.T.T. Mulhouse	115 k
31.	GUTHMECK (57) Lingolsheim	115 k
32.	TRUONG P. (59,6) E.C. Orléans	115 k
33.	MULLER (60) A.S.P.T.T. Mulhouse	115 k
34.	DECOTTIGNIES (56,6) A.C. Romans	112 k 500
35.	SAINT-CIERGE (57,4) U.S. Crest	110 k
36.	FLOUR (58,2) C.C.P.H.	110 k
37.	LE DUC (58.3) C.A. Lorient	110 k
38.	HERBIN (59) A.C. Digne	110 k
39.	ROIG (59) S.P.M. Vernon	105 k
40.	TRUONG (59,7) C.H. Saint-Malo	102 k 500
41.	BECHENNEC (58,8) Brest	95 k
42.	LEPAGE (56,3) Elbeuf	70 k
43.	CABON (59,6) Elbeuf	55 k

Poids Légers

1.	LASBLEIZ (65) A.L. Paimpol	175 k
2.	HEBAND (63,5) A.S. Thiriez	165 k
3.	CARIOLINI (67,3) S.A. Colmar	165 k
4.	ARMBRUSTER (64) Scherwiller	162 k 500
5.	TIXIER (67,5) Rosny-sous-Bois	162 k 500
6.	BRZESKI J.-C. (66,6) A.S.P.T.T. Lille	160 k
7.	LAVAL (66,9) S.S. Grand-Combe	160 k
8.	TOCQ (67) S.C. Dion	160 k
9.	HERZOG (67,5) S.G.S.A. Sélestat	160 k
10.	BINAZZI (62,4) A.S. Monaco	155 k
11.	DELPORTE (65) J. Perpignan	155 k
11.	LAUGIER (65) G.C. Sorgues	155 k
13.	IMAN (65,2) C.C.P.H.	155 k
14.	HURTES (67,4) Saint-Maur	155 k
15.	MOINE (63,1) Aix-en-Othe	152 k 500
16.	POINTEREAU (64,9) U.S. Grigny	152 k 500
17.	DJEMAI (61) O. Grande-Synthe	150 k
18.	LAMOUROUX (63,7) Clermont Sports	150 k
19.	MARCO (64,7) L.U. C.	150 k
20.	MOULINEC (65,3) C.H. Rochelais	150 k
21.	CZAKOW (66,6) L.U.C.	150 k
22.	CAHUE (60,1) C.H. Saint-Malo	147 k 500
23.	COULONG (66,4) D.A.C.	147 k 500
24.	ÉVIDE (64) Chrysler Poissy	145 k
25.	IDELON (64,2) U.H. Vichyssoise	145 k
26.	BERGER J.-Y. (66,3) C.A. Lorient	145 k
27.	DECOTTIGNIES (66,5) Marquette	145 k
28.	HABA (67,4) U.S. Grigny	145 k
29.	FREYBURGER (67,5) A.S.P.T.T. Mulhouse	145 k
30.	LAMOUSSIERE (63,3) Nevers	142 k 500
31.	HOURY (62) Dinard A.C.	140 k

33. TRUMTEL (62,3) H.C. Compiègne ..... 140 k
33. IZARD (62,7) H.C. Marseille ..... 140 k
34. MARCEAU (63,6) C.A. Evron ..... 140 k
35. LE GUY (66,3) C.P. Bert Rennes ..... 140 k
36. COSTE-CHAREYRE (66,6) A.C. Romans ..... 140 k
37. ESTARAGUE (67,1) Clermont-Sports ..... 140 k
38. DUPIN (63,6) C.H. Rochelais ..... 137 k 500
39. DIDIER (66,6) U.S.C. Marseille ..... 137 k 500
40. MICHEL (61,7) A.S.P.T.T. Privas ..... 135 k
41. FRONDUTI (62,3) A.S.P.T.T ..... 135 k
42. COUILLARD (64,7) C.M.O. ..... 135 k
43. BOURIAUD (66,5) C.A. Nantais ..... 135 k
44. DESMARET (62,55) A.C. Soissons ..... 132 k 500
45. DUGROSPEZ (66,1) E.D.F. Cuffies ..... 132 k 500
46. VALDIN (67,4) U.S. l'Estaque - Marseille ..... 132 k 500
47. ROZE (60,7) E.C. Orléans ..... 130 k
48. NOEL (62,5) A.S.C.E.M. Le Bourget ..... 130 k
49. ABRY (66) H.C.A.S. Montbéliard ..... 130 k
50. RENARD (66,5) C.H. Lunéville ..... 130 k
51. BLANC (67,5) J.H. Vias ..... 130 k
52. SCHELINGUER (61) Alsatia Sélestat ..... 127 k 500
53. ESCOLLE (63) A.C. Digne ..... 127 k 500
54. LAUTRU (65) C.A. Evron ..... 127 k 500
55. CHURIE (65,8) C.E.P. Saint-Nazaire ..... 127 k 500
56. LAFORET (60,6) Dinard A. C. ..... 125 k
57. PARISOT J. (61,1) Celtique Montdidier ..... 125 k
58. REFREGE (61,5) A.C. Digne ..... 125 k
59. GAUTIER (61,5) U.S. Acigné ..... 110 k

Poids Moyens

1. HEINDRICH (74) H.C.A.S. Montbéliard ..... 172 k 500
2. BOUJOT (69,96) S.E.P. Cours ..... 167 k 500
3. LAMBINET (71,4) Avia Club ..... 167 k 500
4. BONJEAN (70,7) U.H. Vichyssoise ..... 165 k
5. BENISTANT (71,9) U.G.A.P . ..... 165 k
6. ZAHNER (71,7) S.A. Colmar ..... 162 k 500
7. DEBRIGNY (72,4) E.C.O. ..... 162 k 500
8. COMBES (678) H.C. Saint-Chély ..... 160 k
9. FAUCHER (70,2) Rueil A.C. ..... 160 k
10. CAMPAGNE (72,8) U. Haubourdin ..... 160 k
11. SAGARZAZU (74,8) E.C.O. Saint-Affrique ..... 160 k
12. STALIN (685) C.H. Saint-Malo ..... 157 k 500
13. BUYSSE (69,8) L.U. C. ..... 157 k 500
14. CIEPLIK (67,6) Rueil A. C. ..... 155 k
15. KUNTZ Éric (69,8) Châtillon-sur-Seine ..... 155 k
16. SOTO (70,3) Clermont Sports ..... 155 k
17. REY (73,5) H.C. Saint-Chély ..... 155 k
18. FAUQUEMBERGUE (70,2) A.S.P.T.T. Lille ..... 150 k
19. HUBERT (73,3) C.S. Alençon ..... 150 k
20. MORLIER (74,8) C.H. de l'Ourcq ..... 150 k
21. JACQUOT (74) S.C. Navis ..... 147 k 500
22. PAILLE (68,1) U.S.C. Moislains ..... 145 k
23. FRANÇOIS (69) U.S. Saint-Pol-sur-Mer ..... 145 k
24. HURTADO (71) Stade Montois ..... 145 k
25. LECOQ (74,1) C.A. Evron ..... 145 k
26. GAUTIER (68,6) C.S.S. Pré-en-Pail ..... 142 k 500
27. GERTHOFFER (73) A.S.P.T.T. Mulhouse ..... 142 k 500
28. ROCHE (69,4) A.H.C. Aubusson ..... 140 k
29. DEFRESNE (71,5) C.H. Saint-Malo ..... 140 k
30. CAURRAZE (72,5) A.S.P.T.T. Nancy ..... 140 k
31. AUEVA (72,6) Évreux ..... 135 k
32. COLLIOT (73,4) C.H. Saint-Malo ..... 135 k

Poids Mi-Lourds

1. DELANNOY (77,5) C.A. Lens ..... 197 k 500
2. LECAILLEZ (79) Grande-Synthe ..... 182 k 500
3. ZURCHER J. (76,5) H.C.A.S. Montbéliard ..... 155 k
4. MAHE (76) Evreux ..... 137 k 500

Poids Lourds-Légers

1. DABLEMONT (89,7) A.S. Thiriez ..... 200 k
2. HEITZ (86) Ernstein ..... 182 k 500

Poids Lourds

1. KOLLER (95) M.J.C. Meinau ..... 215 k

JUNIORS

Poids Mouches

1. GILLON (50,5) Châtellerault ..... 125 k
2. BAZERGUE (51) Stade Montois ..... 125 k
3. FOREAU (51,9) U.S. Toul ..... 115 k
4. GODARD (50,8) U.S. Acigné ..... 110 k
5. LAMDA (50,5) Grande-Synthe ..... 105 k

Poids Coqs

1. BROUSSARD (55,9) S.N.O.S. ..... 145 k
2. DEVENET (56) S.M. Pantin ..... 145 k
3. ROCHEVALIER (53,3) B.C. Brive ..... 127 k 500
4. PRETOT (54) H.C.A.S. Montbéliard ..... 127 k 500
5. BRILLANT (55,5) U.S. Marquette ..... 120 k
6. LANTERI (54,3) A.S. Monaco ..... 115 k
7. MOREL (55,3) S.P.N. Vernon ..... 112 k 500
8. PICARD (54,5) U.S. Gonesse ..... 110 k

Poids Plumes

1. JUSTET (58,9) U.G.A.P ..... 160 k
2. AMPUY (56,4) J. Perpignan ..... 155 k
3. DELACROIX (59) Bar-le-Duc ..... 155 k
3. BRACQUEMOND (59) C.M. Orléans ..... 155 k
5. MAILFERT (57,5) Bar-le-Duc ..... 152 k 500
6. BEGHIN (58,4) C.H.C.M. ..... 152 k 500
7. CARDON (58,1) U. Haubourdin ..... 150 k
8. BOTTIN (59) Alsatia ..... 145 k
9. COLLE (57) H.C. Lunéville ..... 140 k
10. DUPIN (58,8) Clermont Sports ..... 140 k
11. ROSAY (59.2) U.S. Marouette ..... 140 k
12. BECHEPAY (57,5) A.S.B. Rézé ..... 135 k
13. BRASME (58,2) Stade Béthunois ..... 135 k
14. BILLOTS (58,4) C.P. Bert Rennes ..... 135 k
15. KANDA (60) E.D.F. Cuffies ..... 135 k
16. VILLAFRANCA (57,7) U.H. Vichyssoise ..... 132 k 500
17. DEJOURS (59) S.N.O.S ..... 130 k
18. MIR (59.3) Villepinte ..... 127 k 500
19. MONIER (58) A.S.E.M. Sainte-Tulle ..... 125 k
20. NANDERFI (58,2) E.D.F. Cuffies ..... 125 k

Poids Légers

1. CABLAT (66) A.C. Montpellier ..... 207 k 500
2. BELINGHERY (61,5) U.C. Saint-Baldolph ..... 180 k
3. HENNING (66) Alsatia ..... 170 k
4. VENAULT (66,3) Châtellerault ..... 170 k
5. LANDOT (67) Pontoise ..... 170 k
6. ROCHE (65,1) Châtellerault ..... 167 k 500
7. GILSON (66,4) Royan O. C. ..... 167 k 500
8. IMBACH (60,6) Guebwiller ..... 165 k
9. BORDIGNON A. (63) A.S.L. Bréguet ..... 162 k 500
10. LAVENU (67,5) Évreux ..... 162 k 500
10. ISSARD (67,5) U.S. Riomoise ..... 162 k 500
12. BORDIGNON 1.-P. (63) A.S.L. Bréguet ..... 160 k
13. ARMBRUSTER (63,6) Scherwiller ..... 160 k
14. RAISON (65,3) Chalon-sur-Saône ..... 160 k
15. GARCIA (66) Avallon ..... 160 k
16. DASILVA (66,5) R.S. Limoges ..... 160 k
17. COULONG (66,9) D.A. C. ..... 160 k
18. GUÉROUT (67) Saint-Pol-sur-Mer ..... 160 k
19. BERNA (61,6) O.S.C. Saint-Etienne ..... 155 k
20. PINARD (66) Vélizy ..... 155 k
21. DENIS (66,8) C.A. Plurien ..... 155 k
22. ALLEMANY (67,4) M.J.M. Romans ..... 155 k
23. JUILLE (62,1) A.H.C. Aubusson ..... 150 k
24. MESPOULET (66,5) Royan O. C. ..... 150 k
25. TEDDE (66.8) La Ricamarie ..... 150 k
26. STIVE (67,2) Rueil A. C. ..... 150 k
27. LE GALL J.-CI. (67,4) C.A. Lorient ..... 150 k
28. MALIRAT (63) H.C. Figeac ..... 145 k
29. LIS (62,5) A.C.L. Saint-Avold ..... 142 k 500
30. DUMOULIN (63) S.E.P. Cours ..... 142 k 500
31. JUBÉ (66,8) Stade Croisicais ..... 142 k 500
32. MOUNIER (67) U.A. Valence ..... 142 k 500
33. PELOUIN (61,1) C.A. Evron ..... 140 k
34. CHAMPION (63,85) Loudun A.C. ..... 140 k
35. CHASTAGNIER (66,6) U.A. Valence ..... 140 k
36. BERNARD (62,5) Elbeuf ..... 125 k
37. HERY (66,8) Dinard ..... 125 k

Poids Moyens

1. FRANÇOIS J. (74,35) Saint-Pol-sur-Mer ..... 200 k
2. PINOT (72,7) D.A.C. ..... 190 k
3. MORENO (73,7) Clermont Sports ..... 185 k
4. LEPAGE (69,9) Elbeuf ..... 180 k
5. MOCHE (70,9) Rueil A. C. ..... 180 k
6. FIX C. (73) A.S.P.T.T. Nancy ..... 180 k
7. CAVENTON (74) H.C. Figeac ..... 180 k
8. AHOITO (74.45) U.A. Cognac ..... 180 k
9. LEME A. (70.7) C.H. Saint-Malo ..... 177 k 500
10. VIC (74.2) Clermont Sports ..... 177 k 500
11. FUMARD (70.8) E.C.O. Saint-Affrique ..... 175 k
12. MARIDET (73,4) Vélizy ..... 175 k
13. HOCHARD (73,8) U.S.M.T. ..... 175 k

14.	CARIMALO (74,8) Rosny-sous-Bois	175 k
15.	DUPUIS (74,8) Amiens S. C.	172 k 500
16.	CHAPEL (70,8) S.C. Navis	170 k
17.	LARGY (71,6) Chalon-sur-Saône	170 k
18.	MEY (71,8) A.S. Savine	170 k
19.	KAPPEL (74) A.S. Durstel	170 k
20.	BOISSONNET (68,9) E.C. Orléans	165 k
21.	GILLET (70) H.C. Lunéville	165 k
22.	DECIZE (73) Ornans	165 k
23.	PECHON (70,8) Nice U. C.	162 k 500
24.	BERNARD (73,5) H.C. Saint-Baldolph	162 k 500
25.	WINSCH (69) Stade Montois	160 k
26.	BOURGEON (71,2) E.C. Orléans	160 k
27.	GOSSET (72,1) Évreux	160 k
28.	ALORY (73) C.A. Plurien	160 k
29.	LITIÈRE Lue (74) E.C. Orléans	160 k
30.	JARDIN (69,6) J.S.C.B.A. Nîmes	157 k 500
31.	RICHERT (71) S.E. C.	155 k
32.	LELIEVRE (69) Harfleur	130 k
33.	BÉQUET (69,5) H.C. Beauvais	120 k

Poids Mi-Lourds

1.	VIGERAL (75,3) M.J. Narbonne	210 k
2.	BURATTO (78) Française de Besançon	200 k
3.	TANGUY M. (78,8) A.S. Savine	200 k
4.	TEPER (80,8) A.C.M. Maisons-Alfort	200 k
5.	CARDON D. (80,8) U. Haubourdin	197 k 500
6.	RAIMONDO (80,3) M.J.C. Avignon	195 k
7.	MARTIN (82,2) J.F. Bourgoin	195 k
8.	BURATTO (78) Française de Besançon	185 k
9.	JULIEN (77) O.S.C. Saint-Etienne	180 k
10.	ITAN (79,4) Rosny-sous-Bois	175 k
11.	DUPUY (79,5) H.C. Beauvais	165 k
12.	BRACHAIS (78,2) Elbeuf	145 k
13.	BUREL (75,8) Harfleur	135 k

Poids Lourds-Légers

1.	LEBONVALLET (87,2) C.C.P.H.	225 k
2.	BERETTI J.-L. (89,8) Vélizy	210 k
3.	CAPRON G. (83,1) Gauloise de Vaise	200 k
4.	HELLERINGER (85,4) A.C.L. Saint-Avold	192 k 500

SENIORS

Poids Mouches

1.	ROSSIGNOL (51,7) Avenir de Rennes	140 k
2.	NEZEREAU J-C. (52) Saint-Georges-de-Didonne	132 k 500
3.	DESMARET (47,3) S.A. Enghien	127 k 500
4.	POIREL (49,8) A.S. Jœuf	125 k
5.	BARTHELEMY (51,5) M.J.C. Avignon	125 k
6.	NAVEROS (51,9) C.A. Nantais	122 k 500
7.	GENCE (52) U.S. Gentilly	120 k
8.	BERARD (49,5) E.C. Orléans	115 k

Poids Coqs

1.	LENOBLE (56) A.S. Monaco	157 k 500
2.	MADEIRA (54,7) Asnières	155 k
3.	CHAULOUX J. (54,7) C.A. Nantais	150 k
4.	SERGENT (53,1) U.S. Montreuil-sur-Mer	145 k
5.	SASSI (55) E.E.R. Carpentras	140 k
6.	GALLIEN (53,9) C.H. Rochelais	135 k
7.	SARDA (54,8) C.H.P.O. Lavelanet	132 k 500
8.	JUSTICE (52,4) C.S. Alençon	130 k
9.	RUNTZ (55) M.J.C. Meinau	130 k
10.	VICENTE (52,1) M.J. Narbonne	127 k 500
11.	MASSINON (52,35) L.U.C.	125 k

Poids Plumes

1.	MOUHAMAD (59,8) Stade Montois	177 k 500
2.	GUIHENEUF (58,6) C.A. Nantais	172 k 500
3.	FRANÇOIS D. (58,5) U.S. Saint-Pol-sur-Mer	170 k
3.	MORAINVILLE (58,5) Petit Couronne	170 k
5.	CHAVANNES (60) Châtillon-sur-Seine	170 k
6.	GUIHO (59,4) C.E.P. Saint-Nazaire	167 k 500
7.	NORMANDIN (59,55) C.H. Rochelais	165 k
8.	BERNAUER (56,4) S.A. Colmar	162 k 500
9.	THOMAZO (60) C.E.P. Saint-Nazaire	162 k 500
10.	ALBERTI (60) Villepinte	160 k
11.	LAFITTE M. (59,5) C.L.S.	157 k 500
12.	RANGIER (58,75) Châtellerault	155 k
13.	PELLETIER (59,2) C.M.O.	155 k
14.	MAUREL (60) A.S.L. Bréguet	155 k
14.	VANDANEIGEN (60) Asnières Sports	155 k
14.	ZENNER M. (60) H.C.A.S. Montbéliard	155 k
17.	BAUMEYER (59,3) Scherwiller	152 k 500
18.	CHOUVET (58,3) A.S. Bédarrides	150 k
19.	TOUSSAD (59,1) Chrysler Poissy	150 k
20.	CHAVIGNY M. (59,6) E.C. Orléans	150 k
21.	TRIAY (59,7) Stade Clermontois	147 k 500
22.	DADOUN (60) Rosny-sous-Bois	147 k 500
23.	LACHAUD (56,2) C.S.A. Châtellerault	145 k
24.	RENAULT (56,5) S.A. Colmar	142 k 500
25.	LE RAY (59,2) Vannes A. C.	140 k
26.	CIMAVILLA (56,8) C.H.C. Creil	127 k 500
27.	GAUTHIER (59,9) C.H. Saint-Malo	125 k

Poids Légers

1.	BIREBENT M. (64,2) Française de Besançon	207 k 500
2.	GAURAT (67,5) A.S.P.P.	207 k 500
3.	HERNANDEZ (66,4) Asnières Sports	195 k
4.	TALON C. (67,5) A.S.P.T.T. Lille	195 k
5.	HENCKER (62,5) A.O.C. Petite-Rosselle	190 k
6.	VERNY (64) A.S. Montferrandaise	190 k
7.	GUENAULT (67) V.G.A.	190 k
8.	MANSUY (66,9) U.S. Toul	187 k 500
9.	DOS SANTOS Guy (67,4) O.S.C. Saint-Etienne	187 k 500
9.	STOLZ (67,4) A.O.C. Petite-Rosselle	187 k 500
11.	LAFARGE Y. (66,5) I.S. Montluçonnais	185 k
12.	LEME J. (66,7) C.H. Saint-Malo	185 k
13.	TEDESCHI (61) V.G.A. Saint-Maur	182 k 500
14.	NEUZY J.-M. (62,9) A.S.P.T.T. Lille	182 k 500
15.	DALCHE (63) J.L.R. Marmande	182 k 500
15.	DEMARTIN H. (63) A.S. Jœuf	182 k 500
17.	LECLANCHE C. (67,5) S.N.O.S.	182 k 500
17.	TRÈFLE (67,5) S.M. Montrouge	182 k 500
19.	MENVILLE (65) S.M. Montrouge	180 k
20.	CHAMBARD (65,5) H.C. Nice	180 k
21.	ARNAULT (65,75) C.S.A. Châtellerault	180 k
22.	LOUVEL (65,9) U.S.T.	180 k
23.	CARNE M. (66) H.C.A.S. Montbéliard	180 k
23.	SCHAUNER (66) Alsatia	180 k
25.	COURLIERE (66,5) M.J. Narbonne	180 k
25.	LECOLLEN (66,5) Elbeuf	180 k
27.	ATZERT (67,5) Villepinte	180 k
28.	HARAND (64,7) A.S. Menton	177 k 500
29.	JACQUET A. (65) U.S.M.T.	177 k 500
30.	HANTZER P. (66,17) Gauloise de Vaise	177 k 500
31.	ASSENSI (67,1) H.C. Nice	177 k 500
32.	BONIN (67,5) R.H.M. Reims	177 k 500
33.	MULLER (61,6) Wittenheim	175 k
34.	AHRWEILLER (62,5) U.S.M.T.	175 k
35.	KOLB (63,1) A.S.P.T.T. Strasbourg	175 k
36.	ROCHARD (64,5) S.C. Neuilly	175 k
37.	VANDAELE (64,7) A.S.L.I.E.	175 k
38.	CHAMUZARD (64,75) C.S.C. Amiens	175 k
39.	BEAUCHARD (65,1) C.H. de l'Ourcq	175 k
39.	KINTZ (65,1) A.S.P.T.T. Mulhouse	175 k
41.	NIMAX (66) S.E. C.	175 k
41.	CONAN (66) Petit Couronne	175 k
43.	LACROIX (67,1) Vélizy	175 k
44.	PEYRACHE (67,2) Royan O.C.	175 k
44.	FERRANDIER (67,2) S.A.S. Niort	175 k
46.	LAROCHE (65,7) Stade Clermontois	172 k 500
47.	WAGEMANN (66,2) Wittenheim	172 k 500
48.	MAITREJEAN (66,4) Chalon-sur-Saône	172 k 500
48.	JACQUELIN (66,4) S.C. Dijon	172 k 500
50.	COFFI (66) U.A. Cubzac	172 k 500
51.	CORDERO J. (67,1) Chalon-sur-Saône	172 k 500
52.	BLARD P. (67,4) Vesoul	172 k 500
53.	EPONVILLE (60,1) Vélizy	170 k
54.	ANDREO (60,9) P.U. C.	170 k
55.	DUPONT C. (64,3) C.E.M.A.C.O. Amiens	170 k
56.	COMBE (64,5) U.S. Gentilly	170 k
57.	JEZ (65) U.S.M.T.	170 k
57.	MERY (65) U.S. Tours	170 k
59.	FEIEREISEN J.-P. (65,1) U.S. Toul	170 k
60.	SCHAEFFER (65,5) S.A.K.	170 k
61.	LOEBER (66) A.S.P.T.T. Mulhouse	170 k
62.	VIRMAUX (66,4) S.C.S.A.	170 k
63.	LAMBERT (67) S.E. C.	170 k
64.	CHAPELAIN (67,2) C.A. Nantais	170 k
65.	STROCZINSKI (67,3) Etampes	170 k
66.	TERRONG (61,2) C.H.C. Creil	167 k 500
67.	LAUDE (66,2) Force Noyonnaise	167 k 500
68.	REGERAT (61) La Montluçonnaise	165 k
69.	MARTIN (62,1) V.G.A. Saint-Maur	165 k
70.	BRESSON (63,4) S.A.M.	165 k
71.	LEROUGE (65,4) A.C. Montpellier	165 k
72.	MORO (65,5) U.S.M.T.	165 k
73.	MATHIEU (66,67) La Ricamarie	165 k
74.	LE DOTH (66,7) Avenir de Rennes	165 k
75.	KLING (66,9) S.A. Colmar	165 k
76.	DE ROSSI (67,5) H.C. Nice	165 k
77.	CORNETTE (65,6) M.J.C. La Châtre	162 k 500
78.	MEGNANT (65,7) U.S.C. Porte	162 k 500
79.	PAOLINI (61,3) H.C. Orange	160 k
80.	MINCHELLA (63) U.S.M.T.	160 k
80.	MARTIN (63) S.A.M.	160 k

82. RIOU J. (65,4) A.C.T. ..... 160 k
83. KOEHLING (65,5) M.J.C. Andlau ..... 160 k
84. PENALVA (66,8) S.A.M. ..... 160 k
85. GAYRAUD (67) Toulouse U.C. ..... 160 k
85. SADA (67) Nevers ..... 160 k
87. MAIER (67,1) U.S. Grigny ..... 160 k
88. CHARLET R. (63,1) A.S. Thiriez ..... 157 k 500
89. DULOQUIN (66) R.H.M. Reims ..... 157 k 500
90. SASSONE (60,9) Nice U.C. ..... 155 k
91. BOLL R. (62,2) Guebwiller ..... 155 k
92. ROSSETTI (63,5) Lingolsheim ..... 155 k
93. SOISSONS (64,2) U.S.C. Moislains ..... 155 k
94. BACH (65,2) Le Plessis ..... 155 k
95. LOGEAIS (65,8) Pantin ..... 155 k
96. GIVRON M. (66) R.H.M. Reims ..... 155 k
97. GÉRARD (66,3) A.L. Savenay ..... 155 k
98. TUROLLA (66,8) S.A.M. ..... 155 k
99. BOUDET (62) F.L. Lagrange Colombelles ..... 150 k
100. AVRAM (64,5) A.C. Soissons ..... 150 k
101. MAROUETTE (63,6) A.C. Soissons ..... 145 k
102. DUMONT (62,4) Colombelles ..... 140 k

Poids Moyens

1. TERMOTTE P. (72,5) A.S.P.T.T. Lille ..... 220 k
2. BULLY (74,9) Pantin ..... 220 k
3. PEALLAT (74,5) A.C. Saint-Vallier ..... 217 k 500
4. MANGIN (73,2) C.L.S. ..... 215 k
5. ETIENNE (74,7) S.C. Neuilly ..... 212 k 500
6. PIERRET (74,75) F.C. Laon ..... 212 k 500
7. LAMBERT (72,2) A.S. C. ..... 210 k
8. MOROTTI (12,9) H.C. Scherwiller ..... 210 k
9. MOREL (73,1) S.A.M. ..... 210 k
10. MUZEAU (74,2) H.C. Beauvais ..... 210 k
11. LE TALLEC (74,5) C.H. Saint-Malo ..... 210 k
12. KUNTZLER (68,2) A.O.C. Petite-Rosselle ..... 207 k 500
13. BURCKLE (74,5) Colombelles ..... 207 k 500
14. CHAMBON (70,8) A.S.P.T.T. Privas ..... 205 k
15. PECHON B. (75) H.C. Nice ..... 205 k
16. MAHIER (74) Colombelles ..... 202 k 500
17. SERKIZ (74,8) T.O.S. ..... 202 k 500
18. STUDER (69,5) S.A.K. ..... 200 k
19. GROUGY J. (69,9) U.M.P. ..... 200 k
20. GEAY (70,9) U.H. Vichyssoise ..... 200 k
21. CARTON (71) Lomme ..... 200 k
22. KARSENTI (72,5) Massy ..... 200 k
23. PAUL (74) A.L. Paimpol ..... 200 k
24. MASSON B. (75) Vesoul ..... 200 k
25. GERVAIS (72,4) A.S. Mantaise ..... 197 k 500
26. VANDENBREDEN J-C. (73) A.S.P.T.T. Lille ..... 197 k 500
27. HART (73,4) A.S. Thiriez ..... 197 k 500
28. FAUVART (74) Marquette ..... 197 k 500
29. PICARD A. (70,4) Auxerre ..... 195 k
30. WACH (71) M.J.C. Andlau ..... 195 k
31. FOUQUET A. (73,2) Rueil A. C. ..... 195 k
32. ROLAND (73,3) U.S.T ..... 195 k
33. DUBOIS (68,2) Montreuil-sur-Mer ..... 192 k 500
34. CELICOURT (71,2) Toulouse U. C. ..... 192 k 500
35. HEINRICH (73,5) S.H.C.H. ..... 192 k 500
36. COGNON (74,1) C.J.F. Laval ..... 192 k 500
37. GILET (74,2) C.E.P. Saint-Nazaire ..... 192 k 500
38. TOIGO (74,5) Meulan ..... 192 k 500
39. LAURENT (75) S.E. C. ..... 192 k 500
40. MANNHART (67,7) Alsatia ..... 190 k
41. DUPUY (70,1) U.A. Cubzac ..... 190 k
42. CLOTTE (73,5) A.S. Jœuf ..... 190 k
43. CAISSE (74) S.C .Dijon ..... 190 k
44. ALBERI (74,3) U.S. Grigny ..... 190 k
45. ROLLET (74,6) C.H. de l'Ourcq ..... 190 k
46. LOUBERE (74,9) Gentilly ..... 190 k
46. MALINOVSKI (74,9) A.H.C. Aubusson ..... 190 k
48. VOELTZEL (69,5) Bar-le-Duc ..... 187 k 500
49. ROL (70,9) La Montluçonnaise ..... 187 k 500
49. HARTMANN (70,9) I.S. Montluçonnais ..... 187 k 500
51. BATTESTINI (73,8) A.S.P.T.T. Privas ..... 187 k 500
52. BOUCHER (74,6) C.H.C. Creil ..... 187 k 500
53. NEVEUX P. (69,95) C.S.A. Châtellerault ..... 185 k
54. CARENZO (72) S.E. C. ..... 185 k
55. ROCHETTE (72,9) Guebwiller ..... 185 k
56. FOUACHE (73) Le Havre ..... 185 k
57. DRUANT (73,7) Comines ..... 185 k
57. RICHARD (73,7) U.S.M.T. ..... 185 k
59. BUILLON (73,8) S.C.P.O. ..... 185 k
60. CHERBONNEL (73,9) C.J.F. Laval ..... 185 k
61. BODIN (74,3) U.A. Cubzac ..... 185 k
62. DICKELY (74,8) S.G.S.A. Sélestat ..... 185 k
62. HOFMANN (74,8) A.O.C. Petite-Rosselle ..... 185 k
64. DENIMAL (75) O. Grande-Synthe ..... 185 k
64. RENOUX (75) A.U. Cognac ..... 185 k
66. BOULLARD (68,8) V.G.A. ..... 182 k 500
67. NAVARRO (70,6) A.S. Montferrandaise ..... 182 k 500
68. MARTIN (70,9) A.S. Montferrandaise ..... 182 k 500
69. OHLMANN (73,5) S.H.C.H. ..... 182 k 500
70. POITRIMOL (73,9) A.S.S. ..... 182 k 500
71. BEN ALLAL (74,3) S.A.M. ..... 182 k 500
72. DUPREZ (69,4) H.C. Compiègne ..... 180 k
73. SCHNUBEL (70) Alsatia ..... 180 k
74. ROPERT B. (72,3) Auxerre ..... 180 k
75. DEBISSCHOP (73) Comines ..... 180 k
75. GRENAIS (73) C.E.P. Saint-Nazaire ..... 180 k
77. DELPEY (73,3) Toulouse U.C. ..... 180 k
77. BATBY (/3,3) A.S.P.O.M. Bordeaux ..... 180 k
79. ODJI (73,7) Rosny-sous-Bois ..... 180 k
80. PERCHET (74,4) S.C. Neuilly ..... 180 k
81. PROVOST (71) U.M.P. ..... 177 k 500
82. DODOR J. (71,5) Ornans ..... 177 k 500
83. RODRIGUEZ (68,1) M.J. Narbonne ..... 175 k
84. BALP (68,6) Clermont Sports ..... 175 k
84. BOILON C. (68,6) A.S. Montferrandaise ..... 175 k
86. WERCH (70) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 175 k
87. VISOMBLAIN J. (70,5) A.S.B. ..... 175 k
88. HODICQ (74) Amiens S. C. ..... 175 k
88. PINAT (74) S.C. Navis ..... 175 k
90. MASTIN H. (74,5) Ornans ..... 175 k
91. BRIÈRE (69,5) A.S.B.G. ..... 172 k 500
92. DUVAL (69,9) S.H.C.H. ..... 172 k 500
93. PUJALTE (71,3) C.S.C. Amiens ..... 172 k 500
94. JOURNIAC (73,8) Force Noyonnaise ..... 172 k 500
95. CORBALAN (74,4) H.C. Charrapontain ..... 172 k 500
96. GÉRARD (68,2) A.L. Savenay ..... 170 k
97. LEGOFF (68,4) E.C. Orléans ..... 170 k
98. LETOURNEUR (69,1) Granville ..... 170 k
99. LAVEVRE (70,5) M.J.C. Cahors ..... 170 k
100. REDING (71) H.C. Figeac ..... 170 k
101. CRISPO (71,3) H.C. Montélimar ..... 170 k
102. VERCAIGNE (73,8) Vaillante de Saint-Quentin ..... 170 k
103. LAMOUROUX G. (73,9) Clermont Sports ..... 170 k
104. GARCIA (74,1) A.S.S. ..... 170 k
105. DALFIOR (74,3) La Ricamarie ..... 170 k
106. LEVANT (70) C.H. de l'Ourcq ..... 165 k
107. JUAN (70,8) La Brestoise ..... 165 k
108. GATOUX (75) C.H.C. Creil ..... 160 k
109. GENISSEL (74,6) Évreux ..... 155 k
110. CORDIER (70,8) Elbeuf ..... 150 k
111. MARTINELLI (71,8) Elbeuf ..... 140 k
112. ERGEN (74,4) Force Noyonnaise ..... 140 k

Poids Mi-Lourds

1. MAHUTEAUX (80,6) Vélizy ..... 240 k
2. GUIENNET (75,55) Saint-Georges-de-Didonne ..... 227 k 500
3. BRENOL C. (77) A.L. Roanne ..... 225 k
4. LEROUX (78,3) C.H.C. Creil ..... 225 k
5. GARET (78,4) Celtique Montdidier ..... 225 k
6. PLATEL (78,9) Force Noyonnaise ..... 225 k
7. COSTEDOAT (79,2) S.A.M. ..... 225 k
8. DABLEMONT (80,6) A.S. Thiriez ..... 222 k 500
9. MEREL (82,4) H.C. Compiègne ..... 222 k 500
10. INDELICATO (77) H.C. Nice ..... 220 k
11. DURAND (77,1) S.C. Navis ..... 220 k
12. STRAGIER F. (79) U.R.S.A. ..... 220 k
13. DANEL (80,56) Lomme ..... 220 k
14. RUFFINEL (81,5) U.S.T. ..... 220 k
15. COLET (75,2) Avenir de Rennes ..... 215 k
16. REGNIER (77,3) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 215 k
17. BARTHEN (78,1) A.O.C. Petite-Rosselle ..... 215 k
18. DUFAU (79,2) B.C. Brive ..... 215 k
19. LEBEAU (81,4) C.H.C. Creil ..... 215 k
20. AMBIEHL (82,5) M.J.C. Andlau ..... 215 k
20. PETOTON (82,5) F.C. Laon ..... 215 k
22. BENSCH (77,5) S.A. Colmar ..... 212 k 500
23. REDAN (77,8) A.S. Thiriez ..... 212 k 500
24. LACOUR A. (79,8) Sens ..... 212 k 500
25. GUIMARD (79,2) S.C. Neuilly ..... 210 k
26. VIDAL (79,4) A.C. Montpellier ..... 210 k
27. HUMBEL (81,2) Alsatia ..... 210 k
28. MANSUY M. (81,4) Etampes ..... 210 k
29. FAUX (82,5) Petit Couronne ..... 210 k
30. WAWERDA (77,7) A.L. Roanne ..... 207 k 500
31. GAUTHERON (79,7) U.S.O. Dijon ..... 207 k 500
32. PRUNI (78) A.S.L. Bréguet ..... 205 k
33. FISCHER (79,5) A.S.P.T.T. Nancy ..... 205 k
34. CAMBON (79,8) M.J.C. Rodez ..... 205 k
35. SOLESSE (80,5) Châtillon ..... 205 k
36. WAGEMANN (80,7) Wittenheim ..... 205 k
37. BENZIDANE (81,2) U.S.M.T. ..... 205 k
38. PUCH (82,5) Châtillon-sur-Seine ..... 205 k
39. BERAULT (75,2) S.H.C.H. ..... 202 k 500
40. DELPLACE (80,45) U.R.S.A ..... 202 k 500
41. CALLEDE (81,7) A.S.C. Pessac ..... 202 k 500
42. VANSTAPEN (78) Elbeuf ..... 200 k
43. WINCKEL (78,2) Hanau 66 ..... 200 k
44. IMBACH J.-P. (78,4) Guebwiller ..... 200 k
45. CARION (79,4) A.S. Mantaise ..... 200 k
46. DRAVET (79,8) H.C. Saint-Chamas ..... 200 k
47. SANTER L. (81) Vélizy ..... 200 k
48. OTTENWAELDEN (78,5) Alsatia ..... 197 k 500
49. HERZOG E. (81,1) S.C.S.A. Sélestat ..... 197 k 500
50. COLINET (75,2) S.C. Neuilly ..... 195 k
51. PENNY E. (75,3) U.M.P. ..... 195 k
52. SALIDU A. (76,2) B.C. Brive ..... 195 k
53. FOURNIE (77,7) U.A. Tarbaise ..... 195 k

54.	BOYER (78) U.S. Sainte-Tulle	195 k
55.	HEIM (81) Wittenheim	195 k
56.	STIRMEL (81,5) Wittenheim	195 k
57.	BIZOUARD J.-P. (78,4) U.S.O. Dijon	192 k 500
58.	CURTY (78,9) S.C. Neuilly	192 k 500
59.	SANCIER (76,2) A.S.P.T.T. Mulhouse	190 k
60.	GALLIATH (77,2) Guebwiller	190 k
61.	DANJOUX B. (77,9) C.C.H. C.	190 k
62.	PONCET (78,6) S.A. Enghien	190 k
63.	SALIDU N. (79,7) B.C. Brive	190 k
64.	RODRIGUEZ (81,7) Sens	190 k
65.	MEYER (75,8) J.F. Bourgoin	187 k 500
66.	HUBERT J.-P. (81) C.A. Rosendaël	187 k 500
67.	DUCASTELLE (76,05) Amiens S. C.	185 k
68.	KOEHLER (78) Alsatia	185 k
69.	HAMONEAU (81,4) U.A. Tarbaise	185 k
70.	BETZLER (82) Hanau 66	185 k
71.	LAPOUGE (77,7) S.P.N. Vernon	182 k 500
72.	PLAQUET (78,45) C.H. de 1'Ourcq	175 k
73.	DEBUIRE (75,6) S.P.N. Vernon	165 k
74.	MERCIER (76) Harfleur	162 k 500

Poids Lourds-Légers

1.	RACHEL (88,5) S.M. Montrouge	255 k
2.	GALLEANO (89,9) Colombelles	237 k 500
3.	CLEMENT S. (86,3) Stade Croisicais	235 k
4.	BOIXIERE (89,3) S.C. Neuilly	235 k
5.	PERRAUD (89,9) Stade Croisicais	232 k 500
6.	VANDEWEGHE (88) U. Haubourdinoise	227 k 500
7.	RONAN (82,8) C.A. Nantais	220 k
8.	DEUDE (89,7) S.C. Navis	220 k
9.	FREYBURGER (85,3) A.S.P.T.T. Mulhouse	215 k
10.	LANGUILLAT (87,4) Sens	215 k
11.	DOTTO (89,2) E.D.F. Cuffies	212 k 500
12.	DECHOZ (87,7) T.O.S.	210 k
13.	BATTISTINI (89) C.S. Montois	210 k
14.	DESHAYES (83) Villepinte	205 k
14.	BOYER (83) H.C. Orange	205 k
16.	WAGEMANN F. (84,8) Wittenheim	205 k
17.	LEVEILLE (86,8) S.M. Montrouge	205 k
18.	LE CHARPENTIER (88,4) U.S.T.	205 k
19.	RIO (90) Vannes A. C.	192 k 500
20.	LECLERC (86,2) H.C. Compiègne	190 k
21.	CORREA (87,6) S.P.N. Vernon	190 k
22.	MANERA (83) Évreux	155 k
23.	MACRA (87,3) H.C. Compiègne	95 k

Poids Lourds

1.	POINSIGNON (91,3) A.S.P.T.T. Mulhouse	275 k
2.	BESNIER (104,9) S.C. Neuilly	262 k 500
3.	GOUBAYON (91,6) C.H.P.O. Lavelanet	247 k 500
4.	DEVRED (102,2) S.M. Montrouge	245 k
5.	LEBRETON (104,4) S.C. Neuilly	237 k 500
6.	HASS (104,6) Hanau 66	237 k 500
7.	MILLET (92,2) E.C. Orléans	230 k
8.	LE DRICH (94,2) A.S. Jœuf	230 k
9.	MAMBOURG (94,8) Amiens S. C.	230 k
10.	LEFEVRE (104) Villepinte	230 k
11.	BATH (99) A.S.P.T.T. Strasbourg	225 k
12.	MINOUFLET (97,5) La Ferte-Milon	200 k

LE BATAILLON DE JOINVILLE A FONT-ROMEU du 2 au 12 Janvier

Après l'interruption plus ou moins générale, en fin d'année de l'entraînement, ce stage, dit d'oxygénation, fût plutôt celui d'une reprise.., au premier chef, d'ailleurs pour le responsable du groupe M. Terme en rupture de salle depuis Munich.

Musculation de reprise pour les plus sages et technique lourde pour ceux qui préparaient avec retard le premier tour, tout proche du tournoi des Clubs.

En fin de séjour, un entraînement test fût étudié de façon intéressante par le magnétoscope du Lycée.

La rude discipline des barres fut adoucie, sur le plan moral, par le bain de jouvence que fut la population des élèves du Lycée et égayée, aussi sur le plan physique, par des distractions de circonstance, tel ski de fond et patinage... Ces dernières activités, par leurs conséquences, révélant aux fougueux militaires une infirmerie accueillante.

Traditionnelle excursion, bien sûr, en Principauté d'Andorre pour lester les bagages du retour en souvenirs tout aussi traditionnellement consommables.

Bref, une manière bien agréable d'entamer la partie la plus importante de notre saison.

Les Stagiaires.

ARRÊTÉ DU 2 JANVIER 1973

fixant la liste des manifestations sportives admises au bénéfice de l'exonération de l'impôt sur les spectacles

(J. O. du 4- 2-1973)

Le Ministre de l'Intérieur, le Ministre de l'Économie et des Finances et le Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs,

Vu l'article 1561 du Code général des impôts,

ARRÊTENT :

ARTICLE PREMIER. - L'exemption totale de l'impôt sur les spectacles prévue à l'article 1561 (3° - *b*), 1 alinéa, du Code général des impôts est applicable jusqu'au 31 décembre 1976 aux compétitions relevant des activités sportives ci-après :

Aïkido, Basket-ball, Boxe française, Canoë-Kayak, *Haltérophilie*, Handball, Hockey sur gazon, Judo, Karaté, Lutte, Pelote basque, Ski, Tennis de table, Tir et Volleyball.

ARTICLE 2. - Le Directeur Général des Impôts est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui prendra effet au 1er janvier 1973 et sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 2 janvier 1973.

Le Ministre de l'Intérieur,
Pour le Ministre et par délégation :
Le Directeur adjoint du Cabinet,
Pierre CAZEJUST.

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,
Pour le Ministre et par délégation :
Le Secrétaire d'État
auprès du Ministre
de l'Économie et des Finances,
chargé du Budget,
Jean TAITTINGER.

Le Secrétaire d'État
auprès du Premier Ministre,
chargé de la Jeunesse, des Sports
et des Loisirs,
Pour le Secrétaire d'État
et par délégation :

Le Directeur
de l'Éducation Physique
et des Sports,

Marceau CRESPIN.

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

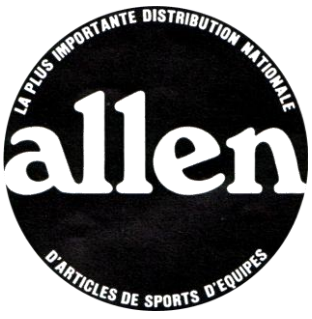

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur. Brie_Cte_Robert. 77170. Tel:405 05 97

r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÈROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

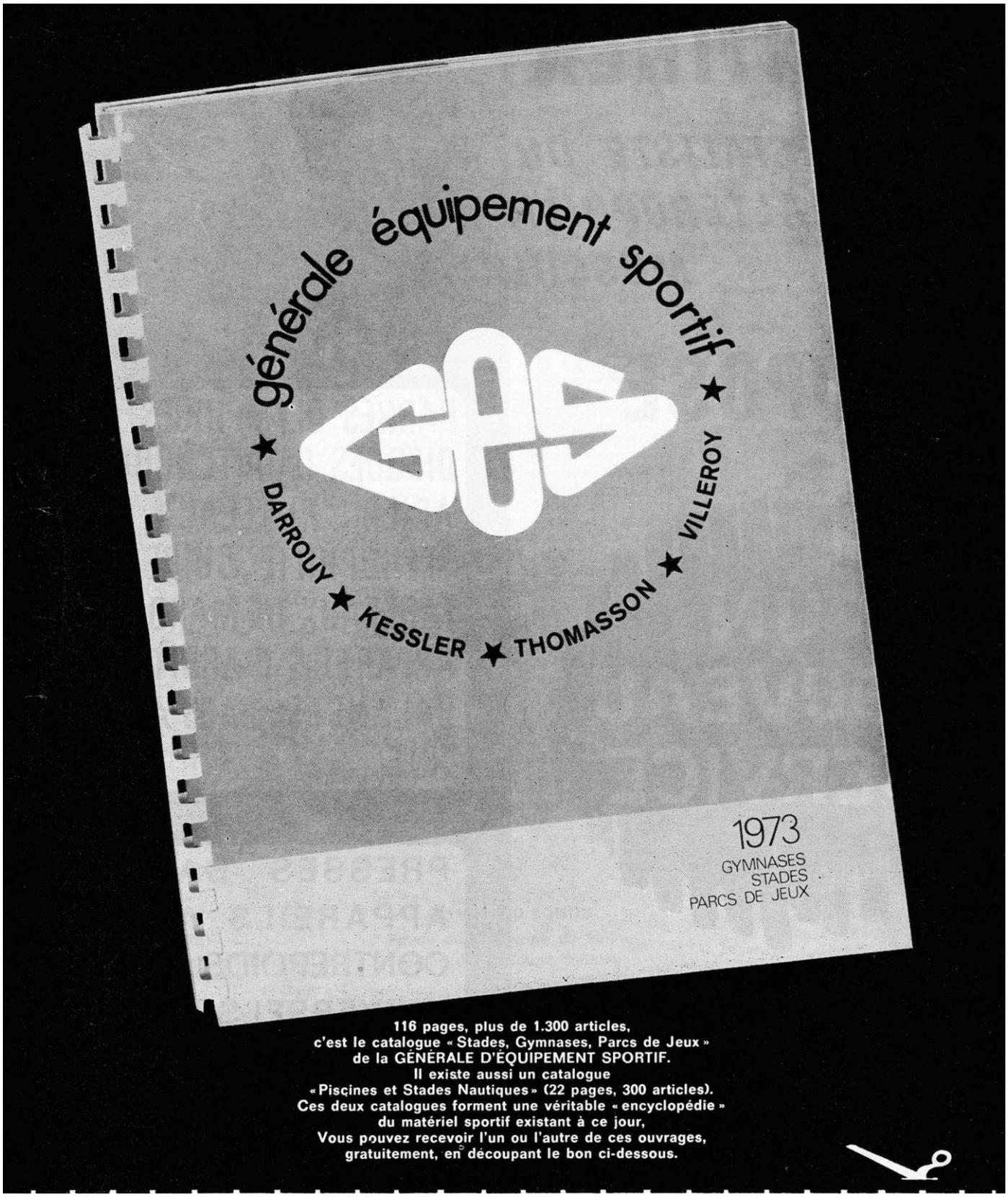

116 pages, plus de 1.300 articles,
c'est le catalogue « Stades, Gymnases, Parcs de Jeux »
de la GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF.
Il existe aussi un catalogue
« Piscines et Stades Nautiques » (22 pages, 300 articles).
Ces deux catalogues forment une véritable « encyclopédie »
du matériel sportif existant à ce jour,
Vous pouvez recevoir l'un ou l'autre de ces ouvrages,
gratuitement, en découpant le bon ci-dessous.

THOMASSON · DARROUY · KESSLER · VILLEROY

GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF
Département 15 Boite Postale 105
92005 NANTERRE
Tél. : (1) 204-53-86

NOM : _____ PROFESSION : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
☐ Catalogue « Stades, Gymnases, Parcs de Jeux »
☐ Catalogue « Piscines et Stades Nautiques »

© RLPZ (2019)

N° 294

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

27e ANNÉE

Mars
1973

Le numéro : 1,50 F

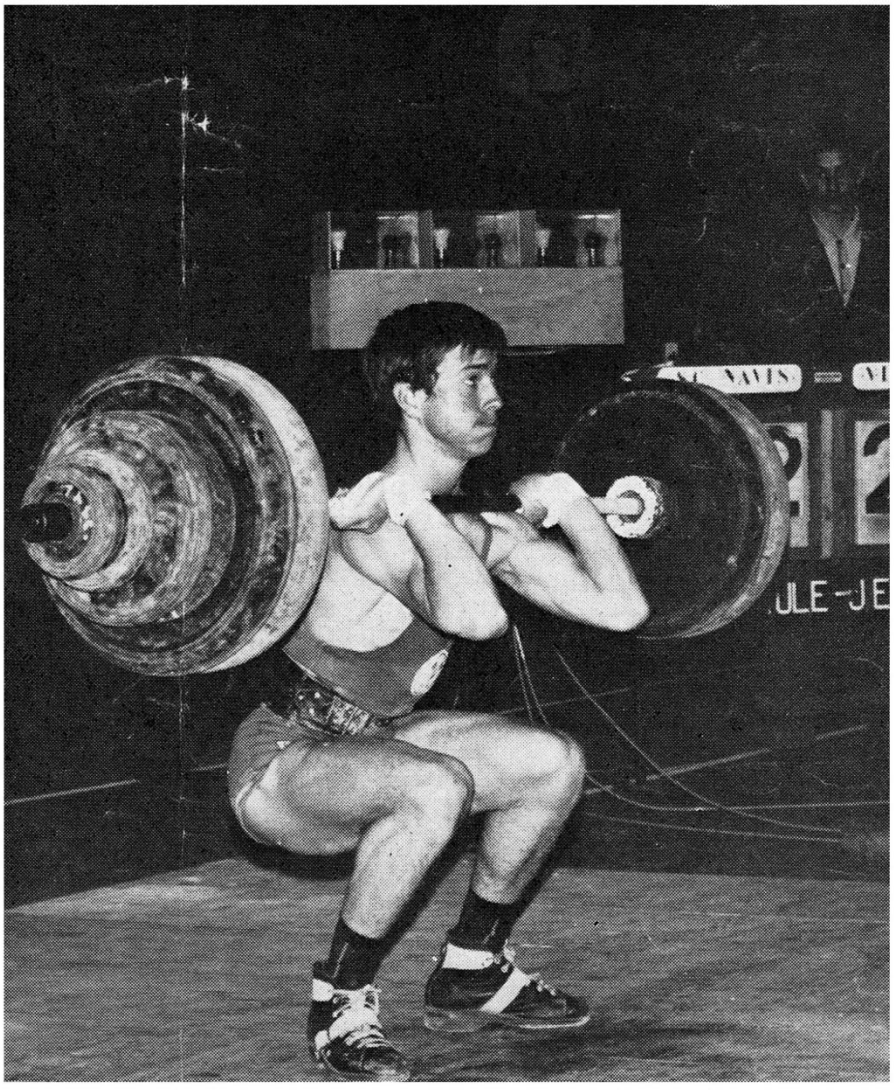

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

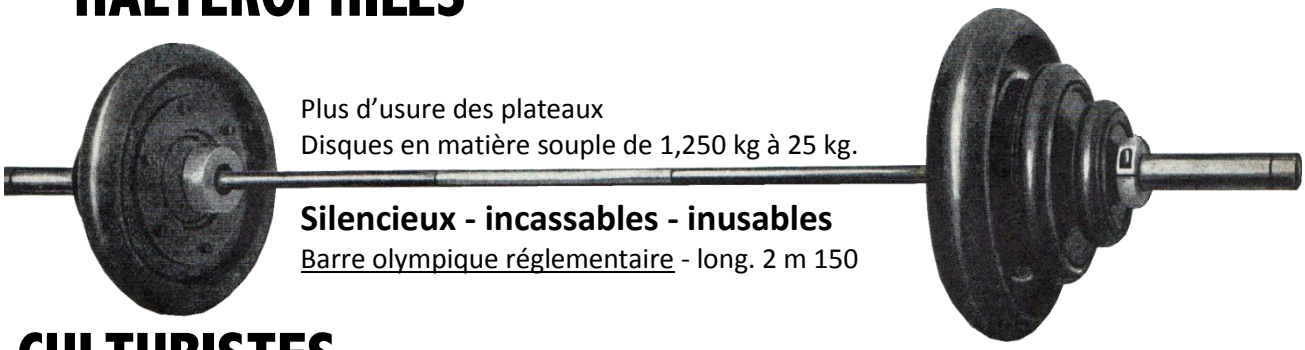

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables
Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES
1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

●-●

Compte rendu de la Coupe de France par Équipes régionales, par D. COMBET 3

Classement National du Prix Intergroupes ..... 3, 4, 5 et 6

Nos Joies, nos Peines 6

Résultats techniques de la Finale du Critérium National ..... 7 et 8

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Janvier 1973.. 8 et 9

Allocution présidentielle à l'Assemblée Générale 9

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 6 Janvier 1973 ... 9, 10 et 11

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 27 Janvier 1973 11, 12 et 13

Information de la Commission du Bulletin Fédéral 14

Compte rendu du stage de Strasbourg du 22 au 27 Janvier 1973..... 14

Compte rendu du stage de Mâcon du 22 au 27 Janvier 1973..... 14

Dans nos Comités Régionaux 15

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

De gauche à droite :

Le jeune Raymond LOPEZ,

de l'A.C. Montpellier, qui fut le meilleur Cadet du Critérium.

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 1er trimestre 1973.**
L'Haltérophile Moderne : 51, rue Vivienne, Paris (2e). Tél : 236-53-60

Coupe de France par équipes régionales Juniors

Finale à Strasbourg

La Salle du Club de l'Amitié de Lingolsheim devait accueillir la seconde édition du Tournoi par équipes régionales Juniors.

Une sympathique réception offerte par le Club de l'Amitié permit à M. le Maire de Lingolsheim de souhaiter la bienvenue aux équipes participantes et d'apprécier à sa juste valeur le cru de la région : le vin d'Alsace.

En signe d'amitié, le C.T.R. Noiriel se vit remettre un fanion souvenir par les dirigeants du Club.

Tout le monde se retrouve devant le traditionnel et bien français steak - frites - salade avant de passer aux choses sérieuses.

Toutes les équipes sont au complet sauf malheureusement le Dauphiné-Savoie qui n'aligne que 4 athlètes.

***

Les 3 arracheurs de chaque équipe ouvrent les débats avec le 1er mouvement.

De Heuze, poids Mouche breton à 65 k aux 105 k du poids Moyen parisien Jouan, tous les athlètes possèdent une bonne technique, parfois perfectible mais excellente dans l'ensemble.

Parmi les arracheurs qui se mirent en évidence, Bidard (Bretagne) étonna quelque peu.

Après un premier essai raté à 82,5, il se reprend fort bien et réussit parfaitement 82,5, 87,5 et..., 92,5 hors match.

Encore Cadet la veille, ce Junior vieux d'un jour n'en réussit pas moins un nouveau record de France en Coq Junior.

Autre Junior de valeur, Senet (Picardie) à 62 k de poids de corps, réussit sa meilleure performance : 102 k 500 avant de rater de peu 105.

Après le premier mouvement, les positions sont les suivantes, déduction faite du poids de corps

1er	:	Picardie	82,2 k
2e	:	Languedoc	70,4 k
3e	:	Bretagne	62,8 k
4e	:	Île-de-France	57,8 k
5e	:	Flandres	56,8 k
6e	:	Dauphiné-Savoie	45,9 k

***

L'épaulé-jeté vient tout remettre en question.

Le Picard Dupuis, en ratant ses trois essais à 110 k, fait perdre à son équipe toute chance de bien se comporter. Déconvenue dans le camp managé par Rolf Maier.

L'Île-de-France reste à la 4e place obtenue après l'arraché.

Match au finish entre les 3 équipes restantes.

Le Languedoc dont la barre la plus lourde est réalisée par Lopez avec 120 k, réalise 221 k qui devient le total à battre par les Flandres et la Bretagne.

Leblanc et Marmousez pour les Flandres et Legall pour la Bretagne tiennent la clé de l'énigme.

Avec 130 k, l'essai pour Marmousez et 132,5 k l'essai pour Leblanc, les Flandres réalisent 218,5 k.

Avec 135 k l'essai pour Legall, la Bretagne réalise 216,5 k.

Tout semble bien parti pour les Flandres.

135 k, 2e essai pour Marmousez, gêné par une blessure au coude, ce dernier ne peut, malgré tout son courage, tenir cette charge à bout de bras. Même mésaventure au 2e essai. Reste Leblanc à 137,5 k, il faut cette charge pour gagner.

Après une courte concentration, Leblanc épaule parfaitement, se relève sans peiner, mais malheureusement ne peut tenir le jeté.

Il suffit, pour Legall, de réussir 143 k pour que son équipe batte le Languedoc de..., 500 g et les Flandres par la même occasion.

Moment crucial pour Legall, mais Hervé en a vu d'autres et maîtrise parfaitement cette charge : 140 k, qui donnent la victoire à la Bretagne.

Édouard Mallet, C.T.R. et coach de la Bretagne respire. Venu de l'autre pointe de l'hexagone, n'avait-il pas perdu quelques éléments de son équipe entre Paris et Strasbourg ?

Après des instants bien mouvementés, la joie se lit sur le visage des Bretons après une victoire obtenue non pas à « l'arraché » mais au jeté!

Pour ne pas rester sur sa faim, hors match, Bidard réussit 115 k au jeté pour établir un nouveau record de France Coq Junior.

Belle progression de cet athlète qui réalisa la semaine précédente 202,500 k, record de France du total Cadet - Juniors et... Seniors et nous signale dès aujourd'hui qu'il peut faire 207 k 500.

Chaque équipe reçut une Coupe ainsi que les meilleurs arracheurs et épauleurs. Le Club de l'Amitié avait bien fait les choses.

Un agréable souvenir restera dans la mémoire de tous les invités d'un jour au Club de l'Amitié du Lingolsheim.

L'Agent de Coordination
de la Zone Nord-est,
D. COMBET.

Classement National du Prix Intergroupes

d'après les éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux
les 17 et 18 Février 1973

CADETS

Poids Mouches

1.	STOECKEL (51,1) S.A. Kœnigshoffen	120 k
2.	RAYNAUD (51,4) M.J. Vias	120 k
3.	BOYER (51,9) Lille Université Club	117 k 500
4.	SHAMHA (51,7) A.S.L.I.E.	115 k
5.	SAMZUN (52) Stade Croisicais	115 k
6.	LEBRETON (51,8) C.A. Lorient	112 k 500
7.	SALZE (52) Clermont Sports	112 k 500
8.	KUNTZER (50,5) Alsatia Sélestat	110 k
9.	PECCLET (46) I.S. Pontarlier	107 k 500
10.	VALDIN (51,9) U.S.M. L'Estaque Marseille	107 k 500
11.	JULIOT (52) A.C.M. Maisons-Alfort	107 k 500
12.	CHARMOILLAUX (50,4) I.S. Pontarlier	105 k
13.	PIGETTE (51,9) La Ferte-Milon	105 k
14.	SUARD (51) C.A. Evron	102 k 500
15.	WOLFF (50) C.S. Brumath	100 k
16.	FERNANDEZ (50,2) Stade Montois	100 k
17.	DERAMAUX (50,5) A.C. Billy-Berclau	100 k
18.	GARRY (52) C.H. Saint-Malo	100 k
19.	KHALDI (47,6) U.S.M. L'Estaque Marseille	97 k 500
20.	LAURENT (48,8) S.P. Saint-Chély	95 k

Poids Coqs

1.	NUCCI (55,7) A.S.P.T.T. Privas	147 k 500
2.	MARLARD (54,8) U.S.C.S. Gonesse	142 k 500
3.	SELLESLAGH (55,2) Lomme	135 k
4.	SAINT-CIERGE (55,8) U.S. Crest	135 k
5.	PERRIER (54,6) C.C. Tulle	130 k
6.	MALARD (54,7) A.S. Mantaise	130 k
7.	GAYRAL (56) H.C. Figeac	130 k
7.	ALBERTINI (56) U.S.M. L'Estaque Marseille	130 k
9.	BIZOT (55,3) C.A. Evron	127 k 500
10.	FARINE (56) H.C. Douai	122 k 500
11.	SENGULEN (53,3) A.S.P.T.T. Lille	120 k
12.	LE MOGUEU (53,9) C.A. Nantais	120 k
13.	BADENAS (54,6) M.J. Vias	120 k
14.	GOMEZ (56) U.S.M. L'Estaque Marseille	120 k
15.	DEHAUDT (52,4) C.C.H. Decottignies	117 k 500
16.	CORNE (54,4) Française de Besançon	117 k 500
17.	DELCOLLE (56) H.C. Nice	117 k 500
18.	RUS (52,5) E.E.R. Carpentras	115 k
19.	BAUMANN (55,9) A.S.P.T.T. Mulhouse	115 k
20.	LAFARGE (53,4) R.S. Limoges	112 k 500
21.	MORICE (54,1) Saint-Nazaire Omnisports	110 k

Poids Plumes

1.	DESSUS (58,5) S.C. Dijon	150 k
2.	BARDET (59,9) H.C. Arbreslois	150 k
3.	FABRE (56,7) G.C. Sorgues	147 k 500
4.	PETIT (58,2) Stade Auxerrois	147 k 500
5.	MICHEL (59,9) A.S.P.T.T. Privas	147 k 500
6.	ROUTARD (56,3) S.A. Souchéen	145 k
7.	MICHEL (57,9) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	145 k
8.	LEBIHAN (58,3) Stade Croisicais	145 k
9.	PEYRET (59,2) J.F. Bourgoin	145 k
10.	FAYE (59,5) C.H. Ansois	145 k
11.	ROTH (59) S.H.C. Haguenau	142 k 500
12.	GOMARD G. (56,7) Reims Halt. Musc	140 k
13.	GUIGNIER (56,9) M.J.C. Aix-en-Othe	140 k
14.	KRAYZEL (59,2) U.S. Riomoise	140 k
15.	FERRIAULT (59,35) C.A. Evron	140 k
16.	BÉNEZET (58,9) S.P. Saint-Chély	137 k 500
17.	FOUILLEUL (59,4) A.C. Dinard	137 k 500
18.	DEMEYER (59,6) A.S.P.T.T. Lille	135 k
19.	GOMARD Y. (57,9) Reims Halt. Musc	132 k 500
20.	SOLLIER (58) H.C. Figeac	132 k 500
21.	NIETO (56,3) Frontignan A.C.	130 k
22.	INGOLIA (59,3) S.P. Saint-Chély	130 k
23.	LIOTARD (60) A.C. Romans	130 k
24.	LEMAIRE (56,1) Reims Halt. Musc	127 k 500
25.	LECOCHE (57,6) A.S. Thiriez	127 k 500
26.	EGLER (58,2) U.S. Thann	127 k 500
27.	BENKENDORF (58,4) U.S. Wittenheim	127 k 500
28.	DECOTTIGNIES (57) A.C. Romans	125 k
29.	BERNARD (57,7) A.C. Romans	125 k
30.	SCHWEBEL (59,1) U.S. Thann	125 k

Poids Légers

1.	ANSELME (61,5) H.C. Villefranche	170 k
2.	BARDON (62,5) U.S. Riomoise	167 k 500
3.	VERCAKE (67,5) A.S.P.T.T. Lille	165 k
4.	HEBAND (63) A.S. Thiriez	162 k 500
5.	PFEFFER (62) A.S. Sainte-Savine	160 k
6.	BENIZZA (64) A.S. Monaco	157 k 500
7.	LHOTTE (60,2) A.S. Montbéliard	155 k
8.	ROESCH (62,4) U.S. Thann	155 k
9.	MOINE (63,5) M.J.C. Aix-en-Othe	155 k
10.	MARCQ (65,3) Lille Université Club	155 k
11.	IDELON (66,5) U.H. Vichy	155 k
12.	CAHUE (60,6) C.H. Saint-Malo	152 k 500
13.	MARTIRETTI (64) C.H.C. Creil	152 k 500
14.	COLLARD (61,5) S.S. Domfront	150 k
15.	RENARD (62,9) Reims Halt. Musc	150 k
16.	BERGER (65,7) C.A. Lorient	150 k
17.	HERZOG (66,7) S.G.A. Sélestat	150 k
18.	SOTTO (66,8) Clermont Sports	150 k
19.	DUGROSPEZ (67,2) E.D.F. Soissons-Cuffies	150 k
20.	DECOTTIGNIES (67,4) St-Michel Sports Marquette	150 k
21.	TRUMTEL (63,5) H.C. Compiègne	147 k 500
22.	HABA (64,3) U.S. Grigny	147 k 500
23.	GIANIO (67) H.C. Nice	147 k 500
24.	MARCEAU (64) C.A. Evron	145 k
25.	TANGUILLE (66,2) U.S. Coigné	145 k
26.	COSTE (66,6) A.C. Romans	145 k
27.	MARCHAND (64,7) A.C.M. Maisons-Alfort	140 k
28.	HOURY (65,2) A.C. Dinard	140 k
29.	RAMSTEIN (65,4) H.C. Scherwiller	140 k
30.	SIFFERLEN (66,8) U.S. Thann	140 k
31.	LEGUY (67,5) C.P.B. Rennes	140 k

Poids Moyens

1.	WASSMER (73) U.S. Thann	185 k
2.	BRZESKI (68,6) A.S.P.T.T. Lille	180 k
3.	ZAHNER (72,1) S.A. Colmar	180 k
4.	BUYSSE (73,4) Lille Université Club	177 k 500
5.	BOUJOT (70) S.E.P. Cours	175 k
6.	BONJEAN (73,3) U.H. Vichy	175 k
7.	FAUCHER (71,4) Rueil A.C.	167 k 500
8.	COLLADON (75) A.C.M. Maisons-Alfort	167 k 500
9.	DEMON (72,65) C.H. Ansois	162 k 500
10.	JACQUOT (73,4) S.C. Navis Grenoble	157 k 500
11.	GAUTHIER (68,5) C.H. Saint-Malo	155 k
12.	BOULDOIRE (74,6) Frontignan A.C.	155 k

Poids Mi-Lourds

1.	DIERSTEIN (77,8) M.J.C. Meinau	195 k
2.	KRETTLY (80,5) A.S. Monaco	187 k 500
3.	ZURCHER (75,6) A.S. Montbéliard	182 k 500
4.	CLAYETTE (82,4) R.S. Champigny	170 k

Poids Lourds-Légers

1.	HEITZ (87) S.G. Ernstein	200 k
2.	DABLEMONT (88,8) A.S. Thiriez	200 k
3.	BILLIGER (86) Scherwiller	195 k

Poids Lourds

1.	KOLLER (97,6) M.J.C. Meinau	215 k
2.	BRULOIS (95,6) A.S.P.T.T. Lille	205 k

JUNIORS

Poids Mouches

1.	GUILLON (51) C.S.A. Châtellerault	135 k
2.	BAZERGUE (516) Stade Montois	132 k 500
3.	CROLBOIS (50,2) Stade de Reims	125 k
4.	ANDRÉ (49,9) Française de Besançon	117 k 500

Poids Coqs

1.	BENIMELI (55,3) H.C.C. Arbreslois	155 k
2.	PRETOT (54,7) A.S. Montbéliard	152 k 500
3.	TACK (56) A.C. Billy-Berclau	140 k
4.	BROUSSARD (55,7) St-Nazaire Omnisports	135 k
5.	BAYLE (55,8) U.A. Cognac	130 k
6.	LANTERI (55,8) A.S. Monaco	127 k 500
7.	VITALI (55,6) E.S. Saint-Martin-d'Hères	125 k
8.	BRILLANT (55,9) St-Michel Sports Marquette	125 k

Poids Plumes

1.	PELLETIER (59,35) C.M. Orléans	165 k
2.	RAMISCH (60) M.J.C. Rodez	165 k
3.	BRACQUEMOND (59,3) C.M. Orléans	157 k 500
4.	JUSTET (59) U.G.A. Péageoise	155 k
5.	BOTTIN (59,1) Alsatia Sélestat	155 k
6.	CHOLLET (60) Gauloise de Vaise	155 k
7.	DUPIN (59,4) Clermont Sports	150 k
8.	NANDERFI (59,5) E.D.F. Cuffies	145 k
9.	CHEVRIOT (56,5) C.A. Nevers	140 k
10.	ROSAY (60) St-Michel Sports Marquette	140 k

Poids Légers

1.	GRANGER (66,34) Asnières Sports	197 k 500
2.	LEBLANS (66,5) A.S. Pontoise	185 k
3.	LANDOT (67,5) A.S. Pontoise	185 k
4.	GILSON (67) Royan Océan Club	182 k 500
5.	IMBACH (60,3) U.A. Guebwiller	180 k
6.	TROMENSCHAGER (64,3) A.S. Châlons-sur-Saône	180 k
7.	HENNING (66,7) Alsatia Sélestat	180 k
8.	CARIOLINI (66) S.A. Colmar	177 k 500
9.	ROCHE (65,7) C.S.A. Châteauroux	175 k
10.	SUHR (66,2) S.G. Ernstein	175 k
11.	RODET (66,6) C.C.H. Châteauroux	175 k
12.	BRUNET (63,5) M.J. Duclair	172 k 500
13.	RAPALI (64,8) U.S. Thann	172 k 500
14.	BORDIGNON (62) A.S.L. Bréguet	170 k
15.	BORDIGNON A. (65) A.S.L. Bréguet	170 k
16.	ROLLET (65,8) M.J. Chambéry	170 k
17.	DANNEBAUER (61,2) C.S. Alençon	165 k
18.	PINARD (66,25) A.S.C. Vélizy	165 k
19.	RÉVEILLE (66,3) Loudun A.C.	162 k 500
20.	LAVENU (66,5) Évreux A.C.	162 k 500
21.	RAISON (65,8) A.C. Châlons-sur-Marne	160 k
22.	DENIS (67,3) C.A. Plurien	160 k
23.	BUIRE (63,8) Reims Halt. Musc	157 k 500
24.	JUBÉ (66,9) Stade Croisicais	155 k

Poids Moyens

1.	REBOLLE (74,6) St-Nazaire Omnisports	210 k
2.	D'AMORE (74,2) H.C. Marseille	205 k
3.	LEPAGE (73,9) H.C. Saint-Aubin-Lès-Elbeuf	200 k
4.	VIC (74,5) Clermont Sports	195 k
5.	CAVENTOU (74) H.C. Figeac	192 k 500
6.	MORTAGNE (73,9) A.S. Ambarès	190 k
7.	PINOT (74) Dreux A. C.	190 k
8.	CHAPPEL (75) S.C. Navis Grenoble	190 k
8.	DUPUIS (75) Amiens S.C.	190 k
10.	MORENO (73,5) Clermont Sports	187 k 500
11.	TIXIER (71,6) H.C.C. Arbreslois	185 k
12.	DA SILVA (67,9) R.S. Limoges	180 k
13.	WALSON (71,7) S.C. Navis Grenoble	180 k
14.	ISSARD (70,2) U.S. Riomoise	177 k 500
15.	DECIZE (73,4) L'Ornanaise	177 k 500
16.	ALORY (74) C.A. Plurien	177 k 500
17.	JARDIN (70,6) C.B.A. Nîmes	172 k 500
18.	LARGY (73) A.C. Chalon-sur-Saône	172 k 500
19.	REY (73,6) S.P. Saint-Chély	172 k 500
20.	KAPPEL (74,2) A.S. Durstel	172 k 500
21.	MEY (71,5) A.S. Sainte-Savine	170 k
22.	LAMBLING (73) Energie Haguenau	170 k

Poids Mi-Lourds

1.	BALLOT (81,3) E.S. Viry-Châtillon	240 k
2.	TANGUY (78) A.S. Sainte-Savine	220 k
3.	BALBO (76,1) S.C. Navis Grenoble	215 k
4.	RAIMONDO (78,7) M.J.C. Avignon	210 k
5.	CALAS (82) A.S.E. Lille	205 k
6.	DOPPLER (75,9) A.S.P.T.T. Mulhouse	195 k
7.	BURATTO (78,7) Française de Besançon	192 k 500
8.	TEPER (77) A.C.M. Maisons-Alfort	187 k 500
9.	GERVASI (76,9) S.C. Navis Grenoble	185 k

Poids Lourds-Légers

1.	LEGALL (82,6) C.H. Saint-Malo	242 k 500
2.	LEBONVALLET (86) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	227 k 500
3.	GRAND MAITRE (88,9) U.S.C. Marseille	212 k 500
4.	DEBOEVERE (85,5) Vaillante de Saint-Quentin	205 k

SENIORS

Poids Mouches

1.	DEPUTTE (52) Stade Béthunois	147 k 500
2.	VICENTE (52) M.J.C. Narbonne	137 k 500
3.	CHARRIER (49,5) Stade Auxerrois	132 k 500
4.	DESMARET (47,3) Soc. Athlétique Enghien	130 k
5.	MASSINON (52) Lille U. C.	130 k

Poids Coqs

1.	LONG (55,4) M.J.C. Cahors	177 k 500
2.	SAINT-CIERGE (55,5) U.S. Crest	170 k
3.	GUIPON (56) C.A. Noïsy	160 k
4.	MADEIRA (54,82) Asnières Sports	157 k 500
5.	RENAULT (55,4) S.A. Colmar	157 k 500
6.	CHAULOUX (54) C.A. Nantais	147 k 500

Poids Plumes

1.	DISTABYL (59,9) Ring Villepinte Vert-Galant	180 k
1.	LACAZE (59,9) U.A. Tarbais	180 k
3.	DESFEUILLET (58,2) A.S.C. Vénissieux	175 k
4.	ANDREO (59,25) Paris U. C.	175 k
5.	JANSEN (59,3) U.S. Montreuil-sur-Mer	172 k 500
6.	GUIBAUD (59,9) S.O. Revel	172 k 500
7.	TERRENG (60) C.H.C. Creil	172 k 500
7.	NIVAULT (60) Nevers	172 k 500
9.	CADOUX (57,6) M.J.C. Chambéry	170 k
10.	RANGIER (59,3) C.S.A. Châtellerault	170 k
11.	GUIHO (60) C.E.P. Saint-Nazaire	170 k
12.	TACK (58) A.C. Billy-Berclau	167 k 500
13.	MULLER (59,9) U.S. Wittenheim	167 k 500
14.	AHRWEILLER (60) U.S.M.T.	167 k 500
15.	BERNAUER (56,6) S.A. Colmar	162 k 500
16.	LENOBLE (58) A.S. Monaco	160 k
17.	MINCHELLA (59,5) U.S.M.T	160 k
18.	CHIARELLO (59,7) E.S. Saint-Martin-d'Hères	160 k
19.	VANDANEIGEN (60) Asnières Sports	160 k
19.	CLAYETTE (60) R.S. Champigny	160 k
21.	BAUMEYER (59,2) Scherwiller	155 k
22.	BRETAGNE ( ) Soc. Athlétique Montmartroise	155 k

Poids Légers

1.	FLORIDIA (66,5) C.H.C. Gardanne	212 k 500
2.	COURTOIS (67) S.A. Enghien	210 k
3.	ROSTAING (67,3) Gauloise de Vaise	207 k 500
4.	BIREBENT (67,5) Française de Besançon	207 k 500
5.	GIROD (64,9) A.S. Montbéliard	205 k
6.	COLOMBERT (65) H.C. Villefranche	205 k
7.	DOCHEZ (66,9) A.S. Pontoise	205 k
8.	WALT (67) S.H.C. Haguenau	205 k
9.	DOMBES (67,3) J.F. Bourgoin	205 k
10.	PATIERNO (67,1) U.S. Wittenheim	202 k 500
11.	FOURRIER (66,9) Soc. Athlétique Enghien	200 k
12.	MANNHART (67) Alsatia Sélestat	200 k
13.	ANDRÉ (63,4) A.S. Monaco	197 k 500
14.	HUM (64,1) A.S. Montbéliard	197 k 500
15.	LABARTINO (66) M.J.C. Chambéry	197 k 500
16.	SPAHIU (60,6) V.G.A. Saint-Maur	195 k
17.	DALCHE (63,4) J.L.R. Marmande	195 k
18.	LOISEAU (65,5) Française de Besançon	195 k
19.	CARNE (66) A.S. Montbéliard	195 k
20.	GUENAULT (66,4) A.S. Montbéliard	195 k
21.	PERPACHE (66,8) Royan O. C.	195 k
22.	ALARY (67,4) E.S. Massy	195 k
23.	ORRU (61,2) L'Ornanaise	192 k 500
24.	DUPOUX (64,8) U.C.A.M.	192 k 500
25.	BOUSQUET (61,8) A.S. Montferrandaise	190 k
26.	ECHE (63) U.S.M. L'Estaque Marseille	190 k
27.	GOURDIN (66,3) A.C. Billy-Berclau	190 k
28.	CORDERO (66,9) A.C. Chalon-sur-Saône	190 k
29.	LAROCHE (67,4) Stade Clermontois	190 k
30.	NICOD (64,6) U.S. Vesoul	187 k 500
31.	BONIN (66,8) Reims Halt. Musc	187 k 500
32.	BONNOT (67,5) C.H.C. Creil	187 k 500
33.	NIMAX (64,2) S.E. C.	185 k
34.	DESMARS (65,5) Vannes A. C.	185 k
35.	DUBOIS (67.5) U.S. Montreuilloise	185 k
35.	FERRANDIER (67,5) S.A. Souchéen	185 k
37.	NEUSY (63,5) A.S.P.T.T. Lille	182 k 500
38.	JACQUET (64,3) U.S.M.T.	182 k 500
39.	ALBERTI (65,2) Ring Villepinte Vert-Galant	182 k 500
40.	ATZERT (67,4) Ring Villepinte Vert-Galant	182 k 500
41.	WAGEMANN (67,5) U.S. Wittenheim	182 k 500
41.	DELPUECH (67,5) Amiens S. C.	182 k 500
43.	CHAVANNE (60,4) U.S. Viry-Châtillon	180 k
44.	NOEL (63,7) A.S.C.E.M.	180 k
45.	SCHAUNER (66,6) Alsatia Sélestat	180 k
46.	MENAGER (67,5) Stade Croisicais	180 k
46.	LECOLLEN (67,5) Saint-Aubin-Lès-Elbeuf	180 k
48.	RAKOTO (66,54) A.S.C. Vélizy	177 k 500
49.	LACROIX (66,56) A.S.C. Vélizy	177 k 500
50.	DEVIGNEVIELLE (66,8) S.P.N. Vernon	177 k 500
51.	WERCK (67) A.S.P.T.T. Strasbourg	177 k 500
52.	HEIN (61,9) Loudun A. C.	175 k
53.	KINTZ (63,5) A.S.P.T.T. Mulhouse	175 k
54.	FELI (65) U.S.M.T.	175 k
55.	CHAMUZARD (65,7) S.C. Amiens	175 k
56.	ORRU (62,5) L'Ornanaise	172 k 500
57.	MERY (66,2) U.S. Tours	172 k 500
58.	BLARD (66,9) U.S. Vesoul	172 k 500
59.	AUTIE (61,4) V.G.A. Saint-Maur	170 k
60.	THOMAZO (62) C.E.P. Saint-Nazaire	170 k
61.	DELAUNAY (64) S.S. Domfront	170 k
62.	DUPONT (65,6) Cemaco Amiens	170 k
63.	MAITREJEAN (66,2) A.C. Chalon-sur-Saône	170 k
64.	COULONG (66,25) Dreux A. C.	170 k
65.	GERMANICUS (66,6) Ring Villepinte Vert-Galant	170 k
66.	CHAPELAIN (66,9) C.A. Nantais	170 k
67.	COFFI (67,4) U.A. Cubzac	170 k
68.	BARY (67,5) S.M. Montrouge	170 k

Poids Moyens

1.	SIADKOWSKI (74,9) Rueil A. C.	235 k
2.	BERTIN (74,9) S.P.N. Vernon	232 k 500
3.	MERAT (73,75) P.U. C.	230 k
4.	BACHELER (74,6) Reims Halt. Musc	230 k
5.	DESCHAINTRES (71,9) S.C. Neuilly	225 k
6.	GRICOURT (68,7) Amiens S. C.	222 k 500
7.	MOUCHARD (71,1) S.P.N. Vernon	222 k 500
8.	PICHON (71,2) A.S.B.G. La Flèche	220 k
9.	BULGARIDHES (73) H.C. Nice	220 k
10.	MANGIN (73,1) C.L.S. Épernay	220 k
11.	ARNOUX (74,2) A.S. Montbéliard	220 k
12.	BULLY (74,4) C.S.M. Pantin	220 k
13.	GUDIN (75) C.S. Avallon	220 k
13.	BEDETTI (75) C.A.S. Châtellerault	220 k
15.	GASTEL (74,2) A.S.C. Vélizy	217 k 500
16.	GAURAT (68,1) A.S.P.P	215 k
17.	LEBREC (70,5) S.A. Angers	215 k
18.	BRENOL (74,25) A.C. Roanne	215 k
19.	TIRLOT (73,9) H.C. Compiègne	212 k 500
20.	DESCAMPS (70,4) H.C. Compiègne	210 k
21.	ROLAND (71,8) U.S. Tours	210 k
22.	KARSENTI (72,7) E.S. Massy	210 k
23.	BURCKLE (74,6) Club Léo-Lagrange Colombelles	210 k
24.	DEMARTHE (72,2) St-Michel Sports Marquette	207 k 500
25.	LENEVE (67,9) R.S. Limoges	205 k
26.	VONTHRON (71,1) S.A. Colmar	205 k
27.	GERVAIS (71,4) A.S. Mantaise	205 k
28.	LAMBERT (72) A.S. Sainte-Savine	205 k
29.	MAHIER (74.5) Club Léo-Lagrange Colombelles	205 k
30.	GAUFFRETEAU (74,7) Loudun A.C.	205 k
31.	JACQUES (73) A.S. Monaco	202 k 500
32.	JACOBY (74) S.G. Angers	202 k 500
32.	SERKIZ (74) Troyes Omnisports	202 k 500
32.	GRIHAULT (74) C.H. Saint-Malo	202 k 500
35.	GRIT (74,2) Stade Croisicais	202 k 500
36.	REMY (74,25) U. Méan Penhoet	202 k 500
37.	FAUVART (74,3) St-Michel Sports Marquette	202 k 500
38.	STUDER (69) Soc. Athl. Kœnigshoffen	200 k
39.	DAVID (69,4) U.S.M.T.	200 k
40.	HART (73) S.C. Thiriez	200 k
41.	RISSER (74,3) S.A. Colmar	200 k
42.	SANCIER (74,6) A.S.P.T.T. Mulhouse	200 k
43.	NEPPEL (75) H.C. Douai	200 k

43.	ETIENNE (75) S.C. Neuilly	200 k
45.	MASSON (74,5) U.S. Vesoul	197 k 500
46.	SERRA (69,5) U.S.A.M. Toulon	195 k
47.	DARWIN (70) S.C. Thiriez	195 k
48.	BORTOT (70,3) S.C. Navis Grenoble	195 k
49.	HORUS (72) Amiens S. C.	195 k
50.	BOUILLAUD (72,3) U.A. Cognac	195 k
51.	MEYER (72,4) J.F. Bourgoin	195 k
52.	ROLLET (74) La Ferte-Milon	195 k
53.	LAPONGE (74,5) S.P.N. Vernon	195 k
54.	TOIGO (74,9) C.A. Meulan	195 k
55.	DURAND (69,6) A.H.C. Aubusson	190 k
56.	CYGANKIEWICZ (72,1) Clermont Sports	190 k
57.	RENOUX (72,2) U.A. Cognac	185 k
57.	QUANTIN (72,2) U.S.M.T	185 k
59.	VERCAIGNE (74) Vaillante Saint-Quentin	185 k
60.	BODIN (74,1) U.A. Cubzac	185 k
61.	THOUMINE (74,7) C.S. Alençon	185 k
62.	RICHARD (75) U.S.M.T.	185 k

Poids Mi-Lourds

1.	LARBI (80,1) C.H. Marignane	245 k
2.	FOURRIER (76,1) Soc. Athl. Enghien	242 k 500
3.	CACLIN (76,1) A.S.P.T.T. Lille	240 k
4.	CANTUEL (78,4) Soc. Athlét. Enghien	237 k 500
5.	DEGENNE (75,8) Rueil A. C.	235 k
6.	GEORGET (80,8) U.S.M.T	235 k
7.	TARRAGNAT (?) Rueil A. C.	235 k
8.	MAHUTEAUX (78,94) A.S.C. Vélizy	232 k 500
9.	LECOAT (76,4) La Brestoise	230 k
10.	GARET (79,4) Celtique Montdidier	227 k 500
11.	LEBEAU (82,2) C.H.C. Creil	227 k 500
12.	LEFE (76,8) La Brestoise	225 k
13.	SMOLAREK (80,5) A.S. Bougenais Rézé	225 k
14.	PETOTON (81,1) F.C. Laon	225 k
15.	CABANEL (76) H.C. Albi	220 k
16.	CHASTAN (78,4) H.C. Orange	220 k
17.	DRAVET (78,4) H.C. Saint-Chamas	217 k 500
18.	DUFAUT (78,7) B.C. Brive	217 k 500
19.	MUZEAU (77,3) H.C. Beauvais	215 k
20.	DUCHAMP (80,7) S.C. Neuilly	215 k
20.	BENZIDANE (80,7) U.S.M.T	215 k
22.	ROUAUD (81,7) C.A. Nantais	215 k
23.	BRIGNONE (81,9) S.C. Navis	215 k
24.	BOYER (82,3) C.H.C. Rochefort	215 k
25.	FOLLET (82,5) A.S.P.T.T. Lille	212 k 500
26.	LETALLEC (77,3) C.H. Saint-Malo	210 k
27.	BEZIE (77,98) S.G. Angers	210 k
28.	MANSUY (78,9) C.O.M. Etampes	210 k
29.	LARREE (81,8) Évreux A. C.	210 k
30.	REDANT (78) S.C. Thiriez	207 k 500
31.	PRUNI (78,5) A.S.L. Bréguet	207 k 500
32.	GAUTHERON (78,6) U.S.O. Dijon	205 k
33.	ARMAND (80,2) M.J.C. Avignon	205 k
34.	GUEMAR (80,7) S.C. Neuilly	205 k
35.	CAMBON (81) M.J.C. Rodez	205 k
36.	PICAUD (81,6) Vannes A. C.	205 k

Poids Lourds-Légers

1.	BARROY (82,8) A.S.P.P.	290 k
2.	VILLEJOUBERT (87,6) A.S.P.P.	275 k
3.	PAQUET (87,6) La Montluçonnaise	270 k
4.	DEWAS (89,4) A.S.L.I.E.	265 k
5.	ORTIZ (82,9) A.S.P.O.M. Bordeaux	255 k
6.	GARCIA (84,3) Clermont Sports	252 k 500
7.	GALLEANO (89,9) C. Léo-Lagrange Colombelles	250 k
8.	ALVAREZ (89,5) Rueil A. C.	240 k
9.	PERRAUD (89,6) Stade Croisicais	240 k
10.	COSSON (89,3) S.A. Enghien	237 k 500
11.	CLÉMENT (88,4) Stade Croisicais	235 k
12.	MEREL (84,2) H.C. Compiègne	230 k
13.	FREYBURGER (86,3) A.S.P.T.T. Mulhouse	230 k
14.	BOIXIÈRE (88,3) S.C. Neuilly	230 k
15.	REMY (84) U.A. Tarbes	225 k

Poids Lourds

1.	HABIERA (106,7) V.G.A. Saint-Maur	280 k
2.	CHAMBARD (98,3) A.S.C. Vélizy	257 k 500
3.	SEGONZAC (109,2) A.S.P.O.M. Bordeaux	255 k
4.	BESNIER (108,14) S.C. Neuilly	250 k
5.	DEVRED (104,4) S.M. Montrouge	245 k

Poids Super-Lourd

1.	DULOQUIN (114,8) Reims Halt. Musc.	277 k 500

Nos joies, nos peines…

NAISSANCES

Le Club Athlétique Saint-Priest a la joie d'annoncer la naissance de Fabrice Desjouet, fils de M. Jacques Desjouet.

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux de bonheur au bébé.

MARIAGE

Alexandre Nowak, C.T.R. du Poitou, a pris pour épouse, le 23 Décembre dernier, Mlle Françoise Dubreuil.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

NÉCROLOGIE

Le Comité de l'Orléanais a été éprouvé. M. Serrano, Président du Comité, a eu la douleur de perdre sa mère et l'U.S. des Cheminots du Val-de-Loire et Air Sports Blois ont déploré le décès, à l'issue d'une pénible maladie, de leur camarade Roger Druon, fondateur et animateur de ces deux Clubs.

L'Union Haltérophile Vichyssoise et le Comité d'Auvergne tout entier sont également en deuil. En effet, M. René Baucheron qui fut le premier haltérophile d'Auvergne, Membre fondateur du Comité, fondateur de plusieurs Clubs, Arbitre Fédéral, titulaire de la médaille d'or de la F.F.H.C. et de la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports, vient de s'éteindre à l'âge de 65 ans, après une vie toute consacrée au Sport.

Que les personnes touchées par ces deuils trouvent ici l'expression de nos condoléances attristées.

AVIS

AUX CLUBS

✳

L'Association Athlétique de Spire (Allemagne) célèbre, en août 1973, son 70e Anniversaire et voudrait organiser, à cette occasion, une semaine sportive franco - allemande.

Cette Association recherche donc une formation française en vue d'une rencontre amicale.

Les Clubs qui seraient intéressés devront se mettre en rapport avec

M. Heinz BARNICKEL,

672 Speyer/Rhein - Hintern Esel 44.

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

LA PLUS IMPORTANTE DISTRIBUTION NATIONALE
allen
D'ARTICLES DE SPORTS D'EQUIPES

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

Résultats techniques de la Finale du Critérium National

disputée les 24 et 25 Février 1973 à Hyères

Nom des Concurrents	Poids de Corps	Clubs	TOTAL
CADETS			
Poids Mouches			
1. GLEICH	51 k 500	Stade Montois	147 k 500
2. MOINE	49 k 700	M.J.C. Aix-en-Othe	142 k 500
3. GRAS	51 k 600	C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	140 k
4. NOEL	51 k 400	A.S.C.E.M. Le Bourget	137 k 500
5. SENGULEN	51 k 400	A.S.P.T.T. Lille	127 k 500
Poids Coqs			
1. SPIGA	56 k	Ornans	155 k
2. FABRE P.	55 k 600	Gymnaste Club Sorguais	147 k 500
3. LEPEZ	55 k 700	Lille Université Club	145 k
N. cl. DANGUILLAUME	55 k 550	M.J.C. Meinau	0
Poids Plumes			
1. ROUMIEUX	58 k	H.C. Noves	182 k 500
2. CROMER	59 k 400	C.H. Lunéville	172 k 500
3. HAAG	58 k 500	H.C. Scherwiller	170 k
4. KRUPPERT	60 k	Chrysler-Poissy	167 k 500
Poids Légers			
1. LOPEZ R.	61 k 950	A.C. Montpellier	202 k 500
2. COSNARD	65 k 650	A.S.C. Pessac	200 k
3. TERME P.	64 k 300	S.S.B. Grand-Combe	190 k
4. BRZESKI	66 k	A.S.P.T.T. Lille	180 k
Poids Moyens			
1. BELEY	73 k 800	A.S. Montbéliard	220 k
2. LAGARRIGUE	72 k	P.H. Carmaux	215 k
3. PACCHIANA	73 k 200	S.S.B. Grand-Combe	215 k
4. ATTARD	73 k 800	Reims H.M.	215 k
5. DILLENSEGER	69 k 700	M.J.C. Meinau	190 k
Poids Mi-Lourd			
1. DELANNOY	78 k 500	A.C. Lens	200 k
JUNIORS			
Poids Mouche			
1. HEUZE	51 k 900	C.H. Saint-Malo	147 k 500
Poids Coqs			
1. RAGUENAU	55 k 100	S.C. Niort	160 k
2. BUSSET	55 k 300	E.S. Laneuveville	155 k
Poids Plume			
1. LASORSA	58 k 500	S.C. Navis Grenoble	195 k
Poids Légers			
1. SENET	61 k 600	Amiens Sporting Club	227 k 500
2. LEDREAU	67 k 500	C.H. Saint-Malo	225 k
3. WALLE	64 k 700	E.C. Orléans	202 k 500
4. DELTORRE	62 k 300	H.C. Noves	197 k 500
N. cl. BETEILLE	66 k	H.C. Figeac	0
Poids Moyens			
1. JOUAN	72 k 700	Rueil A.C.	235 k
2. VUILLEMIN	75 k	Ornanaise	235 k
3. FONTAINE	72 k 600	La Vaillante de Saint-Quentin	220 k
4. GASTALDIN	71 k 400	U.S. Sainte-Tulle	215 k
Poids Mi-Lourd			
1. LEGALL	80 k	C.H. Saint-Malo	242 k 500
Poids Lourd-Léger			
1. FROMENT	89 k 500	M.J.C. Bron	255 k

Nom des Concurrents	Poids de Corps	Clubs	TOTAL
	SENIOR		
Poids Mouches			
1. BILLET	51 k 300	U.S.O. Dijon	175 k
Poids Coqs			
1. GOMARD	55 k 500	La Châtillonnaise	197 k 500
2. MY	55 k 900	S.M. Montrouge	195 k
3. CORNEILLET	54 k 700	C.S. Alençon	182 k 500
Poids Plumes			
1. FOUGERET	59 k 300	Royan Océan Club	225 k
2. ALFONSO	59 k 600	S.A. Montmartroise	212 k 500
3. GRAVEA	59 k 100	H.C. Nice	202 k 500
4. BURTE	60 k	U.S. Crest	202 k 500
Poids Légers			
1. BEUCLER	66 k 900	A.S. Montbéliard	242 k 500
2. PASSEMARD	67 k 500	S.C. Dijon	242 k 500
3. BOUREAU	66 k 500	S.C. Neuilly	227 k 500
4. BOCQUENET	67 k 400	S.C. Dijon	215 k
Poids Moyens			
1. TROLONG	74 k 600	U.S. Toul	265 k
2. BRUNET	74 k 300	E.E.R. Carpentras	255 k
3. FOUREL	75 k	A.S. Montbéliard	255 k
4. RIGAUD	74 k 600	U.S. Grigny	250 k
N. cl. MESLIN	75 k	Avenir de Rennes	0
Poids Mi-Lourds			
1. BARROY	81 k 300	A.S.P.P.	285 k
2. RENAULT	81 k 500	S.P.N. Vernon	267 k 500
3. UGOLINI	81 k 400	Saint-Ouen	265 k
4. ORTIZ	81 k 400	A.S.P.O.M. Bordeaux	260 k
5. MALLET	81 k 900	C.H. Saint-Malo	260 k
N. cl. GUY	80 k 200	H.C. Palavaisien	0
Poids Lourds-Légers			
1. DECUGNIÈRES	89 k 400	S.A. Montmartroise	295 k
2. PAUTOT	89 k 700	A.S. Montbéliard	287 k 500
N. cl. WILCZEWSKI	87 k 400	H.C. Palavasien	0

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE le 6 Janvier 1973

Conformément à l'ordre du jour, il est procédé, à partir de 8 h 30, à la vérification des pouvoirs et à la répartition, aux délégués désignés des Comités, des voix non représentées directement.

L'Assemblée débute à 9 h 45 par une courte allocution de M. Durry. Celui-ci rappelle que c'est dans cette même salle qu'il prit contact avec notre discipline. Il y a de cela déjà un peu plus de 5 années. On sait que, depuis lors, il n'a cessé de suivre avec beaucoup d'attention, toutes nos activités.

Il met ensuite l'accent sur l'importance toute particulière du vote qui va être émis dans un moment et qui va engager l'avenir de notre Fédération pour quatre années. Il termine en souhaitant bon courage à tous.

M. Tournier, avant de passer au vote, prononce une allocution (annexée au présent procès-verbal).

Le Président annonce alors que M. Bertholet, qui s'était porté candidat a décidé de se retirer. Les indications sont ensuite données pour remplir les bulletins de vote et une suspension de séance est accordée pour permettre à chacun de remplir son bulletin.

M. Durry indique que nos statuts étant muets sur le mode d'élection des Membres du Comité de Direction, l'élection doit se faire à la majorité relative dès le premier tour, majorité calculée sur les votants.

571 voix sont représentées et le vote donne les résultats suivants :

MM.	Demonsel	523	voix	Élu
	Burucoa	514	»	»
	Dejonghe	511	»	»
	Asso	462	»	»
	Serrano	459	»	»
	Lopez	448	»	»
	Coret R.	431	»	»
	Fouletier	414	»	»
	Morand	411	»	»
	Renault	393	»	»
	Fanguiaire	386	»	»
	Carne	384	»	»
	Michel	373	»	»
	Parot	365	»	»
	Coret A.	358	»	»
	Thoumine	349	»	»
	Bulgaridhes	345	»	»
	Tournier	319	»	»
	Perrier	314	»	»
	Bauer	304	»	»
	Vanneron	302	»	»
	Samblant	284	»	»
	Lévecq	280	»	»
	Garet	275	»	»

Ont obtenu :

MM.	Laffourcade	264	voix
	Bernier	255	»
	Firmin	228	»
	Moreau	222	»
	Deschaintres	214	»
	Pareau	213	»
	Brunet	203	»
	Moulin	182	»
	Gourhand	178	»
	Auber	174	»
	Watel	102	»
	Marion	83	»
	Fiolle	82	»
	Ammar	55	»
	Casanova	50	»
	Deschamps	29	»

Le Comité de Direction, nouvellement élu, se retire quelques instants pour désigner le candidat à la Présidence.

La présidence de cette réunion est assurée, comme il est d'usage, par le doyen d'âge de l'Assemblée, M. Raoul Coret.

Deux candidats se trouvent en présence, M. Tournier, Président sortant et M. Coret, Secrétaire Général.

Les Membres présents sont informés que deux solutions sont possibles : ou bien ils choisissent, eux-mêmes, entre les deux candidats en présence celui qu'ils souhaitent soumettre aux suffrages de l'Assemblée Générale ou bien ils laissent à l'Assemblée Générale, le soin de choisir elle-même et présentent les deux candidats.

Après une courte discussion, c'est finalement cette dernière solution qui recueille la majorité.

MM. Tournier et Coret sont donc présentés à l'Assemblée Générale dont les Membres sont invités à voter pour le candidat de leur choix.

Nombre de voix représentées : 565 - Majorité absolue : 283.

Ont obtenu :

M. André Coret	:	322 voix
M. Tournier Raymond	:	152 voix
Bulletins blancs ou nuls	:	91.

M. André Coret est donc élu Président de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

Il remercie les Membres de l'Assemblée Générale de la confiance qu'ils lui ont témoignée et les assure qu'il s'efforcera de s'en montrer digne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h.

Le Président,
R. TOURNIER.

ALLOCUTION PRÉSIDENTIELLE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE PARIS

tenue à l'I.N.S. le 6 Janvier 1973

Mes chers Amis,

Je crois me faire l'interprète de tous en saluant en votre nom M. Durry qui représente notre Ministre de tutelle et en le remerciant de l'intérêt qu'il porte a notre Fédération.

Je profite également de cette réunion pour vous renouveler mes vœux de Nouvel An et pour remercier toutes les personnes m'ayant adressé les leurs.

L'Assemblée Générale Extraordinaire que nous tenons aujourd'hui ne comporte ni rapport moral, ni compte rendu financier, ni ce que nous trouvons habituellement dans une Assemblée Ordinaire. Elle n'en est pas moins importante pour cela, bien au contraire.

Aujourd'hui prend fin le mandat du Comité Directeur et du Président que vous avez élus il y a environ un an et demi. Il est d'usage de résumer ce qui a été fait durant ce court laps de temps.

Je serai très bref, les faits étant connus de la plupart d'entre vous et ayant eu déjà l'occasion de vous en entretenir. Je rappellerai seulement qu'en raison des moments difficiles que traversait notre Fédération et de la brièveté du mandat, la charge était lourde et l'action limitée.

Il fallait également se mettre au courant des affaires fédérales qui sont plus complexes que l'on imagine. Tout d'abord, il était essentiel de rétablir la confiance au sein de notre Fédération et d'apaiser les conflits. Chose ardue si l'on se reporte à l'époque.

Je crois cependant que dans ce domaine un grand pas a été fait grâce à la bonne volonté de tous. En facilitant dans la mesure du possible le dialogue, cela a permis aux interlocuteurs de mieux se connaître et de s'apercevoir qu'en fait le même amour de notre sport nous liait.

Il a fallu également, vu la proximité des Jeux Olympiques, préparer au mieux notre élite un peu laissée à elle-même, sans nous faire trop d'illusions. Vu les circonstances, le résultat a été conforme à ce que nous pouvions attendre.

Mais l'élite ne représente qu'un volet de la Fédération et il fallait songer aussi à la masse de nos athlètes. Là, nous pouvons dire que le calendrier mis en place a connu un plein succès et que la participation a été excellente. Nous avons assisté à une poussée des jeunes, particulièrement des Cadets.

Aussi dans la saison présente, de nouvelles épreuves ont été ouvertes à leur intention et il serait souhaitable d'accentuer cet effort, si nous en avons les moyens.

La Commission Médicale a vu le jour et j'en profite pour féliciter son Président le Dr Durey, ainsi que ses collègues qui, au cours d'une réunion intéressante, dont la seconde partie s'est tenue avec la Commission Technique Nationale, ont mis sur pied un programme qui ne pourra être que bénéfique pour nos athlètes. Souhaitons simplement dans cette période de vœux, que le Ministère nous alloue une subvention suffisante pour le réaliser.

Je ne m'étendrai pas plus sur nos autres activités. Cela fera l'objet des rapports de l'Assemblée Ordinaire. Disons que dans l'ensemble, la situation est satisfaisante en dépit des inévitables anicroches qui peuvent se produire au cours d'une saison et après avoir eu à résoudre certaines affaires fâcheuses résultant de situations antérieures.

Sur le plan sportif, il a fallu tenir compte des décisions internationales modifiant les compétitions. Malgré cela, l'engagement de continuer dans ses grandes lignes le Plan Quadriennal actuel a été tenu.

Cet engagement explique d'ailleurs, que des modifications profondes ne pouvaient être entreprises, si nous voulions le respecter.

D'autre part, le Comité Directeur devant être prochainement renouvelé, il aurait été inélégant de prendre des décisions risquant de placer le nouveau devant le fait accompli. Néanmoins, certaines dispositions ont été prises afin de lui simplifier la tâche pour établir le prochain plan quadriennal.

Je mentionnerai également l'appui que nous recevons du Ministère. Pour cela, il était évident qu'il fallait démontrer notre sérieux et notre constance.

Ce qui a été fait et dont nous recueillons les fruits.

Je reste persuadé, ainsi que je vous l'ai dit au début de mon mandat, qu'au cours de la période de quatre ans qui va s'ouvrir, le nouveau comité directeur aura le temps suffisant de terminer le travail ébauché pour harmoniser l'action fédérale, si chacun reste dans les mêmes dispositions d'esprit et respecte loyalement les engagements pris au moment de la crise.

Vous allez donc dans un instant, avoir à élire le Comité Directeur et ensuite le Président de la Fédération.

Il y a quarante et un candidats pour vingt-quatre postes. Ce qui prouve l'intérêt porté à notre association et le désir de consacrer ses loisirs à accomplir les tâches nécessaires à la vie fédérale.

Ces fonctions n'étant nullement honorifiques, mais demandant beaucoup de temps et d'efforts de toute nature.

Par la force des choses, il n'y aura que vingt-quatre élus. C'est fort dommage, chacun ayant ses mérites, mais c'est ainsi et nous n'y pouvons rien.

En rappelant l'importance de cette Assemblée engageant la vie de la Fédération pour quatre ans et qui lui apportera, je l'espère, la stabilité et la continuité indispensables, je souhaite que chacun votera en son âme et conscience en ne considérant que l'intérêt général de notre association.

Je terminerai en remerciant tous ceux qui ont accordé leur confiance au Comité Directeur sortant et à moi-même.

C'est grâce à leur compréhension et à leur collaboration, s'exprimant dans les clubs, les Comités, sur les plateaux ou à l'échelon technique que notre Fédération est bien vivante.

R. TOURNIER,
Président de la F.F.H.C.

***

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION

tenue à l'I.N.S. le 6 Janvier 1973

Présents : MM. A. Coret, Président de la F.F.H.C., J. Asso, J.-P. Bauer, J.-P. Bulgaridhes, J.-P. Burucoa, M. Carné, R. Coret, J Dejonghe, J.-L. Demonsel, A. Fanguiaire, J.-P. Fouletier, J.-L, Garet, M. Lopez, R. Morand, P. Parot, L. Perrier, B. Renault, P. Samblant, J. Serrano, R. Thoumine, R. Tournier, F. Vanneron.

Assistaient à la réunion : MM. J. Durry, Délégué du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports auprès de notre Fédération, D. Denicourt, Président du Comité des Flandres.

Excusés : M. R. Lévecq.

En ouvrant la séance, M. Coret exprime tout d'abord sa satisfaction de voir neuf nouveaux Membres siéger pour la première fois au Comité de Direction.

Il rend ensuite hommage à l'équipe sortante pour le travail qu'elle a accompli et tient à assurer que, s'il est aujourd'hui à ce poste de Président, c'est simplement parce qu'un certain nombre de personnes lui avaient demandé de faire acte de candidature mais, qu'en aucun cas, cela n'a été motivé par un litige personnel avec le Président sortant.

M. Coret passe alors la parole à M. Durry.

M. Durry se réjouit du fait que la Composition du nouveau Comité Directeur montre qu'aucune partie de la France ne sera à l'écart ; il se réjouit également du fait que le nombre de Membres nouveaux indique que l'Haltérophilie a songé à son renouvellement interne, ce dont il faut se féliciter en pensant à l'avenir.

Il tient à souligner « l'esprit sportif » avec lequel M. Tournier accepte de continuer à faire partie du Comité Directeur.

Il espère, enfin, que ces quatre années vont permettre une action soutenue, favorable au développement du sport haltérophile.

Les travaux vont donc débuter par l'élection du Bureau et, en premier lieu, celle du Secrétaire Général.

M. Asso propose la candidature de M. Demonsel. Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, il est procédé au vote à mains levées.

M. Demonsel, qui recueille l'unanimité des suffrages, est élu Secrétaire Général.

Vient ensuite l'élection du Trésorier.

M. Asso présente la candidature de M. Pierre Parot, Trésorier sortant :

Votants : ..... 22.
Pour : 20
Abstentions :.... 2

M. Pierre Parot est donc reconduit dans ses fonctions de Trésorier.

Six postes de Vice-présidents sont alors à pourvoir.

Les six candidatures enregistrées :

MM. Asso,
Burucoa,
Dejonghe,
Fanguiaire,
Perrier,
Samblant, ... sont soumises aux voix et recueillent l'unanimité.

M. Tournier, qui avait été invité à se porter candidat à l'un de ces postes, s'en est abstenu.

Cinq Membres sont maintenant à élire.

A M. Tournier, qui accepte de poser sa candidature, s'ajoutent MM. Bulgaridhes, Lévecq (proposé par M. Dejonghe), Lopez et Morand.

Ces cinq Membres sont élus à l'unanimité.

DEMANDES D'AFFILIATIONS. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.965 - U.S. E.C.A.N. La Londe (Côte d'Azur).
- ✓ N° 3.966 - Club Sport. des Handicapés Phys. Raphaëlo-Fréjussiens (C. d'Azur).
- ✓ N° 3.967 - Avenir Sportif de Saint-Coulomb (Bretagne).
- ✓ N° 3.968 - Jeunes Haltérophiles Viassois (Languedoc).
- ✓ N° 3.969 - Union Sportive de Gentilly (Île-de-France).
- ✓ N° 3.970 - Union Musicale et Sport. Estaque Plage (Provence).
- ✓ N° 3.971 - Lucy Athlétic Club (L.A.C.) (Champagne).
- ✓ N° 3.972 - A.S. et Culturelle de la Formation Professionnelle des Adultes du Gard (Languedoc).
- ✓ N° 3.973 - Société d'Initiation Physique et Sportive des Jeunes (S.I.P.S.) (Orléanais).
- ✓ N° 3.974 - Club Haltér. et Cultur. de Grand-Fort-Philippe (Flandres).
- ✓ N° 3.975 - Haltéro-Club Pont-Évêque (Dauphiné-Savoie).
- ✓ N° 3.976 - Entente Gisorsienne (Section Haltérophilie) (Haute-Normandie).
- ✓ N° 3.977 - U.S. Honfleur (Basse-Normandie).
- ✓ N° 3.978 - Association Sportive Montbéliard (Franche-Comté).
- ✓ N° 3.979 - Sport Athl. Verdunois (Lorraine).
- ✓ N° 3.980 - Centre Culturel et Sportif Tulle (Limousin).

Le Comité de Direction homologue également le changement de titre du Foyer de Jeunes et d'Éducation Populaire Schweitzer Reims qui devient Schweitzer Athlétique et du Monrepos Olympic Floirac qui prend le titre de Club Municipal Floirac.

DEMANDES DE PRÊTS DE BARRES. - Devant le nombre croissant de demandes de prêts de barres, il s'avère indispensable qu'à partir de cette saison un critère de répartition soit mis au point.

Cette question ne pouvant être traitée immédiatement, sera étudiée à la prochaine réunion.

HOMOLOGATION DE NOMINATION D'ARBITRES. - Le Comité de Direction homologue les nominations suivantes :

- *Arbitres régionaux* : MM. Leturque (Champagne), Assensi et Vincent (Côte d'Azur), Mahieux et Vandaële (Flandres), Couvent (Guyenne), Bedetti et Nowak (Poitou), Eche et Goulipian (Provence), Dini et Gaiotti (Pyrénées), Aspart, Caparros et Laurent (Languedoc).
- *Arbitres nationaux* : MM. Nicoleau (Anjou), Villagrasse (Dauphiné-Savoie), Terme (Languedoc), Malley et Martinez (Limousin), Marie (Provence), Cabanel (Pyrénées).
- *Jurés Culturistes* : MM. Rouillé (Poitou), Fournier (Pyrénées).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue des records de France Haltérophiles (tableau annexé au présent Procès-verbal).

STAGES DE FORMATION DE CADRES. - Il est donné connaissance des résultats des stages de formation de cadres qui se sont déroulés dans différents Comités Régionaux.

CANDIDATURES A LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE. - Le Président fait savoir que les candidatures au Bureau et aux diverses Commissions de la Fédération Européenne doivent être déposées avant le 15 Janvier 1973.

Une discussion s'engage au cours de laquelle M. Tournier fait remarquer que les postes au sein des Fédérations Internationale et Européenne n'étant pas faciles à obtenir, il serait peut-être souhaitable de présenter la candidature de M. Bovi qui, étant déjà en place, aurait peut-être plus de facilités à la conserver. M. Perrier est également de cet avis, tandis que la majorité des Membres présents estiment que c'est le rôle du Président de notre Fédération de représenter la France au sein de ces Organismes.

Il est donc procédé à un vote à mains levées qui donne 20 voix pour le Président contre 2 abstentions.

M. Coret posera donc sa candidature au poste de Membre de la Fédération Européenne.

Notre Fédération ayant, en outre, à l'heure actuelle, deux représentants dans les Commissions de la Fédération Européenne, M. Duverger à la Commission Technique et le Dr Fouletier à la Commission Médicale, il est décidé que la candidature de M. Parot sera posée en remplacement de M. Duverger et que celle du Dr Fouletier sera maintenue à la Commission Médicale.

MATCH INTERNATIONAL FRANCE - AUTRICHE A. - M. Coret informe ses Collègues que, malgré une lettre et deux télégrammes de rappel, les Autrichiens n'ont pas encore confirmé leur accord sur l'organisation de ce match prévu pour le 20 Février à Vienne. Un nouveau télégramme sera adressé à la Fédération Autrichienne.

TOURNOI PAR ÉQUIPES RÉGIONALES JUNIORS. - Pour information, M. Coret donne la liste des équipes qualifiées ainsi que le lieu de la Finale et fait savoir que les convocations aux Clubs qualifiés seront adressées sous quelques jours.

MÉMORIAL JEAN DAME. - Le Président communique la liste des athlètes étrangers invités au Mémorial Jean Dame 1973.

RÉUNION DU BUREAU DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE A ANKARA. - M. Coret donne lecture d'un rapport sur les travaux de cette Commission adressé par M. Bovi, sur lequel il fait également état des contacts, qu'à la demande de M. Tournier, il a pris avec les étrangers en vue du Mémorial Jean Dame.

Dans ce même rapport, M. Bovi fait part du souhait de la Turquie de voir trois de leurs athlètes invités au Mémorial Jean Dame. Les Membres présents donnant un avis favorable, la Fédération Turque recevra une invitation pour trois athlètes et un dirigeant.

INVITATION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE. - Un arbitre international français est invité pour arbitrer, en R.D.A., un match Pologne - R.D.A. Juniors. M. Parot propose M. Dejonghe, qui accepte.

NOMINATION DE C.T.R. POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 1972-1973. - Trois Comités Régionaux restent à pourvoir la Guyenne, la Haute-Normandie et la Picardie.

Le Comité de Guyenne propose la candidature de M. Léon Bucher, la Haute-Normandie celle de M. Alain Renault; la Picardie a deux candidats : MM. Macra et Gricourt. La candidature de M. Macra paraît exclue en raison de sa situation militaire dont il ne sera dégagé qu'en octobre 1974. Seule, celle de M. Gricourt est retenue.

Il sera donc demandé au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports la création de trois postes pour lesquels seront proposées les trois candidatures ci-dessus.

CHAMPIONNATS D'EUROPE 1973. - Le Président fait savoir que la Fédération espagnole, organisatrice des prochains Championnats d'Europe, demande, pour le 15 Janvier prochain, la liste des participants.

Les Membres présents estiment impossible de fournir, dès maintenant, des noms mais proposent que nous assurions la participation de neuf athlètes dont la liste nominative sera établie ultérieurement.

JOURNÉES DU C.N.O.S.F. - M. Coret donne connaissance de l'invitation du C.N.O.S.F. à envoyer des représentants de notre Fédération aux deux journées d'étude qu'il organise à Vichy les 3 et 4 Février 1973.

M. Coret demande à M. Morand, qui est sur place, d'y assister. Après que M. Morand eut accepté et compte tenu des sujets à l'ordre du jour, il est décidé qu'il sera demandé à MM. Gerber et Paterni de prendre part également à des groupes de travail.

CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS. - Le Président rappelle d'abord que l'organisation du Championnat de France Cadets et Juniors avait été confiée à Épernay. Il donne ensuite lecture de la lettre sur laquelle M. Viet fait savoir qu'il est dans l'impossibilité d'avoir la salle souhaitée et que, de ce fait, il ne peut plus assumer cette organisation. M. Coret propose donc, puisque cette Finale devait avoir lieu en Champagne, de la prendre à Reims.

Aucune objection n'étant formulée, c'est au Reims Haltérophilie et Musculation que sera confiée la Finale du Championnat de France Cadets - Juniors.

M. Coret pense qu'une prochaine réunion du Comité de Direction devra se tenir très rapidement et rendez-vous est pris pour le 27 Janvier.

Le Président, avant de lever la séance, évoque brièvement les questions qui lui semblent prioritaires dans l'action à mener et dont il sera débattu à la prochaine réunion : l'action des C.T.R., le Bulletin Fédéral, et propose que chacun réfléchisse à ces problèmes afin de pouvoir en discuter utilement le moment venu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance, qui avait débuté à 14 h 15 est levée à 16 h.

Le Secrétaire Général, J.-L. DEMONSEL. — *Le Président,* A. CORET.

Catégorie	Nouveau Record	Ancien Record	Date et Club	Arbitres - Jurés
Records Haltérophiles Cadets				
Arraché				
Coq	Bidard : 87 k 5	84 k 5 par Senet	19-11-72 C.H. Saint-Malo	MM. Dubu, Chariot, Guédeux
Lourd	Koller : 92 k 5	85 k par Gardiol	14-10-72 S.A. Kœnigshoffen Strasbourg	MM. Flick, Klein, Deny
Épaulé-jeté				
Coq	Bidard : 107 k 5	107 k par Senet	19-11-72 C.H. Saint-Malo	MM Dubu, Chariot, Guédeux
Coq	Bidard : 108 k	107 k 5 par lui-même	2-12-72 C.H. Saint-Malo	MM Dubu, Slastan, François
Coq	Bidard : 110 k 5	108 k par lui-même	2-12-72 C.H. Saint-Malo	MM Dubu, Slastan, François
Moyen	Lecouvez : 128 k	126 k par Le Gall	7-10-72 C.H. Saint-Malo	MM Meese, Houte, Vervisch
Moyen	Brzeski : 130 k	128 k par Lecouvez	3-12-72 A.S.P.T.T. Lille	MM Meese, Samblant, Serrano
Lourd-Léger	Froment : 143 k 5	130 k 5 par lui-même	7-10-72 Vénissieux	MM Caste, Létang, Saroli
Lourd	Koller : 117 k 5	109 k 5 par Gardiol	14-10-72 S.A. Kœnigshoffen Strasbourg	MM Flick, Klein, Deny
Total olympique				
Coq	Bidard : 195 k	Non établi	19-11-72 C.H. Saint-Malo	MM. Dubu, Chariot, Guédeux
Moyen	Vuillemin : 220 k	Non établi	12-11-72 Ornans	MM. Astolfi, Girardot, Buller
Lourd-Léger	Froment : 250 k	Non établi	7-10-72 Vénissieux	MM. Coste, Létang, Saroli
Lourd	Koller : 210 k	Non établi	14-10-72 S.A. Kœnigshoffen	MM. Flick, Klein, Deny Strasbourg
Records Haltérophiles Juniors				
Arraché				
Coq	Bidard : 87 k 5	84 k 5 par Senet	19-11-72 C.H. Saint-Malo	MM. Dubu, Chariot, Guédeux
Plume	Senet : 102 k 5	101 k 5 par lui-même	28-10-72 Amiens S.C.	MM. Kambersky, Perolo, Giesa
Épaulé-jeté				
Coq	Bidard : 110 k 5	110 k par Marchal	19-11-72 C.H. Saint-Malo	MM. Dubu, Chariot, Guédeux
Plume	Senet : 125 k	124 k 5 par lui-même	28-10-72 Amiens S.C.	MM. Kambersky, Perolo, Giesa
Total olympique				
Coq	Bidard : 195 k	Non établi	19-11-72 C.H. Saint-Malo	MM. Kambersky, Perolo, Giesa
Plume	Senet : 227 k 5	Non établi	28-10-72 Amiens S.C.	MM. Perrier, Astolfi, Coret
Moyen	Drubigny : 250 k	Non établi	25-11-72 R.H.M.	MM. Dejonghe, Tournier, Buhler
Records Haltérophiles Seniors				
Arraché				
Plume	Senet : 102 k 5	101 k 5 par lui-même	28-10-72 Amiens S.C.	MM. Kambersky, Perolo, Giesa
Total olympique				
Coq	Bidard : 195 k	Non établi	19-11-72 C.H. Saint-Malo	MM. Dubu, Chariot, Guédeux
Coq	Meurat : 197 k 5	195 k par Bidard	16-12-72 A.S.L.I.E.	
Plume	Senet : 227 k 5	Non établi	28-10-72 Amiens S.C.	MM. Kambersky, Perolo, Giesa
Légers	Boureau : 235 k	Non établi	26-11-72 S.C. Neuilly	MM. Serrano, Soyez, Marion
Moyen	Rigaud : 255 k	Non établi	28-10-72 U.S. Grigny	MM. Bazire, Fiolle, Deschaintres
Moyen	Blanquie : 285k	Rigaud : 255 k	10-12-72 A.S.P.T.T. Strasbourg	MM. Pichon, Coret, Savonnière

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION

du 27 Janvier 1973

Présents : MM. A. Coret, Président de la F.F.H.C., J.-P. Bauer, J.-P. Bulgaridhes, J.-P. Burucoa, M. Carné, R. Coret, J. Dejonghe, J.-L. Demonsel, A. Fanguiaire, J.-L. Garet, R. Lévecq, M. Lopez, M. Michel, R. Morand, P. Parot, L. Perrier, B. Renault, P. Samblant, J. Serrano, R. Thoumine, R. Tournier, F. Vanneron.

Assistaient à la réunion : M. le Dr Durey, MM. R. Bernier, C. Bovi, R. Chariot, G. Coste, D. Denicourt, E. Ratier, R. Moreau, D. Combet, R. Gerber, R. Herbaux, R. Maier, M. Paterni, Entraîneurs Nationaux.

Excusés : MM. J. Asso, J.-P. Fouletier.

M. Coret souhaite tout d'abord la bienvenue à ses collègues et soumet à l'approbation le procès-verbal de la réunion du 6 Janvier 1973. Ce procès-verbal appelle de la part de M. Maier, deux remarques concernant les records de Senet.

En effet, dans la liste des records haltérophiles Juniors jointe au procès-verbal, il convient de porter dans la colonne « ancien record » à l'arraché 101 k 500 par lui-même au lieu de 84 k 500.

Par ailleurs, le total de 227 k 500 réalisé par Senet en poids Plume Junior étant de classe nationale Senior constitue également le record Senior non encore établi.

Ces deux modifications seront donc apportées et le procès-verbal est adopté.

Il est en outre rappelé que, seules, pourront être soumises à l'homologation comme record de France du total sur deux mouvements des performances au moins égales à la classe nationale.

DEMANDES D'AFFILIATIONS. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.982 - Club Culturiste de Tinqueux - Reims (Champagne).
- ✓ N° 3.983 - A.S. le Nickel - Thio (Nouvelle- Calédonie).

Le Comité de Direction homologue également le changement de Titre de l'École Villefranchoise d'Arts Martiaux (Pyrénées) qui devient Club de Musculation et d'Haltérophilie Villefranchois.

DEMANDES DE PRÊTS DE BARRES. - Une décision s'impose dans ce domaine dont M. Coret expose les raisons :

Les crédits dont nous disposons nous permettent de mettre en fabrication environ cent barres par an. Devant le nombre croissant des demandes présentées, ce matériel est insuffisant.

Cependant, dans l'impossibilité où nous sommes de trouver des crédits complémentaires qui nous seraient nécessaires, il importe de déterminer clairement dans quelles conditions doivent être attribuées les barres de façon à éviter la situation actuelle qui fait que toutes les demandes présentées dans le premier trimestre de l'année sont satisfaites et que plus rien n'est disponible les mois suivants.

Il est donc décidé que seront seuls attributaires de prêts de barres les clubs nouvellement créés.

Toutefois, il sera demandé aux Présidents des Comités Régionaux aidés de leur C.T.R. de veiller à la bonne utilisation de ce matériel qu'ils auront à charge de retirer à tout club qui, au bout de deux ans, n'aurait engagé aucun athlète en compétition.

Une lettre sera d'ailleurs adressée dans ce sens à tous les Comités Régionaux ainsi qu'aux C.T.R.

Compte tenu de ces dispositions, les prêts de barres suivants sont accordés :

- Jouhaux Abbaye - Grenoble (Dauphiné-Savoie) ;
- M.J.C. Vias (Languedoc) ;
- U.S. de Saint-Aignan-Noyers (Orléanais) ;
- M.J.C. La Châtre (Orléanais) ;
- Lucy Athlétic Club - Montier-en-Der (Champagne) ;
- Club Municipal Omnisports d'Herblay (Île-de-France) ;
- Pentastar Sports - La Rochelle (Poitou) ;
- Haltérophile Club Pont-Évêque (Dauphiné-Savoie) ;
- Poitiers Étudiants Club (Poitou) ;
- Union Sportive Honfleuraise (Basse- Normandie) ;
- A.S. Beauregard (Dauphiné-Savoie) ;
- C.S. Fameck (Lorraine).

Prêts de barres A.S.S.U. :

- A.S. Lycée Technique Clos-Banet - Perpignan (Languedoc) ;
- A.S. Faculté Médecine - Pharmacie Nantes (Anjou) ;
- École Sainte-Croix-Saint-Euverte - Orléans (Orléanais) ;
- C ES. Vallon des Pins Saint-Antoine (Provence) ;
- Lycée Châteaubriand de Rennes (Bretagne) ;
- A.S. Lycée Technique d'État de Garçons Strasbourg Meinau (Alsace) ;
- A.S. du Collège d'Enseignement Technique des Marcs d'Or Dijon (Bourgogne) ;
- S.I.P.S. - Dun-sur-Auron (Orléanais).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue les records de France Haltérophiles et Culturistes (tableau annexé au présent procès-verbal).

HOMOLOGATION DE NOMINATION D'ARBITRES. - Le Comité de Direction homologue les nominations suivantes :

- *Arbitres régionaux* : M. Rémy (Pyrénées) - M. Mallet (Bretagne).
- *Juré Culturiste* : M. Sabata (Pyrénées).

A M. Samblant oui rappelle que M. Fiolle a fait une demande pour passer l'examen d'arbitre international 1re catégorie, M. Parot répond que M. Fiolle est effectivement le premier sur la liste des candidats. Il pense qu'il appartiendra à la Commission de l'Arbitrage de décider de la date de l'examen.

M. Maier s'étonne alors d'avoir vu figurer sur la liste des arbitres nationaux dont la nomination a été homologuée le 6 Janvier, le nom d'Aimé Terme et fait référence au règlement qui prévoit qu'un athlète en exercice ne peut être arbitre national. MM. Gerber et Parot expliquent que ce point du règlement ne leur avait bien sûr, pas échappé mais que Aimé Terme étant C.T.R., et appelé de ce fait, à encadrer des stages d'arbitre, ils ont estimé qu'il était normal qu'il soit lui-même arbitre national et n'avaient pas considéré qu'il s'agissait là d'une grave infraction au règlement.

M. Coret suggère qu'une dérogation au règlement soit faite pour la circonstance et les Membres présents sont appelés à se prononcer, la majorité étant favorable à l'application du règlement, M. Terme ne recevra pas sa Carte d'Arbitre National.

STAGES DE FORMATION DE CADRES. - Il est donné connaissance des résultats du stage de formation de cadres qui s'est déroulé à Prémanon.

CRÉATION DE COMMISSIONS. - M. Coret insiste sur le fait qu'il ne veut pas que soient créées des Commissions fantômes comme ce fut trop souvent le cas dans le passé.

Il souhaite donc que les candidats qui vont se présenter aux diverses Commissions comprennent qu'ils s'engagent à y travailler et rappelle que, pour le moment du moins, les frais des Membres de ces différentes Commissions ne peuvent être pris en charge par la Fédération, ce que les Membres du Comité Directeur déplorent d'ailleurs avec lui.

La Commission Sportive. - Il est débattu de la forme que doit prendre cette Commission qui, a priori, fait double emploi avec la Commission Technique Nationale actuellement en place.

Après un échange de vue, il est décidé qu'il n'y aura pas de Commission Sportive : mais que la Commission Technique Nationale sera élargie.

Le Président fait alors part des candidatures enregistrées :

MM. Bulgaridhes, Carne, Lévecq, Samblant, Thoumine, Tournier. M. Thoumine et présente la candidature de M. Galléano tandis que M. Miche!, Président du Comité du Languedoc présente la candidature de M. Terme. D'aucuns ne voient pas la nécessité d'adjoindre des techniciens à cette Commission qui en compte déjà cinq. Les Membres présents étant d'accord dans leur majorité, seuls des bénévoles trouveront place au sein de cette Commission.

De l'avis général, il n'est pas souhaitable que les Commissions comptent un trop grand nombre de Membres il est donc proposé et accepté par le Comité Directeur que quatre membres bénévoles soient inclus dans la Commission Technique et, par souci d'équité, la solution retenue est que chaque zone désigne un représentant. M. Samblant se désiste alors en faveur de M. Tournier qui sera le représentant de la Zone Centre-Ouest tandis que M. Bulgaridhes représentera la Zone Sud et M. Carne la Zone Nord-est. M. Thoumine préfère, quant à lui, avant de maintenir sa candidature avoir l'accord des Membres de sa Zone. La Commission Technique Nationale est donc ainsi composée : MM. Combet, Gerber, Herbaux, Maier, Paterni, Bulgaridhes, Carne, Tournier. Le représentant de la Zone Nord-Ouest sera communiqué ultérieurement.

Commission Médicale. - Le Dr Durey fait d'abord un exposé du rôle de la Commission Médicale tel qu'il a été défini lors de la dernière réunion et propose que la prochaine Commission Médicale soit composée des Docteurs : Cohen, Durey, Fouletier, Hennuyer, Herbaux, Laurans, Pigeon, Sol, Toye et MM. Carpentier, Levasseur et Pichon, Masseurs-Kinésithérapeutes.

Commission de l'Arbitrage. - Dix-huit candidatures sont enregistrées : MM. Astolfi, Auber, Bernier, Burucoa, Chariot, Coste, Dejonghe, Dini, Fanguiaire, Fiolle, Gerber, Nollet, Parot, Paterni, Perrier, Pichon, Savonnière, Serrano.

Devant ce nombre impressionnant de candidatures et toujours dans le but de rendre les travaux des Commissions plus efficaces, il est décidé que chaque Zone devra désigner deux représentants.

Commission des Finances. - Un représentant par Zone : M. Fanguiaire pour la Zone Sud, M. Garet pour la Zone Nord-Ouest, M. Morand pour la Zone Nord-est, M. Tournier pour la Zone Centre-Ouest.

Commission Sociale. - M. Paterni définit le rôle de la Commission Sociale tel qu'il le voit et pense qu'elle doit être composée, outre les Membres de la Commission Technique Nationale, de quelques personnalités influentes.

M. Samblant se porte candidat. Aimé Terme n'ayant pas été accepté au sein de la Commission Sportive, est présenté par son Président pour la Commission Sociale.

La candidature d'Aimé Terme n'est pas retenue, certains ne voyant pas l'aide qu'il pourrait apporter dans ce domaine.

M. Tournier rappelle que M. Terme, ayant suggéré qu'un délégué des athlètes soit admis à siéger au sein du Comité Directeur ou au moins à la Commission Technique Nationale, pense que ce serait peut-être le moyen de l'y incorporer.

Devant les objections manifestées, le Président propose de voter. Par 15 voix contre 7, la proposition est rejetée.

M. Carne, croyant voir une opposition systématique à Terme donne sa démission de la Commission Technique Nationale.

M. Tournier suggère que soit cependant acceptée l'idée d'y inclure un représentant de l'élite.

Les Membres acceptent unanimement cette proposition et les athlètes composant l'élite seront invités à désigner celui d'entre eux qu'ils souhaitent voir siéger.

Commission de Culture Physique. - 4 candidats seulement se sont manifestés : M. Rouillé venu spécialement de Niort à cette occasion - M. Bernier présent à la réunion en sa qualité de Président du Comité d'Anjou - MM. Merveille et Rigaud qui avaient présenté leur demande par courrier.

Ces quatre Membres sont unanimement acceptés par le Comité de Direction.

Commission du Bulletin Fédéral. - M. Mallet, venu lui aussi tout exprès de Saint-Malo, est invité à se joindre aux travaux du Comité Directeur. Il fait savoir qu'il se met à la disposition des Membres du Comité de Direction pour apporter son concours dans ce domaine. M. Mallet est inclus dans cette Commission en même temps que les autres candidats, MM. Denicourt, Lévecq, Renault, Samblant, Saint-Martory, Vanneron.

La séance interrompue à 12 h 30 est reprise à 14 h 15.

Le Dr Durey et M. Samblant se sont excusés pour l'après-midi.

L'ordre du jour appelle l'examen des divers projets élaborés par les Entraîneurs Nationaux lors de leur réunion d'Aix-en-Provence.

M. Paterni, rapporteur du projet concernant l'élite est invité à le commenter.

Une discussion très serrée s'engage notamment sur le chapitre des obligations qui sont faites, dans ce projet, aux athlètes de l'élite pour la contrepartie infime qui leur est donnée.

Le Président suggère donc que le critère de répartition de l'allocation de perfectionnement sportif aux athlètes soit revu et soumis à nouveau au Comité Directeur lors de sa prochaine réunion.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Gerber présente quant à lui le rapport qu'il a rédigé sur la Commission Technique Nationale et des réflexions sur la formation des Cadres.

Ces deux projets sont adoptés après que quelques petites modifications y aient été apportées. Ceux de M. Combet définissant le rôle des Agents de Coordination et des relations C.T.R. - Agents de Coordination ne suscitent aucun commentaire.

Ces différents projets constituant l'ossature du Plan Quadriennal forment donc un tout et ne seront largement diffusés que lorsqu'ils seront adoptés, dans leur ensemble, par le Comité Directeur.

A propos de la Commission Technique Nationale, certains Membres s'étonnent que M. Herbaux, qui n'est pas Entraîneur National, y soit admis.

M. Denicourt demande alors pourquoi M. Herbaux n'a pas reçu le titre d'Entraîneur National.

S'en suit une discussion à laquelle le Président met fin en suggérant de se renseigner plus avant sur cette question qu'il ne connaît pas parfaitement et dont il rendra compte à la prochaine réunion.

Stage en Pologne. - Le Comité de Direction donne son accord à la liste des stagiaires proposée par la Commission Technique Nationale, à savoir MM. Senet, Bidard, Blanquie, Collinot, Chavigny J-C., Chavigny R., Leblanc, Faucher, Gomard, Coussin, Henry, Fougeret.

Remplaçants éventuels : MM. Passemard et Le Dreau.

Nomination de deux Sportifs Éminents. - Le Président fait savoir que trois candidatures lui ont été adressées : ce sont celles de MM. Meurat, Fulla, Terme.

Quelqu'un rappelle le cas de M. Gerber qui, admis au Comité Directeur au titre de Sportif Éminent, a été obligé d'en démissionner en raison de ses fonctions de C.T.R. ce qui écarte la candidature d'Aimé Terme.

Ce sont donc les noms de MM. Meurat et Fulla qui seront communiqués pour accord au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports comme le prévoit l'article 8 des statuts.

Situation financière des Groupes et des Zones. - Suite au barème de remboursement qu'il leur avait été conseillé d'adopter, les Groupes et les Zones vont se trouver dans l'impossibilité de réaliser, avec les crédits qu'ils leur sont alloués, les compétitions qui restent à disputer chacun à leur échelon.

Il n'y a donc pas d'autre solution que de demander au Trésorier des Groupes et des Zones d'envoyer leurs justificatifs à la Fédération et leurs prévisions pour les compétitions à venir afin qu'un complément de crédit leur soit accordé.

Désignation de deux Arbitres Internationaux pour les Championnats d'Europe. - Pour répondre à une demande de la Fédération Européenne, il convient de désigner deux arbitres internationaux pour Madrid.

M. Parot, devant se rendre obligatoirement aux Championnats d'Europe où auront lieu les élections de la Fédération Européenne pour lesquelles le Comité Directeur l'a désigné comme candidat à la Commission Sportive est tout indiqué.

Le deuxième arbitre sera choisi par la Commission de l'Arbitrage.

Il est toutefois bien précisé qu'il ne s'agit que de candidatures, le choix définitif des arbitres appartenant à la Fédération Européenne.

Représentant de la Fédération auprès du Comité National Olympique Sportif Français. - M. Coret ne pouvant assumer cette tâche, M. Demonsel, seul candidat, est accepté à l'unanimité.

Stages d'Entraîneurs et d'Arbitres à Olympie. - Tous les Membres présents avaient reçu communication de la lettre de M. State informant de l'organisation, à Olympie, d'un stage réservé aux Entraîneurs et Arbitres des Fédérations Nationales.

Il est décidé, à l'unanimité, que MM. Gerber et Paterni participeront à ce stage en leur qualité d'entraîneur tandis qu'un arbitre sera désigné par la Commission de l'Arbitrage.

Déjeuner-débat avec la Presse. - Le Président fait part du projet qu'il a de convier, à un déjeuner-débat, quelques journalistes sportifs afin de tenter de les intéresser de plus près à notre sport. Ce projet recueille l'adhésion du Comité de Direction et toute latitude est laissée au Président quant à son organisation.

Finale du Tournoi par équipes régionales Juniors. - Le Président fait connaître que le Comité d'Alsace organisateur de cette manifestation a demandé l'autorisation de faire tirer son équipe hors compétition.

Des demandes de l'espèce ayant été rejetées dans le passé, il ne paraît pas souhaitable d'y satisfaire.

Affaire Michon. - Le Président donne connaissance d'une demande de M. Michon en date du 9 Janvier 1973 par laquelle il sollicite une licence individuelle et de la réponse négative qui lui était adressée le 19 Janvier. Il lit ensuite celle adressée le 10 Janvier par le Ring Régional de Champagne faisant référence à une lettre en date du 2 Novembre 1972 qu'il avait reçue de M. Tournier.

M. Tournier explique que le règlement prévoit qu'en matière de licence, des cas exceptionnels peuvent être soumis au Comité de Direction.

Il pense qu'il pourrait être envisagé de délivrer à M. Michon une licence sur le territoire d'un Comité régional qui l'accepterait tout en restant domicilié à Reims.

Par 22 voix contre une, la proposition est rejetée.

Nomination de l'Entraîneur National. - M. Coret demande que M. Paterni soit officialisé dans les fonctions d'Entraîneur National.

Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

Pour : 14 voix - Contre : 1 voix - Abstention : 3.

Il sera donc demandé au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports de bien vouloir nommer officiellement M. Paterni Entraîneur National de la F.F.H.C.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 15.

Le Président,
M. CORET.

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Club	Arbitres - Jurés
		Records Haltérophiles Cadets		
Total				
Plume	Non établi	Bidard : 197 k 500 (85 k + 112 k 5)	14- 1-73 Saint-Malo	MM. Thomas, Dubu, Chariot
		Records Haltérophiles Juniors		
Total				
Léger	Non établi	Leblanc : 235 k	16-12-72 Lille Université Club	MM. Denicourt, Vervisch, Meese
		Record Culturiste Cadet		
Développé-Couché				
Léger	Taret : 115 k	Naquin : 116 k 500	7- 1-73 Grenoble	M. Marchioni

Information
de la Commission du Bulletin Fédéral

Suite à l'Assemblée Générale Fédérale du 6 Janvier 1973 tenue à l'I.N.S. et à la première réunion du Comité Directeur tenue le 27 janvier 1973 au Siège de la Fédération, une Commission du Bulletin Fédéral a été mise en place. Elle est constituée de :

- M. Denicourt, Président du Comité des Flandres, Imprimeur,
- M. Lévecq, Athlète,
- M. Mallet, Athlète et C.T.R. Haltérophilie,
- M. Renault, Président du Comité de Haute-Normandie et du Groupe I de la Zone N.-O., Maître d'E.P.S. - Diplômé Entraîneur des Fédérations suivantes : athlétisme - natation - gymnastique - hand-ball - haltérophilie,
- M. Saint-Martory, Athlète, Professeur d'E.P.S., Comité des Flandres,
- M. Samblant, Comité Directeur de l'Île-de-France,
- M. Vanneron, Président du Comité de Bourgogne.

Les diverses professions et responsabilités des uns et des autres laissent à supposer qu'ils n'ignorent rien des soucis des athlètes et des Clubs.

Après une réunion d'étude tenue le 17 Février 1973, et le 10 Mars 1973, il a été décidé d'entreprendre prudemment une amélioration du bulletin avec l'intention d'intensifier celle-ci progressivement. Cette prudence observée est motivée par l'incertitude du montant des crédits fédéraux qui seront disponibles pour l'édition de notre revue et la méconnaissance relative des problèmes administratifs mis en évidence au colloque de Vichy auquel assistait M. Morand, Président du Comité d'Auvergne.

Afin d'y pallier, la commission actuelle s'est procuré la documentation spécialisée touchant la mise en circulation d'un Bulletin fédéral. Après études approfondies, elle pourra étendre son action, tout en restant dans la légalité concernant la presse.

Nous espérons que notre action sera bénéfique et qu'elle apportera une aide efficace à Mme Sourd (Secrétaire Administrative à la Fédération) qui, jusqu'alors était contrainte d'effectuer cette besogne absolument sans aide. Si le bulletin semblait pauvre, nous étions tous concernés et quelque peu fautifs et Mme Sourd est à féliciter pour ce qu'elle a fait avec aussi peu d'appui.

Pour une amélioration du Bulletin, la Commission à l'intention :

- *de faire appel à* :
  - toutes les commissions fédérales,
    - médicale,
    - athlétique,
    - arbitrage,
    - technique,
  - aux Entraîneurs nationaux,
  - aux Conseillers techniques,
  - aux Zones,
  - aux Comités Régionaux,
  - aux Enseignants d'EPS.,
  - aux C. T. R. des autres fédérations sportives ainsi qu'à leur élite,
- *de publier :*
  - les nouvelles de l'Haltérophilie Mondiale et Européenne,
- *de présenter :*
  - notre Elite Nationale et Régionale,
  - et enfin de permettre à nos Clubs de se manifester.

COMPTE RENDU DU STAGE DE CADRES ET PERFECTIONNEMENT

C.R.E.P.S. Strasbourg
du 22 au 27 Janvier 1973

C'est au C.R.E.P.S. de Strasbourg, bien connu des Haltérophiles alsaciens et lorrains, que s'est déroulé un stage de formation de Cadres et de Perfectionnement.

Le climat de l'Est « chaud » pour les habitués, l'excellent hébergement ont permis à tous d'améliorer connaissances et condition physique.

Malgré un programme chargé que nous avions mis sur pied avec Roland Noiriel, les stagiaires n'ont pas défailli un seul instant.

Nous avons pu même assister le dernier jour à une journée de records où le jeune Wencker, catégorie Mi-Lourd Junior s'est mis en valeur en réalisant 105 k à l'arraché et 135 k à l'épaulé-jeté.

A l'issue de ce stage, nous avons pu constater qu'il est agréable de se retrouver ensemble dans une bonne ambiance surtout quand Fritz Teihotu, bon haltérophile tahitien joue de la guitare et chante pour relaxer ses amis après une dure journée de travail.

▼

Les participants de ce stage :

- Teihotu Fritz, Tahiti - entraîneur 1er degré.
- Dimayuga Claude, A.S.P.T.T. Strasbourg - entraîneur 1er degré.
- Herzog Alphonse, S.G.S.A. Sélestat
- Eber Michel, S.G.S.A. Sélestat - obtient son diplôme 1er degré.
- Deberge Charles, A.S.P.T.T. Mulhouse - obtient son diplôme 1er degré.
- Ferrand Jacky, M.J.C. Meinau - obtient son diplôme 1er degré.
- Mansuy Robert, U.S. Toul : perfectionnement ;
- Mailfert Pascal, Bar-le-Duc : perfectionnement ;
- Wencker Édouard, C.S. Brumath : perfectionnement.
- Wolff Claude, C.S. Brumath : perfectionnement ;
- Helbringer Aimé, C.S. Brumath : perfectionnement.

Jean-Marc APPARUIT

***

COMPTE RENDU
DU STAGE DE FORMATION D'ENTRAINEURS FÉDÉRAUX DU PREMIER DEGRÉ

qui s'est déroulé au C.R.E.P.S. de Mâcon
du 22 au 27 Janvier 1973

C'est au C.R.E.P.S. de Mâcon, bien connu des haltérophiles, pour son accueil chaleureux, que M. Beekhuizen, C.T.R. du Comité de Bourgogne, a dirigé pendant une semaine, le stage de formation d'entraîneurs 1er degré.

L'excellent hébergement, la nourriture à tout point parfaite, tant par sa qualité que par sa quantité, et les installations, sont autant de facteurs ayant permis d'organiser des journées de travail dans un climat de camaraderie et de bonne humeur.

Après les épreuves physiques, des séances de perfectionnement ont apporté aux stagiaires de plus profondes connaissances, de même, la pédagogie pratique fut particulièrement travaillée.

En salle de cours, les sujets suivants furent abordés :

Administration : organisation du sport en France, organisation administrative de la F.F.H.C.

Anatomie - Physiologie : le squelette, les articulations, les muscles, le système cardio-pulmonaire.

Haltérophilie : musculation haltérophile, plans d'entraînement, carnet d'entraînement, importance de l'entraînement généralisé, etc.

Quelques projections de films haltérophiles, l'utilisation d'un magnétoscope ont permis une instruction plus parfaite.

La fin du stage parvenait le samedi après-midi. M. le Directeur clôturait officiellement ce stage après la proclamation des résultats, et c'est fourbu mais satisfait que tous se quittèrent, pressés de faire bénéficier leurs clubs des connaissances acquises, afin de mieux Servir encore leur discipline sportive.

11 participants au stage : 9 reçus.

Ont obtenu le diplôme d'Entraîneur Fédéral 1er degré

Collinot, Avallon - Passemard, S.C. Dijon - Bocquenet, S.C. Dijon - Cordero, Chalon-sur-Saône - Piatkowski, Mâcon - Gautheron, U.S.O. Dijon - Snauweard, Sens - Leroux, Nevers - Zolet, Sens.

Un stagiaire.

Dans nos

COMITÉS
RÉGIONAUX

Championnat d'Île-de-France 2e série

Coqs. - 1. Guipon (Noisy) : 160 - 2. Madeira (Asnières) : 150 - 3. Marlart (Gonesse) : 140.

Plumes. - 1. Distabyl (Villepinte) : 180 - 2. Clayette J.-P. (Champigny) : 170 - 3. Minchella (Métro) : 157,5 - 4. Vandaneigen (Asnières) : 155.

Légers. - 1. Courtois (Enghien) : 205 - 2. Granger (Asnières) : 197,5.

Moyens. - 1. Deschaintres D. (Neuilly) : 227,5 - 2. Merat (P.U.C.) : 225 - 3. Gaurat (A.S.P.P.) : 222,5 - 4. Gastel (Vélizy) : 212,5 - 5. Bully (Pantin) : 210.

Mi-Lourds. - 1. Mahuteaux (Vélizy) : 240 - 2. Georget (Métro) : 235 - 3. Cantuel (Enghien) : 227,5.

Lourds-Légers. - 1. Cosson (Enghien) : 242,5 - 2. Alvarez (Rueil) : 232,5.

Lourds. - 1. Habiéra (Saint-Maur) : 282,5 - 2. Chambard (Vélizy) : 275 - 3. Besnier (Neuilly) : 262,5 - 4. Capdeville (Neuilly) : 252,5 - 5. Devred (Montrouge) : 245.

Championnat d'Île-de-France par équipes départementales

(7 hommes par catégorie, du Coq au Lourd)

1. *Val d'Oise* (1.465 k). - Marlart, White, Fourrier J.-P., Courtois, Cantuel, Fourrier J-C., Cosson.

2. *Yvelines* (1.395 k). - Malard, Eponville, Rakoto, Gastel, Mahuteaux, Beretti J.-L., Chambard.

3. *Val-de-Marne* (1.380 k). - Wittmann, Clayette J.-P., Spahiu, Hammou, Loubère, Vogt, Habiéra.

4. *Seine-Saint-Denis* (1.325 k). - Guipon, Distabyl, Alberti, Atzert, Desayes, Roullin, Aner.

Championnat d'Île-de-France « Excellence »

(7 Records Régionaux + 1 Record de France battus)

CADETS

Mouches. - 1. Noël P. (A.S.C.E.M. Le Bourget) : 145.

Coqs. - 1. Marlart (Gonesse) : 140.

Plumes. - 1. Kruppert (Chrysler-Poissy) : 172,5.

Moyens. - 1. Malard (A.S. Mantaise) : 190.

JUNIORS

Légers. - 1. Granger (Asnières) : 192,5.

Mi-Lourds. - 1. Ballot (Viry-Châtillon) : 240.

SENIORS

Coqs. - 1. My (Montrouge) : 190.

Plumes. - 1. Silva (P.U.C.) : 195.

Légers. - 1. Boureau (Neuilly) : 232,5 - 2. Piquemal (P.U.C.) : 225 - 3. Franzil (Rueil) : 222,5 - 4. Gaurat (A.S.P.P.) : 220.

Moyens. - 1. Faucher M. (Rueil) : 270 - 2. Rigaud (Grigny) : 255.

Mi-Lourds. - 1. Barroy (A.S.P.P.) : 290 - 2. Ugolini (Saint-Ouen) : 275.

Lourds-Légers. - 1. Gourrier (St-Maur) : 310 - 2. Decugnières (Montmartroise) : 297,5 - 3. Villejoubert (A.S.P.P.) : 265.

Lourds. - 1. Beretti (Vélizy) : 295.

***

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Coupe d'Île-de-France 2e série par équipes

(7 hommes - 535 k)

1er S.A. Montmartroise : 1.537 k 500.

Martin, Alcazar, Costedoat, Alfonso, Morel, Lestavel, Decugnières.

2e S.A. Enghien : 1.502 k 500.

Fourrier J.-P., Courtois, Cantuel, Margossian, Cosson, Fourrier Y., Poncet.

3e S.C. Neuilly : 1.472 k 500.

Pugnat, Etienne, Colinet, Deschaintres D., Duchamp, Guémar, Cozeret M.

4e U.S. Métro Transports : 1.372 k 500.

Hochard, Ehlé, David, Richard, Ricoul, Benzidane, Ferreira.

Championnat d'Île-de-France série nationale

(Jumelé avec l'éliminatoire du Critérium, seul, le classement est indiqué)

Mouches. - 1. Noël P. (A.S.C.E.M. Le Bourget).

Coqs. - 1. My (S.M. Montrouge).

Plumes. - 1. Alfonso (S.A. Montmartr.) - 2. Silva (P.U.C.) - 3. Kruppert (Chrysler-Poissy).

Légers. - 1. Boureau (S.C. Neuilly) - 2. Gaurat (A.S.P.P.) - 3. Piquemal (P.U.C.).

Moyens. - 1. Rigaud (U.S. Grigny) - 2. Fourrier Y. (S.A. Enghien) - 3. Jouan (Rueil A.C.) - 4. Malard (A.S. Mantaise).

Poids de corps : 191 k 450.

Mi-Lourds. - 1. Barroy (A.S.P.P.) - 2. Ugolini (U.S.M. Saint-Ouen) - 3. Beis (Av. Cl. Issy) - 4. Grimaldi (V.G.A. Saint-Maur) - 5. Fourrier J-C. (SA. Enghien).

Lourds-Légers. - 1. Decuignières (S.A. Montmartr.) - 2. Villejoubert (A.S.P.P.).

Lourds. - 1. Chambard (A.S.C. Vélizy).

COMITE POITOU - CHARENTES

Résultats de la Coupe du Poitou Juniors disputée à Cognac le 14 Janvier 1973

Les Équipes étaient départagées par le poids soulevé moins une fois le poids de corps.

1er : *C.S.A. Châtellerault* : 460 points.

(Roche, Venault, Guillon).

2e : *A.S.P.O. Angoulême* : 390 points.

(Lavaure, Houillet, Villards).

3e : *U.A. Cognac* : 184 points.

(Bayle, Aohito).

Résultats de la Coupe du Poitou toutes catégories

disputée le 28 Janvier 1973 à Châtellerault

Les Équipes sont départagées par le poids soulevé divisé par le poids de corps.

1er : *Royan Océan Club* - Coeff. : 2,96.
Fougeret (Plume) : 95 + 125 = 220 k.
Peyrache (Léger) : 85 + 105 = 190 k.
Gilson (Léger) 70 + 95 = 165 k.

Poids de corps : 193 k 700.

2e : *C.S.A. Châtellerault* - Coeff. : 2,79.
Rangier (Plume) : 70 + 100 = 170 k.
Neveux (Moyen) : 80 + 105 = 185 k.
Bedetti (Moyen) : 95 + 120 = 215 k.

Poids de corps : 203 k 950.

3e : *S.A. Souchéen* - Coeff. : 2,76.
Ferrandier (Léger) : 70 + 112,5 = 182,5 k.
Gisclon (Léger) : 75 + 95 = 170 k.
Airault (Léger) : 80 + 110 = 190 k.

Poids de corps : 192 k 200.

4e : *Saint-Georges-de-Didonne* - Coeff. : 2,69.
Nezereau (Coq) : 60 + 75 = 135 k.
Moreau (Moyen) : 85 + 110 = 195 k.
Guiennet (Moyen) : 95 + 120 = 215 k.

Poids de corps : 198 k 800.

5e : *U.A. Cognac* - Coeff. : 2,609.
Bayle (Coq) : 50 + 72,5 = 122 k 500.
Bouillaud (Moyen) : 75 + 110 = 185 k.
De Manny (Moyen) : 95 + 112,5 = 207 k 500.

Poids de corps : 197 k 350.

6e : *Loudun A.C.* - Coeff. : 2,323.
Thibault (Léger) : 65 + 85 = 150 k.
Royer (Léger) : 70 + 90 = 160 k.
Brault (Mi-Lourd) : 80 + 100 = 180 k.

Poids de corps : 210 k 900.

7e : *Loudun A.C.* (2) - Coeff. : 2,206.
Réveiller Hugues (Léger) : 0 + 87,5 = 87 k 500.
Hein Jacky (Léger) : 80 + 100 = 180 k.
Hérault (Léger) : 70 + 95 = 165 k.

Poids de corps : (?).

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÈROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie-Cte-Robert . 77170 . Tel: 405 05 97
r.c.Melun 71B1

© RLPZ (2019)

N° 295

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

27e ANNÉE

Avril
1973

Le numéro : 1,50 F

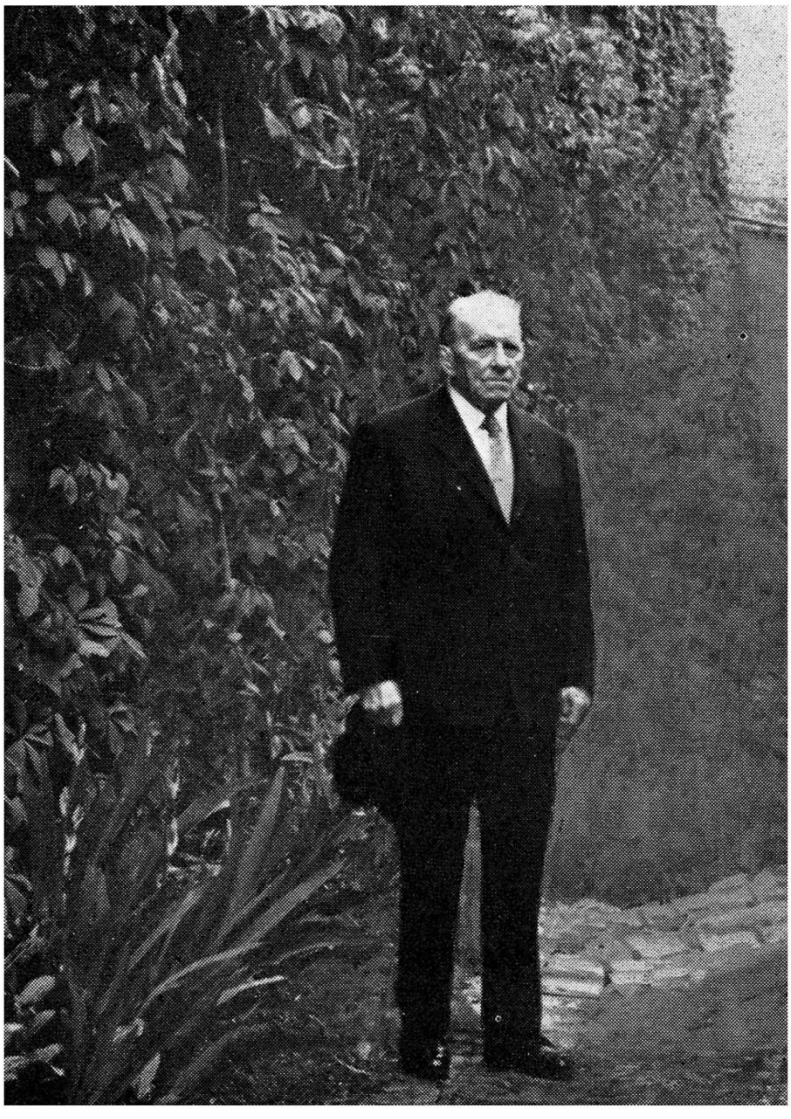

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

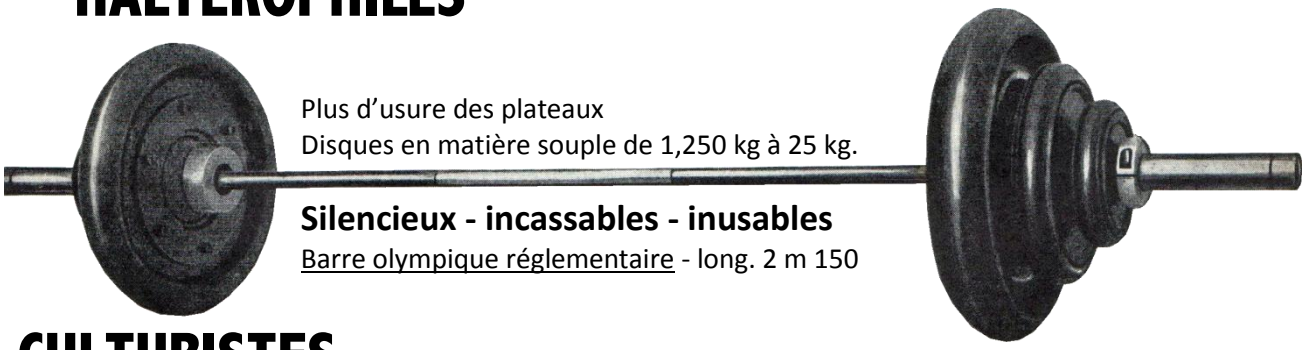

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

●-●

M. Rosset n'est plus 3

Historique de la F.I.H. ..... 3 et 4

Records du Monde Juniors ..... 4 et 5

Critérium National 1973 ..... 5, 6 et 7

Championnats de France A.S.S.U. ..... 7, 8, 9 et 10

Compte rendu du stage de la Zone Centre - Ouest à Bourges..... 10

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 30 Mars 1973..... 11, 12 et 13

Dans nos Comités Régionaux 14

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

M. Jules ROSSET, Fondateur de notre Fédération.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 2^e^ trimestre 1973.**

L'Haltérophile Moderne : 51, rue Vivienne, Paris (2^e^). Tél : 236-53-60

M. ROSSET, N'EST PLUS

Vers la fin de l'année 1972, je fus avisé, par un de ses proches, que M. Rosset s'était fracturé le col du fémur.

Lui rendant visite afin de m'enquérir de sa santé et lui apporter le salut de la Fédération dont j'étais alors le Président, ses premières paroles furent pour me demander comment allait la Fédération.

En effet, bien que dans sa quatre-vingt quinzième année, son intérêt pour l'haltérophilie pour laquelle il avait tant œuvré, ne ménageant ni son temps ni son argent, n'avait pas faibli.

L'ayant rassuré sur ce point, nous eûmes ensuite une longue conversation où il me raconta ses démarches en vue d'implanter notre sport, ses entrevues avec le Baron de Coubertin et le Comité International Olympique, ainsi que certaines anecdotes savoureuses.

Je sus par la suite que cette visite lui faisant voir qu'il n'était pas oublié, lui avait fait le plus grand plaisir

Malheureusement, après avoir bien supporté une très grave opération malgré son grand âge, sa santé déclina ensuite et il s'éteignit le 18 Mars 1973.

Il fut inhumé à Messac, en Bretagne, où je représentais la Fédération aux obsèques.

Je crois qu'il convient de rappeler le grand Monsieur qu'était Jules Rosset et ce que nous lui devons.

Il fut le fondateur en 1914 de la Fédération Française, en 1920, celui de la Fédération Internationale qu'il présida durant 32 ans, jusqu'en 1952. Enfin il fit admettre l'haltérophilie au programme des Jeux Olympiques avec l'appui qu'il sut obtenir de M. Frantz Reichel, du Comte Clary, du Marquis de Polignac, de M. Schmidt, entre autres personnalités.

D'autres que moi ont relaté au cours des ans, dans ce bulletin, les différents aspects de son action tenace et témoigné de leur surprise et de leur admiration en découvrant le travail considérable qu'il accomplissait en silence, n'étant pas homme à rechercher les honneurs.

Pour éviter de répéter les mêmes choses, je crois préférable de porter à la connaissance des lecteurs, un texte qui m'a été confié par Mme Rosset et que je crois inédit.

Il s'agit de l'historique de la Fédération Internationale Haltérophile. Ce texte n'est pas signé. D'après ce que l'on m'a dit, il a peut-être été écrit par M. Bourdonnay qui était, à l'époque, Secrétaire - Trésorier de la Fédération Internationale.

Il n'est pas daté non plus, mais a dû être rédigé après 1947 et alors que M. Rosset était encore Président de la Fédération Internationale.

Ce document s'ajoutant aux autres, permettra de mieux comprendre cc que tous les haltérophiles du monde - cent nations sont actuellement affiliées - doivent à l'énergie et à l'opiniâtreté de l'homme droit et désintéressé qui vient de disparaître.

Ils pourront ainsi garder le souvenir et honorer la mémoire de celui qui fut un des pionniers de notre sport et qui était à juste titre, Président d'Honneur de la Fédération Internationale et de la Fédération Française.

R. TOURNIER.

Historique

de la Fédération Internationale Haltérophile

Il faut remonter à 1914 pour établir les véritables origines de la Fédération Internationale Haltérophile.

A cette époque, M. Jules Rosset, alors Président de la Fédération Française de Poids et Haltères, adressait une demande au Baron Pierre de Coubertin, Président du Comité international Olympique, en vue de faire admettre l'haltérophilie dans la liste des épreuves olympiques.

La réponse fut favorable en ce qui concernait l'inscription de cette demande à l'ordre du jour du Congrès International Olympique tenu à Paris en 1914.

La question souleva de nombreuses discussions, bon nombre de Congressistes étant hostiles au sport de la force. Finalement, on décida d'admettre *provisoirement* les Poids et Haltères au programme des prochains Jeux.

C'est ainsi que, pour la première fois, les athlètes de quatorze nations purent participer aux épreuves haltérophiles des Jeux Olympiques qui furent célébrés à Anvers, en 1920. Au programme, les trois exercices suivants :

- Epaulé et jeté d'un bras ;
- Arraché de l'autre bras ;
- Epaulé et jeté à deux bras.

Des interprétations de toutes sortes s'étant révélées, au cours de ces épreuves touchant la technique des exercices, M. Jules Rosset décida de grouper les différents Pays en une Fédération Internationale. Il fut porté à la présidence de cette Fédération, poste qu'il occupe encore actuellement. M. Rosset mit au point les règlements, les fit traduire en anglais et en allemand et les envoya aux Fédérations nationales ayant pris part aux Jeux de 1920.

En 1921, il était invité par le Baron Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux Olympiques, à participer aux travaux du Congrès des Fédérations Internationales à Lausanne. Il se rendit - entièrement à ses frais - à cette invitation et eut à subir l'assaut énergique de l'avocat belge bien connu, M. Sallevayres, qui entendait faire supprimer les Poids et Haltères de la liste des épreuves olympiques.

M. Rosset répondit aux interventions multiples de cet adversaire du sport haltérophile avec une égale fermeté. Un moment, la partie sembla perdue, mais M. Rosset finit par rallier les suffrages défaillants et obtint gain de cause les Poids et Haltères étaient maintenus - mais toujours à titre provisoire - au programme des Jeux de 1924. Cette fois, cinq exercices avaient été retenus

- Epaulé et jeté d'un bras ;
- Arraché du bras opposé ;
- Développé à deux bras ;
- Arraché à deux bras ;
- Epaulé et jeté à deux bras.

/

Suivirent trois années d'une gestion dont on peut dire qu'elle donna au Sport haltérophile international une profonde impulsion. Et l'on arriva aux Jeux Olympiques de Paris, en 1924. Ils furent précédés par un Congrès au cours duquel furent ratifiés les règlements élaborés et dont chaque Fédération nationale avait reçu communication.

La compétition haltérophile des Jeux de 1924 revêtait une envergure jamais atteinte. Elle soulignait l'importance d'un sport jusqu'alors méconnu, sa haute qualité, l'esthétique impressionnante de la plupart de ses adeptes ; elle montrait enfin aux foules sportives la parfaite rectitude, la sincérité qui président à toutes ses manifestations. On peut dire que la situation de la Fédération Internationale Haltérophile s'en trouva consolidée et avec elle celle de tous les groupements haltérophiles du monde.

Il fallut néanmoins attendre le Congrès International de Prague, en 1925, pour que M. Jules Rosset, toujours actif et tenace, obtienne l'inscription définitive du sport des Poids et Haltères au programme des Jeux Olympiques, mais à la condition que le nombre des mouvements imposés soit ramené aux trois exercices de barre à deux bras.

Le Comité International Olympique estima, en effet, que les exercices exécutés avec l'aide d'un seul bras nuisaient à l'esthétique des athlètes qui les pratiquaient très souvent du même bras ; d'autre part, ils étaient, à son avis, moins probants au point de vue force pure que ceux à deux bras et laissaient place à une part d'acrobatie qui ne paraissait pas souhaitable.

La clause des trois essais par exercice, avec interdiction de rétrograder dans la gamme des poids, proposée par M. Rosset, fut jugée sévère, mais s'imposait, eu égard à la durée strictement limitée des épreuves olympiques.

Sa mise en pratique prouva qu'elle n'était pas préjudiciable aux athlètes qui, bien que ne disposant que de neuf essais au cours de la compétition, battirent fréquemment des records mondiaux.

C'est de cette façon que furent disputés successivement :

- les Jeux d'Amsterdam, en 1928 ;
- les Jeux de Los Angeles, en 1932 ;
- les Jeux de Berlin, en 1936.

Après la seconde guerre mondiale, M. Jules Rosset demanda à la Fédération Française de Poids et Haltères d'organiser une compétition inter-nations qui permettrait de donner au sport haltérophile un nouvel essor. La Fédération Française acceptait et faisait disputer à Paris, en 1946, le Championnat du Monde dont tous les officiels et participants gardent encore le souvenir.

Pendant ses vingt-huit années de gestion, la Fédération Internationale Haltérophile a donc réglementé, en dépit de deux guerres mondiales, cinq tournois olympiques :

- Anvers 1920,
- Paris 1924,
- Amsterdam 1928,
- Los Angeles 1932,
- Berlin 1936,

... et bientôt celui de Londres.

Cinq Championnats du Monde :

- Reval 1922,
- Paris 1937,
- Vienne 1938,
- Paris 1946,
- Philadelphie 1947,

... et sept Championnats d'Europe :

- Vienne 1929,
- Munich 1930,
- Luxembourg 1931,
- Essen 1933,
- Gênes 1934,
- Paris 1935,
- Helsinki 1947.

Ces diverses compétitions ont définitivement imposé au monde le sport haltérophile, en ont fait connaître les caractéristiques rigoureuses, son influence extraordinaire sur l'esthétique et la précieuse possibilité qu'il offre de rechercher les limites extrêmes de la force humaine.

RECORDS DU MONDE JUNIORS (Développé)

Poids Mouches (52 k)

V. KRISHCHISHIN	U.S.S.R.	95,500	1964	
S. OHNO	Japan	96, -	4- 7-1969	Akita
G. VASIL	Australia	97,500	29-11-1969	Sydney
M. OGAWA	Japan	98,500	23-111971	Aichi
Y. KUBITOVICH	U.S.S.R.	99, -	24- 6-1972	Kharkov

Poids Coqs (55 k)

G. HANSON	U.S.A.	92,500	24- 3-1962	Schenectady
G. HANSON	U.S.A.	94,500	23-10-1962	Okayama
S. ICHINOSEKI	Japan	95, -	21- 7-1963	Tokyo
S. ICHINOSEKI	Japan	100, -	4- 3-1965	Tokyo
T. SASAKI	Japan	102,500	4- 6-1966	Szombathely
S. HOLCZREITER	Hungary	103, -	9- 7-1966	West
M. MATEOS	Mexico	103,500	14-12-1966	Paterson
M. MATEOS	Mexico	105, -	26- 5-1968	Mexico
K. ANDO	Japan	107,500	29- 7-1968	Tokai
K. ANDO	Japan	110, -	10- 4-1969	Fuchu
H. ONO	Japan	110,500	27-10-1969	Tokyo
K. ANDO	Japan	115, -	24- 3-1962	Matsuura

Poids Plumes (60 k)

B. FITZI	Rumania	105, -		
R. KNIPP	U.S.A.	116,500	14- 4-1962	Pittsburgh
M. MATEOS	Mexico	117,500	9-12-1967	Mexico
M. MATEOS	Mexico	120, -	14-10-1968	Mexico
K. ANDO	Japan	122,500	14- 9-1969	Tokai
K. ANDO	Japan	125, -	16- 4-1970	Tokyo

Poids Légers (67,500 k)

K. STRAND	Sweden	115, -	16- 4-1961	Uleaborg
B. FITZI	Rumania	118, -	18- 5-1963	Paris
B. FITZI	Rumania	120, -	26-10-1963	Sibiu
J. MATE	Hungary	121,500	2- 5-1965	Budapest
Y. ONO	Japan	123, -	6- 6-1965	Toki
S. H. WON	Korea	125, -	7-10-1965	Kwangju
A. ANDONOV	Bulgaria	125,500	25- 6-1967	Sofia
A. ANDONOV	Bulgaria	127, -	9- 7-1967	Dimitrovgrad
R. FLOROV	Bulgaria	127,500	31- 3-1968	Crawinkel
N. DEHNAVI	Iran	135, -	15- 4-1969	Kiev
N. DEHNAVI	Iran	140, -	23- 9-1969	Warsaw

Poids Moyens (75 k)

J. PULEO	U.S.A.	115,500	1961	
J. PULEO	U.S.A.	124,500	17- 3-1962	Detroit
J. PULEO	U.S.A.	127, -	28- 4-1962	Detroit
H. OHUCHI	Japan	127,500	25-10-1962	Okayama
A. PIETRUSZEK	Poland	130, -	30- 3-1963	Lublin
A. PIETRUSZEK	Poland	132,500	5- 5-1963	Warsaw
T. PETKOV	Bulgaria	133, -	6-11-1965	Vidin
A. VIITIKKO	Finland	133,500	17- 7-1966	Valkeakoski
K. MYATIEV	U.S.S.R.	134, -	10- 2-1967	Tuapse
C. JAKOVOU	Grèce	136,500	23- 2-1968	Athènes
C. JAKOVOU	Grèce	139, -	7- 4-1968	London
T. SUNAMI	Japan	140, -	4-10-1968	Sakaimachi
Y. FILIMONOV	U.S.S.R.	140,500	5- 2-1969	Yaroslavl
A. GALKIN	U.S.S.R.	145, -	16- 3-1970	Minsk
A. GALKIN	U.S.S.R.	147,500	4- 4-1970	Zheltge Vody
A. GALKIN	U.S.S.R.	150,500	21- 8-1970	Bad Blankenburg
A. GALKIN	U.S.S.R.	155,500	21- 8-1970	Bad Blankenburg

Poids Mi-Lourds (82,500 k)

K. KANGASNIEMI	Finland	131, -	27-11-1960	Pori
V. SCHREINER	U.S.A.	132, -	20- 4-1963	New York
W. ZATTIERO	U.S.A.	134, -	9-11-1963	Lynchburg
V. KIZOGYAN	U.S.S.R.	138,500	29- 1-1964	Erevan
A. RYGULA	Poland	139,500	26- 9-1964	Felenia Gora
N. OZIMEK	Poland	140, -	11-11-1964	Koszpalin
F. HOLTON	U.S.A.	140,500	2- 4-1966	Los Angeles

T. PETKOV	Bulgaria	141, -	25- 2-1967	Sofia
T. PETKOV	Bulgaria	142, -	17- 3-1967	Sofia
T. PETKOV	Bulgaria	142,500	9- 7-1967	Dimitrovgrad
T. PETKOV	Bulgaria	143, -	28-10-1967	Sofia
V KOCHIEV	U.S.S.R.	144,500	25-11-1967	Bucarest
A. DREENSTER	U.S.A.	150, -	16- 5-1970	Brentwood
F. NANIEV	U.S.S.R.	150,500	22- 8-1970	Bad Blankenburg
S. GRAMOTKIN	U.S.S.R.	155, -	28-11-1971	Cherepovets
S. GRAMOTKIN	U.S.S.R.	160, -	28-11-1971	Cherepovets
S. GRAMOTKIN	U.S.S.R.	160,500	18-12-1971	Moscow
S. GRAMOTKIN	U.S.S.R.	161,500	19- 3-1972	Minsk
S. GRAMOTKIN	U.S.S.R.	162, -	23- 4-1972	Kharkov

Poids Lourds-Légers (90 k)

W. KOWALSKI	Poland	127,500	14-10-1962	
K. NUOTIO	Finland	131,500	1- 6-1963	Hienola
R. BEDNARSKI	U.S.A.	134, -	16- 6-1963	Bristol
R. BEDNARSKI	U.S.A.	137,500	28- 6-1963	Paetucket
R. BEDNARSKI	U.S.A.	139, -	26- 1-1964	Harrisburg
K. NUOTIO	Finland	139,500	7- 3-1964	Riihimäki
R. BEDNARSKI	U.S.A.	145,500	29- 5-1966	Brockton
P. GRIPPALDI	U.S.A.	149,500	17- 6-1966	San Jose
P. GRIPPALDI	U.S.A.	152,500	9- 7-1966	York
P. GRIPPALDI	U.S.A.	155, -	23- 7-1966	West Paterson
P. GRIPPALDI	U.S.A.	156,500	10- 9-1966	York
P. GRIPPALDI	U.S.A.	161, -	14- 2-1970	York
R. DORRZAPF	F.R.G.	162,500	27- 9-1071	Mutterstadt
A. NIKOLOV	Bulgaria	163, -	27- 2-1971	Veliko Tarnovo
A. SHOPOV	Bulgaria	165, -	25- 6-1971	Veliko Tarnovo
A. SHOPOV	Bulgaria	172,500	24- 9-1971	Veliko Tarnovo
A. SHOPOV	Bulgaria	175, -	27- 2-1971	Sofia
A. SHOPOV	Bulgaria	168, -	14-10-1962	Lima

Poids Lourds (110 k)

J. STUART	U.S.A.	150, -	29- 6-1968	Philadelphia
T. JUGAR	U.S.S.R.	152,500	24- 8-1969	Lvov
A. KRAICHEV	Bulgaria	167,500	27- 9-1969	Warsaw
A. KRAICHEV	Bulgaria	172,500	27- 9-1969	Warsaw
A. KRAICHEV	Bulgaria	185, -	19- 4-1970	Sofia
A. KRAICHEV	Bulgaria	185,500	19- 9-1970	Columbus
A. KRAICHEV	Bulgaria	187,500	19- 9-1970	Columbus
A. KRAICHEV	Bulgaria	191, -	27- 2-1971	Veliko Tarnovo
A. KRAICHEV	Bulgaria	192,500	26- 6-1971	Sofia

Poids Super-Lourds (au-dessus de 110 k)

D. VAILLANCOURT	Canada	136, -	1961	
G. GUBNER	U.S.A.	168, -	7- 4-1962	New York
G. GUBNER	U.S.A.	175,500	8- 9-1962	York
J. DUBE	U.S.A.	176,500	30-11-1963	Jacksonville
J. DUBE	U.S.A.	181,500	9- 2-1964	Jacksonville
R. MANG	F.R.G.	186,500	17- 6-1969	Nürnberg
R. MANG	F.R.G.	190,500	3- 1-1970	Bellenberg
R. MANG	F.R.G.	200,500	3- 1-1970	Bellenberg

CRITÉRIUM NATIONAL 1973

Un bilan positif :

- 3 records de France,
- 28 records régionaux.

C'est dans la coquette cité des « Palmiers » que fut organisée la finale nationale du Critérium pour les trois catégories d'âges.

Cette compétition n'a pas remporté, sur le plan public, le succès mérité, malgré les efforts d'organisation des responsables locaux de l'O.S. Hyérois très bien secondés dans cette tâche par les dirigeants régionaux du Comité de Côte d'Azur.

Notre Président, M. Coret, avait tenu à être présent, ainsi que de nombreux Membres du Comité Directeur, marquant par leur présence, l'intérêt qu'ils portent à notre discipline.

A l'exception des grandes vedettes, cette organisation nous a permis d'entrevoir l'élite de demain. 62 athlètes apportèrent le meilleur d'eux-mêmes.

La Fédération trouve, par un pourcentage presque nul de défections et un esprit de vouloir bien faire, la juste récompense d'une politique envers la jeunesse.

Devant l'importance des effectifs, cette finale était divisée en trois parties :

Samedi après-midi : ..... 23 Cadets,
Samedi soir : ..... 14 Juniors,
Dimanche après-midi : ..... 25 Seniors.

1re *partie* : NOS FUTURS ESPOIRS

La compétition commença à 14 h par la catégorie des Poids Mouches. L'excellent technicien Gleich - élève de notre ami Bucher de Mont-de-Marsan - affirme sa supériorité avec un total de classe nationale (147 k 500) devançant l'énergique Moine (142 k 500), Gras (140 k) ainsi que Noël (137 k 500) et Sengulen (127 k 500). Ce total de Gleich constitue un atout assez sérieux pour les prochains Championnats de France à Reims.

La catégorie Poids Coqs est d'un bon niveau. 4 jeunes athlètes étant qualifiés, Spiga est le net favori de cette catégorie. Il domine d'une tête les autres concurrents et, avec 6 essais sur 6 réalise 155 k. Spiga est déjà capable de dépasser les 165 k.

Derrière le très jeune vainqueur, le Sorguais Patrick Fabre, s'adjuge la 2e place avec 147 k 500; quant au 3e, Lepez de Lille, c'est un athlète qui possède de réelles qualités physiques mais qui aura sans doute quelques difficultés à rester Poids Coq.

En Plumes, nous trouvons également quatre concurrents qui nous offrent de très belles barres mais Roumieux prend, dès le premier mouvement olympique, un net avantage (5 k) sur son suivant immédiat Cromer et s'affirme également supérieur dans le 2e mouvement avec un magnifique 102 k 500 à l'épaulé-jeté. Il remporte le titre avec 182 k 500 (classe nationale) contre 172 k 500 à Cromer. La 3e place est également chaudement disputée et Haag de Scherwiller prend le meilleur sur Kruppert.

Après quelques minutes d'interruption, le Critérium reprend avec la catégorie des Légers Lopez de Montpellier, Cosnard de Pessac, Patrick Terme de la Grand-Combe et Brzeski de Lille arrachent respectivement 85, 80, 87,500 et 82,500 k. Lopez échouant par deux fois à 90 k se trouve pour la première fois accroché par le jeune Espoir du Comité de Guyenne : Cosnard. Brzeski termine 4e avec un total de 180 k. La 3e

place revient à Terme (190 k) qui, par deux fois, échoue sur 120 k. Cette performance lui permettant de ravir la 2e place à Cosnard. Lopez se reprend de meilleure façon dans le 2e mouvement et avec 110, 115, 117 k 500 gagne la tête devant le longiligne Cosnard. Ces deux hommes terminent extrêmement groupés avec les totaux respectifs de 202 k 500 et 200 k qui nous font apprécier l'âpreté du combat.

Avec la catégorie des Moyens, nous sommes assurés d'assister à un spectacle de choix. Quatre athlètes sur cinq réalisent une performance de classe nationale. Le jeune espoir de la Grand-Combe Pacchianna prend un gros avantage à l'arraché avec 105 k échouant de fort peu contre le record de France à 110 k 500 dans un essai hors compétition. Tandis que Lagarrigue de Carmaux termine également très fort en réussissant ses trois essais 90 k, 95 k et 100 k.

A l'épaulé-jeté, la lutte est plus ardente encore, les cinq hommes tirent tous sur des charges qui atteignent ou dépassent 110 k et ce n'est qu'avec son ultime essai à 125 k que Beley de Montbéliard réussit à s'imposer il coiffe dans l'ordre de l'avantage de la pesée Lagarrigue, Pacchianna et Attard en totalisant 220 k contre un trio de 215 k, la 5e place reste à Dillensenger avec 190 k.

En Mi-Lourd, Delannoy de Lens fait cavalier seul et avec un résultat de 200 k remporte le titre.

Cette finale des « Cadets » nous a donc donné l'occasion de suivre des compétitions ardemment disputées et par-là même très passionnantes.

2e *partie* : LES JUNIORS

La Palme à Senet d'Amiens

Le plateau est encore tout « chaud » de la présence des Cadets que nos Juniors emboîtent le pas.

Un seul athlète dans la catégorie des Mouches et malgré deux échecs à 65 k à l'arraché, Heuze, jeune élève de notre C.T.R. Mallet se retrouve très bien dans le 2me mouvement olympique et avec 147,500 k donne son premier titre à la Bretagne.

Dans la catégorie des Coqs, deux concurrents de même valeur s'affrontent : Busset de Lunéville et Ragueneau de Niort. Quoique beaucoup plus technique, Ragueneau l'emporte avec un total de 160 k contre 155 k après une lutte très serrée.

Le sociétaire du S.C. Navis de Grenoble se trouve également seul chez les Plumes. Son total de 195 k ne représente pas le reflet de ses qualités. Les futurs Championnats de France nous apporteront la confirmation de sa valeur.

Quatre concurrents sont aux prises dans la catégorie des Poids Légers. Mais l'un d'eux vient de réaliser une série de records de France dans la catégorie des Plumes en la personne de Senet (Amiens S.C.).

Le Picard prend un net avantage dès le 1er mouvement olympique (102,500 k) laissant à 10 k Ledreau et Walle. Nous aurions pu dire que les jeux sont terminés L'épaulé-jeté nous offre un très beau spectacle et inverse notre premier sentiment. Senet assure son premier essai à 120 k. Ledreau en fait de même à 122,500 k. Tandis que Senet doit s'y reprendre à deux fois pour réaliser 125 k. Ledreau, dans un style parfait concrétise 127,500 k et surtout un magnifique 132,500 k - 227,500 k contre 225 k. La victoire revient dans un mouchoir au sociétaire du S.C. Amiens, Senet. Bien loin, nous trouvons Walle (202,500 k) et Deltorre (197,500 k).

On attend beaucoup du match entre les quatre Moyens et surtout le duel Jouan de Rueil et Vuillemin de l'Ornanaise. Il faudra attendre l'ultime barre pour que Jouan, au bénéfice de la bascule conserve la 1re place (235 k) âprement disputée par Vuillemin (235 k) tandis que nous trouvons la même lutte à un étage en dessous avec Fontaine (220 k) et Gastaldin (215 k).

Legall de Saint-Malo est le seul sélectionné dans la catégorie des Mi-Lourds tout comme Froment du Comité du Lyonnais dans celle des Lourds-Légers.

Athlète puissant, Legall réalise l'excellent total de 242,500 k et donne un 2e titre à la Bretagne.

Malgré une excellente condition physique, Froment pêchant un peu par gourmandise remporte, avec un seul essai par mouvement (115 k et 140 k) un titre avec 225 k. Total bien loin de ses meilleures performances.

3e *partie* : LES SENIORS

3 records de France et le retour de Barroy

Dimanche après-midi, les Seniors prennent possession du plateau et nous recommençons une nouvelle finale, ce dont d'ailleurs aucun de nous ne se plaint.

Billet fait grosse impression par une musculature qui s'avère très efficace et qui lui permet de battre au 2e essai le record de France de l'arraché en catégorie Mouches avec 81,500 k. Moins heureux dans le 2e mouvement olympique où il reste sur son 1er essai à 95 k, il n'en réalise pas moins le bon total de 175 k. Bien dirigé par son C.T.R. Beekhuizen, le Sociétaire de l'U.S.O. Dijon peut accéder à la Finale Nationale du Championnat de France qui se déroulera à Jœuf, fin Avril.

Encore une lutte serrée pour la victoire dans la catégorie des Coqs entre Gomard de la Châtillonnaise, My de Montrouge et Corneillet du C.S. Alençon. Nous suivrons plus particulièrement le duel Gomard-My car Corneillet prend déjà un sérieux retard de l'ordre de 7,500 k dès le premier mouvement olympique (77,500 k) tandis que nos deux athlètes font jeu égal avec 85 k.

Ces trois athlètes sont parfaitement conscients de leurs possibilités actuelles et chacun règle parfaitement la progression des charges. Ne pouvant dépasser 105 k, Corneillet termine sa compétition avec un total de 182,500 k. Gomard acquiert un léger avantage avec 112,500 k au 2e essai, mais My reste dans sa « roue » avec 110 k également au 2e essai. Le 3e sera capital et le tableau marque 115 k. Gomard ne réalise pas cette charge et, avec 197,500 k, maintient provisoirement la tête. Une seule chance pour My : réaliser cette barre. Dans un style impeccable, l'élève de M. Tournier épaule et remonte la charge mais le jeté n'a rien de comparable avec l'épaulé et le sympathique sociétaire du S.M. Montrouge voit s'envoler, tout en regardant retomber la barre, l'idée de recevoir la médaille d'or.

Gomard confirme sa 1re place, mais son total ne laisse pas apparaître une supériorité évidente sur My qui, avec 195 k, donne à l'Île-de-France un nouveau record régional.

Dans les Plumes, nette supériorité de notre ancien Poids « Coq » Fougeret qui, sans être inquiété, réalise 225 k (97,5 k + 127,5 k). Nous retiendrons surtout les 127,500 k de son 3e essai. La 2eplace revient au sociétaire de la Montmartroise, Alfonso qui, bien dirigé par son Président M. Samblant, totalise 212,500 k. Total qui ne représente pas les réelles possibilités du Parisien. Pour les 3e et 4e places, nous trouvons en Cravea (202,500 k) assez loin de ses performances et le retour de Burte (202,500 k).

Avec la catégorie des Légers, notre plateau compte quatre athlètes capables de dépasser les 240 k. On peut donc s'attendre à des performances de valeur. Dulice, Beucler et Passemard se livrent un match réellement passionnant. Les trois athlètes réalisent dans le 1er mouvement olympique 105 k. Tandis que dans une seconde position, nous trouvons Boureau et Bocquenet à 95 k.

A l'épaulé-jeté, la lutte est des plus ardentes encore. Des trois candidats à la Médaille d'Or, c'est Beucler qui ouvre les débats avec 127,5 k et 135 k au 2e essai. Passemard avec son 2e essai à 137,5 k reprend l'avantage et avec 292,5 k s'attribue un provisoire record de France.

Un court moment s'écoule avant que l'énergique Beucler ne s'attaque à sa propre barre de match à 137,5 k. L'effort est valable, car le poulain de M. Carne concrétise, au prix d'un effort surhumain, cette charge et avec 342,500 k s'installe provisoirement en tête. Il ne lui reste plus qu'à suivre le déroulement des opérations comme simple spectateur. Le tableau indique 140 k. Dulice effectue ses 1er et 2e essais - sans conclusion. Ultime et capital essai pour Passemard et Dulice. Passemard a un tirage presque parfait, mais le relèvement est nettement pénible. Il se place, fléchit les jambes, se redresse, jette, mais ne peut tenir ce dernier essai et avec 242,500 k, se place derrière Beucler départagé par le poids de corps.

Dulice affronte une nouvelle et dernière fois la charge de 140 k. Une vraie partie de poker.

Le titre ou rien.

Nerveux, mais volontaire, Dulice épaule à nouveau et toujours de manière très facile la charge, mais trouve la même aventure dans le jeté : éliminé. Beucler s'adjuge titre et record laissant déborder une joie immense dans l'équipe de Montbéliard.

Bien que le niveau des performances soit un peu moins élevé que celui des Poids Légers, les quatre Poids Moyens offrent ensuite un très bon spectacle. Trolong prend un gros avantage à l'arraché avec 120 k tandis que ses trois adversaires Fourel, Brunet et Rigaud réussissent respectivement 112,500 k pour le premier et 110 k pour les deux autres. La lutte est assez ardente pour les places d'honneur, les trois hommes essaient de diminuer leur retard sur Trolong. Ce n'est qu'avec son dernier essai à 145 k que Brunet (255 k) prend la 2e place au bénéfice de la bascule sur Fourel. La 4e place revenant à Rigaud de Grigny avec 250 k. Avec un unique essai à 145 k, Trolong distance assez facilement ses concurrents malgré deux échecs sur 150 k (265 k).

Six athlètes se présentèrent dans la catégorie des Mi-Lourds et nous reconnaissons notre Champion Barroy, grand favori de cette catégorie. Barroy n'a aucune difficulté à s'imposer et avec 285 k (130 k + 155 k) gagne ce Critérium national 1973.

La lutte pour les places d'honneur reste très ouverte mais Renault (Stade Porte- Normande Vernon) qui a conduit son match avec sagesse s'adjuge la médaille d'argent avec un total de 267,500 k (120 k + 147,5 k) suivi de très près par Ugolini (265 k : 117,5 k + 147,5 k). La bascule départage Ortiz (A.S.P.O.M. Bordeaux) : 260 k, 4e, et notre C.T.R. Mallet (C.H. St-Malo 260 k, 5e.

Dans les Lourds-Légers, belle victoire pour le sociétaire de la Société Montmartroise Decugnières qui, avec 295 k (130 k + 165 k) réalise un excellent total, échouant de fort peu sur 140 k et 170 k.

Total âprement disputé par Pautot (A.S. Montbéliard), 287,500 k. Wilczewski échoue quant à lui sur ses trois tentatives à 160 k.

Dimanche matin, un apéritif d'honneur offert par la Municipalité hyéroise fut servi au « Club House » aux athlètes et dirigeants parmi lesquels on notait la présence de M. Robert Gaby, Adjoint aux Sports, M. Keravoren, Conseiller municipal et Président Général de l'O.S. Hyérois.

M. André Coret, Président de la F.F.H.C., de MM. Asso, Fanguiaire, Lopez, Bulgaridhes, Membres du Comité Directeur de la F.F.H.C., les Arbitres : MM. Cruz, Armand et de nombreuses autres personnalités.

Ce fut simple et cordial à la fois. M. Coret remercia en des termes chaleureux la ville d'Hyères pour son accueil.

En résumé, le Critérium 1973 fut d'un bon niveau et montre l'étonnante progression de jeunes espoirs. Certains athlètes Cadets et Juniors ont montré d'excellentes dispositions qui, avec un peu de persévérance, devraient les amener dès la saison prochaine au même niveau que les meilleurs de leurs aînés.

R. GERBER.

RÉSULTATS TECHNIQUES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

Lycée Jacques-Cartier de Saint-Malo, les 7 et 8 Avril 1973

Samedi 7 et Dimanche 8 Avril 1973

SCOLAIRES CADETS (nés en 1956) — Samedi 7 à 15 h 30 — *Arbitres* : MM. Soulard et Bouras (Régionaux) et Duverger (National).

NOMS	Poids de corps	Établissements	Arraché		Épaulé-jeté		TOTAL	
Mouche								
STEUER	51 k 800	Lycée Technique Forbach	62,5	(R.F.S.C.)	85	(R.F.S.C.)	147,5	(R.F.S.C.)
Coqs								
MARLARD	54 k 500	Lycée E.M. Gonesse	60		77,5		137,5	
RONTARD	55 k 700	C.E.T. Saint-Jean d'Angély	60		0		—	
Plumes								
MICHEL	58 k 800	Lycée Privas	65	(R.F.S.C.)	90	(R.F.S.C.)	155	(R.F.S.C.)
DEMEYÈRE	59 k 400	C.E.T. Seclin	65		82,5		147,5	
HERVO	60 k	Lycée Maupertuis Saint-Malo	55		65		120	
ROTH	59 k 300	Lycée Technique Haguenau	0	(60)	—		—	
Légers								
COSNARD	65 k 600	Lycée Technique Talence	90		112,5		202,5	
LE GALL Roland	66 k 600	Institution libre Saint-Malo	80		102,5		182,5	
MANA	66 k 700	Lycée Technique Cachan	72,5		100		172,5	
TERME	65 k 200	Lycée Alès	85		0		—	
Lourds-Légers								
DABLEMONT	89 k 300	Lycée Haubourdin	90	(R.F.S.C.)	105		195	(R.F.S.C.)
BOUYER	87 k 700	C.E.T. Royan	85		107,5	(R.F.S.C.)	192,5	

SCOLAIRES JUNIORS -SENIORS — Samedi 7 à 20 h 30 — *Arbitres* : MM. Duverger et Renault (Nationaux) et Bouras (Régional).

Mouches								
GLEICH	51 k 500	C.E.T. Les Arènes Mt-de-Marsan	65		80		145	
BAZERGUE	50 k 800	C.E.T. Les Arènes Mt-de-Marsan	60		72,5		132,5	
LABOISNE	50 k 200	E.A.T.P. Égletons	55		0		—	
Coqs								
BIDARD	55 k 800	Lycée J.-Cartier Saint-Malo	85	(R.F.S.J.)	112,5	(R.F.S.J.)	197,5	(R.F.S.J.)
GRAS	53 k 600	Lycée Techn. Châlons/Marne	62,5		82,5		145	
HOUSSIN	55 k 300	E.A.T.P. Égletons	57,5		0		—	
Plumes								
CROMER	59 k 700	C.E.T. Lunéville	80		925		172,5	
GUERCY	57 k	Lycée Mirepoix	65		95		160	
CHOLET	59 k 800	Lycée E.-Branly Lyon	65		87,5		152,5	
KANDA	59 k 700	G.D.F. Soissons	65		85		150	
Légers								
WALLE	63 k 800	Lycée B.-Franklin Orléans	90		112,5		202,5	
MAIBECHE	66 k 900	C.E.T. Nîmes	87,5		112,5		200	
Moyens								
BRZESKI	71 k 200	C.E.T. Ferrer Lille	100		132,5		232,5	
LE DREAU	70 k 500	Lycée J.-Cartier Saint-Malo	97,5		132,5		230	
Mi-Lourds								
LE GALL	82 k 200	Lycée J.-Cartier Saint-Malo	105		147,5	(R.F.S.J.)	252,5	(R.)
			112,5	(R.F.S.J.)				
DIERSTEIN	79 k 500	Lycée Naundorf Strasbourg	90		115		205	
Lourds-Légers								
GRANDMAITRE	87 k 700	Lycée Charles Marseille	90		115		205	
CARDON	82 k 600	Lycée Haubourdin	82,5		117,5		200	
Lourd								
FROMENT	90 k 700	Lycée Charial Lyon	117,5	(R.F.S.J.)	0		—	

UNIVERSITAIRES — Dimanche 8 à 9 h 30 — *Arbitres* : MM. Duverger et Renault (Nationaux) et Bouras (Régional).

Coq					
DÉBORD	55 k	C.R.E.P.S. Talence	67,5	95	162,5
Plume					
GAUTHIER	58 k 900	C.R.E.P.S. Dinard	70	87,5	157,5
Légers					
MAUREL	66 k 200	U.E.R. Marseille	90	122,5	212,5
LENEVE	65 k 700	U.E.R. Limoges	90	112,5	202,5
GAUTIER	65 k 400	Lycée Sup. Clemenceau Nantes	80	100	180
Moyens					
GACLIN	74 k 800	E.N.S. Pétrole Rueil	105	135	240
MERAT	73 k 600	Université Paris VI	97,5	127,5	225
LUTTON	74 k 100	I.U.T. Orléans	0	—	—
Mi-Lourds					
LEOCAT	77 k 900	C.R.E.P.S. Dinard	100	127,5	227,5
CARLIER	81 k 600	Université Paris VI	95	130	225
Lourd-Léger					
GARCIA	84 k 600	Faculté Lettres Montpellier	100	150	250
Lourds					
CADARS	92 k 800	Université Sabatier Toulouse	140,5 (R.F.U.)	165 (172,5)	305
DEMEYÈRE	100 k 500	Université Droit Lille	125	165	290

De très nombreux records de France Scolaires et Universitaires ont été améliorés durant les deux jours. En voici la liste :

Scolaires CADETS :

STEUER, de Forbach, en Mouche : 62,5 k à l'arraché, 85 k à l'épaulé-jeté et 147,5 k au total (anciens records : 55 k, 77,5 k et 132,5 k par GRAS, de Châlons/Marne).

MICHEL, de Privas, en Plume : 65 k à l'arraché, 90 k à l'épaulé- jeté et 155 k au total (anciens records : 62,5 k, 85 k et 147,5 k par CROMER, de Lunéville).

DABLEMONT, d'Haubourdin, en Lourd-Léger : 90 k à l'arraché (record non établi), 195 k au total (record non établi).

BOUYER, de Royan, en Lourd-Léger : 107,5 k à l'épaulé-jeté (record non établi).

Scolaires JUNIORS et SENIORS :

BIDARD, de Saint-Malo, en Coq : 85 k à l'arraché, 112,5 k à l'épaulé-jeté, 197,5 k au total (anciens records par MEURAT de Lille, détenus depuis 1955, 82 k et 100 k).

LE GALL, de Saint-Malo, en Mi-Lourd : 112,5 k à l'arraché, 147,5 k à l'épaulé-jeté, 252,5 k au total (anciens records par KEMPA, de Metz pour l'arraché : 110 k et par DAMOUR, de Gurcy-le-Châtel pour l'épaulé-jeté : 137,5 k).

FROMENT, de Lyon, en Lourd 117,5 k à l'arraché (ancien record : 95 k par BECKER, de Montreuil).

Universitaires

JUNIORS et SENIORS :

CADARS, de Toulouse, en Lourd : 140,5 k à l'arraché (ancien record : 140 k par FOULETIER, de Lyon) ; record égalé : 172,5 k à l'épaulé-jeté (détenu par FOULETIER).

En outre, les totaux des vainqueurs en Scolaires Juniors - Seniors et en Universitaires sont homologués comme records de France A.S.S.U.

Les records de France Scolaires de Bidard et Le Gall sont évidemment records de l'Académie de Rennes (les anciens étant détenus par eux-mêmes). Le Dreau, en Moyen scolaire, améliorant l'arraché, l'épaulé-jeté.

Après les Championnats de France civils 1972, Saint-Malo, cité de légendes, accueillait les 7 et 8 Avril 1973, la Finale des Championnats de France scolaires et universitaires. L'équipe pédagogique locale formée d'enseignants, dont les options éducatives ont pour base la pratique de la musculation et de l'haltérophilie, organisèrent d'impeccable façon cette importante manifestation. Celle-ci réunit de nombreux éléments d'avenir et plusieurs athlètes confirmés tels que Bidard. Brzeski, Le Dreau, Le Gall, Froment, Caclin, Garcia, Demeyère et surtout Cadars qui fit, nous le verrons, un sort aux records du docteur lyonnais... Fouletier lui-même.

MM. Coiral, Gardy, Gressier, Larnicol, Taponnier, professeurs d'E.P.S., M. Merrien, Directeur régional de 1'A.S.S.U. et moi-même avions distribué, au cours de réunions préalables autour de steaks - frites, les responsabilités de chacun en fonction des aptitudes personnelles. Je dois écrire, ici, toute ma satisfaction d'avoir trouvé dans ma région d'affectation, des collaborateurs compétents et dévoués à notre cause, et les remercier bien sincèrement pour l'aide et l'esprit de coopération qu'ils ne manquent pas de me manifester (voir les 75 participants aux Académies et les quelque 300 brevets A.S.S.U. 1972-1973).

Soixante-trois athlètes avaient été sélectionnés, quarante-cinq effectuèrent le déplacement, ce qui peut être considéré comme un succès sportif, compte tenu de l'organisation à Paris du Mémorial Jean Dame qui réunissait quelque 11 Médaillés olympiques (malgré une tentative de dernière heure pour reporter les A.S.S.U.).

Trois plateaux se succédèrent sur la scène du gymnase du Lycée Jacques-Cartier de Saint-Malo. M. Egron, adjoint au Maire de Saint-Malo, honorait de sa présence la manifestation, MM. Merrien, Bouras et Duverger représentaient l'A.S S.U., M. Renault représentait la Fédération.

Le samedi à 15 h 30, les Cadets se présentèrent au public, constitué en majorité de jeunes, venus très nombreux. Treize athlètes, arbitrés par MM. Soulard, Bouras, Arbitres régionaux et Duverger, Arbitre national, en présence pour cinq titres... Les plus en vue seront le *Mouche* Steuer de Forbach qui améliore les trois records de France scolaires Cadets et les « installe » à un niveau confortable avec 62,5 k, 85 k et 147,500 k, et le *Léger* Cosnard de Talence qui fait preuve d'une belle maîtrise à 90 k à l'arraché et 112,5 k à l'épaulé-jeté, alors que Patrick Terme, après un arraché à 85 k ne peut tenir par trois fois les 110 k pourtant très facilement épaulés lors de la première tentative.

Patrick, copie conforme de son illustre frère, possède, c'est certain, un nom difficile à porter, et chacun ne peut s'empêcher de comparer et d'avoir pour Patrick un jugement qui n'est peut-être pas toujours celui qu'il aurait pour un débutant nommé Dupont.

Toujours en Léger, belle progression de l'athlète local Roland Le Gall qui semble posséder la « furia » de son frère Hervé, Le Gall avec 182,5 k au total améliore son record personnel face au longiligne Mena (172,5 k), fils de l'athlète parisien, bien connu dans les années 1956.

En *Coq*, Merlard de Gonesse, l'emporte avec le total relativement modeste de 137,5 k alors que Rontard du C.E.T. Saint-Jean-D'angély, trop confiant se fait éliminer à l'épaulé-jeté à 85 k. En *Plume*, Michel du Lycée Privas améliore les trois records nationaux A.S.S.U., avec 65 k, 90 k et 155 k après que Demeyère de Seclin (Lille) l'ait « lâché » à l'épaulé-jeté (les deux athlètes arrachèrent 65 k). En Lourd-Léger, belle empoignade, à un niveau modeste, entre Dablemont d'Haubourdin (Lille) et Bouyer de Royan. Après l'arraché, l'Haubourdinois mène avec 90 k (1er essai) contre 85 k à son adversaire (2e essai). A l'épaulé-jeté, le Nordiste reste une

fois encore, sur sa barre de départ (105 k) alors que Bouyer réussit 102,5 k puis 107,5 k.

A 110 k, barre de match, Bouyer ne peut épauler. Les récompenses furent remises par M. Duverger, champion olympique en Poids Léger en 1932 à Los Angeles. Si je me réfère aux minima fédéraux (classe Nationale) les 5 meilleurs athlètes furent : Cosnard, Steuer, Le Gall, Mana, Michel.

Résultats succincts :

Mouche : Steuer, 147 k 500, 4 essais réussis.

Coqs : Rontard, 0 à l'épaulé-jeté ; Marlard, 137 k 500, 3 essais réussis.

Plumes : Michel, 155 k, 5 essais réussis ; Demeyère, 147 k 500, 4 essais réussis ; Hervo, 120 k, 3 essais réussis ; Roth, 0, à l'arraché.

Légers : Cosnard, 202 k 500, 4 essais réussis ; Le Gall Roland, 182 k 500, 3 essais réussis ; Mana, 172 k 500, 2 essais réussis.

Lourds-Légers : Dablemont, 195 k, 2 essais réussis ; Bouyer, 192 k 500, 4 essais réussis.

Le samedi à 20 h 30, le gymnase est comble pour les Juniors - Seniors scolaires. Le Triumvirat malouin Bidard, Le Dreau, Le Gall est la cause de cet engouement. Si, en Coq et Mi-Lourd, les titres ne semblent pas pouvoir échapper aux locaux, en Moyen, le match Brzeski, Le Dreau promet.

En Mouche, le match à trois oppose vite deux représentants de Mont-de-Marsan Gleich et Bazergue, entraînés par Buchet, leur adversaire Laboisne d'Égletons ne pouvant se stabiliser avec 65 k à l'épaulé- jeté, malgré toute l'énergie et la volonté qu'il manifeste. Gleich, en bonne forme, totalise 145 k devant Bazergue, 132,5 k avec, pour chacun, 4 essais réussis.

En Coq, le Malouin Bidard ne fait pas le détail et laisse son adversaire direct Gras de Châlons-sur-Marne (un presque Poids Mouche) à 52,5 k Avec 85 k à l'arraché et 112,5 k à l'épaulé-jeté, il améliore les records de France scolaires de... Meurat (82,5 k et 100 k) qui datent du 24 Mars 1955, Soit à un mois près l'âge du Malouin (Dominique épaule même 117,5 k, charge manquée de peu au jeté). Je ne sais qui il faut féliciter, de Meurat pour la longévité de ses records (il est vrai que Jean- Pierre fut, et reste l'un des meilleurs Français de sa catégorie avec 13 titres nationaux et une sélection 1973 pour les Championnats de France à Jœuf) ou de Bidard, pour succéder à un tel athlète, exemple pour beaucoup de jeunes. Souhaitons au jeune Dominique (18 ans) d'avoir une carrière sportive et humaine aussi riche que celle de son aîné. D'ores et déjà, les deux « adversaires », se retrouveront à Joeuf pour une empoignade non dénuée de symbole. L'ancien pourrait être le père du nouveau.

Notons que Gras (dirigé par M. Chorques), Gleich et Steuer seront présents à Reims pour les Championnats de France civils Cadets avec, respectivement, aujourd'hui, 145 k, 145 k et 147,5 k. Les trois athlètes seront difficiles à départager.

En Plume, Cromer de Lunéville surprend à l'arraché où ses trois essais sont réussis « in extremis » grâce à une souplesse et un « sens » de la charge assez peu ordinaires, il remporte le titre avec ce mouvement (80 k) car l'épaulé-jeté le verra à 92,5 k derrière Guercy du Lycée Maure- poix : 95 k et 160 k au total.

En Léger, suspense jusqu'à la dernière barre entre Maibêche de Nîmes et Walle d'Orléans. A l'arraché, le Nîmois, rendu prudent par un premier essai manqué à 85 k, puis 87,5 k, alors que l'Orléanais, après 85 k et 90 k, tente de prendre le large avec 95 k, barre qu'il place à bout de bras sans toutefois pouvoir se stabiliser. A l'épaulé-jeté, les deux protagonistes commencent à 107,5 k, Walle, après tirage au sort, réussit ainsi que Maibêche.

A 112,5 k, succès égal pour les deux adversaires. Maibêche attend, alors, que Walle tente 115 k ; ce dernier manque son mouvement. Le Nîmois demande alors 117,5 k (il est plus lourd) pour remporter le titre 1973. Hélas pour lui, malgré un beau verrouillage, il laisse la première place à Walle, élève de M. Belleville, avec 200 k contre 202,5 k.

En Moyen, la lutte est toute aussi passionnante qu'en Légers, avec deux vieux amis Brzeski de Lille et Le Dreau de Saint-Malo. Nous nous souvenons des Championnats de France Cadets 1972 de Saint-Malo où les deux adversaires, alors Poids Légers, s'étaient affrontés, au bénéfice du Lillois après une belle empoignade. Qu'en sera-t-il aujourd'hui ? Le Dreau, habituellement Poids Léger, commence l'arraché à 90 k suivi d'un 97,5 k en demi-flexion, Brzeski avec 100 k réalise un mouvement, à la fois dynamique et très fluide. 102,5 k à la barre, Le Dreau tente avec cette chargé d'améliorer son record personnel de 5 k. Hélas bien arrivée à bout de bras, la charge se trouve placée légèrement en avant du centre de gravité du corps et elle retombe, non sans une tentative désespérée de la part de l'athlète pour la maintenir. 105 k à la barre, Brzeski tente de s'échapper et de battre le record de France scolaire de... Trudel qui date de 1962. Paul Trudel est l'entraîneur de Bernard Brzeski, un entraîneur comblé, car le vœu le plus cher d'un entraîneur reste celui de se voir battre par l'un de ses élèves. (Paul fut, autour de 1963, un très sérieux espoir français. Je me souviens l'avoir vu verrouiller à 18 ans, 158 k à 72 k de poids de corps). Toutefois et à l'étonnement de chacun, Brzeski manque par deux fois la charge record. Ainsi, à l'issue de l'arraché, 2,5 k seulement séparent le Lillois du Malouin, comme l'an dernier en Léger. Et comme l'an dernier, le tirage au sort pour l'épaulé-jeté est favorable au Lillois qui part en seconde position. Les deux athlètes commencent à 127,5 k : réussis, puis 132,5 k : réussis. Cette barre représente le record de Le Dreau. Celui-ci se rendant compte de la forme de son adversaire, tente le coup de poker et demande 137,5 k..., son adversaire également (c'est logique) et tous deux..., échouent. Avec 232,5 k, Brzeski l'emporte sur Le Dreau, 230 k. A signaler que tous deux seront à Reims les 14 et 15 Avril pour les Championnats de France, mais dans des catégories différentes, Brzeski en Moyen Cadet et Le Dreau en Léger Junior où il rencontrera un autre Lillois : Leblanc.

En Mi-Lourd, il n'y a pas de match, Dierstein de Strasbourg (un élève de Roland Noiriel) étant surclassé (sans déméríter pour autant) par Le Gall Hervé de Saint-Malo, celui-ci améliore les trois records de France scolaires avec 112,5 k à l'arraché (en 4e essai), 147,5 k à l'épaulé-jeté et 252,5 k au total. Hervé, après des ennuis de santé (tendinite aux genoux), retrouve une forme de bon aloi à 8 jours des Championnats de France.

En Lourd-Léger, belle lutte entre Grand- maître de Marseille et Cardon d'Haubourdin-les-Lille (les extrémités du territoire). Le premier nommé l'emporte surtout grâce à son sens tactique. Cardon, à l'arraché, commet l'erreur de passer des 82,5 k du 2e essai à 90 k pour son 3e essai, échec. Meilleur à l'épaulé-jeté, Cardon inquiète Grand-Maître mais les 7,5 k de retard au premier mouvement ne peuvent être comblés. Des totaux assez faibles pour ces Championnats : 205 k pour le vainqueur et 200 k à son second.

En Lourd : Froment de Lyon, à 90,7 k semble fatigué et, après 117,5 k à l'arraché (record de France scolaire), il échoue par trois fois à 147,5 k à l'épaulé-jeté. Les deux premières fois au jeté et la troisième à l'épaulé... debout (déséquilibre vers l'avant), Guy aura, je n'en doute pas, à cœur de se montrer digne de ses performances antérieures les 14 et 15 Avril à Reims. Les cinq meilleurs athlètes par rapport aux minima fédéraux sont Bidard, Brzeski, Le Gall, Le Dreau, Walle.

Résultats succincts :

Mouches : Gleich, 145 k, 4 essais réussis ; Bazergue, 132 k 500, 4 essais réussis ; Laboisne, 0 à l'épaulé-jeté.

Coqs : Bidard, 197 k 500, 4 essais réussis ; Gras, 145 k, 3 essais réussis ; Houssin, 0 à l'épaulé-jeté.

Plumes : Cromer, 172 k 500, 4 essais réussis ; Guercy, 4 essais réussis ; Cholet, 152 k 500, 2 essais réussis ; Kanda, 150 k, 3 essais réussis.

Légers : Walle, 202 k 500, 4 essais réussis ; Maibêche, 200 k, 4 essais réussis.

Moyens : Brzeski, 232 k 500, 3 essais réussis ; Le Dreau, 230 k, 4 essais réussis.

Mi-Lourds : Le Gall, 252 k 500, 3 essais réussis : Dierstein, 205 k, 3 essais réussis.

Lourds-Légers : Grand-Maître, 205 k, 4 essais réussis : Cardon, 200 k, 3 essais réussis.

Lourd : Froment, 0 à l'épaulé-jeté (117 k 500 à l'arraché).

Le dimanche matin à 9 h 30, les Universitaires restent décidés à bien faire malgré l'heure inhabituelle, peu propice aux efforts dynamiques. En présence de M. le Sous-préfet de Saint-Malo, chacun attend impatiemment les prestations des Poids Lourds Cadars et Demeyère. Les records du populaire docteur Fouletier semblent, en effet, menacés.

En Coq, Debord de Talence renouvelle sa victoire de 1971 avec le total de 162,5 k.

En Plume, l'athlète local, le Dinardais Gauthier améliore ses meilleurs chiffres et totalise 157,5 k après cinq mois d'entraînement.

En Léger, la lutte semblait ouverte entre Lenève de Limoges et Maurel de Marseille (de « vieux » habitués des A.S.S.U.), mais ce dernier, nettement supérieur à l'épaulé-jeté, laisse son adversaire à 10 k et tente vainement le record de France Universitaire du mouvement avec 129 k.

En Moyen, autre habitué, Caclin, étudiant à Rueil mais domicilié à Lille, sympathique garçon, n'a pas la réussite de 1972 et avec 105 k et 135 k, assure sagement un titre jamais contesté. Le second, Merat de Paris, se révèle bon épauleur avec 135 k, mais jeteur médiocre.

En Mi-Lourd, Leocat du C.R.E.P.S. de Dinard, l'emporte de justesse avec 227,5 k sur Carlier (225 k) de Paris (domicilié à Vernon). Leocat possède de sérieuses possibilités musculaires qu'une fragilité articulaire ne permet pas d'exploiter. Carlier croit, trop tard, en ses chances et son essai à 135 k (pour remporter le titre) prouve qu'avec une progression plus judicieuse, il eut pu gagner.

En Lourd-Léger, Garcia de Montpellier, seul qualifié, assure son titre avec des premières barres d'échauffement (100 k à l'arraché et 130 k à l'épaulé-jeté) puis saute de 12,5 k et de 20 k. Ainsi, au premier mouvement, il reste à 100 k (échecs à 112,5 k et 117,5 k) mais au second, il réalise un excellent geste à 150 k.

Pus viennent les Lourds. Cadars (92,8 k) de Toulouse et Demeyère (100,5 k) de Lille. La barre est chargée à 125 k pour Demeyère qui, au désappointement de tous, réalise un... soulevé de terre. S'agit-il

d'une erreur de chargement ? Non !, et comme je le vis par la suite, Gérald doit être coutumier du fait. Néanmoins, il réussit un excellent mouvement en 2e essai, grâce à un parfait contrôle neuromusculaire. Cadars à 130 k : bon. Demeyère, même charge : essai. Puis 135 k à la barre, le Toulousain reste seul et réussit un bon mouvement qu'il doit, toutefois, « rechercher ». Puis, 140,5 k, la barre est pesée, Bernard s'avance sans précipitation, son calme face à cette charge record, donne confiance aux spectateurs qui laissent exploser leur contentement lorsque l'athlète, magnifique d'efficacité et de self-control, se redresse barre à bout de bras. Ce fut son meilleur geste technique. Fouletier est détrôné. 15 k d'avance et l'avantage du poids de corps, semblent donner à Cadars une option presque définitive sur le titre, mais sait- on jamais ?

Les deux athlètes donnent 160 k comme première barre, mais devant la nécessité d'un tirage au sort, le Lillois demande 162,5 k. 160 k sont donc chargés, pour Cadars. Celui-ci réussit son essai mais ayant mal contrôlé la souplesse de la barre lors de la chute, la remontée s'avère difficile. Demeyère commence, en définitive, à 165 k et, comme pour l'arraché, il ébauche la flexion sans accélérer la charge. Toujours comme à l'arraché, il réussit son deuxième essai, ainsi que son adversaire. Il reste à chacun une tentative.., le Toulousain demande 170 k, mais assuré du titre, il se relâche complètement et ne peut verrouiller. Le Lillois tente alors 173 k... le record de Fouletier, mais réalise là encore, un soulevé de terre. Mais je sens les deux athlètes prêts à relever le défi, une suprématie, précaire sans doute, mais réelle en est l'enjeu. Et Cadars, tente à son tour 173 k après que Demeyère ait demandé à M. Duverger, chef de plateau, un essai supplémentaire. Au vu de sa tentative à 170 k, les spectateurs (tous des connaisseurs à cette heure de la journée) sont sceptiques. Et pourtant, Bernard verrouille, remonte au temps, profitant, cette fois, au mieux du rebond, se place pour le jeté et propulse dans l'axe... Le record est battu, et la pesée, exceptionnellement se fera après la tentative de Demeyère à... 175 k. Là aussi, le soulevé de terre à 173 k, laisse penser à une tentative désespérée. Eh bien !, nous surprenant tous, le Lillois épaule, se relève et propulse à bout de bras la lourde charge. Seul, un léger retrait des épaules en position de fente, anéantit les espoirs du Poids Lourd. Voilà, à n'en pas douter, un bel exemple d'émulation sportive.

La charge record de 173 k est alors pesée et, malheureusement, il s'avère qu'il manque 200 grammes et Cadars ne fait qu'égaler le record. Avec 305 k au total (312 k 500 avec son 4e essai), celui-ci améliore son record personnel et gagne le premier assaut face à son adversaire et ami, Demeyère (290 k). Rendez-vous est pris les 29 et 30 Avril à Jœuf.

Les cinq meilleurs athlètes de ce plateau furent Cadars, Caclin, Maurel, Demeyère, Merat.

Résultats succincts :

Coq : Debord, 162 k 500, 3 essais réussis.

Plume : Gauthier, 157 k 500, 5 essais réussis.

Légers : Maurel, 212 k 500, 4 essais réussis ; Lenève, 202 k 500, 2 essais réussis ; Gautier, 180 k, 2 essais réussis (à noter que Gautier est Universitaire à 17 ans).

Moyens : Caclin, 240 k, 3 essais réussis ; Merat, 225 k, 2 essais réussis ; Lutton, 0 à l'arraché.

Mi-Lourds : Leocat, 227 k 500, 3 essais réussis ; Carlier, 225 k, 4 essais réussis.

Lourd-Léger : Garcia, 250 k, 4 essais réussis.

Lourds : Cadars, 305 k, 5 essais réussis ; Demeyère, 290 k, 2 essais réussis.

Ces Championnats se terminent donc de magnifiques performances. Ils auront été marqués par les nombreuses luttes pour les titres et les places d'honneur. La rivalité, indispensable dans ce genre compétitions permit la performance sportive, mais aussi, servit de support et prétexte à l'amitié, but essentiel des manifestations sportives.

Édouard MALLET,
Conseiller Technique
pour l'Académie de Rennes.

Compte rendu du stage de Bourges - Zone Centre-Ouest

Formation d'Entraîneurs 1er, 2e, 3e degrés

Ce stage de formation de cadres fédéraux, initialement prévu au niveau du groupe B a été élevé au niveau de la Zone Centre-Ouest afin de regrouper suffisamment de candidats. Assez centrale, l'implantation du stage dans le décor moderne et un peu austère du Lycée Agricole de Bourges, fut décidée avec l'accord heureux du Chef d'Établissement, Établissement qui, avec sa capacité d'accueil, fait en quelque sorte office de C.R.E.P.S. pour la région, malgré son prix de journée plus élevé. Aucun problème ne s'est présenté grâce à l'amabilité du personnel que nous remercions beaucoup.

Ce cadre propice à la vie studieuse a permis à notre organisation, durant cette semaine, de se réaliser en toute indépendance pour le groupe et dans une ambiance détendue. La plupart des stagiaires étant auparavant athlètes se connaissaient déjà et trouvaient là l'occasion d'entrer dans le vif du sujet pour discuter enfin d'haltérophilie.

Une fois le temps du plateau passé, certains mordus éprouvent le besoin d'œuvrer utilement au développement de notre sport sans se limiter à l'obtention du titre d'entraîneur qui n'a de valeur que dans l'accomplissement. Pour ces haltérophiles, leur désir évident est de connaître davantage que la technique pour mieux faire faire l'haltérophilie au sein du club où leur action deviendra plus efficace.

A nos yeux et de l'avis unanime, ces quelques jours sont une réussite sur le plan des connaissances grâce aux exposés. Les échanges de vues éclaircirent particulièrement les sujets concernant la musculation et l'entraînement. Les questions soulevées au cours des rapports constants apportaient sinon une réponse définitive, du moins une solution de moindre erreur dans l'évolution des athlètes.

Le fait non moins important de la réunion des trois degrés d'entraîneurs a contribué certainement et favorisé les dialogues qui entraînèrent des explications positives. Les candidats du 3e degré apportant leur expérience déjà fructueuse renseignèrent ceux du 1er degré. Les élèves professeurs d'E.P.S. de l'U.E.R. de Poitiers, ici en stage, entraient pour une bonne part dans les discussions des niveaux du sport qui se poursuivaient même pendant les repas.

Pourtant, les horaires prévus 8 h 30 à 12 h, l3 h 30 à l8 h 30 et 20 h- à 21 h, permettaient de penser qu'ils suffiraient amplement à toute discussion. D'autant que la suppression du développé se répercute en gain de temps pour les cours et l'entraînement technique.

Nous ne parlerons pas ici des épreuves du programme d'examen, les différentes matières méritent d'être planifiées avec méthode et mises à la disposition des futurs candidats qui pourront mieux se préparer. Cette semaine de formation peut être mieux mise à profit alors en regroupant un certain nombre de candidats préparés leur permettant de confronter les connaissances et d'avoir de plus amples informations. Le rôle de l'entraîneur haltérophile ne se limite pas à la spécialité loin s'en faut ! Durant ces quelques jours, nous croyons pouvoir dire que nous sommes allés dans ce sens. Tout au moins, nous avons essayé.

Mais il ne faudrait pas croire que la « grosse tête » était de rigueur et que « la rigolade avait fait la jaquette » car vous risqueriez de faire palpiter la moustache d'Alex le Gaulois ou « le clan des barbus ».

Toutefois, sont reçus à l'examen de fin de stage :

1er *degré* : André Fouquet, Daniel Lemasson, Guy Villar, Albert Roussel, Léon Jacquet, Jacques Gauthier, Gérard Gadé, .J.-François Burgaud.

2e *degré* : Raymond Ahrweiller, Paul Cassard, Christian Alvarez.

3e *degré* : Michel Guénault, Pierre Brinon, Rodolphe Ruffinel, Alain Besnard.

L'Encadrement.

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

LA PLUS IMPORTANTE DISTRIBUTION NATIONALE
allen
D'ARTICLES DE SPORTS D'EQUIPES

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION

tenue à Paris le 10 Mars 1973

Présents : MM. A. Coret, Président de la F.F.H.C., J. Asso, J.-P. Bauer, J.-P. Bulgaridhes, J.-P. Burucoa, R. Coret, J. Dejonghe, J.-L. Demonsel, A. Fanguiaire, J.-P. Fouletier, J.-L. Garet, R. Lévecq, M. Lopez, P. Parot, L. Perrier, B. Renault, P. Samblant, J. Serrano, R. Tournier, F. Vanneron.

Assistaient à la réunion : MM. Bovi, Président du Comité de Lorraine, R. Bernier, Président du Comité d'Anjou.

R. Gerber, R. Maier, Entraîneurs Nationaux.

Excusés : MM. le Dr Durey, M. Carne, D. Combet, M. Michel, R. Morand, R. Moreau, M. Paterni, R. Thoumine.

Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 Janvier 1973.

Quelques Membres s'étonnent de voir figurer sur ce procès-verbal des records qui sont inférieurs à d'autres performances réalisées antérieurement.

Le Président explique que si ces records n'ont pas été homologués en leur temps, c'est qu'ils n'avaient pas été adressés à la Fédération par les dirigeants responsables. Les rectifications seront toutefois faites pour les records dont les procès-verbaux sont parvenus entre temps. M. Bulgaridhes demande pour quelle raison la Fédération Française n'a pas calqué sur la Fédération Internationale pour l'établissement des records sur deux mouvements. M. Coret rappelle que la décision de notre Fédération de repartir à zéro au début de la saison avait été prise antérieurement à la décision de la Fédération Internationale.

DEMANDE D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.984 - AS. Halt, et Cult. Villiers-le-Bel (Île-de-France).
- ✓ N° 3.985 - Athlétic Club Nogent-sur-Marne (Île-de-France).
- ✓ N° 3.986 - Union Sportive de Villejuif (Île-de-France).
- ✓ N° 3.987 - U.S. de Ponthierry Pringy (Île-de-France).
- ✓ N° 3.988 - Sporting Club de Courpalay (Île-de-France).
- ✓ N° 3.989 - A.S. et Culturelles des Plaines - Trélazé (Anjou).
- ✓ N° 3.990 - Groupe Sp. Senlisien (Picardie).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue des records de France Haltérophiles et Culturistes (tableau annexé au présent procès-verbal).

DEMANDES DE PRÊTS DE BARRES. - Le Comité de Direction donne avis favorable à l'attribution des prêts de barres ci-après :

- Union Sportive et Musicale Estaque Plage Marseille (Provence).
- Avenir Sportif de Saint-Coulomb (Bretagne).

HOMOLOGATION DE NOMINATIONS D'ARBITRES. - Le Comité de Direction homologue les nominations suivantes :

— Arbitres Régionaux : MM. Pauleau (Anjou), Gravier (Côte d'Azur), Lecourt (Bourgogne), Ortiz, Coynel, Bizière (Guyenne), Brinon, Belleville (Orléanais), Cambon (Pyrénées).

STAGES DE FORMATION DE CADRES. - Il est donné connaissance des résultats des stages de formation de cadres qui se sont déroulés à Strasbourg et Mâcon.

POINT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31-12-1972. - Le Président donne un aperçu de la situation financière au 31 Décembre 1972 en précisant bien toutefois qu'il ne s'agit là que d'un bilan approximatif, le bilan définitif n'étant pas encore arrêté. Chacun se félicite de cette initiative et M. Bulgaridhes, pour sa part, émet le vœu qu'un tel bilan soit produit aux Membres du Comité de Direction à chacune de leur réunion.

Le Président se déclare tout à fait favorable à cette solution mais fait des réserves quant à la possibilité d'une telle réalisation.

SUBVENTION AUX COMITES RÉGIONAUX. - Une longue discussion s'engage sur ce point autour des projets élaborés Par MM. Tournier et Maier à l'issue de laquelle il apparaît que la meilleure formule est de se baser uniquement sur la participation aux compétitions.

Il est donc décidé que, pour cette année, le projet de M. Tournier sera mis en application.

Il est cependant demandé à la Commission des Finances lors de sa plus prochaine réunion de bien vouloir se pencher sur ce problème et soumettre au Comité Directeur un projet plus élaboré pour la prochaine saison.

MATÉRIEL POUR LES ORGANISATIONS FÉDÉRALES. - Parlant d'une finale fédérale dont l'organisation matérielle ne lui avait pas paru absolument parfaite, M. Samblant émet le vœu que les clubs qui se voient confier l'organisation d'une telle compétition soient obligatoirement en possession d'un plateau convenable et dotés d'arbitres valables, etc.

M. Coret propose qu'il soit remis aux Agents de Coordination un matériel valable en vue des grandes compétitions et notamment qu'ils soient dépositaires d'un appareil d'arbitrage.

Par ailleurs, les Membres du Comité de Direction suggèrent que tout candidat à une organisation de finale fédérale ait préalablement l'accord de son Comité régional, ces deux solutions sont retenues.

CALENDRIER NATIONAL. - Tout le monde ayant déjà pris connaissance du calendrier qui avait été adressé antérieurement, M. Coret fait part d'une suggestion de M. Bulgaridhes qui l'a séduit et qui consisterait à placer à chaque trimestre une compétition pour les athlètes de 4e série.

Un grand nombre de membres présents estiment que le calendrier fédéral est suffisamment chargé et que par ailleurs les zones offrent un nombre d'épreuves de masse qui paraît largement suffisant.

La proposition soumise aux voix est rejetée par :

- 8 voix contre,
- 5 voix pour,
- 1 abstention.

Le calendrier national est donc adopté tel qu'il a été établi par la Commission Technique Nationale.

CONDITIONS D'HOMOLOGATION DES RECORDS SUR LE TOTAL OLYMPIQUE. - La réglementation des records du total olympique ayant donné lieu à des interprétations diverses quant aux circonstances dans lesquelles ils peuvent être établis, la Commission Technique Nationale réunie le 17 Février 1973 s'était penchée sur le problème et soumet au Comité de Direction un projet de règlement précis. Le projet subit quelques modifications et est adopté sous la forme suivante :

« Les records sur le total olympique sont valables à partir du moment où ils sont réalisés dans une compétition officielle de la F.F.H.C. régulièrement inscrite au Calendrier National ou aux calendriers régionaux, et, bien entendu, dans toute compétition internationale, même si l'athlète tire hors compétition, à condition toutefois que ces compétitions se disputent sur deux mouvements et qu'elles soient régulièrement arbitrées par trois arbitres nationaux ou internationaux. Dans le cas d'un athlète tirant hors compétition, l'accord préalable pour la tentative de record doit toujours être demandé à la F.F.H.C. par écrit au moins 8 jours avant le déroulement de la compétition ».

CALENDRIER INTERNATIONAL. - Le Calendrier International proposé par la Commission Technique Nationale est adopté sans changement.

La séance interrompue à 12 h 30 reprend à 14 h 30 avec l'examen du critère de répartition de l'allocation de perfectionnement aux athlètes proposé par la Commission Technique Nationale.

Ce projet appelle quelques observations fort judicieuses de la part de M. Maier et de M. Coret.

Des modifications seront donc apportées en conséquence et le projet est alors adopté.

MINIMA. - M. Samblant pense qu'en raison de la difficulté à trouver des athlètes de valeur dans les catégories des Poids Mi-Lourds, Lourds-Légers et Lourds, il conviendrait peut-être de revoir nos minima qui lui paraissent un peu élevés.

Il sera donc demandé à la Commission Technique Nationale de se pencher sur cette question.

FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE. - Le Président rappelle que pour toutes les compétitions qui se sont disputées depuis le début de la saison, il avait été décidé, pour assurer une plus large participation aux finales de descendre d'une série les minima de qualification. Il demande donc aux Membres du Comité de Direction s'ils jugent souhaitable d'appliquer cette mesure à la Finale du Championnat de France.

Cette suggestion recueillant l'unanimité des voix, la sélection pour la Finale des Championnats de France se fera donc sur les minima de 1re série.

CALENDRIER CULTURISTE. - Les Membres du Comité de Direction avaient tous reçu le calendrier culturiste établi par M. Rouillié et M. Coret donne lecture de la lettre qui l'accompagnait. Or, outre le fait que le calendrier proposé n'est pas l'œuvre de la Commission de Culture Physique mais uniquement le projet de M. Rouillié, il ressort de cette lecture qu'une certaine autonomie semble être recherchée. Les Membres présents pensent donc que cette solution n'est pas souhaitable car elle va à l'encontre du but souhaité tant par les culturistes que par les haltérophiles, à savoir une plus grande unité.

M. Gerber explique, pour sa part, qu'une certaine orientation athlétique avait été donnée aux compétitions culturistes, que les résultats obtenus

étaient encourageants, et qu'il conviendrait de continuer dans ce sens.

Il est donc décidé que, l'haltérophilie et le culturisme étant sous la même bannière, l'élaboration du calendrier culturiste était du ressort de la Commission Technique Nationale tout comme le calendrier haltérophile. En ce qui concerne les subventions demandées par M. Rouillié, il est décidé que seront intégralement pris en charge par le budget fédéral, les frais occasionnés par la Finale du Challenge Culturiste et par la Finale du Championnat Athlétique.

M. Asso, quant à lui, se déclare extrêmement choqué par le fait que M. Rouillié annonce dans sa lettre avoir pris l'initiative d'écrire à M. State, sans avoir pris préalablement l'avis du Comité Directeur Fédéral, en vue de l'organisation, en France, d'un Championnat d'Europe Athlétique.

COMMISSION DU BULLETIN FÉDÉRAL. - M. Samblant fait un bref compte rendu de la réunion de la Commission du Bulletin qui s'est tenu le matin et fait part des projets d'aménagement qui ont été envisagés. Les Membres du Comité Directeur approuvent unanimement les initiatives proposées et félicitent les Membres de la Commission du Bulletin.

MÉMORIAL JEAN DAME 1973. - Le Président donne connaissance des réponses que nous avons reçues de la part des étrangers et pense qu'en ce qui concerne les athlètes français, la sélection ne pourra être opérée qu'à l'issue des Éliminatoires des Championnats de France. Les Membres du Comité Directeur sont d'accord pour que la Commission Technique Nationale procède à ces sélections.

ÉLECTION DE DEUX SPORTIFS ÉMINENTS. - Le Président rappelle que, lors de la précédente réunion du Comité de Direction, deux noms avaient été proposés au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports : ceux de MM. Fulla et Meurat.

Toutefois, entre temps, le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports ayant fait savoir qu'il n'était pas d'usage de ne proposer que deux noms pour deux places, puisque, dans ce cas, il ne pouvait y avoir véritablement un choix, avait souhaité que soient proposés deux autres noms. Après une consultation téléphonique de la majorité des Membres du Comité de Direction, les noms de MM. Ferrari et Héral avaient été ajoutés.

Les Membres présents sont donc appelés à se prononcer entre quatre propositions MM. Ferrari, Héral, Fulla et Meurat.

Ont obtenu :

M. Fulla	16 voix	Élu
M. Ferrari	15 voix	Élu
M. Meurat.....	8 voix	
M. Héral	1 voix	

Ce sont donc MM. Ferrari et Fulla qui siégeront au sein du Comité Directeur.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Match France - Autriche « A ». - La date du 17 Mars proposée par la Fédération Autrichienne ne pouvant nous convenir puisqu'elle coïncide avec les Éliminatoires des Championnats de France, deux autres dates seront proposées : le 20 ou le 27 Mai 1973.

Homologation d'un Comité Départemental. - Le Comité Départemental de Meurthe et-Moselle est homologué.

Comité National Olympique et Sportif Français. - Le Président donne connaissance d'une lettre du Comité National Olympique et Sportif Français par laquelle sont demandées des candidatures au Conseil d'Administration de cet Organisme. MM. Demonsel et Fouletier se portent candidats.

Lettre du Comité National Olympique et Sportif Français suscitant des candidatures pour la XIII[e] Session de l'Académie Olympique Internationale qui se tiendra à Olympie du 13 au 29 Juillet 1973.

M. Coret rappelle que précédemment, Gérard Saint-Martory avait été désigné pour se rendre à Olympie mais que, en raison de l'accident survenu à son jeune frère, il avait été dans l'obligation de se désister au dernier moment et avait été remplacé par son camarade Trolong.

M. Coret suggère donc de reconduire la candidature de Gérard Saint-Martory. M. Raoul Coret présente pour sa part la candidature du jeune Cadars.

Le candidat sera donc désigné aux voix et le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

G. Saint-Martory :	14	voix ;
B. Cadars :	1	voix ;
Bulletins blancs ou nuls :.....	6	voix.

C'est donc la candidature de Gérard Saint-Martory qui sera transmise au C.N.O.S.F.

Pannonia Cup et Tournoi International de Dresde. - Les athlètes Terme, Gourrier et Fouletier sont invités simultanément au Tournoi de Dresde et à la Pannonia Cup qui se disputera à Budapest aux mêmes dates entre le 10 et le 14 Mai.

En outre, ces dates coïncident avec celle de la Finale de la Coupe de France des Clubs. Enfin, M. Fouletier fait savoir qu'il ne souhaite pas participer à ces compétitions. Il est donc décidé de proposer Yvon Coussin en remplacement de Jean-Paul Fouletier. Considérant cependant que l'absence d'athlètes de cette valeur à la Finale du Tournoi des Clubs risque de gêner considérablement les clubs qualifiés, il sera demandé, d'abord aux clubs et ensuite aux athlètes, s'ils souhaitent participer à ces compétitions ou s'ils préfèrent rester au sein de leur club pour la circonstance.

Proposition de la réalisation d'un film à l'occasion du Mémorial Jean Dame. - M. Coret donne lecture d'une lettre de M. Michel, Président du Comité du Languedoc qui propose que M. Marchal qui est, à la fois, bon cinéaste et bon technicien, soit autorisé à réaliser un film sur le Mémorial Jean Dame avec, pour seule condition bien entendu, que les frais de M. Marchal soient pris en charge par la Fédération, de même que l'achat des pellicules et le développement des films.

Cette demande recueille l'accord unanime des Membres présents.

Nomination de l'Entraineur National. - Le Président donne lecture de la lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports par laquelle M. Marcel Paterni est officialisé dans les fonctions d'Entraîneur National de la F.F.H.C.

Candidatures de MM. André, Dini et Bonhoure à la Commission Technique Nationale. - Les Commissions ayant été formées lors d'une précédente réunion, le Comité de Direction considère qu'il n'y a pas lieu de revenir sur cette question.

Avant que ne se termine la réunion, M. Fanguiaire souhaite que la Commission Sociale étudie le cas de l'athlète Passemard qui, pour pouvoir suivre les stages, a déjà été obligé de prendre des congés sur son congé annuel. M. Fanguiaire souhaiterait qu'une intervention soit faite en faveur de cet athlète.

La séance qui avait débuté à 9 h 30 est levée à 18 h.

Le Secrétaire Général, J.-L. DEMONSEL. — *Le Président,* A. CORET.

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
Records Haltérophiles Cadets				
Arraché				
Coq	Bidard : 87 k 500	Bidard : 90 k	28- 1-73 C.H. Saint-Malo	MM. Thomas, Pareau, Chariot
Épaulé-jeté				
Coq	Bidard : 110 k 500	Bidard : 112 k 500	28- 1-73 C.H. Saint-Malo	MM. Thomas, Pareau, Chariot
Lourd	Koller : 117 k 500	Koller : 119 k 500	21- 1-73 A.S. Montbéliard	MM. Bulher, Girardot
Total des deux mouvements				
Coq	Bidard : 195 k	Bidard : 202 k 500	28- 1-73 C.H. Saint-Malo	MM. Thomas, Pareau, Chariot
Léger	Non établi	Kinck : 215 k	9-12-72 Lille U.C.	MM. Dumoulin, Meese, Dejonghe

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
Records Haltérophiles Juniors				
Arraché				
Coq	Bidard : 87 k 500	Bidard : 90 k	28- 1-73 C.H. Saint-Malo	MM. Thomas, Pareau, Chariot
	Bidard : 90 k	Bidard : 92 k 500	4- 2-73 C.H. Saint-Malo	MM. Klein, Stresser, Westermann
Moyen	Terme : 120 k 500	Drubigny : 121 k	11- 2-73 Reims H.M.	MM. Coret, Robert, Chorques
Épaulé-jeté				
Coq	Bidard : 110 k 500	Bidard : 112 k 500	28- 1-73 C.H. Saint-Malo	MM. Thomas, Pareau, Chariot
	Bidard : 112 k 500	Bidard : 115 k	4- 2-73 C.H. Saint-Malo	MM. Klein, Stresser, Westermann
Total des deux mouvements				
Coq	Non établi	Bidard : 202 k 500	28- 1-73 C.H. Saint-Malo	MM. Thomas, Pareau, Chariot
Moyen	Drubigny : 250 k	Drubigny : 255 k	11- 2-73 Reims H.M.	MM. Coret, Robert, Chorques
Records Haltérophiles Seniors				
Arraché				
Mouche	Moreau : 78 k	Billet : 80 k	28- 1-73 La Châtillonnaise	MM. Vanneron, Delhaye, Astolfi
	Billet : 80 k	Billet : 81 k 500	25- 2-73 La Châtillonnaise	MM. Paléotti, Cruz, Fanguiaire
Lourd-Lég.	Gourrier : 150 k	Gourrier : 151 k	20- 1-73 Saint-Maur	MM. Dejonghe, Meese, Van Waterloo
Total des deux mouvements				
Mouche	Non établi	Billet : 180 k	28- 1-73 La Châtillonnaise	MM. Delhaye, Astolfi, Vanneron
Coq	Meurat : 197 k 500	Bidard : 202 k 500	28- 1-73 C.H. Saint-Malo	MM. Thomas, Pareau, Chariot
Léger	Boureau : 235 k	Beucler : 237 k 500	28- 1-73	MM. Guillaine, Bulher
	Beucler : 237 k 500	Passemard : 242 k 500	25- 2-73 S.C. Dijon	MM. Paléotti, Cruz, Fanguiaire
	Passemard : 242 k 500	Rouchel : 245 k	4- 3-73 C.H. Lunéville	MM. Bovi, Coret, Savonnière
Records Culturistes Cadets				
Flexion sur jambes				
Coq	Grau : 140 k	Bidard : 143 k	28- 1-73 C.H. Saint-Malo	M. Mallet
Total athlétique				
Coq	Grau : 215 k	Bidard : 220 k	28- 1-73 C.H. Saint-Malo	M. Mallet
Records Culturistes Seniors				
Développé-couché				
Léger	Denivet : 145 k	Ledroit : 145 k 500	14- 5-72 C.S. Meaux	M. Lenfant
Flexion sur jambes				
Mouche	Mahroub : 167 k 500	Mahroub : 170 k	10- 2-73 A.S. Monaco	M. Asso

APPEL A TOUS HALTÉROPHILES

C.T.R. - C.T.D. - ENTRAINEURS NATIONAUX

Entraîneurs de Clubs

Membres des différentes Commissions

Présidents des Comités Régionaux

Présidents de Zones

PARTICIPEZ A L'ÉVOLUTION DE VOTRE BULLETIN

Aidez-nous à le rendre vivant, de très bonne présentation. Faites-nous parvenir des photographies,

Informez-nous de ce que vous souhaitez,

Écrivez-nous des articles intéressants,

Notre Sport - la façon dont vous le pratiquez, dont vous collaborez à sa diffusion et à son rayonnement.

MERCI.

LA COMMISSION DU BULLETIN.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Coupe d'Île-de-France 1re Série par équipes

(7 hommes - 535 k)

1. *S.A. Montmartroise* : 1.570 k.

Martin (66,8) : 185 - Ben Allal (73,7) : 182,5 - Costedoat (79,9) : 222,5 - Alfonso (60) : 215 - Muller (78,6) : 210 - Lestavel (83,3) : 245 - Decugnières (90,8) : 310.

2. *A.S.P.P. Paris* : 1.445 k.

Lochet (59,2) : 120 - Steiner (93,1) : 285 - Barroy (82,2) : 275 - Villejoubert (86,7) : 230 - Gaurat (66,9) : 210 - Di Gregorio (77,5) : 190 - Frondutti (62) : 135.

Coupe d'Île-de-France 3e série par équipes

(5 hommes - 360 k)

1. *S.C. Neuilly* : Pigerre, Rochard, Duchamp, Pugnat, Etienne : 970 k.

2. *U.S. Métro* : Jacquet A., Minchella, David, Benzidane, Ricoul C. : 967,5 k.

3. *S.A. Enghien* : Fourrier J.-P., Cosson, Poncet, Desmaret, Artaux : 922,5 k.

4. *V.G.A. Saint-Maur* : Wittmann, Cavaille, Landreau, Rémont, Hurtes : 897,5 k.

5. *S.A. Montmartroise* : Bretagne, Morice, Martin, Alcazar, Penalva R. : 880 k.

6. *R. Villepinte - Vert-Galant* : Hervé, Lefèvre, Distabyl, Alberti, Atzert : 762,5 k.

7. *A.S.C.E.M. Le Bourget* : Noël A., Noël P., Noël Régis, Noël J.-L., Noël R. : 695 k.

A noter que cette équipe sympathique était formée du père et de quatre de ses fils.

Finale du Championnat d'Île-de-France des Débutants

Mouches : 1. Barbotin (Herblay) : 105.

Coqs : 1. Hennebont (Grigny) : 127,5 - 2. Boissard (Grigny) : 125 - 3. Guillon (Herblay) : 122,5 - 4. Latour (Etampes) : 115 - 5. Boubert (Gonesse) : 107,5.

Plumes : 1. Pigerre (Neuilly) : 157,5 - 2. Sifosse (A.S.C.E.M. Le Bourget) : 145 - 3. Bennet (C.S.N.M.P.P.) : 135 - 4. Bour (Herblay) : 135 - 5. Pin (Roissy) : 125.

Légers : 1. Mana L. (Montrouge) : 175 - 2. Charbonnel (Franconville) : 170 - 3. Audrain (Grigny) : 165 - 4. Clause Laurent (Courbevoie) : 155 - 5. Bouts L. : 152,5.

Moyens : 1. Psaltopoulos (Franconville) : 187,5 - 2. Bernat (Grigny) : 180 - 3. Chio (A.S.P.P.) : 177,5 - 4. Douce (Asnières) : 167,5.

Mi-Lourds : 1. Verstaevel (Grigny) : 187,5 - 2. Perchet (Neuilly) : 187,5 - 3. Gasparik (Grigny) : 187,5 - 4. Di Gregorio (A.S. P.P.) : 185 - 5. Barreau (Épinay) : 157,5.

Lourds-Légers : 1. Juhasz (Courbevoie) : 205 - 2. Vuschner (Neuilly) : 195 - 3. Derer (Métro) : 192,5 - 4. Artaux (Enghien) : 185.

Lourds : 1. Vachet (Grigny) : 160 - 2. Bordillon (Rueil) : 160.

COMITE DU LIMOUSIN

Compte rendu de stage régional de Formation de cadres de perfectionnement d'athlètes du 10 au 14 avril 1973 au Centre Sportif Universitaire de Limoges

Chef de stage : Martinez Emmanuel C:F.R. Académie de Limoges.

Stagiaires : Garbit, Perrier (C.C.S. Tulle), Salidu A. (B.C. Brive), Audouze, Malinowski, Piech, Verges (A.H.C. Aubusson).

Président du Jury d'examen : Ratier E., Président du Comité.

Membre présent : Blanchon Joseph, Secrétaire du Comité du Limousin.

Ce stage, assez réduit quant au nombre de ses candidats, n'en a pas été pour cela moins intéressant.

Le diplôme d'entraîneur fédéral du 1er degré a été délivré à M. Garbit Marcel du C.C.S. de Tulle avec une moyenne générale de 12/20. Avec la création récente au club tulliste, cet élément pourra transmettre ses nouvelles connaissances aux jeunes et donner l'essor souhaité. Un deuxième candidat du même club n'a pu participer pour des raisons personnelles.

Un autre candidat, Salidu Albert, du B.C. Brive était venu s'initier aux règles de l'arbitrage et également se recycler dans d'autres matières. Il a satisfait à son examen final d'arbitre régional.

Pour compléter ce stage, cinq athlètes étaient venus se perfectionner et également compléter leurs acquisitions pédagogiques; certains d'entre eux sont entraîneurs, il s'agit d'Audouze, Malinowski, Piech et Verges pour l'A. H.C. Aubusson et Perrier Guy du C.C.S. Tulle (15 ans). Au cours d'un test, ce jeune espoir a battu officieusement en Cadets - Coqs, tous ses records personnels : 65 k à l'arraché et 85 k au jeté, il a même épaulé 90 k ! Athlète à suivre...

Si ce stage s'est déroulé dans de bonnes conditions sur le plan équipement sportif et salle de cours, il n'en fut pas de même pour la prise des repas qui posa quelques problèmes.

Le C.T.R. : MARTINEZ E.

***

COMITE DU POITOU

Finale du Challenge du Poitou dotée de la Coupe Tournier

Pour la première fois mise en compétition par le Sporting Club de St-Georges de-Didonne, ce challenge a été brillamment remporté par le Club Sportif et Artistique de Châtellerault.

Bedetti, entraîneur de ce même Club, battait dans la catégorie Poids Moyen Senior, le record du Poitou de l'épaulé-jeté avec la charge de 135 k. L'ancien record était détenu par Guiennet de St-Georges de-Didonne avec 133 k.

Formule du Challenge : poids soulevé de l'équipe moins deux fois son poids de corps total. Deux mouvements : l'arraché, l'épaulé et jeté.

Résultats techniques :

C.S.A. Châtellerault. - Poids soulevé : 930 k. Poids de corps : 669,6 k. Points : 260,4.

Rangier (*Plume*) : 1660 k - Roche (*Léger*) : 175 k - Arnault (*Léger*) : 187,5 k - Venault (*Moyen*) : 175 k - Bedetti (*Moyen*) : 232,5 k.

S.C. St-Georges-de-Didonne. - Poids soulevé : 880 k. Poids de corps : 697 k. Points : 183.

Benffeuil (*Coq*) : 122,5 k - Pelletier D. (*Léger*) : 155 k - Moreau (*Moyen*) : 190 k - Guiennet (*Moyen*) : 215 k - Pelletier (*Mi-Lourd*) : 197,5 k.

U.A. Cognac. - Poids soulevé : 872,5 k. Poids de corps : 716,6 k. Points : 155,9.

Bayle (*Coq*) : 130 k - De Manny (*Moyen*) : 210 k - Ahoito (*Moyen*) : 180 k - Gisclon H. (*Mi-Lourd*) : 175 k - Boisson (*Lourd- Léger*) : 177,5 k.

S.A. Souchéen. - Poids soulevé : 795 k. Poids de corps : 641,2 k. Points : 153,8.

Rontard (Plume) : 150 k - Cotenceau (Léger) : 142,5 k - Airault (Léger) : 195 k - Gisclon Marc (Léger) : 155 k -Bourgeois (Moyen) : 152,5 k.

L'arbitrage a été assuré par M. Chartier de Châtellerault.

***

Résultats des Championnats Régionaux du Comité Poitou - Charentes

disputés le 18 Mars 1973
St-Georges-de-Didonne, salle du Casino

CATÉGORIE CADETS :

Poids Mouche : Decoux, Royan : 45 + 57,5 = 102,5. - *Poids Coqs* : Rontard, S.A. Souchéen : 60 + 85 = 145 ; Bailleul, Saint- Georges : 50 + 65 = 115 ; Robert, Royan 42,5 + 60 = 102,5. - *Poids Plume* : Billaud, Châtellerault : 55 + 70 = 125. - *Poids Léger* : Roussel, La Rochelle : 60 + 80 = 140 ; Couillaud, Royan : 52,5 + 72,5 = 125.- *Poids Moyen* : Mercier, Royan : 75 + 95 = 170. - *Poids Lourd-Léger* : Bouyer, Royan : 82,5 + 105 = 187,5.

CATÉGORIE JUNIORS :

Poids Mouche : Guillon, Châtellerault : 55 + 70 = 125. - *Poids Coqs* : Ragueneau, Niort : 70 + 95 = 165 ; Bayle, Cognac : 57,5 + 72,5 = 130. - *Poids Plume* : Bouvot, Royan : 60 + 75 = 135. - *Poids Légers* : Gilson, Royan : 80 + 110 = 190 ; Roche, Châtellerault : 70 + 95 = 165 ; Mespoulet, Royan : 60 + 90 = 150. - *Poids Moyens* : Ahoito, Cognac : 80 + 105 = 185 ; Venault, Châtellerault : 70 + 105 = 175. - *Poids Mi-Lourd* : Boyer, Rochefort : 90 + 130 = 220.

Records du Poitou Junior : 135 k - épaulé-jeté : Boyer (Rochefort), Poids Mi-Lourd.

Records du Poitou Cadet : 105 k - épaulé-jeté : Bouyer (Royan), Poids Lourd-Léger.

Records du Poitou Junior : 110,5 k - épaulé-jeté : Gilson (Royan), Poids Léger.

CATÉGORIE SENIORS :

Poids Plumes : Fougeret, Royan : 100 + 130 = 230 ; Hérault, Loudun : 75 + 95 = 170 ; Rangier, Châtellerault : 70 + 95 = 165. - *Poids Légers* : Arnault, Châtellerault : 82,5 + 110 = 192,5 ; Airault, Souchée-Niort : 80 + 110 = 190 ; Hein, Loudun : 82,5 + 105 = 187,5 ; Peyrache, Royan : 82,5 + 100 = 182,5 ; Ferrandier, Souchée-Niort : 72,5 + 107,5 = 180. - *Poids Moyens* : Bedetti, Châtellerault : 95 + 125 = 220 ; De Manny, Cognac : 90 + 110 = 200 ; Gauffreteau, Loudun : 85 + 115 = 200 ; Neveux, Châtellerault : 90 + 0 = non classé.

Records du Poitou Poids Plumes Seniors : Fougeret (Royan), arraché : 100 k - épaulé-jeté : 130 k - Total des 2 mouvements : 230 k.

Arbitres : M. Novak, C.T.R. du Poitou; M. Soulard de Royan, M. Chartier de Châtellerault.

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur. Brie-Cte-Robert. 77170. Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

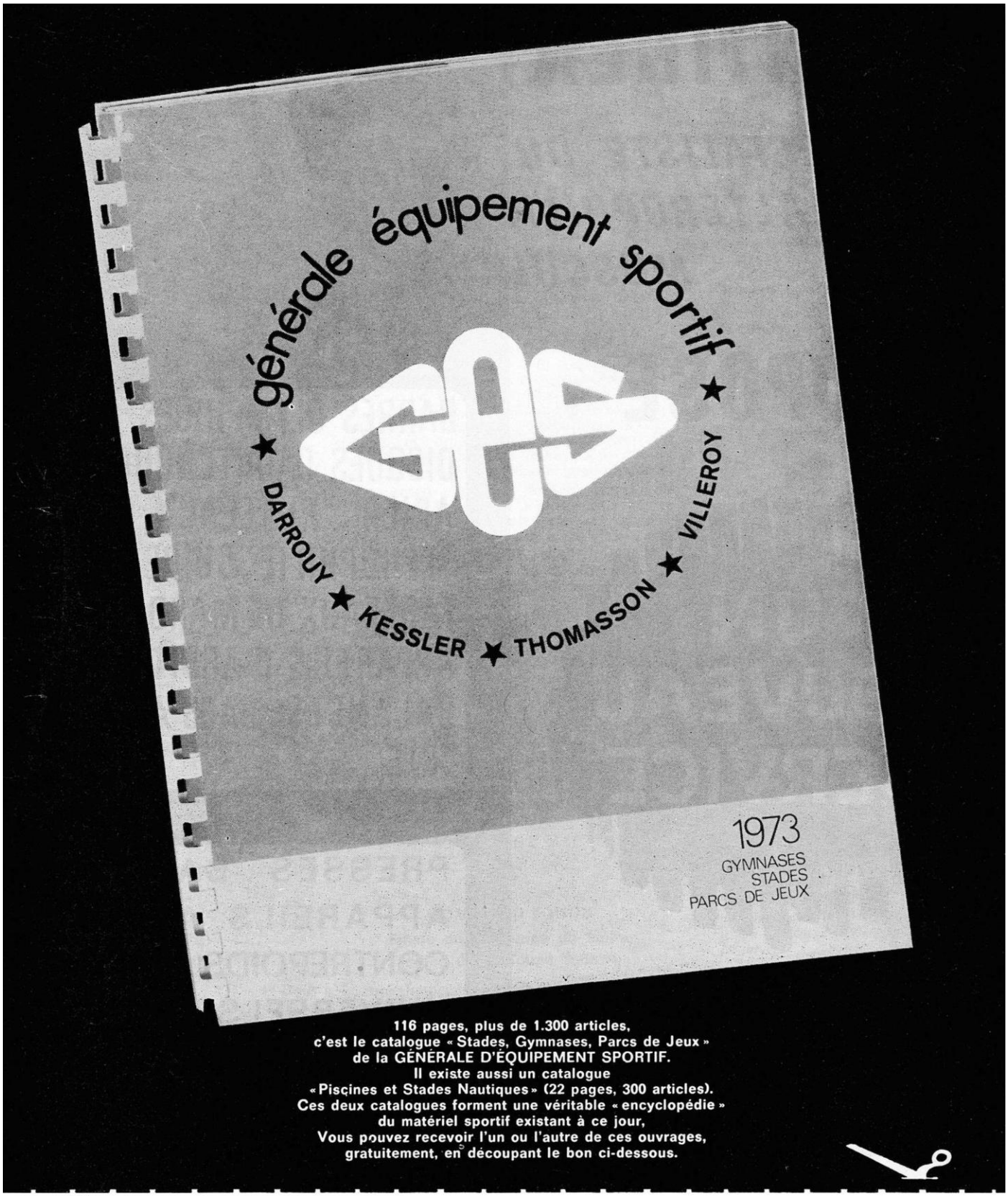

116 pages, plus de 1.300 articles,
c'est le catalogue « Stades, Gymnases, Parcs de Jeux »
de la GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF.
Il existe aussi un catalogue
« Piscines et Stades Nautiques » (22 pages, 300 articles).
Ces deux catalogues forment une véritable « encyclopédie »
du matériel sportif existant à ce jour,
Vous pouvez recevoir l'un ou l'autre de ces ouvrages,
gratuitement, en découpant le bon ci-dessous.

GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF
Département 15 Boite Postale 105
92005 NANTERRE
Tél. : (1) 204-53-86

NOM : _____ PROFESSION : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
☐ Catalogue « Stades, Gymnases, Parcs de Jeux »
☐ Catalogue « Piscines et Stades Nautiques »

© RLPZ (2019)

N° 296

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

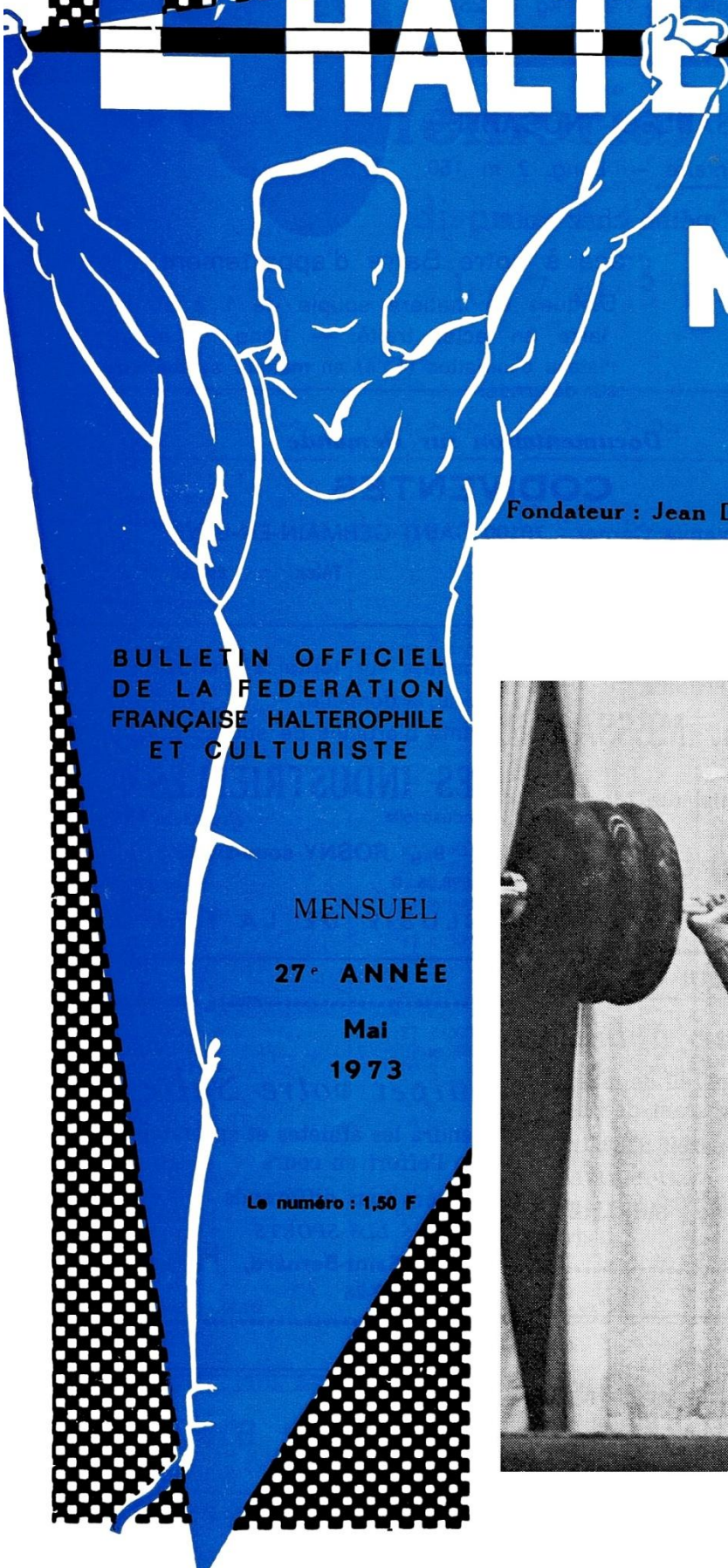

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

27e ANNÉE

Mai
1973

Le numéro : 1,50 F

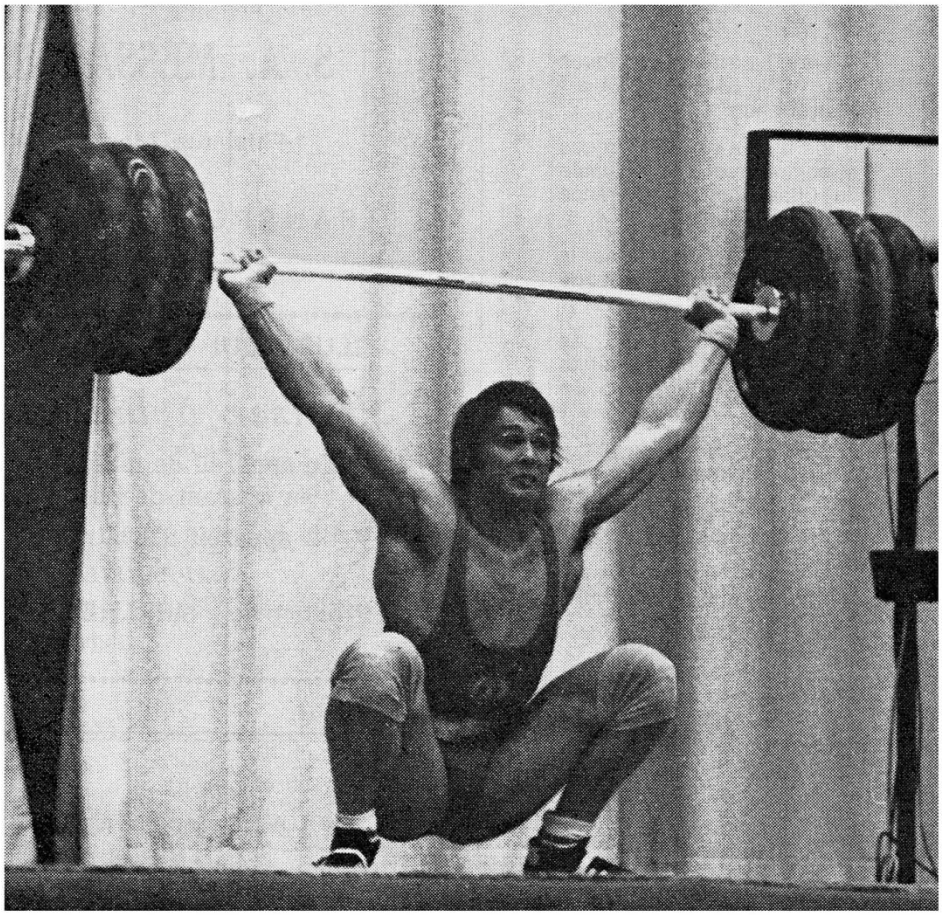

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

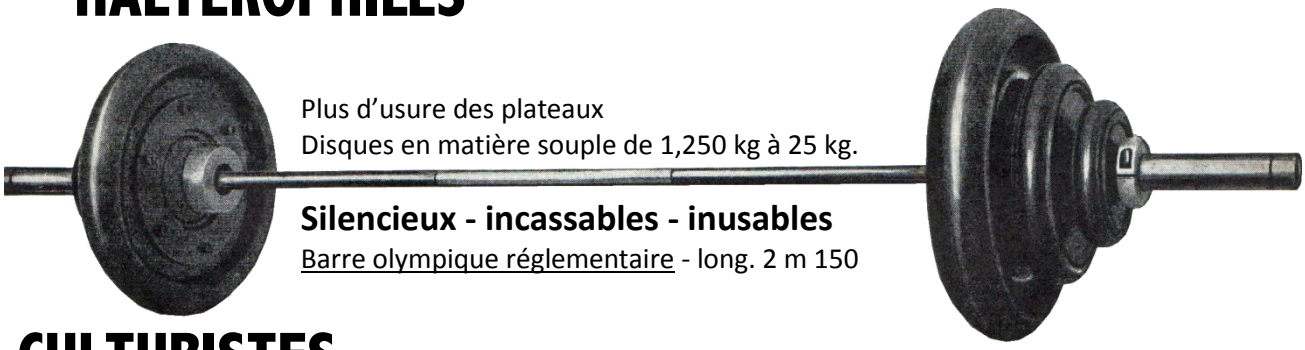

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables
Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES
1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

●-●

Résultats techniques du III[e] Mémorial Jean Dame 3

Résultats techniques et compte rendu de la Finale du Championnat de France Cadets et Juniors ..... 4, 5 et 6

Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Seniors 7

Finales de la Coupe de France des Clubs (résultats techniques et compte rendu)..... 8, 9 et 10

Première Coupe du Marché Commun à Oberhausen ..... 10, 11 et 12

Nos Joies, nos Peines..... 12

Classement National des éliminatoires du Championnat de France..... 13, 14

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI[e]

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

NIKOLOV, le magnifique Poids Lourd-Léger bulgare

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 2[e] trimestre 1973.**
L'Haltérophile Moderne : 51, rue Vivienne, Paris (2[e]). Tél : 236-53-60

Haltérophile Moderne n° 296 (05-1973)

Résultats Techniques

du

III*me* Mémorial Jean Dame

disputé à l'Ile Saint-Denis

les 7 et 8 Avril 1973

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Plumes					
1. NURIKIAN	59 k 800	Bulgarie	115, -	145, -	260 k
2. BENEDEK	60 k	Hongrie	115, -	140, -	255 k
3. TANTI	59 k 500	Italie	105, -	140, -	245 k
Poids Moyens					
1. BIKOV	74 k 400	Bulgarie	140, -	175, -	315 k
2. LOWE	74 k 700	U.S.A.	127,500	165, -	292 k 500
3. TERME	74 k 700	France	140, -	150, -	290 k
4. BLANQUIE	74 k 100	France	125, -	150, -	275 k
5. FAUCHER	74 k 800	France	120, -	152,500	272 k 500
6. SPIROU	74 k 600	Grèce	115, -	155, -	270 k
7. CHAVIGNY	72 k	France	120, -	145, -	265 k
Non classé					
JENSEN	75 k	Norvège	142,500	0, -	—
Poids Mi-Lourds					
1. SUVAR	81 k 600	Turquie	140, -	180, -	320 k
2. HORVART	82 k 500	Hongrie	135, -	180, -	315 k
3. KNEISSL	82 k 300	R.F.A.	127,500	175, -	302 k 500
4. HIRTZ	81 k 900	U.S.A.	137,500	162,500	300 k
Non classés					
IAKOVOU	81 k 500	Grèce	135, -	0, -	—
SAINT-MARTORY	82 k	France	122,500	0, -	—
Poids Lourds-Légers					
1. NIKOLOV	87 k 600	Bulgarie	160, -	185, -	345 k
2. OZIMEK	87 k 900	Pologne	147,500	180, -	327 k 500
3. GOURRIER	90 k	France	140, -	182,500	322 k 500
4. GRIPPALDI	89 k 500	U.S.A.	132,500	175, -	317 k 500
5. CROWDER	90 k	U.S.A.	142,500	175, -	317 k 500
6. DECUGNIÈRES	90 k	France	135, -	170, -	305 k
Poids Lourds					
1. LOSCH	106 k 500	R.D.A.	155, -	200, -	355 k
2. VEZZANI	106 k	Italie	145, -	190, -	335 k
Non classés					
CAPSOURAS	100 k	U.S.A.	145, -	0, -	—
CIEWSKI	106 k 500	R.D.A.	155, -	0, -	—
Poids Super-Lourd					
1. MANG	127 k 500	R.F.A.	165, -	215, -	380 k

Dernière minute

L'article concernant Pierre Gourrier paru dans l'Équipe sous la signature de M. Lambert ne nous a pas échappé.

Soucieux de ne pas entamer une polémique sur ce sujet, nous ferons connaître notre position directement à M. Lambert, et ce, ultérieurement.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CADETS-JUNIORS

disputée à Reims les 14 et 15 Avril 1973

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Mouches		**CADETS**			
1. MOINE	50 k 900	M.J.C. Aix-en-Othe	65, -	87,500	152 k 500
2. GRAS	52 k	C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	62,500	87,500	150 k
3. GLEICH	51 k 300	Stade Montois	65, -	80, -	145 k
4. NOEL	51 k 350	C E M Le Bourget	60, -	82,500	142 k 500
5. STEUER	52 k	A.O.C. Petite-Rosselle	60, -	82,500	142 k 500
6. SCHMIDT	51 k 300	Sc. Athl. Colmar	57,500	80, -	137 k 500
Poids Coqs					
1. ROUMIEUX	56 k	H.C. Novais	77,500	102,500	180 k
2. BAZIN	55 k 800	H.C. Arbreslois	70, -	92,500	162 k 500
3. NUCCI	54 k 900	A.S.P.T.T. Privas	70, -	90, -	160 k
4. LEPEZ	56 k	Lille Université Club	70, -	90, -	160 k
5. GLEIZE	55 k 100	M.J. Vias	62,500	82,500	145 k
Poids Plumes					
1. LOPEZ	60 k	A C Montpellier	85, -	107,500	192 k 500
2. CROMER	59 k 400	C.H. Lunéville	77,500	97,500	175 k
3. RAAG	60 k	H C Scherwiller	77,500	97,500	175 k
4. CAHUE	58 k 700	H.C. Saint-Malo	72,500	92,500	165 k
5. DESSUS	59 k 500	S.C. Dijon	72,500	85, -	157 k 500
Poids Légers					
1. KINCK	66 k 700	Lille Université Club	95, -	115, -	210 k
2. COSNARD	64 k 800	A.S.C. Pessac	92,500	107,500	200 k
3. MANTELIN	66 k 900	C.A. Annonay	85, -	115, -	200 k
4. TERME P.	65 k 200	S.S.B. Grand-Combe	85, -	110, -	195 k
Non classé : GAUTIER	66 k 600	Nantes Étudiants Club	80, -	0, -	—
Poids Moyens					
1. BRZESKI	71 k	A.S.P.T.T. Lille	105, -	132,500	237 k 500
2. PACCHIANA	74 k	S.S.B. Grand-Combe	105, -	125, -	230 k
3. BELEY	74 k 900	AS. Montbéliard	100, -	127,500	227 k 500
4. LAGARRIGUE	72 k 200	P.H. Carmaux	100, -	125, -	225 k
5. ATTARD	73 k 700	Reims Haltér. Musculation	95, -	120, -	215 k
Poids Mi-Lourds					
1. LECOUVEZ	76 k 100	A.S.P.T.T. Lille	102,500	127,500	230 k
2. DIERSTEIN	80 k 100	M.J.C. Meinau	92,500	120, -	212 k 500
3. DELANNOY	78 k 500	C.A. Lensois	85, -	112,500	197 k 500
Poids Mouches		**JUNIORS**			
1. STRESSER	51 k 800	C.H.C. Haguenau	85, -	107,500	192 k 500
2. HEUZE	52 k	C.H. Saint-Malo	65, -	85, -	150 k
Poids Coqs					
1. BIDARD	56 k	C.H. Saint-Malo	82,500	105, -	187 k 500
2. RAGUENEAU	55 k 100	S.C. Niortais	75, -	92,500	167 k 500
3. PRETOT	54 k 600	A.S. Montbéliard	65, -	92,500	157 k 500
Poids Plumes					
1. SENET	59 k 500	Amiens Sporting Club	105, -	127,500	232 k 500
2. LASORSA	59 k 100	S.C. Navis Grenoble	87,500	110, -	197 k 500
3. MAILFERT	58 k 700	Les Bleus de Bar	75, -	100, -	175 k
Poids Légers					
1. LEBLANC	67 k 300	O.S.M. Lommois	97,500	130, -	227 k 500
2. DELTORRE	63 k 900	H.C. Novais	92,500	125, -	217 k 500
3. LEDREAU	67 k 400	C.H. Saint-Malo	92,500	125, -	217 k 500
4. MAIBECH	66 k 600	S.S.B. Grand-Combe	90, -	112,500	202 k 500
5. WALLE	64 k 400	Étudiants Club Orléans	90, -	110, -	200 k
Poids Moyens					
1. DRUBIGNY	73 k 500	Reims Haltér. Musculation	117,500	135, -	252 k 500
2. VUILLEMIN	74 k 500	L'Ornanaise	102,500	137,500	240 k
3. FONTAINE	74 k	Vaillante Saint-Quentin	100, -	125, -	225 k
4. GASTALDIN	70 k 800	U.S. Sainte-Tulle	100, -	122,500	222 k 500
Non classé : DUPONT	72 k	C.H. Ourcq	92,500	0, -	—
Poids Mi-Lourds					
1. LEGALL	80 k 900	H.C. Saint-Malo	107,500	147,500	255 k
2. MARMOUSEZ	82 k 500	Saint-Michel Sa. Marquette	100, -	137,500	237 k 500
3. BALLOT	81 k 600	E.S. Viry-Châtillon	105, -	130, -	235 k
Non classé : BALBO	76 k 700	S.C. Navis Grenoble	0, -	—	—
Poids Lourd-Léger					
1. FROMENT	89 k 100	M.J.C. Bron	117,500	140, -	257 k 500

Reims, capitale mondiale du champagne accueillait l'édition 1973 du Championnat de France Cadets et Juniors. Tous les espoirs haltérophiles de moins de 20 ans étaient présents, ce qui représentait 17 comités et 38 clubs.

Bien organisé par le Reims Haltérophilie et Musculation et son dynamique Président, M. Coret, ce Championnat connut un beau succès de participation. Sur 52 sélectionnés, 52 avaient fait le déplacement à Reims.

La répartition des plateaux permettait aux Cadets des différentes catégories de se mesurer à leurs « Aînés » : les Juniors.

Si aucun Cadet ne pouvait prétendre au titre Junior, dans bien des cas, le leader de la catégorie aurait pu se hisser aux places d'honneur, montrant ainsi, s'il y avait besoin de le confirmer, toute la valeur d'un Championnat Cadet.

Le samedi 14 Avril à l'heure prévue 14 h 15, les 16 concurrents Mouches, Coqs, Cadets et Juniors, se présentent pour le 1er plateau.

L'arbitrage sera assuré par MM. Fiolle, Robert et Deschaintres.

MOUCHES CADETS. - Par Suite d'une erreur, Gleich (Stade Montois) était prévu en Junior, et, après vérification il est réintégré en Cadet. Cette catégorie comporte donc 6 athlètes qui s'échelonnent d'après les éliminatoires de 140 à 150 k.

A l'arraché, Noël (A.S.C.E.M. Le Bourget) part le 1er avec 55 k mais se reprend à 2 fois pour réussir 60 k.

Les deux Champenois, Moine et Gras, démarrent à 57,500 k ainsi que Schmitt (S.A. Colmar) mais ce dernier se reprend à deux fois pour réussir cette charge avant d'échouer à 62,500 k. Bon à 62,500 k pour les deux Champenois, mais à 65 k, seul Moine (M.J.C. Aix-en-Othe) réussit.

Gleich et Steuer (A.O.C. Petite-Rosselle) partent tous deux à 60 k. Bon. Seul, Gleich réussit 65 k au 3e essai.

Rien n'est donc joué après l'arraché, Moine, Gleich et Gras peuvent prétendre au titre.

A l'épaulé-jeté. Schmitt part le 1er à 75 k, réussit 80 k, échoue à 85 k, réalise 137,500 k et termine 6e.

Noël assure 77,500 k puis 82,500 k avant de rater 87,500 k. En réussissant 142,500 k, il bat au poids de corps Steuer qui n'a obtenu qu'un seul essai à 82,500 k. Avec un petit 85 k, Noël aurait pu être 3e. En effet, Gleich voit ses espoirs s'envoler en restant sur son 1er essai à 80 k, il termine 3e avec 145 k.

Restent les deux Champenois qui ne font pas de cadeau. Moine qui mène de 2,500 k et bénéficie du poids de corps, part à 80 k. Bon. Gras qui veut voir venir part à 82,500 k, bon - 85 k pour Moine, bon - Gras réplique avec 87,500 k, bon, et attend la suite. Moine, sagement, demande 87,500 k dans un style rageur et efficace (épaulé en fente), il réussit son 3e essai, réalise 152,500 k au total et 6 essais sur 6. Gras, assuré de la 2e place, tente 92,500 k pour gagner. Hélas, cette charge est trop lourde pour le frêle sociétaire de C.C.P.H. Châlons-sur-Marne qui n'en réalise pas moins 150 k (record personnel).

MOUCHES JUNIORS. - Deux sélectionnés, Stresser du S.H.C. Haguenau, déjà Champion de France en Cadet 1971, en Junior 1972 et Heuze du C.H. Saint-Malo. Pas de match tant la différence est grande, mais le Malouin, avec 3 essais sur 6, améliore de 5 k son total des éliminatoires.

Stresser, venu pour battre des records, démarre sur son record de France, 80 k et réussit parfaitement ; à 85 k, même réussite. C'est la joie pour Stresser, père et fils, cette charge constitue un nouveau record de France Junior et Senior. Nouvelle tentative avec 87,500 k mais cette fois, la barre n'arrive pas à bout de bras. Décidément en forme, le jeune Serge (Junior jusqu'au mois de Septembre) réussit successivement : 100 k, 105 k, 107,500 k, record du jeté Junior et record du total Junior - Senior avec 192,500 k. 5 nouveaux records de France. Nous reverrons Serge à la Finale Senior.

COQS CADETS. - 5 sélectionnés dans cette catégorie, avec les poids Mouches Cadets, ces deux catégories quelque peu dépourvues les années précédentes, deviennent passablement chargées. Excellent augure pour ces « petites » catégories.

Roumieux (H.C. Novais) réitère son total des éliminatoires, 180 k, soit 7,500 k de plus sur les deux mouvements que le précédent Champion de France 1972, aujourd'hui recordman de France du total Cadet, Junior, Senior : Bidard. Bazin (H.C.C. Arbreslois) impressionné par l'enjeu de la compétition, réussit 162,500 k et ravit la médaille d'argent convoitée par Nucci (A.S.P.T.T. Privas), 160 k, et Lepez (Lille Université Club), 160 k également, Gleize (M.J. Vias) avec 2 essais sur 6 réalise 145 k.

COQS JUNIORS. - Auréolé de ses récents records de France, on attendait un nouvel exploit du jeune espoir de la catégorie, Bidard (H.C. Saint-Malo) dit « Bibi », le Malouin donne des sueurs froides à son coach, le C.T.R. Mallet. Après deux essais ratés à 82,500 k, le titre va-t-il échapper à Bibi ? Bien soutenu par ses collègues, très calme malgré les deux échecs précédents, pour la troisième tentative, Bibi s'avance sur cette charge de 82,500 k et va l'arracher..., debout. On respire dans le camp breton.

Au jeté, nouvelle déconvenue, après un 105 k très facile, si Bibi épaule parfaitement 112,500 k et 117,500 k, le jeté lui pose encore bien des problèmes et c'est l'échec. Avec 187,500 k, Bidard est Champion de France, certes, mais reste à près de 22 k de ses possibilités réelles. La revanche aux Championnats Seniors. Derrière, Ragueneau (Sculptural Club Niortais) et Prétot (A.S. Montbéliard) restent égaux a eux-mêmes en respectant le classement des éliminatoires Ragueneau, 2e avec 167,500 k - Prétot, 3e avec 157,500 k.

***

Les 18 candidats du 2e plateau se présentent en soirée à 20 h 15, il s'agit des catégories Plumes et Légers, Cadets et Juniors. L'arbitrage sera assuré par MM. Chorques, Debroise et Raoul Coret.

PLUMES CADETS. - Parmi les 5 Poids Plumes, Lopez (A.C. Montpellier), avec un nouveau record de France à 207,500 k réalisé aux éliminatoires des Championnats de France, domine la catégorie. Après un 80 k et 85 k très aisés, Lopez attend longtemps, trop longtemps (près d'une demi-heure) avant de tenter 92,500 k (son record de France est de 90 k), si la barre arrive parfaitement à bout de bras, elle ne peut être stabilisée et retombe derrière l'athlète. Avec un 107,500 k en 1re barre (115 k raté deux fois au jeté), le Montpelliérain reste loin de son total des éliminatoires et de ses possibilités. Quelques kilos supplémentaires seraient les bienvenus pour ce frêle athlète plein de classe.

Cromer (C.H. Lunéville) et Haag du H.C. Scherwiller (la Lorraine contre l'Alsace) réalisent les mêmes barres : 77,500 k + 97,500 k = 175 k avec un avantage au poids de corps à Cromer pour la médaille d'argent. Cahue (encore un Malouin) améliore son total des éliminatoires de 5 k. Dessus du S.C. Dijon de 2,500 k.

PLUMES JUNIORS. - Lasorsa (S.C. Navis Grenoble) et Mailfert (Les Bleus de Bar) se partagent les 2e et 3e places avec un total équivalent à ceux des éliminatoires : 197,500 k et 175 k. Ils laissent le champ libre à Senet (Amiens Sporting Club) pour tenter des records. Le 1er essai de Senet très facile à 97,500 k (à 5 k de son record de France) laisse présager de bonnes choses. A 105 k (2e essai), un léger manque de contrôle à la réception et c'est l'échec. Nullement découragé, l'Amiénois dans un style rageur et décidé, réussit cette charge au 3e essai, établissant un nouveau record de France Junior et Senior. Son manager, l'entraîneur national Rolf Maier demande en 4e barre 110 k, tentative contre le record d'Europe Junior. L'impressionnante charge accusant 50 k de plus que son poids de corps semble défier le jeune athlète. Après une courte concentration, le tirage est excellent, mais Senet hésite un instant à fixer cette charge à bout de bras et la barre retombe derrière lui. « Il a déjà fait mieux à l'entraînement » nous confie son entraîneur Rolf Maier. Au jeté, tout lui réussit, 117,500 k, 125 k et 127,500 k, record de France Junior. Le total : 232,500 k, constitue également un nouveau record Junior et Senior. 5 records de France dans la même soirée, c'est plus qu'il n'en faut pour se consoler d'un record d'Europe. A la fin du mois, ce Junior posera quelques problèmes aux Seniors.

LEGERS CADETS. - Parmi les 5 Poids Légers, nous retrouvons le jeune frère de « Mémé », Patrick Terme. Il faudra encore attendre quelques années pour trouver la même efficacité que son frère aîné. Pour son premier Championnat de France, Terme Junior obtient une 4e place avec le total de 195 k. Gauthier (Nantes Étudiants Club) ne réalise Qu'un seul mouvement : 80 k à l'arraché (zéro à 105 k au jeté).

Cosnard (A.S.C. Pessac) et Mantelin (C.A. Annonay) avec le même total : 200 k, se départagent au poids de corps. Kinck (Lille Université Club) n'est pas inquiété avec 95 k à l'arraché et un 1er essai à 115 k au jeté, la cause est entendue (210 k au total). Aussi tente-t-il sa chance contre le record de France de Brzeski à 126 k avec 127,500 k mais en vain.

LEGERS JUNIORS. - Sur les 5 Poids Légers Juniors retenus pour cette finale, 3 se tiennent à 10 k : Leblanc (O.S.M. Lommois), Ledreau (C.H. Saint-Malo) et Deltorre (H.C. Novais).

Walle (Étudiants Club Orléans) et Maibêche (S.S.B. Grand-Combe) suivent un peu plus loin. Ces deux derniers terminent à 90 k à l'arraché, résultat obtenu au 1er essai pour Walle, au 2e pour Maibêche.

Ledreau part à 92,500 k et ne peut faire mieux. Deltorre parti également à 92,500 k se reprend à deux fois pour réussir cette barre et échoue à 100 k.

97 k 500 : 1er essai pour Leblanc qui contrôle mal son tirage et la barre passe derrière l'athlète. Même aventure au 2e essai. Au 3e essai, Leblanc se reprend bien et réussit très facilement. Cet athlète vaut 10 k de mieux.

A l'épaulé-jeté, Maibêche assure prudemment 107,500 k et 112,500 k pour réaliser 202,500 k et prendre la 4e place au détriment de Walle qui ne réussit 110 k qu'au 3e essai. Total : 200 k.

Deltorre assure 115 k puis 125 k avant de rater 130 k ; 217,500 k au total.

Ledreau part à 125 k, rate 2 fois 130 k au jeté et se voit souffler la 2e place au poids de corps par Deltorre. Dès son 1er essai à 125 k, Leblanc était déjà Champion de France. Il n'en réussit pas moins 130 k au 2e essai avant de tenter 137,500 k (record personnel).

Bel épaulé mais le jeté manque de conviction.

Excellent Poids Léger de 19 ans, Leblanc avec plus de maîtrise en compétition devrait réaliser rapidement 250 k.

***

3e et dernier plateau de ce Championnat avec les 18 candidats, constitué par les catégories Moyens, Mi-Lourds Cadets et Juniors ainsi que le Lourd-Léger Junior.

La présentation est faite à 14 h 15, l'arbitrage est assuré par MM. Astolfi, Meese et Raoul Coret.

MOYENS CADETS. - Avec son total de 240 k, des éliminatoires, Brzeski de l'A.S.P.T.T. de Lille semble inaccessible. Pourtant à l'arraché, après qu'Attard (Reims Haltérophilie et Musculation) qui semble se désunir en compétition soit resté à 95 k, que Beley (A.S. Montbéliard) et Lagarrigue aient réussi 100 k tous deux au 3e essai, Pacchianna (S.S.B. Grand-Combe, le berceau des arracheurs) fait jeu égal avec Brzeski avec 100 k et 105 k. A 110 k, Brzeski rate nettement. Pacchianna demande 110,500 k pour tenter le record de France détenu par Drubigny avec 110 k.

La barre, fort bien tirée arrive à bout de bras, l'athlète complètement fléchi, le buste très incliné sur l'avant, la maintient 1 à 2 secondes mais déséquilibré sur l'arrière, il doit la laisser partir. Au jeté, toujours aussi émotif, Attard ne réussit qu'un seul mouvement : 120 k (2e essai), 215 k au total et termine. Lagarrigue réussit 125 k au jeté et 225 k au total soit 15 k de plus qu'aux éliminatoires : 4e place.

Beley, avec une technique rudimentaire, réalise 127,500 k et 227,500 k au total, 3e. Cet athlète possède d'excellentes qualités physiques mais est par trop désavantagé par sa technique.

Pacchiana semble manquer quelque peu de puissance de jambes. Après 115 k et 125 k épaulés debout, il ne peut se relever de la position fléchie avec 130 k. Avec 230 k (17,500 k de plus qu'aux éliminatoires), Pacchianna prend la 2e place derrière Brzeski qui, à 71 k de poids de corps, réussit 132,500 k au jeté, nouveau record de France.

MOYENS JUNIORS. - Deux favoris dans cette catégorie : Drubigny (Reims Haltérophilie et Musculation) et Vuillemin l'Ornanaise). 245 k tous deux après les Éliminatoires.

Fontaine, 3e d'après les éliminatoires, le reste avec le même total : 225 k. Gastaldin (U.S. Sainte-Tulle) avec 222,500 k, progresse de 5 k, est 4e. Dupont (C.H. Ourcq) ne réalise que 92,500 k à l'arraché (zéro à 115 k au jeté).

Si, à l'arraché, Drubigny domine de la tête et des épaules, un 117,500 k de belle facture contre 102,500 k à Vuillemin. A l'épaulé-jeté, Vuillemin, avec 137,500 k (2e essai) se montre meilleur épauleur que Drubigny, 135 k.

En 3e barre, le sociétaire de l'Ornanaise tente même 145 k, soit 5 k de plus que son record personnel. Malgré un bel épaulé, il ne peut se relever de la position fléchie. Belle prestation tout de même pour cet athlète qui termine comme au précédent Championnat de France, second derrière Drubigny. Quant au Rémois, s'il demeure un très bon arracheur, il manque quelque peu de musculation notamment des jambes. La catégorie Mi-Lourd devrait lui permettre de réaliser pleinement ses possibilités qui sont grandes.

MI-LOURDS CADETS. - Du même club que Brzeski, Lecouvez (A.S.P.T.T. de Lille), 76 k 100 de poids de corps a sans doute préféré tirer dans la catégorie supérieure pour ne pas rencontrer son dangereux camarade de club.

Choix judicieux puisqu'avec 230 k (7,500 k de moins que le Moyen Cadet Brzeski), il remporte le titre.

Dierstein (M.J.C. Meinau) et Delannoy (C.A. Lens) restent égaux à eux-mêmes et se partagent les 2e et 3e places.

MI-LOURDS JUNIORS. - 4 sélectionnés dans la catégorie mais dès l'arraché, Balbo (S.C. Navis Grenoble) ne peut réussir un seul essai à 105 k et est éliminé. Ballot (E.S. Viry-Châtillon) ne réussit, quant à lui, qu'un seul essai 105 k et Marmousez (St-Michel Sports Marquette), juste remis d'une blessure au coude : 100 k.

Nouvelle émotion pour le manager Mallet, Legall (C.H. St-Malo) parti à 107,500 k en 1re barre ne les réussit qu'en 3e essai. Décidément, il ne faut pas être cardiaque pour manager le club de Saint-Malo. A l'épaulé-jeté, « Hervé » se reprend bien et réussit 140 k et 147,500 k (2 essais) : 255 k au total, nouveau record de France. Bel épaulé à 152,500 k mais le Malouin reste bloqué dans la position fléchie.

Marmousez par un beau jeté à 137,500 k vient prendre la 2e place avec 237,500 k à Ballot resté à 130 k (1er essai) et 235 k au total.

LOURD-LEGER JUNIOR. - Un seul sélectionné : Guy Froment (M.J.C. Bron), manifestement à court d'entraînement (une seule fois par semaine depuis le début de la saison) ne réussit que des petites barres pour lui : 117,500 k à l'arraché et 140 k au jeté malgré deux épaulés à 147,500 k, ratés au jeté.

Le total de 257,500 k reste loin de son record personnel : 275 k.

M. le Maire de Reims, M. le Directeur du C.R.E.P.S. représentant le Directeur Régional Jeunesse et Sports, M. le Président de l'O.M.S. de Reims et M. Coret, Président de la F.F.H.C., remirent les récompenses aux trois premiers et des coupes aux meilleures performances de ces Championnats, calcul basé sur la plus-value des minima 1re série Cadet et Junior.

Senet	: + 57 k 500.
Brzeski	: + 52 k 500.
Stresser	: + 47 k 500.
Drubigny	: + 42 k 500.
Roumieux	: + 40 k.
Kinck	: + 40 k.

Excellent niveau de ces Championnats de France puisque 2 records Cadets, 7 Juniors et surtout 4 Seniors soit 13 records furent battus ou établis.

Ceux-ci révélèrent d'indiscutables espoirs. Le sport français en général et l'haltérophilie en particulier sauront-ils conserver et faire mûrir ces jeunes talents pour qu'ils atteignent rapidement le niveau supérieur : le plan international.

Un classement officieux par club adoptant la même répartition de points qu'aux Championnats du Monde 7 points au 1er, 5 au second, 4 au 3e, etc., donne les résultats suivants :

		POINTS
1er	H.C. Saint-Malo	26
2e	A.S.P.T.T. Lille	14
3e	H.C. Novais	12
4e	S.S.B. Grand-Combe	11
5e	Lille Université Club	10
6e	Reims Hait. Musculation	9
7e	A.S. Montbéliard	8
8e	M.J.C. Brou	7
8e	O.S.M. Lommois	7
8e	Amiens Sporting Club	7
8e	A.C. Montpellier	7
8e	S.H.C. Haguenau	7
8	M.J.C. Aix-en-Othe	7
14e	C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	5
14e	H.C.C. Arbreslois	5
14e	Sculptural Club Niortais	5
14e	H.C. Lunéville	5
14e	S.C. Navis Grenoble	5
14e	L'Omanaise	5
14e	M.J.C. Meinau	5
14e	Saint-Michel Sports Marquette	5
14e	A.S.C. Pessac	5
23e	E.S. Viry-Châtillon	4
23e	C.H. Lens	4
23e	Vaillante Saint-Quentin	4
23e	C.A. Annonay	4
23e	Les Bleus de Bar	4
23e	H.C. Scherwiller	4
23e	A.S.P.T.T. Privas	4
23e	Stade Montois	4
31e	A.S.C.E.M. Le Bourget	3
31e	P.H. Carmaux	3
31e	U.S. Sainte-Tulle	3
34e	M.J. Vias	2
34e	A.O.C. Petite-Rosselle	2
34e	S.C. Dijon	2
34e	Étudiants Club Orléans	2
38e	S.A. Colmar	1

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

LA PLUS IMPORTANTE DISTRIBUTION NATIONALE
allen
D'ARTICLES DE SPORTS D'EQUIPES

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

Par Comités, nous avons le classement suivant :

		POINTS
1er	Flandres	40
2e	Bretagne	26
3e	Champagne	21
4e	Languedoc	20
5e	Alsace	17
6e	Provence	15
7e	Franche-Comté	13
7e	Dauphiné-Savoie	13
9e	Lyonnais	12
10e	Picardie	11
10e	Lorraine	11
12e	Guyenne	9
13e	Île-de-France	7
14e	Poitou	5
15e	Pyrénées	3
16e	Bourgogne	2
16e	Orléanais	2

D. COMBET,
Agent de Coordination.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

disputée à Jœuf les 29 et 30 Avril 1973

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Mouches					
1. STRESSER	51 k 500	C.H.C. Haguenau	85, -	105, -	190 k
2. BILLET	51 k 400	U.S.O. Dijon	82,500	100, -	182 k 500
3. MOREAU	51 k 500	C.A. Nantes Montluc	72,500	102,500	175 k
Poids Coqs					
1. MY	55 k 400	S.M. Montrouge	85, -	115, -	200 k
2. GOMARD	55 k 600	La Châtillonnaise	90, -	110, -	200 k
3. MEURAT	56 k	A.S.L.I.E.	90, -	110, -	200 k
4. BIDARD	55 k 400	C.H. Saint-Malo	85, -	110, -	195 k
5. ASSENSI	55 k 550	H.C. Nice	82,500	110, -	192 k 500
Non classé					
DECONNINCK	55 k 250	Lille U.C.	75, -	0, -	—
Poids Plumes					
1. CHAVIGNY J-C	59 k 400	E.C. Orléans	95, -	130, -	225 k
2. FOUGERET	59 k 300	Royan Océan Club	100, -	122,500	222 k 500
3. SENET	60 k	Amiens Sporting Club	102,500	120, -	222 k 500
4. EYRAUD	59 k 400	A.S.C. Vénissieux	95, -	120, -	215 k
5. LIMANI	60 k	A.S. Jovicienne	87,500	117,500	205 k
Poids Légers					
1. ROUCHEL	66 k	C.H. Lunéville	112,500	140, -	252 k 500
2. DULICE	66 k 500	E.C. Orléans	102,500	145, -	247 k 500
3. PASSEMARD	66 k 900	S.C. Dijon	105, -	140, -	245 k
4. BEUCLER	66 k 500	A.S. Montbéliard	107,500	130, -	237 k 500
5. BOUREAU	67 k 300	S.C. Neuilly	100, -	132,500	232 k 500
Non classé					
LEGUY	67 k	A.S.S.P. Nantes	0, -	—	—
Poids Moyens					
1. TERME	74 k 200	H.C. Palavas	135, -	150, -	285 k
2. FAUCHER	75 k	Rueil A.C.	120, -	155, -	275 k
3. BLANQUIE	73 k 900	A.S.P.T.T. Strasbourg	120, -	150, -	270 k
4. TROLONG	74 k 600	U.S. Toul	122,500	145, -	267 k 500
5. CHAVIGNY R.	67 k 600	E.C. Orléans	117,500	147,500	265 k
6. MESLIN	74 k	Avenir de Rennes	107,500	150, -	257 k 500
7. BRUNET	74 k 700	E.E.R. Carpentras	107,500	137,500	245 k
Non classés					
DELVALLEZ Daniel	73 k 800	A.S.P.T.T. Lille	0, -	—	—
RIGAUD	73 k 900	U.S. Grigny	0, -	—	—
Poids Mi-Lourds					
1. BARROY	81 k 600	A.S.P.P.	125, -	162,500	287 k 500
2. DELVALLEZ Didier	79 k	A.S.P.T.T. Lille	127,500	157,500	285 k
3. SCHIVI	82 k	A.S.P.T.T. Nancy	117,500	152,500	270 k
4. UGOLINI	80 k 800	U.S.M. Audonienne	115, -	150, -	265 k
5. MALLET	82 k 500	H.C. Saint-Malo	110, -	147,500	257 k 500
Non classé					
SAINT-MARTORY	80 k 600	Lille U.C.	0, -	—	—
Poids Lourds-Légers					
1. GOURRIER	88 k 700	V.G.A. Saint-Maur	137,500	180, -	317 k 500
2. COUSSIN	87 k 700	H.C. Palavas	145, -	170, -	315 k
3. DECUGNIÈRES	88 k 900	S.A. Montmartroise	135, -	165, -	300 k
4. PAUTOT	88 k 800	A.S. Montbéliard	125, -	165, -	290 k
5. WILCZEWSKI	86 k 400	H.C. Palavas	117,500	157,500	275 k
6. DUQUENOY	89 k	Amiens Sporting Club	120, -	147,500	267 k 500
Poids Lourds					
1. BERETTI	107 k 100	A.S. Vélizy	135, -	172,500	307 k 500
2. CADARS	93 k 300	P.C. Carmaux	135, -	165, -	300 k
3. DEMEYÈRE	102 k 500	Lille U.C.	125, -	165, -	290 k

COUPE DE FRANCE DES CLUBS PAR ÉQUIPES DE 4 HOMMES

(Poids de corps de l'équipe déduit du total)

Division « Excellence » à Étampes

NOMS	Poids	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
1. H.C. Palavas-les-Flots (*Languedoc*)				**560 - 332,9 = 227 k 100**
COUSSIN	90 k 300	135, -		
TERME	78 k 300	137,500		
GUY	78 k 600		130, -	
WILCZEWSKI	85 k 700		157,500	
2. A.S. Montbéliard (*Franche-Comté*)				**522,5 - 305,4 = 217 k 100**
BEUCLER	67 k 500	110, -		
GIROD	66 k 800	100, -		
FOUREL	80 k 500		145, -	
PAUTOT	90 k 600		167,500	
3. A.S.P.T.T. Lille (*Flandres*)				**525 - 312,9 = 212 k 900**
HENNUYER	80 k 400	107,500		
CACLIN	75 k 200	110, -		
DELVALLEZ Daniel	75 k 300		150, -	
DELVALLEZ Didier	81 k 200		157,500	
4. Rueil A.C. (*Île-de-France*)				**285,9 = 209 k 100**
DEGENNE	74 k 200	110, -		
SIADKOWSKI	74 k	107,500		
FRANZIL	61 k 400		125, -	
FAUCHER M.	76 k 300		152,500	
5. A.S.P.P. Paris (*Île-de-France*)				**475 - 312,5 = 162 k500**
GAURAT	67 k 600	95, -		
ROLLIN	78 k 200	100, -		
VILLEJOUBERT	84 k		120, -	
BARROY	82 k 700		160, -	
6. E.C. Orléanais (*Orléanais*)				**342,5 - 272,4 = 70 k 100**
LUTTON	74 k 900	97,500		
CHAVIGNY R.	70 k	120, -		
CHAVIGNY J-C.	60 k		125, -	
DULICE H.	67 k 500		0, -	

Arbitres : MM. Billard, Roussaux, Serrano.

Division « Honneur » à Neuilly

NOMS	Poids	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
1. Amiens S.C. (*Picardie*)				**490 - 293,5 = 196 k 500**
SENET	60 k	102,500		
GRICOURT	67 k 800	97,500		
MAIER	76 k 900		145, -	
DUQUESNOY	88 k 800		145, -	
2. S.A. Enghien-les-Bains (*Île-de-France*)				**480 - 302,1 = 177 k 500**
CANTUEL	80 k 300	100, -		
FOURRIER Y.	75 k 700	105, -		
COURTOIS	67 k 200		127,500	
FOURRIER J-C.	78 k 900		147,500	
3. S.C. Neuilly-sur-Seine (*Île-de-France*)				**480 - 307,8 = 172 k 200**
ETIENNE	73 k 700	95, -		
CAPDEVILLE	97 k 100	120, -		
DESCHAINTRES D.	70 k 700		130, -	
BOUREAU	66 k 300		135, -	

NOMS	Poids	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
4. A.S. Montbéliard (*Franche-Comté*)				**452,5 - 291,6 = 160 k 900**
HUM	66 k 600	90, -		
BELEY	74 k 500	102,500		
ARNOUX	74 k 200		130, -	
SCHNEIDER	76 k 300		130, -	
5. V.G.A. Saint-Maur-des-Fossés (*Île-de-France*)				**4975 - 336,7 = 160 k 800**
SPAHIU	60 k	90, -		
HABIERA	110 k 900	130, -		
LAMBERT G.	78 k 500		125, -	
GRIMALDI	87 k 300		152,500	
6. U.S. Toul (*Lorraine*)				**457,5 - 300,9 = 156 k 600**
TROLONG	76 k 800	117,500		
LACOURT	86 k 500	115, -		
MANSUY	64 k 900		110, -	
MELIN	72 k 700		115, -	

Arbitres : MM. Bazire, Pichon, Samblant.

Division « Juniors » à Massy

NOMS	Poids	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
1. H.C. Saint-Malo (Bretagne)				**440 - 270,05 = 169 k 950**
BIDARD	57 k 250	87,500		
CAHUE	59 k 300	70		
LE GALL	82 k		147,500	
LE DREAU	71 k 500		135	
2. S.S.B. Grand-Combe (Languedoc)				**415 - 275,3 = 139 k 700**
PACCHIANA	75 k 300	105		
DAYDE	65 k 200	87,500		
TERME P	65 k 600		105	
MAIBECHE	69 k 200		117,500	
3. A.S.P.T.T. Lille (Flandres)				**432,5 - 293,35 = 139 k 150**
BRZESKI J-C.	69 k 400	82,500		
LECOUVEZ	78 k 450	105		
BRZESKI B.	72 k 100		130	
PEERS	73 k 400		115	
4. Reims H.C. (Champagne)				**400 - 269,95 = 130 k 050**
DRUBIGNY	74 k 100	117,500		
BUIRE	63 k 800	70		
ATTARD	74 k 100		125	
GOMARD G.	57 k 950		87,500	
5. S.C. Navis Grenoble (Dauphiné - Savoie)				**412,5 - 287,7 = 124 k 800**
CHAPEL	75 k 100	85		
BALBO	78 k	100		
CHARLES	74 k 500		115	
LASORSA	60 k 100		112,500	
6. A.S. Pontoise (Île-de-France)				**392,5 - 281,7 = 110 k 800**
BAUDET	75 k 950	87,500		
LANDOT F.	73 k 300	95		
LANDOT P.	65 k 100		100	
LEBLANC	67 k 350		110	

Arbitres : MM. Marchioni, puis Astolfi, Durr, Tournier.

Compte rendu des finales de la Coupe de France des Clubs

par équipes de 4 hommes (les 12 et 13 Mai 1973)

Les trois finales de la Coupe se disputaient toutes en Île-de-France. Ce qui permit de coordonner dates et horaires, afin de donner à chacun le loisir d'assister à chaque finale et de prévoir, pour les responsables, l'organisation matérielle de ces compétitions.

De plus, les communications furent grandement simplifiées et les frais réduits au minimum en raison des facilités de transport pour joindre la capitale et de la position géographique centrale de Île-de-France, du fait que 16 équipes sur dix-huit sélectionnées appartenaient à la moitié Nord de la France.

Le samedi après-midi, au Centre sportif de Massy, les équipes Juniors étaient en présence.

Ce fut évidemment celle de Saint-Malo, largement favorite qui fut victorieuse et qui reçut la coupe fédérale des mains du Secrétaire Général de la F.F.H.C.

Les autres places furent chaudement disputées ainsi qu'en témoignent les résultats détaillés que vous trouverez par ailleurs. Signalons que l'équipe de Montpellier ayant déclaré forfait, fut remplacée au pied levé par celle de Pantoise prévenue seulement quelques jours avant.

La Coupe offerte par le Comité d'Île-de-France fut remise par son Président, à l'équipe seconde : la Grand-Combe. Les plaquettes par le Président du Comité Départemental des Yvelines et par celui de Massy.

Samedi soir, à Etampes, au Gymnase Jouanny, devant une bonne assistance, les équipes Seniors de la Division Excellence se trouvaient à leur tour aux prises. La lutte fut sévère pour les quatre premières places. L'A.S.P.P. qui avait gagné l'an dernier n'avait évidemment aucune chance, Villejoubert blessé et Steiner absent, remplacé in extremis par Rollin dont c'était la rentrée après une longue inactivité. Toutefois, Barroy, voulant voir où il en était, demanda 176 k barre supérieure au record de France, l'épaula fort bien, se releva à demi, mais n'insista pas outre mesure, compte tenu de sa condition actuelle.

Orléans fut hors-course, un de ses équipiers faisant malheureusement un zéro à l'épaulé-jeté.

Palavas reçut la coupe fédérale remise par le Secrétaire Général de la F.F.H.C., Montbéliard, celle de l'Île-de-France par le Président du C.I.F., les plaquettes fédérales et celles offertes par la Municipalité d'Étampes furent remises par MM. les Adjoints du Maire et le Président du Club.

Un buffet campagnard clôtura agréablement la soirée.

L'ultime finale réunissait, le dimanche après-midi à la Salle des Sports de Neuilly, les équipes Seniors de la Division « Honneur ».

Amiens étant intouchable pour la première place, il n'en était pas de même pour les suivantes et l'on assista là aussi à des affrontements acharnés pour remporter les coupes et plaquettes offertes par la F.F.H.C., l'Île-de-France, le S.C. Neuilly et ses supporters.

Les récompenses furent remises par MM. Samblant, Vice-président de la F.F.H.C., Tournier, Président du C.I.F., Fiolle, Vice-président du C.I.F., André Deschaintres, Président du Comité Départemental des Hauts-de-Seine et par des personnalités locales.

Un vin d'honneur offert par le S.C. Neuilly réunissait ensuite athlètes et dirigeants.

En résumé, ces deux journées ont été bien remplies, plusieurs records régionaux furent battus, des performances intéressantes furent réalisées aussi bien en Seniors qu'en Juniors et Cadets, car il ne faut pas oublier que plusieurs de ces derniers figuraient dans des équipes Juniors. Enfin la stratégie joua également un grand rôle, ce qui démontra pertinemment l'utilité de joindre la réflexion aux qualités physiques.

D'après les impressions recueillies auprès des équipes visiteuses, je crois que celles-ci ont été satisfaites de l'organisation et de l'accueil reçu. Le public a également apprécié le spectacle, étant bien informé et la formule évitant les longueurs.

Je pense donc me faire l'interprète de tous en remerciant les clubs locaux, les membres du C.I.F. ainsi que tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à la réussite de ces journées, se sont ingéniés à organiser dignement ces rencontres et à s'efforcer de les rendre agréables à nos hôtes afin qu'ils en conservent un bon souvenir.

R. TOURNIER.

Première Coupe du Marché Commun

OBERHAUSEN - R.F.A. - les 14 et 15 Avril 1973

Partis de Paris en retard (trains doublés à cause des départs en vacances), nous sommes malheureusement séparés en trois groupes mais retrouvons autour d'un premier repas pris au wagon-restaurant notre homogénéité.

Voyage un peu particulier mais personne ne s'en formalise. Tout semble bien pour l'instant. Nous arrivons à destination à 23 h 24. Nous sommes attendus et c'est en « Car de Police » que l'on nous conduit à l'hôtel. Les Allemands ne laissent rien au hasard et chacun peut se peser malgré l'heure tardive et s'endormir rassuré pour son poids de corps. Il est 0 h 30 à peine.

Aux dires de chacun, la forme est bonne et la récupération faite lorsque nous en discutons au petit déjeuner servi à 9 h 30.

Marcel Paterni tient compagnie à l'équipe et je pars de mon côté pour prendre connaissance du programme, règlements, etc., de cette première Coupe du Marché Commun.

Tous les renseignements sont donnés aux athlètes au déjeuner et le premier départ pour le lieu de la compétition se fait à 13 h précises ce samedi 14.

Rien à dire sur l'organisation : gymnase très bien aménagé, musique, défilés, etc., la compétition est d'importance. Se joignent aux 5 pays du Marché Commun représentés (R.F.A. - Italie - Luxembourg - Belgique - France) nos amis Canadiens et Grecs en stage en Belgique ces derniers temps.

Il est utile de préciser que des médailles Or, Argent, Bronze seront distribuées pour l'arraché, l'épaulé-jeté et le total. Puis chaque Nation du Marché Commun recueillera des points suivant un critère bien établi et les trois premières Nations du Marché Commun seront récompensées.

***

Pas de problème de poids pour nos 3 premiers athlètes du 1er plateau le samedi 14 Moreau, Gomard et Fougeret.

Le Mouche Moreau monte le premier sur le plateau et donne le ton en réussissant ses 3 barres d'arraché, terminant à 72,5 k pour 75 k à l'Allemand Fechter. A l'épaulé-jeté, il fait 95 k, rate 100 k au jeté pour les refaire en 3e barre après un très bel effort qu'il nous faut saluer. Fechter reste à cette barre. Il gagne donc avec 2,5 k d'avance sur notre compatriote qui bat son record personnel faisant 2e partout, raflant 5 points pour la France et 3 médailles d'Argent pour lui-même.

Résultats Mouches

Nom des concurrents	Nation	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL	Points
FECHTER.....	R.D.A.	51 k 300	75, -	100, -	175 k	7
MOREAU	France	51 k 500	72,500	100, -	172 k 500	5

Le Coq Gomard pourtant très bien à l'échauffement rate ses 1er, et 2e essais. Toute l'équipe fait corps avec lui et c'est avec soulagement que nous le voyons réussir son 3e, arraché. Bachfisch (R.F.A.) est à 87,5 k et l'Italien Paolini 85 k. A l'épaulé-jeté, notre représentant débute à 110 k qu'il réussit. Nous espérons un exploit. Trahi sans doute par les nerfs, il en reste là et se classe derrière l'Allemand et l'Italien, donc 4 points de plus : 1 Bronze à l'arraché et au total, 1 Argent à l'épaulé-jeté.

Gomard semble encore un peu tendre pour ce genre de compétition, manquant de concentration surtout, mais il est jeune et l'avenir est à lui.

/

Résultats Coqs

Nom des concurrents	Nation	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL	Points
BACHFISCH	R.D.A.	55 k 800	87,500	112,500	200 k	7
PAOLINI	Italie	56 k	85, -	110, -	195 k	5
GOMARD	France	56 k	82,500	110, -	192 k 500	4
D'HONDT	Belgique	55 k 200	72,500	95, -	167 k 500	3
KOENRAATS	Luxembourg	56 k	70, -	95, -	165 k	2

En Plume, la lutte est ouverte derrière l'intouchable Italien Tanti. Guy Fougeret, bien que manquant son 1er arraché, fait 92,5 k et 97,5 k ensuite. Tanti est déjà à 107,5 k. Fougeret décidément veut nous faire peur et il rate également son 1er épaulé-jeté. Même scénario qu'à l'arraché, il fait ensuite 120 k et 125 k pour 135 k à Tanti. Fougeret glane 3 médailles d'Argent - arraché, épaulé-jeté et total - et 5 points pour l'équipe.

/

Résultats Plumes

Nom des concurrents	Nation	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL	Points
TANTI	Italie	59 k 650	107,500	135, -	242 k 500	7
FOUGERET	France	59 k 700	97,500	125, -	222 k 500	5
CRISTANI	Italie	59 k 800	90, -	120, -	210 k	4
KOLLMANN	R.F.A.	59 k 800	90, -	117,500	207 k 500	3

Ce premier plateau terminé, nous trouvons la France à la 2e place de la Coupe derrière la R.F.A.

Une constatation statistique : 50 % de barres ratées.

Un enseignement pour la suite et cela nous servira sans aucun doute. Paterni et moi-même en discutons longuement.

Après un dîner pris ou presque, il faut repartir pour le 2e plateau où débute bien notre Léger Dulice qui fait un beau 105 k à l'arraché. L'Italien Pallara fait 117,5 k et un jeune Grec qui tire hors concours 115 k dans un style peu orthodoxe qu'il m'est difficile de décrire ici. Le Belge Mortier est éliminé. Notre ami André Dupont, l'entraîneur belge est un peu déçu.

L'épaulé-jeté à 142 k 500 de Dulice, accrocheur en diable, ratant d'un rien 145 k, nous donne une 2e place bien méritée (médaille de Bronze à l'épaulé-jeté ainsi qu'au total) et 5 points pour l'équipe, ce qui renforce notre 2e place au total.

/

Résultats Légers

Nom des concurrents	Nation	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL	Points
CHARBONNEAU	Canada	67 k 100	112,500	155, -	267 k 500	—
PALLARA	Italie	67 k	117,500	147,500	265 k	7
DULICE	France	67 k 500	105, -	142,500	247 k 500	5
VANDEBERGL	Luxembourg	67 k	95, -	125, -	220 k	4
BECKERS	Luxembourg	64 k700	95, -	120, -	215 k	3
Non classés :						
MORTIER	Belgique	76 k 400	0, -	—	—	—
STEFANOUDAKIS	Grèce	67 k 150	120, -	0, -	—	—

En Moyens, la lutte est très ouverte et seuls les nerfs prévaudront sur le muscle. Delvallez démarre bien à 110 k mais en reste là. L'attente pour le 2e essai malgré un retour en salle d'échauffement est trop long et notre représentant se déconcentre.

(Sur 21 mouvements, 12 sont manqués), c'est dur pour tout le monde. N'oublions pas qu'à ce 2e plateau tirent les Légers - Moyens et Mi-Lourds.

Schmidtt (R.F.A.) reste aussi à son 1er essai mais à 122,5 k. Delvallez fait jeu égal pour le moment avec le Belge Crévitz, 110 k donc.

A l'épaulé-jeté, seul, le Canadien Perron tire son épingle du jeu avec 150 k. 4 athlètes sont à 142,5 k dont Delvallez. Plus lourd (75 k juste) il perd une médaille.

Notre Moyen n'est, certes, pas habitué à des compétitions aussi dures et la concentration là aussi s'en ressent. Il n'est pas le seul et pour preuve toujours chez les Moyens, 11 barres manquées à l'épaulé-jeté sur 19 barres tentées.

Donc une Bronze à l'arraché et une 4e place générale pour l'équipe qui nous ramène 4 points four la 3e place des Nations du Marché Commun.

/

Résultats Moyens

Nom des concurrents	Nation	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL	Points
SCHMIDTT	R.F.A.	74 k 800	122,500	142,500	265 k	7
PERRON	Canada	74 k 200	107,500	150, -	257 k 500	—
CRÉVITZ	Belgique	74 k 400	110, -	142,500	252 k 500	5
DELVALLEZ	France	75 k	110, -	142,500	252 k 500	4
CARDINAL	Canada	74 k 800	105, -	142,500	247 k 500	—
SANDERS	Luxembourg	74 k 900	105, -	140, -	245 k	3
Non classé :						
JOSSART	Belgique	72 k 200	107,500	0, -	—	—

En Mi-Lourd, même chose. Ugolini reste à ses 2 premiers essais à l'arraché et à l'épaulé-jeté : 112,5 k et 145 k. Il totalise 257 k 500. Lui aussi est trop tendre mais il affiche de belles dispositions physiques.

Milser fait démonstration de son talent avec 132,5 k à l'arraché et 180 k à l'épaulé-jeté. Belle surprise avec le Belge Zuttermann qui totalise 277,5 k (38 ans) et bat son record personnel.

Notre compatriote prend la 5e place sur le podium mais 4e pour la Coupe et 3 points.

Nous sommes toujours 2e derrière la R.F.A.

***

Résultats Mi-Lourds

Nom des concurrents	Nation	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL	Points
MILSER	R.F.A.	82 k 450	132,500	180, -	312 k 500	7
ZUTTERMANN	Belgique	82 k 250	122,500	155, -	277 k 500	5
WEGEL	R.F.A.	78 k	120, -	155, -	275 k	4
VOISARD	Canada	81 k 100	120, -	155, -	275 k	—
UGOLINI	France	80 k	112,500	145, -	257 k 500	3
Non classés						
RICCI	Italie	80 k 400	122,500	0, -	—	—
CALCATERRA	Italie	81 k 900	0, -	—	—	—

Dimanche.

L'équipe est au grand complet pour voir notre Lourd-Léger Pautot qui, pourtant, rate son 1er arraché et son 3e. Il reste donc à 120 k derrière un jeune Italien qui fera sans doute parler de lui : Meneguzzo avec 130 k, l'Allemand Kennel avec 127,5 k, le Canadien April 125 k, etc. A l'épaulé-jeté, Pautot assure 160 k, 165 k et rate 170 k au jeté. Il s'est donc bien repris, et je crois que ses performances vont vite évoluer s'il prend confiance en lui. Belle lutte pour la 1re place où Kennel assure 175 k pour 172,5 k à l'Italien qu'il bat donc au poids de corps.

2 médailles de Bronze, à l'épaulé-jeté et au total récompensent notre Français qui rajoute 4 points dans notre escarcelle terminant 3e.

***

Résultats Lourds-Légers

Nom des concurrents	Nation	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL	Points
KENNEL	R.F.A.	84 k 800	127,500	175, -	302 k 500	7
MENEGUZZO	Italie	86 k 100	130, -	172,500	302 k 500	5
PAUTOT	France	89 k 100	120, -	165, -	285 k	4
APRIL	Canada	88 k 600	125, -	155, -	280 k	—
STROLENBERG	Luxembourg	87 k	115, -	155, -	270 k	3
HINNMAN	Canada	85 k 750	115, -	145, -	260 k	—

En Lourds, l'Italien Vezzani, prenant la 1re place nous prive de la 2e place de la Coupe. Il fait 340 k (150 k - 190 k) pour 335 k à Xavier Mang, le frère de Rudolf.

Malgré le Super-Lourd belge Serge Reding en bonne forme, il n'est plus possible de nous faire perdre notre 3e place.

Serge termine premier bien sûr, faisant une belle démonstration à l'arraché avec 170 k tentant en vain le record du monde à 181,5 k, puis 220 k à l'épaulé-jeté pour totaliser 390 k.

***

Résultats Lourds

Nom des concurrents	Nation	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL	Points
VEZZANI	Italie	106 k 300	150, -	190, -	340 k	7
MANG	R.F.A.	108 k 700	152,500	182,500	335 k	5
HARDY	Canada	101 k 800	140, -	175, -	315 k	—
FAUQUEZ	Belgique	100 k 500	130, -	170, -	300 k	4
NEYS	Belgique	102 k 600	122,500	160, -	282 k 500	3

***

Résultats Super-Lourds

Nom des concurrents	Nation	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL	Points
REDING	Belgique	139 k 300	150, -	220, -	390 k	7
STOWHASE	R.F.A.	110 k 600	145, -	195, -	340 k	5

Les jeux sont faits. 7 médailles d'Argent, 7 de Bronze en individuels et Bronze par équipe.

La R.F.A. est 1re - l'Italie 2e - et notre petite équipe française, grâce à son courage est 3e - 4e Belgique - 5e Hollande.

Nous sommes tous contents du résultat, bien sûr. L'esprit d'équipe a fonctionné à merveille et je félicite tous nos athlètes pour leur bon comportement tant au cours de la compétition que tout au long de ce déplacement pourtant difficile. Pas une protestation, pas une réclamation, pas un geste de mauvaise humeur. Une confiance totale entre nous. C'est très agréable pour tout le monde : dirigeants et athlètes. Dans de telles conditions, chacun peut donner le meilleur de lui-même.

Le soir traditionnel banquet avec discours. Je me fis un devoir d'apporter les salutations de notre Président, A. Coret (retenu à Reims) et de toute notre Fédération, félicitant la Fédération allemande de son organisation et remerciant les organisateurs de leur accueil.

Le retour fut joyeux, détendu et bien court malgré les nombreuses heures de chemin de fer.

Arrivée à Paris : 14 h 50.

Lille, le 6 Mai 1973.

Le Secrétaire Général,
J.-L. DEMONSEL.

❑ ❒ ❑ ❒ ❑ ❒ ❑ ❒ ❑ ❒ ❑ ❒ ❑ ❒ ❑ ❒ ❑ ❒ ❑ ❒ ❑ ❒ ❑ ❒ ❑ ❒

Nos joies, nos peines…

NAISSANCES

Deux événements heureux ont été portés à notre connaissance :

– la naissance d'une petite Aurore, au foyer de M. et Mme Jean Durry ;

– et d'une petite Anne, fille de M. Beekhuizen, C.T.R. du Comité de Bourgogne.

Aux heureux parents, nous adressons nos sincères félicitations et nos vœux de bonheur aux bébés.

/

Haltérophile Moderne n° 296 (05-1973)

Classement national du Championnat de France

d'après les résultats des éliminatoires

disputées dans les comités régionaux les 17 et 18 mars 1973

CADETS

Poids Mouches (125 k)

1.	GLEICH (51,6) Stade Montois	150 k
2.	MOINE (50,4) M.J.C. Aix-en-Othe	147 k 500
3.	GRAS (52) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	147 k 500
4.	NOEL (51,4) A.S.C.E.M. Le Bourget	145 k
5.	STEUER (52) A.O.C. Petite-Rosselle	145 k
6.	SCHMIDT (51,8) Soc. Athl. Colmar	140 k
7.	SENGULEN (52) A.S.P.T.T. Lille	132 k 500
8.	RAYNAUD (51,4) M.J. Vias	130 k
9.	BOYER (51,4) Lille Université Club	127 k 500
10.	SAMZUN (52) Stade Croisicais	125 k
11.	BELINGHERY H.C. Saint-Baldolph	125 k

Poids Coqs (140 k)

1.	ROUMIEUX (56) H.C. Novais	180 k
2.	BAZIN (55) H.C. Arbreslois	165 k
3.	NUCCI A.S.P.T.T. Privas	152 k 500
4.	GLEIZE (54,8) M.J. Vias	150 k
5.	LEPEZ (56) Lille Université Club	150 k
6.	FABRE (55,5) Gymnaste Club Sorguais	145 k
6.	RONTARD (55,5) S.A.S. Niort	145 k
8.	GUIGNIER (55,7) M.J.C. Aix-en-Othe	145 k
9.	CARCEL H.C. Pont-Évêque	145 k
10.	ALBERTINI (56) U.S.M. Marseille	142 k 500
11.	MARLAT (55,25) U.S.C.S. Gonesse	140 k
12.	PERRIER (56) C.C.S. Tulle	140

Poids Plumes (155 k)

1.	LOPEZ (59,8) A.C. Montpelliérain	207 k 500
2.	CROMER (59) C.H. Lunéville	175 k
3.	HAAG (59) H.C. Scherwiller	172 k 500
4.	KRUPPERT (60) A.S. Chrysler-Poissy	172 k 500
5.	PFEFFER (60) A.S. Sainte-Savine	167 k 500
6.	CAHUE (58,2) H.C. Saint-Malo	160 k
7.	DESSUS (58,6) S.C. Dijon	155 k

Poids Légers (170 k)

1.	KINCK (66,7) Lille Université Club	217 k 500
2.	MANTELIN C.A. Annonay	205 k
3.	COSNARD (66,5) A.S.C. Pessac	202 k 500
4.	TERME P. (64,7) S.S.B. Grand-Combe	195 k
5.	GAUTIER (65,8) Nantes Étudiants Club	190 k
6.	LEBLOA (63,9) C.A. Lorient	187 k 500
7.	DEBERT (64,2) A.S. Sainte-Savine	180 k
8.	ANSELME (63,1) H.C. Villefranche-sur-Saône	177 k 500
9.	LAVAL (66,8) S.S.B. Grand-Combe	177 k 500
10.	LEGALL (66,3) C.H. Saint-Malo	175 k
11.	VERVACK (67,3) A.S.P.T.T. Lille	172 k 500
12.	HEBANT (62,4) S.C. Loos	170 k
13.	DAYDE (65,6) S.S.B. Grand-Combe	170 k

Poids Moyens (185 k)

1.	BRZESKI (70) A.S.P.T.T. Lille	240 k
2.	BELEY (73,2) A.S. Montbéliard	227 k 500
3.	ATTARD (74) Reims Halt. Musculation	220 k
4.	PACCHIANA (73,6) S.S.B. Grand-Combe	212 k 500
5.	LAGARRIGUE (72,9) P.H. Carmaux	210 k
6.	BOISELLE (72,6) C.H. Lunéville	192 k 500
7.	LASBLEIZ (68,2) A.L. Paimpol	190 k
8.	MALARD (72,2) A.S. Mantaise	190 k
9.	BOUJOT (71,4) S.P. Cours	187 k 500
10.	BUYSSE (72,5) Lille Université Club	185 k

Poids Mi-Lourds (205 k)

1.	LECOUVEZ (76,5) A.S.P.T.T. Lille	232 k 500
2.	DIESTAEN M.J.C. Meinau	215 k
3.	DELANNOY (77) C.A. Lensois	205 k

JUNIORS

Poids Mouches (145 k)

1.	STRESSER (52) C.H.C. Haguenau	185 k
2.	HEUZE (52) C.H. Saint-Malo	145 k

Poids Coqs (160 k)

1.	BIDARD (55,8) C.H. Saint-Malo	195 k
2.	RAGUENEAU (54,9) Sculptural Club Niortais	165 k
3.	BENIMELI (56) H.C. Arbreslois	162 k 500
4.	PRETOT (56) A.S. Montbéliard	160 k

Poids Plumes (175 k)

1.	SENET (59,9) Amiens Sporting Club	210 k
2.	LASORSA (59,7) S.C. Navis Grenoble	197 k 500
3.	MAILLE.FER (57,6) Les Bleus de Bar	177 k 500

Poids Légers (190 k)

1.	LEBLANC (67,2) O.S.M. Lommois	222 k 500
2.	LEDREAU (67,3) C.H. Saint-Malo	222 k 500
3.	DELTORRE (63) H.C. Novais	212 k 500
4.	PROGREDI (66,8) Gauloise de Vaise	210 k
5.	WALLE (64,4) Étudiants Club Orléanais	205 k
6.	MAIBECH (67,4) S.S.B. Grand-Combe	205 k
7.	BETEILLE (67,5) H.C. Figeac	200 k
8.	TROMENSCHAGER (64,4) C.C.P.H. Châlons/M.	195 k
9.	GRANGER (65,9) Asnières Sports	192 k 500
10.	GILSON (66,1) Royan Océan Club	190 k

Poids Moyens (210 k)

1.	DRUBIGNY (74) Reims Halt. Musculation	245 k
2.	VUILLEMIN (75) L'Ornanaise	245 k
3.	BOUHASSOUNE (74) A.S.C. Vénissieux	235 k
4.	FONTAINE (73,8) Vaillante Saint-Quentin	225 k
5.	GASTALDIN (71,5) U.S. Sainte-Tulle	217 k 500
6.	DUPONT (71,4) C.H. Ourcq	212 k 500

Poids Mi-Lourds (230 k)

1.	LEGALL (80) H.C. Saint-Malo	245 k
2.	BALLOT (81,4) E.S. Viry-Châtillon	240 k
3.	BALBO (77,4) S.C. Navis Grenoble	230 k
4.	MARMOUSEZ (80,5) St-Michel Sports Marquette	230 k

Poids Lourds-Légers (250 k)

1.	FROMENT G. (89,2) M.J.C. Bron	270 k

SENIORS

Poids Mouches (165 k)

1.	BILLET (51,6) U.S.O. Dijon	172 k 500
2.	MOREAU (51,6) G.A. Nantes Montluc	170 k

Poids Coqs (180 k)

1.	GOMARD (56) La Châtillonnaise	200 k
2.	ASSENSI (56) H.C. Nice	195 k
2.	MEURAT (56) A.S.L.I.E	195 k
4.	DECONNINCK (55,8) Lille Université Club	190 k
5.	MY (56) S.M. Montrouge	190 k
6.	GRAUSI (55) H.C. Ansois	185 k
7.	CORNEILLET (55,3) C.S. Alençon	180 k
8.	SAINT-CIERGE Y. (55,7) U.S. Crestoise	180 k

Poids Plumes (195 k)

1.	FOUGERET (59,95) Royan Océan Club	230 k
2.	CHAVIGNY J-C. (59,6) Étudiants Club Orléanais	220 k
3.	BUATOIS (59,9) A.S.P.T.T. Nancy	215 k
4.	LIMANNI (59,7) A.S. Jovicienne	212 k 500
5.	EYRAUD (59,6) A.S.C. Vénissieux	210 k
6.	COLLINOT (60) H.C. Avallon	205 k
7.	VANLENGHENOVE (60) A.S. Tabacs Lille	202 k 500
8.	BURTE (59,4) U.S. Crestoise	197 k 500
9.	SILVA (59,9) Paris Université Club	195 k

Poids Légers (215 k)

1.	ROUCHEL (67) C.H. Lunéville	250 k
2.	DULICE (67,5) Étudiants Club Orléanais	245 k
3.	BEUCLER (65,8) A.S. Montbéliard	242 k 500
4.	LEGUY (67,1) A.S.S.P. Nantes	237 k 500
5.	BOUREAU (66,9) S.C. Neuilly	232 k 500
6.	PASSEMARD (67,5) S.C. Dijon	230 k
7.	PIQUEMAL (65,8) Paris Université Club	225 k
8.	CAESEMAEKER (67,5) Lille Université Club	225 k
9.	FRANZIL (61,5) Rueil A.C.	222 k 500
10.	GRICOURT (66,6) Amiens Sporting Club	222 k 500
11.	GAURAT (66,8) A.S.P.P.	220 k
12.	ASPART (64,5) C.S. Saint-Estève	215 k
13.	BOCQUENET (65,9) S.C. Dijon	215 k
14.	BIREBENT (66,7) Française Besançon	215 k
15.	BLAZY (67) C.S. Saint-Estève	215 k

Poids Moyens (235 k)

1.	TERME (75) H.C. Palavas	287 k 500
2.	BLANQUIE (74,6) A.S.P.T.T. Strasbourg	272 k 500
3.	CHAVIGNY R. (70,9) Étudiants Club Orléanais	270 k
4.	FAUCHER (74,9) Rueil A.C.	270 k
5.	DELVALLEZ Dan. (73,8) A.S.P.T.T. Lille	260 k
6.	TROLONG (74,7) U.S. Toul	260 k
6.	MESLIN (74,7) Avenir Rennes	260 k
8.	BRUNET (73,9) E.E.R. Carpentras	255 k
9.	RIGAUD (74,9) U.S. Grigny	255 k
10.	RADINOVIC (73,6) A.S. Jovicienne	247 k 500
11.	BATICLE (74) Celtique Montdidier	237 k 500
12.	LETOURNEUR (74,8) Dreux A.C.	235 k

Poids Mi-Lourds (255 k)

1.	BARROY (82,25) A.S.P.P.	290 k
2.	SAINT-MARTORY (81,5) Lille Université Club	287 k 500
3.	UGOLINI (80,7) U.S.M. Audonienne	275 k
4.	SCHIVI (82) A.S.P.T.T. Nancy	275 k
5.	CAUCIGH (82,5) Union Mâconnaise	275 k
6.	DELVALLEZ Did. (79,1) A.S.P.T.T. Lille	270 k
7.	MALLET (81,1) H.C. Saint-Malo	270 k
8.	FOUREL (78,4) A.S. Montbéliard	265 k
9.	DEMONSEL (82,2) A.S.E.L.	262 k 500
10.	BECHTEL (79,1) C.S. Patrotte Metz	255 k
11.	CHAZELLE (80,23 La Ricamarie	255 k
12.	DESCHAMPS (81,7) Gauloise Vaise	255 k

Poids Lourds-Légers (275 k)

1.	GOURRIER (89,7) V.G.A. Saint-Maur	310 k
2.	COUSSIN (87,4) H.C. Palavas	307 k 500
3.	DECUGNIÈRES (90) S.A. Montmartroise	297 k 500
4.	PAUTOT (90) A.S. Montbéliard	295 k
5.	DUQUENOY (87,3) Amiens S.C.	275 k
6.	WILCZEWSKI (88) H.C. Palavas	275 k

Poids Lourds (295 k)

1.	CADARS (93) P.H.C. Carmaux	295 k
2.	DEMEYÈRE (101,4) Lille Université Club	295 k
3.	BERETTI (108,9) A.S. Vélizy	295 k

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie-Cte-Robert . 77170 . Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

PARTICIPEZ A L'ÉVOLUTION DE VOTRE BULLETIN

Aidez-nous à le rendre vivant, de très bonne présentation. Faites-nous parvenir des photographies,

Informez-nous de ce que vous souhaitez,

Écrivez-nous des articles intéressants,

Notre Sport - la façon dont vous le pratiquez, dont vous collaborez à sa diffusion et à son rayonnement.

MERCI.

LA COMMISSION DU BULLETIN.

Comment participer ?

MM. les C.T.D., C.T.R. et Entraîneurs Nationaux

En nous faisant parvenir le portrait d'un athlète de votre Club, de votre Comité, de votre Zone, même celui d'une époque antérieure.

Exemple : M. Combet se propose de faire le portrait de Ferrari.

MM. les Docteurs de la Commission Médicale

En nous donnant des conseils pratiques.

Exemple : Comment maigrir sans s'affaiblir en vue de participer à une compétition importante.

MM. les Arbitres

En nous commentant des points précis du règlement.

Dès maintenant

Rappelez-nous même les choses qui nous paraissent élémentaires car les jeunes qui nous lisent doivent être informés.

Œuvrons ensemble pour :

- LES HALTÉROPHILES ;
- L'HALTÉROPHILIE FRANÇAISE DE DEMAIN.

Numérisation : R. LPZ 2012 (2019)

© RLPZ (2019)

N° 297

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

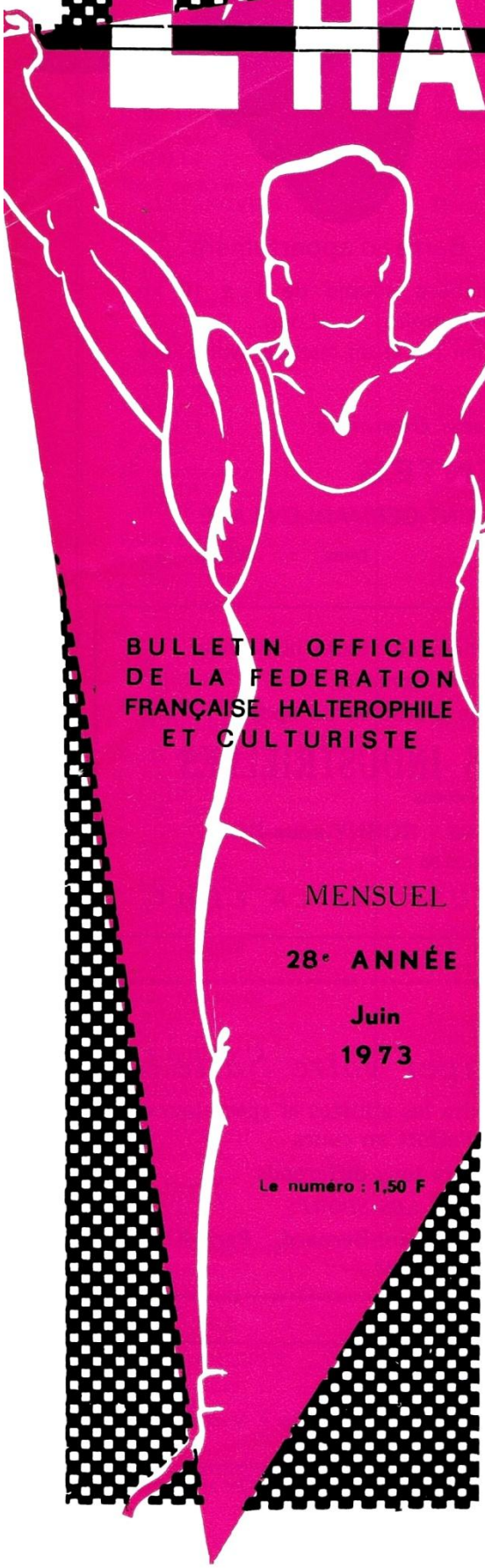

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

28e ANNÉE

Juin
1973

Le numero : 1,50 F

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

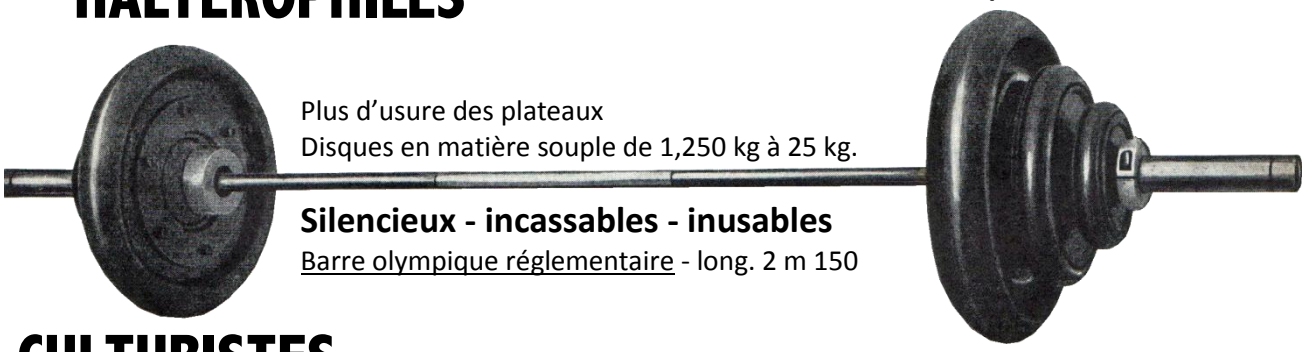

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

●-●

Résultats techniques de la « Pannonia Cup » et compte rendu ..... 3 et 4

Résultats techniques du Tournoi de Dresde et compte rendu ..... 4 et 5

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 30 Avril 1973 ..... 5, 6, 7 et 14

Calendrier haltérophile 1973-1974 et règlements ..... 8 à 12

Calendrier des épreuves athlétiques saison 1973-1974 et règlements ..... 12, 13 et 14

Dans nos Comités Régionaux 14

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

L'Équipe de jeunes athlètes qui représentera la France à Madrid.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 2^e^ trimestre 1973.**

L'Haltérophile Moderne : 51, rue Vivienne, Paris (2^e^). Tél : 236-53-60

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA « PANNONIA CUP »

disputée à Budapest du 11 au 13 Mai 1973

Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Mouches					
1. KOSZEGI	Hongrie	52 k	95, -	125, -	220 k
2. BILLET	France	51 k 100	75, -	97,500	172 k 500
Non classé :					
GALLI	Italie	51 k 900	0, -	—	—
Hors concours :					
STEFANOVICS	Hongrie	51 k 600	80, -	110, -	190 k
Poids Coqs					
1. SZUCS	Hongrie	55 k 300	97,500	132,500	230 k
2. PACHOL	Tchécoslovaquie	55 k 900	95, -	125, -	220 k
Hors concours :					
KRISTOF	Hongrie	55 k 800	100, -	125, -	225 k
KOSZEGI	Hongrie	55 k 600	95, -	115, -	210 k
Poids Plumes					
1. TODOROV	Bulgarie	59 k 800	115, -	145, -	260 k
2. KOVACS	Hongrie	59 k 800	115, -	142,500	257 k 500
3. TANTI	Italie	59 k 500	102,500	137,500	240 k
4. CZYZ	Pologne	59 k 700	105, -	132,500	237 k 500
Hors concours :					
FOLDI	Hongrie	59 k 600	110, -	142,500	252 k 500
KORCZ	Pologne	59 k 600	100, -	132,500	232 k 500
Poids Légers					
1. KRASKOV	Bulgarie	66 k 900	120, -	147,500	267 k 500
2. BENEDEK	Hongrie	63 k 900	120, -	145, -	265 k
3. OLIWKIEWICZ	Pologne	67 k 200	115, -	147,500	262 k 500
4. SCHOTT	R.F.A.	66 k 900	117,500	135, -	252 k 500
5. SABIC	Yougoslavie	67 k100	95, -	142,500	237 k 500
Non classé :					
AMBROZY	Hongrie	67 k	0, -	—	—
Hors concours :					
FÖDELEVITS	Hongrie	67 k 200	115, -	147,500	262 k 500
Poids Moyens					
1. BACZAKO	Hongrie	74 k 500	135, -	170, -	305 k
2. SEIDEL	R.F.A.	74 k 600	125, -	160, -	285 k
3. GRUBER	Autriche	73 k 200	115, -	165, -	280 k
4. DORNER	R.D.A.	74 k 800	125, -	155, -	280 k
5. SPIROU	Grèce	74 k 800	112,500	155, -	267 k 500
6. FOLYTIN	Tchécoslovaquie	75 k	110, -	155, -	265 k
7. LIPOVANSKI	Bulgarie	73 k 500	110, -	150, -	260 k
Non classés					
SILVINO	Italie	75 k	0, -	—	—
SCHROTTER	R.D.A.	74 k 800	0, -	—	—
BAGOCS	Hongrie	74 k 800	122,500	—	—
Poids Mi-Lourds					
1. REHUS	Hongrie	82 k 500	142,500	177,500	320 k
2. SUVAR	Turquie	82 k	137,500	175, -	312 k 500
3. TRIFULOV	Bulgarie	82 k 400	135, -	172,500	307 k 500
4. KNEIBL	R.F.A.	82 k 400	132,500	170, -	307 k 500
5. ZIMANK	R.D.A.	81 k	122,500	160, -	282 k 500
Hors concours :					
HORVART	Hongrie	82 k 300	137,500	175, -	312 k 500
SZARVAS	Hongrie	78 k 600	135, -	175, -	310 k
Non classés :					
BOJCSEV	Bulgarie	81 k 200	0, -	—	—
STARK	Hongrie	79 k 500	0, -	—	—
Poids Lourds-Légers					
1. KARNER	Hongrie	89 k 600	145, -	182,500	327 k 500
2. FORYS	Pologne	89 k 600	137,500	177,500	315 k
3. DROILETT	Suisse	89 k 400	137,500	170, -	307 k 500
4. KELLNER	R.D.A.	89 k 200	135, -	165, -	300 k
5. AMBROZ	Tchécoslovaquie	89 k 600	130, -	167,500	297 k 500
6. DECUGNIÈRES	France	89 k 800	130, -	165, -	295 k
Hors concours :					
REZSO	Hongrie	86 k 500	140, -	180, -	320 k
NAGY	Hongrie	88 k 300	137,500	177,500	315 k
Non classé :					
MENEGUZZO	Pologne	87 k 400	0, -	—	327 k 500

Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Lourds					
1. HANZLIK	Hongrie	109 k 500	160, -	195, -	355 k
2. WESPHAL	R.F.A.	105 k 800	152,500	195, -	347 k 500
3. JASINSKI	Pologne	101 k 600	137,500	185, -	322 k 500
Hors concours :					
TASNADI	Hongrie	100 k 300	152,500	200, -	352 k 500
Non classés :					
BERETTI	France	107 k 800	0, -	—	—
AMBRUS	Hongrie	108 k 800	150, -	—	—
Poids Super-Lourds					
1. CHUDIK	Hongrie	137 k 400	160, -	190, -	350 k
2. HEUSER	R.D.A.	112 k 500	150, -	190, -	340 k
3. TRUKA	Tchécoslovaquie	112 k 700	137,500	190, -	327 k 500

La Fédération hongroise, organisatrice de la Pannonia Cup avait choisi la merveilleuse ville de Budapest pour ce Tournoi. Les compétitions se déroulèrent dans une très belle salle mais, hélas, devant un public très clairsemé.

Les athlètes pourtant donnèrent le maximum d'eux-mêmes et nous devions assister à de très beaux matches.

La France était représentée dans la catégorie Mouche par Billet de Dijon. C'était pour lui sa première compétition internationale de haut niveau. Une émotion bien compréhensible ne lui permit pas de réaliser ses meilleures barres. Il fut tout de même récompensé d'une médaille d'argent et reçut un très beau vase offert par le Directeur de la Pannonia.

Decugnières (S.A. Montmartre) nous représentait en Lourd-Léger. Il réalisa une performance moyenne avec 295 k; pourtant, il fit preuve comme d'habitude de beaucoup de volonté mais samedi, il était loin d'être « technique » et sa puissance ne put compenser cette lacune d'un jour, il termine 10e du concours.

Le troisième représentant était le champion de France des Lourds Beretti qui, malheureusement échoua à l'arraché avec une barre pourtant facile pour lui.

En effet, n'étant pas très bien à l'échauffement, il partit à 127,500 k. C'était encore trop Nous pouvons penser que le trac a joué un très mauvais tour au sympathique Beretti.

Les trois Français ont eu un comportement d'ensemble excellent.

Également à signaler la très bonne influence de l'entraîneur Roger Gerber qui sut maintenir le moral de tous dans les moments les plus difficiles.

II faut aussi faire ressortir l'extraordinaire accueil que les dirigeants ont reçu à Budapest. M. Ajan, Secrétaire Général de la Fédération hongroise n'avait rien oublié et je me veux faire ici l'interprète de tous pour dire que nous n'oublierons jamais ce magnifique séjour.

A. CORET.
Président de la F.F.H.C.

RÉSULTATS DU TOURNOI INTERNATIONAL DE DRESDE

Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Plumes					
1. PROHL	U.R.S.S.	59 k 800	105, -	137,500	242 k 500
2. PAMPURI	Albanie	59 k 500	90, -	125, -	215 k
3. GARAJS	U.R.S.S.	57 k 100	70, -	100, -	170 k
Poids Légers					
1. MUSKATEWITZ	D.D.R.	67 k 100	105, -	155, -	260 k
2. LANIK	U.R.S.S.	67 k 300	110, -	147,500	257 k 500
3. RUSEV	Bulgarie	64 k 800	110, -	145, -	255 k
4. SHYTI	Albanie	66 k 800	105, -	135, -	240 k
5. OLBRICHT	D.D.R.	65 k 700	95, -	130, -	225 k
Poids Moyens					
1. KOZARI	Hongrie	74 k 900	125, -	162,500	287 k 500
2. PROKOP	Pologne	74 k 400	125, -	160, -	285 k
3. BAERANTSEN	Danemark	75 k	122,500	160, -	282 k 500
4. TOLEV	Bulgarie	74 k 100	125, -	155, -	280 k
5. HUBNER	D.D.R.	72 k	120, -	145, -	265 k
Poids Mi-Lourds					
1. KIELECKE	D.D.R.	81 k 500	145, -	180, -	325 k
2. SLAVOV	Bulgarie	81 k 200	137,500	170, -	307 k 500
3. RICCI	Italie	79 k 500	127,500	160, -	287 k 500
4. PFISTERER	Hongrie	82 k 100	130, -	155, -	285 k
5. WAETZOLD	D.D.R.	77 k 400	105, -	130, -	235 k
Poids Lourds-Légers					
1. KAILAJARVI	Finlande	88 k 700	150, -	192,500	342 k 500
2. PETZOLD	D.D.R.	88 k 900	150, -	187,500	337 k 500
3. RADTKE	D.D.R.	90 k	145, -	180, -	325 k
4. GOURRIER	France	89 k 300	137,500	180, -	317 k 500
5. KLEIN	U.R.S.S.	90 k	135, -	170, -	305 k
6. MILASHKY	Bulgarie	89 k 100	130, -	172,500	302 k 500
7. EINER	D.D.R.	89 k	127,500	165, -	292 k 500
8. BELINOVA	Albanie	87 k 500	130, -	160, -	290 k
9. BERNHARDT	D.D.R.	88 k 800	125, -	162,500	287 k 500
10. GOLTZ	D.D.R.	89 k 200	125, -	152,500	277 k 500

Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Lourds					
1. LOSCH	D.D.R.	107 k 300	160, -	205, -	365 k
2. VEZZANI	Italie	106 k 600	155, -	200, -	355 k
3. SIRKIAE	Finlande	104 k 900	140, -	192,500	332 k 500
4. SZALAI	Hongrie	100 k 900	140, -	190, -	330 k
5. NOLSJO	Suède	104 k 400	147,500	180, -	327 k 500
6. LOSCH	D.D.R.	98 k 700	145, -	170, -	315 k
7. SZPINETA	Pologne	101 k 800	135, -	180, -	315 k
8. KIESLICH	D.D.R.	102 k 100	140, -	170, -	310 k
Non classés :					
DEMEYÈRE	France	102 k 300	0, -	—	—
HANTSCHE	D.D.R.	93 k 300	132,500	0, -	—
Poids Super-Lourds					
1. BONK	D.D.R.	145 k 200	170, -	230, -	400 k
2. STREJCEK	U.R.S.S.	112 k 500	150, -	190, -	340 k
3. LUBA	Pologne	110 k 300	140, -	185, -	325 k

Départ à Orly via Prague, escale Berlin où la délégation allemande nous attendait en compagnie de notre interprète qui fut tout le long du séjour auprès de nous. Nous avions possibilité de goûter, pâtisserie et boissons à l'aéroport en attendant l'arrivée des Italiens afin de souper ensemble, ensuite nous avons pris le car à destination de la charmante ville de Dresde où nous avons été logés dans le splendide hôtel de Königstein. Le lendemain, nous avons rencontré les 11 délégations pour prendre le repas. Nous avons visité ensuite la merveilleuse galerie de tableaux d'Auguste Lefort. Tous les chefs de délégation furent reçus par le bourgmestre de Meissen et le Président de la Fédération de la R.D.A. où ils remercièrent toutes les délégations d'avoir répondu présent à ce tournoi international.

Je remerciais, au nom de la Fédération Française et de la délégation présente, du chaleureux accueil qui nous fut réservé, en excusant l'athlète Blanquie de son absence pour raison de santé. Au même instant, les athlètes Gourrier et Demeyère s'entraînaient sous la direction de notre entraîneur national M. Paterni qui était en contact permanent avec ces garçons. Le Samedi 12, Meissen, cité touristique et capitale de la porcelaine de la R.D.A. : c'est dans la magnifique école d'haltérophilie que possède Meissen que se déroula le 2e tournoi international de Dresde. C'est dans une très bonne ambiance que les 11 nations furent présentées au nombreux public venu assister à ce Championnat. Le discours d'ouverture est fait par le bourgmestre suivi du Président de la Fédération haltérophile de R.D.A. qui déclare ouvert ce tournoi international. La compétition fut partagée sur deux plateaux : 1er plateau : Coqs - Plumes - Légers - Moyens et Mi-Lourds. 2e plateau : Lourds-Légers - Lourds et Super-Lourds.

Nous avons eu la joie d'assister à de très belles barres notamment le record d'Europe des Poids Légers Juniors à 155 k à l'épaulé-jeté (Muskatewitz) de la R.D.A. et par Kailajarvi, record de Finlande des Lourds-Légers à 195 k 500 à l'épaulé-jeté ; ensuite par le super total du poids Lourd Losch : 365 k, aux deux mouvements (160 et 205) le prix de la meilleure performance revenant au très sympathique Bonk-Gerd qui pulvérisa le record de la R.D.A. avec 400 k (170 et 230).

Je ne terminerai pas ces quelques lignes sans faire une remarque personnelle et j'espère que mes amis du Comité Directeur sont tout comme moi conscients du problème de la Représentation de la France dans ces tournois internationaux, sans vouloir mettre en doute la valeur et le sérieux de nos deux représentants : Gourrier et Demeyère.

Car, depuis quelques années, ces tournois internationaux se multiplient, et il serait heureux d'en tenir compte même dans notre calendrier fédéral, de façon que notre discipline soit correctement représentée au sein de toutes ces Nations.

Un super lunch clôturait cette très belle compétition dans la célèbre cathédrale de Meissen avec échange de cadeaux, suivi d'un très grand banquet d'au revoir dans un restaurant le long du fleuve l'Elbe.

LOPEZ Michel,
Chef de Délégation.

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITE de DIRECTION tenue à Jœuf le 30 Avril 1973

Présents : MM. A. Coret, Président de la F.F.H.C., J. Asso, J.-P. Bauer, J.-P. Bulgaridhes, J.-P. Burucoa, M. Carne, R. Coret, J. Dejonghe, J.-L. Demonsel, A. Fanguiaire, H. Ferrari, P. Fulla, J.-L. Garet, R. Lévecq, M. Lopez, M. Miche!, P. Parot, L. Perrier, P. Samblant, J. Serrano, R. Tournier, F. Vanneron.

Assistaient à la réunion : M. le Dr A. Durey, MM. R. Bernier, Président du Comité d'Anjou, C. Bovi, Président du Comité de Lorraine, R. Moreau, Président du Comité du Poitou, E. Ratier, Président du Comité du Limousin.

MM. D. Combet, R. Gerber, R. Maier, M. Paterni, Entraîneurs Nationaux, R. Herbaux, C.T.R.

Excusés : MM. R. Morand, R. Thoumine.

Le Président souhaite tout d'abord la bienvenue à MM. Ferrari et Fulla et les félicite à nouveau de leur élection au sein du Comité de Direction.

Adoption du procès-verbal : le procès-verbal de la réunion du 10 Mars 1973 est adopté.

DEMANDES D'AFFILIATIONS. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3.991 - Haltéro-culturiste Uzerchoise (Limousin).
- ✓ N° 3.992 - Haltérophile Club Mareillais (Anjou).
- ✓ N° 3.993 - Club Héraclès (Flandres).

DEMANDES DE PRÊTS DE BARRES. - Le Comité de Direction donne avis favorable à l'attribution des prêts de barres ci-après :

- Centre Culturel et Sportif de Tulle (Limousin).
- Haltéro-culturiste Uzerchois (Limousin).
- Sport Athlétique Verdunois (Lorraine).
- C.H. Grand Fort Philippe (Flandres).

HOMOLOGATION DE NOMINATIONS D'ARBITRES. - Le Comité de Direction homologue les nominations suivantes :

- *Arbitres Régionaux* : MM. Colo (Languedoc), Chiarello, Sidibé (Dauphiné-Savoie), De Rossi, Leens (Côte d'Azur), Boissel, Salidu (Limousin), Maurel, Clavelly (Provence), Lemaître, Boudet (Basse-Normandie).
- *Arbitre National* : M. Soulard (Poitou).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue des records de France (Haltérophiles et Culturistes) - Tableau annexé au présent procès-verbal.

M. Gerber propose que les records soient officialisés dès leur arrivée au Secrétariat Fédéral sans attendre l'homologation du Comité de Direction.

Il est également demandé qu'une diffusion des records soit assurée à tous les Membres du Comité de Direction, aux Présidents des Comités Régionaux et aux C.T.R. une fois par semaine.

Le Président pense qu'il est peut-être difficile de prendre cet engagement de crainte que le Secrétariat Fédéral ne puisse y faire face régulièrement.

Il est donc décidé par 19 voix contre deux abstentions que les listes de records devront être adressées le plus souvent possible.

RENCONTRES INTERNATIONALES.

Tournoi de Dresde. - M. Coret rappelle qu'en raison de la Finale de la Coupe de France qui se dispute en même temps que le Tournoi de Dresde la sélection a dû être aménagée et fait savoir qu'ont finalement été retenus les athlètes Blanquie, Gourrier et Demeyère. Les Membres Présents donnent leur accord à cette sélection.

M. Asso qui avait précédemment été désigné comme accompagnateur ne pouvant s'y rendre, M. Lopez pose sa candidature qui est acceptée. M. Paterni sera l'entraîneur.

Pannonia Cup. - Pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le Tournoi de Dresde, certains athlètes ne pourront effectuer le déplacement. Ont donc été finalement retenus : Billet en Poids Mouche, Decugnières en Poids Lourd-Léger et Beretti en Poids Lourd.

Le Président explique que, pour le déplacement d'Oberhausen, suite à une erreur matérielle, Moreau

avait été convoqué à la place de Billet, c'est donc la raison pour laquelle Billet a été retenu pour Budapest.

Cette sélection recueille également l'accord du Comité de Direction.

M. Coret fait alors savoir qu'il a reçu, à titre personnel, une invitation de M. Ajan, Secrétaire Général de la Fédération Hongroise et les Membres présents sont unanimes à souhaiter que le Président effectue le déplacement. M. Paterni se rendant à Dresde à la même date, c'est M. Gerber qui sera l'entraîneur de cette équipe.

Match France - Tunisie. - M. Gerber fait savoir que tout est en place pour accueillir ce match et M. Coret donne connaissance d'une lettre de la Fédération Tunisienne par laquelle elle souhaite que son équipe séjourne dix jours en France. Ceci est évidemment exclu et il sera indiqué à la Fédération Tunisienne que l'équipe sera prise en charge la veille du match jusqu'au lundi matin suivant la rencontre.

Propositions de matches internationaux. - Le Président informe ses collègues d'une proposition reçue du dirigeant grec lors du Mémorial Jean Dame d'un match le 13 Janvier 1974 pour les athlètes de moins de 22 ans au lieu du match A prévu.

M. Paterni pense que notre calendrier étant établi, il n'y a pas lieu de changer et il est décidé qu'il sera proposé aux Grecs un match A.

Le Président fait également part d'une autre proposition reçue à cette même occasion d'un dirigeant Canadien de conclure une rencontre entre nos équipes Juniors pour le 12 Mai 1974.

Les Membres du Comité de Direction seraient évidemment enchantés qu'un tel match puisse avoir lieu mais ne pensent pas que notre Trésorerie soit en mesure d'assumer une telle charge.

Il sera donc demandé à l'Office franco-canadien dans quelle mesure une aide pourrait nous être apportée.

Mémorial Jean Dame. - Le Président dresse le bilan de ce troisième Mémorial Jean Dame qui, force est de le constater, tant sur le plan financier que sur celui des performances, fut loin d'être une réussite.

Il suggère donc qu'une autre formule soit recherchée. Après que diverses possibilités aient été étudiées, il est adopté par 20 voix contre 2 abstentions que le Mémorial Jean Dame se disputera à Paris en une seule soirée dans une grande salle parisienne qui pourrait être Coubertin ou le Cirque d'Hiver. Reste à décider du choix des catégories. M. Fulla pense, pour sa part, que si nous voulons absolument assurer une recette, il est indispensable d'inviter les Super-Lourds qui, qu'on le veuille ou non, sont incontestablement les grandes vedettes de notre sport. Il s'engage, pour sa part, à ce que la Télévision montre largement les catégories plus représentatives et n'axe pas tout sur les Super-Lourds. Les catégories proposées sont donc les Moyens, les Lourds-Légers et les Super-Lourds.

Par 16 voix pour et 6 abstentions, cette proposition est adoptée.

Championnat d'Europe Juniors. - M. Coret rappelle que, depuis deux ans déjà, les dirigeants étrangers nous demandent de prendre les Championnats d'Europe Juniors.

Cette proposition nécessite une étude sérieuse quant aux incidences financières et également sur le plan du travail important qu'une telle organisation crée. Il faudra donc, dans un premier temps, voir auprès du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports dans quelle mesure il serait disposé à nous aider.

Challenge du nombre et des clubs. - La discussion venant ensuite sur l'éventualité d'un classement des clubs, M. Tournier propose au Comité Directeur la formule du Challenge triennal du Meilleur Club, qui a déjà connu trois éditions et dont le règlement est connu de la plupart.

Si le Comité Directeur est d'accord pour en adopter le principe et les règles, il s'engage à fournir au Secrétariat Fédéral, en vue de la diffusion dans les clubs, la réglementation précise du Challenge et les classements qu'il définira et établira lui-même ainsi qu'offrir le trophée.

Cette proposition ayant été acceptée à l'unanimité, les informations nécessaires seront transmises aux clubs, par l'intermédiaire du Secrétariat, avant l'ouverture de la prochaine saison.

Sanction. - La discussion relative au Mémorial Jean Dame avait amené à parler de la défection de dernière heure de l'athlète Buatois au Championnat de France.

Prié de s'expliquer sur son forfait, l'athlète n'avait pas cru devoir donner ses raisons.

Les Membres du Comité de Direction s'insurgent contre cette attitude et M. Bovi, interrogé, déclare que si le Comité de Direction prend une sanction, il sera d'accord.

Compte tenu du manque de sportivité de l'athlète Buatois qui, en outre, a peut-être privé un camarade d'une sélection qu'il se serait fait un plaisir d'honorer, M. Paterni demande un an de suspension. M. Bovi objecte que la sanction est trop lourde.

M. Herbaux rappelle qu'il y a eu un précédent au Comité des Flandres pour une faute moins grave.

La sanction demandée par l'Entraîneur National est donc mise aux voix : pour : 11 voix - contre : 5 voix - abstentions : 2.

L'athlète Buatois sera donc avisé de sa suspension pour un an à dater de ce jour. Le Comité de Direction pense qu'il serait souhaitable que l'athlète Buatois soit appelé à s'expliquer devant eux et à cet effet, il sera convoqué à la prochaine réunion du Comité de Direction.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCES.

Nominations de C.T.R. - M. Coret informe ses collègues que, sur les trois postes de Conseillers Techniques Régionaux que nous avions demandés pour la prochaine réunion sportive, un seul a été attribué, celui de Rouen, qui verra l'affectation de M. Alain Renault, la Direction de l'Éducation Physique et des Sports n'ayant ouvert des postes que là où des professeurs d'éducation physique et sportive étaient candidats.

Fédération Européenne. - Le Président fait savoir que les Membres de la Fédération Européenne souhaiteraient que la candidature de M. Bovi soit posée pour la Commission des Finances Européenne.

Les Membres présents sont unanimes à accepter.

Paiement des redevances pour les Championnats de France. - M. Coret fait savoir que l'Haltérophile Club de Nice a versé la redevance pour la Finale du Championnat de France 1972 tandis que l'AS. Jovicienne a déjà versé la moitié pour les Championnats 1973. M. Perrier fait savoir que le solde sera versé le soir même.

Le Comité de Direction déplore par contre que ni M. Moulin ni les organisateurs de Creil ne se soient encore acquittés de leur dette pour l'organisation des Championnats de France 1971.

Une lettre de rappel leur sera donc adressée.

Responsabilité de l'Entraîneur National. - M. Coret relate la conversation qu'il a eue avec M. Paterni au cours de laquelle il lui a reproché de ne pas avoir assume ses fonctions d'entraîneur national depuis sa mise en place comme il aurait dû le faire.

M. Paterni l'admet bien volontiers mais explique qu'il n'a pas, en fait, la responsabilité de l'élite puisque, pour chaque sélection internationale, il conduit des athlètes qu'il n'a pas lui-même choisis et qui lui sot été imposés par le Comité de Direction.

M. Coret veut bien accepter ses explications et se déclare favorable à ce que M. Paterni assure seul la responsabilité des sélections mais le met bien en garde contre le fait qu'il n'hésitera pas à le remplacer si l'essai n'est pas concluant.

M. Tournier déplore que l'on juge l'action de M. Paterni sur un laps de temps aussi court car il considère que les résultats d'une telle tâche ne seront apparents qu'à longue échéance.

M. Samblant, quant à lui, met ses collègues en garde contre le sélectionneur unique.

Le Président propose donc de passer au vote à main levée. M. Fanguiaire exige le vote à bulletins secrets qui est refusé par MM. Tournier et Samblant. Finalement, chaque Membre du Comité de Direction est invité, à tour de rôle, à donner son avis et à expliquer son vote.

Mis à part M. Fanguiaire qui se déclare résolument hostile à donner la confiance à M. Paterni, tous les Membres donnent leur accord avec toutefois, pour certains, des réserves.

M. Bulgaridhes estime n'être pas en mesure de juger M. Paterni et qu'il faut lui laisser un peu de temps pour faire ses preuves.

M. Burucoa déclare n'avoir pas confiance en M. Paterni mais s'incline puisqu'il a été élu.

M. Garet trouve courageuse la position de M. Paterni et lui donne sa confiance.

M. Coret précise qu'il lui fait confiance mais pas pour quatre ans.

La confiance est donc votée à M. Paterni qui est invité à communiquer, aussitôt après le Championnat, sa sélection pour les Championnats d'Europe.

I.F.B.B. - M. Coret donne connaissance d'une lettre de M. Nubret. Président de l'I.F.B.B. France, en confirmation d'un entretien qu'il a eu lors du Mémorial Jean Dame en présence de M. State.

Cette proposition, qui tend à réserver l'exclusivité des épreuves athlétiques à notre Fédération tandis que l'I.F.B.B. se réserverait l'organisation des poses plastiques ne lésant aucune des deux Fédérations, les Membres du Comité de Direction n'y voient aucune objection.

Réalisation d'un film technique. - M. Gerber pense que des félicitations devraient être adressées à M. Marchal pour l'excellent film qu'il a réalisé lors du Mémorial Jean Dame.

A l'unanimité, des félicitations sont votées à M. Marchal.

Stages franco-allemands. - M. Gerber informe du projet de calendrier des stages franco-allemands pour la prochaine saison.

Commission de l'Arbitrage. - M. Coret souhaite que lors de la prochaine réunion du Comité de Direction, la Commission de l'Arbitrage soit impérativement formée. *(Suite page* 14*)*

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
Records Haltérophiles Cadets				
Arraché				
Plume	Lopez : 88 k	Lopez : 90 k	18-3-73 A.C. Montpellier	MM. Comamala, Héral, Baixas
Total				
Mouche	Non établi	Moine : 152,5 k (65 + 87,5)	14-4-73 M.J.C. Aix-en-Othe	MM. Fiolle, Robert, Deschaintres
Plume	Bidard : 197,5 k	Lopez : 207,5 k (90 + 117,5)	18-3-73 A.C. Montpellier	MM. Baixas, Héral, Comamala
Léger	Kinck : 215 k	Kinck : 217,5 k (95 + 122,5)	17-3-73 Lille U.C.	MM. Meese, Denicourt, Merveille
Moyen	Vuillemin : 220 k	Brzeski : 240 k (102,5 + 137,5)	17-3-73 A.S.P.T.T. Lille	MM. Van Waterloo, Vervisch
Mi-Lourd.....	Non établi	Lecouvez : 232,5 k (102,5 + 130)	17-3-73 A.S.P.T.T. Lille	MM. Van Waterloo, Vervisch
Records Haltérophiles Juniors				
Arraché				
Mouche	Stresser : 80 k	Stresser : 85 k	14-4-73 S.H.C. Haguenau	MM. Robert, Fiolle, Deschaintres
Plume	Senet : 102,5 k	Senet : 105 k	144-73 Amiens S.C.	MM. Chorques, Debroise, Coret A.
Épaulé-jeté				
Mouche	Stresser : 102,5 k	Stresser : 107,5 k	14-4-73 S.H.C. Haguenau	MM. Fiolle, Deschaintres, Robert
Plume	Senet : 125 k	Senet : 127,5 k	14-4-73 Amiens S.C.	MM. Debroise, Chorques, Coret
Total				
Mouche	Non établi	Stresser : 192,5 k (85 + 107,5)	14-4-73 S.H.C. Haguenau	MM. Fiolle, Deschaintres, Robert
Plume	Senet : 227,5 k	Senet : 232,5 k (105 + 127,5)	14-4-73 Amiens S.C.	MM. Chorques, Debroise, Coret
Mi-Lourd.....	Non établi	Legall : 255 k (107,5 + 147,5)	8-4-73 C.H. Saint-Malo	MM. Coret, Meese, Astolfi
Records Haltérophiles Seniors				
Arraché				
Mouche	Billet : 81,5 k	Stresser : 85 k	14-4-73 S.H.C. Haguenau	MM. Fiolle, Robert, Deschaintres
Plume	Senet : 102,5 k	Senet : 105 k	14-4-73 Amiens S.C.	MM. Debroise, Coret, Chorques
Total				
Mouche	Billet : 180 k	Stresser : 192,5 k (85 + 107,5)	14-4-73 S.H.C. Haguenau	MM. Fiolle, Deschaintres, Robert
Plume	Senet : 227,5 k	Fougeret : 230 k (100 + 130)	18-3-73 Royan O.C.	MM. Chartier, Soulard, Moreau
	Fougeret : 230 k	Senet : 232,5 k (105 + 127,5)	14-4-73 Amiens S.C.	MM. Debroise, Coret, Chorques
Léger	Rouchel : 245 k	Rouchel : 250 k (110 + 140)	18-3-73 C.H. Lunéville	MM. Perrier, Savonnière, Bovi
	Rouchel : 250 k	Rouchel : 252,5 k (112,5 + 140)	29-4-73 C.H. Lunéville	MM. Chariot, Burucoa, Fanguiaire
Moyen	Rigaud : 255 k	Terme : 287,5 k (137,5 + 150)	18-3-73 H.C. Palavas	MM. Baixas, Comamala, Héral
	Terme : 287,5 k	Terme : 290 k (140 + 150)	8-4-73 H.C. Palavas	MM. Ajan, Bernier, Przedpelski
Mi-Lourd.....	Blanquie : 285 k	Saint-Martory : 287,5 k (132,5 + 155)	17-3-73 Lille U.C.	MM. Van Waterloo, Vervisch
	Saint-Martory : 287,5 k	Barroy : 290 k (130 + 160)	18-3-73 A.S.P.P.	MM. Tournier, Samblant, Pichon
Lourd-Léger	Gourrier : 310 k	Gourrier : 317,5 k (137,5 + 180)	29-4-73 V.G.A. Saint-Maur	MM. Serrano, Martin, Chariot
Record Culturiste Seniors				
Développé-couché				
Super-Lourd.....	Corazza : 172,5 k	Martin : 175 k	28-1-73 Nice	J MM. Asso, Paléotti, Boutrou

CALENDRIER

Les dates précédées d'une croix sont fixes. Les autres sont recommandées, mais laissées à l'appréciation des intéressés.

Ces dates indiquent le dimanche de chaque semaine. Il appartient aux Comités Régionaux de choisir ce dimanche ou le samedi, ou les deux, ou un tout autre jour de la semaine. Il importe seulement que l'organisation des compétitions prévues ne dépasse pas les limites indiquées.

1er trimestre

	7-10-73	—	
	14-10-73	—	
	21-10-73	—	*Éliminatoire Régionale du Prix d'Encouragement, Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 4e séries et aux non-classés - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.
x	28-10-73	—	*Test olympique.*
	4-11-73	—	*Éliminatoire Régionale du Prix Interrégional, Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 3e et 4e séries - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.
x	11-11-73	—	*Éliminatoire Régionale du Prix Fédéral, Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 1re et 2e séries - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.
x	18-11-73	—	*France-Tunisie « A ».*
x	25-11-73	—	*Éliminatoire de Zone du Tournoi par équipes régionales Juniors.* 6 hommes de moins de 20 ans par équipe, 3 par mouvement olympique, poids de l'équipe déduit du total.
	2-12-73	—	*Tournoi Fédéral par invitations sur toutes les catégories,* ouvert à partir des séries nationales.
			Finale de Groupe du Prix Interrégional, Seniors, Juniors et Cadets. 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de 3e série.
	9-12-73	—	
x	16-12-73	—	*Éliminatoire de Zone du Prix Fédéral, Seniors, Juniors et Cadets.* 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de 1re série.
	23-12-73	—	
	30-12-73	—	

2e trimestre

	6- 1-74	—	
x	13- 1-74	—	*Finale du Tournoi par équipes régionales Juniors.* 6 équipes qualifiées d'après les éliminatoires de zone.
			Match International équipe « A ».
x	20- 1-74	—	*Finale du Prix Fédéral Seniors, Juniors et Cadets.* 3 qualifié d'après les éliminatoires de zone, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de 1re série.
	27- 1-74	—	*Éliminatoire Régionale du Prix Intergroupes Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 2e et 3e séries - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.
x	3- 2-74	—	*Éliminatoire Régionale du Critérium National Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux séries nationales et aux 1re séries - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.
x	10- 2-74	—	*Match International équipe « Espoirs » (moins de 22 ans).*
	17- 2-74	—	*Coupe de France des Clubs par équipes Juniors et Seniors de 4 hommes* (1er tour régional). 2 hommes par mouvement - 3 essais chacun - Poids de l'équipe déduit du total - Nombre d'équipes libres - Une équipe Junior est composée d'athlètes de moins de 20 ans - Une équipe Senior comprend au moins un Senior.

1973-1974

24- 2-74 — *Éliminatoire Régionale du Prix des Débutants, Seniors, Juniors et Cadets* ouverte uniquement aux non-classés - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.

x 3- 3-74 — *Finale du Critérium National, Seniors, Juniors et Cadets.* 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de série nationale.

x 10- 3-74 — *Finale de Zone du Prix Intergroupes, Seniors, Juniors et Cadets.* 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de 2e série.

x 17- 3-74 — *Éliminatoire Régionale du Championnat de France, Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 1re séries et aux séries supérieures - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.

24- 3-74 —

x 31- 3-74 — *Coupe de France des Clubs par équipes Juniors et Seniors de* 4 *hommes* (2e tour zone). 2 divisions Seniors - 1 division Junior - Chacune d'elles composée de 6 équipes qualifiées d'après les éliminatoires régionales (1er tour) de la zone.

x 7- 4-74 — *Mémorial Jean Dame.*

x 14- 4-74 — *Pâques - Match International équipe « B ».*

x 21- 4-74 — *Finale du Championnat de France Juniors et Cadets.* 4 qualifiés d'après les éliminatoires régionales sous réserve d'y avoir réalisé un minima de série nationale.

28- 4-74 —

3e trimestre

x 5- 5-74 — *Finale du Championnat de France Seniors.* 5 qualifiés d'après les éliminatoires régionales sous réserve d'y avoir réalisé un minima de série nationale (voir règlement spécial).

x 12- 5-74 — *Match International équipe Juniors.*

x 19- 5-74 — *Finale du Championnat de France des Comités Régionaux.* 3 équipes comportant les 9 catégories, qualifiées d'après les éliminatoires de zone (voir règlement spécial).

x 26- 5-74 — *Finale de la Coupe de France par équipes Juniors et Seniors de* 4 *hommes* (3e tour national). 2 divisions Seniors - 1 division Junior. Chacune d'elles composée de 6 équipes qualifiées d'après les éliminatoires de zone (classement général du 2e tour).

x 2- 6-74 — *Coupe de France des Comités Régionaux (Challenge de Zone).* Équipe de 6 hommes, sans distinction de série ou de catégorie - 2 mouvements olympiques pour chaque équipier - 3 essais chacun - Double du poids de corps de l'équipe déduit du total. Classement général d'après les Challenges de Zone.

9-6-74 —

16- 6-74 —

23- 6-74 —

30- 6-74 — *Championnat d'Europe en Juin (Italie).*

Championnat du Monde du 20 *au* 29 *Septembre (Manille).*

Nota. - Conformément à l'action progressive entreprise en faveur des Cadets depuis 2 ans, ceux-ci bénéficient, cette saison, des mêmes finales que les athlètes Juniors et Seniors.

Par ailleurs, 2 compétitions réservées aux Comités Régionaux figurent au calendrier :

— Le Championnat de France des Comités Régionaux qui n'est autre que l'ancien Championnat de France des Comités se disputant sur toutes les catégories,

et, le titre devenant libre :

— La Coupe de France des Comités, classement général des Challenges de Zones qui, grâce à une formule hybride, permet la participation d'un plus grand nombre de Comités.

Challenge Triennal du meilleur Club

Dans sa séance du 30 Avril 1973, le Comité Directeur Fédéral examinant l'éventualité d'un classement des Clubs, j'ai proposé une formule ayant fait ses preuves, celle du Challenge Triennal des Clubs dont le principe est connu de la plupart d'entre vous.

En cas d'acceptation, je m'engageais à établir la réglementation, tenir les classements et offrir le Challenge.

Cette proposition ayant été acceptée à l'unanimité, voici le règlement en question.

Toutefois, au préalable, afin de bien faire saisir les motifs qui m'avaient guidé à l'origine, un bref historique dont l'essentiel se trouve dans « *l'Haltérophile Moderne* » d'Octobre 1957, me paraît nécessaire.

Il semblait intéressant d'établir un classement des Clubs pour leur permettre de se situer entre eux et les inciter à faire participer leurs athlètes aux compétitions fédérales.

Dans mon esprit, il s'agissait de mettre en valeur le Club en lui-même et non seulement une équipe, la meilleure équipe n'étant pas synonyme de meilleur Club.

Pour cela, il fallait adopter un système nécessitant un travail soutenu et à tous les niveaux, chaque athlète du Club, du débutant au champion, se sentant concerné à part égale dans sa participation au rayonnement de sa Société, d'où la cotation égale pour toutes les séries et la période de trois ans impliquant une action en profondeur.

Trois expériences se sont déroulées de 55 à 58, de 64 à 67 et de 69 à 72. Chaque fois, elles ont démontré que l'émulation ainsi créée avait un effet bénéfique certain.

En fait, les récentes dispositions prises en faveur des Comités Régionaux et ce Challenge Triennal ont un objectif commun : accroître le nombre de nos licenciés et leur participation sportive.

R. TOURNIER.

Règlement du Challenge

I. *Compétitions haltérophiles comptant pour le Challenge :*

Prix des Débutants - Prix d'Encouragement - Prix Interrégional - Prix Intergroupes - Prix Fédéral - Critérium National - Championnat de France.

II. *Points :*

Barème international :

Pour les dix premiers 12 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1, ceci dans chaque catégorie en Cadets, Juniors et Seniors, en se référant uniquement pour les quatre premières compétitions, au classement général établi d'après les éliminatoires régionales qui paraît régulièrement dans « l'Haltérophile Moderne ».

Pour les trois dernières, qui ont une finale nationale, celle-ci intervient dans le décompte des points pour les athlètes qui y participent, en modifiant éventuellement le classement obtenu aux éliminatoires.

Il est évident qu'un athlète classé 3^{e} d'après les éliminatoires et terminant 1er à la finale marque 12 points, lès autres finalistes obtenant des point d'après les places obtenues.

De même, un athlète ne participant pas à une finale pour laquelle il est qualifié se trouvera automatiquement classé après les finalistes, quels que soient les totaux réalisés en finale.

Il va de soi qu'un finaliste faisant un zéro n'obtiendra des points que d'après les éliminatoires.

1er EXEMPLE :

Un athlète premier au classement général d'après les éliminatoires régionales, donc qualifié, se retrouvera quatrième s'il ne participe pas à une finale à trois, ou plus loin si le nombre de finalistes est plus grand.

2^{e} EXEMPLE :

Un finaliste faisant un zéro, donc éliminé, ne pourra, suivant le même principe, être classé qu'après les finalistes, suivant ses résultats obtenus aux éliminatoires.

Au cas où des finales ne pourraient avoir lieu, ce sont les classements généraux d'après les éliminatoires régionales qui seraient pris en considération.

III. *Classement* :

- 1973-1974 : Classement général.

- 1974-1975 : Classement annuel et classement général (2 saisons).

- 1975-1976 : Classement annuel et classement général (3 saisons).

La garde du Challenge sera confiée :

1. Au Club premier du classement général 1973-1974, pour un an.
2. Au Club premier du classement général 1974-1975, pour un an.
3. Le Challenge sera définitivement attribué à l'issue de la saison 1975-1976, au Club premier du classement général triennal.

Dès la parution des classements généraux des différentes épreuves dans la revue fédérale, le pointage sera effectué et les Clubs seront informés par le même canal de leur position respective.

Le classement annuel et le classement général seront publiés à la fin de chaque saison.

Règlements généraux

Tout participant doit être licencié dans un club affilié et posséder le certificat médical réglementaire d'aptitude aux sports.

Les règles habituelles restant en vigueur.

CATÉGORIES D'ÂGES.

Benjam. : plus de 12 ans et moins de 15 ans ;

Cadets : 15 ans et moins de 18 ans ;

Juniors : 18 ans et moins de 20 ans ;

Seniors : 20 ans et au-dessus.

Dans une compétition Junior par exemple, comportant une éliminatoire et une finale, un athlète s'étant qualifié pour la finale ne peut y participer que s'il est toujours Junior.

Dans le cas contraire, il peut participer à la finale Senior si son total réalisé comme Junior à l'éliminatoire l'y qualifie par rapport aux résultats Seniors.

De même pour les Cadets, par rapport aux finales Juniors.

CLASSEMENT EN SÉRIES.

Toutes les épreuves officielles, internationales, nationales, régionales et départementales sur les deux mouvements olympiques, déterminent le classement en séries des athlètes d'après le tableau des minima.

Il n'est pas tenu compte des matches amicaux. Toutefois, un athlète désirant qu'il soit tenu compte d'une performance réalisée à cette occasion, le faisant changer de série, en a la possibilité sous réserve de fournir un procès-verbal de l'arbitre.

Tout athlète qui monte de catégorie est classé dans cette catégorie suivant son meilleur total réalisé dans la catégorie inférieure.

S'il descend de catégorie, il reste dans la série correspondant à son ancienne catégorie.

Ceci bien entendu, tant que les performances réalisées dans ces nouvelles catégories ne modifient pas sa classification.

COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES.

Le zéro n'est pas éliminatoire pour les matches par équipes, l'équipier marquant les mouvements réussis.

ATHLÈTES ÉTRANGERS.

Les athlètes étrangers travaillant et résidant en France, peuvent disputer les épreuves fédérales individuelles, hormis le championnat de France et être inclus dans le classement sous réserve qu'ils ne participent pas aux épreuves de leur pays d'origine.

Un athlète étranger peut être incorporé dans une équipe, mais un Record de France par équipes ne peut être battu que si l'équipe est entièrement composée d'athlètes de nationalité française.

RÉUNIONS, ORGANISATION ET PARTICIPATION.

Il paraît nécessaire de rappeler quelques points du règlement intérieur fédéral, entre autres :

Il est interdit à tout athlète licencié de la F.F.H.C. de conclure un match avec un autre athlète licencié ou non de la F.F.H.C., ou de prêter son concours à une Société, affiliée ou non à la F.F.H.C., sans en avoir reçu l'autorisation de sa propre société.

Pour les rencontres internationales, la Fédération est avisée du projet de rencontre par l'intermédiaire du Comité Régional.

L'autorisation n'est accordée qu'après avis favorable de la Fédération étrangère intéressée, lequel est demandé par la F.F.H.C.

(NOTA. - *Les redevances éventuelles à la F.I.H. doivent être acquittées par les intéressés*).

Toute Société affiliée à la F.F.H.C. doit rigoureusement interdire à ses ressortissants de prêter leur concours à des manifestations sportives ou artistiques autres que celles organisées par la Fédération ou sous son contrôle, à moins d'accord survenu entre la Fédération et le groupement organisateur.

(NOTA. - *Il ne saurait être admis que des personnes appartenant à des clubs non affiliés à la Fédération et par conséquent non licenciés, participent à des compétitions organisées par des organismes appartenant à la F.F.H.C.*).

De même, il importe de veiller au respect des protocoles établis avec d'autres Fédérations.

Par exemple, en ce qui concerne celui établi entre la F.S.G.T. et la F.F.H.C., un athlète ou une équipe ne peut participer à une compétition organisée par l'une ou l'autre fédération, que si leur société a demandé son affiliation auprès de la fédération organisatrice et les licences correspondantes.

Toute Société, tout athlète, toute personne allant à l'encontre de ces dispositions subirait soit sa radiation des contrôles de la Fédération, soit une disqualification, soit une suspension.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES COMPÉTITIONS.

Engagements.

Les confirmations d'engagements par les athlètes ou les équipes qualifiés pour une finale doivent parvenir en temps voulu. Il ne sera pas tenu compte des engagements parvenant après la date fixée.

Frais de déplacements des finales fédérales.

La F.F.H.C. prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant l'épreuve dans les conditions suivantes :

a) Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe.
b) Elle leur allouera une indemnité de séjour suivant les règles habituelles.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices imposés n'aura droit à aucun remboursement.

PÉNALITÉS.

SERA SANCTIONNÉ :

Tout athlète ou toute équipe régulièrement inscrits qui, pour une cause non justifiable, ne se présenteraient pas à l'épreuve, occasionnant ainsi un préjudice, aux organisateurs, aux spectateurs, ou aux athlètes ou équipes qui auraient pu les remplacer.

Tout concurrent se conduisant de façon incorrecte, discutant en public les décisions de l'arbitre ou abandonnant l'épreuve pour protester contre une de ces décisions.

FINANCEMENT.

En dehors de certains frais concernant les finales nationales, pris directement en charge par la fédération, les compétitions du calendrier seront prises en charge par les organismes dont elles dépendent.

Des subventions fédérales seront attribuées aux Comités Régionaux, aux groupes et aux zones, suivant les compétitions dont l'organisation leur incombe et d'après les modalités adoptées par le Comité Directeur dans sa séance du 23 Juin 1973.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS.

Les Comités Régionaux d*evront faire parvenir à la Fédération, dans la semaine suivant chaque éliminatoire régionale, une copie de la feuille de match sans omettre les dates de naissance des Cadets et des Juniors.*

Ces feuilles sont indispensables pour établir les classements généraux et les sélections, la parution régulière du bulletin fédéral, les statistiques et elles ont également une incidence sur les subventions.

Pour éviter des perturbations se répercutant sur l'ensemble de la fédération et des retards considérables, il ne sera plus possible de prendre en considération les feuilles arrivant trop tardivement.

En plus, les comités régionaux doivent également envoyer une copie de la feuille de match de l'éliminatoire régionale, en vue des sélections :

- A l'agent de liaison de leur groupe pour le Prix Interrégional.
- A l'agent de coordination de leur zone pour le Prix Fédéral, la Coupe de France des Clubs, le Prix Intergroupes.

Les groupes devront faire parvenir à la Fédération *dans la semaine suivant l'épreuve*, la feuille de match de la finale du Prix Interrégional, *sans omettre les dates de naissance des Cadets et Juniors.*

Les zones devront faire parvenir à la Fédération *dans la semaine suivant l'épreuve*, la feuille de match, *sans oublier les dates de naissance des Cadets et Juniors,* pour les compétitions suivantes : Éliminatoire de zone du Prix Fédéral - Éliminatoire de zone du Tournoi par équipe Juniors - Coupe de France des Clubs (2e tour) - Finale du Prix Inter-Zones.

MINIMA :

TABLEAU DES MINIMA

Minima sur les deux mouvements olympiques pour chacune des séries

SENIORS

	4e série	3e série	2e série	1re série	Série Nation.	Série Internat.	Série Mond.
Mouches	110	125	145	165	180	195	215
Coqs	125	140	160	180	195	215	235
Plumes	140	155	175	195	215	235	255
Légers	155	170	190	215	235	255	275
Moyens	170	185	210	235	255	275	295
Mi-Lourds	185	205	230	255	275	295	315
Lourds-Légers	205	225	250	275	295	315	335
Lourds	225	245	270	295	315	335	355
Super-Lourds	245	265	290	315	335	355	375

JUNIORS

Mouches	95	110	125	145	165	180	195
Coqs	110	125	140	160	180	195	215
Plumes	125	140	155	175	195	215	235
Légers	140	155	170	190	215	235	255
Moyens	155	170	185	210	235	255	275
Mi-Lourds	170	185	205	230	255	275	295
Lourds-Légers	185	205	225	250	275	295	315
Lourds	205	225	245	270	295	315	335
Super-Lourds	225	245	265	290	315	335	355

CADETS

Mouches	80	95	110	125	145	165	180
Coqs	95	110	125	140	160	180	195
Plumes	110	125	140	155	175	195	215
Légers	125	140	155	170	190	215	235
Moyens	140	155	170	185	210	235	255
Mi-Lourds	155	170	185	205	230	255	275
Lourds-Légers	170	185	205	225	250	275	295
Lourds	185	205	225	245	270	295	315
Super-Lourds	205	225	245	265	290	315	335

PARUTION DES RÉSULTATS.

Les résultats des finales et les classements généraux des éliminatoires régionales, paraîtront dans l'Haltérophile Moderne.

Sélections et contrôles des séries et des âges, dans les épreuves individuelles nationales et les matches d'équipe.

Toutes les éliminatoires régionales : par le C.T.R. ou le Comité Régional.

Finale du Prix Interrégional : par l'agent de liaison.

Finale du Prix Intergroupes : par l'agent de coordination.

Éliminatoire de Zone ; Prix Fédéral : par l'agent de coordination.

Éliminatoire de Zone ; Tournoi par équipe Juniors : par l'agent de coordination.

2e *Tour - Coupe de France des Clubs :* par l'agent de coordination.

RESPONSABILITÉS.

La F.F.H.C. décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des différentes épreuves qu'elle organise.

REPÊCHAGE

Les compétitions individuelles sont prévues sur neuf catégories. Quand le nombre de 27 qualifiés n'est pas atteint pour les finales en prévoyant 3 par catégorie, le nombre des concurrents de certaines catégories peut être porté à 5, pour y parvenir.

Il en est de même pour les finales prévoyant 4 qualifiés mais le nombre global des participants sera porté à 36.

Au cas où 5 qualifiés seraient prévus, certaines catégories pourraient comporter 6 hommes, pour un total général de 45.

(Exceptions : voir règlement particulier du Championnat de France Seniors 1973-1974).

Les athlètes repêchés devront avoir réalisé le minimum exigé par la compétition.

Dans le cadre de ce qui précède, le choix des athlètes à repêcher sera déterminé par l'écart existant entre le total réalisé aux éliminatoires et les minima de leurs catégories respectives.

En cas d'égalité, l'avantage sera donné à l'athlète le plus léger par rapport aux limites de sa catégorie.

Si des athlètes de catégories différentes se trouvent encore à égalité, c'est celui de la plus légère qui sera choisi.

Règlement du Championnat de France Haltérophile Seniors 1973-74.

1° Seront qualifiés pour la finale Seniors du Championnat de France 1973-1974, quel que soit leur âge, les cinq athlètes ayant réalisé les meilleurs totaux à l'issue des épreuves qualificatives, sous réserve que les performances soient au moins de sérié nationale seniors.

Un Cadet ou un Junior qui se trouverait qualifié, ne perdrait pas pour autant le droit de disputer son propre Championnat.

2° Un athlète ayant réalisé une performance de série internationale Senior, dans une des compétitions ci-dessous sera qualifié d'office dans la catégorie où elle a été réalisée, sans que cela le dispense de participer à l'éliminatoire régionale qui reste obligatoire pour tous.

Tournoi fédéral par invitations - Rencontres internationales - Finale du Critérium National - Éliminatoire du Championnat de France.

3° En cas de catégories incomplètes, les repêchages auront lieu suivant le processus habituel et certaines d'entre elles pourront comporter 6 qualifiés, pour un nombre global de 45.

Les athlètes qualifiés d'office sont compris dans ces chiffres.

4° Toutefois, le nombre de finalistes pourrait être augmenté dans certaines catégories, si le nombre des athlètes ayant fait un total de série internationale était supérieur à 6.

De même, si le chiffre global de 45 n'était pas atteint après le repêchage réglementaire, celui-ci pourrait être étendu pour y parvenir en respectant cependant ses principes classiques et le minimum de série nationale restant exigible.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COMITES.

Équipes régionales de 9 hommes.

1 homme par catégorie de poids (Mouche au Super-Lourd) - 2 mouvements olympiques - 3 essais par mouvement - addition des neuf performances pour le classement général. Au cas d'un zéro dans un mouvement olympique, l'athlète conserve le bénéfice de l'autre mouvement. - Une seule équipe engagée par Comité.

a) Éliminatoire de Groupe ou de Zone suivant l'importance des équipes engagées. Toutefois, la présence de deux équipes reste obligatoire.

Les engagements devront parvenir 3 mois avant la date de la Finale Nationale (19- 5-74) à l'agent de coordination qui étudiera avec les Comités engagés les modalités des éliminatoires.

Finale Nationale.

3 équipes qualifiées, d'après le classement national des éliminatoires.

Calendrier des épreuves athlétiques 1973-1974

	14	Octobre	1973.....	1er *Pas Athlétique d'Automne* (développé-couché + flexion sur jambes).
	18	Novembre	1973.....	*Combiné Haltéro-culturiste d'Automne* (arraché + flexion sur jambes)
*	9	Décembre	1973.....	*Critérium Athlétique des Espoirs* (développé-couché + flexion sur jambes).
	6	Janvier	1974.....	*Combiné Haltéro-culturiste d'Hiver* (développé-couché + épaulé-jeté)
*	10	Février	1974.....	*Critérium National Athlétique* (développé-couché + flexion sur jambes).
*	24	Mars	1974.....	*Challenge de France des Clubs* (Éliminat. Rég.).
	7	Avril	1974.....	1er *Pas Athlétique de Printemps* (développé-couché + flexion sur jambes).
	28	Avril	1974.....	C*ombiné Haltéro-culturiste de Printemps* (arraché + flexion sur jambes)
*	12	Mai	1974.....	*Championnats Athlétiques Régionaux* (développé-couché + flexion sur jambes).
*	9	Juin	1974.....	*Challenge de France des Clubs* (Finale Nationale).
*	16	Juin	1974.....	*Championnat de France Athlétique* (Finale Nationale).

Les dates précédées d'un astérisque sont fixes. Les autres sont recommandées mais laissées à l'appréciation des intéressés.

Ces dates indiquent le Dimanche de chaque semaine. Il appartient aux Comités Régionaux de choisir un autre jour de la semaine. Il importe seulement que l'organisation des compétitions prévues aux dates précédées d'un astérisque ne dépasse pas ces limites.

DEGRÉS ET CLASSES ATHLÉTIQUES

MINIMA ÉTABLIS SUR LE TOTAL DES DEUX MOUVEMENTS

Développé-couché et Flexion sur jambes

CATÉGORIES	2e DEGRÉ	1er DEGRÉ	CLASSE NATIONALE	CLASSE INTERNATIONALE
SENIORS				
Mouches	160	190	220	250
Coqs	180	210	240	270
Plumes	200	230	260	290
Légers	220	250	280	310
Moyens	240	270	300	330
Mi-Lourds	260	290	320	350
Lourds-Légers	280	310	340	370
Lourds	300	330	360	390
Super-Lourds	320	350	380	410
JUNIORS				
Mouches	130	160	190	220
Coqs	150	180	210	240
Plumes	170	200	230	260
Légers	190	220	250	280
Moyens	210	240	270	300
Mi-Lourds	230	260	290	320
Lourds-Légers	250	280	310	340
Lourds	270	300	330	360
Super-Lourds	290	320	350	380
CADETS				
Mouches	100	130	160	190
Coqs	120	150	180	210
Plumes	140	170	200	230
Légers	160	190	220	250
Moyens	180	210	240	270
Mi-Lourds	200	230	260	290
Lourds-Légers	230	250	280	310
Lourds	240	270	300	330
Super-Lourds	260	290	320	350

Tous les athlètes n'atteignant pas les minima de 2e degré, Cadets, Juniors et Seniors, sont classés 3e degré.

Règlement des épreuves athlétiques

1er *PAS ATHLÉTIQUE d'AUTOMNE.*

1er *PAS ATHLÉTIQUE de PRINTEMPS.*

Le 1er Pas Athlétique est réservé aux licenciés n'ayant jamais participé à des épreuves athlétiques ni à des épreuves d'haltérophilie autres que celles ouvertes aux haltérophiles non classés.

Le 1er Pas Athlétique se dispute sur deux mouvements : le développé-couché (3 essais) et la flexion de jambes (3 essais) par catégorie de poids et d'âge, le total déterminant les résultats.

Classement national d'après les résultats régionaux.

COMBINE HALTÉRO-CULTURISTE d'AUTOMNE - COMBINE HALTÉRO-CULTURISTE d'HIVER - COMBINE HALTÉROCULTURISTE de PRINTEMPS.

Le Combiné Haltéro-culturiste est ouvert à tous les culturistes quelle que soit leur classification et aux haltérophiles dont le classement est inférieur à la 1re série.

Il se dispute sur deux mouvements, par catégorie de poids et d'âge, le total déterminant les résultats.

- Arraché (3 essais) + flexion de jambes (3 essais).
- Développé-couché (3 essais) + épaulé- jeté (3 essais).
- Arraché (3 essais) +flexion de jambes (3 essais).

Classement national d'après les résultats régionaux.

CRITÉRIUM ATHLÉTIQUE DES ESPOIRS.

Épreuve régionale ouverte aux 3es degrés.

Classement national d'après les résultats régionaux.

Compétition ouverte aux athlètes Cadets, Juniors et Seniors sur les deux mouvements athlétiques

— Développé-couché : 3 essais.
— Flexion de jambes : 3 essais.

CRITÉRIUM NATIONAL ATHLÉTIQUE.

Épreuve régionale ouverte aux athlètes classés en 2e degré et au-dessus. Classement national d'après les résultats des Comités Régionaux.

Compétition ouverte aux athlètes Cadets, Juniors et Seniors sur les deux mouvements athlétiques

— Développé-couché : 3 essais.
— Flexion de jambes : 3 essais.

CHALLENGE DE FRANCE DES CLUBS.

Cette compétition se dispute par équipe de trois athlètes. Les performances de chacun des équipiers aux deux mouvements athlétiques (développé-couché - 3 essais et flexion de jambes - 3 essais) sont transformées en points.

Le total des points obtenus par les trois athlètes détermine le classement.

Barème de transformation des performances en points.

Les athlètes marquent 0,5 point par fraction de 2,5 k au-dessus des minima indiqués ci-après :

Total sur deux mouvements :

Mouches	*Coqs*	*Plumes*
80	100	120
Légers	*Moyens*	*Mi-Lourds*
140	160	180
Lourds-Légers	*Lourds*	*Super-Lourds*
200	220	240

Un club peut engager un maximum de 3 équipes aux éliminatoires régionales. Cette compétition comprend 2 épreuves :

A. Les éliminatoires régionales ;
B. La Finale nationale.

Les 5 équipes ayant totalisé le plus de points au cours des éliminatoires régionales sont sélectionnées pour disputer la Finale Nationale.

Si plusieurs formations totalisent le même nombre de points et sont en litige en ce qui concerne la 5e équipe à sélectionner, il est procédé à l'addition du poids de corps de chacun des 3 équipiers et à celle de leurs performances, la plus grande différence donnant l'avantage. Ce système départage également les équipiers totalisant le même nombre de points en finale ou au cours de l'épreuve régionale.

Une équipe du club organisateur peut participer à la finale sans prendre part aux éliminatoires régionales.

Plusieurs équipes du même Club ne peuvent pas être sélectionnées pour la finale.

Classement national d'après les éliminatoires régionales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE ATHLÉTIQUE.

Le Championnat de France Athlétique comporte deux phases

1° *Les Championnats Athlétiques Régionaux* (Élim. Rég.).
2° *Le Championnat de France Athlétique* (Finale Nationale).

Il se dispute sur les deux mouvements athlétiques : développé-couché et flexion sur jambes.

Le total des deux mouvements détermine le résultat, les athlètes étant classés en Cadets, Juniors et Seniors et par catégorie de poids.

Tous les candidats, quelle que soit leur classification, sont admis à participer aux éliminatoires régionales considérées comme des Championnats régionaux.

FINALE. - A condition d'avoir réalisé une performance de classe nationale, sont sélectionnés pour disputer la finale du Championnat de France les 2 athlètes de moins de vingt ans (performance de classe nationale Juniors pour les athlètes Cadets) et les 2 athlètes Seniors de chaque catégorie ayant réalisé les 2 meilleurs totaux nationaux au cours des éliminatoires régionales, soit, en principe, 18 moins de 20 ans et 18 Seniors.

Si l'imposition d'une performance de classe nationale entraînait l'impossibilité de sélectionner deux athlètes dans une ou plusieurs catégories, pour compléter l'effectif prévu, des athlètes d'autres catégories seraient repêchés et sélectionnés en fonction de la valeur intrinsèque de leurs performances réalisées au cours des éliminatoires, toujours à condition qu'elles soient de classe nationale (barème Juniors pour les athlètes Cadets). Toutefois, il ne peut pas être sélectionné plus de cinq finalistes dans une même catégorie.

Classement national d'après les éliminatoires régionales.

L'arbitrage des épreuves athlétiques est assuré par un seul arbitre à l'exception des deux finales nationales.

L'organisation des compétitions est placée sous la responsabilité de la Commission technique Nationale pour les Finales Nationales et des délégués culturistes au sein des Comités Régionaux.

Les résultats sont transmis au Secrétariat Fédéral, 51, rue Vivienne - Paris.

FINANCEMENT. - Seuls sont pris en charge les frais des sélectionnés pour la finale du Challenge de France des Clubs et de la finale du Championnat de France Athlétique.

Tous les règlements techniques : exécution des mouvements, progression des charges ; matériel et administratifs ; licence F.F.H.C., certificat médical, autorisation des parents pour les athlètes de moins de 20 ans restent inchangés.

Les athlètes sont classés en degrés et classes comme indiqué dans le barème ci-joint.

(Suite de la page 6*)*

Commission du Bulletin Fédéral. - M. Samblant expose le projet de la Commission du Bulletin Fédéral pour l'amélioration de notre revue.

Commission de Culture Physique. - M. Coret donne lecture de la lettre de M. Rouillié qui ne souhaite plus faire partie de la Commission de Culture Physique de notre Fédération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance qui avait débuté à 9 h 30 est levée à 13 h.

A l'issue de la dernière compétition de la soirée, le Comité de Direction se réunit pour entendre, communiquées par M. Paterni, les sélections qu'il a retenues pour le match France-Tunisie et pour les Championnats d'Europe.

FRANCE-TUNISIE :

Poids Mouche : Billet.
Poids Coqs : My.
Poids Plume : Fougeret.
Poids Léger : Rouchel.
Poids Moyen : Terme.
Poids Mi-Lourd : Barroy.
Poids Lourd-Léger : Gourrier.
Poids Lourd : Cadars.
Poids Super-Lourd : Beretti.

CHAMPIONNAT D'EUROPE :

Poids Mouche : Stresser.
Poids Coqs : Gomard, Bidard.
Poids Plumes : Chavigny Jean-Claude, Senet.
Poids Léger : Chavigny Roland.
Poids Moyen : Faucher.
Poids Mi-Lourd : Delvallez Didier.
Poids Lourd-Léger : Coussin.

Les Membres présents s'étant engagés le matin à laisser l'entière responsabilité des sélections à M. Paterni ne font aucun commentaire et se retirent aussitôt.

Le Secrétaire Général, J.-L. DEMONSEL. *Le Président,* A. CORET.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE BRETAGNE

4 records de Bretagne dont 1 record de France pour Meslin, Mallet, Le Gall. Dernière compétition de la saison, la soirée de records disputée à Dinan samedi soir avait un double objectif :

1) permettre aux meilleurs athlètes régionaux de conclure la saison par de belles performances
2) faire mieux connaître l'haltérophilie dans la Cité dinannaise.

Si le premier but fut pleinement atteint, le second appelle une autre tentative.

Treize athlètes, en grosse majorité de Saint-Malo, étaient présents à cette compétition hors calendrier. Le match « au sommet » des trois Mi-Lourds : Mallet, Le Gall de Saint-Malo et Meslin de Rennes pour le titre toutes catégories tint ce qu'il promettait. En effet, chacun des trois protagonistes se mit en évidence : tout d'abord le Rennais finaliste des Championnats de France 1973 en Poids Moyen, arrachait 117,5 k et améliorait ainsi le record régional de Mallet (115 k depuis Octobre 1971) qui venait d'ailleurs de l'égaler (Meslin venait d'arracher..., 122,5 k à l'échauffement). Puis le Malouin Mallet en jetant 150 k totalisait 265 k et améliorait son propre record de Bretagne qui était de 262,5 k et qui datait des Championnats de France 1972 où Édouard avait terminé 3e ; et enfin l'autre Malouin, Le Gall, champion de France Junior 1973 terminait la soirée en apothéose par deux records de Bretagne Juniors, 152,5 k au jeté et 265 k au total (records Seniors de Mallet égalés). Avec ces 265 k au total, Hervé pulvérisait son propre record de France Junior qui était de 255 k (total des Championnats de France 1973).

Hervé aura 20 ans en décembre et sera avec Mallet et Meslin (qui possède un potentiel énorme qui, si les conditions matérielles sportives et extra-sportives le permettent, le mènera très loin) le trio majeur chez les Seniors bretons. D'autres bonnes performances sont à relever notamment les records personnels du Léger Cadet de Dinard Houry (145 k au total), du Léger Senior malouin Lème Jean (80 k à l'arraché), du Moyen Senior malouin Le Tallec (212,5 k au total), etc.

Résultats techniques :

Plumes :
Cahue de Saint-Malo (Cadet) : 67,5 + 85 = 152,5 à 60 k - Fouilleul de Dinard (Cadet) : 55 + 77,5 = 132,5 à 58,5 k.

Légers :
Lème de Saint-Malo (Senior) : 80 (R.P.) + 102,5 = 182,5 à 65,4 k - Houry de Dinard (Cadet) : 60 + 85 = 145 (R.P.) à 64,3 k.

Moyens :
Le Tallec de Saint-Malo (Senior) : 92,5 + 120 = 212,5 (R.P.) à 73,6 k - Le Gall Roland de Saint-Malo (Cadet) : 77,5 + 102,5 = 180 à 68,7 k.

Mi-Lourds :
Le Gall Hervé de Saint-Malo (Junior) : 112,5 + 152,5 (R.B.) = 265 (R. France) à 81,6 k - Mallet de Saint-Malo (Senior) : 115 + 150 = 265 (R.B.) à 82 k - Grihault de Saint-Malo (Senior) : 87,5 + 117,5 = 205 à 76,5 k - Meslin de Rennes (Senior) : 117,5 (R.B.) + 0 à 80 k.

Arbitres : M. Chariot, International, MM. Dubu, Guédeux, Nationaux.

///

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

LA PLUS IMPORTANTE DISTRIBUTION NATIONALE
allen
D'ARTICLES DE SPORTS D'EQUIPES

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur. Brie-Cte-Robert. 77170. Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÈROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

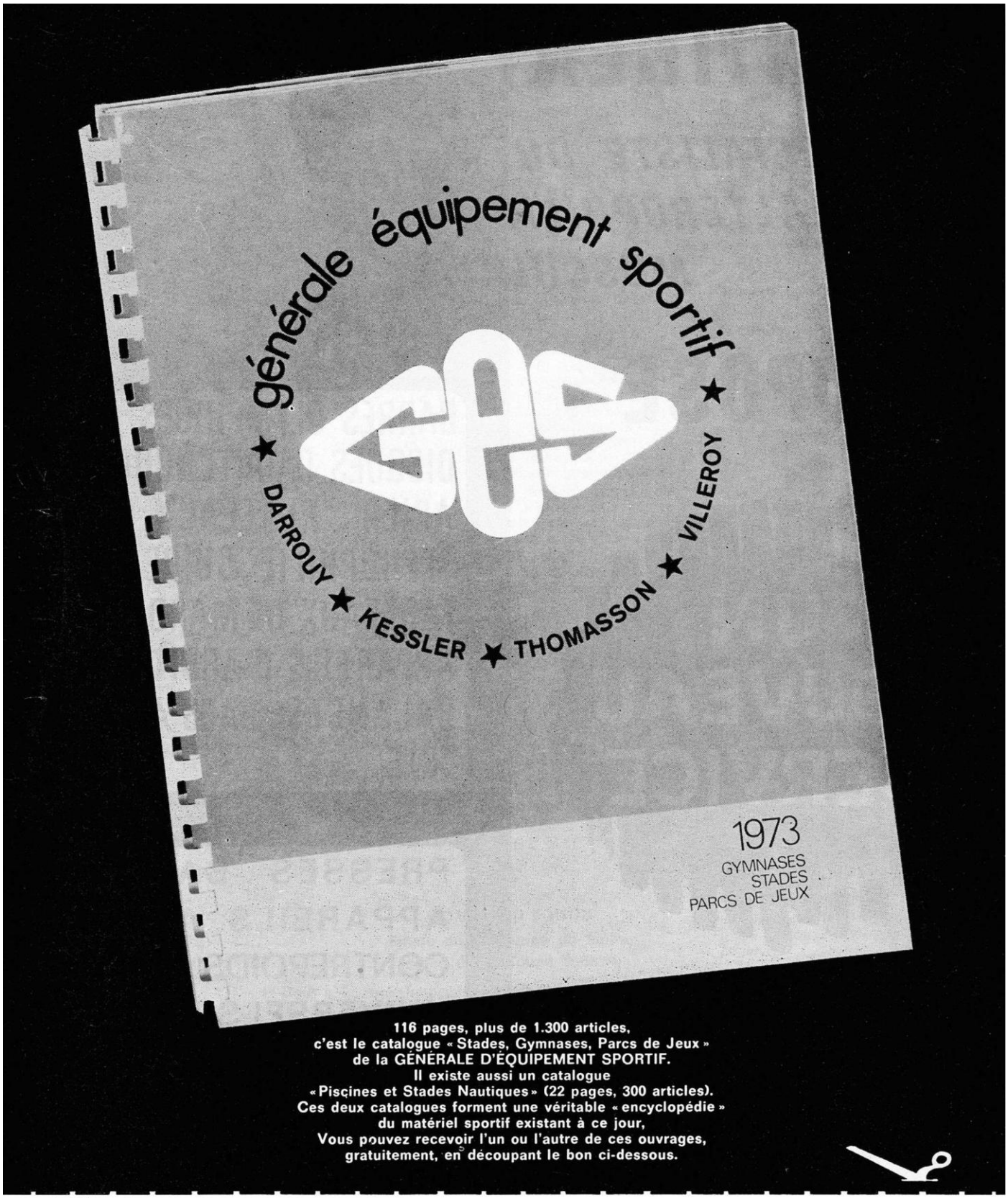

GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF
Département 15 Boite Postale 105
92005 NANTERRE
Tél. : (1) 204-53-86

NOM : _____ PROFESSION : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
☐ Catalogue « Stades, Gymnases, Parcs de Jeux »
☐ Catalogue « Piscines et Stades Nautiques »

© RLPZ (2019)

N° 298

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

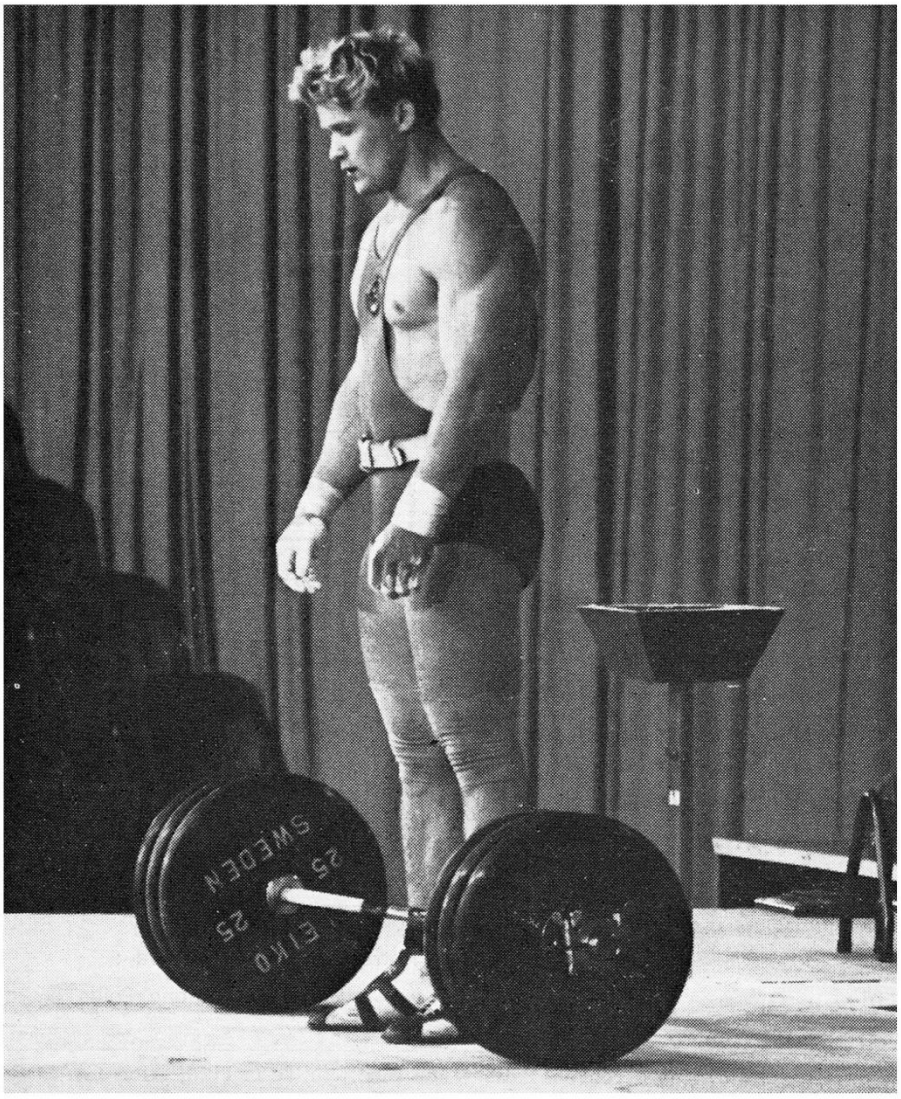

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

28e ANNÉE

Juillet
1973

Le numéro : 1,50 F

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

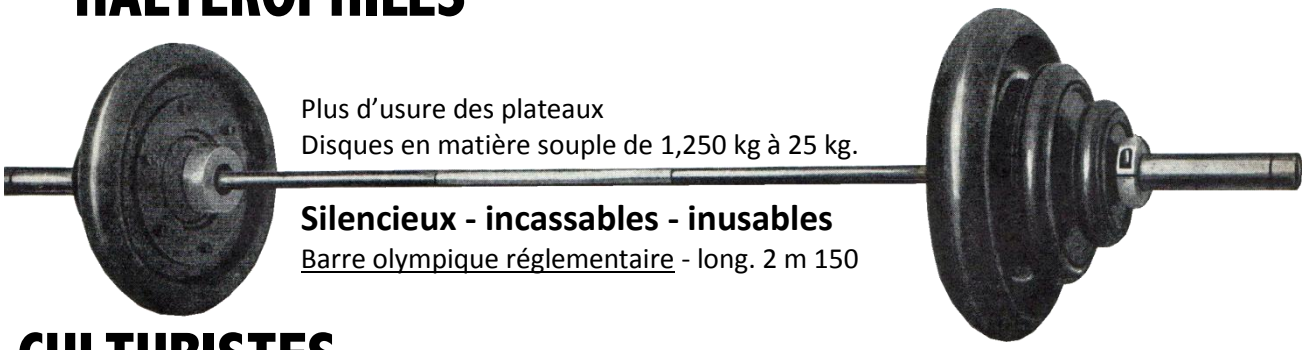

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

Résultats techniques du Match France « B » - Tunisie 3

Résultats du Challenge des Clubs Culturistes 3

Résultats techniques du Championnat d'Europe..... 4, 5 et 6

Compte rendu du Championnat d'Europe ..... 6 à 10

Compte rendu des différentes réunions tenues à Madrid à l'occasion du Championnat d'Europe ..... 10, 11 et 12

Compte rendu du Stage franco-allemand tenu à Jœuf du 26 Avril au 2 Mai 1973 12

Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Athlétique 1973..... 13

Compte rendu du Mémorial Jean Dame 1973 ..... 14 et 15

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Le magnifique Poids Lourd soviétique : PERVUSHIN.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 3^e^ trimestre 1973.**
L'Haltérophile Moderne : 51, rue Vivienne, Paris (2^e^). Tél : 236-53-60

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE B - TUNISIE

disputé le 19 Mai 1973 à Aix-en-Provence

Noms	Nations	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Mouches				
1. BILLET	France	75, -	100, -	175 k
2. MASTOURI	Tunisie	65, -	90, -	155 k
Poids Coqs				
1. My	France	80, -	112,500	192 k 500
2. LIRMANO	Tunisie	80, -	105, -	185 k
Poids Plumes				
1. FOUGERET	France	90, -	125, -	215 k
2. FARHAT	Tunisie	75, -	105, -	180 k
Poids Légers				
1. ROUCHEL	France	105, -	130, -	235 k
Non classé : ANTOUNI	Tunisie	0, -	—	—
Poids Moyens				
1. TERME	France	137,500	140, -	277 k 500
2. TAOUFIK	Tunisie	95, -	135, -	230 k
Poids Mi-Lourds				
1. BARROY	France	115, -	150, -	265 k
2. NAOURI	Tunisie	110, -	150, -	260 k
Poids Lourds-Légers				
1. COUSSIN	France	140, -	162,500	302 k 500
2. ESSAFI	Tunisie	95, -	125, -	220 k
Poids Lourds				
1. GOURRIER	France	135, -	185, -	320 k
2. DOUIRI	Tunisie	105, -	140, -	245 k
Poids Super-Lourds				
1. HABIERA	France	135, -	157,500	292 k 500
2. HASRA	Tunisie	100, -	120, -	220 k

AVIS A TOUS LES LICENCIÉS

Par décision du Comité de Direction en date du 23 Juin 1973, le prix de la licence à partir de la saison 1973-1974 sera porté à :

15 F.

Cette augmentation a pour but de permettre aux Comités Régionaux de disposer des moyens accrus qui leur sont nécessaires pour pouvoir venir en aide aux Clubs les plus défavorisés.

RÉSULTATS DU CHALLENGE DES CLUBS CULTURISTES

disputé à Aix-en-Provence le 19 Mai 1973

Challenge de France des Clubs.

1er -	H.C. Nice	+	103,5
2e -	Union Haubourdinoise	+	99
3e -	A.C. Mons	+	95
4e -	Union Halluinoise	+	88
5e -	C.H.C. Marignanais	+	50

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT D'EUROPE

disputé à Madrid du 10 au 18 Juin 1973

	Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Mouches						
1.	SZUCS	Hongrie	51 k 200	97,500	127,500	225 k
2.	KOSZEGI	Hongrie	51 k 400	90, -	127,500	217 k 500
3.	PACHOL	Tchécoslovaquie	51 k 900	90, -	120, -	210 k
4.	HORTOPAN	Roumanie	51 k 600	90, -	117,500	207 k 500
5.	GALLI	Italie	51 k 900	85, -	112,500	197 k 500
6.	FIAT	Roumanie	51 k 800	82,500	112,500	195 k
7.	STRESSER	France	51 k 900	87,500	102,500	190 k
8.	SORRIBES	Espagne	51 k 600	85, -	102,500	187 k 500
9.	GUL	Turquie	51 k 800	75, -	105, -	180 k
Arbitres :						
	K. GIESA	R.D.A.				
	K. MOBERG	Norvège				
	H. YUKSEZ	Turquie				
Poids Coqs						
1.	KIROV	Bulgarie	55 k 900	107,500	147,500	255 k
2.	TODOROV	Bulgarie	55 k 800	110, -	142,500	252 k 500
3.	PROHL	Tchécoslovaquie	55 k 900	107,500	142,500	250 k
4.	FOLDI	Hongrie	55 k 700	110, -	137,500	247 k 500
5.	PAWLAK	Pologne	55 k 900	105, -	132,500	237 k 500
6.	SKORUPA	Pologne	55 k 700	105, -	127,500	232 k 500
7.	NEDVED	Tchécoslovaquie	55 k 900	100, -	132,500	232 k 500
8.	RUSU	Roumanie	55 k 800	100, -	130, -	230 k
9.	Mc KENZIE	Grande-Bretagne	54 k 900	95, -	120, -	215 k
10.	DOGAN	Turquie	55 k 700	87,500	117,500	205 k
11.	BIDARD	France	55 k 600	85, -	117,500	202 k 500
Arbitres :						
	WIENER	Tchécoslovaquie				
	BAROGA	Roumanie				
	MIHAJVOVICH	Norvège				
Poids Plumes						
1.	SHANIDZE	U.R.S.S.	59 k 700	120, -	152,500	272 k 500
2.	NURIKYAN	Bulgarie	59 k 600	122,500	147,500	270 k
3.	BENEDEK	Hongrie	59 k 600	122,500	145, -	267 k 500
4.	WOJNOWSKI	Pologne	59 k 700	115, -	147,500	262 k 500
5.	PITTNRER	Autriche	59 k 500	115, -	145, -	260 k
6.	TANTI	Italie	59 k 500	105, -	140, -	245 k
7.	DANIEL	Roumanie	60 k	100, -	142,500	242 k 500
8.	BASKIR	Turquie	59 k 500	102,500	125, -	227 k 500
9.	SENET	France	59 k 800	100, -	125, -	225 k
10.	CHAVIGNY	France	59 k 700	92,500	127,500	220 k
11.	FUENTES	Espagne	59 k 700	97,500	120, -	217 k 500
12.	CHRONOPOULOS	Grèce	59 k 800	90, -	117,500	207 k 500
13.	BECKERS	Hollande	59 k 800	92,500	112,500	205 k
Non classé :						
	KOVACS	Hongrie	59 k 100	0, -	140, -	—
Arbitres :						
	SZABO	Hongrie				
	SCHÖNEFELD	Belgique				
	TRZIL	Autriche				
Poids Légers						
1.	KIRZHINOV	U.R.S.S.	67 k	130, -	172,500	302 k 500
2.	KUCHEV	Bulgarie	67 k 100	127,500	167,500	295 k
3.	KACZMAREK	Pologne	67 k 300	125, -	167,500	292 k 500
4.	AMBROZI	Hongrie	66 k 700	125, -	165, -	290 k
5.	BAGOCS	Hongrie	66 k 900	122,500	165, -	287 k 500
6.	SUVAR	Turquie	66 k 700	115, -	152,500	267 k 500
7.	STEFANOUDAKIS	Grèce	67 k	115, -	152,500	267 k 500
8.	PALLARA	Italie	66 k 500	120, -	145, -	265 k
9.	MATEOS	Espagne	67 k	120, -	145, -	265 k
10.	CHAVIGNY	France	67 k 200	120, -	145, -	265 k
11.	SCHOTT	R.F.A.	67 k	110, -	140, -	250 k
12.	NEWTON	Grande-Bretagne	66 k 600	112,500	130, -	242 k 500
Arbitres :						
	SCHWEIGER	B.R.D.				
	STOEU	Bulgarie				
	SOKOLOV	U.R.S.S.				

Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Moyens					
1. KOLEV	Bulgarie	73 k 800	145, -	185, -	330 k
2. BIKOV	Bulgarie	74 k 300	142,500	180, -	322 k 500
3. MIKHAÏLOV	U.R.S.S.	74 k 200	142,500	177,500	320 k
4. HEKEL	Tchécoslovaquie	74 k 600	140, -	172,500	312 k 500
5. SILVINO	Italie	73 k 400	135, -	170, -	305 k
6. SZARVAS	Hongrie	74 k 900	132,500	170, -	302 k 500
7. SEIDEL	R.F.A.	74 k 100	127,500	160, -	287 k 500
8. HERENCIC	Yougoslavie	74 k 200	122,500	155, -	277 k 500
9. VOEGEL	Autriche	74 k 600	115, -	162,500	277 k 500
10. MIRKOVIC	Yougoslavie	74 k 600	122,500	152,500	275 k
11. DE LA ROSA	Espagne	74 k 400	115, -	155, -	270 k
12. FAUCHER	France	74 k 900	117,500	150, -	267 k 500
13. JOSSART	Belgique	73 k 500	115, -	150, -	265 k
14. DOMINGUEZ	Espagne	74 k 300	112,500	150, -	262 k 500
15. FOY	Grande-Bretagne	73 k 300	100, -	140, -	240 k
16. SANDERS	Hollande	74 k 300	105, -	135, -	240 k
Non classés :					
JENSEN	Norvège	74 k 700	147,500	0, -	—
BAERANTSEN	Danemark	74 k 800	120, -	0, -	—
SCHMIDT	R.F.A.	74 k 900	0, -	150, -	—
Arbitres :					
MASON	Grande-Bretagne				
CORET	France				
SABATINI	Italie				
Poids Mi-Lourds					
1. RIZHENKOV	U.R.S.S.	81 k 500	157,500	195, -	352 k 500
2. RUSEV	Bulgarie	80 k 900	150, -	185, -	335 k
3. ZIELECKE	R.D.A.	81 k 200	145, -	187,500	332 k 500
4. HORVATH	Hongrie	82 k 200	140, -	190, -	330 k
5. SOCHANSKI	Pologne	81 k 600	145, -	180, -	325 k
6. MILSER	R.F.A.	81 k 800	135, -	190, -	325 k
7. AWIZEN	Pologne	82 k 200	145, -	175, -	320 k
8. KNEISSL	R.F.A.	82 k	135, -	175, -	310 k
9. TURCATO	Italie	81 k 100	125, -	175, -	300 k
10. JOHANSEN	Danemark	78 k 300	137,500	160, -	297 k 500
11. JAUSER	Suisse	81 k 500	130, -	167,500	297 k 500
12. PLATZER	Autriche	82 k 200	130, -	162,500	292 k 500
13. DELVALLEZ	France	81 k 300	120, -	162,500	282 k 500
14. ZUTTERMAN	Belgique	82 k 300	127,500	155, -	282 k 500
15. HAMMERBORG	Norvège	81 k 500	125, -	155, -	280 k
16. URANKAR	Yougoslavie	81 k 900	122,500	157,500	280 k
Non classés					
SUVAR	Turquie	80 k 300	142,500	0, -	—
BAYAM	Turquie	80 k 500	0, -	—	—
ILLIADIS	Grèce	81 k 300	disqualifié		
AVELLAN	Finlande	81 k 700	disqualifié		
Arbitres :					
HVOLBAEK	Danemark				
BERGSTRÖM	Suède				
KAZANCI	Turquie				
Poids Lourds-Légers					
1. RIGERT	U.R.S.S.	88 k 200	165, -	202,500	357 k 500
2. NIKOLOV	Bulgarie	89 k	155, -	197,500	352 k 500
3. SHOPOV	Bulgarie	89 k 700	150, -	200, -	350 k
4. PETZOLD	R.D.A.	87 k 500	150, -	195, -	345 k
5. KAILAJARVI	Finlande	89 k 300	155, -	190, -	345 k
6. RADTKE	R.D.A.	88 k 100	150, -	185, -	335 k
7. BROILLET	Suisse	89 k 100	142,500	177,500	320 k
8. HILL	Autriche	89 k 500	135, -	182,500	317 k 500
9. KENNEL	R.F.A.	84 k 600	130, -	180, -	310 k
10. COUSSIN	France	87 k 300	142.500	165, -	307 k 500
11. MASTARD	Norvège	89 k 100	130, -	175, -	305 k
12. BURNS	Grande-Bretagne	89 k 200	135, -	165, -	300 k
13. HASTIK	Autriche	89 k 700	132,500	165, -	297 k 500
Non classés :					
JOHANSSON	Suède	89 k 200	155, -	0, -	—
STEPAK	Pologne	89 k 500	145, -	0, -	—
TSOUKAS	Grèce	89 k 500	125, -	0, -	—
STROLENBERG	Hollande	85 k 600	110, -	0, -	—
KOLOTOV	U.R.S.S.	89 k 800	0, -	200, -	—
BETTEMBOURG	Suède	89 k 300	—	—	—
KANGASNIEMI	Finlande	88 k 200	—	—	—

Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Arbitres :					
POLITI	Italie				
GRADINAROV	Bulgarie				
AMADOR	Espagne				
Poids Lourds					
1. PERVUSHIN	U.R.S.S.	106 k 700	177,500	222,500	400 k
2. LOSCH	R.D.A.	108 k 300	157,500	205, -	362 k 500
3. WESTPHAL	R.F.A.	105 k 800	155, -	200, -	355 k
4. STREJCEK	Tchécoslovaquie	109 k 300	155, -	197,500	352 k 500
5. VEZZANI	Italie	108 k	150, -	195, -	345 k
6. REKUSTAD	Norvège	109 k 500	145, -	187,500	332 k 500
7. STRANGE	Grande-Bretagne	105 k 800	140, -	172,500	312 k 500
8. TAN	Turquie	109 k 300	132,500	152,500	285 k
Non classés :					
HAARA	Finlande	108 k 900	162,500	0, -	—
KANGASNIEMI	Finlande	103 k 500	0, -	—	—
Arbitres :					
STOGOV	U.R.S.S.				
WEBSTER	Grande-Bretagne				
FIRSOWICZ	Pologne				
Poids Super-Lourds					
1. ALEXEEV	U.R.S.S.	143 k 500	177,500	240, -	417 k 500
2. BATICHEV	U.R.S.S.	138 k	170, -	225, -	395 k
3. MANG	R.F.A.	127 k 500	172,500	215, -	387 k 500
4. PAULAZEK	Tchécoslovaquie	153 k 300	165, -	207,500	377 k 500
5. LADHERENTA	Finlande	131 k 700	170, -	200, -	370 k
6. NAJI	Tchécoslovaquie	128 k 500	150, -	210, -	360 k
7. LEPPA	Finlande	146 k 800	150, -	207,500	357 k 500
8. JOHANSEN	Suède	126 k	147,500	190, -	337 k 500
Non classés :					
REDING	Belgique	141 k	0, -	—	—
BONK	R.F.A.	146 k	—	—	—
Arbitres :					
WITUCKI	Pologne				
BELOHOUBEK	Tchécoslovaquie				
KELEKIAN	Grèce				

Poids Mouches : Dimanche 10 Juin.

Records d'Europe Junior pour Stresser.

La domination des deux athlètes hongrois Szucs et Koszegi fut totale : 3 médailles d'or pour Szucs, 3 médailles d'argent pour Koszegi, le premier, déjà connu du grand public, mène son match très sagement devant son compatriote moins titré mais tout aussi volontaire. L'arraché voit un Szucs de bonne facture avec 97 k 500 en 3e essai devant Koszegi, 90 k en 1er essai et le Roumain Hortopan 90 k également. Bonne surprise de taille, les éliminations successives des Polonais Leppa (87 k 500 puis 92 k 500) et Smalcerz, champion olympique 1972. Celui-ci pêcha sans doute par excès de confiance ; demander 97 k 500 en 1re barre relève un peu du défi dans une telle compétition. Et le Français ?

Eh bien, je puis écrire que Serge Stresser fut exemplaire et fit preuve pour son premier match d'une belle maturité. Il arracha 87 k 500, ce qui lui vaut d'inscrire son nom sur les tablettes européennes (ancien record 85 k 500 par le Hongrois Stefanovics). Les 90 k du 3e essai furent amenés à bout de bras mais l'Alsacien ne put se stabiliser et la charge passa derrière.

Serge terminait ainsi à la 5e place pour le premier mouvement à 2 k 500 de la médaille d'argent.

L'épaulé-jeté permit aux deux Hongrois de consolider leur classement (tous deux : 127 k 500 et pour Szucs un facile épaulé à 132 k 500 dans le match) tentative contre le record du monde du total à 227 k 500 par le Soviétique Krishishin, puis 133 k hors match contre le record du monde de l'Indonésien Depthios. Par deux fois, le jeté en « épaules » ne permit pas à l'athlète de maintenir la charge pourtant facilement propulsée.

La médaille de bronze du mouvement revient au Polonais Leppa avec 125 k qui, au contraire de Smalcerz, défendit ses chances dans ce mouvement.

Quant au Français, après un facile mouvement à 102 k 500, il épaula tout aussi facilement 107 k 500, mais un relâchement prématuré en position droite fit passer la barre par-dessus la tête. Je dois signaler à sa décharge que le public madrilène, peu sportif, sifflait, hurlait même, lorsque Serge se présentait sur le plateau. La raison de ce « déchaînement populaire » ?, le match direct qui opposait notre représentant à l'Espagnol Sorribes. Pour son 3e essai, Stresser eut même droit à une annonce publique de la part du speaker espagnol qui donna ainsi à ses compatriotes l'occasion de se manifester.

Impassible, malgré l'impossibilité d'une concentration efficace, le Français épaula de nouveau, sans pouvoir, une fois encore terminer le jeté. Il finit 7e de la catégorie en ayant toujours été dans la compétition; en outre son comportement fut exemplaire et si je laisse le soin à l'entraîneur national de tirer les conclusions qui s'imposent, je pense pouvoir certifier que la délégation française en son entier, avec à sa tête, le Président, fut satisfaite du Junior français. Résultat final :

1er Szucs : 225 k - 2e Koszegi : 217 k 500 - 3e Pachol : 210 k.

*

Poids Coqs : Lundi 11 Juin.

Record de France Junior pour Bidard.

Tout va par paire en ce début de Championnat après la victoire de deux Hongrois en Mouche, ce sont deux Bulgares qui trustent les médailles. Pourtant à l'arraché, le champion olympique 1972, le Hongrois Foldi, remporte la médaille d'or. Difficilement, il est vrai car 4 athlètes se tiennent de très près, aussi Foldi à 110 k ne doit sa médaille d'or qu'à son poids de corps de 100 grammes plus léger que celui du Bulgare Todorov (21 ans). Le Tchèque Prohl ne prenant l'avantage, avec 107 k 500 sur le 2e Bulgare Kirov qu'à l'issue d'une seconde pesée. Le match est donc indécis. Les deux Polonais Pawlak et Skorupa viennent ensuite avec 105 k, tous deux sont d'ailleurs très grands pour leur catégorie. Le tout jeune Bidard (18 ans et 4 mois) passe dans ce mouvement (dont il ne maîtrise pas encore parfaitement la technique) près de l'élimination ne réussissant 85 k qu'au 3e essai. Ce semi-échec permet toutefois d'apprécier la fermeté de caractère de Dominique face au doute.

L'épaulé-jeté permet aux spectateurs plus disciplinés que la veille (aucun Espagnol n'est en lice il est vrai) de vibrer tout au long d'un suspense de plus d'une demi-heure. Les places ne sont pas acquises après l'arraché et les principaux protago-

nistes remettent sans cesse en question le classement. Le champion olympique Foldi est le 1er à décrocher après un 137 k 500 réalisé en force (le Hongrois ne développa-t-il pas cette charge en Plume !). Le Tchèque Prohl, surprenant, maintient 142 k 500 et ravit ainsi la médaille de bronze au vétéran hongrois. Le néo Senior bulgare Todorov assure, lui aussi 142 k 500 avant de manquer de peu 145 k. Reste « en piste » Kirov qui réalise la gamme complète : 140 - 145 et 147,500, décrochant du même coup la médaille d'or du mouvement et du total. Hors match, cet étonnant bonhomme épaule « facilement » 150 k 500 contre le vieux record de Nassiri (J.O. de Mexico) mais manque le jeté pour mauvais placement du bassin sous la charge.

Dominique Bidard, quant à lui, plus confiant dans ce 2e mouvement, réalise une belle série. Avec 112 k 500 en 1re barre, il prend quelques risques calculés. Mais l'aisance avec laquelle il achève le mouvement laisse présager quelque record, de fait avec 117 k 500, il améliore son propre record national junior qui était de 115 k. Puis Dominique tente 120 k, en cas de succès, il améliorerait... 3 records de France en même temps : l'épaulé-jeté junior, le total junior et senior. Hélas, la chance, car il s'agit bien ici de chance, n'est pas de son côté, la barre bien fixée à bout de bras, Dominique glisse sur le plateau et malgré un sursaut d'énergie pour maintenir la charge, le Français doit s'incliner et laisser choir la barre. Néanmoins, lui aussi, après Stresser la veille, prouve « qu'aux âmes bien nées la valeur... ». Pour sa 1re grande confrontation internationale, il sut maîtriser un trac qui, généralement, le paralyse.

Poids Plumes : Mardi 12 Juin.

1er participant : 1er succès soviétique.

Décidément, ces Championnats d'Europe ne réussissent pas aux Champions olympiques 1972. Après l'élimination du Polonais Smalcerz en Mouche, la défaite du Hongrois Foldi en Coq, le Plume bulgare Nurikyan, pourtant favori, est lui aussi battu, de justesse il est vrai.

14 participants dans la catégorie dont deux Français : le Junior Daniel Senet et le néo-Senior Jean-Claude Chavigny.

A l'arraché, le match se localise rapidement autour des trois favoris : Nurikyan, Benedek et Shanidze auxquels aurait pu se joindre le Polonais Wojnowski, « victime » d'un règlement trop stricte qui sanctionne un lâcher de barre avant l'immobilisation de celle-ci sur le plateau.

Le Bulgare et le Hongrois réalisent la gamme complète : 115 - 120 - 122,500, record d'Europe égalé pour tous deux. Quant au Soviétique, plus lourd, après 115 et 120 k, il tente de prendre l'avantage avec 125 k qu'il manque nettement. Le plus efficace dans cette première partie du Championnat fut, de toute évidence. Benedek oui, ce jour-là, avait 125 voire 127 k 500 dans les bras...

Viennent ensuite l'Autrichien Pittnrer, très rapide sous les charges et le Polonais Wojnowski avec 115 k.

Les Français, sans déméríter pour autant, n'ont pas concrétisé leur ambition, il est vrai que tous deux partirent haut, notamment Senet dont les 100 k du 1er essai laissaient présager un 105 k, mais lui aussi est jeune et comme il l'avoua ensuite, le trac fit son ouvrage. Jean-Claude, lui, plus décontracté (peut-être un peu trop) réalise 92 k 500 très aisément avant de se désunir par deux fois à 97 k 500.

Le recordman du Monde Junior dans le mouvement avec 118 k 500 le Hongrois Kovacs a moins de réussite que nos deux représentants puisqu'il échoue par 3 fois à 112 k 500 très nettement.

Le classement, après l'arraché, est le suivant :

1er Nurikyan : 122,500 - 2e Benedek : 122,500 - 3e Shanidze : 120.

Que nous réserve l'épaulé-jeté ?

Des trois grands, Benedek part le 1er avec 145 k, bien épaulés, moins bien jetés, puis Nurikyan à 147 k 500, suivi de Shanidze, réussissent à leur tour leur 1er essai. Wojnowski, désabusé, jette lui aussi 147 k 500 mais pour son 3e essai, après que l'Autrichien Pittnrer ait frôlé le zéro à 145 k maintenus « in extremis » au 3e essai.

A 150 k, Benedek épaule aisément par deux fois mais par deux fois il manque nettement le jeté, d'ores et déjà le titre lui échappe et ses deux adversaires directs possèdent encore 2 essais. 152 k 500 donc à la barre, Nurikyan se présente et..., surprise, manque le jeté (alors qu'à Munich, il avait réussi 157 k 500). Shanidze, calme, bien concentré, épaule très aisément et jette en bras, tronc incliné vers l'arrière puis..., verrouille les épaules pour maintenir la charge. Total : 272 k 500 et une option sur le titre. Nurikyan pour son 3e essai, la barre de match, réédite son mouvement précédent et laisse ainsi échapper le titre au profit de Shanidze soutenu par le public madrilène qui adopta le brun Soviétique. Celui-ci voulut finir en beauté, par un magnifique épaulé à 159 k contre le record du Monde. Le jeté, déjà défectueux à 152 k 500, fut nettement manqué.

Les Français, quant à eux, n'ont pas la réussite qu'escomptait notre Président M. Coret, mais compte tenu du niveau de la compétition, leurs performances restent malgré tout honorables. Senet : 125 k et 7 épaulés à 130 k contre le record de France Junior.

Chavigny, 127 k 500 en 3e barre, après être parti à 125 k. Une petite mésaventure arrivée à Jean-Claude prouve que jamais, un athlète ne doit relâcher son attention. Jean-Claude, confiant en ses moyens (ce qui, en soi, est excellent) voulut, avec son 1er essai (125 k à bout de bras très facilement) montrer à la colonie française qui l'encourageait de la voix, sa parfaite maîtrise de la charge, le temps d'un regard vers ses camarades et la charge redescendait... Jean-Claude méditera longtemps, je pense, sur cet excès de confiance.

Classés 9e et 10e, les Français ne pouvaient guère espérer mieux. Seul, le Turque Baskir aurait pu être dépassé.

Classement épaulé-jeté :

1er Shanidze : 152 k 500 - 2e Nurikyan : 147 k 500 - 3e Wojnowski : 147 k 500.

Classement du total :

1er Shanidze : 272 k 500 - 2e Nurikyan : 270 k - 3e Benedek : 267 k 500.

A l'issue de l'épaulé-jeté, le Junior roumain Daniel (142 k 500 en match épaulé) 143 k contre le record d'Europe Junior de Kovacs (140 k ce 12 Juin) mais lui aussi manqua le jeté de bien peu d'ailleurs. Ainsi, comme semblent le prouver de nombreux athlètes, ces haltérophiles de classe sont de plus en plus jeunes, rares en effet sont les anciens qui dominent aujourd'hui, Shanidze semblant être l'exception qui confirme la règle.

Poids Légers : Mercredi 13 Juin.

Records de France pour Roland Chavigny.

12 athlètes pour un titre, dont le Champion olympique, le Soviétique Kirzhinov grand favori de l'épreuve, le Bulgare Kuchev, le Polonais Kaczmarek et les Hongrois Bagocs et Ambrozi. Sauf incident, les trois premiers sont parmi ces cinq athlètes.

A l'arraché, Kuchev est le seul à réussir la gamme complète : 120 - 125 - 127,500 dans un style coulé. Le Bulgare recordman du Monde du développé avec 157 k 500 s'est donc bien reconverti, le Hongrois Ambrozi suit la progression de Kuchev mais manque son dernier essai à 127 k 500, Kaczmarek ne réussit, lui, qu'un seul mouvement à 125 k (2e essai) tout comme Bagocs à 122 k 500 (2e essai). Kirzhinov, quant à lui, commence lorsque tous ses adversaires ont terminé et pourtant son geste technique n'est pas parfait. Un large arc de cercle annule ses efforts par trois fois : 130 k du 1er essai, 135 k du 3e essai et 138 k du 4e essai contre le record du monde du maître Baszanowski.

Et Roland Chavigny ? Celui-ci, très amaigri commence.., à 120 k soit 2 k 5 de plus que « son » record de France. Il réussit facilement, record battu donc, malheureusement entre son 1er essai et son 3e (125 k) quelques 10 minutes s'écoulent et Roland manque les 2 essais suivants à 125 k. Il termine 8e à l'arraché mais très près de ses adversaires puisque 3 athlètes sont à 120 k, 1 à 122 k 500, 2 à 125 k (médaille de bronze), 1 à 127 k 500 et 1 à 130 k.

Classement arraché :

1er Kirzhinov : 130 k - 2e Kuchev : 127 k 500 - 3e Ambrozi : 125 k.

L'épaulé-jeté s'annonce passionnant, particulièrement pour l'attribution de la médaille d'arpent, car apparemment le Soviétique semble posséder une marge de sécurité suffisante. De fait, Kuchev, Kaczmarek, Ambrozi et Bagocs prennent tour à tour position de leader, avant que Kirzhinov, sauvé par le chef de plateau au 1er essai n'entame son exhibition. Kaczmarek avec 160 k, est le 1er à se présenter, puis Kuchev à 162 k 500. Tous réussissent aisément, particulièrement Kuchev et le surprenant Ambrozi. A 167 k 500. Kirzhinov épaule puis jette mais il vacille longuement et est finalement sauvé par le chef de plateau à qui le jury d'appel donnera un avertissement. Kaczmarek et Kuchev assurent leur 3e essai à cette charge puis Ambrozi passe à 170 k pour ravir au Bulgare la 2e place. Mais par deux fois, il échoue au jeté alors que Kuchev se voit refuser le droit de tenter 170 k pour avoir laissé passer les 3 minutes réglementaires (sans doute voulait-il prendre l'avantage mais son entraîneur avertit trop tardivement le secrétariat). Restent donc en course : Kirzhinov moins dominateur que prévu, Kaczmarek et Bagocs. Ce dernier tente avec 172 k 500 de prendre la 2e place à Kuchev. Il lui reste 2 essais pour cela qui sont, pour lui très importants car en cas d'échec, il ne serait que..., 5me.

Donc 5e ou 2e en 2 essais... ! Il épaule la lourde charge mais ne peut jeter. 5e donc. Au tour du Polonais Kaczmarek à convoiter la place de second mais tout comme Bagocs, il épaule et manque le jeté. Kirzhinov ayant, lui, consolidé sa position de leader avec un 2e essai à 172 k 500 plus probant qu'à 167 k 500.

Le Soviétique abandonne alors son 3e essai pour tenter en 4e essai (c'est le nouveau règlement) 178 k contre son propre record dut monde : 177 k 500. Il verrouille, ébauche la remontée mais ne peut la terminer.

Le titre revient ainsi à Kirzhinov, la 2e place, après une lutte très serrée, étant attribuée au Bulgare Kuchev dont la mésaventure à l'épaulé-jeté n'a pas modifié le classement.

Comme nous pouvons l'apercevoir, les titres se jouent entre l'U.R.S.S., la Bulgarie, la Hongrie et la Pologne.

Notre représentant Roland Chavigny, tire en définitive son épingle du jeu, compte tenu du choix de ses 1res barres relativement élevées (l'épaulé à 150 k manqué au jeté). Avec 145 k à l'épaulé-jeté et 265 k au total, Roland se classe 10e mais derrière un groupe compact de concurrents puisque le 6e réalise 267 k 500.

Son total constitue un nouveau record de France véritable, puisque jusqu'alors aucun Léger français n'avait mieux fait. Bon comportement donc de l'Orléanais.

Classement épaulé-jeté :

1er Kirzhinov : 172 k 500 - 2e Kuchev : 167 k 500 - 3e Kaczmarek 167 k 500.

Classement total :

1er Kirzhinov : 302 k 500 - 2e Kuchev : 285 k - 3e Kaczmarek : 292 k 500.

Poids Moyens : Jeudi 14 Juin.

Kolev au superlatif.

Étonnant, prodigieux, sensationnel... les qualificatifs manquent pour décrire la prestation du Bulgare Kolev en ce 14 Juin 1973.

Ce très jeune athlète (20 ans) peut être considéré à ce jour, comme la révélation des Championnats, bien que sa réputation (142 k 5 à l'arraché en Junior) soit parvenue jusqu'à nous, nous ne pouvions le considérer comme favori, face au champion olympique, son compatriote Bikov, au Soviétique Mikhaïlov et au champion olympique des Mi-Lourds, le Norvégien Jensen.

De grands noms dans cette catégorie riche, depuis toujours de champions hors pair. Le Hongrois Szarvas, l'Italien Silvino, le Tchèque Hekel. L'Italien est le 1er à se présenter à l'arraché à 130 k, il réussit ensuite 135 k avant de manquer très nettement 140 k. Szarvas reste sur un 1er essai à 132 k 500, le Hongrois semble manquer de dynamisme, par contre le Tchèque Hekel, dans un style en fente, devenu rare, donne aux spectateurs une leçon de rapidité, il réussit 140 k puis manque de bien peu 145 k. Bikov réussit 137 k 500 pris en 1er essai. Les ayant réussis en 2e essai, il tente le coup de poker au 3e essai avec... 145 k. Le Bulgare, conscient de l'importance de l'enjeu, se concentre « consciencieusement » avant d'effectuer son 1er exploit de la soirée : 145 k à l'arraché à 20 ans. Les spectateurs alors commencent à se pencher plus sérieusement sur les chances de ce petit bonhomme aux lignes harmonieuses, svelte qui, apparemment, ne donne pas une impression de puissance comme Mikhaïlov par exemple.

Mais.., un certain Jensen n'a pas encore commencé et c'est l'annonce de la 1re barre du Norvégien.., du jamais vu..., 147 k 500 !

Où nous arrêterons-nous dans l'escalade aux performances ? Voilà dix ans, seuls, quelques Super-Lourds pouvaient s'offrir le luxe de partir à 147 k 500 et voilà qu'un Poids Moyen...

Le Norvégien, maître de sa concentration, se présente alors sous les vivats de la foule et réalise un mouvement aisé. La barre est montée haut, l'athlète la réceptionne pratiquement en demi-flexion. 152 k 500 à la barre, tentative contre le record du monde oui lui appartient avec 150 k 500. Concentration sur le plateau assez longue ; Jensen assure sa prise de mains et effectue un tirage dynamique qui permet d'amener la charge à hauteur convenable mais l'athlète est mal placé et la barre record retombe. Il reste au Norvégien un essai qui sera plus nettement manqué. Curieusement, lors du tirage, le bassin de Jensen effectue un mouvement de côté, ce qui laisse penser que l'athlète doit avoir une déformation physiologique soit à la colonne vertébrale soit aux membres inférieurs.

Classement à l'arraché :

1er Jensen : 147 k 500 - 2e Kolev : 145 k - 3e Mikhaïlov 142 k 500.

L'épaulé-jeté est tout aussi passionnant. Des 7 grands, le Tchèque Hekel est le premier à se présenter à 167 k 500. Comme pour l'arraché, Hekel tire en fente dans une position haute. Szarvas et Silvino réussissent ensuite 170 k et y restent tous deux : Hekel réussit péniblement 172 k 500 (il marche sur le plateau). Il manque ensuite 175 k, charge qui constitue la barre de départ du solide Jensen. Stupeur, si l'épaulé reste aisé, le jeté n'est pas du tout au point techniquement, aussi bien l'impulsion que le passage en fente et par deux fois, le Norvégien ne peut terminer le mouvement. Il préfère alors attendre... 177 k 500. Mikhaïlov fait preuve d'une belle maîtrise, puis à cette même charge, le tout jeune Kolev fait une véritable démonstration ; manifestement, il est supérieurement préparé. Son compatriote Bikov, champion olympique, passe à 180 k, le match atteint là son apogée. A 182 k 500, Kolev réussit avec autorité et sûreté et égale d'ores et déjà le record du monde du total en même temps qu'il prend la tête du classement. Toujours 182 k 500, mais pour le dernier essai de Jensen. Mais les spectateurs doutent de son succès qui l'amènerait en tête et en ferait un recordman du monde du total. De fait, Jensen verrouille, se relève, mais les arbitres sanctionnent un contact coudes - genoux et le Norvégien voit s'envoler ses espoirs. Il se retire, triste, lui le maître incontesté de l'arraché.

A 185 k, Mikhaïlov tente de ravir la seconde place à Bikov. Le Russe capitulerait-il face à Kolev ? Il épaule relativement facilement puis jette sans attendre mais la barre est propulsée devant et ne peut être rattrapée.., essai.

Toujours 185 k. Kolev tente de s'échapper et d'améliorer le record mondial du total. L'instant est pathétique, mais aujourd'hui, tout réussit au Bulgare. Il est en état de grâce et sous les chaleureux applaudissements de la foule, le tout jeune Kolev, sympathique athlète, réussit un magnifique mouvement. Les dés semblent jetés ; pourtant Mikhaïlov demande 190 k. Avec cette charge, le Soviétique a un triple objectif :

1) devenir champion d'Europe 1973 ;
2) battre le record mondial de l'Est (détenu par son compatriote Kurentsov depuis les Jeux de Mexico avec 187 k 500) ;
3) améliorer le tout récent record du monde du total.

Hélas, pour lui, tout ceci lui échappe non sans avoir tenté sa chance jusqu'au bout en verrouillant puis remontant la lourde barre. Asphyxié par l'effort très pénible qu'il vient d'effectuer, le Soviétique ne peut jeter, il ne sera que 3e, battu par les 2 Bulgares. Si le match est terminé, la compétition continue et s'achève par un essai hors match de Kolev qui, à l'admiration de tous, réussit un magnifique mouvement à 188 k. Nouveau record du monde. Le Bulgare sera longuement ovationné par le public madrilène qui sait maintenant apprécier les efforts des athlètes. Un beau et grand champion qu'est Kolev dont l'exhibition aux Championnats d'Europe 1973 restera dans les annales du sport mondial.

Classement épaulé-jeté :

1er Kolev : 185 k - 2e Bikov : 180 k - 3e Mikhaïlov : 177 k 500.

Classement total :

1er Kolev : 330 k (record du monde) - 2e Bikov : 322 k 500 - 3e Mikhaïlov 320 k.

Et notre représentant ?

Marcel Faucher, malade la veille de la compétition, fit comme tous les Français, le maximum malheureusement, la réussite n'était pas avec lui. A l'arraché, il doit se contenter de 117 k 500 assurés au 3e essai et à l'épaulé-jeté, seul, son 1er essai à 150 k sera réussi. Par deux fois, il épaule assez aisément 155 k, charge qu'il ne peut maintenir au jeté.

Il se classe 12e au total avec 267 k 500, alors que 277 k 500 lui eussent assuré la 8e place.

Poids Mi-Lourds : Vendredi 15 Juin.

Le trust de Rizhenkov.

Si hier, le Bulgare Kolev fut la vedette des Poids Moyens, je dois avouer que la prestation soviétique de Rizhenkov n'est en rien inférieure. Jugez-en plutôt : le titre avec 17 k 500 d'avance sur son suivant immédiat (lésé d'une façon scandaleuse par l'arbitrage) et 2 sensationnels records du monde.

10 athlètes le soir après les 10 athlètes de l'après-midi se présentent aux très nombreux spectateurs du « Palacio de Déportes ». Parmi ceux-ci, le tout jeune (21 ans) Soviétique Rizhenkov, les Polonais Sochanski et Awizen, le Finlandais Avellan, l'Allemand de l'Est Zielecke, l'Allemand de l'Ouest Muser, le Hongrois Horvath et le Bulgare « inconnu » : Rusev. Des huit « grands », Milser se présente le premier pour l'arraché à 135 k, l'Allemand assure cette charge dans une technique rendue incertaine par une prise de mains très large, d'ailleurs par deux fois, les 140 k passent derrière. Horvath à 140 k ne peut maintenir en 1er essai, il assure cette charge au second puis manque de peu 145 k. Dans l'ensemble, les athlètes prennent des risques et les échecs sont très nombreux aujourd'hui comme les jours précédents. Le Turc Suvar, avec 142 k 500 au 2e essai surprend, alors que les Polonais Awizen et Sochanski restent tous deux sur un essai (145 k), l'un en première barre, l'autre au 3e essai évitant ainsi l'élimination. Élimination que ne peut éviter le Grec Iliadis par décision des arbitres pour s'être enduit les cuisses de matière grasse. Il s'agit là, à mon avis, d'une décision arbitraire qui ne tient aucun compte des sacrifices de l'athlète. Réaliser de telles performances mérite respect et compréhension. Mais en matière d'arbitrage, le plus scandaleux allait suivre.., l'Allemand de l'Est Zielecke évite, lui aussi, l'élimination à 145 k (3e essai). Puis le Bulgare Rusev s'avance vers..., 150 k alors que le record du monde est la propriété du Soviétique Chary avec 160 k 500. Ce jeune athlète dont les proportions sont semblables à celles de son compatriote Kolev, réalise un mouvement d'une précision d'horlogerie. Tout y est : extension, dynamisme, position, etc. Il se relève, repose la charge après le signal du chef de plateau pour recueillir, au grand étonnement de tous, deux lampes rouges. Rusev n'aurait pas posé la barre sur le plateau car, depuis le début de ces Championnats, les arbitres sanctionnent impitoyablement les lâchers de barre, ne serait-ce qu'à 20 cm du sol, comme ce fut le cas pour le Bulgare.

Pendant cinq minutes, les spectateurs manifestent très bruyamment leur désapprobation, gênant ainsi la concentration du Polonais Awizen. Nous n'avions malheureusement pas encore atteint le comble de l'absurdité, car Rusev en 2e barre réalise de nouveau un mouvement parfait à mes yeux pour recueillir de nouveau deux lampes rouges pour avoir lâché la barre à une dizaine de centimètres du sol. Je laisse aux lecteurs le soin d'imaginer le malaise ressenti par les athlètes de toutes nations, face à cette décision. Résultat d'une application aveugle d'un règlement stupide. Autant dire que le Bulgare, après ce second coup, semble sans réaction. Pourtant, avec un admirable courage, il surmonte son immense déception que tous nous partageons et pour la 3e fois, il réussit un mouvement très aisé que les arbitres, cette fois, accordent. Il est bien certain que Rusev valait, au plus mal, 7 k 500 de mieux.

Il devient urgent que la Fédération Internationale révise son jugement et que la suppression du développé n'engendre pas une multitude de tracasseries qui iraient à l'encontre du but poursuivi, à savoir le développement de l'haltérophilie. Le cas Rusev, pour la beauté de notre sport ne doit plus se reproduire.

Le Soviétique Rizhenkov, un instant oublié dans le tumulte, prend maintenant le large avec 4 mouvements sensationnels qui font déjà oublier Rusev (hélas, pour lui !) : 150 k - 155 k - 157 k 500 puis hors match 161 k. Quatre essais faciles après une concentration peu ordinaire, l'athlète s'avançant lentement sur la barre, comme pour la surprendre. Le Soviétique laisse ensuite éclater sa joie face au public qui l'ovationne longuement. 161 k à l'arraché en poids Mi-Lourd, cela laisse rêveur.

Classement à l'arraché :

1er Rizhenkov : 157 k 500 - 2e Rusev : 150 k - 3e Zielecke : 145 k.

Le niveau à l'épaulé-jeté sera tout aussi relevé : 175 k pour le premier des 8, en l'occurrence le Polonais Awizen qui y restera. Total : 320 k. Puis 177 k 500 pour le 1er essai du « malheureux » Rusev qui ne put s'empêcher d'essuyer quelques larmes sur le podium lors de la remise des médailles pour l'arraché. Manifestement, le Bulgare n'a plus le moral suffisant pour entreprendre de grandes performances. Il assure ses trois essais : 177 k 500 - 182 k 500 puis 185 k très facilement en espérant que cela sera suffisant pour sauvegarder une 2e place sur le total : (335 k). A 180 k, le Polonais Sochanski ne réussit qu'à la 3e tentative. Total : 325 k. Il devance son compatriote Awizen. L'Allemand de l'Est Zielecke, 3e à l'arraché, entame avec succès son match à 182 k 500, puis 187 k 500. Total : 332 k 500. Plus lourd que Rusev : 81 k 200 contre 80 k 900, l'Allemand tente, avec 192 k 500, de ravir la 1re place (momentanée) du Bulgare. Il verrouille la charge mais ne peut remonter de la position fléchie. Restent : Rizhenkov, Milser et Horvath. Tous trois commencent à 185 k, ce qui, pour les deux derniers nommés, représente une progression respectable sur leur précédente sortie.

A 190 k, les 3 athlètes connaissent la même réussite, le soviétique étant le plus facile et de beaucoup. 195 k à la barre et seul, Rizhenkov a le privilège d'amener cette lourde charge à bout de bras.

Zielecke, en échouant, totalise 332 k 500 et laisse la seconde place au Bulgare. Déjà enthousiasmés par la prodigieuse exhibition du Russe, les spectateurs, dirigeants et athlètes présents sont ensuite stupéfaits de voir avec quelle maîtrise le puissant Soviétique épaule et jette 201 k 500, record du monde de Rigert battu (201 k), lequel est le premier à féliciter son successeur.

Rizhenkov est bien de la lignée des superchampions qui reculent un peu plus chaque fois les limites de l'impossible. Ce fut une superproduction.

Classement à l'épaulé-jeté :

1er Rizhenkov : 195 k - 2e Milser : 190 k - 3e Horvath : 190 k.

Classement au total :

1er Rizhenkov : 352 k 500 - 2e Rusev : 335 k - 3e Zielecke : 330 k.

Au plateau « B » de l'après-midi, notre compatriote, le jeune Didier Delvallez (21 ans en Juillet 1973), mal parti à l'arraché (120 k alors que son record personnel : 130 k, lui autorisait d'autres ambitions), se rattrapait magnifiquement à l'épaulé-jeté avec 162 k 500, ce qui lui permettait de coiffer sur le fil plusieurs athlètes. Avec 282 k 500, Didier reste près de son maximum ce qui, dans le contexte des Championnats d'Europe, reste l'essentiel. Il se classe 13e sur 20 athlètes.

Poids Lourds-Légers : Samedi 16 Juin.

Toujours plus haut.

Après Kolev en Moyen et Rizhenkov en Mi-Lourd, je pensais avoir vu le plus beau, mais avec Rigert, il devient nécessaire de ne plus comparer avec le passé sous peine de desceller de leur piédestal les Vlassov et autre Jabotinski.

12 athlètes dans le groupe « A », dont les Soviétiques Rigert et Kolotov, les Suédois Johanson et Bettembourg.

Les Bulgares : supérieurement préparés. Nikolov et Shopov, les Finlandais Kangasniémi et Kailajarvi, etc.

Les barres de départ sont très élevées, jugez-en plutôt : Radtke, Petzold de la R.D.A. et Bettembourg : 150 k. Nikolov, Johanson et Kailajarvi : 155 k. Kolotov et Rigert : 157 k 500 et surprise !, Kangasniémi : 160 k.

Seulement, à trop vouloir, la plupart des athlètes manquent leurs essais : ainsi Bettembourg, Kangasniémi et..., Kolotov échouent par 3 fois et se retrouvent éliminés de la compétition, privant celle-ci du suspense prévu. Radtke, Petzold, Kailajarvi, Johanson et Nikolov restent tous sur un seul essai réussi. Quant à Rigert, après avoir assuré 157 k 500 (la mésaventure de Munich doit lui rester en tête), il arrache magistralement 165 k puis en 4e essai, la prodigieuse charge de..., 170 k. Lui aussi domine autant que faire se peut la compétition.

A l'épaulé-jeté, les rescapés devenus prudents prennent des charges plus à la mesure de leurs moyens. Radtke, dans un style en fente devenu rare, jette 185 k puis 195 k en 3 essais. Refusé par les arbitres pour contact du genou de la jambe arrière sur le plateau. Total : 335 k. Kailajarvi parti à 190 k échoue par deux fois au jeté à 197 k 500, charge qui lui aurait assuré en cas de succès une 3e place. Total : 345 k : 5e.

L'Allemand de l'Est, Petzold à 87 k 500, réussit 195 k en 2e barre. Total : 345 k : 4e place. Le Bulgare Nikolov assure sagement ses 3 essais : 190 k - 195 k et 197 k 500, dans un style curieux au jeté le pied arrière se pose sur le plateau puis l'athlète effectue un véritable pas vers l'avant en poussant la charge (ce qui, d'ailleurs, compte tenu de la rigueur de l'arbitrage, pourrait être essai). Le Bulgare, dans sa progression, s'estimant hors de course pour le titre, fait preuve de beaucoup de sagesse, comme Rusev hier d'ailleurs, en assurant ses 3 essais. Total : 352 k 500 : 2e.

Kolotov, désabusé, manifestement hors de course, fait un 200 k laborieux, fait un soulevé de terre à 205 k, puis abandonne.

Restent Shopov et Rigert. Le Bulgare, avec 200 k au 2e essai, totalise 350 k et prend la 3e place. Avec 205 k, il tenta sans succès de prendre la place de vice-champion à son compatriote. Maître Rigert commence à 202 k 500 puis.., en 4e essai (c'est le nouveau règlement) 213 k 500 contre son propre record du monde. Son total avec 1 essai à l'épaulé-jeté est de 367 k 500, ce qui lui assure une large victoire. Son essai à 213 k 500 est magnifique et..., facile. Tout comme Rizhenkov en Mi-Lourd, Rigert domine donc en Lourd-Léger. Les Soviétiques se réhabilitent après le cuisant échec de Munich, et de fort belle façon. Les Bulgares prouvant, quant à eux, que le classement flatteur des Jeux olympiques ne devait pas tout au hasard.

Classement à l'arraché :

1er Rigert : 165 k - 2e Nikolov : 155 k - 3e Johansson : 155 k.

Classement à l'épaulé-jeté :

1er Rigert : 202 k 500 - 2e Shopov : 200 k - 3e Kolotov : 200 k.

Classement du total :

1er Rigert : 367 k 500 - 2e Nikolov : 352 k 500 - 3e Shopov : 350 k.

Notre compatriote Yvon Coussin, dans le plateau B, termina la prestation de la délégation française. 142 k 500 à l'arraché, 165 k à l'épaulé-jeté, des performances qui ne le satisfont pas. Yvon termine pourtant 10e.

Poids Lourds : Dimanche 17 Juin.

Écrasante suprématie de Pervushin : 400 k.

Très bel athlète, 106 k, aux proportions harmonieuses, Pervushin ne laisse planer aucun doute sur le résultat de la compétition. Avec ses deux premiers essais, il est champion d'Europe. Au fil des jours, il s'avère que la délégation soviétique s'est supérieurement préparée pour ces Championnats. 10 poids Lourds dont, en plus de Pervushin, les Finlandais Haara et Kangasniémi, l'Allemand de l'Est Losch, l'Allemand de l'Ouest Westphal, le Tchèque Strejceck, l'Italien Vezzani. A l'arraché, de nombreuses tentatives n'aboutissent pas (comme pour l'ensemble du Championnat). Seul, le Soviétique réalise la gamme complète et quelle gamme : 162 k 500, puis 170 k et en 3e essai, la charge étonnante de 177 k 500, arrachés dans un style très dynamique. Pervushin savoure, un court instant, la joie bien légitime d'être le premier, bras levés pour répondre aux applaudissements de la foule.

Derrière lui à... 15 k, le Finlandais Haara réussit difficilement un seul essai, alors que son compatriote Kangasniémi échoue par 3 fois à 162 k 500. Dans l'ensemble d'ailleurs, les Finlandais et les Suédois firent de piètres résultats. Le 3e est l'Allemand de l'Est Losch avec 157 k 500 (un seul essai) devant son compatriote de l'Ouest Westphal : 155 k.

A l'épaulé-jeté, la domination du Soviétique est encore plus nette. Après un 205 k qui lui assure le titre, il tente..., 222 k 500 alors que son propre record du monde est de 223 k. En cas de succès, il deviendrait le premier Poids Lourd à atteindre les 400 k (ce que, seuls cinq Super-Lourds ont réussi à ce jour).

Avec une apparente facilité, Pervushin termine un mouvement oui ne souffre aucune contestation. Manifestement, il peut bien davantage. 400 k, Champion d'Europe mais il veut le grand « chelem » et demande 223 k 500 pour son propre record. Nullement déconcentré par ses succès précédents, il améliore son récent record mondial. Tout comme les vainqueurs des catégories inférieures, le Soviétique gagne en grand champion mais en plus,

il écrase ses suivants immédiats. Losch, avec 205 k, est second, Westphal est 3e avec 200 k, le Tchèque Strejceck 4e avec 197 k 500 devant Vezzani, un Italien bien connu des Français : 195 k. Au total, derrière Pervushin à 400 k, le 2e, Losch, totalise 362 k 500, soit la bagatelle de 37 k 500 de moins que son vainqueur, le 3e Westphal : 355 k. Hormis l'extraordinaire prestation du Soviétique, la catégorie d'où étaient absents Bulgares, Polonais, Hongrois marque le pas.

Poids Super-Lourds : Lundi 18 Juin.

Alexeev ou le désarroi de Serge Reding.

Super-Lourds, supercatégorie ? Pas vraiment, loin s'en faut. A part trois ou quatre athlètes, dont le poids ne nuit pas au dynamisme, généralement ces Super-Lourds restent assez lents et malhabiles. En présence, pourtant, les ténors de la catégorie : Alexeev qui n'est plus à présenter, notre grand ami Serge Reding que toute la délégation française encourage, l'Allemand de l'Ouest Mang, le Finlandais Landenranta, le second d'Alexeev Batishev, l'Allemand de l'Est Bonk crédité récemment d'un excellent 400 k au total. Celui-ci est le premier des ténors à se présenter et à..., échouer (par trois fois) à 165 k, après que l'immense Tchèque Paulazek (153 k) ait réussi cette charge. Reding, Batishev et Landenranta commencent tous trois à 170 k. Serge réussit son essai très facilement et donne espoir à tous ses nombreux amis dont les Français. Malheureusement, à 177 k 500, Reding échoue de bien peu, mais c'est l'échec. Le Russe et le Finlandais ne sont pas plus heureux d'ailleurs. Mang et le maître Alexeev se présentent à 172 k 500 et alors que l'Allemand tient sa charge à bout de bras après un mouvement très rapide, le Soviétique réalise un magnifique soulevé de terre. Surprise.., que se passe-t-il donc ? Rien de bien grave, car, alors que Mang échoue à 177 k 500, Alexeev remporte la médaille d'or avec cette charge en 3e essai. Le titre semble alors tout dévolu au Soviétique devant (nous l'espérons tous) : Reding.

Classement à l'arraché :

1er Alexeev : 177 k 500 - 2e Mang : 172 k 500 - 3e Landenranta : 170 k.

L'épaulé-jeté nous réserve une bien grande déception, malheureusement prévisible, compte tenu des expériences passées. Serge Reding s'incline par trois fois face à 220 k, alors que 3 semaines auparavant, il totalisait 412 k 500 avec un jeté à 230 k. Un épaulé non terminé et deux soulevés de terre anéantissent tous les espoirs de notre sympathique voisin. Landenranta, avec 200 k, n'est plus dans la course pour le titre. Mang, 215 k au 1er essai totalise 387 k 500 pour une 3e place puis manque 225 k qui lui auraient assuré la médaille d'argent. Médaille d'argent qui revient au vétéran Batishev, second de Jabotinski autrefois qui, avec 225 k au jeté, permet à la délégation soviétique de remporter (avec la victoire d'Alexeev) le titre par nation, *in extremis* devant la Bulgarie et la Hongrie (voir classement).

Batishev, 395 k, reste pourtant le dauphin du « superbe » Alexeev oui clôt les Championnats en apothéose avec 225 k, 230 k..., puis 240 k, nouveau record du monde sur le mouvement (ancien record : 238 k par lui-même) et sur le total olympique. 417 k 500 (ancien : 415 k par lui-même). Un beau morceau de bravoure pour ce grand champion oui quoi qu'on en dise, demeure toujours le meilleur.

Sur le podium, sortant de son mutisme habituel, il arbore un large sourire qui le rend plus sympathique.

Classement à l'épaulé-jeté :

1er Alexeev : 240 k - 2e Batishev : 225 k - 3e Mang : 215 k.

Classement du total :

1er Alexeev : 417 k 500 - 2e Batishev : 395 k - 3e Mang : 387 k 500.

Les Championnats se terminent ainsi au son de l'hymne soviétique et aussi sur de belles images, classiques sans doute, mais toujours émouvantes, d'athlètes heureux, vainqueurs comme vaincus, se souhaitant l'au revoir avec une pointe de regret dans la voix. Les nationalités s'effaçant au profit de l'homme.

Madrid 1973 s'estompe. Naples 1974 et ses nouveaux « Jeux » permettront peut-être aux vaincus d'aujourd'hui d'être les vainqueurs de demain.

E. MALLET,
Conseiller Technique Régional.

Classement par nations

1er	-	U.R.S.S.	89	points
2e	-	Bulgarie	86	»
3e	-	Hongrie	61	»
4e	-	Tchécoslovaquie	46	»
5e	-	Pologne	36	»
6e	-	R.F.A.	30	»
7e	-	Italie	28	»
8e	-	R.D.A.	24	»
9e	-	Finlande	21	»
10e	-	Roumanie	19	»
11e	-	Turquie	14	»
12e	-	Autriche	11	»
13e	-	France	9	»
14e	-	Grande-Bretagne	8	»
15e	-	Espagne	5	»
15e	-	Norvège	5	»
17e	-	Grèce	4	»
17e	-	Yougoslavie	4	»
17e	-	Suisse	4	»
20e	-	Suède	3	»
21e	-	Danemark	1	»

COMPTE RENDU DES CHAMPIONNATS D'EUROPE ET DES PRINCIPALES RÉUNIONS TENUES A MADRID

Après un bon voyage, sur vol « Iberia », la délégation française est arrivée à Madrid le 8 Juin. Logée dans un très bon hôtel au centre de Madrid mais très heureusement sur un boulevard calme.

Le 9 au matin entraînement des athlètes ; l'entraîneur national a des difficultés avec Gomard. De retour à l'hôtel pour le repas, Gomard a des mots avec un de ses camarades il quitte la table pour ne plus y revenir, il échappe ainsi au contrôle des dirigeants jusqu'au soir 20 heures. La décision est prise de le renvoyer en France, ce qui est fait immédiatement. Le reste de la délégation a un comportement excellent et nous pouvons nous féliciter de leur tenue durant la semaine des Championnats d'Europe tant sur le plan discipline que sportif.

L'entraîneur national fera par ailleurs la synthèse des Championnats, mais en ce qui me concerne, je pense que, sans crier victoire, nous sommes sur un très bon chemin.

A signaler également les bonnes relations que nous avons eues avec nos amis journalistes MM. Lahmy (Journal L'Équipe), Denize (Agence France-Presse), Fulla (O.R.T.F.).

Les délégations ont été reçues par le Maire de Madrid au cours d'un lunch.

Mous avons également assisté à un banquet final où toutes les délégations étaient réunies dans une excellente ambiance.

Le retour s'est effectué dans de bonnes conditions.

Nous garderons un très bon souvenir de ces Championnats très bien organisés toutefois un arrière-goût de déception en ce qui concerne les repas que nous ne pouvions obtenir qu'après une très longue attente et qui n'étaient pas forcément copieux.

En définitive très bon voyage.

A. CORET.

CONGRES EUROPÉEN le 9 Juin 1973

Il est 9 h 30 lorsque s'ouvre le Congrès Européen dans une salle de l'Institut National des Sports à Madrid. M. Janusz Przedpelski assure la Présidence. Le Docteur Marcos, Président de la Fédération espagnole souhaite la bienvenue aux congressistes dans une courte allocution. M. Tamas Ajan (Hongrie) prend la parole pour faire connaître que 25 pays sont représentés au Congrès.

Il nous est donné lecture, par M. Witucki (Pologne), du discours présidentiel qui relate les activités du Comité Européen depuis quatre ans (allocution jointe).

Lecture est faite ensuite du bilan financier.

L'ordre du jour étant essentiellement le renouvellement du Bureau et des Commissions, l'on passe immédiatement au vote.

M. Parot (France) est désigné avec deux autres Membres pour recueillir et dépouiller les votes.

1. Pour le poste de Président, il n'y a qu'un seul candidat, M. Przedpelski, qui est réélu à l'unanimité.
2. Poste de Secrétaire Général convoité par deux candidats, MM. Stoev (Bulgarie), Holland (Angleterre).

M. Stoev (Bulgarie) est présenté par une représentant bulgare qui met en évidence toutes ses valeurs de travailleur.

M. Holland, quant à lui, se présente personnellement dans un style bien connu. Après un dépouillement très long, M. Stoev est élu Secrétaire Général par 17 voix contre 8 à M. Holland.

3. Le 3e vote concerne les Vice-présidents. Six postes sont à pourvoir.

Sont candidats : MM. Miedwiejew (U.R.S.S.), Ajan (Hongrie), Trzil (Autriche), Poula (Tchécoslovaquie), Marcos (Espagne), Mialovick (Yougoslavie), Holland (Angleterre), Kare (Finlande).

Sont élus pour quatre ans : MM. Miedwiejew (21 voix), Ajan (20 voix), Marcos (19 voix), Poula (17 voix), Holland (16 voix), Trzil (13 voix).

4. 4e vote pour les Membres du Bureau. Six postes à pourvoir.

Candidats : MM. Kare (Finlande), Weidner (R.D.A.), Coret (France), Barone (Italie), Kazanci (Turquie), Printzis (Grèce), Feser (R.F.A.), Baroga (Roumanie), Mialovick (Yougoslavie).

Sont élus : MM. Coret (20 voix), Baroga (20 voix), Kazanci (19 voix), Barone (17 voix), Weidner (16 voix), Mialovick (15 voix).

5. 5e vote qui concerne la Commission Technique.

Candidat à la présidence de cette Commission : M. Ajan (Hongrie) qui a été élu à l'unanimité.

Candidats pour les postes de Membres : MM. Leszek (Pologne), Ubehr (Autriche), Tabares (Espagne), Famalejow (U.R.S.S.), Makinen (Finlande), Szabo (Hongrie), Parot (France), Bergamaschi (Italie), Abadiev (Bulgarie), Hoff-Leirvik (Norvège), Hvolbaek (Danemark), Flood (Angleterre), Printzis (Grèce), Hofmeister (R.F.A.), Sai (Turquie).

Sont élus : MM. Bergamaschi (Italie) 17 voix, Hofmeister (R.F.A.) 15 voix, Sai (Turquie) 14 voix, Parot (France) 13 voix, Hvolbaek (Danemark) 12 voix, Famalejow (U.R.S.S.) 11 voix.

6. Vote concernant la Commission Médicale. Est élu Président : M. Firsowicz (Pologne).

Sont élus : MM. Fouletier (France), Appel (R.D.A.), Bonsdorff (Finlande), Georgiev (Bulgarie), Kristensen (Danemark), Bartfei (Hongrie), Alazarakis (Grèce).

Commission des Finances : Trois candidats : MM. Wiener (U.R.S.S.), Czurak (Pologne), Bovi (France).

Tous trois sont élus, M. Bovi est élu Président de cette Commission.

A la fin des élections, le délégué du Danemark souligne le problème du prix des pensions qui sont, de l'avis général, trop chères, chaque participant devant payer 14 dollars par jour.

Le Dr Marcos et le Secrétaire Général espagnol viennent à tour de rôle, expliquer les difficultés qu'ils ont rencontrées pour trouver des hôtels convenables et que de surcroît plusieurs dévaluations n'ont pas permis de tenir les engagements qu'ils avaient contractés en ce qui concerne les prix.

Après une très longue et très vive discussion, le Dr Marcos s'engage à rembourser deux dollars par jour et par personne et à prendre en charge cinq journées de pension complète pour chaque arbitre.

M. Barone (Italie) donne des informations sur les prochains Championnats d'Europe qui doivent se dérouler à Naples et pense pouvoir donner à chaque délégation le nom de plusieurs hôtels, les prix et les Fédérations pourront ainsi choisir elles-mêmes leurs hôtels et aller prendre leurs repas dans des restaurants à leur convenance.

Avant de clôturer cette Assemblée, il nous est donné lecture des derniers forfaits et des modalités de transport.

M. Ajan, Président de la Commission Technique demande la confirmation de la participation des arbitres et l'on constate des défections. Le Président demande des candidatures. M. Parot présente ma propre candidature en remplacement de M. Nollet. Cette candidature ayant été acceptée, j'arbitrerai les Championnats d'Europe. Une réunion des arbitres est prévue le même jour à 18 h.

La séance est levée à 14 h 50.

A. CORET.

P.S. : A été également adopté, au cours de cette séance, le principe d'un Secrétaire - Général Adjoint - qui n'appartiendrait toutefois pas au Bureau et ne serait admis à aucun vote.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE HALTÉROPHILE

Messieurs,

Il y a moins de trois mois, nous célébrions le quatrième anniversaire de la Fédération Européenne Haltérophile, proclamée au Congrès de Varsovie en Septembre 1969.

Le rapide développement de notre discipline en Europe, berceau de l'Haltérophilie mondiale, aussi bien que la suprématie des Haltérophiles européens sur le Monde, furent les raisons majeures qui décidèrent les officiels de l'Haltérophilie Européenne à fonder leur propre Fédération continentale afin de faire face au développement ultérieur de ce mouvement en Europe.

A l'initiative des officiels européens les plus éminents, au Championnat du Monde de Berlin en 1966, un Comité de Fondation de la Fédération Européenne Haltérophile fut nommé.

Ce Comité, dont plusieurs Membres sont présents ici aujourd'hui, élabora un projet de statuts et règlements. Les deux documents furent approuvés au Congrès de Varsovie, en Septembre 1969, où fut fondée la Fédération Européenne Haltérophile.

La route que la plus jeune Fédération continentale avait à parcourir n'était pas seulement semée de roses - les débuts sont toujours le plus difficile.

Le zèle et l'ambition des officiels de la E.W.F., Vice-présidents : MM. Schödl, Medvedev, Poula, Ajan, Membres du Bureau et de la Commission : MM. Kare, Bergamaschi, Kazanci, aussi bien que l'aide obtenue de la Fédération de l'Allemagne de l'Est et de son Secrétaire Général : M. Atzrodt, furent un instrument de consolidation de la E.W.F., lui apportant son prestige et son influence.

Aujourd'hui, la E.W.F., arrive à son deuxième Congrès avec, à son crédit, des succès significatifs.

Sa plus grande réussite est le haut niveau de l'Haltérophilie des Nations européennes dont les athlètes sont détenteurs de records, de titres de Champions du Monde et Olympiques.

Les derniers Jeux olympiques ont confirmé la puissance de l'Haltérophilie européenne les neuf médailles d'or étaient européennes ; sur un total de 27 médailles, 25 étaient remportées par des Européens. Le crédit de cette remarquable performance ne revient pas seulement aux nations traditionnellement haltérophiles comme l'U.R.S.S., la Bulgarie, la Hongrie et la Pologne, mais aussi, et ceci est extrêmement réconfortant à des pays comme la République Démocratique Allemande, la République Fédérale Allemande, la Suède, l'Italie et la Norvège.

Des Tournois annuels tels la Coupe de l'Amitié en U.R.S.S., la Coupe de la Baltique, la Coupe du Danube, le Mémorial Jean Dame à Paris, le Mémorial B. Nyberg à Helsinki, et autres manifestations internationales organisées par les Fédérations nationales, sont devenues une tradition de l'Haltérophilie européenne.

Bien connus sont les exemples d'entraîneurs d'U.R.S.S., de Pologne, de Hongrie, de Grande-Bretagne et autres lieux qui aident de jeunes ou de petites Fédérations d'autres nations et entraînent leurs athlètes.

Ceci est la seule voie correcte ; depuis, le sport accomplit la grande mission d'étendre l'amitié entre les Nations, mettant leur culture en commun, échangeant leurs expériences. Extrêmement utiles furent les expériences d'entraînements organisés pour les athlètes polonais et leurs collègues de Suède, de France, de Roumanie, de Belgique, de G.D.R. et de Bulgarie.

Aujourd'hui, l'Europe est le théâtre du plus grand nombre de Tournois et rencontres internationales, tant en Juniors qu'en Seniors.

Dans un avenir relativement proche, le Championnat d'Europe Juniors va devenir réalité. Le chemin nous est ici montré par les grands Tournois Juniors organisés en Scandinavie, dans les régions du Danube, et la Coupe des Espoirs Olympiques organisée dans les pays socialistes.

Le besoin d'organiser des Coupes européennes devient de plus en plus urgent.

Je suis sûr que la Commission Technique de la F.E.W., qui s'occupe actuellement de ces problèmes, viendra très bientôt avec des propositions appropriées à ce sujet.

En près de quatre ans, le Bureau de la E.W.F. s'est réuni treize fois pour discuter des problèmes majeurs concernant le développement de l'Haltérophilie européenne.

Merci pour le travail collectif des Membres du Bureau, de la Commission Technique et de la Commission Médicale; d'importants documents ont été préparés et seront présentés par M. Atzrodt, Secrétaire Général, dans son rapport.

Merci pour la courtoisie des Fédérations nationales de Pologne, d'U.R.S.S., de Bulgarie, de Hongrie, de République Démocratique Allemande et de France où le Bureau de la Fédération européenne a pu tenir ses débats et prendre d'importantes décisions. De même, pour l'aide apportée à l'organisation des sessions des Commissions en Autriche, en Allemagne Fédérale et en Italie.

Une discussion constructive des dirigeants accompagnait chaque session toutes les décisions qui furent prises le furent à l'unanimité, ce qui atteste en faveur des amendements constamment introduits aux documents et des décisions collectives.

En parlant des succès de la E.W.F., nous pensons, bien sûr, à toutes les activités des Fédérations nationales, de tous les Membres de notre organisme : Bureau, Commissions Technique, Médicale et des Finances.

Au nom du Bureau et en mon nom personnel, j'adresse l'expression de ma plus sincère gratitude à M. Schödl, Président de l'I.W.F. pour l'aide qu'il nous a apportée, et, à travers lui, au Bureau, pour leur compréhension et leur aide.

Je souhaite aussi remercier tous les Membres dirigeants de la Fédération Européenne pour leur excellente coopération, pour l'ardeur et l'utilité de leur travail.

Au nom de tous les Membres du Congrès, je remercie le Président Marcos et la Fédération Espagnole de leur accueil, ici, en Espagne, et de l'excellente organisation de cette rencontre.

Je souhaite à chacun ici présent le succès dans l'Haltérophilie européenne et dans leur vie personnelle.

Janusz PRZEDPELSKI,
Président de l'E.W.F.
/

NOUVEAU COMITE EUROPÉEN
le 13 Juin 1973

Après avoir salué et remercié les Membres présents, le Président donne lecture de l'Ordre du Jour :

1. Organisation des Championnats du Monde à Cuba ;
2. Travail de Bureau - Organisation des prochaines réunions du Bureau de la Commission Technique.

Le Président cubain remercie M. Przedpelski de lui avoir donné l'autorisation de participer à cette réunion afin qu'il puisse informer les Membres des modalités d'organisation des prochains Championnats du Monde.

Il en ressort que les Championnats du Monde se disputeront du 13 au 23 Septembre. Nous apprenons que 12 Commissions travaillent depuis très longtemps à cette organisation afin qu'elle soit une belle réussite. Nous recevrons prochainement toutes les informations mais déjà nous apprenons que les Compagnies cubaines feront 50% de réduction pour les voyages aller-retour à partir de Prague, Berlin et Madrid.

Le prix de la pension et par jour pour chaque participant sera de 7 dollars, 42 pays ont déjà donné leur accord de participation. Toutes les équipes des délégations seront logées dans le même hôtel en plein centre de la ville. Le vaccin de la variole est obligatoire. Toutefois, on nous demande de nous renseigner pour savoir s'il n'y en a pas d'autres obligatoires.

Après avoir donné toutes ces informations, le Président cubain quitte la réunion.

M. Ajan prend la parole pour faire savoir qu'il désire réunir la Commission Technique afin d'étudier un projet tendant à se rapprocher de la Commission Technique Internationale.

Il espère aussi pouvoir établir un calendrier qui permette à tous de participer aux Grands Tournois. Il sera mis à l'étude également la possibilité de faire disputer une Coupe d'Europe des Clubs.

La réunion de la prochaine Commission est fixée au 29 Octobre à Ankara lors du Tournoi International.

Le Président me donne la parole et j'informe les Membres du Bureau des changements décidés par notre Fédération pour le Mémorial Jean Dame. Je fais également savoir que la France pourrait être candidate pour l'organisation des Championnats d'Europe Juniors en 1975, sous réserves, bien entendu, que le Secrétariat d'État cautionne cette opération. Cette nouvelle a été très bien accueillie.

Je confirme notre souhait de voir se tenir, chaque année, à Paris, à l'occasion du Mémorial Jean Dame, une réunion du Bureau Européen.

M. Miedwiejew demande à ce que le calendrier international soit établi jusqu'en 1976. Il est décidé que le Bureau se réunira à Rome les 7, 8 et 9 Décembre 1973. L'Ordre du Jour de la réunion de Rome sera le suivant :

- Calendrier technique.
- Informations des Championnats d'Europe en Italie.
- Calendrier sportif.

Le Président Européen, M. Przedpelski, M. Stoev, Secrétaire Général et M. Bovi iront fin Juillet à Berlin prendre les dossiers chez M. Atzrodt.

Avant fin Août, nous aurons le nouveau Bulletin de la Fédération Européenne. Une motion est votée pour que le Bureau demande, à Cuba, la modification d'un point du règlement le lâcher de la barre à partir des genoux.

M. Bovi qui assistait à cette réunion demande au Dr Marcos pourquoi les documents n'étaient pas imprimés en français. Réponse : pas assez de temps.

La séance est levée à 12 h 10.

A. CORET.

STAGE FRANCO-ALLEMAND
du 26 Avril au 2 Mai 1973

Suite aux stages de Mannheim, Altrip et Antibes réunissant de jeunes Haltérophiles, le stage de Jœuf regroupait plus particulièrement des entraîneurs et des arbitres. Il était dirigé par MM. Koberich (Allemagne) et Gerber.

Le stage par lui-même s'est déroulé à Metz où nous étions hébergés, mais l'intérêt principal était à Jœuf, une petite ville minière à 20 km environ, où se déroulaient les Championnats de France 1973.

Vendredi : le contact stagiaires allemands et français fut des plus chaleureux, certains ayant déjà eu l'occasion de sympathiser au cours de stages précédents.

Dès 14 h, MM. Koberich et Gerber procédaient à l'ouverture officielle du stage, et présentaient tour à tour leurs stagiaires. Le programme du stage était communiqué ainsi que l'implantation des différentes activités.

2 points à l'ordre du jour de cette première séance de travail :

I. La coordination des calendriers Stages en Allemagne :

— 20 *au* 29 *Juillet à Altrip :*
15 Français + 15 Allemands - Espoirs nationaux de moins de 23 ans.

— 5 *au* 8 *Octobre à Oberhausen :*
Colloque de Techniciens (arbitre entraîneurs) : 15 personnes.

Stages en France :

— 13 *au* 23 *Juillet à Antibes :*
25 Allemands + 25 Français de 15 à 18 ans.

— 3 *au* 12 *Août à Antibes :*
25 Allemands + 25 Français de 15 à 20 ans.

— 23 *Novembre au* 2 *Décembre à Aix-en- Provence :*
15 Allemands + 15 Français - Espoirs de moins 23 ans.

Parmi les diverses activités de ce stage, trois « débats-discussions » nous paraissent intéressants et riches d'enseignements

En voici le premier : Organisations et structures :

A) FÉDÉRATION : Après une présentation des structures et de l'organisation de la F.F.H.C. par M. Gerber, M. Koberich nous définissait l'organisation de la B.V.D.G.

La Fédération Haltérophile de l'Allemagne de l'Ouest comprend à sa tête neuf membres :

1 Président et 1 Vice-président.

1 Secrétaire Général et 1 Directeur Technique National pour les Seniors et Juniors rémunéré à temps complet.

1 Secrétaire pour les Cadets.

1 Directeur des Arbitres.

1 Responsable informations, relations presse, radio, TV., etc.

2 Commissaires de discipline.

Elle se divise en 11 états (Comités Régionaux) ayant à leur tête 7 Membres bénévoles élus par les clubs. Il est à noter que certains états regroupent la lutte et l'Haltérophilie.

Le Club est fédéralement responsable de ses athlètes en compétition et en stage.

Le nombre des licenciés paraît faible : 3.000 seulement mais précisons 3.000 haltérophiles pratiquant sous les couleurs de quelques 300 Clubs.

La licence haltérophile est payée une seule fois à la Fédération 8 F, mais l'athlète verse une cotisation moyenne annuelle de 100 F à son club pour s'entraîner. Quant au club, il versera tous les ans à la Fédération 5 F par licencié et 100 F d'affiliation, ainsi que 500 F au Comité de leur État pour l'engagement de ses athlètes aux compétitions.

On notera ici la puissance vitale des Clubs, le système de compétitions par équipes le confirmera.

Au niveau des athlètes d'élite, 4 entraîneurs nationaux sont rémunérés à plein temps par l'État, 4 autres le sont à mi-temps seulement. Une vingtaine d'entraîneurs de clubs sont rémunérés par les Comités de leur État (environ 10 F de l'heure).

B) COMPÉTITIONS : Des compétitions par équipes semblent prédominer : équipe de six athlètes se-

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE ATHLÉTIQUE 1973
disputée à Rochefort le 17 Juin 1973

CADETS JUNIORS

Plume	BENET	58 k 750	S. La Rochelle (Poitou)	97,500	+	0	=	0
Légers	TARET	66 k 650	A.C. Mons (Flandres)	127,500	+	165	=	292,500
	SAVIGNY	66 k 750	A.S. Montferrand (Auvergne)	117,500	+	137,500	=	255
	DANNEBAUER	63 k 750	C.S. Alençon (Basse-Normandie)	92,500	+	157,500	=	250
Moyens	BERNAT	72 k 700	U.S. Grigny (Île-de-France)	120	+	155	=	275
	LITIÈRE	75 k 500	E.C.O. (Orléanais)	125	+	190	=	315
Mi-Lourds	BOYER	81 k 500	C.H.C. Rochefort (Poitou)	115	+	182,500	=	297,500
	LEGALL	82 k 300	C.H.C. Saint-Malo (Bretagne)	127,500	+	165	=	292,500

SENIORS

Mouche	MAHROUB	42 k 850	A.S. Monaco (Côte d'Azur)	100	+	162,500	=	262,500
Coqs	MAHAUDA	54 k 400	Vélizy (Île-de-France)	105	+	145	=	250
	FÉVRIER	54 k 200	S. Saintes (Poitou)	97,500	+	130	=	227,500
Plumes	GARCIA	59 k 200	A.S.S.A. Saint-Victoret (Provence)	132,500	+	167,500	=	300
	MARTIN	59 k 800	I.C. Rochelais (Poitou)	110	+	172,500	=	282,500
	BIM	58 k 350	Melun (Île-de-France)	110	+	155	=	265
Légers	LEDROIT	67 k 400	C.S. Meaux (Île-de-France)	135	+	185	=	320
	DULICE	67 k 500	E.C.O. (Orléanais)	90	+	185	=	275
	LANDREAU	58 k 350	V.G.A. Saint-Maur (Île-de-France)	105	+	165	=	270
Moyens	DENIVET	69 k 750	C.S. Meaux (Île-de-France)	157,500	+	187,500	=	345
	BOUCETTA	73 k 300	H.C. Nice (Côte d'Azur)	142,500	+	192,500	=	335
	VERHOLLE	74 k 650	Halluin (Flandres)	147,500	+	170	=	317,500
	PLOYARD	74 k 600	Haubourdin (Flandres)	145	+	162,500	=	307,500
	CHAUBET	74 k 300	Nîmes (Languedoc)	135	+	170	=	305
	LA NOUCHE	73 k 950	E.C. Orléans (Orléanais)	135	+	165	=	300
Mi-Lourds	LECHERTIER	82 k 400	C.H.C. Paris (Île-de-France)	160	+	225	=	385
	ÉLOÏSE	81 k 200	S.A.M. Paris (Île-de-France)	155	+	225	=	380
	BARON	78 k 800	A.S.P.T.T. Lille (Flandres)	150	+	207,500	=	357,500
	DUBUS	81 k 850	S. Saintes (Poitou)	155	+	195	=	350
	LIGNEEL	82 k	Haubourdin (Flandres)	160	+	182,500	=	342,500
	BONNET	81 k 050	H.C. Nice (Côte d'Azur)	150	+	180	=	330
	FAHA	81 k 100	A.S. Nîmes (Languedoc)	0	+	—	=	0
Lourds-Légers	RAGHOUBER	87 k 350	C.H.C. Paris (Île-de-France)	182,500	+	217,500	=	400
	COUTURE	89 k 500	A.C. Mons (Flandres)	150	+	220	=	370
	HUMBERT	85 k 700	H.C. Rochelais (Poitou)	147,500	+	200	=	347,500
	ORNÈME	83 k 200	C.H.C. Paris (Île-de-France)	145	+	200	=	345
	FOUCHE	85 k 900	A.S.S. (Champagne)	137,500	+	202,500	=	340
Lourds	DATTENY	105 k 500	Haubourdin (Flandres)	167,500	+	247,500	=	415
	YINGA	95 k 400	C.H.C. Paris (Île-de-France)	172,500	+	240	=	412,500
Super-Lourd	MARTIN	133 k	H.C. Nice (Côte d'Azur)	190	+	257,500	=	447,500

12 *Titres* :	Île-de-France	6	Côte d'Azur	4
	Côte d'Azur	2	Orléanais	3
	Flandres	2	Languedoc	2
	Provence	1	Auvergne	1
	Poitou	1	Basse-Normandie	1
38 *Finalistes* :	Île-de-France	11	Bretagne	1
	Flandres	7	Champagne	1
	Poitou	6	Provence	1

Prix de M. le Président de la République (*Vase de Sèvres*) :

Martin Jacques, H.C. Nice :
37,5 points au-dessus des minima de classe internationale.

► lon la formule du Tournoi par équipe régionale Junior, soit par équipe de 9 hommes, formule visant à prospecter systématiquement à la base parmi les catégories faibles.

Les Championnats d'Allemagne : par équipes :

- 1re catégorie : 2 groupes de 7 - Équipes de 6 hommes.
- 2e catégorie : 4 groupes de 7 - Équipes de 6 hommes.

Individuels :

- - en Cadets « A » et « B » - regroupent 150 participants.
- - Juniors : 5 par catégorie soit : 45 athlètes.
- - Seniors : 7 par catégorie soit : 63 athlètes.

Le nombre des compétitions est réglementé en fonction des catégories d'âge.

- Minimes de 12 à 14 ans 2 par année sur les deux mouvements.
- Cadets « B » de 14 à 16 ans.
- Cadets « A » de 16 à 18 ans - 5 par année.
- Juniors de 18 à 20 ans.
- Seniors de 20 à 35 ans - 6 par année.
- Vétérans + de 35 ans.

Dès la première soirée, un climat de réelle amitié s'établissait malgré la difficulté d'expression. Une même et profonde motivation, de l'initiative..., et un bon repas ; cette lacune fut vite comblée.

Samedi La matinée était consacrée à un débat sur l'entraînement et le perfectionnement sportif.

Animé par MM. Mallet et Bonhoure, conseillers techniques régionaux de Bretagne et du Dauphiné-Savoie. Outre l'importance qu'accordent les Allemands aux compétitions par équipes, et à la restriction des compétitions pour les Minimes et Cadets, un troisième point est intéressant, celui de la préparation aux compétitions; elle comprendra deux périodes principales :

Période technique : 4 semaines avant une compétition importante.

Période de Préparation physique :

1) Développement de l'endurance puis de la résistance cardiaque et musculaire par :
   - Des sprints (30 m), des multi-sauts et du footing.
   - Des sports collectifs et des exercices de gymnastique.
2) Travail de musculation proprement dit.
3) Travail technique sur les 2 mouvements olympiques et leurs éducatifs.

Au début de cette période, une grande partie du travail de préparation physique est faite en rythme cardiaque d'endurance (135 pulsations/ minute) par du footing et des rencontres de sport collectif jouées à allure modérée.

Une grande importance semble être accordée aux sprints, aux multi-sauts (verticaux) et aux exercices de gymnastique visant à développer, détente, souplesse et coordination.

L'Élite Senior s'entraîne 5 fois 2 à 3 heures par semaine, très certainement grâce à des emplois à horaires aménagés et des indemnités de perte de salaire. Il apparaît que la B.V.D.G. organise plus de stages d'entraîneurs que d'athlètes.

Le contrôle médical est gratuit et obligatoire deux fois par an. D'autres contrôles sont effectués pendant les stages élite, ainsi que des tests de vélocité, de détente et de récupération cardiaque.

Vers midi, M. Coret, Président de la F.F.H.C. venait souhaiter la bienvenue aux hôtes allemands et exprimer sa grande satisfaction, quant à l'expansion des stages franco-allemands.

L'après-midi était réservé à la visite touristique de Metz et c'est par petits groupes qu'Allemands et Français arpentèrent joyeusement la cité lorraine. La soirée se termina par la réunion nationale des arbitres qui parut, pour tous, bien animée...

Dimanche : Les Championnats débutent par les catégories Poids Mouche et Coq, suivis des catégories Plume et Léger. De l'extrême jeunesse de la majorité des participants à ces deux plateaux ressort un esprit de renouveau et de détermination qui aura marqué ces Championnats 1973.

Les catégories Poids Lourd-Léger et Lourd tiraient en soirée. Là aussi, et même si les résultats n'en sont encore que modestes, la relève s'est manifestée.

Lundi : Un nouveau débat portait sur « l'action en faveur des Jeunes ». Il était dirigé par MM. André et Galléano, Conseillers Techniques de Côte d'Azur et de Basse-Normandie. Cette discussion permit de prendre plus conscience encore combien il était important de déterminer avec précision les structures et les méthodes à développer en faveur des très jeunes.

Le début d'après-midi nous permit d'apprécier une projection de films agréablement commentée par M. Marchal, Conseiller Technique du Languedoc.

La visite de l'usine occupa le reste de la journée qui devait se terminer à Jœuf en soirée par le dernier plateau de ces Championnats, celui des Moyens et Mi-Lourds. Deux arbitres allemands purent arbitrer ces deux catégories.

Mardi : Le stage prenait lentement fin, non sans avoir apprécié la « surprise de l'Association Sportive Jovicienne » et les efforts de M. Perrier.

Très satisfait des idées et conceptions qu'ils ont pu exposer et échanger, stagiaires allemands et français ne se sont dit qu'un « au revoir », car en Octobre, le rendez-vous est donné à Oberhausen pour un autre stage se déroulant pendant les Championnats d'Allemagne.

Pour les Stagiaires,
GALLEANO Robert.

COMPTE RENDU DU MÉMORIAL JEAN DAME 1973

C'est devant une assistance clairsemée, constituée par l'habituel parterre « d'amateurs éclairés », que s'est déroulé, cette année encore à l'Ile des Vannes de Saint-Ouen, le Mémorial Jean Dame 1973.

La France, malheureusement, reste un des grands pays que laisse indifférents la présence, ainsi que les prestations sportives, de huit médaillés olympiques (dont quatre d'or).

La Fédération, pourtant, avait bien fait les choses, invitant notamment les athlètes russes, ainsi que les Américains, les Bulgares, les Italiens, les Hongrois, les Polonais, les Allemands, etc. Si les Russes n'acceptèrent pas de se déplacer, les Américains ravis alignèrent cinq tireurs (dont deux quasi-débutants à ce niveau : Hirtz et Crowder). Toutes les autres nations invitées répondirent présent, même si quelquefois il ne s'agissait que de délégation symbolique, il y avait ce jour-là à Saint-Ouen de quoi satisfaire le public le plus exigeant. Pourtant, pour la première fois, l'organisation du Mémorial s'est soldée par un échec financier. Au soir du 8 Avril 1973, le Trésorier Fédéral, M. Parot, faisait grise mine !

Tout a donc commencé le Samedi 7 Avril par un discours de bienvenue adressé aux Membres des diverses délégations par M. Coret, nouveau Président de la F.F.H.C. Une minute de silence fut ensuite observée à la mémoire de celui qui fut un Animateur exceptionnel ainsi qu'un dirigeant opiniâtre et toujours avisé : le Président Jean Dame.

Enfin, les Poids Plumes et les Poids Mi- Lourds sous les ordres de MM. Holland, Baroga et Coste, arbitres internationaux prirent possession du plateau.

Le Tournoi des Poids Plumes mettait en présence l'actuel champion olympique, le Bulgare Nurikyan (...luxuriante moustache, cuisses arquées mais particulièrement développées), le Polonais Benedek, visage juvénile, médaille de bronze à Munich, enfin l'Italien Tanti plusieurs fois champion de son pays.

Pas de surprise en ce qui concerne le résultat final. Nurikyan l'emporte avec 260 k, à 15 k de son record personnel. A l'arraché, après avoir manqué sa barre de départ (110 k), il passe la surmultipliée et réussit ses essais suivants : 110 puis 115 k. Pour décramponner Benedek, il épaule et jette 145 k..., non sans devoir se fendre très bas, grâce également à l'excellence de ses triceps. Ayant remporté la victoire, il demanda 152 k 500, barre très proche de celle qui lui valut la victoire à Munich : 157 k 500, nouveau record du monde, réussi magnifiquement à la Messegëlande.

Cette fois-ci, l'enjeu bien sûr, n'était plus le même..., la forme non plus d'ailleurs Il se releva difficilement, la barre ayant glissé de ses épaules, Nurikyan la maintint à l'énergie, pratiquement par la seule force de ses biceps. Il se releva « à la mort »..., mais subitement asphyxié, il dut lâcher la barre. Belle démonstration de caractère ! Benedek certes, non plus, n'a pas démérité. Son excellente technique lui valut de faire à l'arraché jeu égal avec le champion. Victime de crampe au mollet gauche, il dut rester sur son premier essai à 140 k à l'épaulé-jeté. Tanti tenta bien sa chance mais il ne valait guère plus que ce qu'il fit ce jour-là : c'est-à-dire 245 k.

Catégorie Mi-Lourds. - Cette catégorie avait un favori logique, le bel athlète hongrois Horvath, médaille de bronze aux Jeux Olympiques. Bien que ses vainqueurs de Munich se trouvassent également présents à Paris, le Polonais Ozimek (médaille d'Argent) avait décidé de tirer à nouveau en Lourd-Léger (il accusa officiellement 87 k 900, le lendemain, sur la bascule). Quant au Norvégien Jensen, médaille d'Or, il tire dorénavant..., en Moyen !

La surprise fut le fait du Turc Suvar, sorte de Nurikyan des Mi-Lourds ; l'expression plus farouche encore ! Très dynamique, il arracha 140 k, manquant de peu 142 k 500. A l'épaulé-jeté, il réussit 180 k jetant toutes ses barres en « push press », c'est-à-dire en effectuant une sorte de jeté sans fente Il faillit d'ailleurs réussir 185 k de la même manière, mais cette fois la barre n'arriva pas tout à fait au bout des bras... Horvath, malchanceux à l'arraché (il manqua 130 k, réussit 135 k avant d'échouer à 140 k), n'était pas dans sa meilleure condition technique. Il fit 180 k à l'épaulé-jeté, dans le style de son compatriote Vérès, menton baissé à l'épaulé, comme pour retenir la barre. Pour tenter de devancer Suvar, il demanda 187 k 500. Après une longue concentration, il ne put que verrouiller une fraction de seconde cette charge assez proche de son maximum (192 k 500 à Munich). L'Allemand de l'Ouest Kneissl réussit aisément 127 k 500 à l'arraché, en première barre. Il échoua deux fois à 135 k, par manque de conviction. Au jeté, ses bras tremblaient en maintenant difficilement 175 k..., ce qui fit que l'arbitre dut attendre assez longtemps pour lui donner le signal « à terre ».

Le jeune mormon américain Hirtz se classe 4e avec 300 k. Très bel athlète, rapide et coordonné à l'arraché, il manqua de fort peu son record personnel avec 142 k 500.

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

LA PLUS IMPORTANTE DISTRIBUTION NATIONALE
allen
D'ARTICLES DE SPORTS D'EQUIPES

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

®

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie-Cte-Robert . 77170 . Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

A l'épaulé-jeté, il tire malheureusement tout en bras et maintient son jeté en force. Il s'y reprit d'ailleurs à deux fois pour réussir 162 k 500 et n'insista pas. Il ne pratique l'haltérophilie que depuis seulement trois saisons...

Le Grec Jakovou de fort belle humeur l'an passé, ne s'est pas départi, cette fois encore, de son sourire..., malgré un manque total de réussite. Ayant échoué à deux reprises sous sa barre de départ à l'arraché (132 k 500), il ne réussit son troisième essai, à 135 k celui-là, qu'au prix d'une furieuse course - poursuite qui l'amena promptement à l'extrême bord du plateau. A l'épaulé-jeté, il épaula par trois fois 160 k mais ne put jamais se relever de la position accroupie ! Ce n'était certes pas là la très grande forme !

Notre compatriote Gérard Saint-Martory, également dans un fort mauvais jour, ne put bloquer à bout de bras aucune de ses trois barres d'arraché...

Victime d'un trac épouvantable, il échoua également sur sa barre de départ à l'épaulé-jeté : 155 k, épaulée à trois reprises debout, qu'il ne put maintenir au jeté du fait de secousses musculaires intempestives, provoquées par un début d'asphyxie.

(à suivre).

Pierre RIGAUD,
Conseiller Technique Régional.

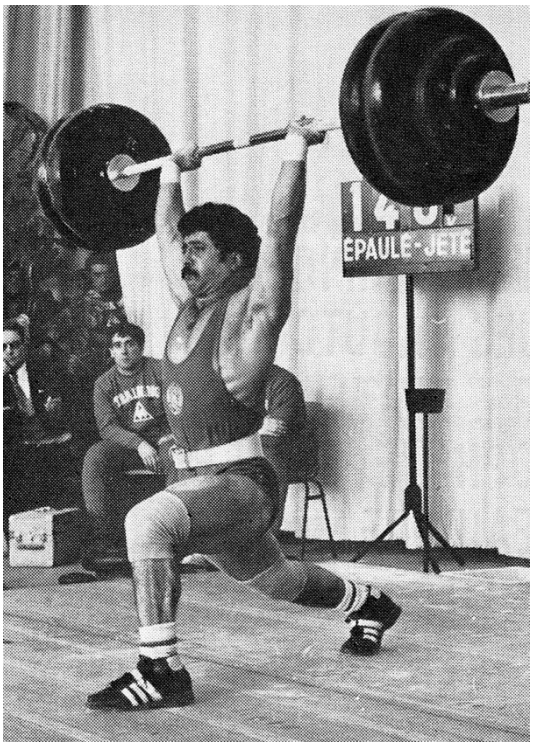

Poids Plumes

Le Bulgare NURIKIAN

et

le Hongrois BENEDEK,

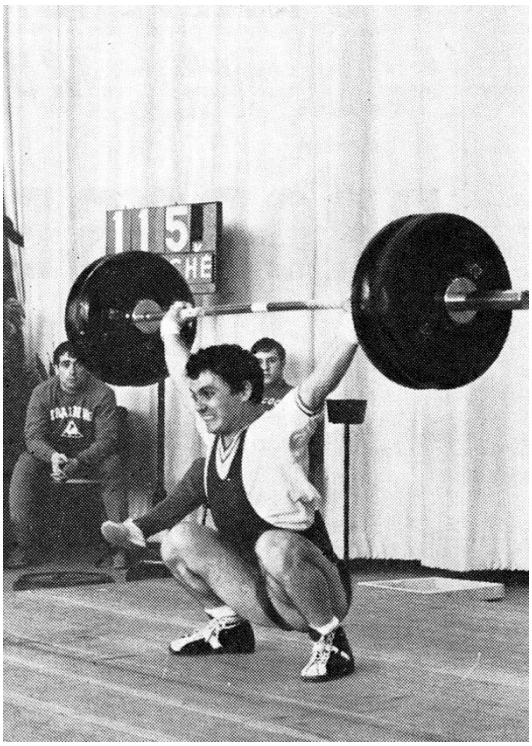

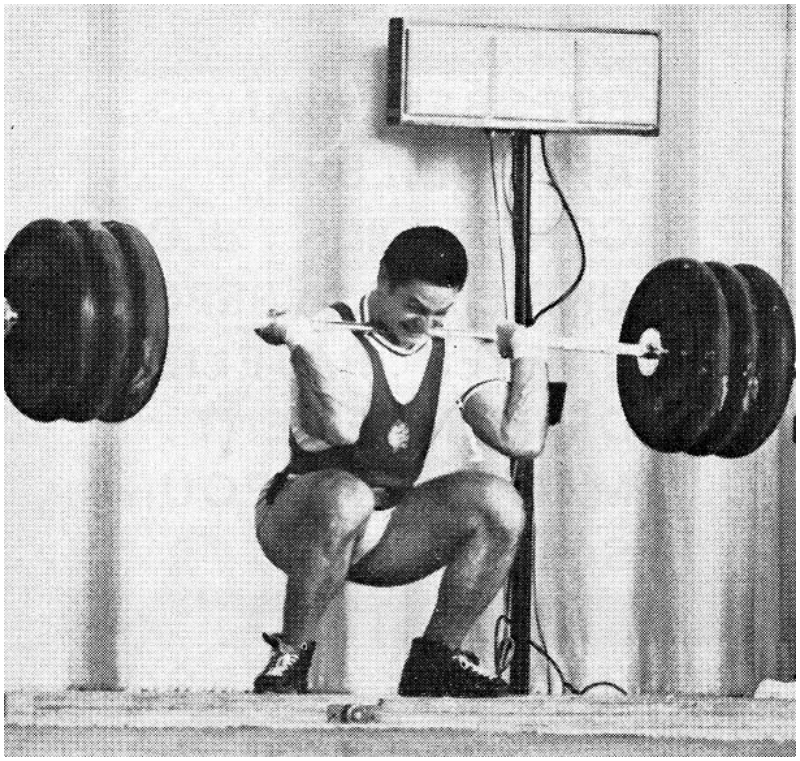

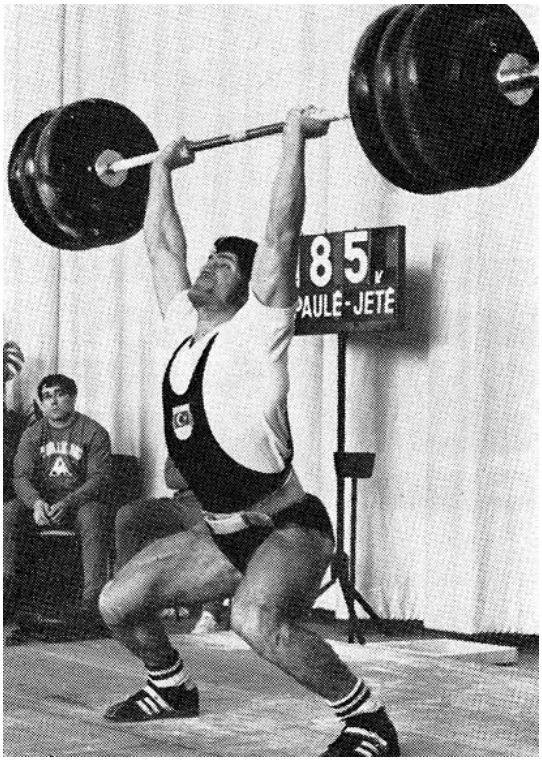

HORVATH (Hongrie) **Les Poids Mi-Lourds,** **SUVAR (Turquie)**

© RLPZ (2019)

N° 299

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

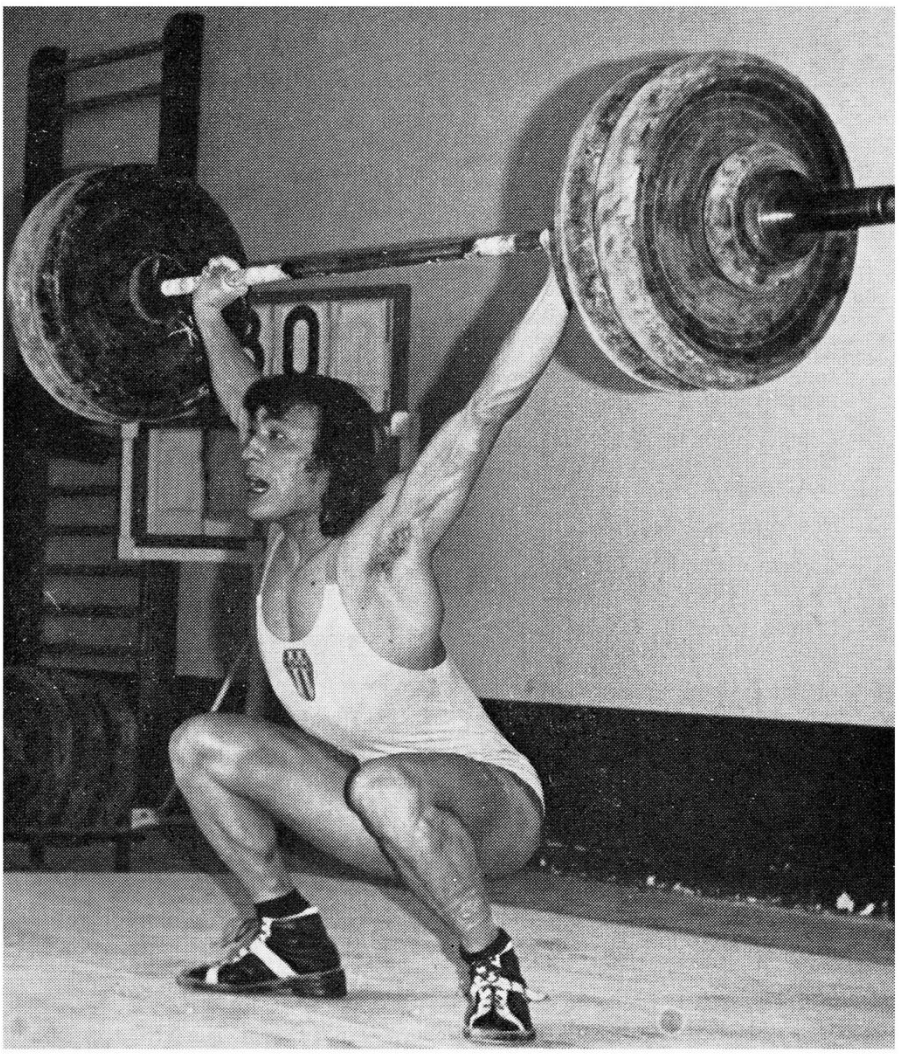

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

28e ANNÉE

AOUT-SEPTEMBRE
1973

Le numéro : 1,50 F

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

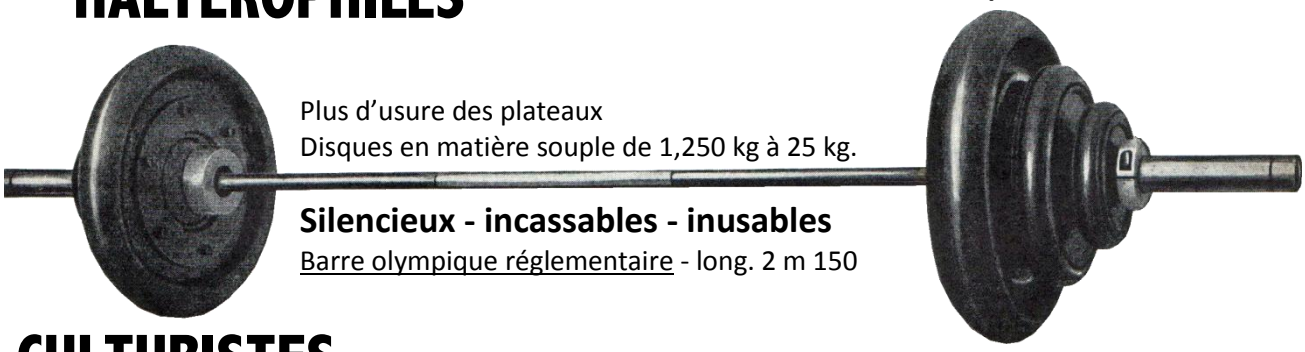

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

●-●

Lu pour vous dans la presse 3

Compte rendu du Mémorial Jean Dame (fin) ..... 4, 5 et 6

Compte rendu de la Finale du Championnat de France Seniors ... 6 à 9

Résultats techniques et compte rendu du match Espagne-France du 15 juillet..... 10

Compte rendu du stage d'arbitres internationaux tenu au CREPS d'Aix-en-Provence 11

Nos joies, nos peines..... 11

Compte rendu du Championnat de France athlétique..... 12

Compte rendu du Critérium International de Zarauz..... 12

Modification au Brevet d'Entraîneur fédéral du premier degré..... 13

Dans nos Comités Régionaux ..... 13 et 14

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^{e}

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Le sympathique et méritant élève de M. Tournier :

Jean MY, Champion de France 1973, catégorie Poids Coqs.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 3^{e} trimestre 1973.**

L'Haltérophile Moderne : 51, rue Vivienne, Paris (2^{e}). Tél : 236-53-60

Lu pour vous dans la presse

Nous avons relevé à votre intention deux articles parus dans le journal *l'ÉQUIPE* que nous livrons à votre réflexion

L'ÉQUIPE DU 29 JUIN 1973
Plaidoyer pour Gourrier

L'ex-entraîneur national d'haltérophilie Lambert nous a fait parvenir la lettre suivante dont nous publions quelques extraits

« En arrachant 147,500 k et en jetant 185 k, Pierre Gourrier a pulvérisé le record de France du total de la catégorie poids lourds avec 332,500 k contre 320 k (...). Notons encore que le total de Gourrier dépasse de 2,500 k le record des lourds-légers, qu'il détient avec 330 k, Avec un peu plus de réussite, Gourrier pouvait aussi bien atteindre quelque 10 k de plus (...).

« Pourquoi donc, dans la pénurie actuelle de performances de valeur, l'haltérophilie française se prive-t-elle de son plus sûr champion ? Comment justifier l'éviction de Gourrier de la sélection nationale pour les Championnats d'Europe de Madrid ? La « politique des jeunes », refrain bien connu derrière lequel se retranchent les entraîneurs, ne saurait être évoquée : à 26 ans, Gourrier est encore un jeune dans une discipline où les qualités physiques sont longues à s'épanouir.

« A l'issue des J.O., après la suppression du développé, seul point relativement faible de Pierre Gourrier, la possibilité de franchir une nouvelle étape dans la hiérarchie des meilleurs haltérophiles mondiaux semblait évidente. Il eût alors été du devoir du responsable national d'assurer la demi-réussite de Gourrier et de l'encourager à persévérer. Or, dans les mois qui suivirent, et malgré une assiduité sans défaut, Gourrier n'a pas rencontré le responsable national dans les salles d'entraînement. Mieux encore, lorsqu'à Lille, en janvier dernier, Gourrier a amélioré deux records de France (arraché 151 k, total 330 k), bien que présent dans la même ville, le responsable national n'a pas cru bon d'assister à ces tentatives. Dans ces conditions, nul ne pourra reprocher à Gourrier d'avoir réclamé aide et assistance à l'ex-entraîneur national (...).

« Il appartient dès maintenant aux dirigeants fédéraux de réagir et d'éviter que la même injustice qu'à Madrid ne soit répétée au mois de septembre pour les Championnats du monde de Cuba.

L'ÉQUIPE DU 11 JUILLET 1973

***

Marcel Paterni :
« Gourrier ne progresse plus... »

Par une lettre ouverte parue dans « L'Équipe » du 29 *Juin dernier, l'ex-entraîneur national Lambert s'élevait contre la non-sélection aux Championnats d'Europe de l'athlète Pierre Gourrier. Par la même occasion, il mettait en cause, quoique sans le nommer, l'actuel entraîneur national et sélectionneur Marcel Paterni.*

Ce dernier, utilisant son droit de réponse, nous écrit la lettre suivante, qui répond point par point aux critiques de M. Lambert contre la politique des jeunes de la Fédération; et à ses affirmations selon lesquelles Pierre Gourrier est un athlète en pleine progression.

Il n'est pas dans mes intentions d'ouvrir une polémique; je voudrais simplement apporter quelques éclaircissements sur les points soulevés afin d'éviter aux lecteurs une erreur de jugement (au nom de laquelle Gourrier ne fut pas sélectionné).

1. *La politique des jeunes :* on en parlait beaucoup, sans jamais l'appliquer. Le Comité directeur de la F.F.H.C. et moi-même ne l'entendions pas de cette oreille, et c'est sans doute pour cela que les critiques fusent.

Dans l'optique de 1976, voire même de 1980, il s'agit de stimuler et d'aguerrir les jeunes espoirs en leur donnant la priorité dans toute notre activité fédérale et en matière de sélection, en les préférant - quand l'occasion s'en présente - aux anciens ; à la condition évidemment que les performances soient sensiblement égales ou bien que le très jeune âge de l'athlète nous laisse entrevoir un bel avenir.

La jeunesse est une qualité morale ; l'ambition, le désir de vaincre et de faire mieux, ne jamais être satisfait de soi, voilà qui différencie entre autres le jeune de l'ancien.

L'autosatisfaction que retirent certains de nos athlètes à retrouver épisodiquement - chaque année, voire même chaque J.O. - leur niveau de performance habituel est pernicieux et ne peut en aucun cas servir d'exemple pour la jeunesse montante.

2. *En ce qui concerne l'homologation des records sur deux mouvements*, la F.F.H.C. - comme elle en avait le droit - ne s'est pas alignée sur la Fédération internationale. Elle a préféré repartir de zéro en adoptant comme critère de base les minima de classe nationale. Cette mesure avait - entre autres - pour but de stimuler les athlètes actuels en ne tenant pas compte des performances réalisées par les anciens, et qui avaient eu pourtant le mérite de les avoir réalisées dans le cadre d'une compétition sur trois mouvements.

Cette décision fut critiquée sévèrement, mais je m'aperçois aujourd'hui qu'on l'utilise pour défendre l'indéfendable.

Jugez-en par vous-mêmes :

Si la F.F.H.C. s'était alignée sur la F.I.H., le record lourd-léger serait actuellement de 340 k, par Pierre Gourrier..., en 1969 !, et celui des lourds par J.-P. Fouletier, 352,5 k en 1968.

Alors que les records actuels, formule F.F.H.C. sont de 330 k et 332,5 k, par Pierre Gourrier, respectivement en janvier et en juin 1973.

Il vaudrait mieux parler de régression pour l'actuel détenteur. Les causes il est de bon ton de les mettre à l'actif de l'entraîneur national — surtout en France !

La progression, par ailleurs, est une notion tout à fait relative, surtout au niveau international.

En 1969, Pierre Gourrier égalait le record du monde de l'épaulé-jeté avec 198,5 k. Meilleure barre quatre ans après : 185 k. Il arrachait à cette époque 150 k. Meilleure barre 1973 : 151 k.

Ses adversaires, moins jeunes que lui, sont nombreux aujourd'hui à 160 k et 200 k et plus

Il lui fallut 147,5 k à Munich pour décrocher une médaille de bronze. Il lui en aurait fallu, cette année à Madrid, un an après, 155 k, sans tenir compte des poids de corps, et des trois athlètes éliminés qui débutèrent à 160 k.

Pierre Gourrier a perdu l'acquis d'un travail rationnel et intense qui l'amena en quatre années au sommet mondial. Malheureusement, il persiste à croire qu'il est toujours dans le peloton de tête - les résultats de Madrid sont une réponse assez éloquente en elle-même.

3. *L'entraîneur national* n'est pas rémunéré pour entraîner un athlète : pour ce dernier, c'est un droit inaliénable que celui de réclamer aide et assistance d'une tierce personne, et nul ne peut le lui reprocher.

Gourrier doit faire la preuve qu'il n'a pas perdu sa jeunesse et ses ambitions en matière de performances ; faute de quoi je préfère quant à moi l'avenir à quelques performances médiocres dans l'immédiat.

4. *Stresser,* 19 *ans, et Roland Chavigny* (21 *ans ½*) *ont été sélectionnés en vue des Championnats du monde de Cuba.* Il n'y a là aucune mesure discriminatoire ; seul le bon sens nous a guidé en cela et une certaine honnêteté en faveur des jeunes qui nous ont remis à Madrid un peu d'espoir au cœur.

Le comité directeur m'a confié - à l'unanimité moins une voix - la charge de sélectionneur. Aucune modification ne sera apportée à cette décision, sauf accident, et j'entends en assumer l'entière responsabilité.

Extrait de

"Télé 7 Jours"

semaine du 30 Juin
au 6 juillet

J'avoue avoir été longtemps insensible aux charmes de l'haltérophilie. Je ne voyais pas l'intérêt que l'on pouvait prendre à voir des hercules de foire soulever des poids considérables. Et puis, l'on a confié à Pierre Fulla, ex-champion de France poids plume, le soin d'en faire les commentaires. Grâce à lui, j'y ai pris goût : il est toujours passionnant d'écouter un spécialiste intelligent parler de sa spécialité. Par ses remarques sagaces et, surtout, nourries d'expérience, il nous fait participer pleinement aux épreuves, nous fait toucher du doigt les difficultés à vaincre pour les athlètes. Bref, il nous donne les clefs de l'univers de l'haltérophilie. En l'écoutant, je pensais aux excellents commentaires de Chapatte sur le cyclisme, de Lalou sur le basket, de Quidet sur le judo. Tous ont été des champions de ces spécialités. Quand aurons-nous, pour le football, par exemple, un commentateur de la valeur du Belge Arsène Vaillant ? A condition d'être doué comme reporter, il est bien évident qu'un sportif pratiquant sera toujours meilleur commentateur que celui qui n'a jamais souffert sur un stade. On devrait ne pas avoir à le dire.

Georges HILLERET.

Le MÉMORIAL JEAN DAME (suite)

Catégorie Lourds-Légers. - La catégorie, primitivement, ne devait compter que cinq tireurs, mais le Polonais Ozimek, Médaille d'Argent des Mi-Lourds à Munich, s'étant présenté à 87 k 9, il tira naturellement en Lourd-Léger.

Autres engagés : Nikolov, Champion olympique, Grippaldi, 4e aux Jeux Olympiques, Gourrier, 10e à Munich (mais valant bien mieux), un Américain inconnu, Crowder, et Decuignières, athlète au potentiel considérable..., mais aussi parfois considérablement émotif.

De fait, à l'arraché, ce dernier assura ses deux premières barres : (130 puis 135 k), la seconde barre l'obligeant à traverser le plateau, tant elle était « devant ». Avec 140 k, il ne se redressa pas suffisamment. Après avoir assuré 160 k à l'épaulé-jeté, il perdit 165 k au jeté, se retrouva subitement et réussit magistralement 170 k.

L'Américain Crowder est un personnage pittoresque, à la concentration très efficace Avec ses lunettes de clergyman, il fait quelque peu penser à Schemansky (l'exubérante musculature en moins !). Il tire à la japonaise, talons joints et genoux très ouverts. Toutes ses barres sont assurées. A l'arraché, il égale son record personnel, 142 k 500, avant de manquer de peu 180 k au jeté. En fait, il verrouille tellement haut, se tient à ce point cambré avant l'impulsion du jeté qu'il s'asphyxie proprement et dut laisser choir sa barre. Crowder a 28 ans, il est ingénieur au Service des Brevets de Washington.

Grippaldi, comme Crowder, réussit 317 k 500, assez loin derrière ses meilleures barres de Munich (140 + 195). Il est extrêmement fort mais manque relativement de détente.

Ses tirages n'ont rien d'explosif techniquement ce sont encore ses jetés qui restent le plus à travailler... Après avoir fait 140 k à son premier essai, Gourrier échoue à deux reprises sur 145 k. A l'épaulé-jeté, il assure 175 k avant de réussir 182 k 500..., non sans d'ailleurs que son dos ne se soit arrondi à la remontée de l'épaulé. Grâce à un jeté particulièrement énergique, il fixe magnifiquement cette charge à bout de bras. Avec 190 k, il verrouille..., mais ne peut se relever : ainsi totalisera-t-il 322 k 500.

Restent les deux médaillés olympiques ! Ozimek, extrêmement dynamique dans ses tirages, réussit aisément 140 k en première barre, maintient en équilibre précaire une barre de 145 k tirée trop en arrière (magnifique métier !), et, tirant plus en ligne, arrache 147 k 500 magistralement.

Nikolov commence avec 152 k 500. Son dynamisme est encore plus explosif que celui d'Ozimek !... Malheureusement, la barre chute derrière lui.

A son 2e essai, le même incident manque de se produire à nouveau. Il parvient cependant à contrôler cette barre, puis, avec 160 k (nous pensions à Rigert, si malheureux sur cette charge aux Jeux de Munich), il exécute un splendide essai ! Encouragé par cette réussite, il demanda alors 169 k, tentative contre le record du monde du Soviétique. Déterminé, mais déjà imperceptiblement par trop agité, il échoue assez nettement. Sa tentative, cependant, n'est pas ridicule du tout ! Bien que la barre soit tirée sur une trajectoire trop infléchie en arrière, la hauteur du tirage semble suffisante.

Nikolov, en fait, donne en quelque sorte l'impression de refuser cette charge une fraction de seconde, de ne pas y croire. A l'épaulé-jeté, Ozimek fait 180 k sur la seule inspiration précédant le tirage ! Beau blocage de glotte ! Apparemment, son organisme s'adapte à tout Avec 190 k, il ne peut se relever, puis, à son dernier essai, il se remonte néanmoins « à la mort ». Il jette bien, mais ayant ramené sa jambe arrière trop tôt, la barre tombe derrière lui.

Nikolov verrouille très haut et fort aisément 185 k pour son 1er essai, malheureusement son dos s'arrondit brutalement lors de la chute en position fléchie, et comme il est également quelque peu « sur les talons », il lâche la barre. Pour son second essai, il témoigne encore plus de rapidité, l'épaulé étant une simple formalité. Le jeté malheureusement est assez quelconque, il avance sa seule jambe avant. Pour son ultime essai, il tente 192 k 5. Là encore son dos ne peut résister à cette pression énorme après avoir verrouillé fort aisément, il doit laisser choir cette charge. Résultat : 345 k pour Nikolov, 327 k 500 pour Ozimek.

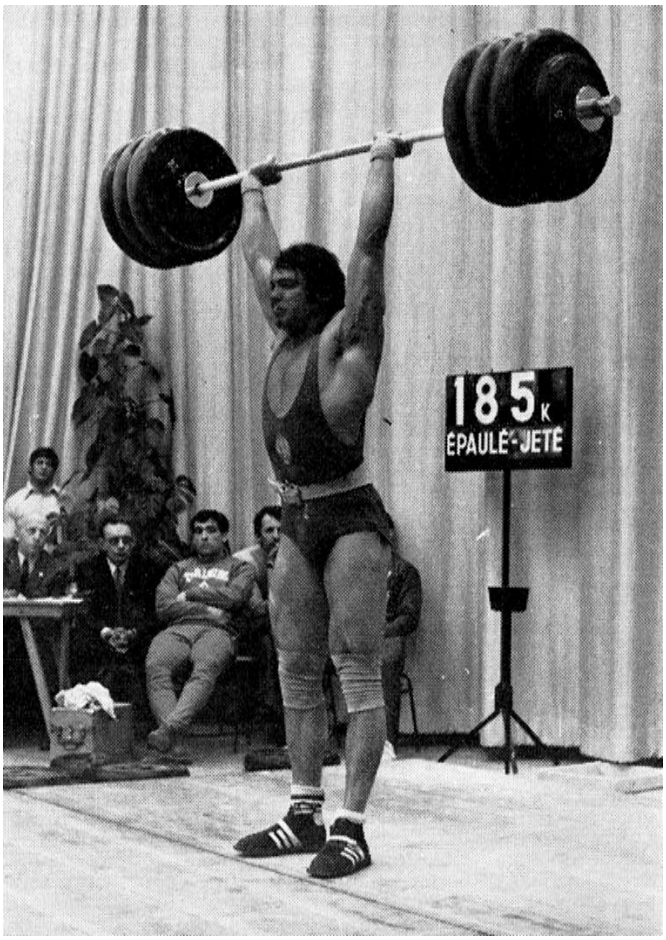

NIKOLOV (Bulgarie)

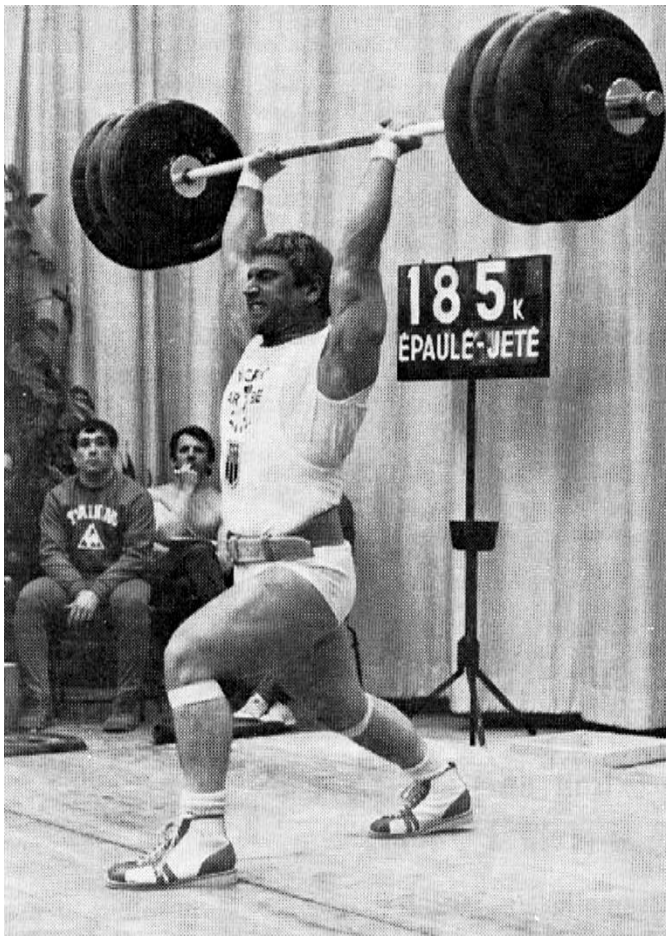

GRIPPALDI (U.S.A.)

Catégories Lourds et Super-Lourds. - Après avoir frôlé le zéro à l'arraché, l'ex-recordman du Monde à l'épaulé-jeté chez les Lourds-Légers (199 k 500 en 1968), l'Américain Capsouras échoue par trois fois sur sa barre de départ à 192 k 500. A chaque tentative, la barre arrivait à bout de bras, avant de chuter lourdement derrière lui..., au ras de sa nuque d'ailleurs !

Le Poids Lourd allemand Greski, au gabarit impressionnant de colosse rustique, curieusement coiffé à la Beattle, après avoir arraché 155 k en demi-flexion, fit également un zéro à l'épaulé-jeté avec 200 k..., non sans avoir, quant à lui, au cours d'un de ses essais, traversé désespérément le plateau provoquant ainsi un reflux précipité des photographes officiels. Si Bob Hoffmann, arbitre chef de plateau ne bougea pas d'un centimètre, son visage impassible n'en passa pas moins par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel !

Vezzani, bien connu de tous les tireurs parisiens, fit ses barres habituelles pour la saison : 145 et 190 k, pour un total de 335 k. Encore en période de musculation, il avouait manquer de sensations et ne chercha pas à forcer son talent. La victoire revint à Losch, très beau gabarit, démontrant une belle technique, ainsi qu'une excellente souplesse. Il n'en resta pas moins sur ses premiers essais, lesquels lui donnaient d'ailleurs largement la victoire (155 + 200 k).

En Super-Lourd, Mang ne força nullement son talent. Après avoir arraché 155 et 160 k avec une grande facilité - toujours en reposant la barre sur le plateau avec une délicatesse extrême - il arracha 165 k au 3e essai..., suivi pas à pas par un cameraman tenace qui semblait vouloir s'aventurer avec lui jusque sur le plateau !

A l'épaulé-jeté, Mang fit 205, puis 215 k, avant de rater sa seule barre du match, 220 k, vraiment trop mal jetés.

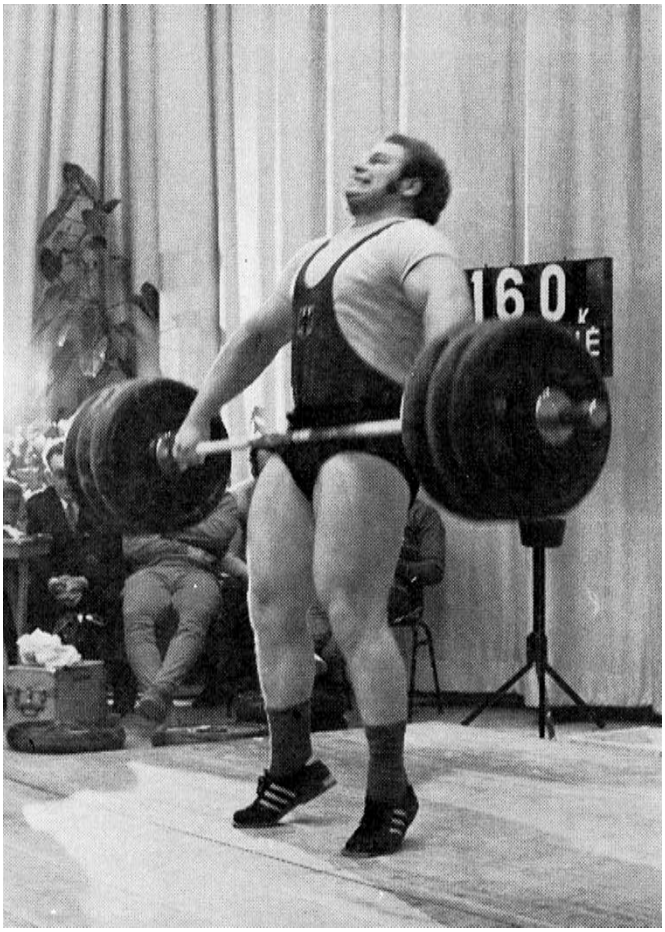

MANG (R.F.A.)

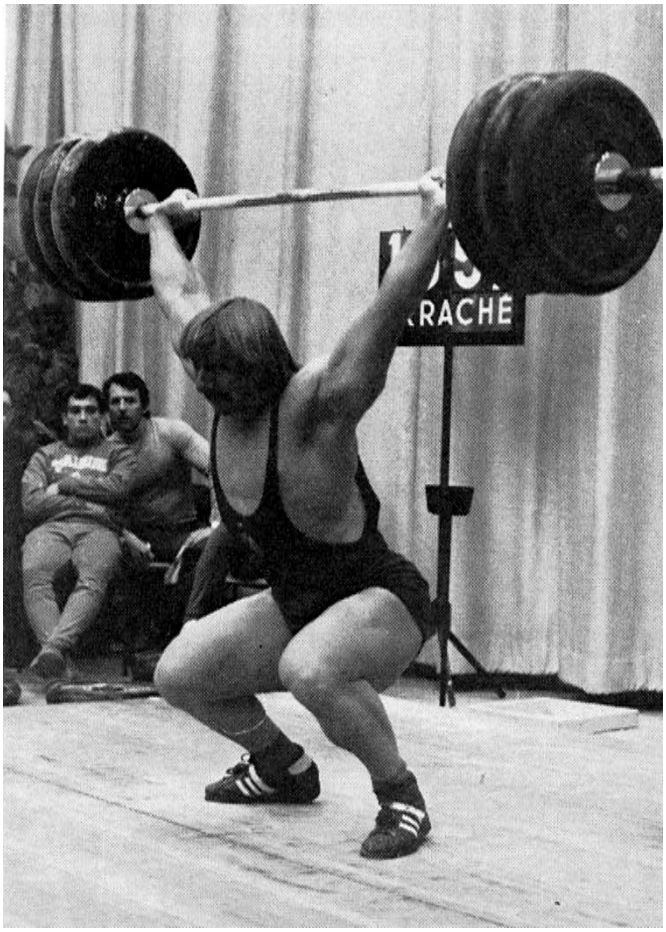

GRESKI (R.D.A.)

Catégorie Moyens. - Et dimanche, le rideau se leva sur le plateau le plus conséquent du Mémorial : celui des Poids Moyens. Invité depuis de longs mois par la Fédération, l'Iranien Trabulsi, recordman du monde de l'arraché, déclina malheureusement l'invitation, en toute dernière minute. De même, l'Italien Silvino était absent.

En catastrophe, la Fédération demanda à nos jeunes talents de pourvoir au remplacement de ces Champions confirmés. Ils acceptèrent tous vaillamment, malgré que certains d'entre eux n'aient pu être avisés que quelques heures avant le début du Tournoi.

Peut-être ainsi n'eurent-ils pas le temps de dramatiser la situation ? Ainsi, le presque Poids Léger, Roland Chavigny, réussit-il 120 et 145 k, échouant d'un pouce sur son record personnel à l'arraché avec 125 k. Ce jeune et brillant athlète, exploitant agricole de son état, est un garçon à citer en exemple, les difficultés de sa situation ne l'empêchant nullement de s'entraîner..., malheureusement seul la plupart du temps.

Le Grec Spirou fit 270 k (115 et 155 k). Parti à son maximum à l'épaulé-jeté, il ne put exécuter que deux soulevés de terre avec 160 k. Il fut devancé par le brillant espoir de la catégorie, le jeune sociétaire du Rueil Athlétic Club : Marcel Faucher. Ce dernier réussit 120 k à l'arraché, ainsi qu'un nouveau record personnel à l'épaulé- jeté avec 152 k 500. Pour son ultime essai, il verrouilla magnifiquement 157 k 500..., mais ne put, hélas, se relever.

Blanquie, qui cette fois, démentant ainsi la devise inscrite sur sa ceinture, ne tirait pas que pour lui, Blanquie, donc, fit un match magnifique, toute énergie dehors. Au jeté, par excès de précipitation, il manqua une première fois 150 k. Les ayant assurés pour sa seconde tentative, il échoua d'un rien, en tentant de verrouiller 162 k 500. Ainsi totalisait-il 275 k et s'affirmait-il comme l'actuel dauphin de notre recordman d'Europe Aimé Terme.

Aimé fit un match courageux, comme à l'accoutumée, réussissant notamment trois belles barres à l'arraché : 130, 135 puis 140 k. Sans doute aiguillonné par la prestation assez incroyable, du champion olympique Jensen, couronné à Munich chez les Mi-Lourds, descendu pour la circonstance en Moyen, lequel se permit de prendre 142 k 500 pour son 1er essai, Mémé tenta alors 146 k dans cet exercice..., mais ne put faire mieux qu'un tirage haut. A l'épaulé-jeté, victime d'une calcification inopportune du coude qui l'empêche de verrouiller normalement ses barres, il dut se contenter d'assurer 150 k, épaulés debout. A 155 k, la barre glissa de ses épaules... Pour son dernier essai, il amorça un tirage, laissant retomber la barre tout aussitôt. L'Américain Lowe, aux cuisses incroyablement musclées, possède également une concentration très élaborée. Il répète à vide ses exercices et monologue longuement. Après un arraché aisé avec 127 k 500, il échoue à deux reprises sur 132 k 500. Ne terminant jamais son extension, ses pieds restant rivés au sol, il ne risquait guère de réussir dans ses tentatives Avec 165 k en première barre à l'épaulé-jeté, il semble claudiquer quelque peu. Effectivement, Fred Lowe en restera là. Le Norvégien Jensen, ayant ainsi perdu 7 k 5 de poids de corps depuis les Jeux Olympiques, où il fut, rappelons-le encore, un vainqueur un peu inattendu avec l'excellent total de 507 k 500 (172,500 - 150 - 185 k),

Jensen donc s'était préparé pour une rencontre au sommet avec les meilleurs arracheurs du monde : Trabulsi et Terme. Le choix de sa première barre ne faisait aucun doute à ce sujet. Il réussit 142 k 500 à sa seconde tentative car, pour son 1er essai, la barre manquant de passer derrière lui, il la retint néanmoins, se redressa, amorça une espèce de danse désespérée pour fixer cette barre à bout de bras.., qu'il finit par perdre au bord du plateau. La barre, ensuite, fut chargée à 150 k, tentative conjointe contre le record du monde de Trabulsi et le record d'Europe de Terme. Par excès de précipitation, et sans doute par le fait qu'il était passablement éprouvé par sa première barre, il ne termina pas son tirage et échoua nettement. Dans un essai hors match, il tenta alors le record d'Europe, 146 k, mais là encore, il ne finit pas totalement son extension, ses pieds ainsi restant rivés au sol.

Bikov, 3e Bulgare d'une délégation comportant trois tireurs..., (tous trois vainqueurs), Bikov, quant à lui, fut parfaitement à la hauteur de son titre de champion olympique, ainsi que de celui de dernier recordman du monde aux trois mouvements. Il arracha 135 et 140 k, après avoir manqué sa barre de départ à130 k. A l'épaulé-jeté, il débuta 10 k au-dessus de la meilleure barre de ses adversaires. Avec 175 k, la pièce était jouée ! A 180 k, il verrouilla bien mais ne put se relever. Il totalisait ainsi 315 k !...

Le Mémorial 1973 s'est terminé sur la victoire d'un champion de 24 ans. C'est grand dommage pour nous, haltérophiles, de constater qu'il n'avait pas attiré la grande foule. La France est un des rares pays où la présence de tant de champions olympiques d'un tel renom n'attire qu'un public restreint. Souhaitons qu'il n'en soit pas de même l'an prochain.

P. RIGAUD,
C.T.R., Académie de Paris.

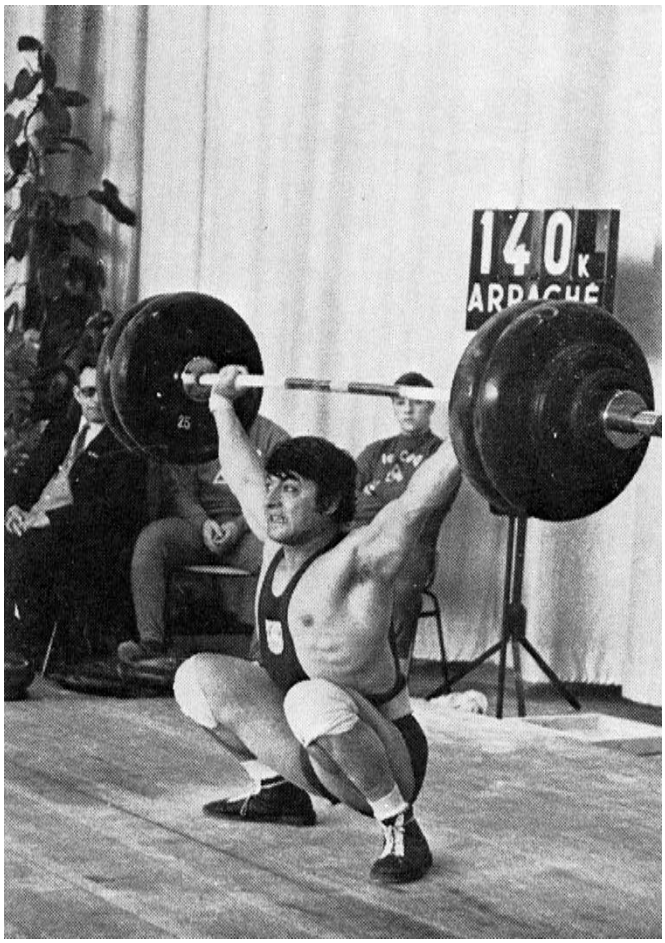

BIKOV (Bulgarie)

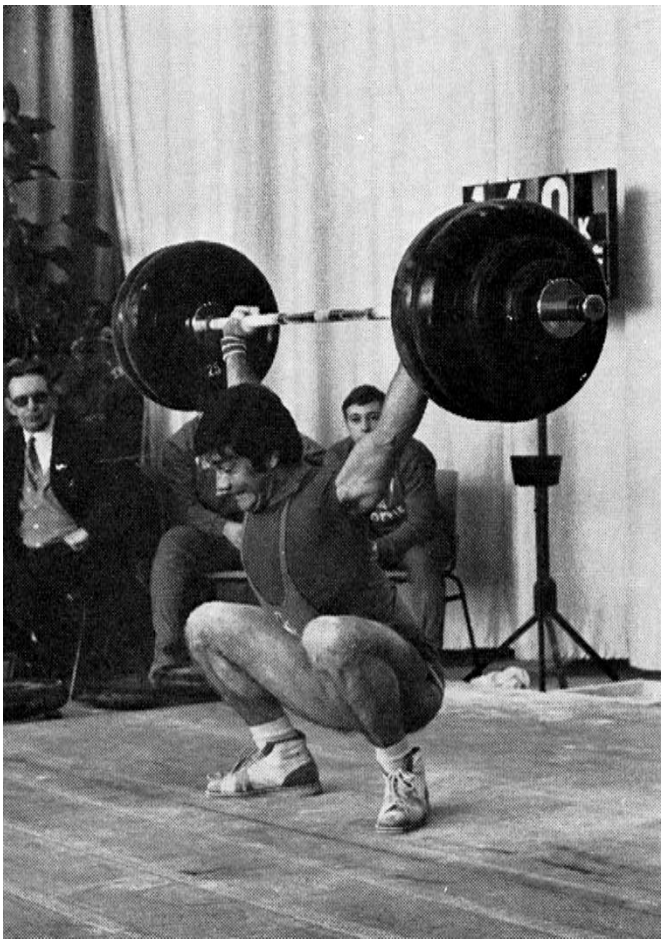

TERME (France)

Compte rendu des Championnats de France Seniors

29 - 30 Avril 1973

Les Championnats de France version 1973 se sont déroulés à Jœuf, petite ville de Lorraine à quelque trente kilomètres de Metz. Le dynamisme et la volonté des dirigeants de la section haltérophile locale ont rendu possible une organisation d'une telle importance.

Durant deux journées, 29 et 30 Avril, la coquette Salle des Sports fut le théâtre de luttes très serrées pour la conquête du titre national.

Malgré les efforts incontestables des dévoués dirigeants de l'A.S. Jovicienne et de leur Municipalité, le public bouda quelque peu cette épreuve. Pourtant, depuis fort longtemps, nous n'avons vu empoignades aussi sérieuses et seuls deux tenants du titre « 72 » conservèrent, non sans difficulté, leur bien.

Sur huit titres décernés - celui des Super-Lourds n'étant pas attribué, aucun n'ayant réalisé les minima 1re série lors des éliminatoires régionales - 6 titres changèrent de propriétaire et c'est là un premier point positif à mettre à l'actif de ces Championnats nouvelle version (suppression du développé). Il est incontestable que la suppression de cet exercice a modifié la physionomie des matches, l'erreur d'estimation de sa propre valeur se paye très cher, les kilos perdus à l'issue du 1er mouvement sont difficiles à récupérer d'autant qu'il ne reste qu'un seul mouvement pour le faire ; cela est, sans nul doute, avec une adversité peu habituelle, les raisons du nombre important d'essais manqués, de titres perdus et du niveau d'ensemble relativement moyen.

Dans la lutte intense qui caractérisa certains matches, des athlètes ont fait preuve d'une combativité que l'on croyait disparue chez nous, cela est prometteur, j'en suis sûr, le reste suivra.

Autre aspect positif de ces Championnats : pour la première fois, nos meilleurs Juniors purent affronter leurs aînés ; ils le firent sans complexes et je crois pouvoir dire que dans bien des cas, le plus inquiet ne fut pas le plus jeune.

Mais venons-en aux faits; en présence de M. Inglebert, Maire adjoint de la ville de Jœuf, représentant M. le Maire absent pour raison de santé, de M. Durry, Délégué du Ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Coret, Président de la F.F.H.C., ces Championnats débutèrent le dimanche 29 Avril à 14 h 30 par le 1er plateau composé des catégories Mouches et Coqs arbitrées par MM. Gerber, Vanneron et Denicourt.

Au vu des performances réalisées au cours des éliminatoires régionales ainsi que lors de la Finale du Championnat de France Juniors, l'Alsacien Stresser (C.H.C. Haguenau), 19 ans, ne semblait pouvoir être inquiété ; l'adversité ne le gêna en rien et la maturité de ses rivaux n'influença pas le moins du monde son comportement puisqu'il réalisa, à 2 k 500 près, son meilleur total de la saison en réussissant avec beaucoup de maîtrise 85 k à l'arraché et 105 k à l'épaulé-jeté, soit : 190 k ; à noter une tentative à 87 k 500 contre son propre record de France de l'arraché et déclaré essai pour finition en développé du bras droit.

Il remporte ce 1er titre sans toutefois rejeter dans l'ombre son suivant immédiat Billet (U.S. Dijon), 23 ans - 182 k 500.

Avec 175 k, Serge Moreau - 36 ans - sociétaire de récente date du C.A. Nantais, réalise sa meilleure performance de la saison et prend la 3e place. C'est une leçon de courage et de modestie que cet athlète a donné ce jour-là. Ce n'est peut-être pas agréable d'être battu par un Junior, et cela peut se comprendre, mais au moment de l'épreuve, il n'y avait plus de jeune ni d'ancien sur le plateau, il n'y avait que des athlètes.

Si chez les Mouches, il n'y eut pas de grande surprise, il n'en fut pas de même dans la catégorie des 56 k.

Un pronostic était difficile à faire entre les 4 premiers du classement des éliminatoires, mais de là à voir décrocher le titre par un « repêché », non, personne ne s'y attendait. Deconninck (L.U.C.) fut rapidement distancé à l'arraché (75 k) où Gomard (La Châtillonnaise), possédant l'avantage du poids de corps, prenait la tête devant Meurat (A.S.L.I.E.), tous deux 90 k.

Bidard (H.C. Saint-Malo) trahi par sa jeunesse (18 ans) restait à son 2e essai (85 k) à égalité de poids de corps et de charge avec My (S.M. Montrouge) tandis que Assensi (H.C. Nice) se contentait de 82 k 500.

Le titre allait donc se jouer à l'épaulé-jeté, la puissance d'un Gomard, l'expérience d'un Meurat, la classe d'un Bidard ne purent empêcher My, guidé de main de maître par M. Tournier, ex-Président de la F.F.H.C., de coiffer ses rivaux sur le fil en réussissant successivement 105 - 112,500 et 115 k, améliorant ainsi ses records de l'épaulé-jeté et du total (200 k). C'est au poids de corps que les trois hommes furent départagés (My, Gomard, Meurat), et l'ancien s'inclina non sans mérite. Bravo Meurat ! Bidard fut certainement inhibé par la personnalité de ses concurrents, mais cette expérience lui sera n'en doutons pas, extrêmement profitable.

2e *plateau* : dimanche 29 Avril, 17 h 30 (Plumes - Légers). *Arbitres* : MM. Gerber, Burucoa, Fanguiaire.

Trois prétendants au titre : Senet (A.S.C.). Fougeret (R.O.C.), Chavigny J.-C. (E.C.O.). Pourtant, à l'issue du 1er mouvement, la lutte semble concerner - du moins pour les profanes - les deux premiers cités ci-dessus (Senet, 102 k 500 - Fougeret, 100 k). Manifestement, l'inquiétude sévit dans le camp des deux adversaires et le choix des barres en est même étrangement influencé (3e essai de Senet à 107 k 500) ; néanmoins, l'Amiénois prend un avantage sur le sociétaire du Royan Océan Club de 2 k 500. Chavigny J.-C., blessé au poignet droit, fait jeu égal avec Eyraud (A.S.C.V.) en réussissant 95 k, tous deux accusant le même poids de corps sur la bascule. Visiblement aux prises avec certaines difficultés d'ordre psychologique, Senet et Fougeret restent assez loin de leur meilleure performance à l'épaulé-jeté : 120 k pour le premier cité et 122 k 500 pour le second, donnant ainsi une chance inespérée à l'Orléanais. Avec 125 k en 1re barre, Chavigny J.-C. assure la 3e place puis, après les échecs successifs de ses deux rivaux à 127 k 500, demande 130 k, barre de match. Moment de suspense très intense mais qui ne durera pas longtemps. La barre est épaulée aisément et catapultée à bout de bras avec détermination malgré une remontée en flexion plutôt pénible. Le mouvement est déclaré bon et déjà la déception se lit sur le visage de ses adversaires qui ont, sans doute inconsciemment, sous-estimé les capacités de Jean-Claude. Merci à tous trois du moment palpitant vécu.

Dès la présentation des Légers, une majorité de spectateurs avait, par ses applaudissements et ses encouragements soutenus, désigné son favori.

Rouchel (C.H. Lunéville) ne devait pas décevoir et dès l'issue de l'arraché s'assure une avance quelque peu rassurante pour la suite du match en réalisant 112 k 500 - record personnel à 39 ans. Il est suivi, dans ce classement provisoire, par Beucler (A.S. Montbéliard), 107 k 500. Passemard (S.C. Dijon), 105 k et Dulice (E.C. Orléans), 102 k 500, tous bien décidés à remonter le handicap à l'aide du second exercice. Mais leur ferme détermination n'y pourra rien face à un Rouchel décidé à ne pas laisser passer « la chance » et qui plus est, devant un public particulièrement disposé à son égard.

Seul, Dulice l'inquiéta le temps d'un épaulé à 150 k (barre de match) qu'il ne put remonter. Avec 252 k 500, Rouchel s'octroie titre et record nationaux ; Dulice, 247 k 500, meilleure barre du concours à l'épaulé (145 k) subtilise la 2e place à Passemard, 3e avec 245 k.

3e *plateau* : dimanche 29 Avril, 21 h (Lourds-Légers et Lourds). *Arbitres* : MM. Martin, Chariot, Serrano.

Six concurrents prennent possession du plateau. Parmi eux, deux athlètes résolument décidés à s'affronter en toute sportivité. Pierre Gourrier (V.G.A. Saint-Maur), tenant du titre depuis quelque temps et Coussin Yvon (H.C. Palavas), son cadet de 3 ans, champion de France 72 en Mi-Lourd.

La surprise est grande à l'issue du 1er mouvement, non pas par la performance du Sociétaire du H.C. Palavas - 145 k en 1re barre qui est toutefois d'un très bon niveau, mais surtout par la contre-performance du Saint-Maurien restant sur son 1er essai avec... 137 k 500. Decugnières prend la 3e place avec 135 k réussis au 3e essai.

A noter les deux tentatives infructueuses de Coussin sur 150 k. Au 2e mouvement, frôlant la catastrophe, Coussin, sans nul doute désuni par l'émotivité que peut engendrer la position nouvelle et non moins inattendue de leader, réussit *in extremis* 170 k totalisant ainsi 315 k, record personnel. Dès cet instant, le suspens disparut il fallait à Gourrier 180 k pour combler le retard et prendre la tête du concours ; c'est ce qu'il fit, avec assurance dès son 1er essai enlevant tout espoir à son jeune rival. Il réalise 317 k 500, manquant à deux reprises 190 k.

En réussissant 165 k à son 2e essai, Decugnières se classe bon 3e totalisant 300 k.

Trois athlètes chez les Lourds - catégorie d'un niveau peu relevé cette année, il faut bien le dire, en l'absence de Fouletier et de Lévecq. Toutefois, le combat est très équilibré et Cadars (P.H.C. Carmaux) plus léger, prend la tête à l'arraché (135 k) devant Beretti (A.S.C. Vélizy) en nette progression qui réalise la même charge améliorant ainsi son record personnel de 5 k. Demeyère (L.U.C.) reste à 125 k, barre qu'il réalisa au 1er essai.

Au 2e mouvement olympique, Cadars et Demeyère réussissent 165 k soit respectivement 300 et 290 au total. Classé 3e d'après les résultats des éliminatoires avec 295 k, Beretti surprend ses adversaires en réalisant successivement 165 k et 172 k 500, allant jusqu'à épauler... 180 k qu'il manquera malheureusement au cours de la seconde phase du geste.

Avec 307 k 500, soit 12 k 500 de mieux que son record personnel, Beretti devient Champion de France des Lourds.

4e *plateau* : lundi 30 Avril, à 21 h (Moyens-Mi-Lourds). *Arbitres* : MM. Paterni, Rosenberger, Krantschneider.

Chez les Moyens, face à Terme (H.C. Palavas), champion sortant, les ambitions des concurrents se limitaient à une place d'honneur sur le podium.

Aimé, loin de sa grande forme, réussit successivement 130 et 135 k. L'insuffisance de tirage l'empêche de mettre à bout de bras 137 k 500 lors de sa 3e tentative. A 12 k 500 derrière lui, le tir est groupé : Trolong (U.S. Toul), 122 k 500, dans une technique malheureusement en voie de disparition (fente), Blanquie (A.S.P.T.T. Strasbourg) et Faucher (Rueil A.C.), 120 k, Chavigny Roland (E.C.O.), 117 k 500. Ce dernier tirant à 67 k 600 de poids de corps.

A l'épaulé-jeté, en effectuant 145 k puis 150 k, Terme assure le titre. La lutte est ouverte pour les places d'honneur et c'est finalement Faucher qui, avec 155 k, prend la 2e place. Blanquie restant à son 1er essai (150 k) se classe 3e avec 270 k. Chavigny Roland avec 147 k 500 totalise 265 k. Certes, il eut peut-être été préférable pour lui de concourir chez les Légers et on est en droit de penser qu'avec 100 g de moins, le total n'eut guère changé, ce qui aurait constitué un beau record de France.

Toutefois, sur le plan de la combativité, cet affrontement avec des hommes de sa valeur lui aura été plus profitable. Souhaitons-lui de les réaliser très prochainement à Madrid lors des prochains Championnats d'Europe.

Chez les Mi-Lourds, dernière catégorie de ces Championnats, Delvallez Didier (A.S.P.T.T. Lille) affronte pour la première fois le recordman de France (Barroy, A.S.P.P. Paris) ; ce dernier n'a pas retrouvé le calme et la maîtrise qui en firent l'une des vedettes du Mémorial Jean Dame 72 mais possède toutefois une plus grande expérience que le Nordiste.

D'entrée, la lutte se réduit à l'affrontement entre les deux athlètes. En arrachant 127 k 500 au 2e essai, Delvallez prend au policier 2 k 500 (125) venant se rajouter à l'avantage du poids de corps. Saint-Martory, autre prétendant sérieux au titre est éliminé de ce 1er mouvement.

Ce handicap ne semble pas impressionner Barroy qui s'assure dès la 1re barre (157 k 500) de la position la plus élevée sur le podium, réussit ensuite 162 k 500. Quant à Delvallez, 157 k 500 lui permettent de totaliser 285 k et la 2e place contre 287 k 500 au sociétaire de l'A.S.P.P.

C'est sur un essai de Barroy, 172 k 500 - malheureusement sans succès - que s'achèvent les Championnats 1973.

Remercions vivement les organisateurs pour leur dévouement envers une cause qui nous est chère. Avant d'achever ce compte rendu, permettez-moi de vous soumettre les réflexions et les constatations que les événements de ces deux journées m'ont inspirées.

1) Cinq athlètes sur 44 participants furent éliminés à l'arraché - 1 à l'épaulé- jeté).

En dehors du fait de la surestimation de soi quant aux choix de la barre de départ, ce pourcentage d'éliminés à l'arraché, qui est trop important, peut s'interpréter de la manière suivante : l'état d'émotivité dans lequel se situe l'athlète au début de l'épreuve perturbe bien souvent la préparation technique surtout celle de l'arraché en flexion qui doit être précise.

Cet état mental s'atténuait auparavant au cours de l'exécution du développé. Celui-ci ayant disparu, il me paraît très important, et plus que jamais, d'aborder cet exercice délicat avec un maximum d'échauffement et de maîtrise du geste.

2) Sur 264 essais, 113 seulement furent réussis - soit un pourcentage d'environ 42 %.

Souvent, les athlètes pensent que la réalisation d'un bon total implique un départ relativement élevé. Rien n'est plus faux et j'en voudrais pour preuve les meilleurs totaux réalisés au cours de ces Championnats.

— Stresser - Mouche - 190 k .....
4 essais réussis sur 6

— My - Coq - 200 k .....
5 » » 6 (record personnel)

— Chavigny - Plume - 225 k .....
3 » » 6 » »

— Rouchel - Léger - 252 k 500 .....
5 » » 6 » »

— Terme - Moyen - 285 k .....
4 » » 6

— Barroy - Mi-Lourd - 287 k 500 .....
3 », » 6

— Gourrier - Lourd-Léger - 317 k 500 .....
2 » » 6

— Beretti - Lourd - 307 k 500 .....
4 » » 6 » »

Sauf une exception (Chavigny), tous les records personnels ont été battus avec 4 essais au plus.

Le manque de réussite de Chavigny J-C. à l'arraché s'explique par sa blessure au poignet.

Bien se connaître et en conséquence partir à des barres raisonnables reste toujours un principe valable.

Un réconfort : les six athlètes de moins de vingt-et-un ans engagés dans cette épreuve réussirent 50 % de leurs essais et aucun ne fut éliminé.

3) Le niveau technique d'ensemble reste très acceptable.
4) Les champions sortants (sauf exception) semblent avoir abordé leur compétition avec une condition physique très moyenne.

Ce qui ne fut pas le cas pour les suivants immédiats qui l'abordèrent à un niveau de préparation plus élevé et une plus grande combativité.

5) La catégorie des Lourds est actuellement au creux de la vague mais des garçons comme Beretti, Cadars, Demeyère sont susceptibles de progresser, s'ils s'en donnent la peine. Beretti accuse une progression de 30 k sur les deux mouvements par rapport à 72.

6) L'E.I.S. de Fontainebleau s'est particulièrement distinguée au cours de ces Championnats.

2 titres de Champions de France :

– Chavigny J.-C., Plume Senior ;
– Beretti P., Lourd Senior.

2 places de second :

– Faucher, Moyen Senior ;
– Coussin, Mi-Lourd Senior.

1 place de cinquième :

– Boureau, Léger Senior.

Sans oublier le titre de Leblanc, Champion de France, Léger Junior.

En conclusion, je pense que ces Championnats sont positifs bien qu'ils ne furent pas toujours transcendants en matière de performances. La participation au plus haut niveau national des jeunes espoirs, nous autorise à espérer. Alors espérons..., mais travaillons.

Le Responsable de l'Elite,
M. PATERNI.

LES CHAMPIONS DE FRANCE 1973

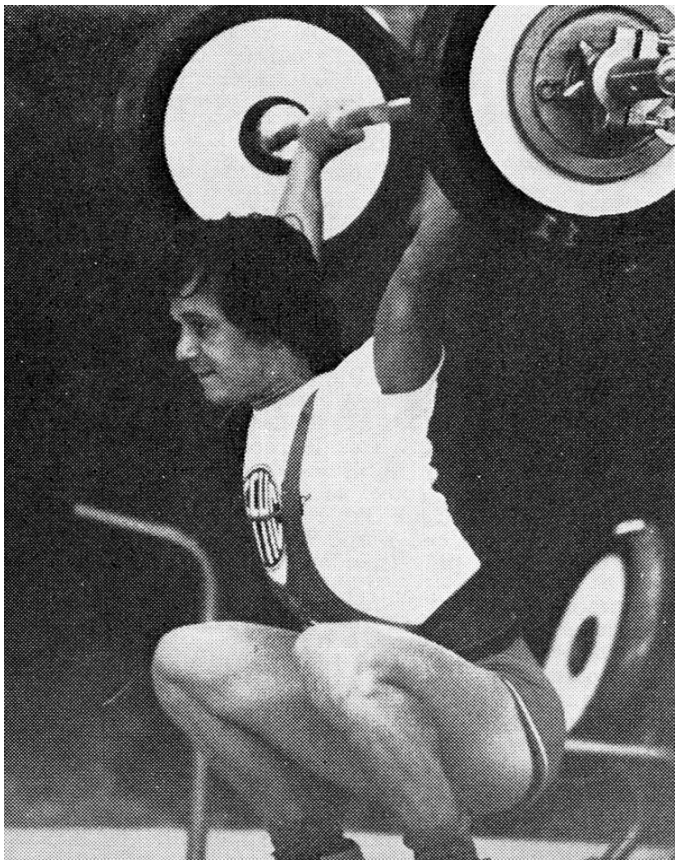

Poids Mouches : STRESSER.

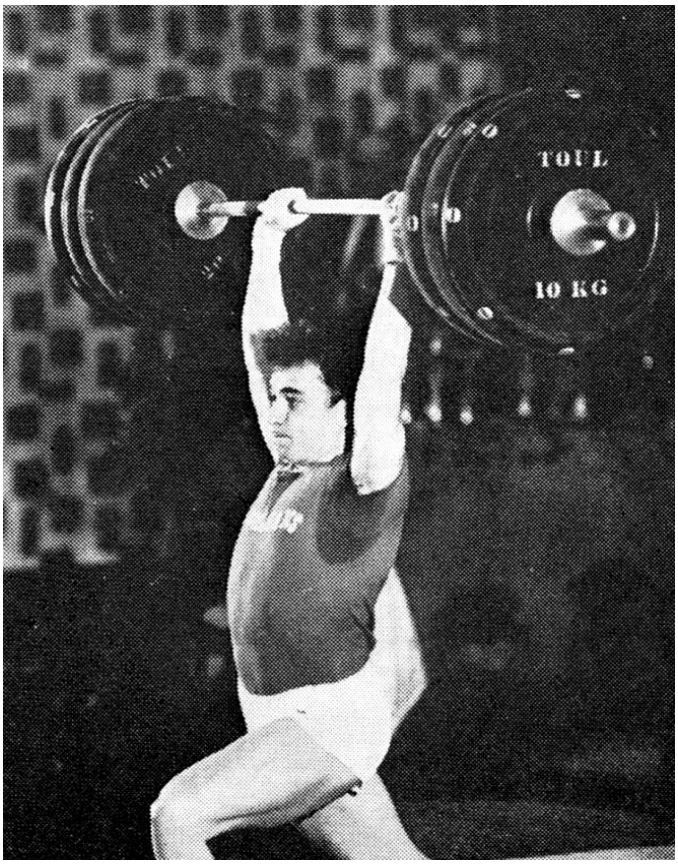

Poids Plumes : CHAVIGNY J-C.

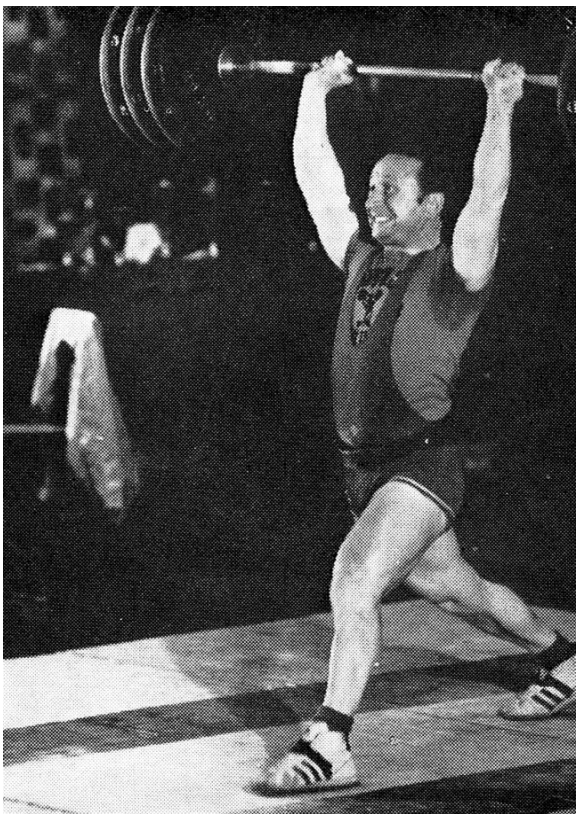

Poids Légers : ROUCHEL.

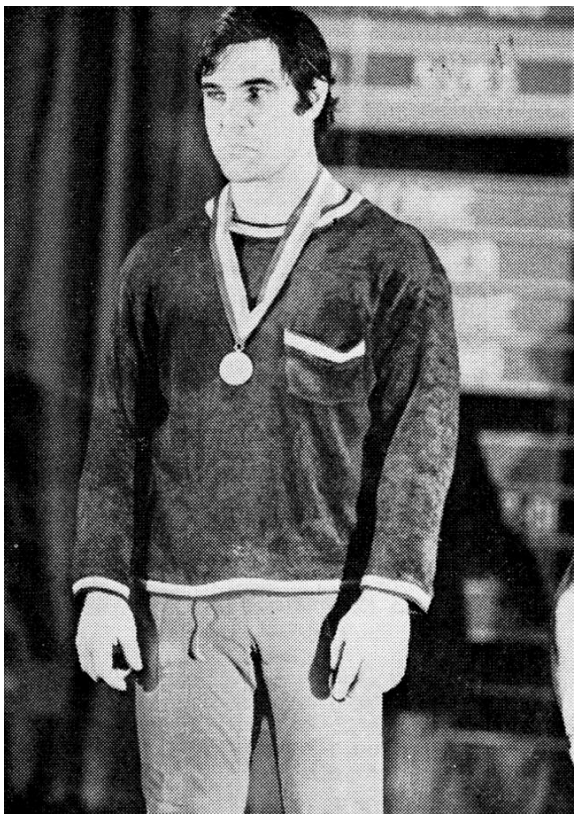

Poids Mi-Lourds : BARROY.

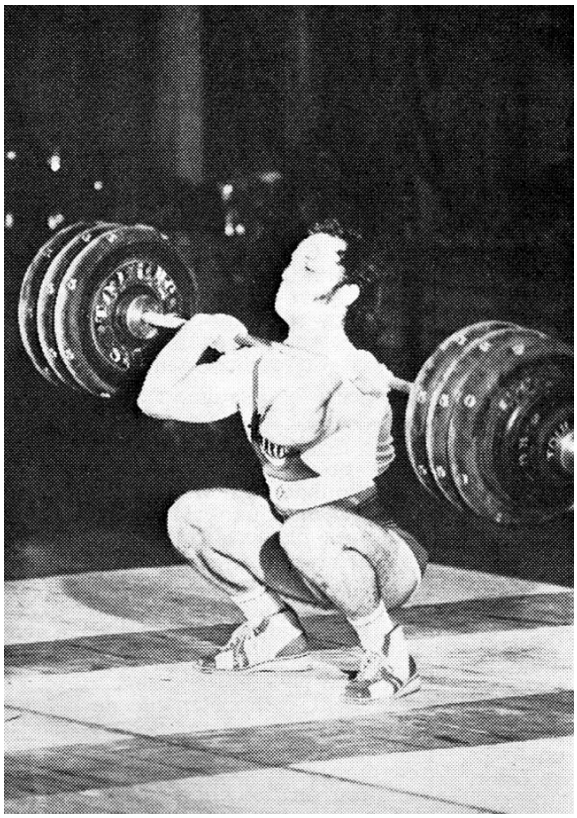

Poids Lourds-Légers : GOURRIER

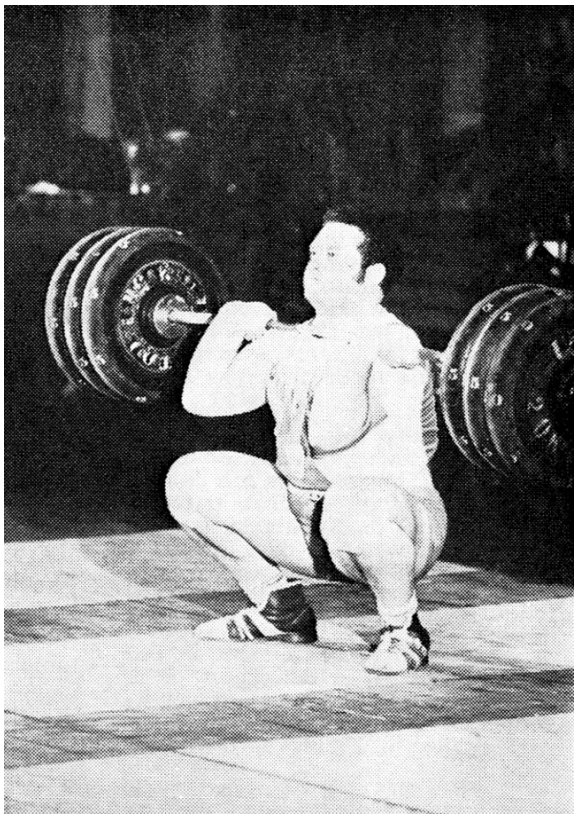

Poids Lourds : BERETTI.

Ne figurent pas dans ces pages : My, champion de France poids coq, et Aimé Terme, champion de France poids moyen qui illustrent respectivement la page de couverture et le Mémorial Jean Dame.

Résultats techniques du match France-Espagne

(15 Juillet 1973 à Ponferrada)

Noms	Nations	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Mouches				
1. STRESSER	France	85, -	105, -	190 k
N. Cl. AMAT	Espagne	0, -	—	—
Coqs				
1. BIDARD	France	90, -	115, -	205 k
2. VALLE	Espagne	75, -	100, -	175 k
Plumes				
1. CHAVIGNY J.-C.	France	95, -	125, -	220 k
2. MARTINEZ	Espagne	97,500	120, -	217 k 500
Légers				
1. LEBLANC	France	105, -	125, -	230 k
N. Cl. LOPEZ	Espagne	0, -	—	—
Moyens				
1. DELLA ROSA	Espagne	120, -	155, -	275 k
2. DELVALLEZ Daniel	France	115, -	142,500	257 k 500
Mi-Lourds				
1. DELVALLEZ Didier	France	115, -	150, -	265 k
2. BERMEJO	Espagne	100, -	127,500	227 k 500
Lourds-Légers				
1. HENRY	France	115, -	142,500	257 k 500
2. FERNANDEZ	Espagne	110, -	140, -	250 k
Lourds				
1. ORALLO	Espagne	130, -	160, -	290 k
2. FROMENT	France	115, -	135, -	250 k
Super-Lourds				
1. CADARS	France	135, -	165, -	300 k
2. NUÑOZ	Espagne	115, -	150, -	265 k
Hors Match :				
CHAVIGNY R.	France	120, -	140, -	260 k

Peu d'athlètes français peuvent s'enorgueillir d'avoir disputé une épreuve un 15 Juillet. Il faut bien reconnaître que la période n'est pas très propice à la réalisation de performances, et pourtant, nos espoirs de moins de vingt-trois ans, sauf exception, n'ont à aucun moment relâché leur entraînement, décidés qu'ils étaient à ramener une victoire. Certes, le résultat obtenu est celui que nous escomptions, encore fallait-il qu'aucun faux pas ne fut commis.

Pour la première fois, deux sélections nationales (espagnole et française) se rencontraient et la Municipalité de Ponferrada sut nous le faire sentir tant par le chaleureux accueil de M. le Maire et de M. le Délégué Provincial de l'Éducation Physique que par les innombrables récompenses offertes aux participants de cette grande première.

Environ 1.500 personnes étaient là présentes dans cette Salle des Fêtes de la Maison des Syndicats pour encourager les protagonistes. Mais revenons au match ; après un voyage des plus éprouvants : départ de Paris : Vendredi, 18 h - arrivée à Madrid Samedi, 10 h - arrivée à Ponferrada, 22 h (12 h d'autocar pour 350 km).

Nos athlètes, bien qu'éprouvés physiquement, surent se battre et même se surpasser.

La rencontre se déroula en 3 épisodes : 1er : Mouches, Coqs, Plumes - 2e : Légers, Moyens, Mi-Lourds - 3e : Lourds-Légers, Lourds, Super-Lourds.

Les premières catégories donnèrent le ton d'entrée où, seul, J-C. Chavigny (Plume) dut extérioriser quelque peu ses dons pour vaincre son rival, 220 k contre 217,500 k.

Stresser réussit 190 k avec grande maîtrise bien qu'étant actuellement en période de musculation en vue des Championnats du Monde, manquant, faute de précision technique, 90 k à l'arraché et 110 k à l'épaulé-jeté (record personnel : 192,5 k).

Quant à Bidard, le nouveau record de France Junior et Senior ne constitue qu'une étape dans sa constante progression, c'est dire avec quelle facilité il réalisa 205 k ; à souligner les 95 et 120 k manqués de très peu.

France : 3 - Espagne : 0.

Au second, pas de surprise. Victoire du Junior Leblanc (230 k) et du Mi-Lourd Didier Delvallez (265 k). Bien qu'étant en excellente condition physique, Daniel Delvallez (Moyen) ne pouvait prétendre - sauf accident - rivaliser avec un Della Rosa en superforme - 257,5 k contre 275 k.

France : 5 - Espagne : 1.

Bien que la victoire par équipe fût acquise, il n'y avait aucune raison de se satisfaire du score minimum. Aussi nos trois derniers représentants se battirent comme si de rien n'était ; en Lourd-Léger, bien qu'en petite forme, Henry obligea son adversaire à se surpasser mais sans succès pour ce dernier. En Lourd, un Froment, en pleine possession de tous ses moyens, n'eut pu battre un Orallo (290 k). Quant à Cadars, tirant pour la circonstance en Super-Lourd, il entendait participer à part entière à la victoire de son équipe en réalisant 300 k. Les 140 et 170 manqués sont, sans nul doute, à mettre à l'actif du déplacement.

France : 7 - Espagne : 2.

A noter la participation de Roland Chavigny, tirant hors match dans le cadre de sa préparation en vue des prochains Championnats du Monde, qui réalisa 120 et 140 k manquant 147,5 k au jeté (également en pleine période de musculation).

Après une épreuve de telle longueur (de 10 h à 16 h), le banquet fut bien accueilli par nos représentants sans exception. Nous regretterons toujours de n'avoir pu visiter, faute d'en avoir eu le temps, cette cité historique.

Excellent comportement de cette jeune équipe, aussi bien en dehors que sur le plateau. Elle s'est battue aves brio et malgré un épuisement physique qui eut constitué un bon alibi pour d'autres, elle n'en a, à aucun moment, perdu son sourire et sa gaieté.

Bravo, Messieurs, et Merci, en vous souhaitant individuellement beaucoup de succès dans l'avenir.

M. PATERNI.

STAGE D'ARBITRES INTERNATIONAUX

Pour la première fois de son histoire, la F.F.H.C. vient de mettre sur pied un stage d'arbitres internationaux de langue française.

Ce stage de recyclage a eu lieu le samedi et dimanche 21 et 22 Juillet au C.R.E.P.S. - Centre Régional d'Éducation Physique et Sportive - de Montaigut au pied de la montagne Sainte-Victoire chère à Cézanne; exactement à Pont-de-l'Arc Situé à 2 km d'Aix-en-Provence.

Il était organisé par un de nos entraîneurs nationaux responsable des stages, Roger Gerber.

C'était un gage de succès qui s'est confirmé au fur et à mesure du déroulement et les défaillants, nos amis belges, et les absents MM. Dini et Paléotti ont eu tort, ces derniers surtout, de se désister au dernier moment sans excuse apparemment valable.

Ont-ils pensé que de ce fait ils ont privé un de leurs collègues d'un séjour pour lequel ils avaient posé leur candidature depuis plusieurs semaines.

C'est donc dans un cadre agréable et verdoyant, sous le ciel éternellement bleu de la Provence que M. Roustovil, Directeur du C.R.E.P.S. a souhaité la bienvenue aux dix-huit participants et surtout à M. Oscar State, Secrétaire Général de la Fédération Internationale d'Haltérophilie.

Directeur technique du stage :

M. Oscar State - Grande-Bretagne.

Participants français :

M. Ammar - Provence.
M. Asso - Côte d'Azur (Vice-président de la F.F.H.C.).
M. Baixas - Languedoc.
M. Bernier - Anjou.
M. Coret - Champagne (Président de la F.F.H.C.).
M. Dejonghe - Flandres (Vice-président de la F.F.H.C.).
M. Denicourt - Flandres (Président du Comité des Flandres).
M. Fanguiaire - Provence (Président du Comité de Provence).
M. Gerber (Entraîneur national F.F.H.C.).
M. Michel - Languedoc (Président du Comité du Languedoc).
M. Nollet - Pyrénées (Vice-président du Comité des Pyrénées).
M. Parot - Orléanais (Trésorier de la F.F.H.C.).
M. Samblant - Île-de-France (Vice-président de la F.F.H.C.).

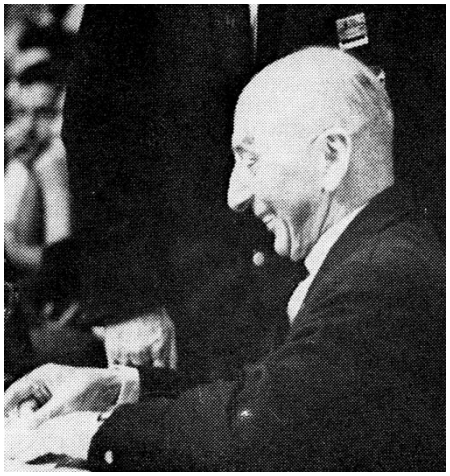

M. Oscar STATE
Secrétaire général de l'I.W.F.

Participants luxembourgeois :

M. Deville René.
M. Herrig Norbert.
M. Guilliani Joseph.

Participant suisse :

M. Borteux Roland.

Tous ces participants, dont la moyenne d'âge est la cinquantaine, ont donc entrepris ensemble la révision d'un règlement international.

Leur application, leurs observations, leurs critiques constructives ont démontré leur souci d'intégrité, d'objectivité et surtout leur volonté de se préparer à officier dans des conditions parfaites si leur fonction de « referee » les appelait à arbitrer des compétitions de très haut niveau. Néanmoins, que tous les haltérophiles se rassurent, ils sont aussi conscients qu'il est de leur devoir de juger toutes les compétitions dans le même esprit.

Le moment est venu maintenant de rendre un hommage particulier au Directeur du stage - le Secrétaire général de l'I.W.F. - qui, un peu inquiet, au début, du fait de l'absence d'un interprète, nous a étonnés tous. M. Règlement, le flegmatique, l'imperturbable s'est fort bien fait comprendre, - il nous a prouvé que ce règlement n'avait pas de secret pour lui - et a ressorti du tréfonds de sa prodigieuse mémoire des anecdotes se rapportant au point précis commenté avec le lieu, la date, la compétition où tel athlète de telle nation avait essayé de tourner ce règlement dont il est le farouche gardien.

Tout cela avec son inimitable accent et assorti parfois de ce demi-sourire, ayant l'air de nous dire : je vous ai bien eu.

Que M. State ne trouve aucune irrévérence dans ces propos mais au contraire la preuve de notre estime. Qu'il veuille bien accepter nos remerciements et qu'il s'attende à de nouvelles sollicitations de notre F.F.H.C.

M. State, préparez-vous à suivre.

Un mot à tous nos haltérophiles pour les prochaines compétitions de la saison 73-74. Ce stage a été le reflet de celui suivi par nos entraîneurs nationaux Gerber et Paterni à Olympie.

Nous ne souhaitons donc pas nous substituer à eux pour entrer dans les détails que vous trouverez ultérieurement dans notre Bulletin fédéral. Mais nous tenons d'ores et déjà à porter deux points importants du nouveau règlement à votre connaissance :

1) Tous corps gras huile, liniment, pommade sont interdits sur les cuisses.

2) La barre doit être raccompagnée jusqu'à terre avec les deux mains après le signal de l'arbitre à terre.

Avant de terminer, nous n'omettrons pas d'adresser nos remerciements à M. Adenis, Inspecteur d'Académie, pour la visite qu'il nous a rendue en cours de stage.

En conclusion, nous soulignerons l'excellent esprit, le sérieux de tous les stagiaires à cette première particulièrement réussie et nous souhaiterions de nouvelles expériences dans le but de faire progresser notre sport mais aussi pour permettre aux participants de mieux se connaître et, par voie de conséquence, de s'apprécier en tant que dirigeants et en tant qu'hommes.

P. SAMBLANT,
Vice-président de la F.F.H.C.

Nos joies, nos peines

MARIAGES

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de :

Jean-Marc Apparuit, C.T.R. de l'Académie de Nancy avec Mlle Rose Laugier,

... et celui de :

Aimé Terme, notre Champion bien connu, C.T.R. de l'Académie de Montpellier, avec Mlle Françoise Saugrain.

A ces jeunes couples, nous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur.

***

*

NAISSANCES

Nous avons appris la naissance d'une petite Agnès-Stéphanie au foyer de M. Claude Destrac, sympathique dirigeant du Comité de Guyenne.

Aux heureux parents, nos sincères félicitations et nos vœux de bonheur au bébé.

***

*

DÉCÈS

M. Déjouet, Haltérophile du Club Athlétique de Saint-Priest a eu la grande douleur de perdre son petit Fabrice, âgé de 4 mois.

Que cette famille si cruellement éprouvée trouve ici l'expression de nos condoléances attristées.

AVIS

A TOUS LES LICENCIÉS

Il est rappelé aux licenciés de la F.F.H.C. qu'ils ne doivent en aucun cas participer à des compétitions, soit haltérophiles soit culturistes, organisées par d'autres Fédérations à l'exception de celles ayant un protocole d'accord avec notre Fédération.

Haltérophile Moderne n° 299 (08-09-1973)

CHAMPIONNAT DE FRANCE ATHLÉTIQUE 1973

Remarquablement organisé par M. Signardie, entraîneur du Club Haltérophile et Culturiste Rochefortais, le Championnat de France Athlétique 1973 a traditionnellement été l'occasion, pour nos meilleurs spécialistes du « power-lifting » d'en découdre au plus haut sommet.

En présence de nombreuses personnalités locales, telles que le Président de l'Office Municipal des Sports, M. Borchet, également adjoint au Maire, les représentants de la BA721, du C.E.A.N. et du C.A.S.O.R., ainsi que les Membres du Comité du Poitou, nos vétérans chevronnés eurent à cœur de démontrer aux jeunes et vaillants espoirs de la spécialité que les places seraient chères sur le podium !

De fait, il y eut de belles empoignades entre champions et, challengers. Mais... « les vieux étant toujours les vieux », il faut croire qu'à l'instar du bon vin, ils améliorent leur qualité chaque année, car, cette fois encore, ils parvinrent à repousser les assauts de leurs cadets, fort surpris par l'arbitrage, mal inspirés quelquefois dans le choix de leurs barres de départ.

L'arbitrage, excessivement rigoureux, hélas, provoqua en effet quelques protestations, et, à cette occasion, nous avons déploré l'absence de notre ami Claude Favrou, lequel connaît la question mieux que personne puisqu'il est réellement à la base de l'existence de cette spécialité au sein de notre Fédération... Souhaitons qu'il nous revienne rapidement, cela serait véritablement un bien pour tous.

En Cadets - Juniors, Taret et Boyer se mirent en évidence. L'un, Taret, Poids Léger, en totalisant 292 k 500, le second, Boyer, champion de France des Mi-Lourds renouvelant son bail de l'an passé, avec 315 k. Boyer prit en outre le meilleur sur Legall, champion de France Junior d'haltérophilie. Ce dernier étant, tout comme le Cadet Bernard, un Haltéro-culturiste convaincu.

A ce propos, j'ouvre une petite parenthèse pour faire remarquer qu'à l'heure actuelle, les trois meilleurs Comités pour l'haltérophilie sont, dans l'ordre : les Comités d'Île-de-France, des Flandres et de Bretagne.

Or, dans le domaine des épreuves athlétiques, sur l'ensemble des compétitions inscrites au calendrier culturiste, ces trois Comités restent pratiquement encore les meilleurs, par le nombre des engagés, voire même par les places de finalistes au Championnat de France Athlétique.

Il n'y a donc pas lieu de négliger les uns au détriment des autres. L'animation sportive, comme l'éducation en général, ne sauraient se concevoir dans le sectarisme et l'indifférence.

Pour revenir au Championnat de France 1973, chez les Seniors cette fois, les habituels champions furent égaux à eux- mêmes.

Lechertier, entre autres, l'emporta pour la 8e fois consécutive devant son actuel challenger parisien, son compatriote Éloïse. Ledroit et Denivet, tous deux du C.S. Meaux, s'imposèrent aisément.

Si leur club voulait s'en donner la peine, il pourrait y avoir en finale du Challenge de France une nouvelle et redoutable équipe, sur laquelle, bien sûr, il faudrait compter. Raghouber, du C.H.C.P., établit pour les Lourds-Légers un nouveau record de France du total avec 400 k.

Datteny, en Lourd, vint coiffer sur le fil son challenger Yimga, lequel ne fit pas preuve - c'est le moins que l'on puisse dire - de sa maîtrise habituelle !

En Mouche, tout comme en Super-Lourd, les deux vainqueurs étant les seuls concurrents engagés et qualifiés, il n'y avait pas de « bagarre » possible.

Néanmoins, Mahroub et Martin s'installèrent un peu plus dans leur suprématie, et il semble bien qu'à l'avenir, il sera difficile de les déloger de leur place de leader...

Mahauda, de Vélizy, l'emporta sans problème chez les Coqs, Garcia, avec 132 k 500 au développé couché ainsi que 300 k au total établit deux nouveaux records pour les Poids Plumes. Son challenger, le jeune Martin, réalisait, quant à lui, le nouveau record à la flexion sur jambes avec 175 k.

Toutes ces magnifiques performances furent récompensées magnifiquement grâce à l'exceptionnelle générosité des commerçants locaux, avisés longtemps à l'avance, comme il se doit, par l'actif M. Signardie.

A 19 h, un vin d'honneur réunit les athlètes, les dirigeants et la Municipalité de Rochefort. De courtes allocutions furent d'autant plus appréciées.

Chacun prit plaisir à se détendre, les conversations allaient bon train...

Par la suite, nous visitâmes les remarquables installations haltéro-culturistes du C.H.C. Rochefortais. Au n° 6 de l'avenue Lafayette, nul doute qu'il n'y ait là une pépinière de futurs champions... en tout cas, de sportifs convaincus

Et maintenant, amis culturistes, rendez-vous à la prochaine saison.

P. RIGAUD, C.T.R.,
Académie de Paris.

Compte rendu du Tournoi International ZARAUZ 1973

Le Tournoi International de Zarauz s'est disputé cette année le 18 Août 1973.

Il réunissait deux Espagnols, deux Belges et trois Français.

Ce fut un véritable succès populaire ; il est vrai que la participation de Serge Reding avait créé un engouement sans égal au pays basque.

Les Belges et les Français qui voyageaient ensemble à partir de Paris avaient eu pourtant un voyage des plus mouvementés.

L'Aéroport de Bilbao étant fermé pour cause de brouillard, l'avion fut détourné sur l'Aéroport d'Oviedo distant de plus de 400 km de Zarauz.

Ces kilomètres furent parcourus en car durant la nuit du vendredi au samedi.

La compétition qui débutait à 22 h le samedi était basée sur la « table élite ».

Nous eûmes le plaisir de retrouver les Espagnols Almau et Rodriguez qui ne cessent de s'améliorer d'année en année.

La France, quant à elle, était représentée par Cadars, Drubigny et Duloquin qui devait remplacer, au pied levé, Delvallez Didier pressenti pour ce voyage, déclarait forfait à la dernière minute.

Nos garçons en période de musculation prirent les 4e, 5e et 6e places.

La victoire devait revenir à notre ami Serge Reding devant son compatriote Van Lerberghe dont nous saluons le retour à la compétition après une opération qui l'avait longtemps éloigné des plateaux.

C'est dans une ambiance extraordinaire que furent remises les récompenses. Notre ami Serge Reding coiffé d'un magnifique béret basque avait fière allure sur le podium lorsqu'il reçut un magnifique trophée digne d'un Championnat du Monde.

Tous les athlètes reçurent une magnifique récompense.

Le lendemain, nous fûmes conviés à assister au non moins traditionnel « lever de pierres ».

Le recordman du monde de cette spécialité est basque, et peut amener 225 k aux épaules.

Que là Monsieur Olazabal soit remercié de son accueil et de sa gentillesse, lorsqu'avec une certaine ferveur, il prétend que les Basques sont les champions du monde, nous, nous pensons sincèrement qu'il est le champion de la gentillesse.

A. CORET.

DÉCISION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 23 JUIN 1973

portant modification du Brevet d'Entraîneur Fédéral du 1er degré

MODIFICATIONS :

ART. 4. - Pour être admis à se présenter à l'examen de fin de stage, les candidats doivent être citoyens français, être licenciés à la F.F.H.C. et à jour de leur cotisation, être âgé de 18 ans (au lieu de 20 ans) au moins et de cinquante ans au plus au 31 Décembre de l'année de l'examen, etc.

ART. 5. - Les conditions d'admission pour le 2e et le 3e degré sont les suivantes :

I) pour le 2e degré, les entraîneurs fédéraux du premier degré justifiant au minimum deux années d'ancienneté et d'activité dans le grade, etc.

(... une année dans la Décision du 18 Septembre 1971).

ART. 8. - L'examen Sanctionnant la fin de Stage comporte les épreuves suivantes :

I) 1er *degré.*

A) *Épreuves de pédagogie pratique et de démonstration :*
- organisation et présentation d'une séance d'entraînement (coeff. 2) (décision du 18-9-71 : 1) ;
- démonstration des mouvements imposés dans les compétitions haltérophiles et culturistes (coeff. 2).

B) *Épreuves orales :*
a) interrogation de technique sportive (coeff. 1) ;
- technique de l'haltérophilie :

b) devoirs et droits :
- du sportif (coeff. 1) ;
- des athlètes ;
- des dirigeants (administratifs et techniques).

c) divers
- structures fédérales ;
- arbitrage ;
- réglementation d e s compétitions (coeff. 1).

C) *Épreuves physiques :*
- haltérophilie 2 mouvements olympiques (même barème que celui d'Éducateur sportif) (coeff. 2).

/

	Mouches	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds-Légers	Lourds	Super-Lourds
0,5	80	95	110	125	140	155	170	185	205
1	82,5	97,5	112,5	127,5	142,5	157,5	172,5	187,5	207,5
1,5	85	100	115	130	145	160	175	190	210
2	87,5	102,5	117,5	132,5	147,5	162,5	177,5	192,5	212,5
2,5	90	105	120	135	150	165	180	195	215
3	92,5	107,5	122,5	137,5	152,5	167,5	182,5	197,5	217,5
3,5	95	110	125	140	155	170	185	200	220
4	97,5	112,5	127,5	142,5	157,5	172,5	187,5	202,5	222,5
4,5	100	115	130	145	160	175	190	205	225
5	102,5	117,5	132,5	147,5	162,5	177,5	192,5	207,5	227,5
5,5	105	120	135	150	165	180	195	210	230
6	107,5	122,5	137,5	152,5	167,5	182,5	197,5	212,5	232,5
6,5	110	125	140	155	170	185	200	215	235
7	112,5	127,5	142,5	157,5	172,5	187,5	202,5	217,5	237,5
7,5	115	130	145	160	175	190	205	220	240
8	117,5	132,5	147,5	162,5	177,5	192,5	207,5	222,5	242,5
8,5	120	135	150	165	180	195	210	225	245
9	122,5	137,5	152,5	167,5	182,5	197,5	212,5	227,5	247,5
9,5	125	140	155	170	185	200	215	230	250
10	127,5	142,5	157,5	172,5	187,5	202,5	217,5	232,5	252,5
10,5	130	145	160	175	190	205	220	235	255
11	132,5	147,5	162,5	177,5	192,5	207,5	222,5	237,5	257,5
11,5	135	150	165	180	195	210	225	240	260
12	137,5	152,5	167,5	182,5	197,5	212,5	227,5	242,5	262,5
12,5	140	155	170	185	200	215	230	245	265
13	142,5	157,5	172,5	187,5	202,5	217,5	232,5	247,5	267,5
13,5	145	160	175	190	205	220	235	250	270
14	147,5	162,5	177,5	192,5	207,5	222,5	237,5	252,5	272,5
14,5	150	165	180	195	210	225	240	255	275
15	152,5	167,5	182,5	197,5	212,5	227,5	242,5	257,5	277,5
15,5	155	170	185	200	215	230	245	260	280
16	157,5	172,5	187,5	202,5	217,5	232,5	247,5	262,5	282,5
16,5	160	175	190	205	220	235	250	265	285
17	162,5	177,5	192,5	207,5	222,5	237,5	252,5	267,5	287,5
17,5	165	180	195	210	225	240	255	270	290
18	167,5	182,5	197,5	212,5	227,5	242,5	257,5	272,5	292,5
18,5	170	185	200	215	230	245	260	275	295
19	172,5	187,5	202,5	217,5	232,5	247,5	262,5	277,5	297,5
19,5	175	190	205	220	235	250	265	280	300
20	177,5	192,5	207,5	222,5	237,5	252,5	2675	282,5	302,5

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

RENCONTRE FRANCHE-COMTÉ - SUISSE ROMANDE 6 Juin 1973

Le Gala International d'Haltérophilie qui a vu s'opposer la Sélection franc-comtoise à celle de Suisse Romande s'est déroulé le 19 Mai 1973 en la Salle du Théâtre Municipal de Morteau - 25. Les nombreux spectateurs - ils étaient 300 - ont assisté pendant plus de cinq heures à un véritable festival sportif animé par des athlètes de toutes catégories.

La réception des Athlètes et Officiels suisses et français eut lieu dans la Salle d'honneur de la Mairie. Après que M. Vardanega, Président de la Section Haltérophile de Morteau eut accueilli l'ensemble des participants, M. le Député Maire exprima sa satisfaction de recevoir dans sa cité l'élite sportive de la Région.

Nous notions dans cette belle assistance la présence de :

- M. Genevard, Maire de Morteau,
- M. Schneider, Commissaire aux Comptes de la Fédération Internationale,
- M. Perdrisat, Président de la Fédération de Suisse Romande,
- M. Érard, Secrétaire de la Fédération Suisse,
- M. Roland Fidel, Entraîneur National,
- M. Marandin, Président du Comité de Franche-Comté,
- M. Barbier, Directeur Départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs représentant le Secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs.

M. André Coret, retenu par des obligations d'ordre national (France-Tunisie) se fit excuser.

Le match débuta à 20 h 30 par un plateau comportant 6 athlètes français et 6 Suisses. A l'issue de l'arraché, notre équipe franc-comtoise menait par 8/10e de point face à leur rivale helvétique.

Dans ce premier plateau, se distinguaient Girod et Beucler qui arrachaient respectivement 97,500 et 107,500 tandis que le Plume Orru battait un pre-

mier record de Franche-Comté avec 90,500 k. Les Suisses Fracheboud et Studer se révélaient les Suisses les plus percutants avec 95 et 102,500 k.

L'épaulé-jeté allait décevoir un peu et ruiner les chances françaises en ce qui concerne la victoire. En effet, Nicod de Vesoul et Birebent le Bisontin se faisaient éliminer en manquant leurs trois essais. Les autres par contre eurent un excellent comportement et je ne retiendrai que l'exploit du Léger Beucler qui réussit 140 k, battant ainsi son record de 2,500 k.

Le second plateau, composé d'Internationaux, se montrait particulièrement intéressant, et c'est debout que le public applaudit les belles performances des six derniers athlètes. Le jeune Fourel arrachait 112,500 et manquait d'un rien 118 k, vieux record de Franche-Comté que détient encore avec 117,500 notre ami Rollin. De son côté, Pellaux, poids Mi-Lourd suisse, n'avait pu maîtriser que 107 k 500.

De 118 k la barre sautait à 122 k 500 et Pautot, en bonne forme, arrachait 127 k 500 à son troisième essai, ce qui constitue le record de Franche-Comté. Zanderigo (S.) - Fouletier (F.) et Broillet (S.), restaient alors seuls en lice.

Le premier et le second arrachaient 135 k tandis que le dernier, Michel Broillet de Genève arrachait successivement 137,500 et 145,500, record national suisse de la catégorie.

L'épaulé-jeté enthousiasma le public. Le Suisse Pellaux jeta 132 k 500, Fourel 150 k, Fouletier 165 k et ce fut un tonnerre d'applaudissements lorsque G. Pautot jeta 171 k, battant ainsi son record de 1 k.

Michel Broillet, pendant ce temps, se concentrait sur sa seconde barre : 175 k 500. Après un épaulé très facile, mais une remontée fastidieuse, ce bel athlète jeta « en force » la charge qui constituait un nouveau record suisse (le précédent était détenu par lui-même à 175 k). Il tenta ensuite 180 k mais ne réussit pas à les « remonter ».

Le match se terminait donc là sur la victoire des Suisses par 1.232,840 points Muttoni contre 1.095,551 aux Francs-Comtois (cette table suisse ayant été prise comme référence sur décision du Comité organisateur).

Après la remise des coupes aux vainqueurs et aux seconds, aux meilleures performances suisses et françaises, M. Vardanega offrit à tous les athlètes une jolie montre en souvenir de leur passage dans la ville horlogère, avant de les inviter tous au repas de l'amitié.

Notons en plus la belle démonstration à l'entracte des jeunes des écoles primaires (8 - 9 ans) ainsi que celle des élèves des écoles de sport de Besançon et de Morteau.

Le Conseiller Technique Régional
d'Haltérophilie de l'Académie
de Besançon,
G.-B. COUPE.

***

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Records d'Île-de-France au 30 Juin 1973

CADETS

ARRACHE. - *Mouches* : Noel P. : 63 - *Coqs* : Abitbol : 65 - *Plumes* : Kruppert : 77,5 - *Légers* : Cozeret M. : 82,5 - *Moyens* : Landot F. : 95 - *Mi-Lourds* : Landot F. : 95 - *Lourds-Légers* : Becker : 87,5 - *Lourds* : Vachet : 75 - *Super-Lourds* : à établir.

ÉPAULÉ-JETÉ. - *Mouches* : Auger : 85 - *Coqs* : Marlart : 85,5 - *Plumes* : Kruppert : 97,5 - *Légers* : Cozeret M. : 120 - *Moyens* : Malard J.-P. : 120 - *Mi-Lourds* : Landot F. : 110 - *Lourds-Légers* : Becker : 120 - *Lourds* : Vachet : 95 - *Super-Lourds* : à établir.

TOTAL OLYMPIQUE. - *Mouches* : Noël P. : 145 - *Coqs* : Noël P. : 147,5 -*Plumes* : Kruppert : 172,5 - *Légers* : Mana L. : 180 - *Moyens* : Malard 1.-P. : 212,5 -*Mi-Lourds* : Landot F. : 200 - *Lourds-Légers* : Clayette Ph. : 185 - *Lourds* : Vachet : 170 - *Super-Lourds* : à établir.

JUNIORS

ARRACHE. - *Mouches* : Cozeret J-C. : 77,5 - *Coqs* : Cozeret J.-C. : 83 - *Plumes* : Franzil : 90 - *Légers* : Fourrier J-C. : 100 - *Moyens* : Jouan : 112,5 - *Mi-Lourds* : Gourrier : 126 - *Lourds-Légers* : Lestavel : 115 - *Lourds* : Chala : 115 - *Super-Lourds* : Passaro : 95.

ÉPAULÉ-JETÉ. - *Mouches* : Cozeret J-C. : 97,5 - *Coqs* : Cozeret J-C. : 105 - *Plumes* : Franzil : 120,5 - *Légers* : Fourrier J-C. : 140 - *Moyens* : Jouan : 140 - *Mi-Lourds* : Gourrier : 159,5 - *Lourds-Légers* : Gourrier : 147,5 - *Lourds* : Chala : 160,5 - *Super-Lourds* : Passaro : 120.

TOTAL OLYMPIQUE. - *Mouches* : Auger : 140 - *Coqs* : Deveney : 152,5 - *Plumes* : Margossian : 190 - *Légers* : Granger : 200 - *Moyens* : Jouan : 247,5 - *Mi-Lourds* : Jouan : 247,5 - *Lourds-Légers* : Becker 245 - *Lourds* : Becker : 237,5 - *Super-Lourds* : à établir.

SENIORS

ARRACHE. - *Mouches :* Wittmann : 70 - *Coqs* : My : 87,5 - *Plumes* : Piquemal 97,5 - *Légers* : Muller : 110 - *Moyens* : Terme : 135 - *Mi-Lourds* : Paterni : 135 - *Lourds-Légers* : Gourrier : 151 - *Lourds* : Gourrier : 147,5 - *Super-Lourds* : Habiera : 135.

ÉPAULÉ-JETÉ. - *Mouches* : Wittmann : 87,5 - *Coqs* : My : 115 - *Plumes* : Fulla : 130,5 - *Légers* : Ledroit : 147,5 - *Moyens* : Barroy : 167,5 - *Mi-Lourds* : Barroy : 175,5 - *Lourds-Légers* : Gourrier : 192,5 - *Lourds* : Steiner : 185 - *Super-Lourds* : Habiera : 157,5.

TOTAL OLYMPIQUE. - *Mouches :* Auger : 137,5 - *Coqs* : My : 200 - *Plumes* : Alfonso : 215 - *Légers* : Boureau : 235 -*Moyens* : Faucher M. : 275 - *Mi-Lourds* : Barroy : 290 - *Lourds-Légers* : Gourrier : 330 - *Lourds* : Gourrier : 332,5 - *Super-Lourds* : Habiera : 292,5.

***

RECORDS DU LANGUEDOC
au 20 Juin 1973

SENIORS

Arraché :

Mouches : Vicente, Narbonne, 60 k, 1973. - *Coqs* : Belen, A.C.M., 85 k, 1970. - *Plumes* : Héral, A.C.M., 96 k, 1951. - *Légers* : Aspart, Perpignan, 105 k, 1967. - *Moyens* : Terme, A.C.M., 145,5 k (R. E.), 1972. - *Mi-Lourds* : Terme, A.C.M., 145,5 k (R. F.), 1972. - *Lourds-Légers* : Coussin, H.C. Palavas, 147,5 k, 1973. - *Lourds* : Delpuech, A.C.M., 145 k. 1970. - *Super-Lourds* : à établir.

Épaulé-jeté :

Mouches : Vicente, Narbonne, 77,5 k, 1973. - *Coqs* : Moulins, Narbonne, 107,5 k, 1947. - *Plumes* : Héral, A.C.M., 125 k, 1951. - *Légers* : Aspart, Perpignan, 138 k, 1969. - *Moyens* : Terme, A.C.M., 162,5 k, 1969. - *Mi- Lourds* : Ferrari, Montpellier, 169 k, 1945. - *Lourds-Légers* : Coussin, H.C. Palavas, 170 k, 1973. - *Lourds* : Coussin, H.C. Palavas, 165 k, 1972. - *Super-Lourds* : à établir.

Total olympique (sur deux mouvements) :

Mouches : Vicente, Narbonne, 137,5 k, 1973. - *Coqs* : Belen, Lunel, 170 k, 1973. - *Plumes* : à établir. - *Légers* : Aspart, Saint- Estève, 215 k, 1970. - *Moyens* : Terme A., H.C. Palavas, 290 k, 1973. - *Mi-Lourds* : Terme A., H.C. Palavas, 282,5 k. 1973. - *Lourds-Légers* : Coussin, H.C. Palavas, 317,5 k, 1973. - *Lourds* : Coussin, H.C. Palavas, 305 k, 1972. - *Super-Lourds* : à établir.

JUNIORS

Arraché :

Mouches : Pace, Clermont, 57,5 k. - *Coqs* : Belen, Lunel, 77,5 k, 1968. - *Plumes* : Aspart, Perpignan, 97,5 k, 1962. - *Légers* : Roig, A.S. Sète, 100 k, 1970. - *Moyens* : Terme, Grand- Combe, 120,5 k, 1965. - *Mi-Lourds* : Vi1czewski, Gd-Combe, 117,5 k, 1970. - *Lourds-Légers* : Vincent R., A.C.M., 112,5 k, 1963. - *Lourds* : Delpuech, A.C.M., 140 k, 1968. - *Super-Lourds* : à établir.

Épaulé-jeté :

Mouches : Pace, Clermont, 77,5 k. - *Coqs* : Belen, Lunel, 100 k, 1968. - *Plumes* : Aspart, Perpignan, 112,5 k, 1962. - *Légers* : Roig, La Peyrade, 128 k, 1970. - *Moyens* : Terme, Gd- Combe, 137,5 k, 1965. - *Mi-Lourds* : Wilczewski, Gd-Combe, 155,5 k, 1970. - *Lourds-Légers* : Wilczewski, Grand-Combe, 150,5 k, 1970. - *Lourds* : Delpuech, A.C.M., 162,5 k, 1968. - *Super-Lourds* : à établir.

Total olympique (sur deux mouvements) :

Mouches : à établir. - *Coqs* : Ampuy, Judo Perpignan, 145 k. - *Plumes* : Collados, Clermont, 190 k, 1973. - *Légers* : Cablat, A.C. Montpellier, 207,5 k, 1973. - *Moyens* : Tomas, Clermont, 215 k, 1973. - *Mi-Lourds* : à établir. - *Lourds-Légers* : à établir. - *Lourds* : à établir. - *Super-Lourds* : à établir.

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

LA PLUS IMPORTANTE DISTRIBUTION NATIONALE
allen
D'ARTICLES DE SPORTS D'EQUIPES

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie-Cte-Robert . 77170 . Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

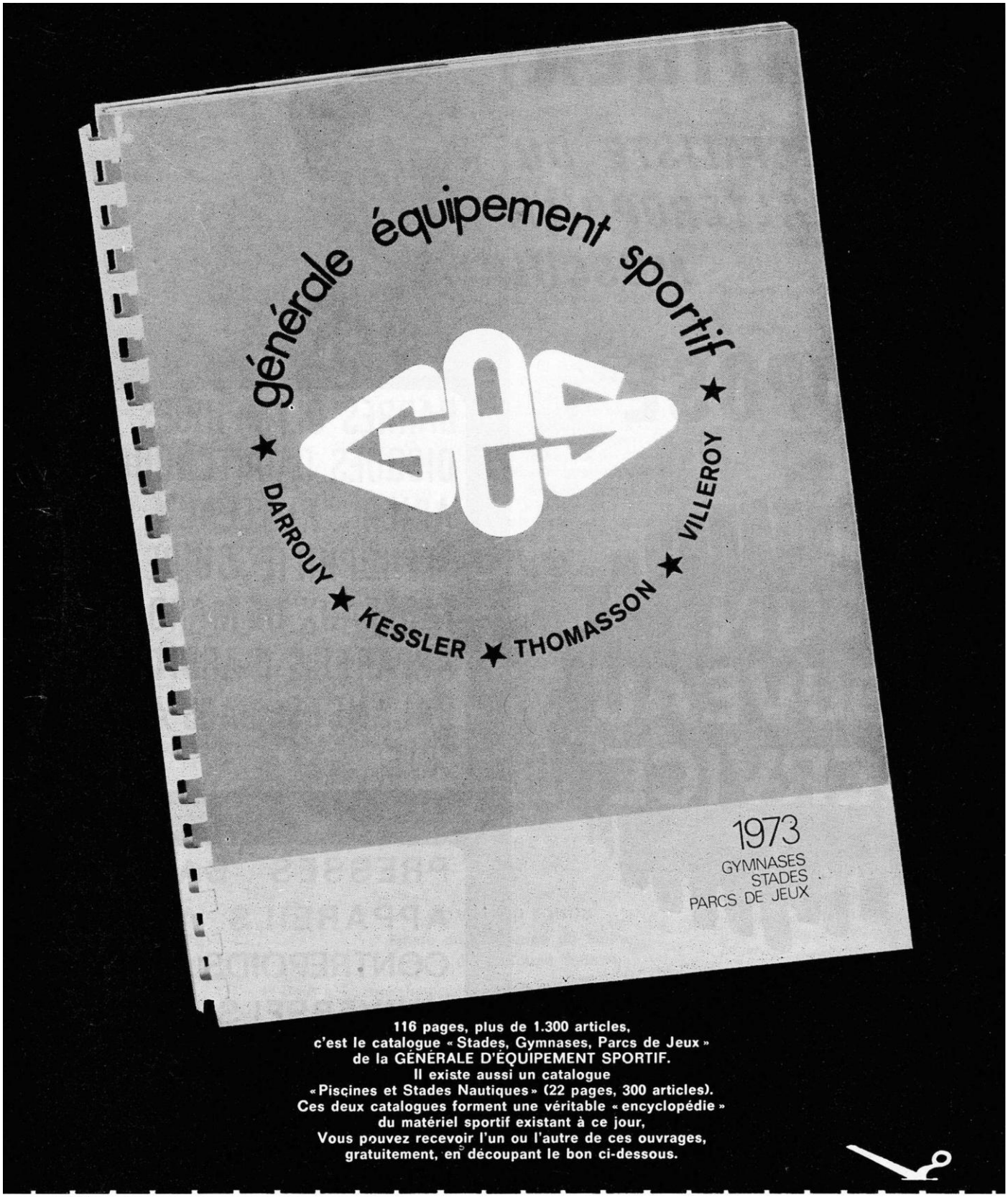

116 pages, plus de 1.300 articles,
c'est le catalogue « Stades, Gymnases, Parcs de Jeux »
de la GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF.
Il existe aussi un catalogue
« Piscines et Stades Nautiques » (22 pages, 300 articles).
Ces deux catalogues forment une véritable « encyclopédie »
du matériel sportif existant à ce jour,
Vous pouvez recevoir l'un ou l'autre de ces ouvrages,
gratuitement, en découpant le bon ci-dessous.

THOMASSON · DARROUY · KESSLER · VILLEROY
GES

GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF
Département 15 Boite Postale 105
92005 NANTERRE
Tél. : (1) 204-53-86

NOM : _____ PROFESSION : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
☐ Catalogue « Stades, Gymnases, Parcs de Jeux »
☐ Catalogue « Piscines et Stades Nautiques »

© RLPZ (2019)

N° 300

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

28e ANNÉE

Octobre
1973

Le numéro : 1,50 F

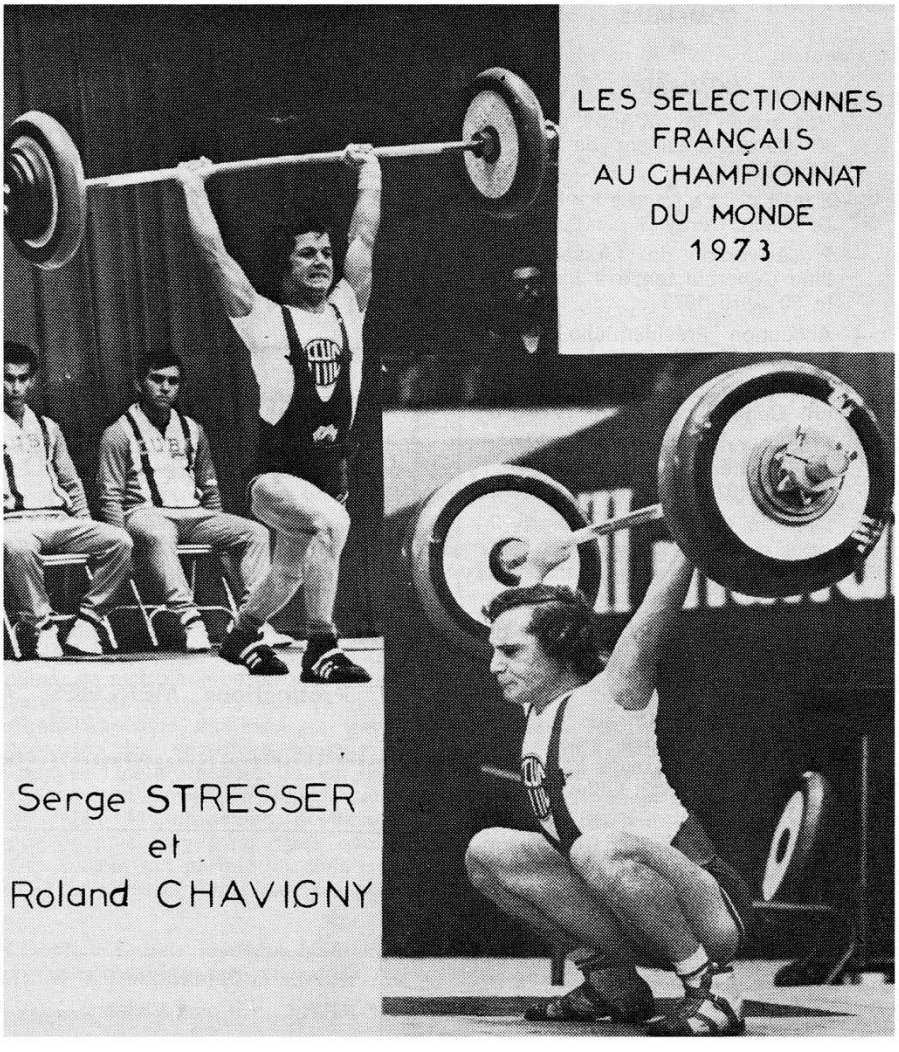

LES SELECTIONNES FRANÇAIS AU CHAMPIONNAT DU MONDE 1973

Serge STRESSER
et
Roland CHAVIGNY

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

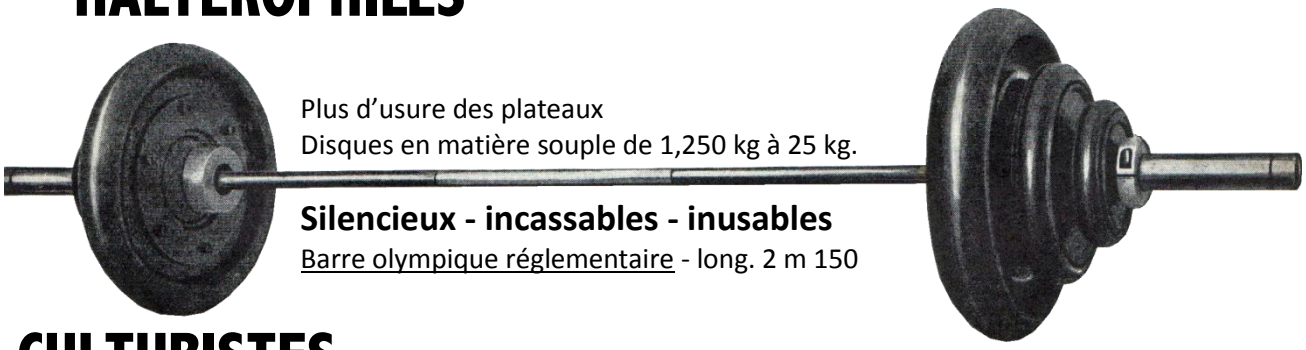

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

Une saison devant nous, par A. CORET, Président de la F.F.H.C. 3

Éditorial, par le Dr Alain DUREY 3

Procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Jœuf le 30 Avril 1973 4

Allocution Présidentielle à l'Assemblée Générale ..... 4 et 5

Rapport d'activités du Secrétaire Général pour 1972 ..... 4 et 6

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 23 Juin 1973 ..... 6, 7, 10, 11 et 12

L'épaulé et jeté de Kolev ..... 8 et 9

Rappel des compétitions Novembre et Décembre 10

Avis, Sondage, Communiqués du C.N.O.S.F. 12

Compte rendu et résultats techniques du test de Prémanon 13

Compte rendu des stages franco-allemands tenus à Antibes du 13 au 23 Juillet et du 3 au 13 août ... 13 et 14

Compte rendu du Championnat Haltérophile des Cheminots 14

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Les sélectionnés français au Championnat du Monde :

Serge Stresser et Roland Chavigny

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 4^e^ trimestre 1973.**

L'Haltérophile Moderne : 51, rue Vivienne, Paris (2^e^). Tél : 236-53-60

Une saison devant nous

par M. André CORET,

Président de la F.F.H.C.

La saison qui s'ouvre verra l'application sur le terrain du travail que les membres du Comité Directeur ont élaboré depuis le début de l'année.

Lorsque j'ai pris mes fonctions à la tête de la Fédération, j'ai dit très clairement que toute mon action serait basée sur un travail d'équipe. C'est ainsi que je peux faire connaître aujourd'hui à tous les licenciés les mesures que nous avons prises afin que notre Fédération prenne - nous l'espérons - un bon départ.

Nous avons constitué des commissions de travail qui regroupent en leur sein des dirigeants qui se sont engagés à participer de façon active à leurs travaux. Ces commissions sont placées sous le contrôle du Comité Directeur.

1. ***La Commission Technique*** **composée des entraîneurs nationaux, d'un C.T.R. et de bénévoles, a pour objectif, comme son nom l'indique, de résoudre tous les problèmes qui touchent l'organisation des compétitions.**

Elle a également élaboré un plan de travail concernant les activités des C.T.R. afin que ceux-ci puissent diffuser aux quatre coins de France le même enseignement. Elle a demandé au Comité Directeur que les Agents de Coordination soient responsables des C.T.R. qui sont en poste dans leur zone. Cette décision permettra aux agents de coordination de pouvoir les aider plus efficacement et de mieux constater leur travail.

2. ***La Commission des Finances a travaillé sur les répartitions de crédits à allouer aux zones et aux comités. Elle sera consultée pour tous les problèmes financiers. Le rapport des derniers travaux fait apparaître le sérieux qui la caractérise. Elle a toute la confiance du Comité Directeur.***
3. ***La Commission du Bulletin ses membres se sont attelés à une tâche difficile. Ils se sont réunis plusieurs fois et ont soumis un projet de travail qui a reçu l'accord unanime du Comité Directeur. Nous aurons, sans aucun doute, un bulletin attrayant dès ce mois-ci et je puis vous dire que parallèlement à l'effort réalisé pour que cet organe soit le véritable reflet de notre fédération, la commission s'est fixé un impératif : distribution du bulletin dans les premiers jours du mois suivant.***
4. ***La Commission de l'Arbitrage constituée d'arbitres venant obligatoirement des 4 zones, est chargée de désigner les arbitres qui officieront lors des rencontres nationales et internationales. Elle doit également informer les clubs des modifications qui peuvent survenir dans l'arbitrage.***
5. ***La Commission Médicale est plus particulièrement chargée d'informer les entraîneurs de tout ce qui touche à la préparation des athlètes. Un médecin et un masseur seront chargés d'assister aux différents stages préparatoires aux grandes rencontres et accompagneront les athlètes dans les déplacements.***

– ***Responsable de l'Elite :*** **Comme vous le savez, lors de la réunion du Comité Directeur à Jœuf, l'entraîneur national a obtenu de celui-ci la responsabilité pleine et entière en ce qui concerne l'élite. Il est donc responsable de tout ce qui touche l'équipe de France. Il sera amené à faire un rapport détaillé de ses activités lors de toutes les réunions du Comité Directeur. Tout sera mis en œuvre pour l'aider mais il sera très sévèrement jugé s'il faillit à sa tâche. Ceci s'inscrit dans une politique de rigueur qu'il nous semble vital de revaloriser, car rien de bon ne peut s'entreprendre dans la pagaille.**

Soyez certains que cela ne s'adresse pas au seul responsable de l'élite mais nous veillerons à ce que tous ceux - dirigeants ou athlètes - qui, à quelque degré que ce soit, se sont engagés dans cette voie, poursuivent leur travail sans relâche. S'ils ne se sentent pas aptes à continuer, ils seront mis devant leurs responsabilités et devront laisser la place à d'autres dirigeants plus disponibles. Nous n'avons pas le droit, au risque d'amener notre discipline dans le gouffre, de nous démobiliser une seconde.

Il fallait que je dise cela et maintenant nous allons continuer notre travail afin que cette saison nous apporte un maximum de satisfactions. Bonne saison à tous.

ÉDITORIAL

du Docteur Alain DUREY

Président de la Commission Médicale de la F. F. H. C.

Désormais, une rubrique médicale paraîtra tous les deux mois. Elle se consacrera aux problèmes de la médecine sportive. La Commission Médicale a pris conscience que, dans ce monde de haute compétition où l'entraînement moderne amène les organismes à la limite des possibilités physiologiques, il était de son devoir d'informer le monde haltérophile.

Les médecins qui pourront s'exprimer dans cette rubrique s'attacheront à faire connaître l'essentiel sur l'hygiène sportive (nutrition), la prévention des accidents sportifs, le traitement des traumatismes, les bases physiologiques de l'entraînement d'haltérophilie. Pour qu'il puisse exister une meilleure compréhension entre médecins, dirigeants, entraîneurs et athlètes, il est indispensable de créer un courrier des lecteurs dans lequel les médecins spécialistes répondront à vos suggestions ou à vos demandes.

Le premier article concerne un grave problème et il est tout à fait d'actualité : le doping, ce mal moderne du sport, s'est implanté parmi le monde sportif, parce que la performance demande un travail considérable, des sacrifices sociaux et familiaux, et l'athlète espère trouver dans « la drogue » un moyen de facilité, parce que le public, les dirigeants, deviennent de plus en plus exigeants, parce que la réussite sociale est parfois un aboutissement de la réussite d'une carrière sportive.

Le Docteur Cohen, médecin fédéral de la zone sud vous présente un article sur ce sujet où il évite d'être un procureur intransigeant en essayant de nous donner une certaine philosophie de sa conception du sport.

Nous ne pensons pas uniquement à être des censeurs, nous sommes au service des athlètes pour les mettre en garde contre tous les abus, pour leur faire connaître quels sont les moyens médicaux pour réaliser les mêmes performances avec toute la sécurité nécessaire, pour éviter de mettre leur santé en péril face aux exigences de l'entraînement haltérophile moderne.

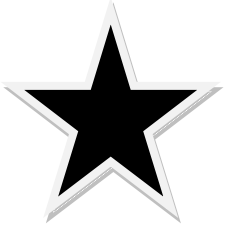

(*Prochain numéro* « Le Doping », par le Docteur Cohen).

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

tenue le 30 Avril 1973 à Jœuf

Il est tout d'abord procédé, de 8 h 30 à 9 h 30, à la vérification des pouvoirs des représentants directs des clubs puis à la répartition, aux délégués des comités, en application de l'article 12 des statuts, des voix des clubs non représentés.

L'Assemblée Générale débute à 9 h 45 par une courte allocution de M. Durry qui constate tout d'abord avec un peu d'amusement que cette Assemblée Générale semble faire moins « recette » que les Assemblées Générales électives.

D'ailleurs en fait, en ce moment, il pense principalement aux athlètes qui vont disputer les Championnats de France en raison de l'importance qui, revêt, pour chacun d'eux, cette épreuve. Il attend surtout de ces Championnats la confirmation de la valeur de quelques jeunes qui se sont manifestés brillamment au cours de la saison mais n'oublie pas, pour autant, les anciens qui servent de point de repère et d'exemple.

Il termine en souhaitant un travail efficace à cette Assemblée Générale, la première d'une période de quatre années.

Le Président prononce ensuite l'allocution présidentielle annexée au présent procès-verbal.

Rapport d'activités de la F.F.H.C. pour l'année 1972. - Ce rapport ayant été préalablement diffusé, M. Demonsel demande simplement s'il appelle des observations.

Aucune objection n'étant faite, le rapport est adopté.

Rapport financier. - M. Deshayes, Comptable de la Fiduciaire, chargé de superviser notre comptabilité commente, par chapitre, le bilan financier qui a été adressé à tous.

M. Coret informe ensuite l'assistance d'une omission qui s'est produite l'année dernière et qui fait que, cette année, nous n'avons pas de Commissaires aux Comptes. Il explique qu'en effet, au moment où M. Collardey a été invité à venir à la Fédération pour contrôler les comptes, ce dernier a fait savoir qu'à l'Assemblée Générale qui s'était tenue à Nice, il n'avait pas été procédé à l'élection des Contrôleurs aux Comptes et que, en conséquence, ni lui ni M. Leveler n'étaient plus en fonction.

Le Président demande donc si l'Assemblée est quand même d'accord pour adopter le bilan financier.

Tout le monde considère que les contrôles périodiques faits par M. Deshayes présentent une garantie suffisante pour que le bilan soit adopté.

Élection des Commissaires aux Comptes. - Le Président demande aux candidats à ces postes de bien vouloir se manifester.

Proposent leur candidature : MM. Astolfi du Comité de Champagne et M. Alvarez du Comité de l'Île-de-France qui sont élus à l'unanimité.

Examen des Vœux. - M. Coret explique alors qu'en raison des tâches multiples auxquelles la nouvelle équipe a dû faire face depuis son élection, il n'a pas été possible, comme les années précédentes, d'examiner les vœux au Comité de Direction avant l'Assemblée Générale.

M. Durry suggère que, malgré tout, l'Assemblée Générale donne son avis qui sera un élément d'appréciation pour le Comité de Direction qui sera appelé par la suite à statuer sur ces vœux.

VŒUX :

1. Que la Fédération prenne en charge les athlètes corses qualifiés pour une compétition se disputant sur le continent (A.S. Monaco).

M. Asso rappelle que la Corse est un département français et regrette que les athlètes ne puissent bénéficier des mêmes avantages que ceux résidant sur le Continent. Il rappelle en outre que précédemment, les athlètes corses étaient pris en charge à partir de Marseille.

L'incidence financière risquant d'être considérable, une étude devra être faite à ce sujet.

2. Que les équipes qualifiées pour la Finale de la Coupe de France des Clubs présentent au moins trois athlètes ayant pris part aux éliminatoires (A.S. Monaco).

La majorité des Membres de l'Assemblée ne semble pas favorable à une telle clause.

3. Création de six zones au lieu de quatre (A.S. Monaco - H.C. Nice).

Les zones n'étant en place que depuis un temps relativement court, il n'est pas souhaitable d'en modifier déjà les structures.

4. Augmentation du prix de la licence ainsi que de la quote-part aux comités (H.C. Nice).

Le Président rappelle qu'il en a fait précisément état dans son allocution. Il chargera la Commission des Finances d'étudier la question.

5. Décentralisation du Mémorial Jean Dame (H.C. Nice).

Il ne semble pas que la décentralisation soit la bonne solution en raison de l'attrait exercé par Paris sur les étrangers, mais il est indéniable qu'une nouvelle formule doit être trouvée.

6. Que toutes les compétitions fédérales, de quelque niveau qu'elles soient, soient obligatoirement arbitrées par 3 arbitres (U.S. Toul).

C'est la règle actuellement en vigueur à la F.F.H.C. et il appartient aux Présidents des Comités Régionaux de la faire respecter.

7. Que la F.F.H.C. s'aligne sur la F.I.H. pour la détermination des records sur les deux mouvements (Comité du Languedoc).

La Fédération Française ayant déterminé son critère des records avant la Fédération Internationale, les Membres présents ne jugent pas nécessaire d'y revenir maintenant que la saison est presque terminée et que la plupart des records sont établis sur la nouvelle base des deux mouvements.

8. Que soit créée une catégorie « Minimes » (O.S. Ricamandois).

La catégorie des Cadets n'étant créée que depuis peu et ces athlètes n'ayant pas encore de finale à tous les niveaux, il paraît préférable d'intensifier l'action sur les Cadets avant de créer une nouvelle catégorie d'âge.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h.

Le Secrétaire Général, J.-L. DEMONSEL. *Le Président,* A. CORET

ALLOCUTION PRÉSIDENTIELLE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

tenue à Joeuf le 30 Avril 1973

En préambule, je désire remercier toutes les personnes qui sont ici aujourd'hui. Il faut bien admettre que la situation géographique de Joeuf, ajoutée à l'intérêt relatif de cette assemblée générale qui vient à 4 mois a peine de la précédente, aurait pu rebuter beaucoup d'entre vous.

Ceci étant dit, je vous propose de faire un bilan très succinct des activités nationales de la saison passée et d'esquisser en fonction des grandes options adoptées par le Comité Directeur, ce que nous pourrions envisager de taire afin de faciliter ce programme, je pense tout particulièrement à nos jeunes.

Tout d'abord une constatation s'impose : 1972 ne fut pas une très bonne année. Les résultats obtenus par notre élite ne furent guère probants. Toutefois, il y eut dans cette grisaille, lors du match France - Pologne, un rayon de soleil. En effet, le record d'Europe d'Aimé Terme, qui fut, pour l'espace d'un matin record du monde, nous apporta beaucoup de satisfaction. Je crois que les dirigeants et spectateurs présents ce soir-là ne sont pas près d'oublier ce merveilleux moment.

Les Championnats d'Europe furent, on peut le dire, très moyens.

L'année 1972 était avant tout l'année des jeux. Notre Fédération avait sélectionné les athlètes qui étaient les plus aptes à nous représenter. Leur comportement fut celui que nous pouvions espérer. Il faut signaler que Terme et Gourrier recevaient à cette occasion, dans le cadre des Championnats du monde, des médailles d'argent pour leurs belles performances à l'arraché.

Cette année olympique achevée, il est bon de se pencher sur les résultats enregistrés par notre élite. Après un examen objectif, force est de constater que ceux qui, par leurs performances, demeurent encore les meilleurs, sont arrivés au maximum de leurs possibilités et que l'on n'enregistre plus de progrès. Il faut admettre que ces garçons ne seront plus en mesure de répondre à nos espérances pour Montréal. C'est pourquoi, sans pour autant les rejeter systématiquement, il faut préparer l'avenir.

Oui, l'avenir est prometteur; sans tomber dans un optimisme béat, il est réconfortant de constater que les Cadets et Juniors 1972-1973 sont d'un très bon cru. Les derniers Championnats de France ne peuvent que nous renforcer dans cette espérance.

Mais cette situation va nous poser d'énormes problèmes. Car il ne suffit pas de constater et de se féliciter, il faut surtout aider cette jeune élite à s'épanouir. Tous ces jeunes attendent beaucoup de nous. Tous ont des situations bien différentes. Les uns sont encore d'âge scolaire, d'autres sont étudiants et enfin certains déjà au travail. Il est évident que pour trouver une solution qui satisfasse tout le monde, nous aurons bien du mal. Mais il faut savoir avant tout que si notre Fédération souhaite - oh combien ! - pouvoir utiliser les qualités de ces jeunes, il nous paraîtrait criminel de le faire au détriment de leur avenir social. Le sport n'est pas une fin en soi mais il doit, au contraire, aider la jeunesse à se réaliser, à s'élever, et non pas à se détruire.

Nous avons un rôle important à jouer. Essayons d'être des dirigeants honnêtes afin que nos garçons, une fois leur carrière sportive de haute compétition terminée, se voient assurer d'une meilleure position sociale que celle de l'immense majorité des ex-champions.

Pour arriver à un bon résultat, il est important que nous nous sentions tous concernés, car vous savez bien que la Fédération seule ne peut résoudre tous ces problèmes. Il faut que les dirigeants qui ont dans leur club, ou dans leur comité, des garçons de valeur, envisagent avec le C.T.R., l'agent de coordination et l'entraîneur national ce que l'on peut faire pour que leur carrière sportive et sociale suive un chemin parallèle. Il est plus facile à ceux qui suivent des études d'avoir des heures pour l'entraînement, mais les travailleurs ont parfois beaucoup de difficultés. A ce niveau, le dirigeant doit intervenir, essayer de contacter le patron - l'on trouve souvent beaucoup de compréhension. La commission sociale fédérale peut également, si elle est saisie d'un problème, essayer de le résoudre.

Pour conclure sur ce chapitre, je vous demande de croire que ce travail - fastidieux parfois - est avant tout un travail d'équipe et que la réussite est au bout.

Notre expérience personnelle et les conversations que nous avons avec les uns et les autres font que le Comité Directeur a été amené à demander aux C.T.R. de se pencher sur les difficultés que rencontrent les clubs. Vous aurez donc tous la visite de votre C.T.R. qui viendra faire avec vous un bilan très sérieux des difficultés que vous rencontrez. Elles sont souvent d'ordre financier. Bien des salles, par manque de crédit, sont sous-équipées et ne peuvent accueillir beaucoup d'athlètes. Même si cela semble impossible à certains, il y a des clubs qui ne reçoivent pas de subventions, ni de leur municipalité ni de leurs directeurs départementaux. Certains clubs ne savent pas que tous les ans on peut établir des demandes. Les C.T.R. qui ont reçu une formation administrative complète doivent vous informer et vous aider.

Autre possibilité que l'on pourrait envisager afin d'accroître les ressources : augmenter la licence de 12 à 15 francs, ce qui représente une augmentation modeste mais oui permettrait aux comités de voir leurs finances augmenter de façon substantielle car, ces 3 F ajoutés aux 2,60 F qu'ils conservent, ils auraient toute latitude pour venir en aide aux clubs. Tout cela est réalisable à condition que vous soyez d'accord. Sur le plan purement administratif, le nouveau comité directeur s'est fixé un objectif impératif : faire que l'information soit diffusée à tous les niveaux et le plus vite possible. Pour y parvenir, nous avons constitué une commission du bulletin qui a déjà proposé au comité directeur un plan de travail qui a semblé très satisfaisant et qui sera mis en place pour la rentrée. Nous rencontrons encore toutes sortes de difficultés et malgré les efforts non négligeables, le bulletin sort actuellement de façon très irrégulière. Ce n'est pas une consolation mais une constatation. Ce problème n'est pas spécifique à l'haltérophilie, toutes les Fédérations ont du mal à tirer leur bulletin dans de bonnes conditions. Faisons confiance à notre commission qui, je le pense, aura à cœur de vous le distribuer dans les meilleurs délais.

Pour conclure, je souhaite que nous prenions conscience que notre réussite est au bout d'un chemin jalonné de beaucoup de travail, de beaucoup de difficultés mais que nous n'arriverons au bout que dans un climat d'amitié et de compréhension mutuelle. Rien n'est jamais parfait, seuls sont dignes d'intérêt les efforts consentis par chacun d'entre nous.

A. CORET

RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR 1972

6 Janvier 1972 - les élections - le verdict est donné. Un nouveau Président, une nouvelle équipe dirigeante. Tout cela en place pour quatre ans.

Une constatation plus de jeunes élus donc logiquement plus de fougue. Un noyau d'anciens toujours aussi actifs qui apporteront un certain équilibre, une certaine sagesse et leur expérience au Comité Directeur.

Une politique nouvelle prend forme, les temps changent, les hommes aussi et il faut s'adapter aux circonstances présentes. Créer, modifier sans pour cela tout raser car nos anciens ont, eux aussi, bien travaillé et nous leur rendons un hommage et les assurons de notre respect.

Un objectif premier est la responsabilité des dirigeants. Il faut en effet travailler en équipe pour que les résultats soient réels. Quelques hommes ne peuvent suffire pour faire tourner la machine F.F.H.C. qui est devenue très importante.

Certaines commissions fonctionnent déjà très bien car elles sont structurées ; par contre, d'autres éprouvent beaucoup de difficultés à trouver leur « voie ». Je veux parler de la Commission du Bulletin, de la Commission de l'Arbitrage, de la Commission Sociale.

Parlons un peu de ce bulletin qui fait couler beaucoup d'encre. Il est indispensable de retrouver notre Bulletin au plus vite. Ce dernier est la vie de notre Fédération, il permet aux haltérophiles des quatre coins de France de se connaître, d'y trouver les résultats des compétitions, de se perfectionner (en technique), de trouver des idées pour les aménagements de leur salle, etc.

La nouvelle Commission s'est déjà réunie plusieurs fois et croyez-moi, les idées ne manquent pas. Je crois pouvoir vous affirmer que dès la prochaine rentrée de la prochaine saison, tout marchera pour le mieux.

La Commission de l'Arbitrage sera formée à Jœuf.

Un fichier sera tenu à jour et les requêtes de chacun pourront être étudiées.

Le problème de la Commission Sociale est différent. Le Comité Directeur essaie de trouver un moyen de la mettre en place. Chaque cas social étant différent, il nous faudra des hommes de bonne volonté capables de résoudre certaines difficultés matérielles entre autres.

Sur le plan des structures - 26 techniciens. Il en manque encore dira-t-on mais, pour ceux qui sont en place, les emploie-t-on efficacement et judicieusement ? Leur rentabilité est-elle évidente dans certains domaines, là aussi des faiblesses, là aussi des mises au point, là aussi un gros effort à fournir. Le Comité Directeur ému par certains critères se penche déjà très sérieusement sur ces problèmes.

Le calendrier est étoffé, les stages sont nombreux, l'encadrement est volumineux, alors !

Peut-être manque-t-il un peu de courage, beaucoup de passion, un peu moins de dispersion, que sais-je ?

Les Jeux de Montréal sont loin et pourtant si près. Il faut les préparer immédiatement. La percée des jeunes est de bon augure. Ne détruisons pas cette bonne graine avec moultes promesses.

Redonnons-leur le goût de l'effort « gratuit » pour le plaisir, pour la joie du surpassement pour la passion de notre sport et si leurs résultats sont satisfaisants, à nous de leur donner les « moyens » de s'épanouir en les aidant socialement entre autre, le sport de haute compétition exige des sacrifices de part et d'autre.

Mais pour demander beaucoup, il nous faudra donner beaucoup. Je veux dire par là, le meilleur de nous-mêmes. Là est la seule solution.

L'année 1972 commence par la Finale Nationale par équipe Juniors.

Résultats 1972

Le 9 *Janvier* : Finale Nationale par équipes régionales Juniors,

1er	:	Languedoc.
2e	:	Flandres.
3e	:	Picardie.
4e	:	Bretagne.
5e	:	Lyonnais.
6e	:	Haute-Normandie.

Les 19 *et* 20 *Février* : Mémorial Jean Dame au Gymnase de l'Ile des Vannes à l'Ile Saint-Denis,
Légers : 2e Leguy : 377 k 500 - 3e Chavigny R. : 352 k 500.
Moyens : 3e Maier : 402 k 500 - 4e Terme : 400 k.
Mi-Lourds : 2e Barroy : 450 k (excellente performance qui fait que l'on fonde de grands espoirs sur cet athlète pour Munich). - Non classé : Auber : 0 à l'épaulé-jeté.
Lourds-Légers : 2e Gourrier : 470 k - 3e Decugnières : 427 k 500. - Non classé : Saint-Martory : 0 au développé (paralysé par le trac, Saint-Martory ne peut, malheureusement concrétiser sa forme, pourtant excellente, du moment).
Lourd : Fouletier : 502 k 500. - Non classés : Michon : 0 au développé - Lévecq : 0 au développé.

Le 27 *Février* : Finale du Critérium National à Saint-Maur,
Juniors : 12 finalistes,
Seniors : 21 finalistes.

Mars : Tournoi des Clubs,
23 équipes Juniors,
43 équipes Seniors.

Le 1er *Avril :* France - Allemagne Cadets à Salon-de-Provence,
Remporté par la France : 6 à 2.

Les 8 *et* 9 *Avril* : Finale Championnat de France Cadets et Juniors à Saint Servan,
Cadets : 17 participants - 4 records de France battus - Juniors : 16 participants.

Les 29 *et* 30 *Avril* : Finale Championnat de France Seniors à Nice,
41 participants.

Le 6 *Mai* : France- Grande-Bretagne Junior à Harfleur,
La victoire revient à la France par 4 à 3.

Du 13 *au* 21 *Mai* : Championnats d'Europe à Constantza (Roumanie),
en Coq : Fougeret se classe 9e : 300 k
en Légers : Leguy se classe 10e : 365 k - Chavigny se classe 12e : 355 k ;
en Moyen Terme se classe 14e : 410 k (Médaille d'Or de l'arraché avec 140 k),
en Mi-Lourd : Coussin se classe 13e : 420 k - Barroy éliminé à l'arraché,
en Lourd : Fouletier se classe 10e : 505 k.

Le 3 *Juin* : Finale de la Coupe de France des Clubs,
Excellence à Asnières :
1er : A.S. Préfecture de Police - 2e : A.S. P.T.T. de Lille - 3e : Étudiants Club Orléans - 4e : Rueil Athlétic Club - 5e : Athlétic Club Montpelliérain.
Honneur à Amiens :
1er : Amiens S.C. - 2e : Lille Université Club - 3e : A.S.P.T.T. Strasbourg.
Juniors à Clermont-l'Hérault :
1er : Haltérophile Club Saint-Malo - 2e : A.S. Cheminots Vénissieux - 3e : Clermont-l'Hérault - 4e : A.C. Montpellier - 5e : S.C. Navis Grenoble.

Le 10 *Juin* : France - Angleterre B à Paimpol,
Remporté par la France (6 victoires à 3).

Le 24 *Juin* : France A - Pologne B à Reims, La France s'incline devant la Pologne qui remporte 6 victoires.

Septembre : Les Jeux Olympiques de Munich,
en Moyen : Terme : 15e avec 425 k détient, durant quelques heures le record olympique de l'arraché avec 142 k 500. Malheureusement, Heckel plus léger, réussit la même charge et lui ravit le record ;
en Mi-Lourd : Barroy blessé ;
en Lourd-Léger : Gourrier, 10e : 472 k 500 ;
en Lourd : Fouletier, 14e : 505 k.

— Critérium International de Zarauz (Espagne), y participent :
Terme : 1er ;
Coussin 4e formule par points ;
Cadars : 5e.

— Finale du Championnat de France Scolaire,
Cadets : 5 titres donnés,
Juniors - Seniors : 7 titres donnés.

— Finale du Championnat de France Universitaire,
Juniors - Seniors : 7 titres donnés.
Les compétitions ne se disputeront plus que sur deux mouvements en raison de la suppression du développé.

Les 28 *et* 29 *Octobre* : Mémorial Fattorini à Milan,
Plume : 1er Senet : 227 k 500. Ce jeune athlète bat, à cette occasion, 3 records Juniors et 1 record Senior.
Léger : 4e Ledreau : 222 k 500.
Moyen : 4e Delvallez Didier : 237 k 500.

Les 9 *et* 10 *Décembre* : Tournoi par catégorie à Lille et à Troyes,
28 participants.
Coq : Gomard.
Plume : Fougeret.
Léger : Boureau.
Moyen : Blanquie.
Mi-Lourd : Barroy.
Lourd-Léger : Gourrier.
Lourd : Demeyère.

Le 9 *Décembre* : Critérium International de Madrid,
en Moyen : Brunet : 2e : 247 k 500 ;
en Mi-Lourd : Despèche : 2e : 242 k 500.

Le 17 *Décembre* : Finale du Prix Fédéral à Montbéliard,
Juniors : 23,
Seniors : 21.

Le 2 : Éliminatoires du Tournoi par équipes régionales Juniors,
20 Comités représentés :

1	Flandres.	11	Pyrénées.
2	Languedoc.	12	Orléanais.
3	Bretagne.	13	Lorraine.
4	Île-de-France.	14	Côte d'Azur.
5	Dauphiné-Savoie.	15	Bourgogne.
6	Picardie.	16	Auvergne.
7	Lyonnais.	17	Poitou.
8	Alsace.	18	Guyenne.
9	Champagne.	19	Provence.
10	Franche-Comté.	20	Anjou.

Participants aux éliminatoires des épreuves :

Éliminatoires du Prix Intergroupes les 15 et 16 Janvier
80 Cadets,
54 Juniors,
48 Seniors.

Éliminatoires du Critérium National les 5 et 6 Février
16 Cadets,
35 Juniors,
64 Seniors.

Prix des Débutants les 26 et 27 Février
335 Cadets,
159 Juniors,
343 Seniors.

Tournoi des Clubs les 4 et 5 Mars
43 Seniors,
23 Juniors.

Éliminatoires des Championnats de France les 18 et 19 Mars
38 Cadets,
48 Juniors,
82 Seniors.

Prix d'Encouragement les 21 et 22 Octobre
392 Cadets,
163 Juniors,
507 Seniors.

Prix Fédéral les 28 et 29 Octobre
43 Cadets,
44 Juniors,
95 Seniors.

***

MUSCULATION
Challenge de France 1972

Le 11 *Mars*,
1er C.H.C. Parisien.
2e A.S.P.T.T. Lille.
3e I.C. Rochelais.
4e Union Halluinoise.
5e A.S. Montferrandaise.
6e E.C. Orléans.

Participants aux éliminatoires du Championnat Athlétique,
Cadets et Juniors : 122.
Seniors : 192.

Les 13, 14 *et* 15 *Mars* : Colloque des C.T.R. à l'I.N.S.,
3 Agents de coordination,
19 C.T.R.,
2 C.T.D.,
2 Éducateurs sportifs à l'I.N.S.

Stages franco-allemands :
1 à Salon-de-Provence en Mars.
2 à Antibes en Juillet.
1 à Aix-en-Provence en Novembre.

Records haltérophiles améliorés ou établis :
Cadets : 69,
Juniors : 23,
Seniors : 12.
Les Cadets se mettent en évidence.

Record d'Europe Junior au Développé en Plume avec 115 *k* 500 *par J-C. Chavigny.*

Record d'Europe Senior à l'Arraché à Reims par Aimé Terme avec 145 *k* 500.

Durant 15 jours, toute la France a cru à un record du Monde. Hélas !, le Libanais Trabulsi avait réussi cette même charge 48 heures avant Terme

Records culturistes améliorés :
Cadets : 285,
Juniors : 5,
Seniors : 8.
Les Cadets mènent toujours.

Participation des Clubs dans les Comités Régionaux :

Île-de-France	401
Bretagne	249
Flandres	233
Picardie	231
Alsace	185
Dauphiné-Savoie	142
Lyonnais	125
Provence	121
Pyrénées	120
Champagne	118
Anjou	107
Bourgogne	103
Lorraine	88
Languedoc	81
Basse-Normandie	80
Auvergne	78
Guyenne	78
Limousin	76
Franche-Comté	75
Orléanais	74
Côte d'Azur	60
Haute-Normandie	50
Poitou	27

Le Secrétaire Général,
J.-L. DEMONSEL.

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION

tenue à Paris le 23 juin 1973

Présents : MM. A. Coret, Président de la F.F.H.C., J. Asso, J.-P. Bulgaridhes, J.-P. Burucoa, M. Carne, R. Coret, J. Dejonghe, J.-L. Demonsel, A. Fanguiaire, J.-L. Caret, R. Lévecq, M. Lopez, R. Morand, P. Parot, L. Perrier, B. Renault, P. Samblant, J. Serrano, R. Thoumine, R. Tournier, F. Vanneron.

Assistaient à la réunion : MM. R. Bernier, Président du Comité d'Anjou, R. Chariot, Président du Comité de Bretagne. MM. D. Combet, R. Gerber, R. Herbaux, R. Maier, M. Paterni, Entraîneurs Nationaux.

Excusés : MM. J.-P. Bauer, M. Michel, J.-P. Fouletier, C. Bovi.

Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 avril 1973.

Le Président fait part d'une objection de M. Bovi en ce qui concerne le paragraphe relatif à la sanction contre Buatois. M. Bovi écrit en effet que s'il a effectivement reconnu être d'accord pour une sanction, il souhaiterait que figure toutefois la réserve qu'il a émise quant à la sanction elle-même qu'il a estimé exagérée.

Un additif sera donc fait au procès-verbal.

Demandes d'affiliation. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3.994 - M.J.C. Apt (Provence).
- ✓ N° 3.995 - La Moulinoise - Moulins Engilbert (Bourgogne).
- ✓ N° 3.996 - Union Cosnoise (Bourgogne).
- ✓ N° 3.997 - U.S. Charitoise (Bourgogne).
- ✓ N° 3.998 - H.C. de Vénissieux (Lyonnais).

Demandes de prêts de barres. - Le Comité de Direction donne avis favorable à la demande de prêts de barres présentées par les clubs ci-après :

- U.S. Charitoise (Bourgogne).
- Union Cosnoise (Bourgogne).
- La Moulinoise (Bourgogne).
- Vitrolles Sports (Provence).

Homologation de records. - Le Comité de Direction homologue des records de France Haltérophiles et Culturistes.

Homologation de nomination d'arbitres. - Le Comité de Direction homologue les nominations suivantes :

Arbitres nationaux : MM. André (Côte d'Azur), Guédeux (Bretagne), Zidaric (Orléanais).

Arbitres régionaux : MM. Champiot R. (Orléanais), Kieffer Hermann, Kormann, Wach, Studer, Wuest (Alsace), Cravea (Côte d'Azur), Royer, Volconenko, Coupé (Franche-Comté), Gisclon (Poitou).

Jurés Culturistes : Soulard, Nowak, Gisclon, Bourgeois (Poitou).

Commission de l'arbitrage. - La décision ayant été prise lors de la dernière réunion de constituer impérativement la Commission de l'Arbitrage, les représentants des quatre zones sont invités à donner leurs délégués.

- ~ Zone Sud : MM. Fanguiaire, Gerber.
- ~ Zone Centre-Ouest : MM. Bernier, Dejonghe.
- ~ Zone Nord-Est : MM. Astolfi, Perrier.

Les représentants de la zone Nord-Ouest font savoir qu'ils n'ont pas encore désigné leurs délégués puisqu'ils n'ont pas encore réuni leur Conseil de Régence.

Considérant qu'il y a eu un délai de six mois pour procéder à ces désignations, les membres du Comité de Direction considèrent qu'il n'est pas possible d'attendre davantage, la Commission de l'Arbitrage sera donc formée sans représentant de la zone Nord-Ouest.

Compte rendu de la Commission des Finances. - M. Tournier commente le compte rendu de la dernière réunion dont tous les membres du Comité de Direction ont reçu un exemplaire. Ce projet n'appelant pas d'objection, les décisions sont prises :

Financement des zones et des groupes. - Les sommes allouées aux zones et aux groupes seront attribuées sur les mêmes bases que celles de la saison 1972-1973 jusqu'à ce que l'examen du bilan de cette saison permette de déterminer si une augmentation peut être envisagée.

Subventions aux Comités Régionaux. - Il apparaît indispensable que la subvention aux Comités Régionaux soit répartie de façon plus équitable. La Commission des Finances propose donc une formule simple et vérifiable par tous qui consisterait

a) subvention principale : prix de base : 9 F par participation individuelle aux épreuves fédérales.

Les épreuves de référence seraient les classements généraux d'après les éliminatoires régionales des épreuves suivantes Prix des Débutants, Prix d'Encouragement, Prix Interrégional, Prix Intergroupes, Prix Fédéral, Critérium National, Championnat de France.

b) subvention complémentaire : prix de base : 3 F par participation individuelle aux mêmes épreuves (ce qui représente 25 % du prix de base total : 9+3 = 12.

Formule de modulation (chiffres arrondis) moyenne de superficie 24.000 km^2 (territoire national divisé par 23).

Pour éviter des calculs fastidieux, huit catégories sont prévues :

Jusqu'à 10.000 km²	:	Alsace.
Jusqu'à 15.000 km²	:	Flandres, Île-de-France, Lyonnais, Haute-Normandie.
Jusqu'à 20.000 km²	:	Côte d'Azur, Franche-Comté, Limousin, Basse-Normandie, Picardie.
Jusqu'à 25.000 km²	:	Lorraine, Provence.
Jusqu'à 30.000 km²	:	Auvergne, Bretagne, Champagne, Languedoc, Poitou.
Jusqu'à 35.000 km²	:	Anjou, Bourgogne, Dauphiné-Savoie.
Jusqu'à 40.000 km²	:	Orléanais.
Jusqu'à 45.000 km²	:	Guyenne, Pyrénées. ... et au dessus

M. Tournier, se faisant l'interprète des membres de la Commission des Finances, explique que c'est malgré tout la quote-part sur le montant de la licence qui apporte l'aide la plus substantielle aux Comités Régionaux et rappelle que, durant de longues années, la Fédération et le Comité Régional avaient une part égale.

Compte tenu que la licence n'a pas été réajustée depuis quelques années et qu'elle est actuellement une des plus faibles comparativement aux autres sports, la Commission des Finances a suggéré de porter le montant de la licence à 15 F avec la répartition suivante :

- Assurance : 3,10 F ;
- Part du Comité : 6 F ;
- Part de la F.F.H.C. : 5,90 F.

Cette proposition est soumise aux voix et adoptée à l'unanimité moins une voix.

Le montant de la licence sera donc porté à 15 F à partir de la saison 73-74.

Projet de la Commission du Bulletin Fédéral. -

M. Samblant explique que les Commissions sont formées de gens qui sont disposés à travailler mais qu'il n'est pas normal que, pour ce faire, ils doivent assumer les frais de leur déplacement. Il suggère donc de trouver un moyen d'indemniser les membres des Commissions.

Il pense tout d'abord que les Commissions pourraient se réunir la veille des Comités de Direction ce qui limiterait déjà les frais.

La proposition du Président qui consiste à mettre de côté les remboursements prévus pour les membres du Comité de Direction absents et qui constitueraient ainsi un fond de roulement pour les Commissions est adoptée à l'unanimité.

M. Samblant, au nom de la Commission du Bulletin Fédéral, commente ensuite le projet de budget qui a été diffusé préalablement à tous.

Tous les membres présents sont d'accord pour ce projet.

Compte rendu de la Commission Technique Nationale. - M. Gerber fait ensuite le compte rendu de la Commission Technique Nationale qui s'est réunie le 18 mai 1973 au C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence et soumet le projet de modifications qu'il a paru souhaitable d'apporter à la délivrance du diplôme d'entraîneur fédéral. Ce projet est adopté à l'unanimité et a fait l'objet d'une publication dans le précédent bulletin.

M. Gerber fait ensuite le point sur les fichiers d'arbitres, d'entraîneurs et d'athlètes qu'il est en train de mettre sur pied.

Stages franco-allemands. - M. Gerber explique qu'il a eu de nombreuses demandes pour les stages franco - allemands mais s'étonne que beaucoup de ces candidatures soient parvenues à titre individuel sans passer par les Comités Régionaux.

Il est donc décidé, qu'à l'avenir, seules seront prises en considération, les demandes présentées par les Comités.

Un autre problème est apparu à M. Gerber, c'est que de nombreux entraîneurs fédéraux se sont porté candidats à l'encadrement des stages franco-allemands. Or, beaucoup de ces entraîneurs ont moins de vingt-cinq ans et ne peuvent pas être retenus comme cadres.

La décision est prise que, désormais, ce sont les C.T.R. qui encadreront les stages.

Finale du Championnat de France Athlétique. - Le Président passe la parole à M. Burucoa auquel il avait demandé de le représenter à cette compétition. M. Burucoa se félicite tout d'abord de l'excellente organisation du Club Haltérophile et Culturiste Rochefortais et des belles performances auxquelles il lui a été donné d'assister.

Il déplore, par contre, d'avoir à faire part d'un incident provoqué par l'athlète Ynga qui s'est permis d'insulter publiquement un arbitre.

L'athlète Ynga étant du Club Haltérophile et Culturiste Parisien dont le responsable est M. Pierre Rigaud, amène à prendre connaissance d'une revue dans laquelle il y est donné de voir M. Rigaud et quelques athlètes de son club au cours d'une compétition organisée par une Fédération qui n'est pas la F.F.H.C. et avec laquelle nous n'avons aucun protocole d'accord.

Le Président téléphone donc à M. Rigaud pour lui demander de venir s'expliquer sur ces deux affaires dans le courant de l'après-midi.

Quoiqu'il en soit, un encart sera publié dans le prochain bulletin fédéral, afin de rappeler à tous les licenciés de la F.F.H.C. qu'ils ne seront pas autorisés à prendre part à des compétitions athlétiques autres que celles organisées par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste ou les Fédérations ayant un protocole d'accord avec la nôtre.

La séance qui s'était interrompue à 12 h reprend à 14 h 30.

***

Le Docteur Durey assiste à cette séance de l'après-midi.

Le Président passe d'abord la parole à M. Paterni qui confirme les résultats obtenus par notre équipe au Championnat d'Europe et les commente pour chacun.

Il relate ensuite l'affaire Gomard lequel, après s'être disputé avec un de ses camarades, a refusé de prendre place à la même table et a finalement quitté la salle de restaurant jusqu'au soir 20 h échappant ainsi au contrôle des dirigeants qui en avaient la charge.

M. Paterni a donc estimé qu'un tel comportement méritait une sanction immédiate et a mis Gomard dans le train le soir même pour la France.

Les membres du Comité de Direction estiment que cette sanction était parfaitement justifiée.

Certains membres présents souhaitant une autre sanction contre l'athlète Gomard, M. Paterni considère, pour sa part, que celle qui lui a été infligée est suffisante.

Les membres du Comité de Direction se rallient à son opinion.

M. Paterni fait alors savoir qu'il envisage, pour l'avenir, une préparation plus scientifique et que, pour cette raison, il a demandé au Docteur Durey que certains athlètes puissent subir un bilan physiologique.

A la question de savoir pourquoi un masseur avait été envoyé à Madrid alors qu'aucun médecin n'avait été désigné, le Dr Durey précise qu'il avait dû faire un choix, les moyens financiers ne permettant pas d'envoyer l'un et l'autre et qu'il avait finalement choisi le masseur.

Certains membres, pour leur part, s'étonnant que le Dr Fouletier n'ait pas assisté à la totalité des championnats, le Président explique que le Dr Fouletier s'était rendu à Madrid non pas en qualité de médecin fédéral pour les Championnats d'Europe, mais en qualité de candidat à la Commission Médicale de la Fédération Européenne.

M. Paterni est ensuite invité à faire le compte rendu de ses activités depuis la dernière réunion du Comité de Direction puis il communique les noms des sélectionnés pour les Championnats du Monde

- Poids Mouche : Stresser ;
- Poids Léger : Chavigny Roland.

Dans le cas, bien entendu, où les membres du Comité de Direction se prononceraient pour une participation française aux Championnats du Monde.

L'épaulé-jeté

de KOLEV

Rappel des compétitions

Novembre
Décembre
1973

	4-11-73	—	*Éliminatoire Régionale du Prix Interrégional, Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 3eet 4eséries - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.
x	11-11-73	—	*Éliminatoire Régionale du Prix Fédéral, Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 1re et 2e séries - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.
x	25-11-73	—	*Éliminatoire de Zone du Tournoi par régionales Juniors*, 6 hommes de moins de 20 ans par équipe, 3 par mouvement olympique, poids de l'équipe déduit du total.
	2-12-73	—	*Tournoi Fédéral par invitations sur toutes les catégories,* ouvert à partir des séries nationales. *Finale de Groupe du Prix Interrégional, Seniors, Juniors et Cadets*. 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de 3e série.
	9-12-73	—	
x	16-12-73	—	*Éliminatoire de Zone du Prix Fédéral, Seniors, Juniors et Cadets.* 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de 1re série.
	23-12-73	—	
	30-12-73	—	

Après que le Président ait donné une estimation du coût de l'opération, la question est soumise aux voix :

Par 19 voix pour et une contre, les membres présents se prononcent pour la participation française aux Championnats du Monde.

M. Paterni demande encore aux membres du Comité de Direction l'autorisation de faire tirer Roland Chavigny hors match au cours de la rencontre Espagne-France du 15 juillet afin de lui permettre de faire le point sur sa forme.

Les membres du Comité de Direction donnent cette autorisation.

M. Maier s'étonne alors que l'athlète Senet n'ait pas été retenu pour ce match France-Espagne.

M. Paterni explique que Senet qui sera au Bataillon à partir du 11, août sera favorisé pour les compétitions internationales l'année prochaine.

Son but étant de brasser un maximum de jeunes, il a jugé préférable de choisir un autre de ses camarades pour la circonstance.

M. Paterni fait part enfin de son intention d'organiser fin août un test qui permettrait aux athlètes sélectionnés pour les Championnats du Monde de faire un dernier point en même temps qu'il pense y associer ceux qui seraient intéressés par un tournoi qui doit se disputer à Ankara dans le courant du mois d'octobre.

Sanction. - L'athlète Buatois qui avait été convoqué se présente à l'heure dite en compagnie de M. Fischer, dirigeant de l'A.S.P.T.T. de Nancy.

L'athlète Buatois est longuement entendu par les membres du Comité de Direction mais ses explications n'ayant apporté aucun élément susceptible de plaider en sa faveur, la sanction d'un an de suspension est maintenue.

M. Rigaud, entendu à son tour, explique que, traditionnellement, des athlètes de la F.F.H.C. participent aux compétitions incriminées sans que, jusqu'à ce jour, personne n'y ait fait aucune objection. Il pensait, en toute bonne foi, que ses athlètes étant les plus forts, une telle prestation ne pouvait être que bénéfique pour notre Fédération.

Les membres du Comité de Direction n'envisagent pas de prendre une sanction contre M. Rigaud, mais une lettre lui sera adressée pour lui rappeler certains points précis du règlement.

Affaire Ynga. - Invité à donner sa version de cette affaire, M. Rigaud explique le comportement de son athlète mais déplore cependant qu'il n'ait pas pu garder son contrôle et qu'il se soit laissé aller à un comportement qu'il déplore.

Dès le départ de M. Rigaud, la discussion s'engage sur la sanction à prendre.

Celle tendant à obtenir une suspension d'un an semblant recueillir une majorité bien que quelques membres estiment cette sanction insuffisante, c'est donc un an de suspension qui est soumis aux voix.

Par 15 voix pour, 5 contre, la sanction d'un an de suspension est prise contre l'athlète Ynga.

M. Samblant considère qu'il devrait appartenir aux arbitres de prendre sur le champ des sanctions contre les athlètes qui auraient un comportement interdit par le règlement et recommande que la Commission de l'Arbitrage donne des instructions aux arbitres en ce sens.

Audition de M. Moulin. - M. Coret fait savoir que M. Moulin qui avait été convoqué pour cet après-midi ne se présentera pas.

M. Moulin lui a en effet téléphoné pour lui faire savoir qu'il ne pourrait être présent mais qu'il envoyait le jour-même le chèque de 6.000 F représentant le montant de la redevance pour les Championnats de France qu'il avait organisés en 1971 à Romans.

M. Coret confirme que le chèque est arrivé le matin même.

Certains membres souhaitent savoir si M. Moulin s'est expliqué sur cette subvention qu'il aurait touchée.

M. Coret fait savoir qu'effectivement M. Moulin reconnaît avoir reçu la somme mais qu'il s'en est servi en priorité pour payer les fournisseurs et qu'il a fait une autre demande de subvention à laquelle il n'a pas eu satisfaction et avec laquelle il avait l'intention de régler sa dette à la Fédération.

Nouvelle réglementation internationale. - En attendant la sortie des fascicules en français de la nouvelle réglementation internationale, M. Coret informe des principaux changements :

- Suppression de l'huile et autres produits gras sur les cuisses ;
- Interdiction de laisser retomber la barre, elle doit obligatoirement être accompagnée jusqu'au sol.

A ce sujet, les membres du Comité Européen ont voté une motion pour l'aménagement de ce règlement.

Ils préconisent que la barre puisse être lâchée à partir des genoux.

Records. - Aucun record ne pourra être tenté dans le courant de la compétition si ce n'est pas un multiple de 2 k 500.

La barre n'est plus pesée.

M. Coret pense que sur le plan régional il y aura lieu de continuer à peser la barre.

Calendrier national. - M. Tournier fait savoir qu'au moment où a été établi le Calendrier National nous n'avions pas encore connaissance des dates des vacances scolaires pour la saison 1973-1974 et que ces dates communiquées depuis ont obligé l'A.S.S.U. à situer leurs Championnats de France au 24 mars, date initialement prévue pour les Éliminatoires de nos Championnats de France.

Il apparaît donc indispensable de modifier quelques dates de notre calendrier, c'est ainsi que la Finale du Critérium National se situera le 3 mars, la Finale du Prix Intergroupes (zones) le 10 mars et les Éliminatoires des Championnats de France cadets, juniors et seniors le 17 mars 1974.

Communication financière. - Le Président donne le détail de la subvention que nous venons de recevoir du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et se félicite de l'augmentation que nous avons pu obtenir sur certains chapitres.

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
Records Haltérophiles Cadets				
Arraché				
Lourd	Koller : 92,500 kg	Brulois : 100 kg	19- 5-73 Billy Berclau	Soyez, Denicourt, Dejonghe
	Brulois : 100 kg	Brulois : 102,500 kg	26- 5-73 Billy Berclau	Meese, Pype, Vantroy
Épaulé - Jeté				
Lourd	Koller : 119,500 kg	Brulois : 125 kg	19- 5-73 Billy Berclau	Soyez, Dejonghe, Denicourt
	Brulois : 125 kg	Brulois : 127,500 kg	26- 5-73 Billy Berclau	Meese, Pype, Vantroy
Total des 2 mouvements				
Mi-Lourd	non établi	Lecouvez : 240 kg (107,5 + 132,5)	26- 5-73 Lille	Meese, Pype, Vantroy
Record Haltérophile Junior				
Total des 2 mouvements				
Mi-Lourd	non établi	Le Gall : 265 kg (112,5 + 152,5)	26- 5-73 C.H. St-Malo	Chariot, Dubu, Guédeux
Records Haltérophiles Seniors				
Total des 2 mouvements				
Lourd Léger.....	non établi	Gourrier : 330 kg (145 + 185)	20- 1-73 VGA St-Maur	Meese, Dejonghe, Van Waterloo
Lourd	non établi	Gourrier : 320 kg (135 + 185)	19- 5-73 VGA St-Maur	Latrech, Coret, Fanguiaire
	Gourrier : 320 kg	Gourrier : 332,500 kg (147,5 + 185)	9- 6-73 VGA St-Maur	Billiard, Badia, Pichon
Records Culturistes Cadets				
Développé couché				
Lourd.....	Gardiol : 112,500 kg	Poirier : 117,500 kg	29- 4-73 C.S. Alençon	Monnier
Flexion sur jambes				
Mi-Lourd	Gardiol : 165 kg	Poirier : 180 kg	29- 4-73 C.S. Alençon	Monnier
Total athlétique				
Lourd.....	Gardiol : 275 kg	Poirier : 295 kg	29- 4-73 C.S. Alençon	Monnier
Records Culturistes Juniors				
Flexion sur jambes				
Coq	Martin : 147,500 kg	Bidard : 148 kg	5- 5-73 C.H. St-Malo	Dubu, Thomas, Guédeux
Mi-Lourd	Gauffreteau : 206 kg	Boyer : 210 kg	6- 5-73 I.C. Rochelais	Rouille
Total athlétique				
Léger	Crépin : 277,500 kg	Taret : 300 kg	1- 5-73 U. Haubourdin	Bisiaux, Merveille
Records Culturistes Seniors				
Développé couché				
Super Lourd.....	Martin : 180 kg	Martin : 190 kg	17- 6-73 H.C. Nice	Burucoa, Laffourcade, Moreau
Flexion sur jambes				
Coq	Mahroub : 152,500 kg	St-Cierge : 160 kg	5- 5-73 U.A. Péageoise	Bachelay
Plume	Garcia : 172,500 kg	Martin : 175 kg	17- 6-73 Rochefort	Moreau, Burucoa, Laffourcade
Lourd Léger.....	Coco : 215 kg	Humbert : 225 kg	6- 5-73 La Rochelle	Rouille
	Humbert : 225 kg	Couture : 232,500 kg	19- 5-73 Aix-en-Provence	Ammar, Fanguiaire
Total athlétique				
Lourd Léger.....	Raghouber : 382,500 kg	Couture : 395 kg (162,5 + 232,5)	19- 5-73 Aix-en-Provence	Fanguiaire, Ammar
	Couture : 395 kg	Raghouber : 400 kg (182,5 + 217,5)	17- 6-73 C.H.C. Parisien	Burucoa, Laffourcade, Moreau
Super Lourd.....	Datteny : 415 kg	Martin : 420 kg (180 + 240)	19- 5-73 H.C. Nice	Ammar, Fanguiaire
	Martin : 420 kg	Martin : 447,500 kg (190 + 257,5)	17- 6-73 H.C. Nice	Moreau, Laffourcade, Burucoa
Record du total par équipe de club (9 hommes)				
	non établi	VGA St-Maur : 1.980 kg	20- 1-73 Lille	Dejonghe, Meese, Van Waterloo
	VGA St-Maur : 1.980 kg	VGA St-Maur : 2.005 kg	9- 6-73 St-Maur	Pichon, Badia, Billiard
Records d'Europe Juniors				
Arraché				
Mouche.....	Egervari : 85 kg	Stresser : 87,500 kg	10- 6-73 S.C. Haguenau	Giesa, Moberg, Yuksez
Total des 2 mouvements				
Mouche	non établi	Stresser : 190 kg (87,5 + 102,5)	10- 6-73 S.C. Haguenau	Giesa, Moberg, Yuksez

AVIS

Nous informons l'ensemble des haltérophiles que notre ami Roland Noiriel (C.T.R. du Comité d'Alsace) est l'auteur d'une brochure concernant l'entraînement haltérophile. Pour se procurer cette brochure, écrire directement à M. Noiriel, 5, impasse Galilée, 67 Graffenstaden.

SONDAGE

☆

Nous sommes susceptibles d'obtenir des conditions d'abonnement intéressantes à la revue mensuelle

« Athlétisme Magazine », sous réserve de présentation à la direction de ce journal d'un certain nombre d'abonnements.

Amis haltérophiles qui vous intéressez à cette discipline, veuillez nous retourner le coupon-réponse ci-après.

NOM :.....
Prénom :.....
Adresse : .....
.....

... serais intéressé par un abonnement à la revue « *Athlétisme Magazine* ».

COMMUNIQUÉS
du C.N.O.S.F.

SPORT POUR TOUS

« Sport pour Tous », c'est découvrir ou redécouvrir l'équilibre et la joie que donne l'activité physique raisonnable.

« Sport pour Tous », c'est le sport pris par un tout autre bout

— non plus par celui de la compétition, des aptitudes physiques d'abord,

— mais en partant de ce qui est vital pour l'homme.

Ce qui est important, c'est :

LE PLAISIR que l'on trouve dans la pratique d'un footing par exemple. L'euphorie et l'optimisme qui l'accompagnent sont ses composantes psychiques. Les psychologues y voient une expression de la santé mentale.

LA DÉPENSE PHYSIQUE - SANTE. La sudation élimine les toxines, rétablit les fonctions organiques déréglées. Les médecins la recommandent.

SE RETROUVER DANS UN GROUPE DE CONNAISSANCES. S'amuser, chahuter. Les psychiatres vous disent que l'isolement et la tristesse conduisent à la maladie.

« Sport pour Tous » n'est pas la panacée, mais il est UN des moyens sûrs, et peu coûteux, pour vivre heureux.., et longtemps.

La campagne que le C.N.O.S.F. va lancer dès le octobre 73, avec l'appui de l'O.R.T.F., de la presse écrite et parlée, aura pour but, auprès du grand public, de susciter une prise de conscience d'un « style de vie sportif », une sensibilisation à l'exercice sportif.

En fait, un climat favorable à nos Fédérations qui s'occupent de Sport de masse et de Sport d'élite.

Nous devons réagir contre le... « oui, mais le Français n'est pas sportif... ».

LE SPORT BÉNÉFICIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Le Comité National Olympique et Sportif Français (1) vient d'être agréé au titre de la Formation Professionnelle Continue.

Il est donc habilité à recevoir dès maintenant les versements des employeurs assujettis à l'obligation de participation au financement de la Formation Professionnelle Continue.

Les versements au titre des 10 % prévus, pourront permettre de financer d'une part les stages ouverts à des personnes ne bénéficiant d'aucune des possibilités de paiement prévues par les textes, d'autre part, la formation des formateurs.

C'est l'aboutissement de longues démarches qui sont ainsi couronnées de succès. Nous nous en félicitons pour notre discipline et pour le sport français.

Tous les employeurs assujettis, membres, dirigeants, amis, de nos associations affiliées peuvent dès maintenant prévoir de réserver tout ou partie de ces 10 % pour le C.N.O.S.F.

Il est bien entendu, en effet, que c'est au bénéfice de toutes les Fédérations sportives et suivant un plan actuellement en cours d'étude que les sommes recueillies seront réparties, soit pour des actions coordonnées, soit pour des actions particulières.

Si tous les industriels et commerçants de nos amis acceptent de verser leur participation au C.N.O.S.F., notre Fédération y trouvera elle aussi avantage, puisqu'elle pourra bénéficier pour ses licenciés et adhérents des réalisations envisagées.

(1) C.N.O.S.F. : 23, rue d'Anjou, 75008 Paris (C.C.P. Paris 3281.76).

(suite de la page 10)

Candidatures aux organisations fédérales. - Après qu'il ait été donné acte des candidatures enregistrées pour les organisations des finales fédérales, les implantations suivantes sont retenues :

Finale des Championnats de France cadets et juniors à Monaco.

Finale des Championnats de France seniors à Montbéliard ou au cas où il s'avérerait que ce club n'est finalement pas en mesure de l'organiser à Amiens.

Finale du Prix Fédéral à Saint-Malo.

Finale du Critérium National à Montbéliard.

Championnat de France des Comités à Reims.

Tournoi Fédéral par invitations - catégories plumes, légers, lourds-légers à Nevers - catégories mouches, coqs, moyens, mi-lourds, lourds à Troyes.

Il est en outre décidé que seront invités quelques athlètes étrangers des pays limitrophes à la France (Belgique, Suisse, Italie, Espagne).

Tournoi par équipes régionales juniors à Lille.

Test des 27 et 28 octobre à Avallon.

Finale de la Coupe de France des clubs - Division Excellence à Montbéliard - Division Honneur en Provence (implantation à confirmer) - Division Junior à Sainte-Savine...

Challenge de France des Clubs Athlétiques Aucune candidature n'ayant été enregistrée, il sera demandé à M. Merveille de bien vouloir s'en charger.

Championnat de France Athlétique aucune candidature n'a été enregistrée pour cette compétition et les représentants des Flandres pensent que leur Comité pourrait peut-être trouver une implantation.

Match France-Espagne. - Il paraît souhaitable d'envoyer pour cette rencontre un arbitre international français. C'est donc M. Chariot qui sera désigné et qui sera en même temps le représentant officiel de la Fédération.

Homologation d'un Comité Départemental. -

Le Comité Départemental de l'Ardèche est homologué.

Communications diverses et correspondances. - Le Président donne connaissance d'une lettre du Comité Régional de Nouvelle-Calédonie qui demande M. Roland Noiriel pour l'encadrement d'un stage au mois de septembre. Aucun frais n'étant à la charge de la Fédération, les membres du Comité de Direction n'y voient aucune objection.

Télégramme du Directeur de l'Éducation Physique et des Sports. - M. Coret donne lecture du télégramme de félicitations qu'il a reçu du Directeur de l'Éducation Physique et des Sports suite aux performances réalisées par notre équipe aux Championnats d'Europe de Madrid.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h.

Le Secrétaire Général, J.-L. DEMONSEL. *Le Président,* A. CORET.

TEST de PRÉMANON le 25 Août 1973

Dans le Gymnase de l'École Nationale de Ski de Fond s'est déroulé, le samedi 25 août 1973, un test devant permettre la désignation de quatre athlètes pour le Tournoi International d'Ankara, le 28 octobre prochain.

Cette épreuve était arbitrée par M. Coret, Président de la F.F.H.C., M. Perrier, membre du Comité Directeur Fédéral, M. Paterni, entraîneur national.

Participaient à ce test les athlètes dont les noms suivent : Stresser, Gomard, Bidard, Fougeret, Chavigny J-C., Chavigny R., Drubigny, Delvallez Didier, Delvallez Daniel, Faucher, Coussin, Beretti.

A la lecture des résultats ci-après, vous pourrez constater que ceux-ci ne sont pas convaincants.

Il faut tout de même bien dire que la majorité des athlètes qui avaient daigné répondre présent étaient en période de musculation ; élément dont il faut tenir compte étant donné la longue période qui sépare le test du tournoi.

Malgré cela, le choix malheureux de barres de départ et le manque évident de maîtrise technique dû à un travail nettement insuffisant dans ce domaine me font opter pour l'organisation d'un second test lors du colloque de l'Elite qui se tiendra à l'Institut National des Sports les 6 et 7 octobre prochains.

Par souci de justice envers les athlètes qui ont effectué un gros travail musculaire durant l'été, ce deuxième test concernera exclusivement que ceux qui ont participé au premier, excepté deux athlètes qui eurent un bon résultat Chavigny J.-C. et Bidard Dominique.

Chavigny J.-C. est retenu d'ores et déjà pour Ankara. Bidard Dominique qui égale sa meilleure performance au total olympique et améliore celle de l'arraché (95 kg) est retenu pour le Mémorial Fattorini qui se déroulera vraisemblablement à la même date cette épreuve est organisée par la Fédération Italienne et est réservée pour des athlètes juniors.

Noms	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
STRESSER	85	105	190 kg
GOMARD	87,500	110	197,500 kg
BIDARD	90	117,500	207,500 kg
FOUGERET	95	120	215 kg
CHAVIGNY J-C.	97,500	127,500	225 kg
CHAVIGNY R.	125	150	275 kg
FAUCHER	120	145	265 kg
COUSSIN	135	165	300 kg
DRUBIGNY	0	—	—
DELVALLEZ Didier	0	—	—
DELVALLEZ Daniel	0	—	—
BERETTI	0	—	—

Il en sera également de même pour le junior Drubigny qui devra toutefois participer au test du 6 octobre.

Quant à nos deux sélectionnés pour Cuba, ce test fut très satisfaisant.

Stresser S. réalisa 190 kg soit à 2,500 kg de son record de France (85 + 105) manquant de peu 90 à l'arraché et 110 au jeté. Cette performance peut être considérée comme excellente compte tenu du travail de musculation auquel il s'est astreint jusque là. Sa période de préparation devant débuter après le test.

Chavigny R. améliora son record personnel du total : 275 kg (125 + 150) ancien record 265 kg, manquant de très peu 130 kg à l'arraché et 155 au jeté.

Excellente performance malgré un poids de corps de 70,300 kg.

Cet athlète semble être un peu trop prématurément au mieux de sa condition physique tout en donnant l'impression de pouvoir s'améliorer quelque peu d'ici les Championnats du Monde.

L'Entraîneur National
Responsable de l'Elite
M. PATERNI.

Un nouveau test est prévu.

STAGES FRANCO-ALLEMANDS à ANTIBES

13 au 23 JUILLET 1973

Les participants arrivent toute la journée du 13 et aucune activité ne peut être entreprise car chacun doit s'installer et bien souvent même récupérer après un long voyage.

Pourtant dès le soir, le programme est établi en commun et dès samedi les activités commencent.

Chaque journée se déroulera suivant un horaire très strict :

8 h - Petit déjeuner - Formation des groupes.

9 h à 11 h 30 - *Voile (10).*

- *Sports collectifs*
  - Football,
  - Volley-ball.
- *Stade - courses, sauts, lancers.*
- *Haltérophilie, Musculation.*

14 h -*Voile (10)*

(pour les autres, baignade).

16 h 30 à 18 h 30

- *Sports collectifs*
  - Football,
  - Volley-ball.
- *Haltérophilie, Musculation*

1 soirée 20 h - *Débats techniques*

- M. Demonsel.

Des journées bien remplies où chacun y trouve son compte.

Chaque activité reste sous le contrôle d'un cadre français et allemand et tout se déroule à merveille.

Deux journées de détente sont inclues : 8 h à 18 h 30.

– le 17 à Monaco et Monte-Carlo,
– le 21 aux Iles de Lérins,

... à la grande satisfaction de nos garçons.

Un traditionnel tournoi de football « Allemagne - France » se termine par la victoire de nos invités MAIS par contre nous prenons notre revanche au volley-ball.

Les tests d'athlétisme sont très équilibrés et chacun donne le meilleur de lui- même.

L'encadrement mixte prend part à toutes les activités et crée une émulation certaine.

Un apéritif d'honneur clôture ce stage exemplaire.

L'amitié franco-allemande fut sans faille et c'est avec un plaisir évident que tout le monde désire se revoir l'an prochain ou avant peut-être.

Il est important de se connaître.

Il est si bon de s'entendre.

Départ le 23 Juillet.

Les Responsables.

3 au 13 AOUT 1973

Dans le cadre des échanges franco-allemands pour la jeunesse, s'est déroulé dans la charmante cité d'Antibes, un stage regroupant une quarantaine de stagiaires allemands et français dirigés par un encadrement d'une dizaine de personnes.

Conscient des conditions atmosphériques assez éprouvantes en cette saison sur la Côte d'Azur, de la vétusté des locaux et de l'équipement sportif dont dispose le C.R.J.S. de Fort Carré, et de l'environnement exceptionnel, nous avons été amenés à établir un emploi du temps propre à maintenir chacun en haleine.

Diverses activités ont donc été proposées aux stagiaires :

- initiation à la plongée sous-marine par groupes de 1 à 10, sous la conduite d'un spécialiste de l'établissement ;
- initiation et perfectionnement à la voile sur de petites embarcations dénommées « Caravelle » ;
- sports collectifs (football, volley-ball) - athlétisme (sprint, saut, lancer) - entraînement haltérophile ;
- excursions à Monaco et aux Iles de Lérins.

Chaque stagiaire a donc pu choisir une ou plusieurs activités.

Parmi celles-ci, deux ont retenu l'adhésion de la majorité :

- La plongée sous-marine découverte par la plupart des stagiaires fort bien animée par un moniteur efficace et patient, avec pour seul regret de n'avoir pu prolonger cette initiation très longtemps.
- La visite des Îles de Lérins par bateau depuis Juan-les-Pins où chacun a pu apprécier une traversée sans histoire et l'ardeur du soleil que tempéraient de délicieuses baignades dans les criques de l'île.

Ce stage a permis à chacun de mieux se connaître, de satisfaire son besoin de découverte sans pour autant négliger le sport haltérophile qui nous rassemble tous.

Formulons le vœu que ces stages se poursuivent dans les années à venir pour le bien de notre jeunesse et de l'haltérophilie.

Les C.T.R.

NOIRIEL, BEEKHUIZEN, MALLET, MARCHAL, ANDRÉ.

Championnat haltérophile des Cheminots

Le challenge U.S.C.F. d'Haltérophilie s'est déroulé au C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence les 2 et 3 juin.

Nous avons noté la présence de M. Marot, représentant l'U.S.C.F., de M. Donzel, vice-président de l'Amicale Méditerranée, et de M. Boisnay, secrétaire de l'Amicale Nord.

L'organisation a été remarquable à tous les points de vue et il convient d'en remercier particulièrement MM. Giniez et Fanguiaire, respectivement secrétaire de l'Amicale sportive et président de la commission technique d'haltérophilie pour le réseau Méditerranée.

Quarante-trois athlètes étaient présents pour disputer ce championnat. Les Amicales du Nord et de la Méditerranée étaient fortement représentées et fournissaient, avec nos amis du Métro, les trois quarts des participants. Les Amicales de l'Est, du Sud-est et du Sud-ouest ne disposaient pas d'un effectif important mais possédaient, par contre, des individualités de valeur.

Un seul point noir pour la première fois, une Amicale n'était pas représentée : l'Ouest. Espérons que ce n'est que passager et surtout que son exemple ne sera pas suivi.

Une remarque s'impose. Les jeunes sont venus en force, puisque sept juniors et neuf cadets participaient à ce championnat. Ils ne sont d'ailleurs pas venus pour faire de la figuration puisqu'ils remportent trois titres et quatre places de second.

L'haltérophilie n'est plus un sport réservé aux adultes. Comme dans les autres disciplines sportives, l'âge moyen des athlètes s'abaisse sans cesse.

D'ailleurs, la nouvelle formule de compétition sur deux mouvements olympiques, arraché et épaulé-jeté à deux bras, avantagera maintenant les jeunes. La force pure n'étant plus un facteur déterminant. Les qualités de détente, de vitesse et d'influx nerveux seront primordiales.

Autre remarque les compétitions sont écourtées et par conséquent plus spectaculaires.

Le niveau d'ensemble de ces championnats est bon, bien qu'inégal selon les catégories de poids.

Dans les petites catégories Raynaud et Albertini (RM), deux cadets, gagnent en réalisant de bonnes performances étant donné leur jeune âge.

En « plumes », Cravea (RM) a dominé ses concurrents, réalisant une belle performance à l'épaulé-jeté avec 117,500. Le jeune Coquet (N), encore un cadet, est bon second.

Chez les « légers », lutte indécise jusqu'au dernier essai entre Passemard (SE) et Leblanc (N), champion de France junior. Ils réalisent tous les deux 235 kg au total olympique, performance de classe nationale, et ne sont départagés qu'au poids de corps.

Drubigny (E), champion et recordman de France junior, remporte le titre des « moyens », grâce à son « arraché » à 117,5 kg, mais Adjoute (RM) a tenté l'impossible exploit à l'épaulé-jeté pour le remonter.

Chiavassa (RM) a créé la surprise chez les « milourds ». Nous connaissions le lanceur de marteau de grande classe qu'il était, mais nous savions aussi qu'il avait eu de sérieux ennuis de santé. Heureusement le « virus » du sport a chassé ses congénères indésirables et nous l'avons retrouvé plus fort que jamais. Par un dernier essai à 140 kg, il s'adjuge la victoire devant le champion sortant Séry (E), un peu malchanceux peut-être.

Signalons que Dagbert (N) a frôlé l'exploit et la victoire en n'échouant que de justesse à 142,5 kg.

Enfin, en « lourds », faciles victoires de Ortiz (SO) et Dudoret (SE).

Notons que pour la première fois un « superlourd », Débile (E), a participé à notre challenge ; le plus surprenant est qu'il s'agit d'un cadet. Ses performances sont modestes, mais comme ce n'est qu'un débutant, attendons l'an prochain pour le juger.

Au cours de ce championnat, dix records ont été améliorés. Cela prouve la vitalité de notre sport parmi les cheminots.

Le challenge U.S.C.F. a été attribué à l'Amicale des Cheminots Méditerranéens devant celle du Nord. Même classement pour la coupe Banette et Planchon sur trois hommes.

Une nouvelle coupe disputée par équipe de 4 athlètes a été créée (2 à l'arraché et 2 à l'épaulé-jeté). Elle a reçu le nom de « Dulas et Schah » en mémoire de deux de nos camarades décédés prématurément il y a quelques années.

L'équipe des Cheminots Méditerranéens en a profité pour faire la passe de trois, le Nord étant une fois de plus second.

RÉSULTATS TECHNIQUES

Poids Mouches. - 1. Reynaud (RM) 57,5 + 70 = 127,5 kg ; 2. Meignant (SE) 50 + 60 = 110.

Poids Coqs. - 1. Albertini (RM) 55 + 80 = 135 ; 2. Cimavilla (Nord) 57,5 + 70 = 127,5.

Poids Plumes. - 1. Cravea (RM) 87,5 + 117,5 = 205 ; 2. Coquet (Nord) 75 + 95 = 170 ; 3. Ahrweiller (Métro) 70 + 90 = 160.

Poids Légers. - 1. Passemard (SE) 105 + 130 = 235 ; 2. Leblanc (Nord) 105 + 130 = 235 ; 3. David (Métro) 77,5 + 110 = 187,5.

Poids Moyens. - 1. Drubigny (Est) 117,5 + 132,5 = 250 ; 2. Adjoute (RM) 105 + 130 = 235 ; 3. François (Nord) 95 + 110 = 205.

Poids Mi-Lourds. - 1. Chiavassa (RM) 102,5 + 140 = 242,5 ; 2. Séry (Est) 110 + 132,5 = 242,5 ; 3. Dagbert (Nord) 100 + 130 = 230.

Poids Lourds-Légers. - 1. Ortiz (SO) 105 + 140 = 245 ; 2. Deboevère (Nord) 92,5 + 112,5 = 205 ; 3. Grossi (RM) 85 + 112,5 = 197,5.

Poids Lourds. - 1. Dudoret (SE) 97,5 + 127,5 = 225 ; 2. Goin (SO) 87,5 + 115 = 202,5.

Super-Lourds. - N. Cl. Débile (Est) 75 + 105 = 180.

Le Challenge U.S.C.F. est attribué à l'Amicale des Cheminots Méditerranéens.

Coupe Banette et Planchon (par équipe de 3 athlètes). - 1. R.M., 232,5 ; 2. Nord, 205 ; 3. Est, 192,5 ; 4. Sud-est, 175 ; 5. Métro, 122,5 ; 6. Sud-ouest, 67,5.

Coupe Dulas et Schah (par équipe de 4 athlètes). - 1. R.M., 197 ; 2. Nord, 154,7 ; 3. Est, 131,9 ; 4. Sud-est, 125,5 ; 5. Métro, 97,8.

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

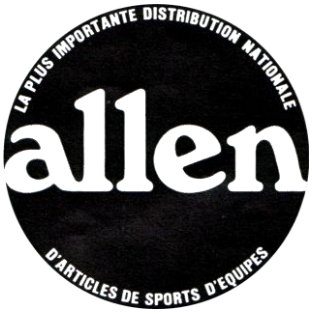

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur. Brie-Cte-Robert. 77170. Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÈROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

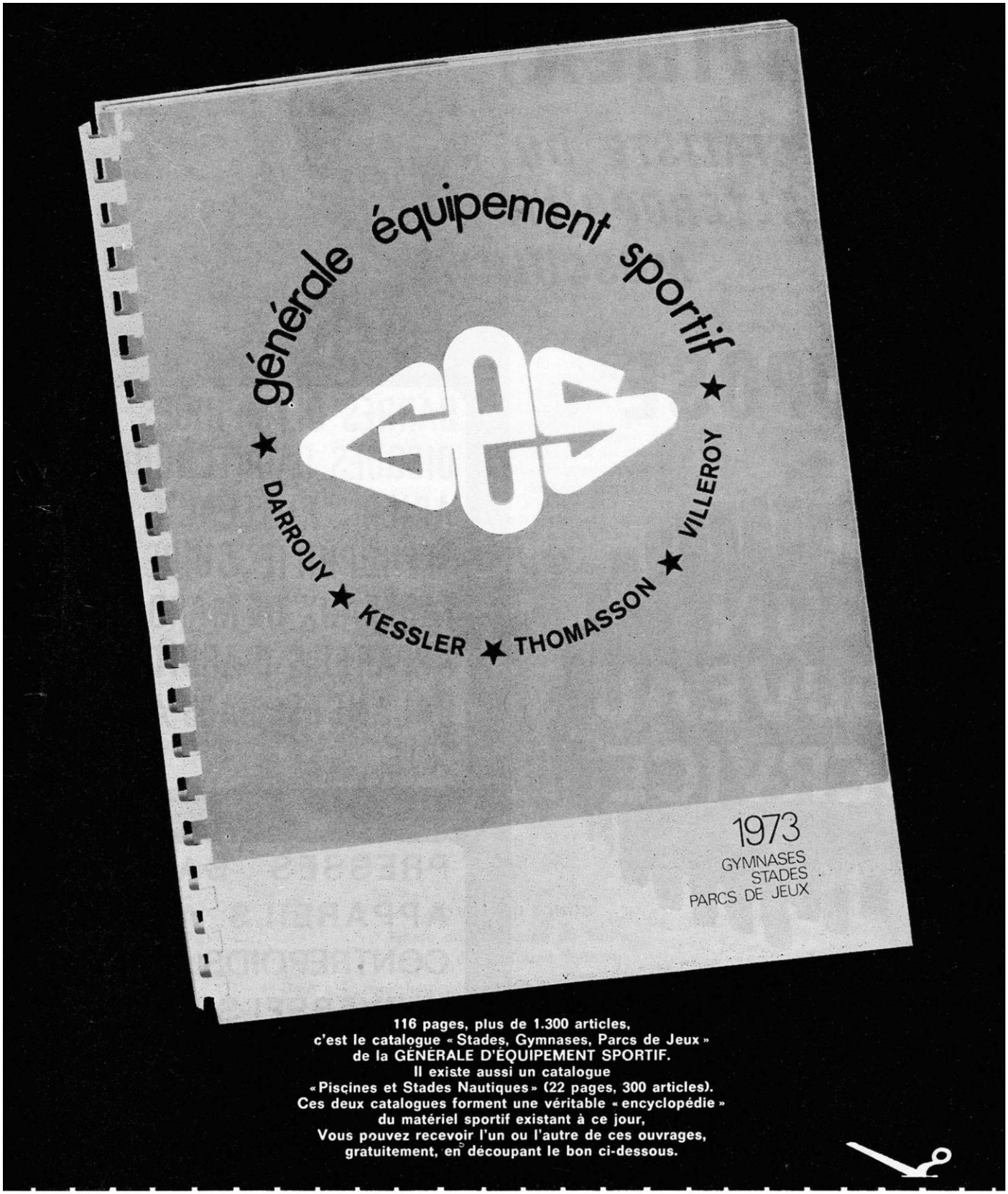

116 pages, plus de 1.300 articles,
c'est le catalogue « Stades, Gymnases, Parcs de Jeux »
de la GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF.
Il existe aussi un catalogue
« Piscines et Stades Nautiques » (22 pages, 300 articles).
Ces deux catalogues forment une véritable « encyclopédie »
du matériel sportif existant à ce jour,
Vous pouvez recevoir l'un ou l'autre de ces ouvrages,
gratuitement, en découpant le bon ci-dessous.

THOMASSON · DARROUY · KESSLER · VILLEROY
GES

GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF
Département 15 Boite Postale 105
92005 NANTERRE
Tél. : (1) 204-53-86

NOM : _____ PROFESSION : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
☐ Catalogue « Stades, Gymnases, Parcs de Jeux »
☐ Catalogue « Piscines et Stades Nautiques »

© *RLPZ* (2019)

N° 301

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

28e ANNÉE

Novembre
1973

Le numéro : 1,50 F

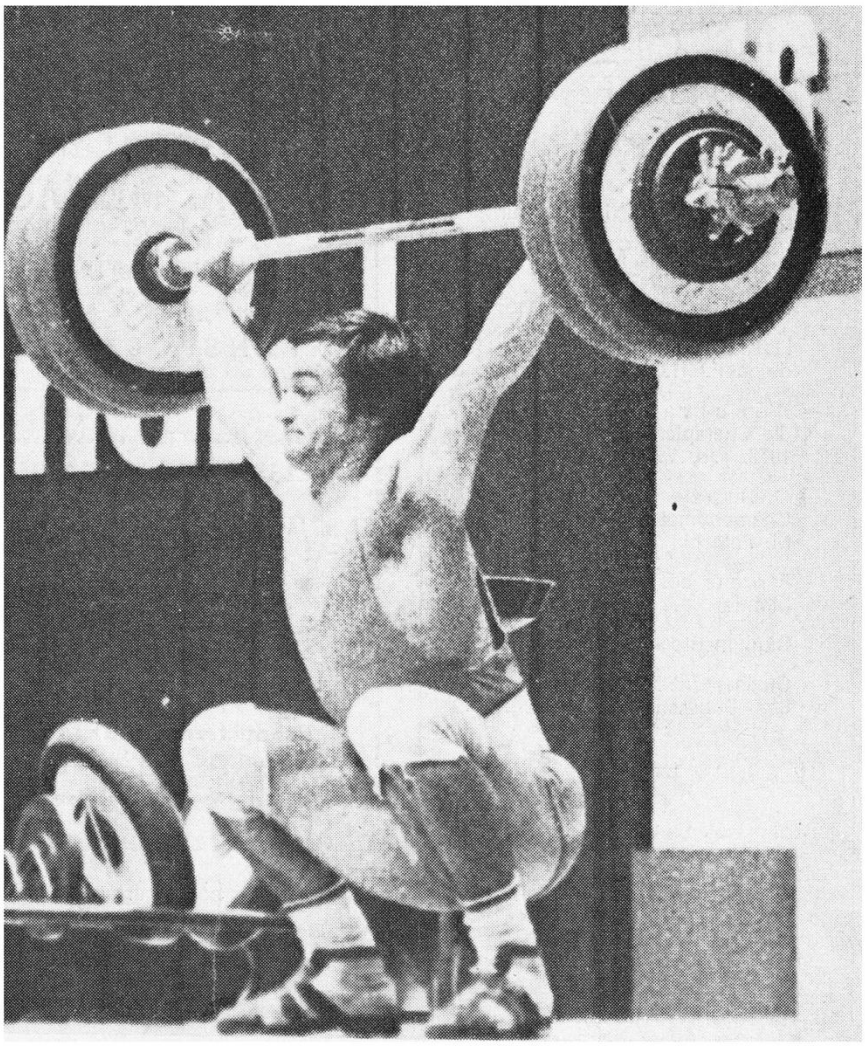

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

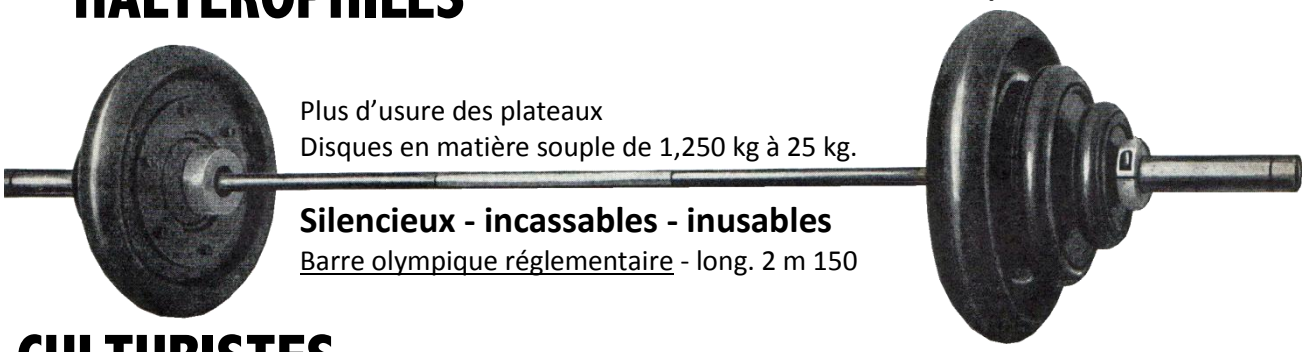

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

Le doping, par le docteur J.-P. COHEN ..... 3 et 4

Portrait d'un champion : Henri Ferrari..... 5 et 6

Liste des Comités Régionaux de la F.F.H.C. 6

Résultats techniques du Championnat du Monde 1973..... 7, 8 et 9

Compte rendu du Championnat du Monde, par M. PATERNI 9, 10, 12 et 13

Portraits des Champions du Monde ..... 10 et 11

Règlements - Arbitrage..... 13 et 14

Classement National du Prix des Débutants ..... 16, 17, 18 et 19

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^{e}

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Révélation des Championnats d'Europe à Madrid,

le prestigieux Poids Moyen

KOLEV, a confirmé sa grande valeur.

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 4^{e} trimestre 1973.**

L'Haltérophile Moderne : 51, rue Vivienne, Paris (2^{e}). Tél : 236-53-60

Haltérophile Moderne n° 301 (11-1973)

Le doping

par **Jean-Pierre COHEN** (Marseille)

Membre de la Commission Médicale
de la Fédération d'Haltérophilie et Culturisme

Pour beaucoup de gens, le mot « doping » évoque le domaine sportif et fait penser aux amphétamines. Cette notion doit être élargie. En effet, le doping prend un caractère social ; non seulement le sportif se dope, mais l'étudiant, l'artiste, l'homme d'affaires peuvent être et sont effectivement les victimes du doping.

Et les amphétamines ne représentent pas tous les moyens de se doper, mais tous les médicaments constituent en quelque sorte un doping et soigner un malade peut être l'équivalent de le doper pour surmonter sa maladie.

Cependant, je n'envisagerai que le cas du doping sportif, et sous un angle qui n'est peut-être pas habituel, mais en centrant le débat sur la question « Le doping est-il utile ou non ? », sans me préoccuper du côté moral ou juridique. En effet, condamner le doping comme un tabou n'explique rien à l'athlète qui se dope en cherchant le rendement maximum.

I. DOPING ET PERFORMANCE.

Les définitions du doping sont nombreuses. Celle du Congrès de l'Europe est la suivante :

« Le doping est l'administration à un sujet sain, ou l'utilisation par lui-même et par quelque moyen que ce soit, d'une substance étrangère à l'organisme, de substances physiologiques en quantité ou par voie anormale et dans le but d'augmenter artificiellement et de façon déloyale la performance de ce sujet à l'occasion de sa participation à une compétition.

La potion d'Astérix n'existe pas, mais il y a de nombreuses drogues dopantes, ce qui implique un choix dans le produit employé et une action différente selon le produit utilisé. Ce dernier, nous l'appellerons médicament pour commodité de langage.

Il existe schématiquement deux types de médicaments :

– Des médicaments agissant à long terme, c'est-à-dire constituant une action de fond. On peut citer ici les hormones employées pendant la période de compétition et aussi leurs dérivés, les anabolisants de synthèse.
– Des médicaments à court terme, c'est-à-dire obéissant à une relation directe entre l'heure à laquelle la drogue est prise et l'effort ; tel est le cas des excitants.

L'athlète présente, vis-à-vis du sujet non sportif, un certain nombre de mérites que celui-ci souhaiterait acquérir par l'emploi de stimulants appropriés. N'existe-t-il pas des tonicardiaques, des analeptiques respiratoires, des excitants ?

L'emploi concomitant de ces agents ne doit-il pas avoir pour effet d'améliorer sensiblement la valeur fonctionnelle de l'organisme, d'augmenter sa puissance et sa résistance à l'effort puisque chacune des fonctions concourant à la réalisation de l'effort sportif peut être améliorée ?

Pareil espoir paraît totalement illusoire. Le sport est d'abord un mouvement. C'est un geste rendu complexe par des exigences de la technique sportive et le résultat de tout un montage de commandes neuroniques.

Sériation des contractions musculaires, coordination dans le temps et dans l'espace, équilibrations statique et dynamique sont nécessaires.

La perfection du geste est l'aboutissement d'un apprentissage. Il n'existe pas de médicament qui permette d'apprendre plus rapidement à tricoter ou à épauler - jeter une barre. On peut faciliter l'expression de cet apprentissage (amphétamines) mais non pas le supprimer, ni le diminuer.

Autrement dit, le doping ne permet pas de corriger une insuffisance technique et ne supprime en aucun cas l'entraînement. En outre, la difficulté de coordonner est d'autant plus grande que le geste est accompli avec plus d'intensité. Il ne suffirait donc pas de savoir exécuter correctement le geste « à vide », il faudrait encore avoir appris à coordonner son mouvement pendant un effort maximum, ce que l'individu non sportif ne saurait faire.

Une performance n'est pas un pur effet de hasard ou de la magie. Bannister, qui avait amélioré le record du monde du « mile » avait des synergies cardiovasculaires et une consommation d'oxygène en rapport avec ses performances.

Une performance est un ensemble de synergies :

– au niveau du muscle : métabolisme, consommation d'oxygène ;
– au niveau vasculaire : possibilités de véhiculer les apports et les déchets ;
– au niveau sanguin : possibilités de fixation des gaz ;
– au niveau cardiovasculaire : synergies permanentes cœur - poumons ;
– au niveau neuronique : sériation des contractions musculaires et intégration du mouvement ;
– au niveau mental possibilités d'exploitation des ressources que l'athlète possède : *en qualité*, suivre l'entraînement qui convient, fortifier les « points faibles » ; *en quantité*, faire correspondre l'intensité d'un entraînement avec l'état de force et de chronologie par rapport aux performances.

Une performance est faite de tout cet ensemble.

Lorsqu'un des facteurs précédents a atteint sa limite, il retentit sur les autres et limite la performance aussitôt.

II. LA VALEUR DU DOPING.

Le sujet non-sportif pourrait-il au moins, par l'usage de stimulants, jouir des qualités du sportif ?

Le doping améliore-t-il le rendement d'un athlète ?

Quels sont les effets des agents dopants ?

L'action d'un agent dopant est partielle ; elle n'améliore pas le rendement de toutes les fonctions de l'organisme sollicitées par l'effort. Mais elle n'est pas unique. Si chaque agent a une action spécifique majeure sur une fonction - ainsi les excitants sur le système nerveux, les tonicardiaques sur le cœur - rares sont les agents dont l'action est simple et unique (les amphétamines ont un effet anorexigène, par exemple). On constate le plus souvent qu'en plus de la fonction principale, l'agent dopant exerce une ou plusieurs actions mineures.

En dehors de ces actions parallèles que l'on peut considérer comme positives (exemple : les tonicardiaques excitent un peu), la plupart des médicaments ont, en outre, *des effets* indésirables qu'il est difficile d'éviter. Ainsi, la morphine calme la douleur mais déprime le centre respiratoire et donne un spasme des muscles lisses et l'effet de toxicité et de toxicomanie n'est pas négligeable.

Cet exemple montre que l'effet recherché n'est pas obtenu sans *l'effet parasite.*

Lors de l'emploi simultané de plusieurs agents dopants, les phénomènes se compliquent. Certaines drogues produisent, avec d'autres, des *effets d'interférence nocifs.* Ainsi, les thymoanaleptiques ne doivent pas être employés en même temps que d'autres excitants du système nerveux ; l'absorption d'IMAO en même temps que du fromage ou de l'alcool, a des effets toxiques.

Les phénomènes prévisibles, donc évitables, ne constituent pas des inconvénients caractéristiques du doping. Mais il en est d'imprévisibles.

III. DOPING ET ÉQUILIBRE DES FONCTIONS.

Les définitions du doping les plus répandues présentent ici leur utilité : le doping est une pratique d'un individu sportif dans le but de la compétition, donc par un individu qui jouit des fonctions de son organisme.

Si l'athlète n'est pas en état physique de subir l'épreuve sportive, le doping en vue de cette épreuve est une aberration.

En effet, le doping ne consiste pas à remédier à la déficience d'une fonction, c'est-à-dire à soigner, mais à augmenter le rendement de l'organisme en bon état de fonctionnement, en harmonie organique et fonctionnelle.

Le doping doit avoir pour effet soit de porter les fonctions en équilibre à un niveau supérieur (chaque fonction étant augmentée à la mesure des exigences), soit de porter certaines de ces fonctions seulement à un niveau plus élevé.

Dès lors, deux questions se posent :

1. Est-il possible d'améliorer les différentes fonctions dans des proportions voisines ?

Il suffit de se reporter à l'étude analytique des effets des agents dopants pour vérifier que les effets « mineurs » et « parasites » contrarient les effets « majeurs » d'autres agents ou quelquefois les renforcent exagérément. Ces effets secondaires sont d'autant moins prévisibles que les doses utiles d'un seul stimulant varient en fonction de facteurs internes ou externes.

Ainsi, les effets toxiques des amphétamines sont multipliés par l'effet de groupe, la température, le stress, etc., facteurs externes ou facteurs internes d'ordre psychologique dont l'intensité ne peut être prévue.

Il ne paraît donc pas possible d'agir sur les différentes fonctions dans des proportions définies à l'avance.

2. Le déséquilibre des fonctions qui en résulte présente-t-il des inconvénients ?

Le mécanisme du doping est incertain comme le montrent des exemples schématiques.

a) Les médicaments à court terme peuvent accroître de 5 % au maximum le rendement musculaire de l'athlète.

Si la sensation de fatigue est retardée, le cœur, les poumons, les reins, le foie, seront sollicités au-delà de leur régime normal.

Aussi, on peut constater que la période de récupération complète dépasse largement le temps pendant lequel se poursuit l'élimination de l'agent pharmacologique absorbé.

Tout se passe comme si le processus de récupération indépendant de l'excrétion réparait les dégâts dont le doping serait la cause.

b) Le problème est peut-être encore plus grave pour les médicaments à long terme. Voronoff greffait à des hommes des testicules de singe. Les androgènes employés chez un vieillard le revigorent, mais on a rapidement constaté que l'état du vieillard, au bout d'un laps de temps assez variable, se détériorait au-delà de ce qu'il était avant la greffe.

Tout se passe comme si la greffe provoquait, par son effet de doping, une fatigue qui accélérait la déchéance de l'organisme.

Le coup de fouet passager dû à ces androgènes serait expliqué par une mobilisation des réserves de l'organisme et, chez un vieillard, la vitesse de récupération est beaucoup plus lente que pour un organisme jeune.

C'est ce qui se produit pour les produits dopants, ils augmenteraient le rendement aux dépens des réserves de l'athlète.

La greffe constitue bien un doping en égard à notre définition. Elle joue le rôle de la stimulation d'une fonction dans un organisme en équilibre. Il importe peu que l'ensemble des fonctions (que tout l'organisme) soit affaibli. Ce qui est caractéristique du doping, c'est que le rendement d'un organe (d'une fonction) est stimulé à un niveau supérieur à son maximum normal, ce maximum étant lui-même déterminé par l'état et le rendement des autres fonctions liées à celle stimulée.

Ces fonctions étant sollicitées au-delà de leurs possibilités, il en résulte finalement :

- soit l'épuisement des réserves que l'organisme n'a pas eu le temps de reconstituer ;
- soit la fatigue des organes (notamment ceux qui assurent les fonctions d'excrétion) ;
- soit des accidents lorsque le surcroît de travail dépasse la résistance de l'organe.

La notion d'équilibre « travail - réserves » permettrait d'expliquer les irrégularités des effets dopants d'un même médicament à une dose déterminée.

Cependant, la variable à considérer est l'état de « forme » de l'athlète.

Schématiquement, on peut constater :

1° Qu'en *bonne forme*, les effets du doping sont positifs.
2° Qu'en *forme moyenne*, ils sont bons au début de l'épreuve puis accusent rapidement une chute.
3° Qu'en *mauvaise forme*, ils sont nuls et même néfastes.

Comment expliquer la variabilité de ces effets vis-à-vis d'un même produit utilisé et d'une même dose ?

— Dans le premier cas, les réserves sont suffisantes et l'organisme est capable de les reconstituer assez rapidement.
— Dans le deuxième cas, les réserves ne sont pas suffisantes ou l'organisme ne se trouve pas en état de les reconstituer assez vite.
— Dans le dernier cas, les réserves sont, *au départ*, insuffisantes et l'organisme est inapte à faire les frais d'une compétition.

La fatigue des organes est le résultat le plus évident du doping et la récupération est plus longue.

On pourrait rappeler ici, qu'il existe des moyens médicamenteux sur les émonctoires : rénal, biliaire, respiratoire. Une telle stimulation se situe sur la marge du doping car elle doit être continue pour être utile, elle agit sur une fonction qui ne concourt pas directement à la réalisation d'une performance mais vise à réparer les conséquences du doping et, de ce fait, à augmenter l'endurance à l'effort.

Mais l'utilisation de tels produits empêcherait l'adaptation de ces organes à l'entraînement et leurs effets diminueraient par accoutumance.

En marge de ces accidents de « fatigue », il faut signaler les accidents ligamentaires et tendineux dont la fréquence croît d'une manière inquiétante.

Tendons et articulations progressent en résistance moins vite que les muscles en force. Il est possible que le décalage s'accentue lorsque l'athlète se dope et les excitants accroissent anormalement la commande nerveuse dans le cas des anabolisants de synthèse, en particulier, dont la propriété est de favoriser la synthèse protéique et de « faire prendre des muscles », ce qui en fait un doping à la mode. Il est possible que dans ce cas, ces accidents articulaires ou tendineux aient pour origine soit des efforts auxquels les ligaments ne sont pas habitués, soit l'accumulation dans l'organisme de déchets azotés divers.

En effet, dans ce cas, plus que dans d'autres, l'athlète a tendance à dépasser les besoins en apports protéiques nécessaires à la synthèse musculaire. Or, cette synthèse protéique varie selon l'état de forme, ce qui rend difficile de déterminer la ration protéique.

Et si l'athlète subit avec succès ce régime et réussit à prendre en deux ans, 15 à 20 k de muscles, n'y a-t-il pas lieu de s'inquiéter pour son avenir ?

Des coxarthroses ou des maladies de ce genre ont été signalées mais nous n'avons actuellement pas assez de preuves ni assez de recul pour pouvoir l'affirmer.

Il faudrait aussi rappeler que le bétail est lui aussi dopé et le fait de manger de la viande saignante nous fait ingérer involontairement une quantité non négligeable d'anabolisants. Il y a là, un doping involontaire et généralisé.

Certains arrivent à être champion, mais à quel prix : grossir de 10 à 20 k au préjudice esthétique et de leur santé.

Lorsqu'ils s'arrêtent de prendre des anabolisants « ils dégonflent ».

En effet, à un certain taux hormonal correspond une quantité de protéines. Un équilibre se fait et lorsque le taux hormonal diminue, il se produit une fonte musculaire.

Un problème plus sérieux serait le rôle cancérigène éventuel de ce genre de doping.

Il existe des cancers hormonodépendant, tels ceux de la prostate, du sein. Les théories du cancer sont nombreuses.

Pour certains, si on n'est pas cancéreux, c'est qu'il y a des moyens de lutte dans l'organisme qui empêche le cancer de se manifester.

La prise d'anabolisants risquerait de déséquilibrer ces moyens de défenses. Mais ceci n'est pas assuré.

(à suivre)

≈≈≈

RAPPEL
COMPÉTITIONS
Janvier 1974

x 13- 1-74 — *Finale du Tournoi par équipes régionales Juniors.* 6 équipes qualifiées d'après les éliminatoires de zone.

Match International équipe « A ».

x 20- 1-74 — *Finale du Prix Fédéral Seniors, Juniors et Cadets.* 3 qualifié d'après les éliminatoires de zone, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de 1re série.

27- 1-74 — *Éliminatoire Régionale du Prix Intergroupes Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 2e et 3e séries.

AMIS HALTÉROPHILES

Parmi toutes les suggestions qui nous ont été faites pour le développement du Bulletin fédéral, une nouvelle rubrique était souhaitée à la quasi unanimité.

Le portrait d'un Athlète Haltérophile

La Commission du Bulletin a donc le plaisir de lancer cette rubrique avec le portrait de notre ami Henri FERRARI, l'un de nos plus prestigieux champions parmi les Haltérophiles français de tous les temps.

Nous rendons ici hommage au membre du Bureau fédéral, à l'athlète et à l'homme qui consacre encore, à 61 ans, beaucoup de son temps à l'Haltérophilie et ce avec un dévouement exemplaire.

Pour la Commission du Bulletin,
P. SAMBLANT.

P.S. **- A noter que la présentation de cette première rubrique n'est pas définitive et est susceptible de modifications.**

PORTRAIT DUN CHAMPION :

Henri FERRARI

Henri FERRARI !

Ce nom résonne encore au cœur de l'Occitanie comme celui d'un prestigieux champion dont les exploits n'avaient d'égal que sa gentillesse.

Malgré bien des vicissitudes, il imposa partout ses records et sa modestie.

Il s'apparente aux héros de légende ; porté par un public enthousiaste, on lui dédie des poèmes...

Mais commençons par le début !

Le 23 Septembre 1912, dans le foyer d'une modeste famille d'origine italienne naquit un superbe garçon..., il s'appellera Henri.

A quelque 20 kilomètres de la capitale languedocienne - Montpellier -, Frontignan, capitale du Muscat, pays de vins et de soleil, avait ce jour-là un habitant de plus.

Papa Ferrari qui tient un salon de coiffure pour hommes veut donner à son fils un bon métier. Dès l'âge de 11 ans, il apprend à son fils la coiffure. Les journées sont longues dans la boutique et les jours de repos sont pris par la culture des quelques arpents de vigne paternels.

Tout cela n'empêche pas le jeune Henri de rêver. De rêver aux hommes forts, notamment au célèbre Barletti, vedette méridionale qui s'exhibait sur les champs de Foire.

L'homme qui portait 12 hommes, qui résistait à deux chevaux et à qui l'on brisait des pavés sur le ventre, hante la cervelle du jeune figaro.

Il est amoureux aussi de la boxe, mais maman Ferrari voit d'un mauvais œil cette activité pour son fils.

Les nombreux déplacements du sport par équipe lui sont interdits par son métier. Ce sera donc un sport individuel que le jeune Henri choisira.

A 17 ans, il pèse 80 k, un peu grassouillet (d'après lui), il s'exerce avec des haltères à boules. Fier déjà de ses performances..., 33 k à l'épaulé-jeté.

1930 ; pour sa première sélection, il se rend à Marseille. Impressionné par l'enjeu, il n'en dort pas la nuit. Pour sa première prestation, il se sent un peu ridicule avec son arraché d'un bras en fente.

Il réussit..., 50 k à l'arraché à gauche,
65 k au développé,
75 k à l'arraché,
et 95 k à l'épaulé-jeté,
... mais il est battu de... 60 k.

En 1931, à 19 ans, les choses ont bien changé. Il est sélectionné dans sa région pour participer à la finale du critérium interrégional à Paris. C'est le premier grand déplacement du jeune Frontignanais.

Belle progression avec :

72,5 k à l'arraché à gauche,
75 k à l'arraché à droite,
77,5 k au développé,
95 k à l'arraché à deux bras,
et 125 k à l'épaulé-jeté,

... il remporte la finale avec 25 k d'avance.

Il poursuit en solitaire son ascension, s'entraînant souvent seul dans une écurie avec des roues de wagons pour haltères.

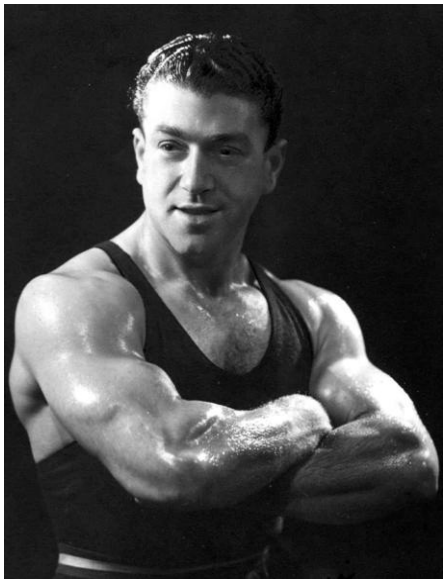

Henri Ferrari

Seul avec un manche à balai, il cherche inlassablement devant une glace la perfection du geste qu'il a imaginé. Il n'est pas fort à ce qu'il dit, aussi compte-t-il avant tout sur sa vitesse d'exécution et sa précision du geste.

Le style Ferrari prend forme. Style qui fera l'admiration du public et l'envie de beaucoup d'hommes forts.

1935, année de son mariage, d'où naîtra deux ans après une petite fille qui, dix ans plus tard, fera elle aussi battre le cœur du public.

1936, il monte un salon de coiffure à Montpellier. La même année, il établit son 1er record de France : 83 k à l'arraché à gauche en Mi-Lourd.

1938, depuis de nombreuses années, un Lyonnais fait la loi dans la catégorie des Mi-Lourds : Louis Hostin, double champion olympique en 1932 et 1936; mais aux championnats de France de 1938, Henri prend une éclatante revanche en triomphant du champion du moment - il a 26 ans.

Sélectionné la même année aux Championnats du Monde à Vienne, fatigué par le long déplacement, il fait un zéro à 120 à l'arraché.

Un peu avant la guerre, Henri pense établir un prestigieux record, celui de battre l'épaulé-jeté de l'homme le plus fort du monde « Rigoulot ».

Pour notre figaro, les choses sont simples. A 20 ans, à 85 k de poids de corps, il avait accroché aux épaules la charge incroyable de 185 k. Pour réaliser le poids qu'il a dans la tête... 190 k, il faut qu'il pèse 90 k.

Démobilisé en Juillet 1940, il continue le forcing poids de corps. Hélas, les restrictions arrivent et le surprennent à 88 k près de la réussite.

En 1941, il n'est plus que Mi-Lourd et établit son 1er record du monde avec 124 k à l'arraché et 157,500 au jeté à Vaise près de Lyon. Quelque temps plus tard, il sera Moyen (74 k) et fera les mêmes barres (124 - 151,500). Il faudra attendre... 1961 pour voir un autre Français, Rolf Maier, réussir 158 au jeté.

Malgré les privations, il continue courageusement l'entrainement.

Entre deux coupes de cheveux, il passe dans son arrière-boutique où la barre toujours prête l'attend.

La base de son entraînement est simple et fera sourire plus tard les mangeurs de tonnes. Tous les matins, de très bonne heure, un footing de 6 kilomètres.

A 8 heures, il ouvre son salon jusqu'à 21 h 30. Après seulement, pendant deux heures, entraînement - 3 fois par semaine.

Après bien des tâtonnements, Henri trouve un compromis entre ses longues journées de travail et la tonte... Il réalise 7 séries de triplé au développé - 7 séries d'arraché - 7 séries d'épaulé-jeté pour finir par une série de 7 squats a 95 k.

Plus, c'est trop - moins, ce n'est pas assez.

L'intensité ne sera jamais très élevée sauf une fois par mois « il force » un peu plus devant un petit public bien averti d'une cinquantaine de personnes.

Au mieux de sa forme, il ne dépasse pas à l'entraînement 95 triplé au développé - 100 k à l'arraché et 130 k à l'épaulé-jeté simple.

Au milieu de la guerre, sa réputation attire la foule. A chacune de ses prestations, la salle des concerts de Montpellier, avec ses 3.000 places, est comble, tout le monde vient voir le phénomène FERRARI qui bat des records du monde avec le sourire. Ce sourire légendaire ne le quitte d'ailleurs jamais.

1944, un coup très dur, Henri perd sa mère dans un bombardement qui détruit leur maison de Frontignan.

1945, nouvelle étape : 169 k, record du monde au jeté en Mi-Lourd (qui constitue toujours le record du Languedoc). Ce record de 169 k, compte tenu des circonstances est un record sans précédent. Réalisé à 79 k de poids de corps, il bat le record toute catégorie détenu par Luhar, un Estonien de 140 k qui a le record à 167,500 k.

La malchance joue encore un mauvais tour à notre champion. En 1946, les Championnats du Monde ont lieu à Paris. Pour la première fois, la Russie Soviétique participe avec le mystérieux Novak. Bien préparé, Henri réalise 8 jours avant, à une exhibition : 125 - 135 - 175 k Soit 435 k. Hélas, au retour, un stupide accident de voiture vient balayer le fruit d'une longue préparation. Avec trois côtes abimées, une double luxation du genou et de la cheville, plus une hémorragie interne à la cheville, Henri est là... Pour l'haltérophilie, pour la France et malgré ses souffrances, il tire 110 - 120 - 160 soit 390 k : il est 2e derrière Novak (425 k : 140 - 130 - 155).

Mais le malicieux Henri a d'autres projets en tête : le music-hall.

En 1947, sa fille est alors âgée de 10 ans. Depuis quelque temps déjà, il travaille un numéro de mains à mains où la force du père s'allie parfaitement à la grâce, à la souplesse et à l'habileté de sa fille.

Il tente la grande aventure à Paris. Parti avec un petit contrat de 13 jours, il restera 3 ans dans la même salle - le théâtre La Bruyère - dans la revue « BRANQUIGNOL » ; il paraît au cinéma dans deux films.

Pendant un an encore, il mène de front l'haltérophilie et son numéro de music-hall où en 8 mn, il perd, chaque soir, 800 g.

En 1947 dans un club de Montpellier, presque dans l'anonymat, celui que certains croyaient fini, épaula et jeta 5 fois 177 k 500 ; ce sera sa dernière performance. De 1950 à 1953, il fait 3 longues années de tournées dans le midi de la France. Mais l'épuisement le guette - sa fille qui pesait au début ne son numéro 32 k pèse aujourd'hui 68 k. A mesure que la fille prend du poids, le père en perd. Il tombe jusqu'à 54 k. Puis c'est brusquement l'anémie totale. Admis en clinique, il ne pèse plus que 34 k. Les médecins ont un diagnostic plus que pessimiste. Après 35 jours d'incertitude suivis de 9 mois de convalescence, la vie reprend le dessus.

Il reprendra son salon de coiffure en 1955 jusqu'en 1970. Trop passionné pour abandonner les poids, il remet cela. A 45 ans, il arrache encore 110 et 140 k au jeté. A 49 ans, il passe encore 9 m au triple saut à pieds joints sans élan et 1 m 45 en hauteur sans élan.

Après une deuxième rechute, toute activité violente lui est proscrite. Lui, si débordant de vitalité, doit mesurer ses efforts. Le cœur !, après en avoir tant eu pour les autres, il en manque maintenant pour lui.

Revenu dans son Frontignan natal, il s'occupe depuis 3 ans d'une salle d'haltérophilie le « Frontignan Athlétic Club » qui compte 100 licenciés.

Cet homme, ce prestigieux champion aux 30 records de France, aux 9 records du Monde, 9 fois champion de France, a toujours pour principale passion les poids. (Il aime aussi le jazz, la guitare et les romans policiers.) Cette passion qu'il a pour les poids, il la fait partager a tous ceux qu'il rencontre. Sa plus belle réussite : faire faire des barres à un polyo et un mongolien. Il n'est pas à la recherche du champion; pour lui, le contact humain est la plus belle des choses.

Il dit ne pas être intelligent..., mais ses yeux pétillent de malice.

Il disait ne pas être fort..., mais il jeta un jour 3 fois les 190 k qu'on lui aida à épauler.

Mais ce qui frappe le plus chez Henri, c'est son sourire, miroir fidèle de ses qualités de cœur.

Depuis peu, au Comité Directeur de la Fédération, il se perd un peu dans tout ce dédale administratif qu'est devenue l'haltérophilie. Il est bien plus à l'aise devant ses deux gros recueils d'articles de journaux retraçant la magnifique carrière du petit figaro de Frontignan.

Ces articles, c'est toute sa vie. Il peut vous raconter des anecdotes pendant des heures sans vous lasser tellement sa passion est grande.

Heureusement qu'ils sont là ces articles pour convaincre les sceptiques qui mettent en doute ses dires. Car il n'a rien ; simplement quelques médailles, c'est tout. Aucun papier officiel comme preuve irréfutable.

Comme par désespoir, son seul recours c'est de faire encore quelques arrachés dans son style favori : la fente.

Son plus grand regret : « ne pas pouvoir encore taire des barres ».

Si vous passez dans le pays, faites un petit détour par Frontignan. Vous y verrez un homme heureux qui vit retiré du monde et du bruit, en sage.

Sa maison est assez vaste pour abriter le salon de coiffure de sa fille, baptisé au nom de sa petite fille : CARINE.

Le petit mas du bord de mer est le lieu préféré pour les dimanches qu'il passe entre sa femme (ils fêteront bientôt leurs 40 ans de mariage) et un beau berger allemand qui a pour nom, vous l'auriez deviné : « CHAMPION ».

Il garde toujours des idées d'avant-garde sur l'haltérophilie. Dans une lettre ouverte à la Fédération (Bulletin n° 122, Avril 1957), n'avait-il pas été le précurseur de la suppression du développé.

Comme nul n'est prophète en son pays, sa méthode d'entraînement est beaucoup critiquée. A ces détracteurs, avec son éternel sourire, Henri répond : « Faites ce que j'ai fait ! ».

Ne serait-il pas, avec ses records officiels, champion de France mi-lourd 1973 !

30 ans après !

Recueilli par
D. COMBET

à Frontignan - Août 1973.

≈≈

COMITES RÉGIONAUX DE LA F.F.H.C.

COMITE D'ALSACE

M. Jean-Paul Bauer
45, rue des Chevaliers
67600 Sélestat

COMITE D'ANJOU

M. Serge Chapelain
1, Cité Arthur-Benoit
44000 Nantes

COMITE D'AUVERGNE

M. Roger Morand
Allée des Ailes - Bât. C 2
03200 Vichy

COMITE DE BOURGOGNE

M. François Vanneron
2, rue Bel-Air
89200 Avallon

COMITE DE BRETAGNE

M. Robert Chariot
La Lande Colas
22500 Kérity Paimpol

COMITE DE CHAMPAGNE

M. André Coret
76, rue Jean-Racine
51100 Reims

COMITE DE COTE D'AZUR

M. Joseph Asso
27, rue Basse
Principauté de Monaco

COMITE DAUPHINE-SAVOIE

M. Jean Bertholet
Chemin Thiers - Grand Châtelet
38000 Grenoble

COMITE DES FLANDRES

M. Daniel Denicourt
14, rue de 1'Église
59700 Marcq-en-Barœul

COMITE DE FRANCHE-COMTÉ

M. René Marandin
Rectorat
10, rue de la Convention
25000 Besançon

COMITE DE GUYENNE

M. Jean Burucoa
59, avenue Jeanne-d'Arc
33130 Bègles

COMITE ÎLE-DE-FRANCE

M. Raymond Tournier
12, rue de l'Abbé-Grandjean
92260 Fontenay-aux-Roses

COMITE DU LANGUEDOC

M. Marc Michel
Cité Jean-Moulin - Esc. 11 Apt 145
34800 Clermont-l'Hérault

COMITE DU LIMOUSIN

M. Édouard Ratier
11, rue du Maréchal-Foch
87100 Limoges

COMITE DE LORRAINE

M. Célestin Bovi
8, rue de 1'Église
54580 Auboué

COMITE DU LYONNAIS

M. Roger Gourhand
101, Grande-Rue de la Croix-Rousse
69000 Lyon

COMITE DE BASSE-NORMANDIE

M. Robert Thoumine
Rue de Bellevue
61250 Damigny

COMITE DE HAUTE-NORMANDIE

M. Bernard Renault
14, rue Valentin-Gaumont
27200 Vernon

COMITE DE L'ORLÉANAIS

M. Jean Zidaric
82, rue Hatton
45580 St-Prive-St-Mesmin

COMITE DE PICARDIE

M. Jean-Louis Garet
18, rue Jean-Jaurès
80500 Montdidier

COMITE DU POITOU

M. Robert Moreau
5, rue de Constantine
16100 Cognac

COMITE DE PROVENCE

M. Roger Gerber
Chemin de la Cible - Imm. N, N° 246
Le Bel Ormeau
13100 Aix-en-Provence

COMITE DES PYRÉNÉES

M. André Garrabet
3, rue de la Libération
31700 Blagnac

RÉSULTATS TECHNIQUES DES CHAMPIONNATS DU MONDE

disputés à La Havane du 15 au 23 Septembre 1973

	Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Mouches						
1.	NASSIRI	Iran	51 k 900	100, -	140, -	240 k
2.	SZUCS	Hongrie	51 k 700	97,500	132,500	230 k
3.	SMALCERZ	Pologne	51 k 450	100, -	127,500	227 k 500
4.	HORIKOSHI	Japon	51 k 650	102,500	125, -	227 k 500
5.	KOSZEGI	Hongrie	51 k 700	95, -	127,500	222 k 500
6.	HORTOPAN	Roumanie	51 k 850	100, -	117,500	217 k 500
7.	DEPTHIOS	Indonésie	51 k 700	90, -	125, -	215 k
8.	CASAMAYOR	Cuba	51 k 850	92,500	120, -	212 k 500
9.	DEL ROSARIO	Philippines	51 k	80, -	120, -	210 k
10.	PACHOL	Tchécoslovaquie	51 k 950	92,500	117,500	210 k
11.	Mc KENZIE	Grande-Bretagne	51 k 800	90, -	117,500	207 k 500
12.	UEKI	Japon	51 k 950	87,500	117,500	205 k
13.	ESTEVA	Venezuela	51 k 950	87,500	112,500	200 k
14.	GALLI	Italie	51 k 700	82,500	115, -	197 k 500
15.	STRESSER	France	51 k 800	85, -	110, -	195 k
16.	FRANCEL	Colombie	51 k 900	82,500	112,500	195 k
17.	ZARAGA	Venezuela	51 k 550	82,500	110, -	192 k 500
18.	CASTILLO	Panama	51 k 250	75, -	105, -	180 k
19.	GUREVITZ	Israël	51 k 700	82,500	97,500	180 k
20.	ORTIZ	Républ. Dominicaine	51 k 300	70, -	102,500	172 k 500
Non classés						
	ORAN	Panama	51 k 450	75, -	0, -	—
	NASUTION	Indonésie	51 k 400	0, -	0, -	—
	LOPEZ	Mexique	51 k 800	80, -	0, -	—
	CHAN	Canada	52 k	82,500	0, -	—
	NASEHI	Iran	52 k	87,500	0, -	—
Poids Coqs						
1.	KIROV	Bulgarie	55 k 650	110, -	147,500	257 k 500
2.	TODOROV	Bulgarie	55 k 650	112,500	142,500	255 k
3.	MIKI	Japon	55 k 850	117,500	135, -	252 k 500
4.	FOLDI	Hongrie	55 k 700	110, -	137,500	247 k 500
5.	PROHL	Tchécoslovaquie	55 k 900	102,500	142,500	245 k
6.	LASTRE	Cuba	55 k 650	105, -	135, -	240 k
7.	ROMERO	Colombie	55 k 800	102,500	130, -	232 k 500
8.	MALAKI	Iran	55 k 900	100, -	130, -	230 k
9.	CONDE	Mexique	55 k 600	97,500	130, -	227 k 500
10.	PAWLAK	Pologne	55 k 700	100, -	127,500	227 k 500
11.	RODRIGUEZ	Venezuela	55 k 900	85, -	115, -	200 k
12.	LINDEBORG	A. Holland.	55 k	87,500	110, -	197 k 500
13.	CORDERO	Républ. Dominicaine	55 k 800	87,500	110, -	197 k 500
14.	BOYD	Panama	55 k 800	82,500	110, -	192 k 500
15.	PAULINO	Républ. Dominicaine	55 k 700	82,500	105, -	187 k 500
16.	ROMAN	Venezuela	55 k 500	72,500	105, -	177 k 500
Non classés						
	CZYZ	Pologne	55 k 800	100, -	0, -	—
	GHASEMI	Iran	55 k 200	0, -	—	—
Poids Plumes						
1.	SHANIDZE	U.R.S.S.	59 k 800	120, -	152,500	272 k 500
2.	NURIKYAN	Bulgarie	59 k 700	115, -	152,500	267 k 500
3.	WOJNOWSKI	Pologne	59 k 500	115, -	142,500	257 k 500
4.	HIRAI	Japon	59 k 900	112,500	145, -	257 k 500
5.	CHANG	Cuba	59 k 600	112,500	140, -	252 k 500
6.	GOTO	Japon	60 k	110, -	140, -	250 k
7.	TANTI	Italie	59 k 600	100, -	135, -	235 k
8.	DELVARI	Iran	60 k	102,500	130, -	232 k 500
9.	VELASQUEZ	Colombie	59 k 100	95, -	130, -	225 k
10.	SANTOYO	Mexique	59 k 400	100, -	125, -	225 k
11.	ROBERTSON	Canada	59 k 800	100, -	125, -	225 k
12.	WOOD	Venezuela	58 k 600	95, -	122,500	217 k 500
13.	MARTINEZ	Panama	59 k 200	95, -	120, -	215 k
14.	ARÉNAS	Colombie	59 k 600	85, -	115, -	200 k
15.	LOPEZ	Venezuela	58 k 900	80, -	110, -	190 k
Non classés						
	REYES	Républ. Dominicaine	59 k 500	90, -	0, -	—
	MEDINA	Mexique	59 k 200	0, -	—	—
	DANIA	A. Holland.	58 k 200	85, -	0, -	—
	PITTNER	Autriche	59 k 500	115, -	0, -	—
	BENEDEK	Hongrie	59 k 900	122,500	0, -	—
Poids Légers						
1.	KIRZHINOV	U.R.S.S.	67 k 200	130, -	175, -	305 k
2.	KUCHEV	Bulgarie	66 k 700	132,500	170, -	302 k 500
3.	YANEV	Bulgarie	67 k 250	130, -	162,500	292 k 500
4.	BAGOCS	Hongrie	67 k	125, -	165, -	290 k
5.	KATO	Japon	66 k 350	122,500	165, -	287 k 500

RÉSULTATS TECHNIQUES DES CHAMPIONNATS DU MONDE

disputés à La Havane du 15 au 23 Septembre 1973

	Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
6.	DEHNAVI	Iran	67 k 300	125, -	162,500	287 k 500
7.	CANTORE	U.S.A.	67 k 100	122,500	160, -	282 k 500
8.	AMBROZI	Hongrie	67 k 050	120, -	160, -	280 k
9.	LEGEL	Autriche	66 k 900	122,500	155, -	277 k 500
10.	CZARNECKI	Pologne	66 k 550	122,500	152,500	275 k
11.	STEFANOUDAKIS	Grèce	67 k 250	125, -	150, -	275 k
12.	MATEOS	Espagne	66 k 950	120, -	150, -	270 k
13.	CHAVIGNY	France	67 k 200	122,500	147,500	270 k
14.	DALMANAKI	Iran	66 k 200	117,500	147,500	265 k
15.	NEWTON	Grande-Bretagne	67 k 300	115, -	142,500	257 k 500
16.	MANDEL	Israël	67 k	107,500	145, -	252 k 500
17.	MARTINEZ	Colombie	67 k 300	105, -	145, -	250 k
18.	SABINA	A. Holland.	67 k 250	110, -	137,500	247 k 500
19.	LOPEZ	Porto Rico	66 k 900	110, -	132,500	242 k 500
Non classés :						
	BENJAMIN	U.S.A.	66 k 850	0, -	150, -	—
	ROBLES	Venezuela	65 k 100	105, -	0, -	—
	SEIGELSHIFER	Argentine	67 k 400	0, -	—	—
Poids Moyens						
1.	KOLEV	Bulgarie	73 k 650	147,500	190, -	337 k 500
2.	WENZEL	R.D.A.	74 k 550	140, -	177,500	317 k 500
3.	STARK	Hongrie	74 k 400	135, -	177,500	312 k 500
4.	MIKHAÏLOV	U.R.S.S.	74 k 500	137,500	175, -	312 k 500
5.	BACZAKO	Hongrie	74 k 100	135, -	167,500	302 k 500
6.	KRACZOWSKI	Pologne	74 k 350	132,500	170, -	302 k 500
7.	WATERWORTH	Australie	74 k 850	130, -	160, -	290 k
8.	CRUZ	Cuba	74 k 350	125, -	160, -	285 k
9.	BAILEY	Trinidad	74 k 950	122,500	160, -	282 k 500
10.	SPIROU	Grèce	74 k 550	120, -	160, -	280 k
11.	DELLA ROSA	Espagne	74 k 850	120, -	157,500	277 k 500
12.	BERKOWITZ	Israël	74 k 950	120, -	150, -	270 k
13.	PERRON	Canada	74 k 800	110, -	157,500	267 k 500
14.	BENNETT	Grande-Bretagne	75 k	120, -	145, -	265 k
15.	CORTES	Colombie	74 k 700	115, -	147,500	262 k 500
16.	CORDERO	Républ. Dominicaine	71 k 500	112,500	142,500	255 k
17.	LEVEQUE	Argentine	74 k 350	105, -	145, -	250 k
18.	LINDAY	Panama	73 k 850	107,500	140, -	247 k 500
19.	SEPULVEDA	Porto Rico	72 k 050	102,500	132,500	235 k
Non classés :						
	CEPEDA	Panama	74 k 200	105, -	0, -	—
	TORRES	Porto Rico	71 k	100, -	0, -	—
	LOWE	U.S.A.	74 k 950	0, -	167,500	—
	TURCATO	Italie	74 k 650	0, -	—	—
	TRABULSI	Liban	73 k 300	0, -	—	—
	JALAYER	Iran	73 k 950	130, -	0, -	—
	HEKEL	Tchécoslovaquie	74 k 450	137,500	0, -	—
Poids Mi-Lourds						
1.	RIZHENKOV	U.R.S.S.	82 k	157,500	192,500	350 k
2.	ZIELECKE	R.D.A.	81 k 950	155, -	192,500	347 k 500
3.	SOCHANSKI	Pologne	81 k 900	145, -	187,500	332 k 500
4.	MILSER	R.F.A.	82 k 050	145, -	187,500	332 k 500
5.	KAMENOPOLSKI	Bulgarie	80 k 800	152,500	177,500	330 k
6.	CIANCIO	Australie	82 k 300	145, -	182,500	327 k 500
7.	HORVATH	Hongrie	82 k 400	140, -	187,500	327 k 500
8.	KARCHUT	U.S.A.	81 k 450	140, -	182,500	322 k 500
9.	JAKOVOU	Grèce	82 k	142,500	177,500	320 k
10.	LOPEZ	Cuba	82 k 100	135, -	180, -	315 k
11.	PLATZER	Autriche	81 k 700	135, -	170, -	305 k
12.	HAUSER	Suisse	81 k 400	132,500	165, -	297 k 500
13.	PEARMAN	Grande-Bretagne	82 k 250	125, -	165, -	290 k
14.	FRIED	Israël	82 k 100	120, -	160, -	280 k
15.	ACOSTA	Porto Rico	81 k 300	122,500	150, -	272 k 500
16.	VOISARD	Canada	80 k 600	115, -	155, -	270 k
17.	PAGAN	Porto Rico	82 k 100	115, -	152,500	267 k 500
18.	MARIN	Colombie	81 k 350	115, -	150, -	265 k
19.	DÉMÉTRIUS	Jamaïque	82 k	115, -	142,500	257 k 500
20.	RODRIGUEZ	Panama	80 k 150	112,500	142,500	255 k
21.	MONTÉNÉGRO	Panama	80 k 550	110, -	140, -	250 k
22.	MORALES	Venezuela	78 k 500	97,500	145, -	242 k 500
23.	RIVERS	A. Holland.	80 k 600	102,500	140, -	242 k 500
24.	FRANCISCA	A. Holland.	81 k 150	102,500	137,500	240 k
Non classés :						
	KAISS	Liban	82 k 100	0, -	—	—
	JENSEN	Norvège	81 k 550	160, -	0, -	—
	FORD	Grande-Bretagne	82 k 100	127,500	—	—
	ILIADIS	Grèce	81 k 700	145, -	—	—

Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Lourds-Légers					
1. RIGERT	U.R.S.S.	88 k	165, -	200, -	365 k
2. KOLOTOV	U.R.S.S.	89 k 500	157,500	202,500	360 k
3. PETZOLD	R.D.A.	88 k 400	160, -	197,500	357 k 500
4. NIKOLOV	Bulgarie	88 k 700	162,500	190, -	352 k 500
5. RADEV	Bulgarie	89 k 300	155, -	197,500	352 k 500
6. KAILAJARVI	Finlande	89 k 100	155, -	192,500	347 k 500
7. OZIMEK	Pologne	86 k 500	152,500	190, -	342 k 500
8. BROILLET	Suisse	89 k 300	145, -	180, -	325 k
9. GRIPPALDI	U.S.A.	89 k 450	140, -	185, -	325 k
10. HILL	Autriche	89 k 250	140, -	180, -	320 k
11. CURBELO	Cuba	89 k 300	140, -	180, -	320 k
12. KENNEL	R.F.A.	85 k 500	130, -	180, -	310 k
13. VAN LERBERGHE	Belgique	89 k 450	140, -	170, -	310 k
14. BURNS	Grande-Bretagne	89 k 700	135, -	175, -	310 k
15. WILSON	Canada	89 k 900	127,500	175, -	302 k 500
16. GAUDIN	Porto Rico	88 k 900	125, -	162,500	287 k 500
17. WALT	Canada	89 k 700	122,500	152,500	275 k
18. BEN LULU	Israël	89 k 650	117,500	155, -	272 k 500
19. VARGAS	Porto Rico	90 k	117,500	145, -	262 k 500
20. AMAYA	Venezuela	83 k 600	95, -	140, -	235 k
Non classé :					
CAPSOURAS	U.S.A.	89 k 750	0, -	—	—
Poids Lourds					
1. PERVUSHIN	U.R.S.S.	106 k 600	170, -	215, -	385 k
2. LOSCH	R.D.A.	106 k 800	155, -	215, -	370 k
3. GONZALES	Cuba	101 k 200	162,500	200, -	362 k 500
4. STREJCEK	Tchécoslovaquie	109 k 700	157,500	200, -	357 k 500
5. VEZZANI	Italie	107 k 500	152,500	200, -	352 k 500
6. KAKS	R.D.A.	103 k 200	152,500	197,500	350 k
7. WESTPHAL	R.F.A.	106 k 600	155, -	195, -	350 k
8. RUTKOWSKI	Pologne	104 k 300	150, -	190, -	340 k
9. PRIOR	Canada	108 k 550	152,500	182,500	335 k
10. HARDY	Canada	103 k 800	135, -	182,500	317 k 500
Poids Super-Lourds					
1. ALEXEEV	U.R.S.S.	146 k 200	177,500	225, -	402 k 500
2. MANG	R.F.A.	131 k 300	180, -	220, -	400 k
3. BATISHEV	U.R.S.S.	136 k 100	175, -	217,500	392 k 500
4. BONK	R.D.A.	146 k	160, -	222,500	382 k 500
5. PAVLASEK	Tchécoslovaque	155 k 600	162,500	212,500	375 k
6. NAGY	Tchécoslovaquie	133 k 100	150, -	210, -	360 k
7. MARTINEZ	Cuba	110 k 400	142.500	207,500	350 k
8. BERNAL	Cuba	128 k	145, -	205, -	350 k
9. PERDUE	Grande-Bretagne	144 k 200	142,500	185, -	327 k 500
10. KERR	Grande-Bretagne	118 k 700	145, -	180, -	325 k
Non classé :					
READING	Belgique	141 k	175, -	0, -	—

Quarante-quatre nations dont la France ont participé, du 15 au 23 Septembre 1973, aux 27e Championnats du Monde qui se déroulèrent dans le Coliséum de la cité sportive de La Havane.

Magnifique rotonde de 3.000 places, le Coliséum était chaque soir rempli d'une foule de spectateurs sportifs et pas le moins du monde chauvins. Nous étions représentés par deux athlètes : Serge Stresser catégorie Mouche, Roland Chavigny en Léger.

Samedi 15 Septembre : Poids Mouches.

A l'inverse des Championnats d'Europe, cette catégorie est à l'échelon mondial, très fournie. La descente de l'iranien Nassiri en Poids Mouche constitue une surprise et compte tenu de ses performances antérieures, il est à juste titre considéré comme le favori du jour. La perte de poids (4 k) importante pour un homme de ce gabarit ne semble pas trop l'avoir affecté et s'il manque la Médaille de Bronze à l'arraché, il le doit à un excédent de poids de 50 gr et ne concède au Japonais Horikoshi (Médaille d'Or) que de 2 k 500 (100 contre 102,500), lequel améliore hors match le record du monde de G. Aun (Birmanie) en le portent à 105 k 500 dans une technique particulièrement précise. Les trois suivants : le Polonais Smalcerz, le Roumain Hortopan et l'Iranien Nassiri réalisent 100 k et sont départagés au poids de corps.

Classement à l'arraché :

1. Horikoshi (Japon), 102 k 500.
2. Smalcerz (Pologne), 100 k.
3. Hortopan (Roumanie), 100 k.

(15e : Stresser, France, 85 k).

Le Français Serge Stresser, malgré une excellente condition physique, se contente d'un 85 k - barre de départ, réussie 2e essai seulement.

Au 2e mouvement, la supériorité de l'Iranien devrait lui éviter d'être mis en difficulté. Les 132 k 500 de Szucs (Hongrie) seront insuffisants pour l'inquiéter, pourtant la première barre (135 k) de Nassiri est manquée - erreur de trajectoire qui lui fait perdre l'équilibre vers l'arrière après réception de la charge sur les clavicules - cela ne le tourmente pas outre mesure, aussi les reprend-il avec succès portant le record du monde d'abord à 135 k puis à 140 k au 3e essai. Tout cela est exécuté sans donner à aucun moment l'impression d'effectuer un effort maximum. Beau travail pour Nassiri qui décroche, de ce fait, médaille d'or, record du monde et titre mondial. La déception se lit sur le visage de Szucs et Smalcerz qui ne s'attendaient sans doute pas à l'intrusion de l'Iranien dans leur catégorie.

Quant au Français, sa prestation dans ce mouvement est meilleure puisqu'il effectue successivement 105 et 110 k, ratant 112 k 500 beaucoup plus par manque de conviction que de condition physique. Il améliore aussi le record de France de l'épaulé-jeté Junior et celui du total Junior et Senior. Deux records de France pour la 1re journée, cela était suffisant pour réjouir le clan français.

Classement à l'épaulé-jeté :

1. Nassiri (Iran), 140 k.
2. Szucs (Hongrie), 132 k 500.
3. Smalcerz (Pologne), 127 k 500.

(17e : Stresser, France, 85 k).

Classement final :

1. Nassiri (Iran), 240 k.
2. Szucs (Hongrie), 230 k.
3. Smalcerz (Pologne), 227 k 500.

(15e : Stresser, France, 85 k).

Records du monde battus :

Arraché : T. Horikoshi (Japon), 105 k 500.
Épaulé-jeté : M. Nassiri (Iran), 140 k.
Total : M. Nassiri (Iran), 240 k.

Dimanche 16 Septembre : Poids Coqs.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres car, il faut bien le reconnaître, Nassiri en Coqs, aurait certainement donné du fil à retordre aux deux Bulgares Kirov et Todorov. Sans oublier, bien évidemment, le Japonais Miki.

Le premier mouvement est à l'avantage de Miki, lequel sûr de lui, réalise dans un style précis et en 1er essai : 112 k 500 ; il lui faut ensuite deux autres essais pour réussir 117 k 500 et décrocher la Médaille d'Or ainsi que le Record du Monde de l'arraché qu'il réussit au 3e essai avec grande maîtrise. Il faut bien avouer que cette progression de 5 k entre les 1er et 3e essais aurait pu lui valoir une désagréable surprise puisque Todorov était jusque-là en 1re position avec 112 k 500 et l'avantage du poids de corps. Kirov remporte, quant à lui, la Médaille de Bronze arrachée à Foldi (110 k) de 50 gr plus lourd.

Classement à l'arraché :

1. Miki (Japon), 117 k 500.
2. Todorov (Bulgarie), 112 k 500.
3. Kirov (Bulgarie), 110 k.

A l'épaulé-jeté, Miki, bien trop faible dans cet exercice, ne peut inquiéter les deux Bulgares qui, par hasard, font le même poids de corps (55 k 650).

Ils entendent s'affronter sévèrement en limitant les risques qui pourraient être préjudiciables à l'équipe bulgare.

Todorov débute avec 137 k 500 en premier essai suivi de Kirov, 142 k 500, qui prend la tête de l'épreuve.

Todorov prend la même charge et la monte à bout de bras dans un geste des plus réglementaires, ce qui lui permet de reprendre l'avantage ; toutefois, il doit faire immédiatement un choix : prendre 145 k en 3e essai et le risque de voir Kirov réaliser 147 k 500 ou bien prendre cette même charge ; c'est ce qu'il choisit.

Au 2e essai, Kirov manque 147 k 500 au jeté. C'est le tour de Todorov qui, malheureusement, n'est pas plus chanceux. Il n'a plus qu'à attendre.

Il reste donc un seul essai à Kirov pour tenter de battre son compatriote. Cet essai lui suffit et fort de l'expérience de l'essai précédent, il propulse convenablement la charge et la stabilise dans un geste très efficace. La Médaille d'Or ainsi que le titre sont acquis. Les Bulgares font ainsi un beau doublé qui leur sera très profitable au classement par nation.

Classement à l'épaulé-jeté :

1. A. Kirov (Bulgarie), 147 k 500.
2. G. Todorov (Bulgarie), 142 k 500.
3. Prohl (Tchécoslovaquie), 142 k 500.

Classement final :

1. Kirov (Bulgarie), 257 k 500.
2. Todorov (Bulgarie), 255 k.
3. K. Miki (Japon), 252 k 500.

Records du monde battus :

Arraché : K. Miki (Japon), 117 k 500.
Total : A. Kirov (Bulgarie), 257 k 500.

Lundi 17 Septembre : Poids Plumes.

Le match Nurikyan (Bulgarie) - Shanidze (U.R.S.S.) est attendu avec impatience. Autres concurrents sérieux : le Hongrois Benedek, le Polonais Wojnowski.

Si le Bulgare a pour lui la jeunesse, le Soviétique a l'expérience de l'âge (36 ans) et une farouche volonté de vaincre. De surcroît, ce match semble être le 3e set d'une partie commencée à Munich.

Munich : vainqueur Nurikyan, Madrid : vainqueur Shanidze, La Havane : (?).

A l'arraché, l'intérêt des spécialistes se localise sur cinq athlètes : Benedek (Hongrie), Shanidze (U.R.S.S.), Pittner (Autriche), Wojnowski (Pologne), Nurikyan (Bulgarie).

Manquant de précision dans son geste, le Bulgare se contente d'un 115 k en 1re barre faisant jeu égal avec Pittner et Wojnowski, respectivement aux 2e et 1er essais. Benedek et Shanidze se livrent une lutte sans merci pour la Médaille d'Or. Finalement, le Hongrois prend la première place avec 122 k 500 manquant de peu 125 k tandis que le Soviétique obtient la Médaille d'Argent avec 120 k au 3e essai.

Classement à l'arraché :

1. Benedek (Hongrie), 122 k 500.
2. Shanidze (U.R.S.S.), 120 k.
3. Pittner (Autriche), 115 k.

Le titre allait donc se jouer à l'épaulé-jeté entre les deux ténors rééditant, un an après, l'épreuve de Munich. Pour les 6 premiers, les barres se situent au-delà de 140 k.

Wojnowski réussit *in extremis* 142 k 500, le Japonais Hirai reste à son premier essai : 145 k, Nurikyan prend avec succès 145 k. A son tour, Shanidze débute avec 147 k 500, ce qui lui vaut de prendre la tête du concours.

Plus léger de 100 gr que le Soviétique, le Bulgare prend 152 k 500 en 2e barre pour s'installer ainsi à la première place. Shanidze réalise la même charge et reprend son bien. C'est le moment fatidique.

Le Soviétique, observant la gamme montante réglementaire fait charger la barre à 155 k. Malgré une bonne concentration, la charge n'est pas maîtrisée au niveau des clavicules. Il fallait donc à Nurikyan 157 k 500. Ce fut son choix ; la barre est épaulée mais malheureusement, l'impulsion du jeté est insuffisante. Shanidze est heureux, on le serait à moins, mais Nurikyan n'a pas démérité et gageons qu'il ne laissera pas là les choses.

Classement à l'épaulé-jeté :

1. Nurikyan (Bulgarie), 152 k 500.
2. Shanidze (U.R.S.S.). 152 k 500.
3. Hirai (Japon), 145 k.

LES CHAMPIONS DU MONDE 1973

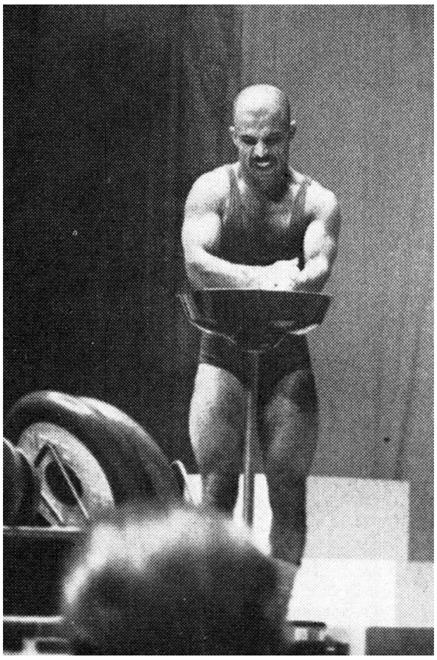

NASSIRI (Iran),

Poids Mouche.

KIROV (Bulgarie),

Poids Coq.

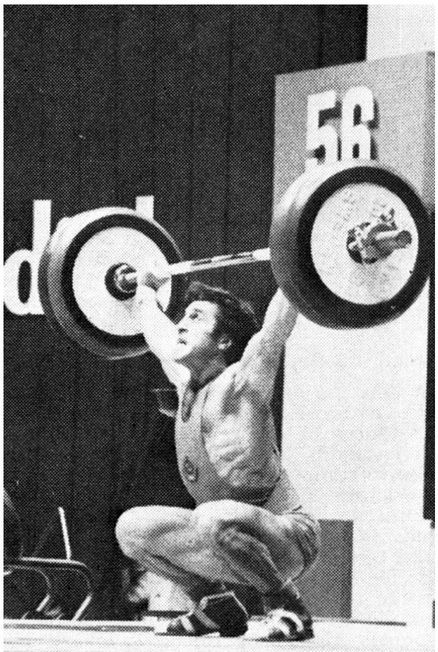

SHANIDZE (U.R.S.S.),

Poids Plume.

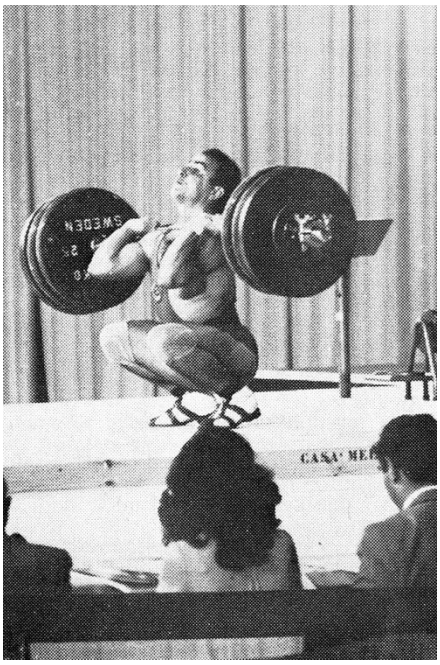

KIRZHINOV (U.R.S.S.),
Poids Léger.

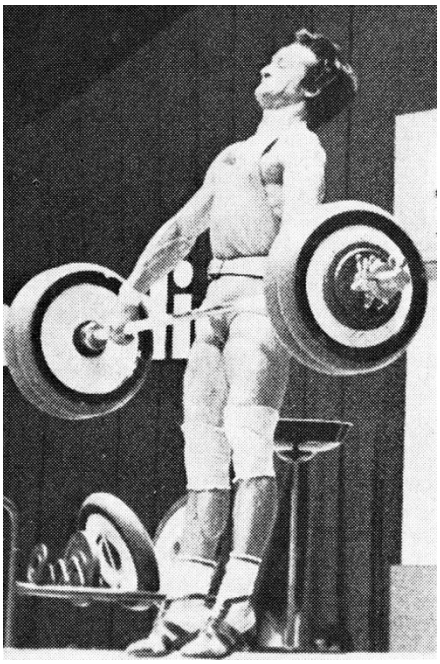

KOLEV (Bulgarie),
Poids Moyen.

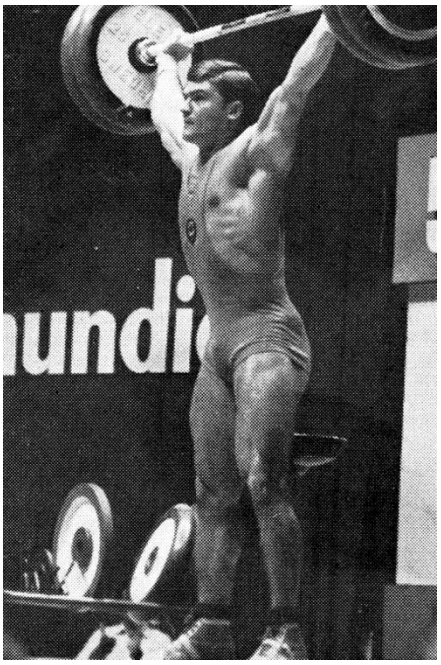

RIZHENKOV (U.R.S.S.),
Poids Mi-Lourd.

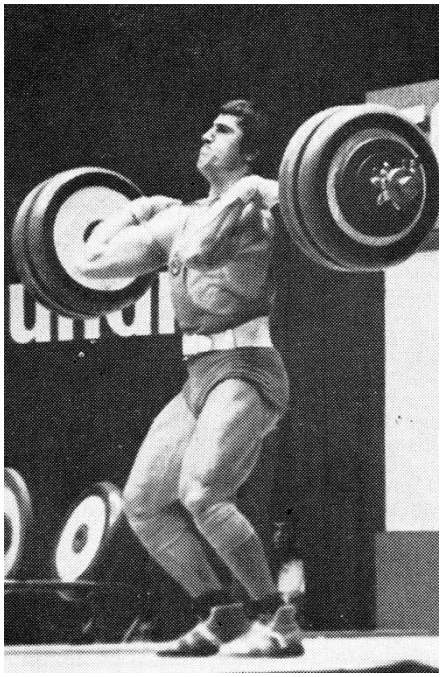

RIGERT (U.R.S.S.),
Poids Lourd-Léger.

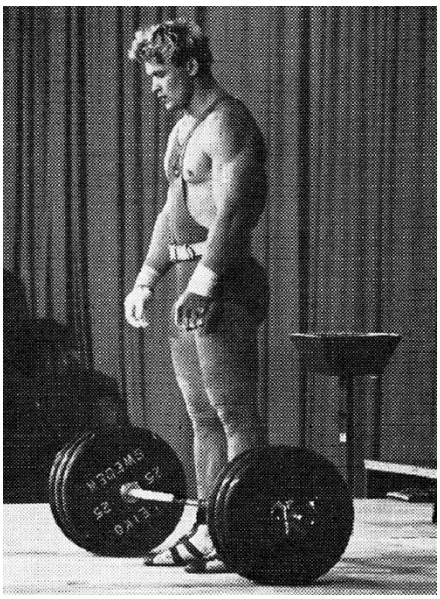

PERVUSHIN (U.R.S.S.),
Poids Lourd.

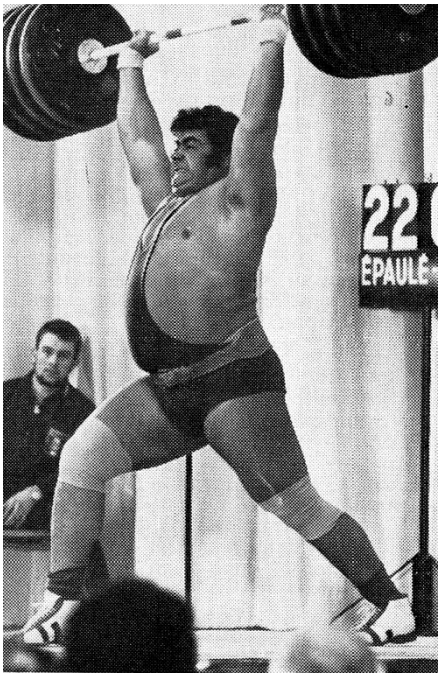

ALEXEEV (U.R.S.S.),
Poids Super-Lourd.

Classement final :

1. Shanidze (U.R.S.S.), 272 k 500.
2. Nurikyan (Bulgarie), 267 k 500.
3. Wojnowski (Pologne), 257 k 500.

Mardi 18 Septembre : Poids Légers.

Nous attendions cette journée avec anxiété, sans doute parce que nous savions que notre représentant Roland Chavigny s'était préparé avec tout le sérieux qui le caractérise, pour cette épreuve et que nous souhaitions et attendions beaucoup de lui. Mais revenons à notre épreuve.

Le favori est sans conteste le Soviétique Kirzhinov, surtout depuis la suppression du développé; toutefois, il ne faudrait pas oublier le Bulgare Kuchev qui pourrait bien nous réserver quelques surprises.

Au premier mouvement olympique, Kuchev effectue ses trois essais avec avis favorable des trois arbitres soit : 125 - 130 et 132 k 500 et prend ainsi une sérieuse option pour la Médaille d'Or. La confirmation du succès ne se fait pas attendre longtemps puisque, seul, Kirzhinov reste en course avec 135 k, à deux reprises la tentative s'avère infructueuse, le Soviétique reste sur son premier essai à 130 k ne devant sa Médaille d'Argent qu'à un avantage de poids de corps de... 50 gr sur le nouvel espoir bulgare Yanev. Kuchev, premier à l'arraché, voilà une preuve que la reconversion des développeurs est réalisable.

Quant à Roland Chavigny, ayant fait preuve d'une grande forme à l'échauffement, il débute à 2 k 500 au-dessus de son propre record de France, soit 122 k 500. Il réussit cette charge avec facilité, ce qui a pour effet de réjouir tous ses compatriotes. Le 2e essai à 127 k 500 est malheureusement manqué - peut-être par désir de vouloir trop bien faire - arc de cercle et chute de la barre derrière quant au 3e essai, la fatigue faisant son œuvre, Roland n'achève pas son tirage, sans doute une insuffisance de conviction.

Classement à l'arraché :

1. Kuchev (Bulgarie), 132 k 500.
2. Kirzhinov (U.R.S.S.), 130 k.
3. Yanev (Bulgarie), 130 k.

(11e : Chavigny, France, 122 k 500).

A l'épaulé-jeté, la tâche de Kirzhinov n'est pas aisée étant donné les progrès de Kuchev, bien que le premier cité possède la meilleure performance mondiale de la catégorie. Après avoir manqué 165 k au 1er essai - perte d'équilibre à l'épaulé - Kuchev réussit successivement 165 k au 2e et 170 k au 3e essai. A noter l'épaulé de Kato (Japon) à 165 k.

Il fallait à Kirzhinov 175 k pour remporter Médaille d'Or et titre mondial. C'est ce qu'il fit en 3e essai.

Au premier plateau et dans ce mouvement, notre représentant réussit 147 k 500 et améliore le record national du total avec 270 k, ancien record 265 k par lui-même à Madrid. Il manque par deux fois 152 k 500 par manque de puissance des muscles des membres inférieurs dû vraisemblablement à une perte de poids par trop excessive.

Beaucoup plus que la place, le but était la performance. Chavigny, tout comme Stresser, a prouvé qu'il avait un comportement digne du niveau international puisque à deux reprises cette saison, il améliore ses records de France (Championnats d'Europe et du Monde).

Classement à l'épaulé-jeté :

1. Kirzhinov (U.R.S.S.). 175 k.
2. Kuchev (Bulgarie), 170 k.
3. Kato (Japon), 165 k.

(15e : Chavigny, France, 147 k 500).

Classement final :

1. Kirzhinov (U.R.S.S.), 305 k.
2. Kuchev (Bulgarie), 302 k 500.
3. Yanev (Bulgarie), 292 k 500.

(13e : Chavigny, France, 270 k).

Mercredi 19 Septembre : Poids Moyens.

Révélation des Championnats d'Europe à Madrid, Kolev était attendu ce soir-là par une salle comble. L'assurance que dégage ce jeune athlète bulgare ne laisse subsister aucun doute à l'issue de l'épreuve - même la présence de Jansen à l'arraché n'eut pas changé le résultat du moins dans ce premier mouvement où excelle le Norvégien - tant les 147 k 500 réussis en 3e essai furent aisés. A noter les 140 k du jeune Allemand de la R.D.A., Wenzel - qui a la malchance d'être dans une catégorie dominée par un superchampion mais avec qui il faudra compter dans les compétitions futures.

Quant à Mikhaïlov, il ne possède pas la forme de Madrid et se fait subtiliser la Médaille de Bronze par Hekel, tous deux 137 k 500, le second étant plus léger.

La grande déception de cette soirée est l'élimination du Libanais Trabulsi à 142 k 500, alors que trois jours auparavant, il effectuait un doublé dans ce mouvement avec 140 k, tout en étant au poids de la catégorie.

Classement à l'arraché :

1. Kolev (Bulgarie), 147 k 500.
2. Wenzel (R.D.A.), 140 k.
3. Hekel (Tchécoslovaquie), 137 k 500.

A l'épaulé-jeté où la supériorité de Kolev n'est plus à démontrer, le premier des ténors débute à 175 k et, surprise, doit s'y reprendre par 3 fois pour les réaliser. Stark (Hongrie) et Wenzel (R.D.A.) font jeu égal à 177 k 500 et sont départagés au poids de corps à l'avantage du jeune Allemand qui obtient ainsi la Médaille d'Argent.

Kolev, après avoir assuré un 1er essai à 177 k 500, ce qui le mettait à l'abri d'une manière définitive, réclame 190 k pour son second essai. Charge impressionnante qui engendre le silence dans la foule dès le 1er appel du speaker. Celui-ci apparaît sur le plateau, bien déterminé à vaincre la barre qu'aucun poids moyen n'a réussi à ce jour.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, la barre est épaulée dans un geste technique parfait et la remontée s'effectue sans grande difficulté.

Mauvais placement, léger affaissement du dos dans la prise d'impulsion, contretemps dans l'impulsion, tout ceci contribue à donner à la barre une trajectoire un peu trop décalée vers l'avant et il est impossible à Kolev d'effectuer un rattrapage.

Le jeune Bulgare semble déçu et manifeste à l'égard de son entraîneur le souhait de stopper là sa prestation. Rapidement l'entourage opère un revirement du comportement du jeune athlète qui revient sans tarder, sans hésitation et tout autant déterminé pour effectuer son ultime tentative - sous les applaudissements de la foule ; d'un geste de la main, il réclame le silence ; même scénario que précédemment, la barre est épaulée avec aisance, quelques fractions de seconde de stabilisation, le temps d'avoir de bonnes sensations musculaires concernant le placement avant le jeté et c'est l'explosion. La barre est à bout de bras, bien stabilisée. Kolev la maîtrise. C'est impressionnant de voir cet athlète de 73 k 650 avec une charge de 190 k au-dessus de la tête. Magnifique record du monde pour le Bulgare qui bat du même coup celui du total lui faisant subir une progression de 7 k 500.

Classement à l'épaulé-jeté :

1. Kolev (Bulgarie), 190 k.
2. Stark (Hongrie), 177 k 500.
3. Wenzel (R.D.A.), 177 k 500

Classement final :

1. Kolev (Bulgarie), 337 k 500.
2. Wenzel (R.D.A.), 317 k 500.
3. Stark (Hongrie), 312 k 500.

Records du Monde battus :

Épaulé-jeté : 190 k par Kolev.
Total : 337 k 500 par Kolev.

Jeudi 20 Septembre : Poids Mi-Lourds.

La montée de Jansen (Norvège) dans la catégorie des Mi-Lourds a dû provoquer quelques inquiétudes aux entraîneurs soviétiques. Chez les 82 k 500, le niveau d'ensemble de l'arraché a subi une nette évolution, ne serait-ce que par rapport aux Championnats d'Europe de Madrid. Jugez-en par vous-même :

Médaille de Bronze à Madrid : 145 k - à La Havane 155 k.

Le 8e à Madrid : 135 k - à La Havane : 145 k.

Mais revenons à notre match. Kamenopolski (Bulgarie), membre du peloton de tête donne le ton en prenant 147 k 500 puis 152 k 500 réussis au 3e essai. Zielecke (R.D.A.), en net progrès depuis Madrid, réalise successivement 145 - 150 - 155 k. Rizhenkov, égal à lui-même dans ce geste- là, effectue intégralement lui aussi, sa gamme montante : 150 - 155 - 157 k 500, ce qui lui vaut déjà la Médaille d'Argent en attendant la fin de la prestation du Norvégien. Pas de surprise, celui-ci, après avoir effectué un beau 1er essai à 155 k, réalise non moins facilement 160 k et échoue de peu contre le record du monde à 162 k 500. Nous l'avions vu effectuer à l'entraînement une tentative sur 165 k quelques .jours auparavant.

Classement à l'arraché :

1. Jensen (Norvège), 160 k.
2. Rizhenkov (U.R.S.S.). 157 k 500.
3. Zielecke (R.D.A.), 155 k.

A l'épaulé-jeté, Sochanski (Pologne), débute à 180 k. Il est suivi de Milser (R.F.A.) et Horvath (Hongrie), 187 k 500, barre que réussira Sochanski quelques minutes plus tard, s'adjugeant de ce fait la Médaille de Bronze. Restent en course : Zielecke, Rizhenkov et Jensen.

Grande déception de la soirée : le Norvégien, en bonne position pour une place sur le podium est éliminé à 190 k. Barre épaulée aisément en demi-flexion, mais incapable de la propulser à bout de bras. Il est navrant de voir un athlète aussi fort à l'épaulé-jeté - il a épaulé 210 k sous nos yeux à l'entraînement - et aussi faible techniquement parlant au jeté.

Rizhenkov, après avoir manqué à son tour son 1er essai à 190 k, - ce qui est étonnant pour un athlète possédant le record du monde à 201 k 500 - les réussit en 2e essai.

Zielecke, quant à lui, après avoir effectué une 1re barre à 192 k 500, réussit 187 k 500 puis 192 k 500, charge que se décide a à faire Rizhenkov faute de quoi il perdrait le titre. Toutefois, il devra céder la Médaille d'Or à l'Allemand, plus léger que lui. A noter, l'étonnante progression de cet athlète qui fait un bond de 15 k entre Madrid et La Havane.

Classement à l'épaulé-jeté :

1. Zielecke (R.D.A.), 192 k 500.
2. Rizhenkov (U.R.S.S.), 192 k 500.
3. Sochanski (Pologne), 187 k 500.

Classement final :

1. Rizhenkov (U.R.S.S.), 350 k.
2. Zielecke (R.D.A.), 347 k 500.
3. Sochanski (Pologne), 332 k 500.

Vendredi 21 Septembre : Poids Lourds-Légers.

Le groupe de tête se compose de 5 athlètes, bien que la supériorité de David Rigert soit incontestable.

Rigert (U.R.S.S.), Nikolov (Bulgarie), Petzold (R.D.A.), Kolotov (U.R.S.S.), Radev (Bulgarie), Kailajarvi (Finlande).

Tout comme en Mi-Lourd, le niveau de l'arraché est très relevé. Pour les six premiers, la barre de départ se situe au-delà de 150 k. La Médaille de Bronze est à 160 k et le 7eà 152 k 500.

Mais cette évolution ne gêne en rien le Soviétique, maître incontesté de la catégorie, malgré les déboires de Munich. Radev et Petzold partent à 150 k, Kolotov à 152 k 500, Kailajarvi (Finlande), 155 k, tandis que Nikolov et Rigert effectuent leur première tentative à 157 k 500. Tous ces essais sont réussis. Radev réalise 155 k en 2e essai, manquant 160 k au 3e. Nikolov, lui, effectue, dans son style toujours très dynamique, du moins pendant la première phase du tirage, un bel essai à 162 k 500, le 3eà 165 k se soldant par un échec. Cette barre (165 k) est réussie par Rigert au 3e essai lui attribuant ainsi la Médaille d'Or.

Classement à l'arraché :

1. Rigert (U.R.S.S.), 165 k.
2. Nikolov (Bulgarie), 162 k 500.
3. Petzold (R.D.A.), 160 k.

A l'épaulé-jeté, là aussi, les barres de départ sont élevées, non pas pour Rigert et Kolotov mais pour les suivants. Petzold 192 k 500, Radev 192 k 500, Kailajarvi 192 k 500. Les deux premiers réussiront 197 k 500 quelques instants plus tard, manquant 202 k 500 (Petzold) et 200 (Radev). Les deux Soviétiques semblent être de connivence. Kolotov effectue, assez péniblement il faut en convenir, 197 k 500 et 202 k 500 et abandonne son 3e essai. Rigert, quant à lui, réalise un 1er essai à 200 k mais, semblant souffrir de la région lombaire, il manque 207 k 500 au jeté d'une manière inhabituelle et abandonne son ultime essai.., et la Médaille d'Or au profit de son compatriote mais se réservant le titre mondial.

Classement à l'épaulé-jeté :

1. Kolotov (U.R.S.S.), 202 k 500.
2. Rigert (U.R.S.S.), 200 k.
3. Petzold (R.D.A.), 197 k 500.

Classement final :

1. Rigert (U.R.S.S.), 365 k.
2. Kolotov (U.R.S.S.), 360 k.
3. Petzold (R.D.A.), 357 k 500.

Notre départ ayant été fixé au Samedi 22 Septembre, nous sommes au regret de ne pouvoir vous présenter les catégories Lourds et Super-Lourds. Toutefois, vous trouverez ci-dessous, les différents classements des catégories concernées ainsi que le classement par nation.

Samedi 22 Septembre : Poids Lourds.

Classement à l'arraché :

1. Pervushin (U.R.S.S.), 170 k.
2. J. Gonzalès (Cuba), 162 k 500.
3. R. Strejceck (Tchécoslovaquie), 157 k 500.

Classement à l'épaulé-jeté :

1. Pervushin (U.R.S.S.), 215 k.
2. Losch (R.D.A.), 215 k.
3. Gonzalès (Cuba), 200 k.

Classement final :

1. Pervushin (U.R.S.S.), 385 k.
2. Losch (R.D.A.), 370 k.
3. Gonzalès (Cuba), 362 k 500.

Dimanche 23 Septembre : Poids Super-Lourds.

Classement à l'arraché :

1. R. Mang (R.F.A.), 180 k.
2. V. Alexeev (U.R.S.S.), 177 k 500.
3. S. Batishev (U.R.S.S.), 175 k.

Classement à l'épaulé-jeté :

1. Alexeev (U.R.S.S.), 225 k.
2. Bonk (R.D.A.), 222 k 500.
3. Mang (R.F.A.), 220 k.

Classement final :

1. Alexeev (U.R.S.S.), 402 k 500.
2. Mang (R.F.A.), 400 k.
3. Batishev (U.R.S.S.), 392 k 500.

CLASSEMENT PAR NATION :

1.	U.R.S.S.	96	points
2.	Bulgarie	78	-
3.	Hongrie	50	-
4.	R.D.A.	47	-
5.	Pologne	38	-
6.	Japon	33	-
7.	Cuba	33	-
8.	Tchécoslovaquie	25	-
9.	Iran	23	-
10.	R.F.A.	20	-
11	Italie	10	-
12	Australie	9	-
9.	U.S.A.	9	-
10.	Colombie	6	-
11.	Roumanie	5	-
12.	Finlande	5	-
13.	Indonésie	4	-
14.	Suisse	3	-
15.	Mexico	3	-
19.	Canada	3	-
19.	Grande-Bretagne	3	-
19.	Autriche	3	-
19.	Grèce	3	-
24.	Trinidad Tobago	2 -	-
24.	Philippines	2	-

Les Championnats du Monde sont terminés; on serait tenté de dire encore une fois, sur l'hymne soviétique ; pourtant, malgré le classement par nation dont ils tiennent la tête, d'autres pays amorcent ou ont amorcé depuis quelques années une remontée quelque peu spectaculaire. En premier lieu se trouve, bien évidemment, la Bulgarie avec ses très jeunes champions formés de main de maître, la Hongrie qui opère une légère remontée, mais surtout la R.D.A. qui présenta des athlètes d'un très haut niveau ; je pense ici aux Wenzel, Zielecke, Petzold, Losch qui ont à leur actif une progression particulièrement étonnante dans un laps de temps très court.

En ce qui concerne le niveau des performances des premiers plans, ces Championnats ne furent pas exceptionnels, sauf cas particuliers, mais par contre, on se doit de constater que le trou se comble derrière les têtes de file et que le niveau moyen de l'ensemble est en nette évolution. Depuis la suppression du développé, on constate également, excepté cette année chez les Moyens, une nette progression à l'arraché. A noter l'excellent comportement des athlètes cubains qui se classent 7e au classement par nation et qui se sont permis de battre l'équipe américaine au Championnat Panaméricain disputé dans le cadre des Championnats du Monde.

Quant à nous, Français, nous revenons avec quatre records de France, bien entendu il ne faut se leurrer mais je souhaite vivement que ce soit là le début du redressement de notre élite.

M. PATERNI,
Responsable de l'Elite.

≈≈

RÈGLEMENTS ~ ARBITRAGE

(Il est recommandé de lire attentivement les « Remarques importantes », page 14 - colonne 2).

La I.W.F. reconnaît les mouvements suivants oui doivent être accomplis dans cet ordre, sans temps d'arrêt entre les mouvements, dans toutes les compétitions sous les règles de la I.W.F.

1. L'Arraché à deux bras ;
2. L'Épaulé et Jeté à deux bras.

La I.W.F. reconnaît aussi les records du Monde et d'Europe des mêmes mouvements et des totaux (total olympique sur les deux mouvements ci-dessus) pour les Seniors ainsi que les Juniors.

Mouvements reconnus par la F.F.H.C.

HALTÉROPHILIE. - (Mêmes dispositions que l'I.W.F.).

La F.F.H.C. reconnaît les records et totaux de la catégorie des « CADETS ».

ATHLÉTIQUE.

1. Le Développé couché ;
2. La Flexion sur jambes.

La F.F.H.C. enregistre records et totaux (total des deux mouvements athlétiques ci-dessus) des catégories Seniors, Juniors et Cadets.

Dispositions générales aux compétitions Haltérophiles et Athlétiques.

PARTICIPANTS.

- Les athlètes devront concourir selon les catégories établies par les règles selon leur poids.
- Il n'y a pas de limite d'âge ou de taille pour les Seniors.
- Un athlète est considéré Junior jusqu'à l'âge de 20 ans. Le jour de son 20e anniversaire, il devient Senior (I.W.F.).
- Pour la F.F.H.C., trois catégories d'âges :

Athlètes	« CADETS »	de	15 à 18 ans,
	« JUNIORS »	de	18 à 20 ans,
	« SENIORS »	+	de 20 ans.

L'âge minimum pour se présenter aux compétitions est 15 ans révolus.

Les mineurs ne sont admis à concourir que s'ils présentent une autorisation des parents.

CATÉGORIES.

Il y a neuf catégories pour les compétiteurs Seniors et Juniors (I.W.F.) et Cadets (F.F.H.C.). Toutes les compétitions sous les règles de l'I.W.F. doivent suivre cet ordre de poids sans réarranger l'ordre des compétitions.

1. Poids *Mouche*	52	k
2. Poids *Coq*	56	k
3. Poids *Plume*	60	k
4. Poids *Léger*	67	k 5
5. Poids *Moyen*	75	k
6. Poids *Mi-Lourd*	82	k 5
7. Poids *Lourd-Léger*	90	k
8. Poids *Lourd*	110	k
9. Poids *Super-Lourd*	+ 110	k

PESÉE.

- Les athlètes seront pesés nus.
- La pesée des concurrents aura lieu obligatoirement une heure et 15 minutes avant le commencement des épreuves d'une catégorie déterminée. La pesée durera une heure, après quoi il y a aura un intervalle de 15 minutes pour permettre aux officiels et aux athlètes de se préparer pour la compétition.

- Seuls, un officiel (entraîneur ou dirigeant) de l'athlète, les trois arbitres et le secrétaire de la compétition peuvent être présents à la pesée. La liste des poids ne sera publiée que quand tous les athlètes auront été pesés.
- Chaque concurrent n'a le droit qu'à une pesée. Seuls seront autorisés à repasser sur la bascule ceux ayant un poids supérieur ou inférieur à celui de la catégorie. Ils disposeront de l'heure réglementaire pour se mettre au poids. Passé ce délai, ils se verront éliminés.
- Un athlète n'a pas le droit de concourir dans plus d'une catégorie PENDANT un Championnat.
- Le tirage au sort prendra place pendant le pesage, sous la surveillance du secrétaire de la compétition, afin que tous les compétiteurs, les entraîneurs et officiels sachent l'ordre de passage dès le début de la compétition.

TENUE.

Les athlètes devront se présenter dans une tenue correcte :

- maillot de corps à manches courtes ;
- culotte décente et support athlétique.

Le maillot ou le shirt peut être porté sous le costume et peut avoir des manches courtes qui ne descendront pas plus bas que le milieu de la partie supérieure des bras. Le maillot ou le shirt doit être sans col.

La hauteur du talon ne doit pas dépasser 4 cm et ne s'étendra pas latéralement.

Lorsqu'un concurrent porte une ceinture, la largeur de celle-ci ne devra pas être supérieure à dix centimètres. Interdiction du port d'une ceinture sous le maillot.

Les bandages.

- Les bandages ou supports de caoutchouc ou de substances caoutchoutées sont interdits.

Poignets. - Il est permis aux athlètes de porter des bandages de gaze ou de crêpe médical d'une largeur maximum de 8 cm et d'une longueur maximum de un mètre. Des bandages de cuir peuvent être portés.

Genoux. - Des bandages de gaze ou de crêpe médical peuvent être portés à condition de ne pas dépasser 8 cm de largeur et 2 mètres de longueur. Alternativement, une genouillère élastique peut être portée, d'un maximum de 20 cm. Le port des deux en même temps est interdit.

Corps. - Les bandages autour du corps sont interdits. Des sparadraps appliqués localement sur des muscles blessés doivent être posés par le docteur officiel de service.

Pouces. - Des sparadraps peuvent être portés sur les pouces, mais ne doivent excéder deux couches.

HALTÉROPHILIE
MOUVEMENTS INCORRECTS.

L'Arraché à deux bras.

1. Tirage en suspension.
2. Temps d'arrêt pendant l'ascension de la barre.
3. Extension irrégulière des bras.
4. Extension incomplète des bras.
5. Terminaison en « développé ».
6. Flexion extension des bras pendant le relèvement.
7. Contact à terre du genou, des fesses ou quelque partie du corps autre que les pieds.
8. Sortie du plateau pendant l'exécution du mouvement.
9. La barre reposée sur le plateau avant le signal de l'arbitre.
10. Laisser tomber la barre après le signal de l'arbitre de reposer la barre.

Épaulé.

1. Toute tentative non terminée dans laquelle la barre est arrivée à hauteur des genoux.
2. Tirage en suspension.
3. Epaulé en deux mouvements ou plus.
4. Contact à terre de genou, des fesses ou quelque partie du corps autre que les pieds.
5. Tout épaulé dans lequel la barre rentrerait en contact avec une partie du tronc avant la position définitive aux épaules.
6. Epaulé en flexion, contact des coudes ou hauts de bras sur les genoux ou les cuisses.
7. Sortie du plateau pendant l'exécution du mouvement.

Jeté.

1. Tout effort apparent de jeté qui n'est pas complété.
2. Extension irrégulière des bras.
3. Temps d'arrêt pendant l'extension des bras.
4. Flexion et extension des bras pendant le relèvement.
5. Sortie du plateau pendant l'exécution du mouvement.
6. La barre reposée sur le plateau avant le signal de l'arbitre.
7. Laisser tomber la barre après le signal de l'arbitre de reposer la barre.

REMARQUES IMPORTANTES.

- L'utilisation de graisse ou d'huile sur les cuisses, afin de faciliter le glissement de la barre est interdit.
- Au signal de l'arbitre de reposer la barre, les athlètes doivent retenir la barre et ne pas la laisser retomber sur le plateau, délibérément ou accidentellement. L'athlète doit garder les deux mains sur la barre jusqu'à ce qu'elle soit replacée sur le plateau. S'il lâche la barre d'une ou des deux mains avant que celle-ci soit replacée sur le plateau, ceci sera considéré comme lâchement de la barre, ce qui fera compter le mouvement comme « essai ». En aucun cas, un athlète recevra un avertissement la première fois qu'il laissera tomber la barre. Toutefois, si les disques sont en caoutchouc, l'athlète peut lâcher la barre à partir de la ceinture.

Déroulement de la compétition.

La barre est chargée progressivement, l'athlète tentant la performance la plus faible tirant le premier. En aucun cas. 1a barre ne peut être descendue à une charge inférieure lorsqu'un athlète a effectué un mouvement avec le poids annoncé. Les athlètes, ou leurs entraîneurs, doivent donc veiller à la progression des charges et se tenir prêts à effectuer leur essai au poids qu'ils ont choisi.

La progression des charges s'établit de 5 k en 5 k minimum; une demande de 2,5 k marque la fin des essais.

Les poids annoncés par le speaker devront être inscrits sur un tableau très visible ainsi que le nom de l'athlète.

Il sera accordé un délai de deux minutes aux concurrents entre l'appel de leur nom et l'exécution d'un essai ; si ce délai est passé, ils seront avertis que les deux minutes sont passées. Si le délai excède trois minutes, il y aura élimination de l'essai. Le même délai sera accordé à an athlète exécutant seul les trois essais d'un mouvement. L'athlète ne sera pas appelé jusqu'à ce que la barre ait été chargée complètement. Le chronomètre sera arrêté dès que l'athlète aura levé la barre au-dessus du niveau de ses genoux.

La limite de temps pour un 4^{e} essai (tentative contre un record) sera de 5 minutes. Un avertissement sera donné à la 4^{e} minute.

Records de la F.F.H.C.

Les seuls records reconnus sont ceux qui auront été constatés à une compétition reconnue par la F.F.H.C. avec trois arbitres nationaux.

Par contre, un athlète peut demander à tenter un record sur un total lors d'une compétition fédérale, à laquelle il n'a pas droit, en faisant une demande à la F.F.H.C. au moins 8 jours avant la date de sa tentative.

Sont valables également les records nationaux établis lors de rencontres internationales.

Conditions pour l'homologation.

- Les trois signatures des arbitres.
- Le nom, le prénom, son poids, le poids de la barre, le lieu de la performance, la date et l'heure, le nom de l'épreuve, la date de naissance pour les Juniors et Cadets.
- Un record s'améliore de 0,5 k en 0,5 k minimum.
- Le record n'est valable que dans la catégorie dans laquelle l'athlète était classé lors de la pesée officielle.
- En cas de même total dans une même catégorie, c'est l'athlète le plus léger qui prend l'avantage (place et record).

ÉPREUVES ATHLÉTIQUES.

Développé couché.

Matériel : une barre olympique + un banc.

Banc : hauteur : de 30 à 40 cm - largeur : de 25 à 30 cm - longueur : 1,20.

Arbitrage. - L'athlète est allongé à plat dos sur le banc. Les pieds sont posés à plat sur le sol, toutefois, le déplacement des pieds au cours du mouvement n'est pas sanctionnable sauf s'ils s'accrochent à un objet pouvant faire office de cale. Un ou deux assistants l'aident à prendre la barre sur le chevalet et à l'amener bras tendus au-dessus de la poitrine. L'athlète descend la barre au contact de la poitrine où il attend le signal de départ de l'arbitre.

L'athlète développe la barre jusqu'à avoir les bras tendus. La barre doit rester en position horizontale, jusqu'à l'extension complète des bras. Les fessiers doivent rester en contact avec le banc. L'extension des bras doit se faire continue, un arrêt au cours de l'extension est sanctionné par « essai ».

La prise de barre est réglementée comme suit : lorsque la barre est au contact de la poitrine, les avant-bras doivent se trouver dans un plan vertical. Le mouvement terminé, l'athlète doit attendre le signal de l'arbitre de reposer la barre.

Flexion sur jambes. - L'athlète prend la charge sur le chevalet en la plaçant sur les épaules, derrière la nuque. Il fléchit les jambes à fond et marque un temps d'arrêt. Au signal de l'arbitre, il se redresse sans marquer d'arrêt au cours de l'extension des jambes. Il doit attendre le signal de l'arbitre avant de reposer la charge.

Le déplacement des pieds avant la sanction de l'arbitre est interdit. Un athlète doit être estimé comme inapte à pratiquer la flexion sur jambes, s'il prétend ne pas pouvoir fléchir davantage alors que la partie supérieure des cuisses n'est pas au-dessous de l'horizontale (fémurs). Si une autre personne touche la barre avant la sanction de l'arbitre, il y a essai.

Classement national du Prix des Débutants

d'après les résultats des éliminatoires
disputées dans les Comités Régionaux le 25 Février 1973

CADETS

Poids Mouches

1.	BOYER (51,2) Lille Université-Club	115 k
2.	SMAHA (51) A.S.L.I.E.	107 k 500
3.	BARBOTTIN (50,2) Herblay	105k
4.	LE NUA (42) A.L. Paimpol	100 k
5.	WAREMBOURG (49,4) Lille Université-Club	100 k
6.	RUEZ (50) A.S. Montbéliard	100 k
7.	CARRE (48,2) U.S. Tours	95 k
8.	DINAUCOURT (51) St-Quentin	95 k
9.	PAUL (51,9) A.L. Paimpol	95 k
10.	LE VAY (52) A.L. Paimpol	95 k
11.	JAEGER H.C. Scherwiller	95 k
12.	JEHANNO (48) St-Coulomb	92 k 500
13.	FOUCAULT (48) U.H. Vichy	85 k
14.	RICOU (49) H.C. Figeac	85 k
15.	OBINO U.S. Thann	85 k
16.	DEMEYER (46,9) A.S.P.T.T. Lille	82 k 500
17.	BARBE (48) C.H. St-Malo	82 k 500
18.	HERVET (50,1) U.S. Moislains	82 k 500
19.	RIOT (51) St-Nazaire Omnisports	82 k 500
20.	NOEL (43) H.C. Figeac	80 k
21.	LE PODER (44,2) C.A. Plurien	80 k
22.	LEME (44,4) C.H. St-Malo	80 k
23.	BRUSSELLES (48) Ferté Milon	80 k
24.	LEMUS (51) H.C. Alès	80 k
25.	VERRIER A.S. Montbéliard	80 k
26.	MURAY (45) A.C. Vienne	77 k 500
27.	FRANÇOIS J. (44) Stade Croisicais	75 k
28.	MIRA (45) U.S. Ste-Tulle	75 k
29.	KHETTAL (45,4) A.C. Digne	75 k
30.	MONNY (47,2) Ferté Milon	75 k
31.	GOUPIL (49,6) C.A. Evron	75 k
32.	BIENAIMÉ (51) A.C. Digne	72 k 500
33.	LEME (37,4) H.C. St-Malo	70 k
34.	LEMU (45) H.C. Alès	70 k
34.	MEUROT (45) Montreuil-sur-Mer	70 k
36.	MOLIMA (51) C.M.P.O. Lavelanet	70 k
37.	FERRIAULT (32,4) C.A. Evron	67 k 500
38.	LASALA (49,8) U.M.S.E. Marseille	67 k 500
39.	PIERRE (51) U.S. Acigné	67 k 500
40.	FRANÇOIS (43,7) A.C. Digne	65 k
41.	DELAIRE (51,8) Marigny	65 k
42.	ROSSIGNON S.G. Angers	65 k
42.	NUSSLEIN A.S.I. Durstel	65 k
44.	BRIAND (40,9) C.H. St-Malo	62 k 500
45.	CABANEL (41,4) H.C. Albi	62 k 500
46.	SAVAJANO (31,5) G.C. Sorguais	55 k
47.	BARDOU (50,9) U.S. Acigné	52 k 500
48.	BARDOU A. (38) U.S. Acigné	50 k
49.	CHEMMI (45,5) A.C. Digne	50 k
50.	NADAUD (41,7) Colombelles	47 k 500
51.	AMARD (42,3) A.C. Digne	45 k

Poids Coqs

1.	BOISSARD (55,7) U.S. Grigny	127 k 500
2.	SIBILLE (55,9) U.S. Vesoul	117 k 500
3.	VALDIU (52,7) U.M.S.E. Marseille	112 k 500
4.	MATHIEU (55,3) Française de Besançon	112 k 500
5.	BOUBERT (53,9) U.S.C.S. Gonesse	107 k 500
6.	MEUNIER (53,5) Nevers	105 k
7.	AVRIL (55,6) E.C. Orléans	105 k
8.	LATOUR (55,7) C.O.M. Etampes	105 k
9.	MOULIN (55,9) Châteauroux	105 k
10.	LEFRANC (53,8) Nevers	102 k 500
11.	LEBIGOT (55,9) S.S. Domfront	102 k 500
12.	DELCROIX (53,5) Lille Université-Club	100 k
13.	PLEINGUIER (54) A.C. Digne	100 k
14.	YAKOUMENE (54,9) Lille U.C.	100 k
15.	IVARS (53) A.S.C. Béziers	97 k 500
16.	CIEPLICKI (54,5) Cuffies	97 k 500
17.	BACHINI (54,6) H.C. Noves	97 k 500
18.	BONAZZA (52,6) S.S.A.R. Freyming	95 k
19.	AUGIS (54,7) C.S. Alençon	95 k
20.	BELLOIR (55) U.S. Acigné	95 k
21.	BOUCHY (55,7) Union Mâcon	95 k
22.	ROYAL (53,3) A.S.P.O.M. Bordeaux	92 k 500
23.	CARLIEZ (54) U.S. Tours	90 k
24.	FOUCRE (54,1) U.S. Tours	90 k
25.	LORINOIS (55,6) C.E.P. St-Nazaire	90 k
26.	BONNIN (55,7) La Montluçonnaise	90 k
27.	PERRIN S.A. Colmar	90 k
28.	DEJA (53,5) Colombelles	87 k 500
29.	AMOURYG (52,6) Châteauroux	85 k
30.	DAMANGEON (53) St. Montois	85 k
31.	CLÉMENTINE (53) A.C. Digne	80 k
32.	BELOUVES (54,7) A.S.P.O.M. Bordeaux	80 k
33.	FLAMENT (55) Lille U.C.	80 k
34.	MOREAU (55,6) La Montluçonnaise	80 k
35.	MAITRE (52,5) Française de Besançon	75 k
36.	CHARON (52,2) A.C. Digne	70 k
37.	MENNECIER (52,3) Creil	70 k
38.	CHABAUD (54,3) A.C. Digne	67 k 500
39.	DEBLON (55) A.C. Digne	67 k 500
40.	BACQUIE (55) H.C. Figeac	65 k
41.	FERON (53) M.J.C. Tarascon	55 k

Poids Plumes

1.	ALBERTINI (56,6) U.M.S.E. Marseille	140 k
2.	LEON A.S.P.T.T. Mulhouse	135 k
3.	GUILLIN (59,8) A.C. Chalon-sur-Saône	130 k
4.	ADAM (59,8) A.L. Paimpol	125 k
5.	HERVO (60) St Coulomb	125 k
6.	GUILMEAU (57) C.A. Evron	122 k 500
6.	MOCQUARD (57) Troyes Omnisports	122 k 500
8.	GOMEZ (57,2) U.M.S.E. Marseille	122 k 500
9.	BARYS (59,6) S.S.A.R. Freyming	122 k 500
10.	MORVAN (58,2) Étudiants-Club Orléans	120 k
11.	COURSOL (58,3) U.H. Vichy	117 k 500
12.	MOULAC (57) C.A. Lorient	115 k
13.	CHEVALLIER (57,3) S.C. Dijon	115 k
14.	GUIOT (57,4) Lille Université-Club	115 k
15.	DUMOND (58) St-Nazaire Omnisports	115 k
16.	CORNE (58,7) A.C. Mons	115 k
17.	VIENOT (59) A.S. Montbéliard	115 k
18.	JOYE (59) Marquette	112 k 500
19.	SLIVA (59,8) S.S.A.R. Freyming	112 k 500
20.	BAILLY (59,9) C.O. Floirac	112 k 500
21.	LUNEAU (60) Châteauroux	112 k 500
22.	DUPONT (58,5) U.S. Acigné	110 k
23.	REFREGE (58,6) M.J. Vias	110 k
24.	NADAL (58,7) M.J.C. La Source	110 k
25.	BAR (59) H.C. Figeac	110 k
25.	GUADAGNINI (59) A.S.J.	110 k
27.	FRETY (59,2) U.H. Vichy	110 k
28.	SAUVAGE (59,5) C.H.C. Toulouse	110 k
28.	ALORY (59,5) C.A. Plurien	110 k
30.	BAL (57,2) Tourcoing	107 k 500
31.	VALDEBOUZE (58,2) Clermont Sports	107 k 500
32.	DESJOURS (59,4) St-Nazaire Omnisports	107 k 500
33.	LE BRELOT (60) St-Coulomb	107 k 500
33.	GRANDJEON (60) C.O. Floirac	107 k 500
33.	DUNAND (60) U.S.C.S. Gonesse	107 k 500
36.	SCHOLLY U.S. Thann	107 k 500
36.	WIEDERKER S.A. Colmar	107 k 500
38.	CHAUVEAU (58,7) A.S.J.	105 k
39.	GRIEHSER (58,8) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	105 k
40.	GOUIN (59,9) Chalon-sur-Saône	105 k
41.	VIEU U.S. Aubenas	105 k
41.	STALCER S.S.A.R. Freyming	105 k
43.	GANGEMI (58,6) U.M.S.E. Marseille	102 k 500
44.	MARGILLET (59.5) Française de Besançon	102 k 500
45.	BELLAHCENE (60) Lille Université-Club	102 k 500
45.	MARCHANSSON (60) Châteauroux	102 k 500
45.	ROUSSELOT (60) C.A. Nantais	102 k 500
48.	TANGUY (57,8) Stade Croisicais	100 k
49.	BERGER (58,2) C.A. Lorient	100 k
50.	PIGETTE (58,9) Ferté Milon	100 k
51.	FOURNIER (59,3) A.S.P.T.T. Lille	100 k
52.	MERO A.S.P.T.T Strasbourg	100 k
53.	SESPINOZA (60) C.H.C. Toulouse	97 k 500
54.	BARGET A.S.P.T.T. Strasbourg	97 k 500
54.	CASTEY A.S.P.T.T. Strasbourg	97 k 500
56.	GOUIRAND (56,3) U.M.S.E. Marseille	95 k
57.	CHARPENTIER (58,5) U.S. Acigné	95 k
58.	CONDRO (58,8) U.M.S.E. Marseille	95 k
59.	REMI (57,8) Creil	92 k 500
60.	DELBOSC (59,1) M.J. Vias	92 k 500
61.	PONDRUEL M.J.C. Chambéry	92 k 500
62.	ALBEROLA (58,5) St-Nazaire Omnisports	90 k
63.	METZINGER (57,9) S.S.A.R. Freyming	85 k
64.	SOUTAG U.S. Thann	85 k

65. GIL (56,1) U.M.S.E. Marseille ..... 82 k 500
66. LADJAMI (57) G.C. Sorguais ..... 82 k 500
67. HORVENO (57,8) Stade Croisicais ..... 82 k 500
68. CORNIAU A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 82 k 500
69. PELLETIER (58) S.C. Dijon ..... 80 k
70. BELLORGET (58,3) S.C. Dijon ..... 72 k 500
71. LEGAL (58) H.C. Alès ..... 60 k

Poids Légers

1. DAYDE (65,6) H.C. Alès ..... 170 k
2. MANA (67) S.M. Montrouge ..... 165 k
3. CLAUSSE (67,4) Courbevoie Sports ..... 155 k
4. POLESELLO (65,8) C.O.M. Etampes ..... 150 k
5. BIGLONE (66,4) U.S.C.S. Gonesse ..... 150 k
6. HUBNER (63) Rueil Athlétic-Club ..... 142 k 500
7. JOSEPH (64,3) Ferté Milon ..... 140 k
8. BISIAUX (66,9) Nevers ..... 140 k
9. FLORI (67,5) H.C. Nice ..... 140 k
10. SCAERLINGER Alsatia ..... 140 k
10. BOLTZ S.G. Angers ..... 140 k
12. PFRIMER U.S. Wittenheim ..... 137 k 500
13. BOUSSAROQUE (62,5) M.J. Vias ..... 135 k
14. RICOU (64) H.C. Figeac ..... 135 k
14. FOUCOU (64) C. Sorguais ..... 135 k
16. BAILLY (64,8) Lille Université-Club ..... 135 k
17. BAIYOULES (64,5) Frontignan A.C. ..... 132 k 500
18. ABIB (65,8) Troyes Omnisports ..... 132 k 500
19. BERTHOMIEU (67,4) Clermont Sports ..... 132 k 500
20. HARTUNG U.S. Wittenheim ..... 132 k 500
21. ALEXANDRE (64,6) S.G. Angers ..... 130 k
22. REVEL (64,7) H.C. St-Malo ..... 130 k
23. LORRAIN (65,9) A.S. Montbéliard ..... 130 k
24. JACQUES (66,5) H.C. Sorguais ..... 130 k
25. GRANDIDIER H.C. Scherwiller ..... 130 k
26. DEZHOU (63,7) C.A. Evron ..... 127 k 500
27. CALOTTE (66,2) Loos ..... 127 k 500
28. WURTZ S.A. Colmar ..... 127 k 500
29. FLOUR (61) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne ..... 125 k
30. PHILIPPE (61,9) St-Nazaire Omnisports ..... 125 k
31. BRISSET (63) St-Quentin ..... 125 k
31. DUCORMEAU (63) Stade Montois ..... 125 k
33. CABAMIT (63,1) M.J. Vias ..... 125 k
34. BASTIAN (64,1) Châteauroux ..... 125 k
35. DHORNE (65,3) Douai ..... 125 k
36. LEMBLE (65,4) A.S.P.P. ..... 125 k
37. GUEGAN (65,7) C.A. Nantes ..... 125 k
38. DESCHEMAECKER (66,8) Lomme ..... 125 k
39. SECQ (67) Tabacs Lille ..... 125 k
40. DURIBREUX (67,3) Loos ..... 125 k
41. MOLLARD M.J.C. Chambéry ..... 125 k
41. GARNIER A.S.P.T.T. Privas ..... 125 k
41. BRONNER Alsatia ..... 125 k
44. SABLE (61,4) C.A. Evron ..... 122 k 500
44. DRELON (61,4) Billy Berclau ..... 122 k 500
46. POIRIER (62,3) St-Coulomb ..... 122 k 500
47. BILLOT (63,3) U.S. Vesoul ..... 122 k 500
48. TROUBAT (63,4) La Montluçonnaise ..... 122 k 500
49. COUFFRANT (64) Ferté Milon ..... 122 k 500
50. MANACH (61,8) A.S. Chrysler ..... 120 k
51. LIBERT (65) A.S. Domfront ..... 120 k
52. RENANT (66,7) Lens ..... 120 k
53. DENIMAL (67) Clermont Sports ..... 120 k
54. LABERIGUE U.S. Crest ..... 120 k
54. GRANDIDIER M. H.C. Scherwiller ..... 120 k
54. MICHELINI U.S. Thann ..... 120 k
57. MULLER A.S.P.T.T. Mulhouse ..... 117 k 500
57. MEYER U.S. Wittenheim ..... 117 k 500
58. GALLEGO (66) Clermont Sports ..... 115 k
59. ALLAWER (61) M.J. Vias ..... 112 k 500
60. JAUD (61,7) Stade Croisicais ..... 112 k 500
61. SOREAU (62,5) C.S. Alençon ..... 112 k 500
62. MONPAGENS (65,2) C.H.C. Toulouse ..... 112 k 500
63. DOMINE (66,4) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne ..... 112 k 500
64. BERTAT (67) Châtillon-sur-Seine ..... 112 k 500
64. GENEST (67) C.A. Evron ..... 112 k 500
66. DESTAILLEURS (61,9) Lille Université-Club ..... 110 k
67. GAUVAIN (62,8) Dinard ..... 110 k
68. MERLIN (66,9) A.C. Digne ..... 110 k
69. GRANDMONTAGNE (67,3) E.C. Orléans ..... 110 k
70. PY (62,5) C.O. Arles ..... 107 k 500
71. GUIARD (63,9) C.A. Evron ..... 107 k 500
72. DEVRIEZE (64) Loos ..... 107 k 500
73. AUDRAS (64,8) S.S.B. Grand Combe ..... 107 k 500
74. CARCAUD (62,7) Châteauroux ..... 105 k
75. BONHOMME (64,1) C.S. Alençon ..... 105 k
76. NOWAK (66,45) U.S.C.S. Gonesse ..... 105 k
77. SILJAN (61) A.S. Jœuf ..... 102 k 500
78. HAMONIC (62,6) A.C. Digne ..... 102 k 500
79. FIOT (63,8) Française de Besançon ..... 102 k 500
80. CHISAUBERTI (61) U.S. Ste-Tulle ..... 100 k
81. DARRIGO (62) Stade Montois ..... 100 k
81. MENU (62) Lille Université-Club ..... 100 k
83. MORO (65,2) U.S. Ste-Tulle ..... 100 k
84. KRUST C.S. Thann ..... 100 k
85. RODRIGUEZ (62,9) Mâcon ..... 97 k 500
86. DONNADIEU (63,1) C.U.M. Etampes ..... 97 k 500
87. POIREL (61) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne ..... 95 k
88. ROSSETTI (62,5) H.C. Nice ..... 95 k
89. ODIC (63,6) C.H. St-Malo ..... 95 k
90. BOLLINGER C.E.S. Thann ..... 95 k
91. LANAUZIERE (64,6) Cuffies ..... 92 k 500
92. MARTINEZ (67,5) M.J.C. Tarascon ..... 90 k
93. BURANGELLO (62,25) Creil ..... 85 k
94. COCCO (63) C.O. Arles ..... 85 k
95. RAVAT (66) Châteauroux ..... 85 k
96. LACOUX (63,5) Châteauroux ..... 80 k
97. AUGIER (64) A.C. Digne ..... 75 k
98. SIMON (67,1) A.C. Digne ..... 75 k

Poids Moyens

1. BERNAT (73,3) U.S. Grigny ..... 175 k
2. GUET (68,9) E.C. Orléans ..... 165 k
3. CRES (69,1) S.S.B. Grand Combe ..... 165 k
4. CLERC (71,9) Rueil A.C. ..... 165 k
5. VALDIN (69,1) U.M.S.E. Marseille ..... 160 k
6. VALENTIN (70,8) E.S. Massy ..... 157 k 500
7. MELEROWICZ (74) Lille Université-Club ..... 152 k 500
8. VELLUTIMI (72,9) Stade Clermontois ..... 150 k
9. JONEAU (73,9) C.E.P. St-Nazaire ..... 150 k
10. DELEVOYE (74,3) Marquette ..... 150 k
11. PIGNARD (68,6) H.C.C. Arbreslois ..... 147 k 500
12. PLOQUIN (72,6) E.C. Orléans ..... 145 k
13. HOUZÉ (73,9) Nevers ..... 145 k
14. AILLOT (74,3) Troyes Omnisports ..... 145 k
15. DAMBROSIO (69,5) U.S. Ste-Tulle ..... 140 k
16. LAVAURE (70) A.S.P.O.M. Bordeaux ..... 140 k
17. SIMONETTI (72,2) U.H. Vichy ..... 140 k
18. COUFFRANT (73) Ferté Milon ..... 140 k
19. BARZIC U.G.A.P. ..... 140 k
20. CHRÉTIEN (72) St-Coulomb ..... 137 k 500
21. VIALA (73,2) Clermont Sports ..... 137 k 500
22. ARNOULT (74,6) Laon ..... 137 k 500
23. ZACHARUK (68) H.C. Villefranche ..... 135 k
24. ANCONA (68,5) H.C. Nice ..... 135 k
25. GAILLEUR (71) H.C. Nice ..... 135 k
26. MOREL (71,5) Lille Université-Club ..... 135 k
27. STIMPLING A.S.P.T.T. Mulhouse ..... 135 k
28. D'ACUNTO (69) Frontignan A.C. ..... 132 k 500
29. MARTIN (70,5) Ferté Milon ..... 132 k 500
30. ANDRIEUX (71,8) Herblay ..... 132 k 500
31. AVRY (69,1) C.A. Lorient ..... 130 k
32. LANGUY (71,1) Châtellerault ..... 130 k
33. DESCAMPS (69) A.S.E. Lille ..... 127 k 500
34. LEVAN (69,7) Rueil A.C. ..... 127 k 500
35. GUIRANDOU (71,6) Clermont Sports ..... 125 k
36. CAILLEAU (68) St-Nazaire Omnisports ..... 120 k
37. SENTUNE (72) Montreuil-sur-Mer ..... 120 k
38. FOURMONT (68,9) C.A. Evron ..... 117 k 500
39. GOUIRAND (70) U.M.S.E. Marseille ..... 117 k 500
40. VANFLETEREN (71,2) Marquette ..... 117 k 500
41. MARTIN (68,6) U.S. Ste Tulle ..... 115 k
42. BRENOT (69) Stade Montois ..... 115 k
43. CASCON U.S. Aubenas ..... 115 k
44. VERPOEST (73,5) A.S.P.T.T. Lille ..... 112 k 500
45. LEGRAND (74,5) E.D.F. Cuffies ..... 112 k 500
46. VÉTILLARD (70,6) C.A. Evron ..... 110 k
47. LAMY (71,2) Châteauroux ..... 110 k
48. DJERDALI (71,7) Lille Université-Club ..... 110 k
49. REBROND (74,5) C.O. Arles ..... 110 k
50. CALLU (73) A.S.J. ..... 105 k
51. ZIMMERMAN C.E.S. Thann ..... 105 k
52. RICHARD (71,4) S.C. Dijon ..... 102 k 500
53. AUGER (70,5) U.S.C.S. Gonesse ..... 92 k 500
54. KOZAK (68,3) Châteauroux ..... 85 k
55. LESFAURIS (75) A.C. Digne ..... 85 k

Poids Mi-Lourds

1. DEHDENNE (77) Aslie ..... 162 k 500
2. LANG S.C. Energie ..... 157 k 500
3. DIXIMUS (80,2) Laon ..... 155 k
4. REDON (80,5) La Montluçonnaise ..... 155 k
5. PŒUF (80,8) Nevers ..... 155 k
6. LATODE (82,5) Vannes A.C ..... 140 k
7. BADER U.S. Thann ..... 135 k
8. ROCH (76,1) Clermont Sports ..... 130 k
9. DURGET (78,5) P.U.C. ..... 130 k
10. DUR C.E.S. Strasbourg ..... 130 k

11.	GRAVET (79,9) U.S. Moislains	117 k 500
12.	MOULES (82,1) M.J. Vias	117 k 500
13.	SCALI M.J.C. Meinau	117 k 500
14.	CASSU U.S. Thann	112 k 500
15.	ZOLT A.S.P.T.T. Strasbourg	90 k

Poids Lourds-Légers

1.	DOUYER (88) Royan Océan-Club	180 k
2.	GERBER U.S. Thann	177 k 500
3.	BARROUSCOU (82,6) A.S.E.M. Tulle	175 k
4.	ALIZARD (86,2) U.S. Cahors	165 k
5.	ZAWATORSKY (84,7) A.S.P.T.T. Lille	160 k
6.	ESTELLE (89,9) Clermont Sports	160 k
7.	DUVAL (88,4) C.A. Evron	110 k
8.	ST PIERRE (79) H.C. Alès	90 k

Poids Lourds

1.	POIRIER (95,6) C.A. Alençon	160 k
2.	VACHET (91,5) U.S. Grigny	155 k
3.	KLAINE (98,4) C.L.S. Épernay	155 k
4.	BASTI (99,5) M.J. Vias	155 k
5.	RICH S.C. Energie	140 k
6.	DELSAUX (91,5) Lille Université-Club	115 k
7.	GUILLARD (91,85) C.L.S. Épernay	115 k

JUNIORS

Poids Mouches

1.	PIQUET (48) C.A. Evron	100 k
2.	RUCHOT (51) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	90 k

Poids Coqs

1.	GADAT (54.6) Nevers	127 k 500
2.	NISON (56) Lille Université-Club	125 k
3.	TSOREKAS (4,6) Nevers	117 k 500
4.	MERLIN (54) A.S.P.O.M. Bordeaux	115 k
5.	THUET U.S. Thann	112 k 500
6.	GRUB A.S.I. Durstel	107 k 500
7.	ROBERT (54,5) U.S. Acigné	97 k 500
8.	HERVET (56) U.S. Moislains	90 k
9.	GRANDJEON (55,9) C.M. Floirac	65 k

Poids Plumes

1.	PIGERRE (59,5) S.C. Neuilly	152 k 500
2.	GARRIGUET (58,5) M.J.C. Rodez	140 k
3.	GARNIER (59,9) A.S. Ste-Savine	140 k
4.	MAIRE D'ÉGLISE A.S. Montbéliard	140 k
5.	BACCI (58) A.C. Montpellier	137 k 500
6.	JUSTET U.G.A.P.	130 k
7.	TRUONG (57,8) E.C. Orléans	125 k
8.	PIN (58,85) A.S.A. Roissy	125 k
9.	LAINE (60) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	125 k
10.	VITALI E.S. St-Martin-d'Hères	125 k
11.	GUTHMANN S.A. Colmar	117 k 500
12.	LEBEAU (57,9) Nevers	115 k
13.	DEPIERRE (58,1) Comines	115 k
14.	SCHOLLY U.S. Thann	115 k
15.	PANAY (59,5) Mâcon	112 k 500
16.	CORNE (58,9) Française de Besançon	112 k 500
17.	RENAUD (59,1) U.A. Cubzac	110 k
18.	SZIKA (56,7) U.S. Ste-Tulle	107 k 500
19.	MALET (56,9) A.S.E.M. Ste-Tulle	105 k
20.	CAMPO (59,2) U.M.S.E. Marseille	105 k
21.	BARON (60) St-Quentin	105 k
22.	FOLLET (58,6) St-Quentin	100 k
23.	LAGARRE (60) C.M. Floirac	92 k 500
24.	BERNARD A.S.P.T.T. Strasbourg	82 k 500
25.	SIMENEZ (57,4) U. Hagondange	57 k 500
26.	PICARD (59,2) Nevers	50 k

Poids Légers

1.	ALLARD (61,3) H.C. Mareillais	157 k 500
2.	GUALPIN (61,6) C.J.F. Laval	155 k
3.	CLAUSE (66,5) Courbevoie Sports	152 k 500
4.	LIS (62,2) A.C.L. Wenheck	150 k
5.	PEREZ (65,9) U.S. Grigny	150 k
6.	ABRY (66) A.S. Montbéliard	150 k
7.	LAMBERT (67,8) A.S. Montbéliard	147 k 500
8.	LANEPABAN (61,2) S.A. Enghien	147 k 500
9.	MERLIN (66,7) St-Quentin	145 k
10.	BLANC (67,4) M.J. Vias	142 k 500
11.	AMBROSINO S.A. Koenigshoffen	142 k 500
12.	MALLET (64) Stade Montois	140 k
13.	LAURENT (62,8) Nevers	135 k
14.	REFREGE (62,5) M.J. Vias	132 k 500
15.	GARRIGUES (66,2) P.U.C.	132 k 500
16.	PIGEYRE (63) H.C. Alès	130 k
17.	LEFEVRE (65,7) E.C. Orléans	130 k
18.	WILD U.S. Thann	130 k
19.	CHOUGNY (64,5) Nevers	125 k
20.	DUBOLLARD (65,9) U.S. Ste-Tulle	122 k 500
21.	BERTHE (64,2) S.S. Domfront	120 k
22.	FAILLE (65,2) Lille Université-Club	120 k
23.	DA SILVA (65,4) A.S.P.T.T. Lille	120 k
24.	COLMERAUER (66,1) Nevers	120 k
25.	COQUIN (67,5) C.A. Plurien	120 k
26.	CHAUVIN (63) H.C. Mareillais	117 k 500
27.	LEDUC (61,4) Lille Université-Club	112 k 500
28.	CONSOLINO U.S. Thann	112 k 500
29.	PIERRE (64,1) La Châtillonnaise	105 k
30.	FRUCHOT (66,5) Marigny	105 k
31.	ALLARD (67,3) H.C. Mareillais	102 k 500
32.	AVENTIN (62) H.C. Gardéen	100 k
33.	DASSERINI (63) C.H.C. Toulouse	100 k
34.	CAMPA (64,2) O.S.M. Lommois	100 k
35.	ROUSSEAUX (63,9) E.D.F. Cuffies	90 k
36.	AUTISSIER (63,9) S.C. Dijon	82 k 500
37.	BELLOT (63,4) Nevers	55 k

Poids Moyens

1.	DELAVAULT (68,9) U.S. Grigny	165 k
2.	MERCIER (72,8) Royan O.C.	165 k
3.	KOUNTY S.A. Colmar	165 k
4.	BOURGEON (72,5) E.G. Orléans	160 k
5.	SANTIAGO (69,7) A.C. Gardéen	155 k
6.	LAGNEAU (72,2) Tabacs Lille	155 k
7.	BEAUMONT (73) H.C. Nice	155 k
8.	RAMETTE (73,2) St-Quentin	155 k
9.	RACHIDI (74,2) Française de Besançon	155 k
10.	ALLARD (69,75) H.C. Mareillais	150 k
11.	BURGER S.A. Colmar	150 k
12.	LAINE (69) H.C. Douai	147 k 500
13.	TAILLEFUMIER (69,2) Lucy A.C.	145 k
14.	PEDREAU (69,35) St-Nazaire O.S.	145 k
15.	POIRIER (71) St-Coulomb	145 k
16.	NIVET (73,8) C.S. Alençon	145 k
17.	VIDAL U.S. Aubenas	145 k
17.	MAUSER U.A. Guebwiller	145 k
17.	WINTERHALTER A.S.P.T.T. Strasbourg	145 k
20.	VANDEWALLE (73) A.C. Mons	142 k 500
21.	PLANCHER (74,9) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	142 k 500
22.	VIELLE (69,9) S.G. Angers	140 k
23.	BENOIT (70,1) Herblay	140 k
24.	DAVÈNE (72,7) Nevers	140 k
25.	COLLET (71) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	137 k 500
26.	TRIOLLES (70) M.J.C. Tarascon	135 k
27.	LACHELIER (71,4) C.S. Alençon	132 k 500
28.	MARTIN (72,4) C.M. Floirac	132 k 500
29.	PELOUIN (69,6) C.A. Evron	130 k
30.	BEMETEAU (71,3) C.A. Nantais	130 k
31.	JANOTS (69) U.S. Acigné	122 k 500
32.	CLAYES (71,2) A.C. Comines	120 k
33.	PASSOT (71,5) Mâcon	120 k
34.	DELANCHY (73) Tabacs Lille	120 k
35.	DEUTCH U.S. Thann	120 k
36.	COMMEREUC (72) U.S. Acigné	117 k 500
37.	MIJOIN (74,3) Châteauroux	115 k
38.	BONNET (69,6) H.C. Noves	105 k
39.	VOULGARIS A.S.P.T.T. Strasbourg	100 k
40.	SADI (69,8) Nevers	70 k

Poids Mi-Lourds

1.	VERVAECK (82) Lille Université-Club	177 k 500
2.	CROMBET (81,2) O.M. Lommois	175 k
3.	HARDY (81,9) St-Quentin	175 k
4.	BEHAEGHEL (80,3) Lille Université-Club	162 k 500
5.	ALBERTINI (77,3) H.C. Noves	160 k
6.	BAJCER (81,4) H.C. Douai	160 k
7.	BUSSON (80) U.S. Acigné	155 k
8.	RUBINEAU (82,4) A.S.C. Béziers	147 k 500
9.	BAUD (76,3) S.C. Dijon	145 k
10.	DALLE (79) P.U.C.	145 k
11.	CHARLOT (82,3) Châteauroux	107 k 500

Poids Lourds-Légers

1.	DEI-AIRE (88,5) Marigny	152 k 500
2.	ZAWADZI (85,4) A.S.P.T.T. Lille	142 k 500

Poids Lourds

1.	HERRUEL (99,7) Stade Croisicais	130 k

SENIORS

Poids Mouches

1.	CHABRIERE (47) M.J.C. Avignon	102 k 500
2.	BROUSSARD (49) St-Nazaire Omnisports	102 k 500
3.	DELCON (46,4) Royan I.C.	95 k
4.	FELTRIN (49,6) U.A. Cognac	85 k

Poids Coqs

1.	COLELL (52,3) Frontignan A.C.	130 k
2.	HENNEBO (55) U.S. Grigny	130 k
3.	MUNDVILLER (55,5) U.S. Tours	130 k
4.	AGOU (55,2) O.M. Lomme	127 k 500
5.	SAHIM (55,7) Nevers	127 k 500
6.	ALLOUIN (55,2) H.C.C. Arbreslois	125 k
7.	GUILLON (55,85) C.M.O.S. Herblay	117 k 500
8.	CHERPREMET (52,3) I.S. Montluçonnais	112 k 500
9.	BENFFENIL (55,3) Saint-Georges-de-Didonne	107 k 500
10.	ROBERT (54) Royan O.C.	105 k
11.	PASTUREAU (54,5) S.G. Angers	97 k 500
12.	BERTRAND (54) U.A. Cognac	95 k

Poids Plumes

1.	DEBORD (564) A.S.C. Pessac	167 k 500
2.	SIFOSSE (59) A.S.C.E.M Le Bourget	157 k 500
3.	SERRIER (58,4) Nevers	147 k 500
4.	LOTHIER (57,9) Nevers	145 k
5.	TISSIER (58,4) Nevers	142 k 500
6.	LEROUX (59,8) Nevers	142 k 500
7.	BOMBARDE (58,9) Nevers	140 k
8.	BAUR (59,4) C.M.O.S. Herblay	140 k
9.	DEMA (59) C.H.C. Toulouse	135 k
10.	DROUIN (59,1) C.S. Alençon	135 k
11.	ESPITALLIER (60) M.J. Cahors	135 k
12.	BENNET (57) C.S.N.M.P.P.	132 k 500
13.	BOUVOT (58,8) Royan O.C.	130 k
14.	SANCIRILO (60) C.O. Arles	125 k
15.	HERVAULT (54,2) C.E.P. Saint-Nazaire	120 k
16.	CASTELLI (56,6) U.S.C. Gonesse	120 k
17.	DAUDU (58,3) H.C. Nice	120 k
18.	SHAKL M.J.C. Meinau	120 k
19.	LAGARRE (58,8) Royan O.C.	117 k 500
20.	DEMOULIN (59,8) C.L.S. Épernay	117 k 500
21.	NAVEROS (53) C.A. Nantes	115 k
22.	LELEUCH (58,6) Stade Auxerrois	115 k
23.	BILLAUD (59) Châtellerault	115 k
24.	SAIHANI (57,75) R. Villepinte	112 k 500
25.	CABOT (56,35) C.L.S. Épernay	110 k
26.	SANCHEZ (58) C.H.C. Toulouse	110 k
27.	LOCHET (58,5) A.S.P.P.	110 k
28.	ROUAULT (60) U.S. Acigné	110 k
29.	KERVEL Ens. Supérieur	110 k
30.	BRIOS (56,9) U.S. Tours	102 k 500
31.	BRINET (59,8) La Montluçonnaise	102 k 500
32.	DUPUY (60) Royan O.C.	95 k
33.	BAGONNEAU (58,2) U.S. Cognac	85 k
34.	BEKOUCHE (59,7) S.C. Dijon	55 k

Poids Légers

1.	ESCART (66,8) C.M.C. Marignane	187 k 500
2.	JUBUKOSKI (65,6) C.S.C. Amiens	167 k 500
3.	AUDRAIN (63,4) U.S. Grigny	165 k
4.	VANDENABAEKELE (66,3) O.M. Lommois	165 k
5.	POUMARAT (66,9) Stade Clermontois	165 k
6.	MARTHELY (67,5) C.A. Nantais	165 k
7.	PALAYER U.G.A.P.	165 k
7.	SCHMIT S.A. Colmar	165 k
9.	LE ROMANCER (62,4) Colombelles	160 k
10.	DEBRETAGNE (67,3) Nevers	160 k
11.	MARQUETTE (64,2) Soissons	157 k 500
12.	CHARBONNEL (66,4) S.M. Franconville	157 k 500
13.	GRAVIL (66,7) Stade Clermontois	157 k 500
14.	AVRAM (64,4) Soissons	155 k
14.	AIZA (64,4) M.J.C. Cahors	155 k
16.	LOUBERE (64,5) A.S.P.O.M. Bordeaux	155 k
17.	MAUBON (65,1) S.G. Angers	155 k
18.	BLANCHEDAN (65,4) C.A. Nantais	155 k
18.	GHESQUIERE (65,4) H.C. Commines	155 k
20.	CATTA (65,8) A.C. Trélazé	155 k
21.	ROSSETTI U.S. Lingolsheim	155 k
21.	ROESCH U.S. Wittenheim	155 k
23.	BOUTS (65,5) S.C. Neuilly	152 k 500
24.	CURNIER (66,1) U.S. Sainte-Tulle	152 k 500
25.	RAT (4) C.O. Arles	150 k
26.	MARECHAL (65,1) M.J.C. La Source	150 k
27.	HERVE (65,4) R.V. Villepinte	150 k
28.	AUBERT (65,5) A.S. Chrysler Poissy	150 k
29.	DUMONT (63,3) U.S.C. Gonesse	147 k 500
30.	DEBAY (66,5) C.O. Arles	147 k 500
31.	BÉCAN (63) Stade Montois	145 k
32.	MARIAN1 (64,8) U.M.S.E. Marseille	145 k
33.	LE RAY (65,2) Vannes A.C.	145 k
34.	LESTRIC (66) Stade Montois	145 k
35	DAVID U.A. Scherwiller	145 k
36.	PAUL (64,7) I.S. Montluçon	142 k 500
37.	GÉRARD (63,3) C.A. Nantais	140 k
38.	DUCROS (65) Saint-Georges-de-Didonne	140 k
39.	IVARS (66) C.O. Arles	140 k
40.	BOUTS (67,3) S.C. Neuilly	140 k
41.	FOUILLEUL (67,4) S.S. Domfront	140 k
42.	CAVALLERO M.J.C. Chambéry	140 k
43.	ROUSSEL (65) La Rochelle	137 k 500
44.	PÉROT (66,3) I.S. Montluçonnais	137 k 500
45.	SCHVAM (67,2) H.C. Nice	137 k 500
46.	THOMAS (67,5) C.A. Evron	137 k 500
47.	FARRE C.H. Annonay	137 k 500
48.	COUILLAND (63) Royan O.C.	135 k
49.	DJELLALI (64) A.S.J.	135 k
50.	NAULIN (64,9) Sens	135 k
51.	MAURETTE (66) C.H.C. Toulouse	135 k
52.	SPILEERS (61,2) U.S.C.S. Gonesse	135 k
53.	PAUL (67,5) I.S. Montluçon	135 k
53.	DAZY (67,5) I.S. Montluçon	135 k
55.	SIXTOUT (62,5) U.S.O. Dijon	132 k 500
56.	MONNERY (62,6) Nevers	132 k 500
57.	MOREAU (63,7) A.S.A. Roissy	132 k 500
58.	CECCONI M.J.C. Chambéry	132 k 500
59.	FOURNIER (62,8) C.A. Nantais	130 k
60.	COMMIN (65,4) U. Cognac	130 k
61.	BOSSUT (67,2) Marquette	130 k
62.	PÉLISSIER (67,4) C.H.C. Toulouse	130 k
63.	LEANTE (60,6) Saint-Nazaire O.S.	125 k
64.	PAYA (61,1) C.A. Nantais	125 k
65.	SETTOUTI (62,4) Nevers	122 k 500
66.	GAFFET (63) Amiens S.C.	122 k 500
67.	HERLANG (65,6) Montreuil-sur-Mer	122 k 500
68.	GUÉDEUX (67) U.S. Acigné	122 k 500
69.	DIMEZZA M.J. Chambéry	122 k 500
70.	LOMBARDO (62,3) C.H.C. Toulouse	120 k
70.	BONNIN (62,3) C.H.C. Toulouse	120 k
72.	DELENSERIE (62,6) Marquette	120 k
73.	BAERT (63,3) U.A. Tourcoing	120 k
74.	LOMENECH (65,5) U.S. Tours	120 k
75.	KERAMBELLEC (67) Jeunes Carnutes	120 k
76.	JUSTET U.G.A.P.	120 k
77.	THOMAS (60,9) U.S.O. Dijon	117 k 500
78.	BARDY (66) U.S. Acigné	117 k 500
79.	BOULINGUEZ (61,6) C.S.C. Amiens	115 k
80.	VERRIER (61,9) A.S. Montbéliard	115 k
81.	LERI (64,5) C.H.C. Toulouse	115 k
82.	DEGROOTE (65,2) Lille Université Club	115 k
83.	AUDRAIN (67,5) Stade Croisicais	112 k 500
84.	VAILLANT (61,2) Saint-Nazaire O.S.	107 k 500
85.	STAAL (66,9) Stade Auxerrois	107 k 500
86.	BONTISTO (64,5) A.S.P.O. Angers	105 k
87.	BERTRAND (67) U.A. Cognac	105 k
88.	PICHARD (67,5) La Rochelle	102 k 500
88.	POISSON (67,5) C.A. Evron	102 k 500
90.	SANTARMECCUI (64) C.O. Arles	100 k
91.	FONTAINE (64) C.O. Arles	97 k 500
92.	BODET (65,8) Nevers	75 k

Poids Moyens

1.	TASAKI (718) Vannes A.C.	200 k
2.	IVANTCHENKO (74,8) A.L. Paimpol	195 k
3.	SALAUN (73,7) C.E.P. Saint-Nazaire	190 k
4.	PSALTOPOULOS (73,3) S.H. Franconville	180 k
5.	CLÉMENTE (74,5) C.H.C. Marignane	180 k
6.	GARCIA (74,5) A.S. Sainte-Savine	177 k 500
7.	LARGUIER (68) H.C. Alès	175 k
8.	DELC'OUA (73,3) Frontignan A.C.	175 k
9.	VEREUILLE (73,5) H.C. Comines	175 k
10.	ABÉLARD (74,5) Stade Montois	175 k
11.	BOUCETTA (74,7) H.C. Nice	175 k
12.	GUILLAUMET (75) C.H. Annonay	175 k
13.	DLIAA (74) A.S.C. Chrysler Poissy	172 k 500
14.	SIMON (75) ./.S.P.O.M. Bordeaux	172 k 500
15.	COENDOZ M.J. Chambéry	172 k 500
16.	CHIO (68,6) A.S.P.P.	170 k
17.	SCHWARTZ (72) A.S.E.L.	170 k
18.	DOUCE (72,3) Asnières Sports	170 k
19.	SCHOPP (74) Colombelles	170 k
20.	DORAI (74,5) U.S.M.T.	170 k
21.	DESCHEMAECKER (74,8) Lomme	170 k
22.	GRENAIS (74,9) C.E.P. Saint-Nazaire	170 k
23.	LAMBLING Énergie Haguenau	170 k

24.	DJENADI (73,2) Comines	165 k
24.	DUBOURDIEU (73,2) C.M. Floirac	165 k
26.	DERUMEAUX (14) G.C. Sorguais	165 k
27.	SALETTI (74) A.S. Jœuf	162 k 500
28.	LONGUEMART (70,3) C.S.C. Amiens	160 k
29.	DZIEDZIL (71,6) C.H.C. Toulouse	160 k
30.	FRAUSQUET (72,5) C.M.P.O. Lavelanet	160 k
31.	FATONE (73,5) U.A. Cognac	160 k
32.	LECAPLAIN (74,3) C.E.Y. Saint-Nazaire	160 k
33.	PEREZ U.S. Aubenas	160 k
33.	BLACHER U.S. Crest	160 k
35.	FELAU (74,3) C.S.C. Amiens	157 k 500
36.	DUMONT (68,15) U.S.C.S. Gonesse	155 k
37.	THIMON (69,2) U.S. Tours	155 k
38.	VATAIRE (70,4) Nevers	155 k
38.	L'HOTE (70,4) Chaumont	155 k
40.	PICAUT (75) Avenir Rennes	155 k
41.	GUTNECHT (72,1) A.S. Montbéliard	152 k 500
42.	DEGROU (74,8) Comines	152 k 500
42.	LESAGE (74,8) Nevers	152 k 500
44.	LECOLAS (61,6) C.S.M. Épernay	150 k
45.	LOPEZ (68) C.M.P.O. Lavelanet	150 k
46.	BRILLET (69,9) C.J.F. Laval	150 k
47.	BELLINE (70) U.S. Acigné	150 k
48.	PICAZO (70,5) A.S.C. Vélizy	150 k
49.	FEUILLETTE (71) Marigny	150 k
50.	BLANCHARD (72,4) U.H. Vichy	150 k
51.	GONZALES (74) C.M. Floirac	150 k
52.	RIBES (75) U.M.S.E. Marseille	150 k
53.	NOWACKI A.S.P.T.T. Mulhouse	150 k
54.	BARDAY (71,4) Mâcon	147 k 500
55.	VÉNÉRÉ (69,7) Nevers	145 k
56.	KRUSZEWSKI (70,7) Troyes Omnisports	145 k
57.	DOLY (71,6) S. Clermontois	145 k
58.	SOURD (72,3) C.M.C. Toulouse	145 k
59.	BOULNOT (73,6) A.S.P.P.	145 k
60.	DEPAGNE (74) C.A. Plurien	145 k
61.	HECQUET (71,75) S. Franconville	142 k 500
62.	ZOLET (71,9) Sens	142 k 500
63.	PHILIPPE (73,1) Nevers	142 k 500
64.	BÉZIER (69,4) C.A. Nantais	140 k
65.	LAVEINE (69,7) Nevers	140 k
66.	RIVOIRE (70,4) Nevers	140 k
67.	HLADY (73,6) La Montluçonnaise	140 k
68.	MONTEMBAULT (74,6) C.H.C. Toulouse	140 k
69.	LUNEAU (69) C.C.H. Châteauroux	137 k 500
69.	ASOUINI (69) C.M.P.O. Lavelanet	137 k 500
71.	COMTE (70) H.C. Figeac	137 k 500
72.	BEUDOIN (72) U.S. Acigné	137 k 500
73.	GRANGA (72) U. Mâcon	135 k
74.	GLOANEC (74,2) C.H.C. Toulouse	135 k
75.	BERGES (69,3) A.S.P.O.M. Bordeaux	132 k 500
75.	MERLIER (69,3) Creil	132 k 500
77.	BOES (67,6) Bar-le-Duc	130 k
78.	DECORNE (68,1) S.C. Dijon	130 k
79.	CASTLANIE (71,1) C.H.C. Toulouse	130 k
80.	RAPON (72) P.J.C. Avignon	130 k
81.	PASUT (72,4) C.H.C. Toulouse	130 k
82.	SERVANT (72,2) C.M. Floirac	127 k 500
83.	GOLETTE U.S. Aubenas	125 k
84.	HEINRICH (70,2) A.S. Montbéliard	122 k 500
85.	PERRIER (72,4) A.S. Jœuf	122 k 500
86.	MIRANTON (72,6) Châtillon	120 k
87.	MARTEL (69,5) U.S. Sainte-Tulle	117 k 500
88.	LAYE (72) C.O. Arles	117 k 500
89.	JOUHANNET (72,6) S.C. Dijon	97 k 500
90.	LOGLISCHI (69,6) U.S.O. Dijon	72 k 500
91.	BERGER (67,9) Nevers	70 k
92.	KIRCHE (72) U. Hagondange	70 k
93.	DURET (73,8) Nevers	62 k 500

Poids Mi-Lourds

1.	DELAUNAY (82,3) A.S. Sainte-Savine	197 k 500
2.	GROSSI (82,5) H.C. Nice	192 k 500
3.	VERSTAEVEL (77,6) U.S. Grigny	190 k
4.	PERCHET (80,55) S.C. Neuilly	190 k
5.	MARTIE (82,1) Châtillon	190 k
6.	RUDZINSKI (74,4) A.C.L. Wenneck	187 k 500
7.	BLUTEAU (76,6) A.C. Trélazé	185 k
8.	DI GREGORIO (78,4) A.S.P.P.	185 k
9.	DUCASTEL (79,3) Creil	185 k
10.	TABURET (81,3) S.S. Domfront	185 k
11.	TRÉMOUREUX (82,5) C.A. Nantais	185 k
12.	MOREAU (82,1) Nevers	182 k 500
13.	RAISON (77) Chalon-sur-Saône	180 k
14.	VERNET (78) A.C. Vienne	180 k
15.	ZUPECKI (78,1) I.S. Montluçonnais	180 k
16.	GASPARIK (80,2) U.S. Grigny	180 k
17.	JANECZKO (82,2) C.H. Saint-Malo	180 k
18.	LACHÈRE (82,5) H.C. Saint-Chamas	180 k
19.	HUEDER Union Guebwiller	180 k
20.	DUMORTIER (79,6) A.S.P.T.T. Lille	177 k 500
21.	MEYER (79,3) A.S.P.T.T. Nancy	175 k
22.	JENTEY (81,5) Chalon-sur-Saône	175 k
23.	BOISSON (82,5) U.A. Cognac	172 k 500
24.	GALLIOT (78) Stade Montois	170 k
24.	BEE (78) A.S.J.	170 k
26.	ROGER (78,2) Nevers	170 k
21.	NICOLEAU (79,3) Saint-Nazaire O.S.	170 k
28.	GRISARD (80,1) S. Auxerrois	170 k
29.	BIZIÈRE Stade Montois	170 k
30.	POINSEL (81,9) Chaumont	167 k 500
31.	MERCIER A.C. Vienne	167 k 500
32.	PAILLIER (81) Châteauroux	165 k
33.	DELMORT U.A. Valence	165 k
34.	BARREAU (75,55) C.S.M. Épinay	162 k 500
35.	LEBRAS (77,6) H.C.C. Arbreslois	162 k 500
36.	BOUTIN (79,1) Celtique Montdidier	162 k 500
37.	GAGNANT (76,5) S.C. Neuilly	160 k
38.	GODARD (81,6) Lucy A.C.	160 k
39.	VOGT Lingolsheim	160 k
40.	BAGUET (77,8) A.S.C.E.M. Le Bourget	155 k
41.	SCHMITT Lingolsheim	155 k
42.	SAUVALLE (77) C.S.C. Amiens	152 k 500
43.	BONNEVIE (82) U.S.O. Dijon	152 k 500
44.	LEROY (79) Creil	150 k
45.	VIVJEN (81,1) Stade Auxerrois	147 k 500
46.	PICAVET (77) A.C. Mons	142 k 500
47.	MEYES (76) C.H.C. Toulouse	140 k
47.	BOUTIN (76) Celtique Montdidier	140 k
49.	GRUCHOT (77,5) Marigny	140 k
50.	GUILLARD (75,7) C.L.S. Épernay	137 k 500
51.	VALLINOT (75,5) C.H.C. Toulouse	135 k
52.	ULLINDAH (76,5) H.C. Nice	130 k
53.	DARRIELLE (76,2) Creil	127 k 500
54.	KIS (78) Châteauroux	125 k
55.	ESCAFFRE (77) C.H.C. Toulouse	120 k
55.	MITALY (77) Châteauroux	120 k
57.	BATTLE (82) M.J.C. Tarascon	110 k

Poids Lourds-Légers

1.	COMTE (89) A.S.C. Amiens	225 k
2.	MARCHAL (86,7) C.A. Nantais	207 k 500
3.	JUHASZ (88,5) Courbevoie Sports	207 k 500
4.	RODRIGUEZ (84,3) Sens	205 k
5.	DERER (87,4) U.S.M.T.	205 k
6.	CHAMPIOT F. (87,8) Châteauroux	205 k
7.	VUSCHNER (89,3) S.C. Neuilly	205 k
8.	CHOUTEAU (90) H.C. Saint-Chamas	205 k
9.	ARTEAUX (82,8) S.A. Enghien	197 k 500
10.	JAMAA (88,6) A.S.C. Chrysler Poissy	197 k 500
11.	SCHIETTECATTE (89,8) Senlis	192 k 500
12.	COYNEL (86) Stade Montois	180 k
13.	HANNEQUIN (89,3) Bar-le-Duc	175 k
14.	KAZMIERCZAK (90) H.C. Saint-Chamas	175 k
15.	COROT (84,7) Nevers	170 k
16.	MORARD (85,3) S. Franconville	170 k
17.	MOULINET (85,5) La Brestoise	165 k
18.	BRENA (84) Sens	160 k
19.	COZERET (84,75) S.C. Neuilly	155 k
20.	SEVIN (86,6) Lucy A.C.	155 k
21.	PETREAU (88) Stade Auxerrois	145 k
22.	ALBEROLA (85,3) U.S. Tours	142 k 500
23.	CAMIZZARO (85) A.S.C. Béziers	137 k 500

Poids Lourds

1.	PINEAU (95) S.G. Angers	215 k
1	DEFRANCE (108,8) Comines	207 k 500
3.	MICHON (97,2) Mâcon	205 k
4.	FAYE (98,2) Nevers	200 k
5.	DOMENKOFF (105) E.E.R. Carpentras	200 k
6.	RATTEL M.J. Chambéry	200 k
7.	RIO (91) Vannes A.C.	197 k 500
8.	BONTEMPS (96) La Brestoise	197 k 500
9.	CHAMOY (92,1) Sens	190 k
10.	MARÉCHAUX (100) S.G. Angers	190 k
11.	CHAMPIOT R. (90,8) Châteauroux	185 k
12.	AUGAGNEUR (99,5) Mâcon	185 k
13.	COMORD (95) M.J.C. Rodez	165 k
14.	DEVEAU A.C. Vienne	165 k
15.	ROCCA SERRA (90,7) E.S. Massy	157 k 500
16.	BORDILLON (107) Rueil A.C.	155 k
17.	SOURD (94) A.S. Jœuf	152 k 500
18.	GAYE (94,4) Chalon-sur-Saône	140 k

Poids Super-Lourds

1.	MARTIN (128,5) H.C. Nice	215 k
2.	MARTIN M. (120) A.S.P.T.T. Lille	190 k

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie-Cte-Robert . 77170 . Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

© RLPZ (2019)

N° 302

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

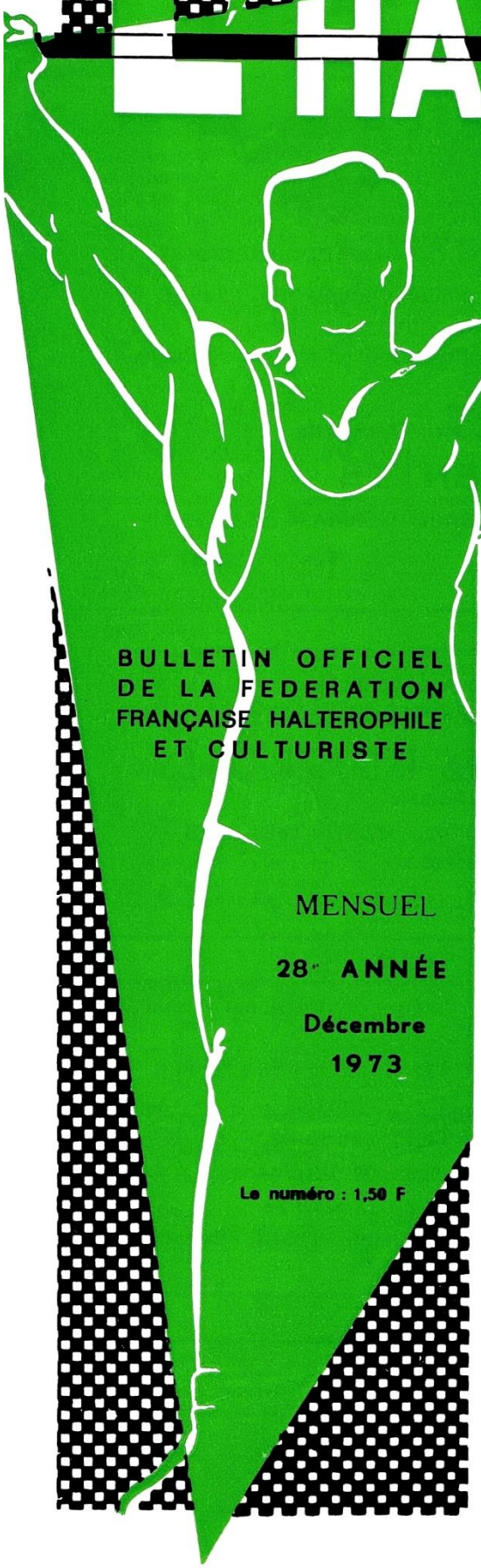

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

28e ANNÉE

Décembre
1973

Le numéro : 1,50 F

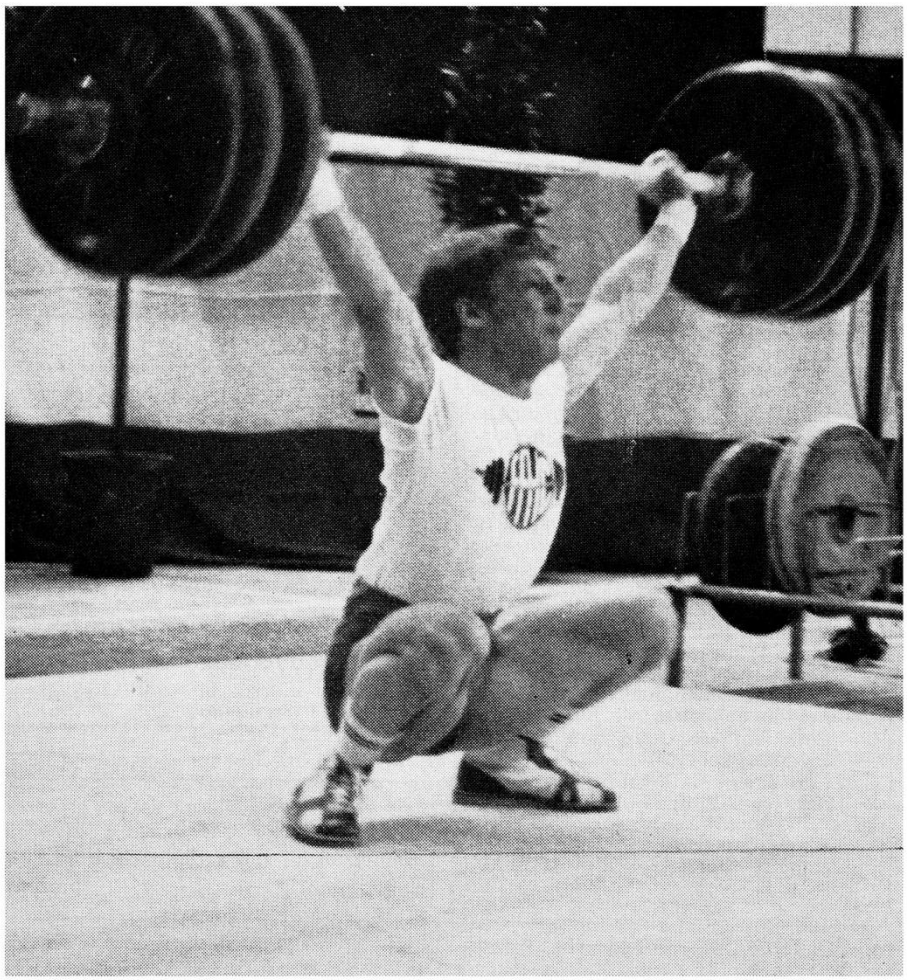

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

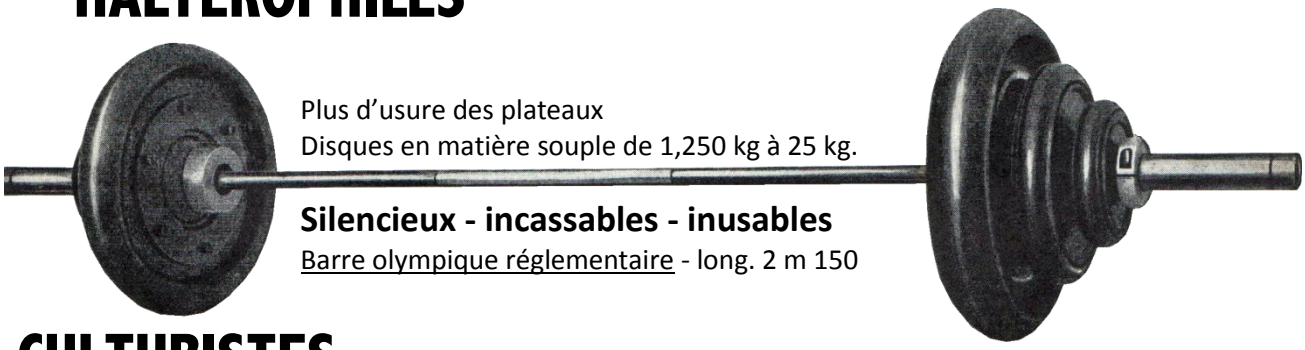

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

Le Doping (suite et fin) ..... 3 et 4
Portrait d'athlètes :
Stresser et Chavigny ..... 4, 5 et 6
Conclusions de la Commission du Bulletin
après le Colloque des C.T.R..... 6
Compte rendu du Congrès de la
Fédération Internationale
du 14 Septembre 1973 7
Allocution du Président de l'I.W.F.
au Congrès ..... 7 et 8
Décision du Comité de Direction du
6 Octobre 1973 concernant
l'arbitrage ..... 8 et 9
Procès-verbal de la réunion Nationale
des Arbitres du 5 Octobre 1973..... 9
L'arraché de Shanidze..... 10 et 11
Rappel des compétitions Janvier et
Février 1974..... 12
Résultats techniques du test d'Avallon..... 12
Compte rendu du test d'Avallon par MM.
VANNERON et BEEKHUIZEN 13
Réflexions sur le test d'Avallon par
M. PATERNI..... 13
Résultat technique du Tournoi d'Ankara
et compte rendu par R. Gerber ..... 14 et 15
Résultats techniques du Tournoi de
Savone 15
Comment constituer une Association
Sportive..... 16 et 17
Classement National du Tournoi par
Équipes régionales Juniors..... 17
Dans nos Comités Régionaux.....17 et 18

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Daniel SENET

qui a remporté à Savone le Tournoi des Poids Plumes

avec l'excellente performance de 225 k.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 4^e^ trimestre 1973.**

L'Haltérophile Moderne : 51, rue Vivienne, Paris (2^e^). Tél : 236-53-60

Haltérophile Moderne n° 302 (12-1973)

Le doping (suite)

par **Jean-Pierre COHEN**
Membre de la Commission Médicale de la F.F.H.C.

IV. *PROBLÈMES DES DOSES ET DES INDICATIONS.*

A l'intérieur de notre organisme, le langage est chimique.

Au niveau du système nerveux, il s'agit d'une chimie locale (médiateur chimique).

Par contre, les hormones diffusent dans tout l'organisme. Dans le cas d'un médicament, il faut imbiber tout l'organisme (les 70 k de l'homme habituel) pour avoir les effets voulus et donner, de plus, des doses suffisantes pour que le produit ne soit pas trop vite éliminé ou inactivé.

Il faudra choisir le médicament convenable et choisir les compétitions où l'on se dope.

Nous ne pourrions pas toutefois conseiller cette attitude, car elle serait dangereuse à long terme.

V. *LE DOPING EST-IL UN GRAVE PROBLÈME POUR LE SPORT ?*

Je ne le pense pas, mais le vrai danger se trouve dans les distorsions psychologiques.

Prendre 40 comprimés d'amphétamines ou nager une dizaine de kilomètres par jour Sont deux « performances » insolites. L'important c'est l'état mental qui a conduit à le faire

- prendre 3 ou 4 comprimés, estimer que cela n'est pas suffisant et en prendre jusqu'à 40 pour être certain de l'effet ;
- nager 10 km et avoir envie de nager le lendemain 10 km et ainsi de suite pendant toute la saison.

En principe, l'état d'esprit à souhaiter est de considérer le sport comme un jeu, comme une source de plaisir et comme une détente.

On voit pourtant de plus 'en plus souvent des athlètes s'entraîner de façon surhumaine ils font abstraction de tout ce qui les éloigne de l'exploit. Ils ont, pour cela, tout sacrifié : études, métier, vie de famille ils se transforment en robots, seuls les chiffres et les performances ont à leurs yeux une signification. Ils perdent le sens des vraies valeurs. C'est là la triste image qu'on a parfois du sport, tout est faussé.

De nos jours, la persuasion et la propagande ont remplacé ce qu'on obtenait par la force ou la contrainte. Le mal est plus grand, car les journaux, la télévision, offrant d'une façon passive leur publicité aux athlètes, sont souvent responsables de ces excès d'entraînement et font naître le besoin psychologique et physiologique de se doper.

Un champion est à l'honneur, il est récompensé de tous ses efforts, de sa persévérance, certes, mais on oublie souvent de parler de tous les athlètes qui ont été des victimes :

- *Physiquement*, par des accidents articulaires, musculaires, tendineux, osseux, de plus en plus fréquents, et il serait intéressant autant qu'utile de faire une statistique à ce sujet, en comparant le nombre d'accidents avec le niveau de performance de l'athlète.
- *Moralement*, les défaites ou les déceptions sont d'autant plus importantes que l'athlète a donné le meilleur de lui-même. Pour ses dirigeants, il n'est souvent qu'une performance, l'individu est vite oublié. Ce qui, dans l'avenir, est grave : sur le plan social, par la difficulté de reconvertir un athlète qui n'a pas de métier et, sur le plan médical, passer d'un entraînement intensif à un brusque état de repos, demande de nombreuses précautions qui sont en général négligées (réduction alimentaire en particulier).

Actuellement, on peut schématiser le sport ainsi : il y a un lot important de pratiquants au départ ; une partie est éliminée parce qu'elle n'est pas entraînée convenablement une autre partie est éliminée par les accidents et, dans celle restante, le champion émerge après une lutte héroïque.

Les records ont une limite qu'on ne pourra jamais dépasser (on ne pourra jamais courir le 100 m en une seconde, par exemple), pourtant on ne cesse de les améliorer. On arrivera peut-être à avoir des athlètes qui s'entraînent 10 heures par jour, qui prennent des produits pour fabriquer du muscle et qu'on pourra épurer de leurs déchets grâce à un genre de rein artificiel. Ils arriveront à des performances exceptionnelles, certes, mais ils perdront leur condition d'homme.

Jouer au policier pour surprendre un athlète qui se dope, le problème n'est pas là et cette méthode n'est pas valable pour interdire le doping pas plus que la loi contre la toxicomanie n'a empêché le trafic de la drogue.

Les désirs exaltés d'un athlète sont les premiers indices d'un trouble psychique entretenu par un public ou une publicité qui le placent devant une réalité fausse, une motivation sans fondement.

Le sport doit rester un peu une distraction, une monnaie d'échange entre différents individus, une façon pour certains de s'améliorer.

Quels sont donc les reproches que l'on peut faire au doping ?

Il faut en énumérer trois principaux : l'effet toxique, les accidents, l'état d'esprit inhérent à la pratique du doping.

Ne pourrait-on pas faire au surentraînement ces mêmes critiques ?

Si on condamne un athlète victime du doping, ne faudrait-il pas aussi condamner les compétitions trop pénibles et souvent inhumaines, un public trop souvent assoiffé d'exploits extraordinaires ?

VI. *DOPING ET RÉALITÉ.*

On perçoit le futur sous forme de phantasmes. Un phantasme est une production imaginaire, c'est un rêve éveillé.

Le phantasme libère une tension - en effet, l'enfant qui vit ses phantasmes parmi ses jouets compense sa situation d'infériorité dans la famille pour une situation de plein pouvoir vis-à-vis de ses jouets.

Les phantasmes organisent le futur on vit ce que l'on aimerait faire.

Dans le cas de l'athlète, il projette sous forme de phantasmes ses performances futures. Il aura alors un rendez-vous dans le futur pour vérifier ses espérances.

Trois sont possibles :

1. Il réalise la performance qu'il avait imaginée. Là il aura un deuxième phantasme pour aller au-delà de cette performance et ainsi de suite.
2. Il ne la réalise pas. Là il trouve une série de prétextes pouvant expliquer ce qui se passe il n'a pas pu s'entraîner comme il a voulu, il a eu des embêtements, etc. Il se fait en quelque sorte une psychothérapie pour se justifier et admettre la situation présente.
3. Il refuse la confrontation avec la réalité. Il admet qu'il vaut la performance imaginaire et fait des phantasmes pour aller au-delà de cette performance qu'il n'a pu réaliser et ainsi de suite. Cependant, un jour, il peut être confronté avec la réalité et là, il inventera une série d'arguments pour se justifier ou sera déçu.

Dans le cas de doping, la performance réalisée est fausse, elle ne correspond pas à la valeur réelle de l'athlète et si l'athlète se base sur elle pour un phantasme ultérieur il sera déçu.

Par ailleurs, se saturer l'esprit de performances à longueur de journée comme on le voit souvent, devient pathologique.

Même si le record n'est pas une idée fixe pour le champion, le champion n'atteindra pas le record.

VII. *LE SPORT, PROBLÈME SOCIAL.*

Les dirigeants sont sensibles aux performances, ou plutôt ils ont un seuil à partir duquel ils prennent en considération la performance et en-deçà duquel ils n'écoutent pas, ils sont sourds.

On critique les paysans qui jettent les pêches dans les rivières pour maintenir le prix de celles-ci, mais cette remarque peut s'appliquer exactement au sport. Toutes les places pour aller aux Jeux olympiques n'ont pas été pourvues. On en a privé un certain nombre d'athlètes pour conserver un certain niveau de performance aux Jeux olympiques.

Cependant, ce « seuil d'audition », de la performance est créé par une minorité si l'on tient compte du nombre d'athlètes qui exercent la même discipline.

Le fait qu'un athlète a sauté 8,90 m. en longueur pourra influer sur les minima imposés à une sélection de saut en longueur.

Pourtant il est possible que l'athlète qui saute 8,90 m soit exceptionnellement doué et les autres athlètes ne peuvent lui être comparés. On ne compare pas en quelque sorte deux mêmes choses.

L'influence des performances des champions conditionne le public à un niveau de performance. On est ridicule si on ne saute pas 2 m hauteur, pourtant ceux qui sautent 1,80 m ne déméritent pas.

Ce n'est pas l'athlète qui s'entraîne pour son plaisir deux fois par semaine qui se dope, mais l'athlète qui veut atteindre à tout prix un niveau de performance. La fin justifie les moyens. Plus on investit dans un domaine, plus on est dépendant et plus grande sera la déception en cas d'échec.

Une performance est toujours éphémère. On ne peut pas être champion toute une vie. Qu'en reste-t-il quand on s'arrête ? Le souvenir, les coupures de journaux, des médailles, preuves assez maigres lorsqu'on parle de son passé parce qu'on a été et qu'on n'est plus. Et même ces performances seront ridicules par rapport aux nouvelles.

A la différence, le travail intellectuel laisse une empreinte plus durable : un ancien professeur peut garder de bons souvenirs de ce qu'il a appris et enseigné. Il y a même des chirurgiens de soixante-quinze ans et plus qui exercent leur métier.

Que le champion, par ses victoires, assure sa réputation et qu'il s'ensuive une amélioration de son statut social, cela n'implique pas nécessairement qu'il ait modifié son attitude sportive en vue de tels avantages.

Dans les cas heureux, ces avantages viennent de surcroît. Pourtant, il est préférable que leur absence ne diminue pas chez l'athlète leur volonté de vaincre.

La minutieuse analyse de Vilfredo Sereto établit une distinction entre le cas où le sujet accepterait le but proposé et le cas où il ne l'accepterait pas. Or, il résulte de l'enquête que quels que soient les mobiles intimes des sportifs, ils ne s'en soucient pas en général, trouvant plus simple de croire sur parole les personnages officiels qui vantent leur dévouement à une noble cause et leur parfait désintéressement.

Ce culte de l'ignorance présente des inconvénients. Il importe que l'athlète en prenne conscience et qu'il ne s'adonne pas à un entraînement aveugle au risque de sacrifier toutes les autres activités.

VIII. *QUELLE SERAIT LA SOLUTION ?*

Trouver un doping « élégant » ou pratiquer un sport plus humanisé.

Le doping élégant existe : c'est le doping naturel, et chercher une meilleure technique, un meilleur mode d'entraînement correspond à une meilleure physiologie.

Qu'on mette des souliers à pointes multiples pour courir plus vite, cela ne porte pas atteinte à l'athlète. Voilà une évolution dans le bon sens.

De même, vis-à-vis de l'athlète, des conseils diététiques, de psychothérapie pour résoudre ses problèmes intimes, une surveillance médicale, seront un apport utile et sûr.

Mais parfois on se heurte à une résistance. On préfère manger ce qui plaît et prendre les pilules pour digérer que se priver et s'imposer un régime. On préfère prendre un somnifère plutôt que d'aborder les problèmes de fond qui entraînent l'insomnie.

De même, on préfère prendre un doping plutôt que de changer de plan d'entraînement de technique ou de mode de vie.

Une vérité cependant demeure, lorsqu'on se trouve confronté avec la réalité, on peut être hypertendu et artérioscléreux par non respect de règle diététique. De même le doping s'est révélé par des accidents et même des cas mortels. Mais les accidents ne sont pas obligatoires. Il existe des alcooliques qui vivent vieux et les dangers du doping ne sont pas toujours réalisés, loin de là. C'est pourquoi la police et la morale n'ont rien à voir avec le doping. Ce qui compte c'est : « *l'état d'esprit* ».

Pratiquer un sport plus humanisé.

Pour accéder à une classe internationale, hormis quelques exceptions, il faut subir actuellement un entraînement intensif et il est des jours où cet entraînement n'est pas agréable du tout. Le sport n'est plus un jeu.

Pour qu'il en soit ainsi, il faudrait répartir les athlètes suivant leurs activités extra-sportives et faire des championnats en fonction de celles-ci.

Exemple : les championnats scolaires et universitaires.

De même, il existe des championnats de cheminots.

On pourrait développer cette façon de voir dès qu'un groupe social comprend un certain nombre de participants, on organise des championnats de ce groupe. Évidemment le niveau du sport dans cette catégorie serait plus bas, mais il serait accessible plus facilement. Le sportif qui ne fait que du sport existerait toujours et c'est dans cette catégorie que le niveau serait le plus élevé.

Portraits d'Athlètes

Cette rubrique intitulée « Portrait d'un athlète » dans laquelle chaque mois nous identifierons pour vous l'un des athlètes français les plus en vue, vous permettra de mieux connaître notre élite nationale et, de par l'information acquise, en tirer quelques enseignements pouvant être facteur d'évolution pour certains d'entre vous.

Ce mois-ci, les colonnes de « Portrait d'un athlète » sont consacrées à nos deux représentants au Championnat du Monde 1973 à La Havane.

Serge STRESSER

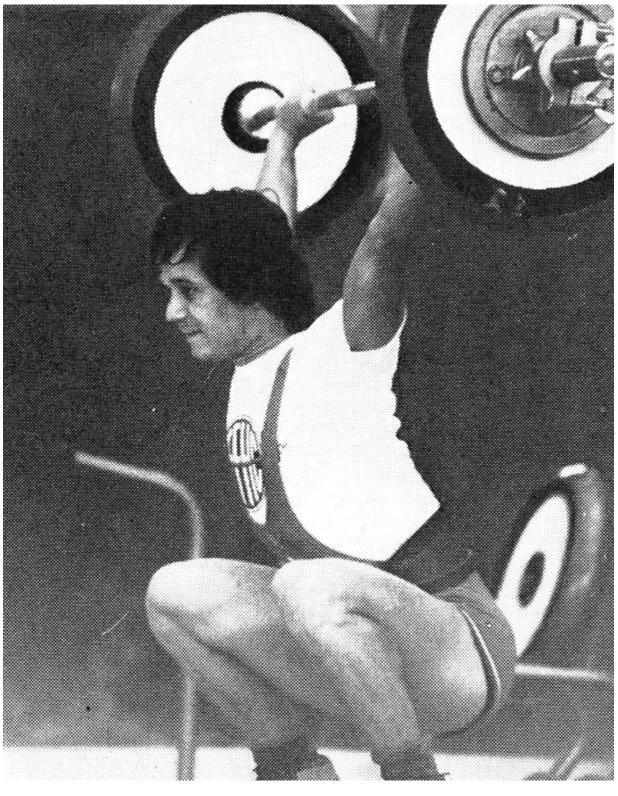

Roland CHAVIGNY

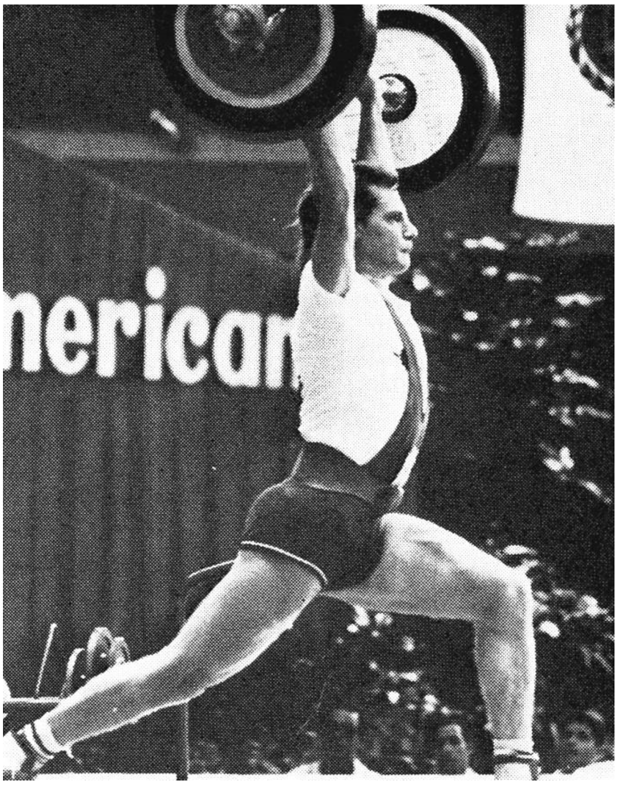

Serge STRESSER

Nom : STRESSER.

Prénom : Serge.

Né : le 28 Septembre 1953.

Lieu : Haguenau (Bas-Rhin).

Taille : 1 m 55.

Poids : 52 k (catégorie Mouche).

Profession : dessinateur industriel.

Titres : champion de France Juniors 1972-1973. Recordman de France Juniors de l'arraché, de l'épaulé-jeté et du total olympique. Recordman de France Seniors de l'arraché et du total olympique. Sélectionné aux Championnats d'Europe de Madrid (1973) et aux Championnats du Monde de Cuba (1973). Recordman d'Europe Juniors à l'arraché avec 87 k 500.

Fils et neveu d'haltérophiles et qui de plus, sont champions régionaux, Serge ne pouvait pas manquer d'être initié un jour ou l'autre à notre sport. Il faut dire que de taille relativement petite et de morphologie particulièrement bien adaptée, Serge était prédestiné, dans le cas d'une éventuelle spécialisation, à l'haltérophilie.

Il débute dans notre discipline en 1969 ; l'absence de catégorie de Poids Mouches ainsi que de catégorie d'âge cadet - instaurées toutes deux pour la saison 1970-1971 - seront pour lui un handicap du fait de son faible poids de corps.

En 1970-1971, il est champion de France Mouche Cadet ainsi que Champion A.S.S.U.

Sa progression est alors rapide, surtout à l'arraché, record qu'il s'approprie en 1972 avec le titre national Junior à Saint- Malo.

Serge pratique d'autres activités sportives parmi lesquelles le volley-ball et la natation tiennent une place de choix. Jusqu'à présent, son rythme hebdomadaire de travail en salle fut de 2 à 3 séances de deux heures. Son activité professionnelle ne l'empêche nullement d'en faire plus, mais il préfère la variété. Pourtant, cette saison 1972-73 a été très riche en enseignements. Serge admet que, s'il faut maintenir une activité physique diverse, il faut néanmoins augmenter progressivement le travail spécifique, faute de quoi il végétera et cela malgré les réelles qualités physiques qu'il possède. Malgré cette nonchalance qui se situe au niveau de l'entraînement, il est, en compétition, très combatif les Championnats d'Europe de Madrid et du Monde de Cuba en sont la preuve. Aux premiers, il se classe 7^{e} en améliorant le record d'Europe Juniors de l'arraché (87 k 500) et les records de France Seniors de l'arraché et du total (190 k) tandis qu'aux seconds (Cuba), il améliore le record de France Juniors de l'épaulé-jeté (110 k) ainsi que celui du total Seniors (195 k) en se classant 15^{e}.

Ses défauts sont d'ordre technique le jeté est sa « bête noire », ce qui est d'autant plus regrettable qu'il possède un remarquable épaulé. Son record dans cette première phase étant de l'ordre de 120 k contre 110 k dans le mouvement complet. Nous pouvons être sûrs que, conscient maintenant du problème, le fossé sera rapidement comblé.

Le rude travail de musculation auquel il se soumit en tant que sélectionné pour Madrid et Cuba e laissé apparaître un autre problème, celui du poids de corps.

La prise de poids due à la musculation devient préoccupante pour Serge en tant que Mouche. Aussi a-t-il décidé d'effectuer une percée chez les Coqs pour la saison 1973-1974. Le goût du travail et sa ferme détermination feront de lui un sérieux adversaire dans cette nouvelle catégorie.

Ses ambitions sont grandes mais il n'ose les avouer. En tout cas, dans un premier temps, il espère réaliser 95 et 120 k et puis il commence à penser à Montréal.

Nous souhaitons à ce sympathique athlète, tout le succès qu'il mérite.

Roland CHAVIGNY

Nom : CHAVIGNY.

Prénom : Roland.

Né : le 27 Novembre 1950 à Villamblain.

Club : Étudiants Club Orléanais.

Entraîneur : M. Belleville.

Taille : 1 m 67.

Catégorie : 67 k 500.

Titre : recordman de France catégorie Légers - Total : 270 k Arraché : 122 k 500.

Sélections :

Championnat d'Europe 71, 72, 73.
Championnat du Monde 73.

8^{e} d'une famille de quinze enfants, fils d'agriculteur et agriculteur lui-même, il dirige une exploitation agricole depuis sa sortie du Bataillon de Joinville. Roland Chavigny effectue, en Janvier 1969, ses premiers pas dans notre discipline au Lycée Benjamin-Franklin conseillé en cela par M. Belleville, professeur d'E.P.S. Au poids de corps de 63 k, son premier exploit est 85 k à l'épaulé debout.

Sa première activité sportive est le football qu'il pratique depuis l'âge de 16 ans et qu'il abandonne en 1970 pour se consacrer plus sérieusement à l'haltérophilie. Sa progression est rapide du moins durant trois premières années (voir tableau ci-après).

Son entraînement consiste dès le début en trois séances hebdomadaires à son domicile à l'aide de matériel fabriqué de ses propres mains et une quatrième dans son club afin d y être conseillé par son entraîneur M. Belleville.

Incorporé au Bataillon de Joinville en Août 1970, il continue son ascension malgré quelques ennuis tendineux aux genoux et participe à ses premiers championnats d'Europe à Sofia (1971) où malheureusement l'émotivité lui joue un mauvais tour. Éliminé au développé.

Démobilisé en Juillet 1971, il s'installe à son compte et dirige une exploitation agricole à Chançay près de Tours ; cette reprise brutale du contact avec la vie civile, ne lui facilite pas les choses du point de vue de l'entraînement d'autant qu'il se trouve dans la solitude la plus complète. Ces multiples difficultés ne semblent pas entamer sa détermination et après une période d'adaptation à un nouveau rythme de vie, il reprend son ascension grâce à un entraînement quotidien.

Sélectionné de nouveau pour les Championnats d'Europe à Constantza, il fait preuve d'une plus grande maîtrise. Il achève cette saison (71-72) par une très belle performance (382,500) manquant toutefois de peu les minima olympiques (385), performance exigée par la F.F.H.C. pour la participation aux Jeux Olympiques de Munich. La saison 72-73 est une saison de transition pour Roland qui désire tirer en poids moyen. Malgré un début prometteur, des travaux agricoles importants l'empêchent de prendre du poids et de ce fait se présente à la Finale Nationale de Jœuf à 67,500 soit 100 g au-dessus de la limite de la catégorie des légers.

Cela lui coûte le titre.

Au Championnat d'Europe de Madrid, il améliore de 12 k 500 le record de France du total en Légers (265) ainsi que celui de l'arraché (120).

Au Championnat du Monde à Cuba, il améliore une nouvelle fois les records du total et de l'arraché (270 - 122,500). Les défauts de la cuirasse, il les connaît, aussi est-il convaincu que la solution se trouve dans la catégorie des 75 k, poids de corps qui lui permettra de compenser son manque de puissance musculaire.

Pour l'avenir, ses ambitions sont à la hauteur de ses qualités physiques et morales, et n'hésite pas un instant à les dévoiler - 150 k à l'arraché - 180 k à l'épaulé-jeté. Il ne précise pas le délai qu'il s'accorde pour les atteindre mais la ferme détermination qui le caractérise nous permet de penser qu'il mettra tout en œuvre pour atteindre ses objectifs dans les plus brefs délais.

Et pourquoi pas à Montréal ?

Progression de STRESSER

Saisons sportives 1969-1970	Poids de corps	Développé	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Prix d'Encouragement d'Automne	50 k 800		45		
Prix Régional d'Automne	51 k 600		(sur deux mouvements)		105 k
Éliminatoires Championnats de France	51 k 700				210 k
Finale Champ. de France Cadets 17- 4-1971	51 k 200	62,500	65	90	217 k 500
			(Records Cadet) (67 k 5 record Arraché Cadet) (85 k record Ép.-Jeté Cadet) les portant cette année-là à 68 k 5 et 91 k)		
France - Allemagne Espoirs 17- 7-1971	51 k 500	65	70	92,500	227 k 500
Élim. Critérium National	51 k 900				242 k 500
Finale Critérium 27- 2-1972	51 k 300	70	70	92,500	232 k 500
Éliminat. Champ. de France, Junior 1972	51 k 900				245 k
Éliminatoires Champ. de France 1973	52 k				185 k
Finale Juniors	51 k 800		85	107,500	192 k 500
Championnat d'Europe	51 k 900		87,500	102,500	190 k
Championnat du Monde	51 k 800		85	110	195 k

Progression de CHAVIGNY

Saisons sportives	Poids de corps	Développé	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
68-69 (début 69)					
Prix Fédéral Juniors	63-64 k			85	
69-70					
Championnat de France Juniors (2e)	67 k 500	100	105	125	330 k
70-71					
Championnat de France Seniors (2e)	67 k 500				362 k 500
Championnat d'Europe	67 k 500	0			
71-72					
Championnat de France Seniors (2e)	67 k 500		117,500		372 k 500
France - Grande-Bretagne	67 k 500	122,500	120	140	382 k 500
72-73 Tournoi Fédéral	70 k		115	145	260 k
Mémorial Jean Dame	72 k		120	145	265 k
Éliminatoires Championnat France	72 k		120	150	270 k
Championnat de France	67 k 600		117,500	147,500	265 k
Championnat d'Europe	67 k 500		120	145	265 k
Championnat du Monde	67 k 500		122,500	147,500	270 k
Records de France - Arraché - Total.					

Conclusions de la Commission du Bulletin
après le colloque du C. T. R.

Le Colloque des C.T.R. a eu lieu à l'Institut National des Sports les 29 et 30 Septembre 1973 sous la présidence de M. André Coret, Président de la F.F.H.C.

De ce Colloque, la Commission du Bulletin Fédéral a retenu, entre autres, deux choses :

- l'appel à tous les C.T.R. en vue de collaborer au travail d'équipe mis en place par le Bureau de notre Fédération,
- la conclusion de l'exposé de notre entraîneur national responsable de l'élite que nous livrons à votre appréciation.

« Je terminerai en disant que le sérieux, le travail et la persévérance, je dirai même l'obstination, nous conduiront aux succès. Je vous demande de m'aider, de nous... aider, les résultats que nous obtiendrons seront l'œuvre de tous et non pas d'un seul. Il est temps de prendre conscience que nos athlètes sont faits comme les étrangers, qu'ils ont autant de qualités sinon plus qu'eux et que c'est à nous, dirigeants et entraîneurs, de les rendre plus compétitifs et plus combatifs en leur redonnant l'espoir par exemple.

La Commission du Bulletin.

Partie *Officielle*

COMPTE RENDU DU CONGRES

DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE

La Havane, le 14-9-1973

Il est 9 h 50 lorsque le Président cubain M. Moya monte à la tribune pour prononcer son allocution de bienvenue. La tribune d'honneur est occupée par MM. Schold, Président, Oscar State, Secrétaire Général, Medvedev (U.R.S.S.), Poula (Tchécoslovaquie), Holland (Grande-Bretagne), Johansson (U.S.A.), Moya (Cuba).

Le Président Schold ouvre l'Assemblée Générale et déclare que quarante nations sont représentées. Il poursuit et donne lecture de son rapport d'activités (publié ci-après). M. Oscar State, Secrétaire Général de l'I.W.F. présente son rapport qui reçoit l'approbation unanime.

M. Baroga (Roumanie) demande que les Délégués présents félicitent chaleureusement le Secrétaire Général pour son travail. Viennent ensuite les rapports financiers et les rapports des Commissaires aux Comptes. MM. Parot et Cassaer en donnent lecture. La totalité de ces rapports est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour indique ensuite l'élection d'un membre pour le Bureau.

Sont candidats : MM. Peter (R.F.A.), Alaywan (Liban), De Leon (Panama), Przedpelski (Pologne).

Résultat du vote : M. Alaywan (Liban), 1 voix ; M. Peter (R.F.A.), 8 voix ; M. Przedpelski (Pologne), 13 voix ; M. Le Leon (Panama), 17 voix. M. De Leon siègera désormais au Bureau International.

La deuxième élection de l'ordre du jour concerne deux Membres de la Commission Technique.

Sont candidats : MM. Del Frade (Cuba), Binder (Grande-Bretagne), Printzis (Grèce), Alaywan (Liban), De Leon (Panama), Przedpelski (Pologne).

Sont élus : M. Del Frade (Cuba) : 22 voix ; M. Przedpelski (Pologne) : 17 voix.

Ont obtenu : M. Binder (Grande-Bretagne) : 15 voix ; M. Printzis (Grèce) : 8 voix ; M. Alaywan (Liban) : 7 voix.

Durant le dépouillement, M. Schold remet des médailles d'honneur aux différents dirigeants du Monde qui en ont fait la demande.

Le Point 8 de l'Ordre du Jour indique élection des Jurys.

Deux groupes sont constitués :

Le premier comprend MM. Schold (Autriche), Moya (Cuba), Parot (France), Vorobiev (U.R.S.S.), Cassaer (Belgique). Réserve : M. Baroga.

2e Jury : MM. Poula (Tchécoslovaquie), Johnson (U.S.A.), Ajan (Hongrie), De Leon (Panama), Dorothéo (Philippines).

Les arbitres sont ensuite désignés pour tous les plateaux.

M. State donne ensuite lecture des noms des athlètes engagés aux Championnats du Monde.

Il regrette que certaines nations n'aient pas expédié la liste de leurs athlètes, comme il était prévu, quinze jours avant les Championnats du Monde.

Le Secrétaire Général donne ensuite le compte rendu de la réunion du Bureau qui s'est tenu la veille.

1) Il est demandé à toutes les nations d'envoyer à l'I.W.F. l'historique de sa Fédération afin de sortir un livre complet sur l'Haltérophilie dans le Monde.
2) On apprend que l'U.R.S.S. diffusera un texte complet sur l'entraînement.
3) Des stages d'entraîneurs sont prévus en France, en Grèce, en Indonésie, courant 1974. La France recevra des stagiaires en Mai.
4) Nous apprenons que le Bureau s'est penché sur l'éventualité d'accepter la Chine Populaire dans le sein de l'I.W.F.

Il ressort de cette discussion, qu'avant de prendre une décision, il faut attendre que les Chinois en fassent eux-mêmes la demande. S'engage alors sur ce sujet une très longue discussion animée par le délégué de l'Albanie. Ce fut durant des heures une tribune politique assez discutable, non point sur le fond du problème mais quant au contexte.

Finalement, le Congrès suivit le Bureau, ce qui fit effectuer une sortie très remarquée du délégué de l'Albanie.

5) Il fut décidé qu'une réunion aurait lieu en Grèce, après les Championnats du Monde pour les Médecins.
6) Nous apprenons que l'article 11 du règlement a subi une légère modification qui est importante. En effet, les athlètes sont autorisés à lâcher la barre à partir de la ceinture, mais seulement avec des disques de caoutchouc.

Si on organise une réunion avec des disques en fonte, le précédent règlement reste valable.

7) Viennent ensuite les présentations par les dirigeants concernés pour les futurs Championnats du Monde.

C'est ainsi que nous apprenons que les Championnats du Monde 1974 se dérouleront à Manille du 21 au 29 Septembre 1974. Le Palais des Sports contiendra 8.000 places, il y aura quinze plateaux d'échauffement. Tous les participants seront logés à l'hôtel Hilton qui donne sur la baie de Manille.

Le Comité organisateur annonce qu'il prend à sa charge tous les athlètes durant onze jours. Si les délégations souhaitent demeurer plus longtemps, ils devront alors payer 15 dollars par jour. Les compagnies aériennes devraient consentir une réduction de 40 % sur le prix du voyage, départ de Bruxelles ou de Francfort. Pas besoin de visa, même si le séjour est prolongé. Le Responsable des Philippines demande à tous les pays de venir avec des poupées folkloriques car il y aura une exposition mondiale durant les Championnats.

Les Championnats du Monde 1975 se dérouleront à Moscou du 15 au 24 Septembre au Palais des Sports (15.000 places). Pension complète : 80 F suisses par jour, condition climatique : 12 à 15°.

En 1976 : Montréal.

M. State fait savoir qu'il vient d'effectuer un déplacement à Montréal et que tout sera très bien organisé.

En 1977, les Allemands de l'Ouest auront la charge de l'organisation des Championnats du Monde, très probablement la ville de Francfort sera retenue sinon Munich.

En 1978 Djakarta (Indonésie). Voyage aller payé, séjour gratuit.

En 1979 : Sofia (Bulgarie).

La séance est levée à 16 heures.

A. CORET.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

du Président de la
Fédération Haltérophile Internationale
le 14 Septembre 1973 à Cuba

Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous présenter un rapport de mes activités depuis que nous nous sommes dernièrement rencontrés à Munich en 1972, et je sais que ceci est le premier rapport du Président depuis très longtemps. Dans le passé, nous n'avons eu qu'un rapport de notre Secrétaire Général, mais je pense que le Président d'une Fédération telle que la nôtre doit avoir quelque chose à dire à ses Membres. J'espère avoir votre consentement afin que le rapport du Président soit à l'avenir un article permanent à l'ordre du jour.

Après mon élection à Munich, mon premier devoir a été de démissionner de mes positions de Vice-président de la Fédération Européenne Haltérophile et Président de leur Commission Technique, afin de rester neutre et sans aucune influence en faveur d'une section ou d'une autre.

Pendant plusieurs semaines, j'ai été occupé à répondre à des lettres que j'ai reçues de différentes parties de notre monde haltérophile. Ces lettres exprimaient leurs félicitations pour mon élection et mentionnaient différents problèmes dans notre sport. Mon vrai travail a commencé un mois après les Jeux olympiques. Comme la plupart de vous se souviendront, notre Congrès à Munich avait beaucoup de problèmes importants à discuter, mais il n'y a pas eu assez de temps pour les traiter tous. Donc, les délégués de notre Congrès ont discuté et décidé seulement pour les choses les plus importantes telles que l'abolition du développé, le maintien du nombre de catégories, les arrangements d'un nouveau classement pour les championnats d'équipes et ainsi de suite. Beaucoup d'autres choses nécessitaient la considération spéciale de nos officiels de l'I.W.F. Pour cette raison, le Congrès a décidé de déléguer une partie du travail à nos Commissions et au Bureau pour prendre des actions définitives. Il était nécessaire d'accomplir ces tâches dès que possible et tous les membres des Commissions et du Bureau ont donc été invités à notre première réunion de travail à Londres.

C'était ma première expérience en qualité de Président nouvellement élu, et je peux vous dire avec le plus grand plaisir que nous avons travaillé dans une atmosphère positive et amicale en dépit des discussions animées. Nous n'avions pas toujours les mêmes opinions, mais nous essayions de trouver les meilleures solutions. Le résultat de notre travail peut être constaté dans notre nouveau livre de règlements. En parlant de règles, je dois dire que rien n'est parfait dans notre vie et que, peut-être, nos règles ne le sont pas. Je demande donc votre compréhension quand il est difficile très souvent de trouver une façon de rendre les règles favorables aux athlètes et intelligibles pour les arbitres. Il est quelquefois impossible d'harmoniser ces préconditions importantes. Dans les premiers jours de Décembre 1972, j'ai dû accomplir une tâche pénible. Je suis allé à la capitale polonaise, Varsovie, afin d'accompagner dans son dernier voyage Stanislas Zgondek. A Munich, il avait été élu membre de la Commission Technique. Il a eu une crise cardiaque et est mort le 26 Décembre. Nous avons perdu un ami et un expert. Je lui ai fait les adieux d'usage au nom de l'I.W.F.

C'était, et c'est encore un de mes principaux souhaits de rester en rapport avec tous les membres, n'importe comment, n'importe quel temps et n'importe où ce sera possible. Je cherche des rapports avec les officiels et les athlètes, non seulement pour leur serrer la main et échanger quelques mots futiles de politesse, mais surtout pour discuter des vrais problèmes de notre sport. Si je veux savoir ce qui est bien ou mal dans notre sport, je dois aller vers les officiels et les athlètes dans les différentes parties du monde. Ils me donneront les seules réponses vraies. Les résultats de telles discussions seront la base de mes déclarations à l'occasion des réunions de l'I.W.F. Un des moyens de rentrer en rapport avec vous est la « Page du Président », dans notre Bulletin. Comme deuxième moyen de réaliser des contacts personnels, j'ai passé une partie de mes loisirs à voyager beaucoup. J'ai eu le grand plaisir d'être présent au Tournoi d'Amitié à Tachkent, au Tournoi Mémorial Jean Dame à Paris, le Tournoi de la Coupe Danube à Haviriv C.S.S.R., le Tournoi Pannonia Cup à Budapest, aux Championnats Européens à Madrid et le Tournoi de la Coupe Baltique à Schwedt R.D.A. Ma présence à ces compétitions internationales importantes m'a permis de rencontrer les délégués, officiels et athlètes de 35 pays. Non seulement les pays européens mais par exemple, le Canada, Cuba, l'Iran, l'Irak, le Japon, le Liban, la Libye, la Syrie et les États-Unis.

Trois bénéfices très valables ont résulté de ces voyages. D'abord, entre les réunions I.W.F., j'ai pu rencontrer beaucoup de membres de nos Commissions et du Bureau. Deuxièmement, j'ai pu étudier le développement des nouveaux totaux olympiques sans le développé, et troisièmement, j'ai pu observer le travail de nos arbitres internationaux dans différents endroits.

En qualité de votre représentant, j'ai aussi été présent à deux réunions internationales au dehors. A Vienne, j'ai pris part à la première conférence européenne du sport, et avec notre Secrétaire Général M. State, je suis allé à Oklahoma City pour assister à l'Assemblée Générale des Fédérations de Sport Internationales.

Dans chaque occasion, à Vienne et à Oklahoma City, j'ai appris qu'il y a davantage de choses dans la vie sportive que l'haltérophilie. Par dessus tout, à Oklahoma City, nous avons discuté et pris des décisions sur des questions telles que le Congrès Olympique, le programme des Jeux Olympiques, les droits de télévision et les contrats, la Solidarité Olympique et la question importante concernant la République Populaire de Chine. J'ai aussi rencontré les Présidents des autres Fédérations Internationales et écouté leurs problèmes particuliers. Jusqu'à mon élection, je n'étais qu'un haltérophile, pas trop intéressé par toutes les choses en dehors du plateau, mais à présent je devais faire face à une nouvelle sphère d'activités. Je dois remercier M. State pour l'aide qu'il m'a apportée à me présenter cette nouvelle façon de voir le sport. Je sens que ces vues plus larges m'aideront à remplir mes devoirs en qualité de votre Président.

Je désire saisir l'occasion pour vous informer qu'accompagné de M. State et du membre du Bureau, M. Guenov, j'assisterai au Congrès Olympique à Varna qui aura lieu du 29 Septembre au 5 Octobre.

Pour conclure mon rapport, je désire remercier tous les officiels de l'I.W.F. et vous tous pour toute votre coopération pendant ma première année de présidence.

Gottfried SCHODL.

≈≈

ARBITRES DE LA F.F.H.C.

Décision du Comité Directeur du 6 Octobre 1973

Recrutement - Examens - Attributions

RECRUTEMENT.

1) *Arbitre Régional.*
- Être âgé de 21 ans minimum.
- Être Français, jouir de ses droits civiques et d'une bonne réputation morale.
- Être licencié dans un club de la F.F.H.C. depuis 5 ans.
- Être proposé par son club.
- Avoir de bonnes connaissances en technique haltérophile.

2) *Arbitre National.*
- Être âgé de 25 ans minimum.
- Avoir officié en qualité d'arbitre régional pendant un minimum de 2 ans.
- Être proposé par le Comité Régional.

3) *Arbitre International de 2^e^ catégorie.*
- Être Arbitre National depuis 2 ans minimum.
- Être proposé par le Comité Directeur de la F.F.H.C. sur proposition de la Commission Nationale des Arbitres.

4) *Arbitre International de 1^re^ catégorie.*
- Être Arbitre International de 2e catégorie depuis 2 ans.
- Être proposé par le Comité Directeur de la F.F.H.C. sur proposition de la Commission Nationale des Arbitres.

EXAMENS.

L'examen comprendra deux parties :

a) Épreuves théoriques - stages.
b) Épreuves pratiques - compétitions.

a) ÉPREUVES THÉORIQUES.

Arbitre Régional.
- Formation de niveau régional.
- Un stage de week-end ou deux journées d'information.
- Le Conseiller Technique Régional sera responsable de cette formation.

Arbitre National.
- Formation niveau Zone.
- Un stage de trois jours (vendredi - dimanche).
- L'Entraîneur National, Agent de Coordination de la Zone sera le responsable de la sélection et de la formation.
- Les candidatures seront adressées au Conseil de Régence de la Zone, sous couvert du Président du Comité Régional.

Arbitre International de 2e catégorie.
- Formation niveau National.
- Un stage de trois jours (vendredi - dimanche).
- La Commission Nationale des Arbitres sera responsable de la sélection et de la formation.
- Les candidatures seront adressées à la F.F.H. C. (Commission Nationale des Arbitres) sous couvert du Comité Régional.

Arbitre International de 1re catégorie.
- Formation niveau International.
- Un stage contrôlé par l'I.W.F.

b) ÉPREUVES PRATIQUES.

Le candidat devra arbitrer une compétition sous les règles de la Fédération Internationale (I.W.F.) et en qualité de *chef de plateau.*

La Commission des Examens sera formée de 3 arbitres.

Arbitre Régional.
- 3 Arbitres Nationaux d'un même Comité Régional.
- Le candidat peut passer l'examen au cours d'une compétition régionale officielle ou amicale.

Arbitre National.
- 3 Arbitres Internationaux de 2e catégorie et de différents Comités Régionaux.
- Le candidat peut passer l'examen au cours d'une compétition *officielle de Zone.*

Arbitre International de 2e catégorie.
- 3 Arbitres Internationaux de 1re et 2e catégories.
- Le candidat peut passer l'examen au cours d'une compétition Nationale ou Internationale officielle.

Arbitre International de 1re catégorie.
- 3 Arbitres Internationaux de 1re catégorie.
- Le candidat peut passer l'examen au cours des championnats continentaux, jeux régionaux, tournois internationaux, matches internationaux, championnats nationaux.

ATTRIBUTIONS.

Arbitre Régional.
- Arbitrage des épreuves régionales, rencontres amicales.
- Tentatives de records régionaux exclusivement.

Arbitre National.
- Arbitrage des compétitions régionales, interrégionales (Zones) et nationales.
- Contrôle les tentatives de records régionaux et nationaux.
- Examinateur d es candidats arbitres régionaux.

Arbitre International de 2e catégorie.
- Arbitrage des rencontres nationales, matches internationaux, jeux régionaux, et championnats continentaux.
- Contrôle les tentatives de records nationaux et mondiaux.
- Examinateur des candidats arbitres nationaux et internationaux de 2e catégorie.

Arbitre International de 1re catégorie.
- Arbitrage des championnats nationaux, matches internationaux, jeux régionaux, championnats continentaux, championnat du monde, Jeux olympiques. - Membre du Jury International.
- Examinateur des candidats-arbitres Internationaux de 1re catégorie.

Sanctions. - Les Arbitres recevront de la Commission Nationale des Arbitres un avertissement après un an d'inactivité. Ils seront déchus de leurs fonctions après deux ans d'inactivité, sur proposition de leur Comité Régional.

La Commission Nationale des Arbitres peut prendre également des sanctions.

N.B. - Les arbitres régionaux et nationaux peuvent participer aux compétitions organisées par la F.F.H.C sauf à celles qu'ils doivent arbitrer.

ANNEXE

EXAMEN (Statuts et règlements de l'International Weightlifting Fédération)

ÉPREUVES THÉORIQUES.

L'examen théorique comprendra les matières suivantes :

Arbitre Régional.

- Règlements techniques (coeff. 3).
- Règlements généraux pour tous les mouvements (coeff. 2).
- Pesée - Tenue - Matériel (coeff. 2).
- Déroulement de la compétition (coeff. 1).

Arbitre National.

- Statuts de l'I.W.F. (coeff. 2).
- Règlements techniques (coeff. 3).
- Règlements pour tous les mouvements (coeff. 3).
- Pesée - Tenue - Matériel (coeff. 1).
- Déroulement de la compétition (coeff. 3).
- Jury - Arbitres - Promotion des Arbitres - Compétition (coeff. 2).
- Cérémonies - Classement des compétiteurs et Pays (coeff. 2).

Arbitre International de 2e catégorie.

- Statuts de l'I.W.F. (coeff. 3).
- Mêmes matières et coefficients que les épreuves d'Arbitre National.

Arbitre International de 1re catégorie.

- Examen du ressort de l'I.W.F.

Notation de 0 à 20.

La 2e partie (Épreuves pratiques) sera ouverte au candidat à la condition d'avoir obtenu à l'ensemble des épreuves théoriques :

12/20 - Arbitre Régional.
14/20 - Arbitre National.
16/20 - Arbitre International de 2e catégorie.

ÉPREUVES PRATIQUES.

- Les candidats doivent arbitrer au moins 75 essais. Ceci inclut ceux complétés aussi bien que ceux incomplets.
- Les résultats de l'examen du candidat seront calculés sur les résultats complets, et il doit obtenir un résultat d'au moins 95% pour obtenir la promotion supérieure.

Les feuilles d'origine, sans changement ou additions ainsi que la note de l'examen théorique seront envoyées à la F.F.H.C. (Commission Nationale des Arbitres) qui en déduira le pourcentage obtenu par le candidat.

La date de promotion du candidat qui aura réussi sera la date à laquelle il aura passé son examen.

Le candidat qui échouera à l'examen final devra attendre au moins six mois avant de repasser l'examen.

≈≈

COMMISSION NATIONALE DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL

Réunion du 5 Octobre 1973 au Siège Fédéral

Présents : MM. Coret, Parot, Demonsel, Perrier, Astolfi, Dejonghe, Bernier, Gerber.

Excusé : M. Fanguiaire.

Présidence : M .Coret, Président de la F.F.H.C.

L'Ordre du Jour porte sur les points suivants :

1) Entretien avec M. Bovi.
2) Élection du Président de la Commission.
3) Désignation des Arbitres aux compétitions nationales et internationales.
4) Étude du projet d'une nouvelle réglementation sur l'arbitrage.
5) Étude du projet d'une Amicale des Arbitres.
6) Examen de la demande d'incorporation dans la Commission de deux Membres de la Zone Nord-Ouest.

20 h 30 : M. Coret ayant un très léger retard, M. Demonsel ouvre la séance et demande que devant l'importance des premiers sujets où la présence du Président reste indispensable, nous passions directement au point n° 4 de l'Ordre du Jour.

Point n° 4 : Étude du projet d'une nouvelle réglementation de l'arbitrage.

Après avoir déterminé les motifs de l'étude d'une nouvelle réglementation, à savoir :

- Conformité avec les règles de l'I.W.F.
- Utilisation des structures fédérales.
- Unité de formation à divers niveaux (Comités régionaux - Zones F.F.H.C.).

La Commission se prononce très favorable au projet tout en y apportant les modifications suivantes :

RECRUTEMENT.

Arbitre Régional.

- Être âgé de 23 ans (21 au projet).
- Être licencié dans un club de la F.F.H.C. depuis 5 ans (pas d'ancienneté au projet).
- Élimination de la licence individuelle.

Arbitre National.

- Être âgé de 25 ans minimum (23 au projet).
- Avoir officié en qualité d'arbitre régional pendant deux ans (1 an au projet).

M. Coret reprend la conduite des travaux et revient à l'Ordre du Jour initial.

Point n° 1 : Entretien avec M. Bovi.

M. Bovi ayant obtenu sa Carte d'Arbitre International de 1re catégorie au cours d'une compétition à l'étranger, sans l'accord du Comité Directeur Fédéral, la Commission reste hostile à la reconnaissance de cette classification.

M. Bovi demande que l'entretien soit nul et précise qu'il n'œuvrera désormais qu'au sein de son propre comité.

La Commission prend acte de la position de M. Bovi.

Point n° 2 : Élection du Président de la Commission.

Un seul candidat : M. Parot.
Votants : 9 - Bulletin nul : 1.
Suffrages exprimés : 8 - M. Parot : 8 voix.

M. Parot remercie ses collègues et demande que M. Gerber assume la responsabilité administrative de la Commission. Accord total.

Point n° 3 : Désignation des arbitres pour les Compétitions Nationales et Internationales.

M. Coret nous invite à bien tenir compte des incidences financières dans la désignation des arbitres.

La Commission prend bonne note et sélectionne :

Tournoi par Équipes Régionales Juniors - 13-1-1974 - Lille.
MM. SAMBLANT, Demonsel, Houte.

Prix Fédéral - 20.1-1974 - Saint-Malo.
MM. CHARIOT, Bernier, Pareau.

Critérium National - 3-3-1974 - Montbéliard.
MM. ASTOLFI, Chorques, Buhler Michel.

Championnat de France Cadets - Juniors - 20,21-4-1974 - Monaco.
1re équipe : MM. FANGUIAIRE, Bayle, Cruz.
2e équipe : MM. FIRMIN, Baixas, Paoletti.

Jury d'Appel :
MM. Coret, Parot, Bernier, Astolfi, Perrier.

Championnat de France Seniors - 4, 5-5-1974 - Amiens.
1re équipe : MM. PERRIER, Samblant, Tournier.
2e équipe : MM. ASSO, Burucoa, Coret Raoul.
3e équipe : MM. MICHEL, Vanneron, Serrano.

Jury d'Appel :
MM. Coret, Parot, Gerber, Fanguiaire, Dejonghe.

Championnat de France des Comités 19-5-1974 - Reims.
MM. ASTOLFI, Stresser, Chorques.

Coupe de France des Clubs - 25, 26-5-1974.

Excellence : Montbéliard.
MM. COSTE, Savonnière, Girardot.

Honneur : (Provence - lieu à désigner).
MM. DINI, Ammar, Roux.

Junior : Sainte-Savine (Champagne).
MM. PICHON, Rousseaux, Fiolle.

Test : Olympiques - 28-10-1973 - Avallon.
MM. DEJONGHE, Demonsel, Delhaye.

Tournoi Fédéral par invitations - 1, 2-12-1973.
Nevers : MM. SAMBLANT, Fiolle, Pichon.

Troyes : MM. GERBER, Parot, Chorques.

Mémorial Jean Dame - 6-4-1974 - Paris. Arbitrage : arbitres étrangers.
Jury d'Appel :
MM. Astolfi, Bernier, Perrier, Gerber, Dejonghe.

Tournoi du Marché Commun - 26, 27-41974 - Savane (Italie).
M. Coret.

/

Les épreuves athlétiques n'ayant pas encore d'implantation, la Commission charge M. Gerber de désigner les arbitres au moment opportun.

Point n° 5 : Examen de la demande d'incorporation dans la Commission de deux Membres de la Zone Nord-Ouest.

La Commission ne se déclare pas favorable à cette intégration.

Nous trouvons là une position de discipline envers les décisions du Comité Directeur.

Celui-ci ayant définitivement arrêté la composition de cette Commission (voir procès-verbaux de la F.F.H.C.), sans avoir pu obtenir les deux noms des représentants de la Zone Nord-Ouest.

La Commission souligne de ne voir dans son attitude qu'une question de principe et loin dans son idée une opposition de personnes.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 24 heures.

Le Secrétaire de la Commission,
R. GERBER.

L'ARRACHÉ

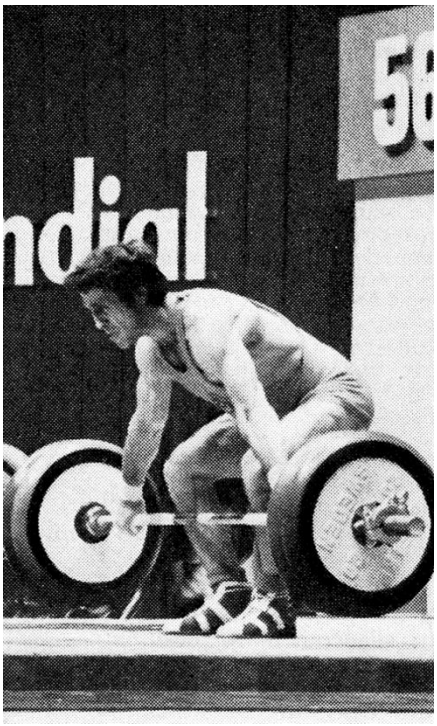

1

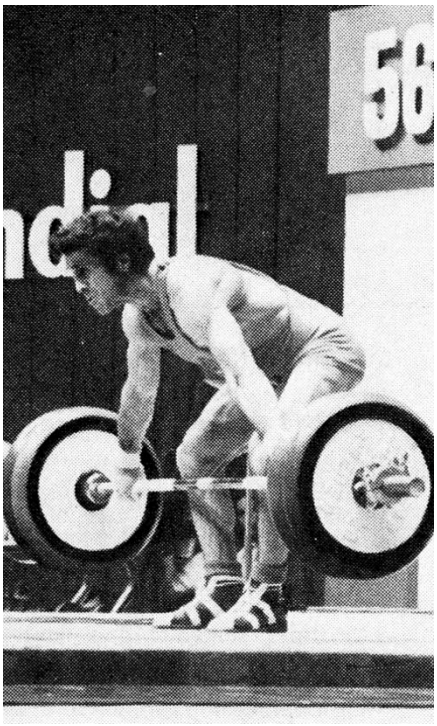

2

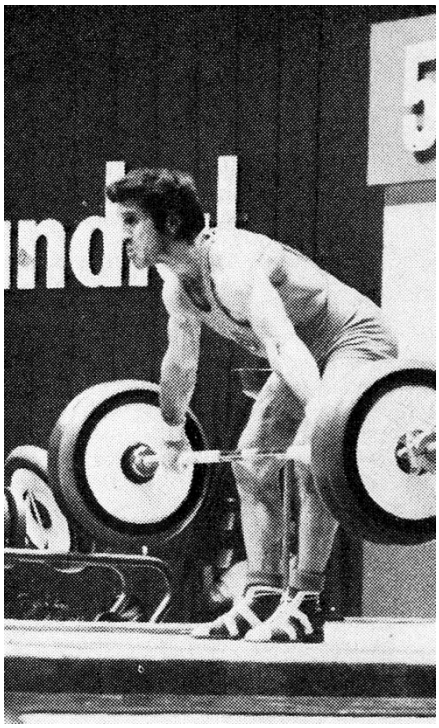

3

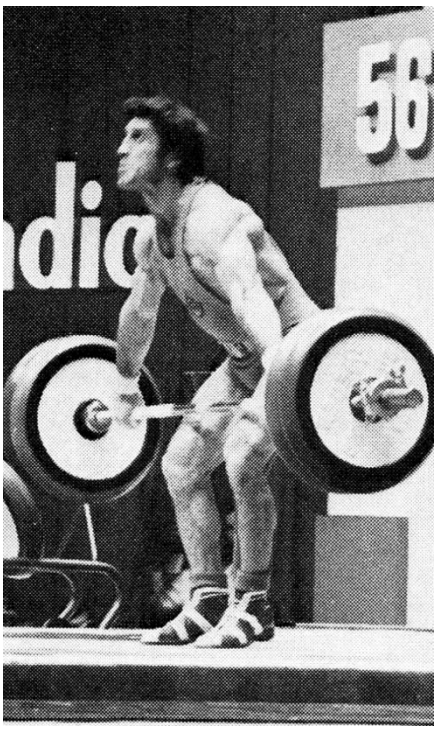

4

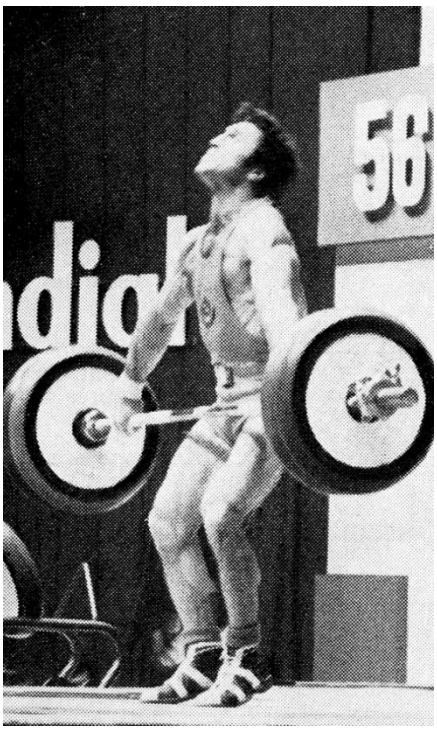

5

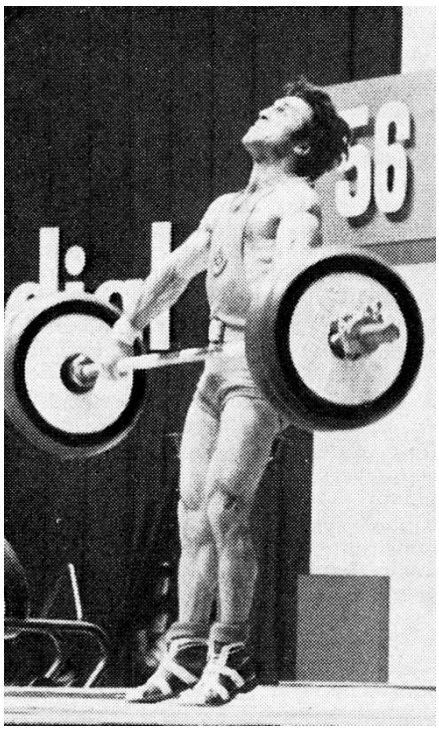

6

DE SHANIDZE

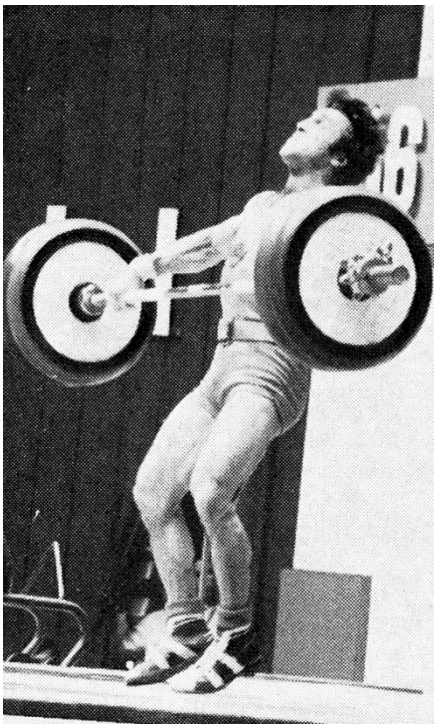

7

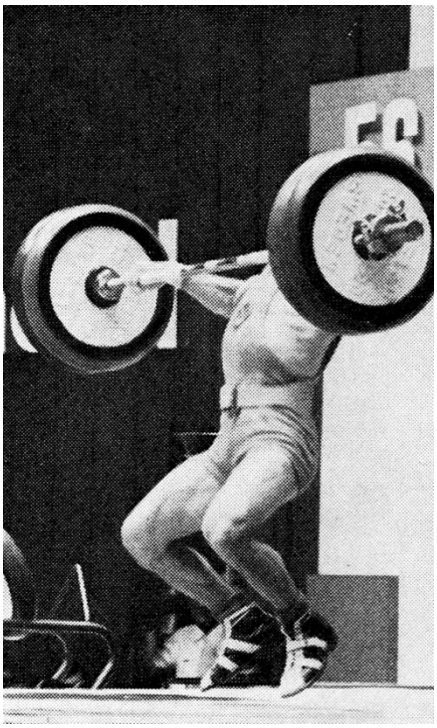

8

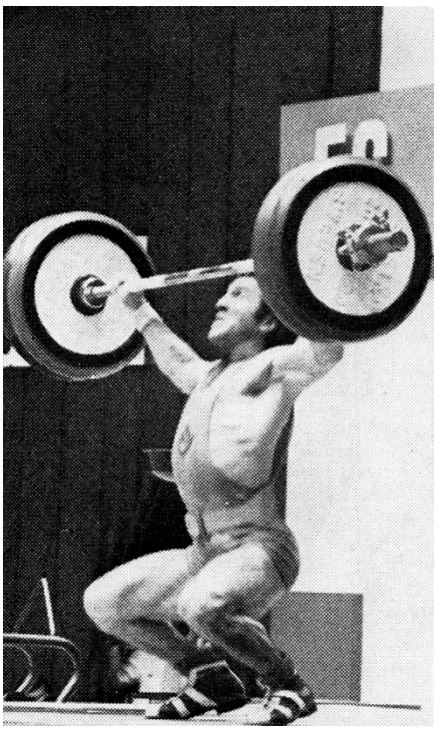

9

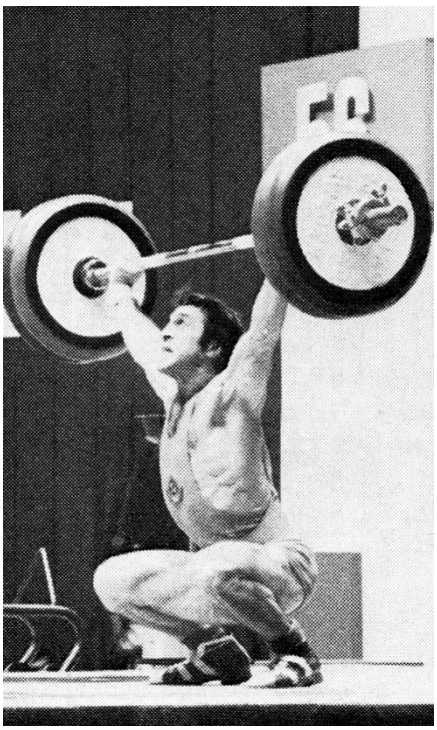

10

Rappel des compétitions

Janvier

Février 1974

x	13- 1-74	—	*Finale du Tournoi par équipes régionales Juniors.* 6 équipes qualifiées d'après les éliminatoires de zone.
x	20- 1-74	—	*Finale du Prix Fédéral Seniors, Juniors et Cadets.* 3 qualifié d'après les éliminatoires de zone, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de 1re série.
	27- 1-74	—	*Éliminatoire Régionale du Prix Intergroupes Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 2e et 3e séries - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.
x	3- 2-74	—	*Éliminatoire Régionale du Critérium National Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux séries nationales et aux 1re séries - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.
x	10- 2-74	—	*Match International équipe « Espoirs » (moins de 22 ans).*
	17- 2-74	—	*Coupe de France des Clubs par équipes Juniors et Seniors de 4 hommes* (1er tour régional). 2 hommes par mouvement - 3 essais chacun - Poids de l'équipe déduit du total - Nombre d'équipes libres - Une équipe Junior est composée d'athlètes de moins de 20 ans - Une équipe Senior comprend au moins un Senior.
	24- 2-74	—	*Éliminatoire Régionale du Prix des Débutants, Seniors, Juniors et Cadets* ouverte uniquement aux non-classés - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU TEST D'AVALLON

disputé le 27 Octobre 1973

Noms	Clubs	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Mouche					
1. BILLET Alain	U.S.O. Dijon	51 k 260	75, -	95, -	170 k
Poids Coqs					
1. STRESSER Serge	H.C. Haguenau	55 k 400	90, -	107,500	197 k 500
Non classé :					
ASSENSI Christian.....	Nice U.C.	56 k	87,500	0, -	—
Poids Plumes					
1. FOUGERET Guy.....	Royan O.C.	60 k	97,500	125, -	222 k 500
2. COLLINOT J.-C.	H.C. Avallon	58 k 700	90, -	120, -	210 k
Poids Légers					
1. BEUCLER Bernard.....	A.S. Montbéliard	67 k 200	102,500	135, -	237 k 500
2. BOUREAU J-M.....	S.C. Neuilly	65 k 300	95, -	122,500	217 k 500
Non classé :					
PASSEMARD Gérard.....	S.C. Dijon	67 k 500	0, -	—	—
Poids Moyens					
1. BLANQUIE Alain	A.S.P.T.T. Strasbourg	74 k 750	120, -	150, -	270 k
2. CHAVIGNY R.....	E.C. Orléans	71 k 600	112,500	150, -	262 k 500
3. TROLONG Patr.	U.S. Toul	74 k 600	115, -	140, -	255 k
4. BRUNET J-P.	.E.E.R. Carpentras	74 k 600	110, -	135, -	245 k
5. FOUREL Phil.....	A.S. Montbéliard	74 k 800	110, -	135, -	245 k
6. DELVALLEZ Dan.....	A.S.P.T.T. Lille	71 k 360	105, -	130, -	235 k
Poids Mi-Lourds					
1. DELVALLEZ Did.	A.S.P.T.T. Lille	81 k 600	117,500	147,500	265 k
2. FAUCHER Marcel.....	Rueil A.C.	78 k	117,500	145, -	262 k 500
3. RIGAUD Bernard	U.S. Grigny	76 k 700	115, -	142,500	257 k 500
4. UGOLINI Alain	U.S. Audonienne	80 k 800	105, -	145, -	250 k
Poids Lourds-Légers					
Non classés :					
COUSSIN Yvon.....	H.C. Palavas	88 k 200	137,500	0, -	—
PAUTOT Gilbert.....	A.S. Montbéliard	89 k 900	0, -	160, -	—
Poids Lourd					
1. LÉVECQ Roger	S.C. Loos	107 k	125, -	160, -	285 k
Hors match :					
CHAVIGNY J-C.....	E.C. Orléans	60 k 600	90, -	120, -	210 k
DULICE Hubert.....	E.C. Orléans	68 k 600	102,500	135, -	237 k 500

Haltérophile Moderne n° 302 (12-1973)

Compte rendu du premier test préolympique

Avallon, le 27 Octobre 1973

Samedi 27 Octobre 1973 à Avallon, charmante localité bourguignonne de 10.000 habitants, qui vit naître Vauban, située à mi-chemin entre Paris et Lyon, se déroulait le premier Test Préolympique d'Haltérophilie, par un temps magnifique.

Ce test, réservé aux quelque 35 athlètes formant l'élite française, n'intéressa en fait que 22 d'entre eux qui effectuèrent le déplacement, honorant ainsi leur sélection.

Composé de deux plateaux, le premier à 18 h comportant les quatre premières catégories, les quatre autres se produisant à 21 h. Les efforts des organisateurs ont été récompensés par la présence d'un nombreux public intéressé.

Voyons maintenant quels ont été les faits marquants de cette compétition :

En Mouche, Billet de Dijon réalisa 170 k, total relativement faible mais excusable, cet athlète sortant d'une longue convalescence suite à un accident de la circulation.

En Coq, Stresser transfuge des Mouches réalisa 197,5 k devant Assensi qui, par trois fois manqua de justesse 112,5 k au jeté.

En Plume, Fougeret toujours égal à lui- même réalisa 217,5 k devant l'Avallonnais Collinot qui, hors match, avec 210 k tira fort bien son épingle du jeu. Le champion en titre, Jean-Claude Chavigny, ne parvenant pas à faire le poids se vit contraint de tirer hors match dans la catégorie des Légers dans laquelle il n'avait pas été sélectionné; c'est probablement l'explication du faible total réalisé de 210 k.

La catégorie des Légers vit se produire un très bon Beucler qui, pour un début de saison, réalisa un total honorable de 237 k 500 devant le Parisien Boureau, 217 k 500. Passemard, victime d'un incident musculaire ne put, comme il se l'était promis, tenir la dragée haute à ses deux adversaires, échouant par trois fois à l'arraché. Dulice, comme son camarade de Club Chavigny, probable victime de la gastronomie locale, ne put lui non plus faire le poids et dut tirer hors match au poids de 68 k 600. Son total de 240 k lui aurait permis de remporter l'épreuve des Légers.

C'est en Moyen que l'on vit la plus belle empoignade de la journée entre Alain Blanquie et Roland Chavigny qui réalisèrent respectivement 270 k et 262 k 500. Notre recordman de France des Légers resta malheureusement sur sa barre de départ à 112 k 500 à l'arraché, Blanquie ne réussissant que son 3^{e} essai à 120 k. Avec 7,5 k d'avance, l'Alsacien pouvait entrevoir avec optimisme la suite du match, avance qu'il conservera jusqu'à la fin, les deux athlètes réalisant 150 k au jeté. Soulignons, hors match, une très belle tentative de Chavigny à 155 k qui, après un bel épaulé, ne put se stabiliser au jeté.

En Mi-Lourds, aucune performance marquante malgré un beau duel Faucher - Delvallez, la victoire revenant à ce dernier.

Ne nous attardons pas sur les Lourds-Légers puisque les deux athlètes présents, Coussin et Pautot échouèrent respectivement au jeté et à l'arraché.

En Lourds, Lévecq, seul sélectionné, revenant à la compétition après un an d'absence, réalisa néanmoins le total de 285 k.

Bien que les résultats soient dans l'ensemble assez faibles, les athlètes présents offrirent à tous le témoignage de leur attachement à leur sport, à la classe indéniable qu'ils représentent et aux obligations que cela entraîne, reprenant en cela une phrase célèbre : « l'essentiel n'est-il pas de participer ! »

Avant d'en terminer, soulignons la présence très appréciée de notre Président André Coret, de MM. Dejonghe, Vice-président de la Fédération et Demonsel, Secrétaire Général qui, tous deux avec M. Delhaye d'Auxerre, arbitraient cette compétition.

Soulignons aussi la présence de M. Castagnac, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports représentant le Directeur Régional, les personnalités locales, les représentants des Clubs bourguignons et les dirigeants de l'Haltérophile Club Avallonnais.

F. VANNERON,
Président
du Comité de Bourgogne.

C. BEEKHUIZEN,
C.T.R.,
du Comité de Bourgogne.

▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△

Réflexions sur le test

... par **M. PATERNI**, Responsable de l'élite

C'est dans le Gymnase Municipal des Sports de la ville d'Avallon que s'est déroulé le premier Test Olympique de la saison 1973-1974. Sous la présidence de M. Coret, Président de la F.F.H.C. et arbitré par MM. Dejonghe, Demonsel (Secrétaire Fédéral) et Delhaye.

L'organisation fut brillamment assurée par M. Vanneron, Membre du Comité Directeur de la F.F.H.C.

Les buts de ce test ne semblent pas avoir été perçus par tout le monde :

1. Contrôle technique des athlètes dès le début de la saison ;
2. Confrontation des athlètes - ambiance de combativité ;
3. Sélection éventuelle pour France - Tunisie ;
4. Occasion de réaliser les minima P.O.

En ce qui concerne le premier but - primordial à mes yeux - un employé de service audio-visuel de l'Institut National des Sports était présent avec une caméra magnétoscope afin de filmer tous les athlètes participants et nous permettre ainsi, dès le début de la saison - et non pas quinze jours avant une compétition importante - de conseiller utilement et faire effectuer le travail correctif nécessaire.

La combativité se fait de plus en plus rare chez nos athlètes, aussi le deuxième but était de mettre dans l'ambiance de compétition tous nos meilleurs éléments dès le début de la saison; par ailleurs, il nous permettait d'effectuer un document technique filmé réel pris en compétition et non à l'entraînement, ce qui est bien différent.

Pour ce qui est du troisième but — sélection France - Tunisie - cette dernière ayant demandé le report de la rencontre, la sélection n'avait plus sa raison d'être.

D'autre part, ce test pouvait permettre occasionnellement la réalisation, pour un petit nombre d'athlètes de niveau de performance supérieure, la réalisation des minima pour l'obtention de la P.O. Malheureusement, ce petit nombre d'athlètes n'a pas jugé utile d'effectuer le déplacement, ne serait-ce que dans l'optique des trois premiers buts.

Vingt-trois athlètes prirent part à cette épreuve. Comme vous pourrez le constater par vous-même à la lecture des résultats ci-joints, les performances ne furent pas d'un niveau très relevé, bien que certains avaient d'excellentes raisons.

Je citerai l'exemple du Poids Mouche Billet qui fut victime cet été d'un grave accident et réalisa malgré tout 170 k soit à 15 k de son record personnel.

Deux sortes d'athlètes se présentèrent sur le plateau ce soir-là :

1) Athlètes entraînés (période foncière et musculation) ;
2) Athlètes à cours d'entraînement.

Dans les deux cas, sauf exception, les performances furent très moyennes. Dans le premier cas, par manque de coordination technique, mais physiquement en condition foncière. Dans le second cas, par manque des deux (technique et physique).

Individuellement, les premiers ayant amélioré leur potentiel physique auront dans le cours de la saison, une avance sur les seconds à la condition d'effectuer le travail technique que le magnétoscope permettra de conseiller.

Si les autres buts (3^{e} et 4^{e}) n'ont pas été atteints, je considère pour ma part que les premiers le furent et qu'à partir de là un perfectionnement technique peut être envisagé sérieusement.

Résultats techniques
du
Tournoi d'Ankara

disputé du 27 au 29 Octobre 1973

Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Mouches					
1. ATHANASIADIS	Grèce	51 k 200	80, -	100, -	180 k
2. GULAL	Turquie	51 k 400	72,500	100, -	172 k 500
3. ERCETIN	Turquie	51 k 700	75, -	97,500	172 k 500
Poids Coqs					
1. SZUCS	Hongrie	55 k 100	90, -	122,500	212 k 500
2. DOGAN	Turquie	55 k 700	92,500	115, -	207 k 500
3. ALKURT	Turquie	55 k 600	87,500	107,500	195 k
4. TACIS	Grèce	55 k 400	85, -	100, -	185 k
5. YASAN	Turquie	55 k 900	80, -	95, -	175 k
Non classés :					
GOMARD	France	55 k 700	0, -	—	—
GUL	Turquie	55 k 300	0, -	—	—
Poids Plumes					
1. TODOROV	Bulgarie	59 k 400	107,500	140, -	247 k 500
2. BASKIR	Turquie	59 k 400	105, -	130, -	235 k
3. SUVAR	Turquie	59 k 500	80, -	110, -	190 k
Non classé :					
BIDARD	France	59 k 200	0, -	120, -	—
Poids Légers					
1. YANEV	Bulgarie	66 k 600	120, -	145, -	265 k
2. SHANIDZE	U.R.S.S.	63 k 200	110, -	140, -	250 k
3. OGHUZ	Turquie	67 k 300	97,500	130, -	227 k 500
4. TOK	Turquie	66 k 100	95, -	125, -	220 k
5. ULKE	Turquie	67 k 500	97,500	117,500	215 k
6. BULUT	Turquie	64 k 200	90, -	112,500	202 k 500
Non classé :					
SUNTUR	Turquie	66 k 500	100, -	0, -	—
Poids Moyens					
1. ERTEM	Turquie	73 k 500	117,500	145, -	262 k 500
1. MISKET	Turquie	74 k	107,500	140, -	247 k 500
Poids Mi-Lourds					
1. RIZHENKOV	U.R.S.S.	81 k 700	140, -	190, -	330 k
2. AYASLAN	Turquie	80 k 400	107,500	140, -	247 k 500
3. YAZICI	Turquie	79 k	107,500	137,500	245 k
Poids Lourds-Légers					
1. RADEV	Bulgarie	88 k 300	150, -	180, -	330 k
2. ZANDERIGO	Suisse	89 k 100	140, -	165, -	305 k
3. GRABER	Suisse	86 k 500	127,500	160, -	287 k 500
4. BERKUM	Turquie	84 k 300	115, -	140, -	255 k
Non classé :					
YASICI	Turquie	88 k	112,500	0, -	—
Poids Lourds					
1. PERVUSHIN	U.R.S.S.	105 k 100	162,500	210, -	372 k 500
2. TIBOR	Hongrie	99 k	150, -	200, -	350 k
3. PAPADOPOULOS	Grèce	97 k 100	120, -	150, -	270 k
4. AGAOGLU	Turquie	106 k 700	105, -	145, -	250 k
Poids Super-Lourds					
1. BATISHEV	U.R.S.S.	135 k 300	167,500	200, -	367 k 500
2. TAN	Turquie	118 k 700	132,500	165, -	297 k 500
3. IONNIDIS	Grèce	121 k 500	120, -	175, -	295 k

C'est dans le cadre du 50e anniversaire de la République que la Turquie recevait avec beaucoup de gentillesse les athlètes officiels de Bulgarie, Grèce, Hongrie, Russie, Suisse et France.

Réparties en trois séances, suivant la nouvelle réglementation de l'I.W.F.

– Mouches - Coqs - Plumes : Samedi 27 Octobre.
– Légers - Moyens - Mi-Lourds : Dimanche 28 Octobre.
– Lourds-Lég. - Lourds - Super-Lourds : Lundi 29 Octobre.

Chaque partie du programme devait offrir un spectacle attrayant et souvent même passionnant par la valeur mondiale de certains athlètes (Rizhenkov, Pervushin, Batishev).

Le premier mouvement sera fatal pour nos couleurs et avec beaucoup de déception, nous enregistrons l'élimination de nos deux représentants.

– Gomard (Coq), trois échecs à 85 k (record personnel : 92 k 500).
– Bidard (Plume), trois échecs à 90 k (record personnel : 100 k).

Analyse personnelle des deux échecs :

GOMARD : perte de poids excessive (près de 3 k) - traduction d'un échauffement en entraînement - défectuosité technique (recul de 30 à 40 cm de l'extension à la réception - arc de cercle) - tempérament impulsif (contrôle).

BIDARD : excellent technicien - manque (peut-être par son jeune âge : 18 ans) de résistance musculaire en fin de mouvement (barre toujours bien amenée mais jamais maintenue).

Les deux athlètes imputent leur échec sur un départ trop léger (intention de chacun : Gomard : 87 k 500 - Bidard : 92 k 500, voire 95 k).

J'avoue ne pas comprendre que l'on ne puisse pas assurer une première barre de départ dans une compétition où l'athlète doit faire abstraction de conceptions personnelles (chasse aux records) mais sentir la lourde et agréable responsabilité de représenter une nation.

Sans entrer dans le détail des débats (résultats ci-joints), j'ai tout particulièrement apprécié :

– L'excellente prestation de la délégation russe qui donna à cette manifestation un cachet d'élégance ;
– Les bienfaits de la présence de l'ancien Champion du Monde : Vérès, comme responsable technique au sein de la Fédération Turque.

Je ne saurais terminer sans remercier nos amis turcs pour leur accueil chaleureux et souhaiter que les relations très amicales que nous entretenons avec eux, au travers de notre discipline s'amplifient encore avec le temps.

R. GERBER.

≈≈

Résultats techniques du

Tournoi de Savone

disputé le 11 Novembre 1973

Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Mouches					
1. GHEORGHIEV	Bulgarie	51 k 800	85, -	105, -	190 k
2. SELLITTO	Italie	52 k	80, -	100, -	180 k
3. GRAS	France	51 k 900	62,500	85, -	147 k 500
Poids Coqs					
1. POLLONI	Italie	55 k 400	90, -	115, -	205 k
2. ROUMIEUX	France	55 k 800	75, -	100, -	175 k
3. ARABADGEV	Bulgarie	54 k 800	70, -	100, -	170 k
Poids Plumes					
1. SENET	France	60 k	100, -	125, -	225 k
2. CRISTANI	Italie	59 k 800	95, -	120, -	215 k
3. GHEORGHIEV R	Bulgarie	59 k 400	92,500	110, -	202 k 500
Poids Légers					
1. BATESTA	Italie	67 k 400	120, -	142,500	262 k 500
2. LEBLANC	France	67 k	102,500	135, -	237 k 500
3. TENEV	Bulgarie	66 k 800	105, -	127,500	232 k 500
Poids Moyens					
1. KRNOV	Bulgarie	74 k 600	117,500	152,500	270 k
2. RIZEGATO	Italie	73 k 100	110, -	140, -	250 k
3. DRUBIGNY	France	74 k 300	110, -	135, -	245 k
Poids Mi-Lourds					
1. ANDREEV	Bulgarie	81 k 300	122,500	150, -	272 k 500
2. CALCATERRA	Italie	82 k 100	120, -	142,500	262 k 500
3. LEGALL	France	82 k 200	110, -	145, -	255 k
Poids Lourds-Légers					
1. DRANDAROV	Bulgarie	89 k 200	115, -	160, -	275 k
2. CASADET	Italie	88 k 900	115, -	140, -	255 k
3. MARMOUSEZ	France	83 k 500	95, -	125, -	220 k
Poids Lourds					
1. NIKOLOV	Bulgarie	109 k 900	110, -	150, -	260 k
2. KOLLER	France	102 k	100, -	135, -	235 k
3. PAGLIUCA	Italie	106 k 700	100, -	130, -	230 k

COMMENT CONSTITUER UNE ASSOCIATION SPORTIVE

Quelles sont les formalités à remplir pour constituer une Association sportive ? C'est une question qui nous est souvent posée et à laquelle nous allons nous efforcer de répondre aujourd'hui.

1° Avant toute chose, les Sportifs désireux de se grouper pour pratiquer un eu plusieurs sports doivent se réunir en Assemblée Générale au cours de laquelle :

a) Ils se mettront d'accord sur le titre du Club à créer.
b) Ils adopteront ses statuts.
c) Ils éliront un Comité de Direction comprenant six personnes au moins et parmi ce Comité, un Bureau composé au moins, d'un Président, d'un Secrétaire général, d'un Trésorier général (à ce sujet, lire le modèle de statuts, ci joint).

Ces formalités préliminaires étant accomplies, ils devront déposer à la Préfecture de Police ou à la Préfecture ou sous-préfecture de leur département, suivant le cas :

1. Une déclaration sur papier libre et libellée à peu près dans ces termes :

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a été constitué à la date du ..... une Association sportive ayant pour titre ..... et dont l'objet est la pratique de .....la culture physique, l'haltérophilie ..... (ajoutez d'autres sports s'il y a lieu).

Siège social ..... (indiquez l'adresse du club).

Je vous prie de trouver ci-dessous, la composition de son Comité de Direction :

Président : M. .....
Secrétaire général : M. .....
Trésorier général : M. .....

(Mêmes indications pour chacun des Membres). (Indiquez leur adresse personnelle, profession, nationalité, date et lieu de naissance. Ajoutez les autres postes s'il y a lieu).

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A..... le .....

Le Président ou le Secrétaire.

Signature : .....

Joindre à cette lettre, deux exemplaires des statuts également sur papier libre, datés et signés comme la déclaration ci-dessus, par un membre du bureau.

2. Un petit registre à pages numérotées destiné exclusivement à recevoir la transcription des modifications apportées aux statuts et des changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association, etc. Il sera retourné à l'association après avoir été paraphé par le Préfet pour être conservé au siège social.

Dans un délai de un mois à partir du jour où l'association est en possession du récépissé de déclaration que lui délivrera la Préfecture, faire passer dans le *Journal officiel* UNE TRÈS COURTE INSERTION indiquant : les Titre du Club, Siège social, date de déclaration, objet de l'Association.

Nota. - Les Préfectures fournissent aux intéressés l'adresse de la succursale de l'Agence Havas où cette demande d'insertion peut être déposée. S'y présenter muni du récépissé délivré par la Préfecture.

Les Clubs de la région parisienne doivent s'adresser à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu à Paris 75002. Il en est de même pour les Clubs de province qui doivent s'y adresser, si aucune Agence Havas ne se trouve à proximité de leur siège social. Dans ce cas, ils doivent joindre à leur demande, non pas le récépissé lui-même, mais une copie certifiée conforme par le Maire.

Enfin, l'Association devra solliciter son agrément auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de son Département en fournissant, à l'appui la composition de son Comité de Direction et un exemplaire de ses statuts sur papier libre.

Ces formalités doivent être effectuées dans le plus bref délai, puisqu'elles Conditionnent l'existence légale et administrative de l'Association, lui permettant entre autres de jouir de la capacité juridique, lui permettant d'administrer ses biens, d'ester en justice, de percevoir ses cotisations, de s'affilier aux Fédérations sportives, d'obtenir l'ouverture d'un compte courant, de pouvoir prétendre aux subventions de l'État et des Collectivités publiques, d'obtenir des bons de réduction sur les transports ferroviaires.

Affiliation aux Fédérations : Indispensable pour la pratique du sport de Compétition, l'association doit en effectuer la demande auprès de la Fédération intéressée, qui mettra à sa disposition les formulaires à remplir à cet effet.

Ouverture d'un compte : Il est recommandé aux associations d'avoir un compte ce qui facilitera la plupart de leurs opérations comptables : compte chèque postal, bancaire ou au Trésor. Le compte doit être ouvert obligatoirement au nom de l'association et non à celui d'un dirigeant.

Subventions de l'État ou des Collectivités publiques : Seules, les associations agréées (ou en instance d'agrément et dont la demande a été considérée comme recevable) peuvent prétendre au bénéfice des subventions de l'État et des Collectivités publiques. Certains conseils municipaux ou régionaux accordent, en effet, tous les ans une aide financière aux groupements sportifs qui en font la demande.

Par contre, la demande de subvention d'« État », doit être établie sur des formulaires que les associations peuvent réclamer au Service Départemental de la Jeunesse et des Sports.

STATUTS DE L'ASSOCIATION

.....

... adoptée en conformité de l'arrêté du Ministère de la Jeunesse et des Sports en date du 19 Juin 1967

Article Premier. - Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre :

.....

ART. 2. - Cette association a pour but l'activité sportive et principalement la pratique de l'haltérophilie et de la culture physique.

ART. 3. - Le siège social est fixé à :

.....

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil de Direction. La ratification par l'Assemblée Générale sera nécessaire.

ART. 4. - L'association se compose de :

(*a*) Membres d'honneur :
.....

(*b*) Membres bienfaiteurs :
.....

(*c*) Membres actifs ou adhérents :
.....

ART. 5. - Pour faire partie de l'association, il faut être Français, majeur (ou fournir une autorisation écrite des parents), jouir de ses droits civils, être agréé par le bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.

ART. 6. - Sont membres d'honneur, ceux qui ont rendu des services signalés à l'association; ils sont dispensés de cotisations.

Sont membres bienfaiteurs, les personnes qui versent (un droit d'entrée de ..... francs) et une cotisation annuelle de ..... fixée chaque année par l'Assemblée Générale.

Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une somme de .....

ART. 7. - La qualité de membre se perd par :

a. la démission,
b. le décès,
c. la radiation prononcée par le Conseil de Direction pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

ART. 8. - Les ressources de l'association comprennent :

1. le montant des droits d'entrée et des cotisations ;
2. les subventions de 1'État, du département et de la commune.

ART. 9. - Les pouvoirs au sein de l'association sont exercés par un Comité de Direction dont les membres sont élus par l'Assemblée Générale prévue à l'article suivant ; la durée maximum d'un mandat est de six ans.

Le Comité de Direction est composé de ..... membres (six au minimum) et est renouvelable par tiers tous les deux ans ; les membres sortants sont rééligibles.

Est éligible au Comité de Direction, toute personne de nationalité française âgée de dix-huit ans au moins au jour de l'élection, membre de l'association depuis plus de six mois et à jour de ses Cotisations. Les candidats n'ayant pas atteint la majorité légale devront, pour pouvoir faire acte de candidature, produire une autorisation paternelle ou de leur tuteur.

Toutefois, la moitié au moins des sièges du Comité de Direction devront être occupés par des membres ayant atteint la majorité légale et jouissant de leurs droits civils et politiques.

Le Comité de Direction élit chaque année son bureau, qui comprend au minimum un Président, un Secrétaire et un Trésorier et dont les membres

devront être choisis obligatoirement parmi les personnes prévues à l'alinéa précédent ; les membres sortants sont rééligibles.

(A titre d'exemple : un Président, un ou plusieurs Vice-présidents, un Secrétaire et s'il y a lieu un Secrétaire-adjoint, un Trésorier et si besoin est un Trésorier-adjoint : préciser).

En cas de vacance, le Comité pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

ART. 10. - L'Assemblée Générale appelée à élire le Comité de Direction est composée des membres remplissant les conditions fixées à l'alinéa suivant :

Est électeur tout membre pratiquant, âgé de seize ans au moins au jour de l'élection, ayant adhéré à l'association depuis plus de six mois et à jour de ses cotisations.

ART. 11. - Les votes prévus à l'article 9 ci-dessus ont lieu au scrutin secret. Le vote par procuration peut être autorisé statutairement (le préciser) mais le vote par correspondance n'est pas admis.

ART. 12. - Les membres du Comité de Direction ne peuvent recevoir de rétribution en cette qualité, ni en raison de celle de membre du bureau.

ART. 13. - Le Comité de Direction se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du Président ou sur la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Tout membre du Comité qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 14. - L'Assemblée Générale ordinaire comprend tous les membres répondant aux conditions de l'article 10 ci-dessus. Elle se réunit chaque année au mois fixé par le Comité de Direction.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'Association sont convoqués par les soins du Secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le Président, assisté des Membres du Comité de Direction, préside l'Assemblée et expose la situation morale de l'Association.

Le Trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, le cas échéant au remplacement, au scrutin secret, des Membres sortants du Comité de Direction.

Ne devront être traitées, lors de l'Assemblée Générale, que les questions soumises à l'ordre du jour (*)

ART. 15. - Si besoin est, ou sur demande de la moitié plus un des membres inscrits, le Président peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire, suivant les formalités prévues à l'article 14 (*).

ART. 16. - Un règlement intérieur peut être établi par le Comité de Direction qui le fait alors approuver par l'Assemblée Générale.

Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'Association.

ART. 17. - En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'Assemblée Générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu suivant les règles déterminées en Assemblée Générale.

ART. 18. - Les présents statuts entreront en vigueur le 1er janvier 1969, date à laquelle entreront en fonction les Membres du Comité de Direction et du Bureau élus conformément à ces statuts.

(*) Il est prudent de fixer des conditions de quorum et de majorité pour la validité des délibérations de l'Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire.

CLASSEMENT NATIONAL DU TOURNOI PAR ÉQUIPES RÉGIONALES JUNIORS

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Zones

le 25 Novembre 1973

1.	Bretagne	259,500
2.	Flandres	240,100
3.	Languedoc	209, -
4.	Île-de-France	184,750
5.	Champagne	174,900
6.	Dauphiné - Savoie	147,700
7.	Lyonnais	147,500
8.	Franche-Comté	146,900
9.	Pyrénées	144,800
10.	Provence	137,500
11.	Lorraine	135,200
12.	Anjou	130,700
13.	Alsace	111,600
14.	Picardie	109,100
15.	Orléanais	101,750
16.	Poitou	98,600
17.	Haute-Normandie	97,300
18.	Côte d'Azur	95,900
19.	Basse-Normandie	73,450
20.	Auvergne	68,400
21.	Guyenne	39,300
22.	Bourgogne	20,200

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE D'ANJOU
Records haltérophiles
au 12-11-1973

CADETS

(2 mouvements)

MOUCHES. - Arraché : Allard P., H.C. M. : 55 k (10-11-73) - *Épaulé-jeté* : Samzun, S.C. : 72 k 5 (18-3-73) - *Total* : Samzun, S.C. : 125 k (18- 3-73).

COQS. - Arraché : Lemoguen, C.A.N. : 63 k (12- 5-73) - *Épaulé-jeté* : Bizot, C.A.E. : 77 k 5 (10-11-73) - *Total* : Bizot, C.A.E. : 137 k 5 (10-11-73).

PLUMES. - Arraché : Cousin, C.J.F. : 70 k 5 (19-11-72) - *Épaulé-jeté* : Le Bihan, S.C. : 90 k 5 (19- 5-73) - *Total* : Cousin, C.J.F. : 157 k 5 (19-11-72).

LEGERS. - Arraché : Gautier, N.E.C. : 85 k (18- 3-73) - *Épaulé-jeté* : Gautier, N.E.C. : 105 k (27- 1-73) - *Total* : Gautier, N.E.C. : 190 k (18- 3-73).

MOYENS. - Arraché : Rebolle, S.N.O.S. : 87 k 5 (7-11-71) - *Épaulé-jeté* : Rebolle, S.N.O.S. : 110 k (20- 5-72) - *Total* : Rebolle, S.N.O.S. : 185 k (29-10-72).

MI-LOURDS. - Arraché : Rebolle, S.N.O.S. : 95 k (16- 4-72) - *Épaulé-jeté* : Rebolle, S.N.O.S. : 105 k (16- 4-72) - *Total* : Rebolle, S.N.O.S. : 200 k (16-4-72).

LOURDS-LEGERS. - Arraché : Duval, C.A.E. : 47,5 (2- 6-73) - *Épaulé-jeté* : Duval, C.A.E. : 72 k 5 (2- 6-73) - *Total* : Duval, C.A.E. : 117 k 5 (2- 6-73).

LOURDS. - Arraché : Herruel, S.C. : 50 k (12-11-72) - *Épaulé-jeté* : Herruel, S.C. : 60 k (22-10-72) - *Total* : Herruel, S.C. : 105 k (22-10-72).

●

JUNIORS

MOUCHES. - Arraché : Oliver, C.A.N. : 50 k (18-10-69) - *Épaulé-jeté* : Giraud, C.A.N. : 70 k (23-11-69) - *Total* : Piquet, C.A.E. : 102 k 5 (2- 6-73).

COQS. - Arraché : Kervel, C.A.N. : 75 k (12- 2-67) - *Épaulé-jeté* : Houssais, A.S.S.P.N. : 100 k (11- 3-62) - *Total* : Broussard, S.N.O.S. : 145 k (18-11-72).

PLUMES. - Arraché : Houssais, A.S.S.P.N. : 87 k 5 (18- 1-64) - *Épaulé-jeté* : Houssais, A.S.S.P.N. : 115 (13- 6-64) - *Total* : Allard, H.C.M. : 157 k 5 (24- 2-73).

LEGERS. - Arraché : Renaud, S.N.O.S. : 95 k (24- 2-57) - *Épaulé-jeté* : Renaud, S.N.O.S. : 122 k 5 (6- 4-57) - *Total* : Gautier, N.E.C. : 202 k 5 (10-11-73).

MOYENS. - Arraché : Delaunay, C.A.N. : 105 k 5 (11- 3-65) - *Épaulé-jeté* : Delaunay, C.A.N. : 142 k 5 (24- 4-65) - *Total* : Rebolle, S.N.O.S. : 210 k (17- 2-73).

MI-LOURDS. - Arraché : Delaunay, C.A.N. : 105 k (14- 2-65) - *Épaulé-jeté* : Delaunay, C.A.N. : 140 k (14- 2-65) - *Total* : Guillery, A.S.B.R. : 135 k (21-10-72).

LOURDS-LEGERS. - Arraché : Ferru, S.G.A. : 103 k (7- 5-66) - *Épaulé-jeté* : Ferru, S.G.A. : 137 k 5 (7- 5-66).

LOURDS. - Arraché : Ferru, S.G.A. 100 k (13- 3-66) - *Épaulé-jeté* : Ferru, S.G.A. : 135 k (13- 3-66) - *Total* : Herruel, S.C. : 130 k (25- 2-73).

SENIORS

MOUCHES. - Arraché : Moreau, G.A.N.M. : 72 k 5 (14- 4-73) - *Épaulé-jeté* : Moreau, G.A.N.M. : 102 k 5 (29- 4-73) - *Total* : Moreau, G.A.N.M. : 175 (29- 4-73).

COQS. - Arraché : Carré, C.E.P. : 83 k 5 (11-3-67) - *Épaulé-jeté* : Carré, C.E.P. : 105 k 5 (21-12-68) - *Total* : Chauloux, C.A.N. : 152 k 5 (1-4-73).

PLUMES. - *Arraché* : Leguy, A.S.S.P.N. : 96 k 5 (11- 1-70) - *Épaulé-jeté* : Leguy, A.S.S.P.N. : 132 k 5 (1- 5-70) - *Total* - Couvrand, N.E.C. : 185 k (29-10-72).

LEGERS. - *Arraché* : Leguy, A.S.S.P.N. : 112 k 5 (25- 3-72) - *Épaulé-jeté* : Leguy, A.S.S.P.N. : 153 k (25- 3-72) - *Total* : Leguy, A.S.S.P.N. : 237 k 5 (18- 3-73).

MOYENS. - *Arraché* : Delaunay, C.A.N. : 105 k (27- 2-66) - *Épaulé-jeté* : Leguy, A.S.S. (?)....

COMITE DE BRETAGNE

Records en série à Pleine-Fougères le 18 Novembre 1973

Beau succès populaire (250 personnes payantes) et sportif (9 records de Bretagne améliorés) pour ce dimanche 18 Novembre au foyer rural de Pleine-Fougères où demeure Dominique Bidard. 11 athlètes (1 Lorientais, 2 Rennais, 8 Malouins) comptant parmi les meilleurs bretons, voire les meilleurs Français s'y étaient donné rendez-vous. MM. Thomas (Lorient), Guédeux (Acigné) et Mallet (Saint-Malo), arbitres officiels purent, à neuf reprises, homologuer des records régionaux de haute tenue; en voici la liste avec les anciens records et détenteurs.

– *En Juniors :* Le Dreau, Moyen de Saint-Malo qui, après avoir ravi le record de l'épaulé-jeté à son camarade de club Le Gall la semaine dernière à Lorient (139 k 500), améliore celui de l'arraché avec 100 k 500 (ancien : 100 k par le Brestois Leocat depuis 1968).

Le Gall Hervé, de retour de Savone pour France - Bulgarie - Italie qui, à 84 k 4 de poids de corps (Lourd-Léger) améliore l'arraché junior avec 117 k 500 (ancien : 90 k par le Rennais Girardet), performance qui constitue également le nouveau record senior (ancien : 115 k par le Lavallois Saint-Maximin en 1971). A l'épaulé-jeté, Hervé améliore, avec 147 k 500, le record junior (ancien : 130 k par Girardet), puis tente vainement par deux fois, le record senior de son mentor Mallet, avec 155 k. Son total de 265 k constitue le nouveau record junior (ancien : 257 k 500 par lui- même) et égale le record senior de Mallet.

– *En Seniors* : Deux athlètes de l'Avenir de Rennes se mettent à l'honneur en prenant trois records aux Malouins.

En Mouche : Rossignol, améliore l'arraché avec 65 k 500 (ancien record : 65 k par le Cadet Bidard qui le possédait dans les trois catégories d'âge) et le total avec 152 k 500 (ancien 150 k par le Junior Heuze).

En Mi-Lourd : Meslin qui, avec 154 k 500, efface, une fois de plus, le nom du C.T.R. des tablettes régionales (ancien record : 152 k 5). Seuls, l'arraché en Moyen, l'épaulé- jeté en Lourd-Léger et les totaux en Moyen, Mi-Lourd et Lourd-Léger restent la propriété de Mallet qui fut, il y a trois ans, le précurseur en matière de records.

Le Coq Cadet, Le Breton de Lorient, le Léger Senior Lème de Saint-Malo améliorent leur meilleur chiffre.

La coupe remise par l'amicale laïque de Pleine-Fougères fut gagnée par l'athlète local, l'International Bidard qui, tout en n'améliorant pas de records, réalise le meilleur total par rapport aux minima de la classe Internationale.

Un beau spectacle

Résultats techniques
(par ordre de classement)

1. Bidard Dominique, 59 k 2, de Saint- Malo (blessé aux lombaires) : 87,5 + 112,5 = 200 k (*Junior*) - 2. Le Dreau Jean-Paul, 74 k 9, de Saint-Malo (R.B.) : 100,5 + 135 = 235 k (*Junior*) - 3. Le Gall Hervé, 84 k 4, de Saint-Malo : 117,5 (R.B.) + 147,5 (R.B.) = 265 k (R.B.) (*Junior*) - 4. Le Breton Gilles, 55 k 5, de Lorient : 60 + 82,5 (R. Morbihan) = 142 k 5 (*Cadet*) - 5. Rossignol Jean-Luc, 51 k 6, de Rennes : 65,3 (R.B.) + 87,5 = 152 k 5 (R.B.) (*Senior*) - 6. Lème Jean, 67 k 5, de Saint-Malo : 85 + 112,5 = 197 k 5 (R. personnel) (*Senior*) - Non classés : Meslin Alain, 80 k, de Rennes : (0 + 154 k 5 (R.B.) (*Senior*) - Cahue Jean-Yves, 62 k, de Saint-Malo : 77,5 + 0 (*Junior*) - Le Gall Roland, 72 k 3, de Saint-Malo : 80 + 0 (*Cadet*).

***

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat d'Île-de-France 1re série

Plumes : 1er Silva (P.U.C.) : 195 k - *Légers* : 1er Cozeret M. (S.C. Neuilly) : 217 k 5 - *Mi-Lourds* : 1er Rigaud (E.S. Viry-Châtillon) : 265 k - 2e Lestavel (S.A. Montmartroise) : 265 k - *Lourds-Légers* : 1er Barroy (A.S.P.P. Paris) : 285 k - *Lourds* : Decuignières (S.A. Montmartroise) : 295 k.

Championnat d'Île-de-France 4e série

Mouches : 1er Legraet (C.S. Villepinte) : 130 k - 2e Gence (U.S. Gentilly) : 130 k - *Coqs* : 1er Bussière (E.S. Viry-Châtillon) : 132 k 5 - 2e Farris (S.A. Enghien-les-Bains) : 132 k 5 - *Plumes* : 1er Destin J. (C.S.M. Epinay-sur-Seine) : 162 k 5 - 2e Moro (U.S. Métro-Tr.) : 160 k - 3e Baur (C.M.U.S. Herblay) : 145 k - *Légers* : 1er Minchella (U.S. Métro-Tr.) : 170 k - 2e Penalva R. (S.A. Montmartroise) : 170 k - 3e Gaillaguet (S.M. Montrouge) : 170 k - 4e Vandaneigen (Asnières Sp.) : 167 k 5 - 5e Lecolas (C.S.M. Epinay-sur-Seine) : 165 k - *Moyens* : 1er Gagnant (S.A. Montmartr.) 200 k - 2e Hochard C. (U.S. Métro-Tr.) 187 k 5 - 3e Logeais (C.S.M. Pantin) : 185 k - 4e Pruvost (U.S. Métro-Tr.) : 182 k 5 - 5e Florit (U.S.C.S. Gonesse) : 177 k 5 - *Mi- Lourds* : 1er Perchet (S.C. Neuilly) : 202 k 5 - 2e Poncet (S.A. Enghien-les-Bains) : 200 k - 3e Artaux (S.A. Enghien-les-Bains) : 195 k - 4e Leveillé (E.S. Massy) : 195 k - *Lourds* : 1er Miternique (E.S. Massy) : 240 k - 2e Cosson (S.A. Enghien-les-Bains) : 237 k 5.

***

COMITE DU POITOU

Le Comité Poitou - Charentes a tenu à Niort le 23 Septembre 1973 son Assemblée Générale.

En résumé, il ressort de cette Assemblée, après lecture des divers rapports d'activité, et de bons résultats, toutefois meilleurs chez les compétiteurs des épreuves athlétiques que chez les haltérophiles ; ceci dit, pour la saison passée. Nous avons pu constater avec plaisir la nombreuse assistance à cette Assemblée et ce qui est de bon augure pour l'avenir, la jeunesse de la plupart des dirigeants dont certains sont encore en activité sportive et la présence également de nombreux athlètes preuve de l'intérêt que chacun porte à la bonne marche de leur Comité.

◊

Principales décisions prises au cours de la réunion :

Pour inciter à participer aux compétitions, une récompense sera en fin de saison remise au Club ayant eu le plus d'activité.

Affichage des règlements le jour des compétitions.

Établissement de deux zones pour les épreuves des non-classés et 4e série.

Établissement des poules pour le Challenge Tournier :

1re *poule* : Châtellerault, Loudun, Poitiers.
2e *poule* : Saintes, Angoulême, Cognac.
3e *poule* : C.H. Rochelais, Pentastar La Rochelle, Royan.
4e *poule* : St-Georges-de-Didonne, Niort, Silhouette Club La Rochelle.

Établissement du Calendrier 1973-1974.

En plus des épreuves du Calendrier Fédéral, voici les dates et lieux des compétitions régionales

4-11-73 : Coupe du C.S.A.C. (Prix Interrégional) à Niort ; 16-12-73 : Championnats départementaux à Châtellerault, Niort, Saintes, Angoulême ; 13- 1-74 : 1er tour Challenge Tournier ; 27- 1-74 : Coupe du Poitou Seniors à Royan ; 17-2-74 : Critérium du Poitou des 4e séries : Zone Nord : Loudun, Zone Sud : Cognac ; 24- 2-74 : Critérium des non-classés : Zone Nord : S.A.S. Niort, Zone Sud : Angoulême ; Championnat Juniors-Cadets à Châtellerault ; 3- 3-74 : Coupe Juniors-Cadets ; 10- 3-74 : Championnats athlétiques régionaux Cadets-Juniors ; 17- 3-74 : Championnats du Poitou Seniors 1re, 2e, 3e séries à Niort ; 24- 3-74 : Journée records à Châtellerault ; 7- 4-74 : Finale Challenge Tournier à Châtellerault ; 12- 5-74 : Championnats athlétiques régionaux à Saintes ; 26- 5-74 : Finale Challenge athlétique du Poitou, à La Rochelle.

Résultats 1973-1974 : Prix d'Encouragement Zone Nord ; Coupe individuelle classement obtenu par le plus grand nombre de points réalisés au-dessus des minima de la 4e série 1er Cassard, P.E.C. Poitiers ; 2e Royer, A.C. Loudun : 85 k 500 record du Poitou catégorie Poids Léger Junior par Réveiller (Loudun, le 21-10-73).

Prix interrégional disputé à Niort le 4-11-73.

Classement de la Coupe mise en compétition la saison passée par le C.S.A. Châtellerault qui la gagne définitivement : 1er C.S.A. Châtellerault ; 2e U.A. Cognac ; 3e C.S.A.C. (II) ; 4e Pentastar La Rochelle ; 5e S.A. Souchéen.

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

LA PLUS IMPORTANTE DISTRIBUTION NATIONALE
allen
D'ARTICLES DE SPORTS D'EQUIPES

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur. Brie-Cte-Robert. 77170. Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÈROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

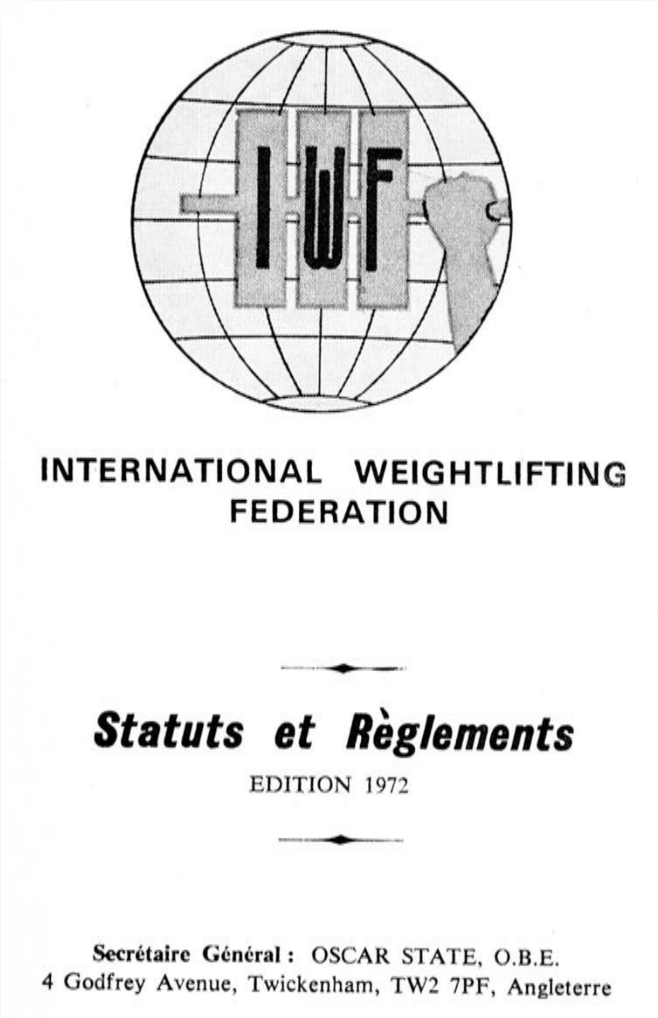

IWF

INTERNATIONAL WEIGHTLIFTING FEDERATION

Statuts et Règlements

EDITION 1972

Secrétaire Général : OSCAR STATE, O.B.E.
4 Godfrey Avenue, Twickenham, TW2 7PF, Angleterre

AVIS A MESSIEURS LES ARBITRES DE LA F. F. H. C.

Nous vous informons que nous tenons à votre disposition, au siège de la Fédération, les nouveaux règlements internationaux en matière d'arbitrage dont vous voyez la page de couverture.

Prix d'un exemplaire : 10 F à verser à notre C.C.P. Paris n° 1304-82.

≈≈

≈≈

MM. LES C. T. D., C. T. R., ENTRAINEURS NATIONAUX

La Commission du Bulletin Fédéral vous renouvelle son appel afin que vous lui fassiez parvenir de la copie concernant les activités culturistes au sein de notre Fédération.

Nous aimerions recevoir des photos d'athlètes, des photos de salles de musculation, des renseignements sur l'équipement des salles, des articles traitant de la technique de la Musculation, etc.

Cet appel s'adresse également aux Clubs affiliés à la F.F.H.C. et ayant une section culturiste.
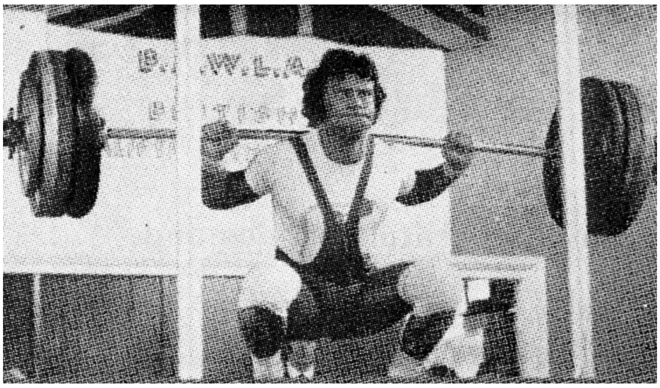
Exemple tiré de la revue britannique : « Strength Athlète ».